UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 01877265 7

TRANSFERRED

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S
LIBRARY

LETTRES

DE M. OLIER

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT. — MESNIL (EURE).

LETTRES
DE M. OLIER

FONDATEUR DU SÉMINAIRE DE SAINT-SULPICE

NOUVELLE ÉDITION

REVUE SUR LES AUTOGRAPHES, CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE

ACCOMPAGNÉE DE NOTES BIOGRAPHIQUES

ET PRÉCÉDÉE D'UN ABRÉGÉ DE LA VIE DE M. OLIER

TOME PREMIER

PARIS

LIBRAIRIE VICTOR LECOFFRE

90, RUE BONAPARTE, 90

—

1885

OCT 12 1956

LA VIE

DE M. J.-J. OLIER

PRÊTRE-CURÉ DU FAUBOURG DE SAINT-GERMAIN, A PARIS

INSTITUTEUR, FONDATEUR ET PREMIER SUPÉRIEUR

DU SÉMINAIRE DE SAINT-SULPICE

COMPOSÉE

PAR M. LESCHASSIER

QUATRIÈME SUPÉRIEUR DU SÉMINAIRE DE SAINT-SULPICE

ET PUBLIÉE EN 1687 PAR LE P. GIRY

Suscitabo mihi sacerdotem fidelem, qui juxta cor meum et animam meam faciet, et ædificabo ei domum fidelem, et ambulabit coram Christo meo cunctis diebus.

(I *Reg.*, II, 35.)

AVERTISSEMENT

SUR CETTE NOUVELLE ÉDITION.

Lorsque M. Tronson, en 1672, publia les lettres spirituelles de M. Olier, il ne fit pas entrer dans son recueil toutes celles dont il possédait les autographes, et même il donna rarement en entier celles qu'il jugea à propos d'y placer. Le but de sa publication étant uniquement, ainsi qu'il le disait dans la préface, *de donner un abrégé des dispositions et des maximes de M. Olier*, tout fut subordonné à ce but.

C'est ce qui porta le pieux éditeur à unir ensemble des lettres, ou parties de lettres, écrites en différents temps, et quelquefois à des personnes différentes, mais qui avaient de l'analogie et, par leur réunion, pouvaient former un enseignement plus complet, sur certains points de la vie spirituelle.

De plus, comme la date encore récente de ces lettres aurait pu faire découvrir les personnes à qui M. Olier écrivait ou dont il parlait, M. Tronson, pour éviter cet inconvénient, eut soin de supprimer les adresses, les détails d'affaires et tout ce qui n'allait pas directement à l'édification du lecteur. Grâce à ces précautions, il réussit à leur donner, si l'on peut parler ainsi, ce caractère impersonnel qu'elles ont conservé jusqu'à ce jour.

Les inconvénients que craignait l'éditeur de 1672 n'existant pas aujourd'hui, il a semblé que la publication intégrale des lettres de M. Olier ne serait pas sans utilité pour l'édification du clergé et des personnes pieuses, peut-être même, en quelques points, pour l'intérêt de l'histoire.

C'est ce qui nous a porté à entreprendre cette nouvelle édition, pour laquelle nous avons eu recours aux autographes et aux anciennes copies des lettres de M. Olier, que le séminaire de Saint-Sulpice possède et conserve précieusement.

La première édition, que les éditions subséquentes (1) n'ont fait que reproduire, renferme deux cent cinquante lettres. Les autographes nous ont permis d'en porter le nombre à quatre cent trente-trois, et de rétablir, en outre, le texte primitif de plusieurs de celles que M. Tronson n'avait publiées qu'incomplètement.

A ces premières améliorations, dont l'importance n'échappera à personne, s'en joignent quelques autres qui étaient vivement désirées aussi par un grand nombre de lecteurs.

1° On trouve dans cette nouvelle édition, pour le plus grand nombre des lettres, le nom des personnes à qui elles furent écrites, et la date, au moins approximative, de leur envoi.

2° Par des notes placées au bas des pages, on s'est efforcé de jeter du jour sur les passages difficiles à comprendre, et pour cela on a indiqué ordinairement les circonstances dans lesquelles M. Olier écrivait, les faits particuliers qui donnèrent lieu à sa lettre et ceux dont il eut occasion de parler.

On n'a pas omis non plus, toutes les fois qu'on l'a pu et que cela a paru utile, de donner des détails biographiques sur les personnes à qui les lettres sont adressées, ou dont il est fait mention.

Cependant, il n'a pas semblé à propos d'étendre les

(1) Il a été donné dans ce siècle au moins trois éditions des *Lettres spirituelles* de M. Olier. La première, en deux volumes in-12, fut publiée à Paris en 1831, par M. Gaume. Il en parut une deuxième à Nantes en 1851, par les soins de M. Boiteux, prêtre de Saint-Sulpice. Elle forme 2 volumes in-32. MM. Poussielgue frères l'ont reproduite et l'ont fait entrer dans leur collection des opuscules de M. Olier.

notes explicatives aux locutions et constructions de phrase qui ne sont plus usitées aujourd'hui : c'eût été beaucoup trop les multiplier. On rencontre les mêmes irrégularités apparentes dans tous les écrivains de ce temps, ce qui n'empêche pas qu'on ne les lise avec intérêt.

Il est vrai que M. Tronson jugea convenable, dans la première publication des lettres de M. Olier, d'en faire disparaître les mots vieillis et les tournures surannées : en cela il se conformait au goût de son temps; mais aujourd'hui que l'attention se porte vers l'étude de notre langue, à ses différentes époques, on nous pardonnerait difficilement d'avoir rajeuni le style de M. Olier, et préféré aux autographes le texte plus ou moins remanié des lettres imprimées.

Mais autant il a paru convenable de respecter le style de l'auteur, autant il a semblé superflu et même préjudiciable d'en conserver l'orthographe. A l'exemple du récent éditeur des Lettres de saint Vincent de Paul, nous avons donc employé l'orthographe moderne, qui facilitera toujours la lecture, et quelquefois aussi l'intelligence de ces lettres.

On a cru enfin qu'il serait agréable aux lecteurs qui ne possédaient pas la *Vie* de M. Olier, d'en trouver un abrégé en tête des lettres, et la préférence a été donnée à celui que rédigea M. Leschassier, quatrième supérieur du séminaire de Saint-Sulpice et que le P. Giry, provincial des Minimes, fit entrer dans la *Vie des saints*. Nous le reproduisons textuellement en mettant en note quelques observations qu'il a paru à propos de faire.

Pour faciliter les recherches, nous donnons à la fin du second volume une table générale renfermant, par ordre alphabétique, le nom de toutes les personnes mentionnées dans l'ouvrage et l'indication des principaux sujets de spiritualité qui y sont traités.

Quant au fond de la doctrine spirituelle contenue dans les lettres de M. Olier, la préface de l'édition de 1675,

qui est reproduite ici et que l'on doit à M. Tronson, mettra d'avance le lecteur en état d'en apprécier le mérite. Il y verra le jugement qu'en portait cet homme si judicieux et si versé dans les matières de spiritualité, cet homme dont Bossuet et Fénelon prenaient volontiers les conseils et qui, dans les conférences d'Issy *sur les états d'oraison,* eut une part importante à la rédaction des trente-quatre articles qui y furent arrêtés et signés.

Et toutefois, à l'approbation d'un juge si compétent et que corroborerait au besoin celle du docteur Grandin, qui, en qualité de censeur, examina les *Lettres spirituelles* avant leur impression, se joint l'approbation de Bossuet lui-même. Dans l'un de ses principaux écrits sur le quiétisme, après avoir invoqué le témoignage des auteurs mystiques les plus autorisés, sainte Térèse, saint Jean de la Croix, saint François de Sales, Gerson, etc., il ne fait pas difficulté, sur un des points les plus élevés de la vie spirituelle, la suspension des puissances de l'âme dans l'oraison, d'apporter l'autorité de M. Olier, et, après en avoir fait le plus bel éloge (1), de citer jusqu'à six passages de ses lettres sur ce sujet (2).

Ailleurs, cet homme si en garde contre toute mysticité de mauvais aloi, range M. Olier parmi les bons auteurs spirituels et dit à la sœur Cornuau « qu'elle n'avait qu'à suivre en confiance l'attrait qu'elle éprouvait pour la lecture de ses écrits (3) ».

De telles autorités sont plus que suffisantes pour dissiper toute crainte au sujet de la doctrine contenue dans ces lettres et faire lire avec respect les passages où M. Olier, parlant à des âmes très élevées, a dû employer un lan-

(1) Audi virum præstantissimum ac sanctitatis odore florentem Olerium. (*Mystici in tuto*, cap. XXX, n° 99.)

(2) Ces passages sont tirés des lettres CXVIII^e, CXXIII^e et CLVII de la première édition, qui sont la CCCLVI^e, la CCCLVII^e et la CXVIII^e de la nouvelle.

(3) *Lettres de piété et de direction,* lettre XCVIII^e, à la sœur Cornuau.

gage qu'ont de la peine à comprendre ceux qui ne sont pas encore arrivés à ces états.

Il ne faut pas non plus lire avec défiance, ou une sorte de défaveur, les nombreuses lettres que le serviteur de Dieu adressa à Mme Anne Campet de Saujon, sa paroissienne et l'une de ses filles spirituelles les plus estimées et les plus soigneusement cultivées. Quoique, par un changement déplorable et bien surprenant, cette dame ait démenti, après la mort de M. Olier, les belles espérances que sa vertu et ses progrès dans la perfection avaient fait concevoir à ce sage directeur, les lettres, les conseils et les encouragements qu'il lui adressa, n'ont pas cessé pour cela d'être très propres à instruire, édifier et consoler; de même que les lettres écrites par saint François de Sales et sainte Chantal, à la mère Angélique Arnaud, dans le temps de la première ferveur de cette religieuse, n'ont rien perdu de leur parfum, quoique cette trop célèbre abbesse soit devenue, plus tard, janséniste obstinée et le plus ferme appui de Port-Royal.

PRÉFACE

DE L'ÉDITION DE 1672, PAR M. TRONSON.

L'accueil favorable que tout le monde a fait aux premiers livres de feu M. l'abbé Olier d'heureuse mémoire, et les désirs pressants qu'un chacun témoigne de voir ce qui reste à mettre au jour des ouvrages de ce grand homme, m'ont persuadé de ne pas refuser plus longtemps au public une satisfaction si légitime; et, en attendant que l'on mette en lumière ce qu'il a écrit sur différents sujets, de ramasser plusieurs de ses lettres spirituelles, dans lesquelles on trouverait un abrégé de ses dispositions et de ses maximes.

Ceux qui ont été assez heureux pour converser familièrement avec cet homme de Dieu, pendant qu'il était sur la terre, seront bien aises de voir dans ce petit recueil, une partie des saintes vérités qu'ils lui ont entendu débiter autrefois, avec tant de grâce et d'onction; et ceux qui n'ont jamais eu le bonheur de le voir, auront au moins la consolation de l'entendre ici parler sur toutes sortes de matières, et d'y contempler un portrait fidèle de la beauté de son esprit et de ses éminentes vertus.

En effet, on peut dire que, sans y penser, il s'est dé-

peint lui-même en cet ouvrage avec tout l'éclat et le succès qu'on eût pu désirer, et que la charité qu'il avait pour le prochain ayant trahi les sentiments de son humilité, nous a laissé dans ses lettres une vive expression de son intérieur, et des perfections qu'il y tenait cachées; en sorte qu'on peut justement lui appliquer ce que Godefroy, religieux de Clairvaux, dans la Vie qu'il a faite de saint Bernard, a dit à l'avantage de ce grand saint, que l'on voyait dans ses écrits, et son portrait et sa couronne; puisqu'on y trouvait et la matière de son panégyrique, et l'image achevée de ses vertus. *Ita suam videtur expressisse imaginem, et exhibuisse speculum quoddam sui, ut illud Ambrosianum merito illi videatur aptari : laude sua ipse se sonet, et laureatus spiritus scriptis coronetur suis* (1).

Je puis dire le même de l'auteur de ces lettres. Quand il n'aurait pas fait d'autres ouvrages, elles seules seraient capables de faire très avantageusement son éloge, et de nous mettre devant les yeux un tableau parfait de ces belles qualités de la nature et de la grâce, qui lui ont attiré l'estime de tout le monde.

Car, sans parler de l'éminence de son génie, et de cette beauté d'esprit naturelle qui lui a fait traiter si délicatement et si à fond les matières les plus sublimes, l'éclat de ses rares vertus paraît d'une manière si noble et si élevée dans chaque page de ce volume, qu'on peut

(1) Cap. VII.

assurer sans crainte, que lui seul était capable de nous les exprimer avec toute la grâce et la beauté qu'elles méritent; et qu'il est en cela semblable au soleil, à qui il ne faut point d'autres traits pour se représenter que ses rayons, et qui ne peut jamais être mieux dépeint que par sa lumière.

C'est assurément le jugement qu'en formeront toutes les personnes non passionnées, qui s'appliqueront à la lecture de ces lettres avec le même esprit avec lequel elles ont été écrites. Je ne doute point qu'en y voyant tant de merveilles, et y découvrant tant de trésors, elles n'aient pour l'auteur une estime et une vénération toute particulière, et qu'elles ne jugent avantageusement des richesses et de la fécondité de la source, par de si beaux et de si nobles écoulements.

C'est une chose tout à fait rare, au sentiment de saint Bernard (1), qu'un homme ignore sa vertu quand elle est connue de tout le monde; qu'il fasse de grandes actions, et qu'il soit très petit devant ses yeux; qu'il soit regardé comme une personne admirable, et qu'il se traite comme le plus misérable de tous les hommes; et que, se voyant tout plein des dons de Dieu et de l'estime du monde, il soit néanmoins si fidèle que de ne recevoir aucune vaine complaisance pour toutes les louanges qu'on lui donne, et que de renvoyer au ciel la gloire de tous ses biens.

(1) Serm. 13, in cantic.

Ce sentiment, si peu commun parmi les hommes, a été la disposition ordinaire de M. Olier; et bien qu'il ne pût pas ignorer les bénédictions très abondantes que Dieu versait sur ses travaux; bien qu'il se vît favorisé de plusieurs grâces extraordinaires et qu'il possédât les vertus dans un degré très sublime, il n'y avait rien néanmoins de plus humble que lui; et on verra partout en ses écrits qu'il se regardait comme le plus inutile, le plus infidèle, et le plus grand pécheur qui fût au monde.

Sa charité n'a pas été moindre que son humilité. Elle lui faisait chercher continuellement de nouveaux moyens et de nouvelles inventions pour procurer partout le bien des âmes et l'avancement de la gloire du Fils de Dieu : et comme tout ce qu'il faisait n'était pas capable de satisfaire à l'ardeur de son zèle et de remplir toute l'étendue de ses désirs, elle l'a porté plusieurs fois à s'offrir pour aller prêcher la foi jusques à la Chine et jusques au Tonquin; ce qu'il aurait exécuté, sans doute, s'il n'avait été retenu par l'autorité de ceux qui avaient charge de sa conduite. La France était trop petite pour cet homme apostolique; sa charité s'étendait jusqu'au bout du monde, et jusqu'aux dernières extrémités de l'univers, et renfermait dans son sein non seulement quelques villes et quelques provinces particulières, mais aussi tous les royaumes et toutes les nations de la terre. De sorte qu'on pouvait dire de cet admirable serviteur de Dieu, ce que saint

Chrysostome a dit du grand Apôtre, que son cœur était comme le cœur de tout le monde : *Si quis totius orbis cor dixerit, certe non erraverit* (1).

Comme la charité, qui est l'achèvement et le comble de la plus haute sainteté, ne va jamais seule, et qu'elle porte toujours avec elle les richesses et les trésors de Dieu, il n'y aura pas lieu de s'étonner si M. Olier ayant été si excellent en la pratique de cette vertu, a possédé ensuite toutes les autres en une manière très sublime, et s'il nous en a découvert les beautés dans tout le corps de cet ouvrage avec tant d'éclat et de lumière.

On y verra un homme qui fait ce qu'il dit ; qui enseigne la patience dans les adversités et dans les maladies, et qui n'a point d'autre joie sur la terre ni d'autres délices que d'y souffrir ; qui conseille à tous ceux qui s'adressent à lui la pratique de l'oraison, et qui en est si amoureux que d'y passer souvent les nuits entières, après avoir travaillé tout le jour pour le bien de son peuple ; qui ne parle que de détachement, que de séparation, que de mépris qu'on doit avoir pour le monde, et qui ne pouvait l'envisager qu'avec horreur, foulant aux pieds, avec une générosité non pareille, l'éclat et les richesses des dignités les plus recherchées qui lui ont été offertes plusieurs fois.

On admirera son zèle incomparable pour la sancti-

(1) Hom. 32, in cap. XVI Epist. ad Rom.

fication des chrétiens, pour la perfection des âmes religieuses, pour la réforme du clergé; et sa prudence extraordinaire pour discerner les voies de Notre-Seigneur sur les personnes dont il avait la direction, et pour régler sa conduite selon les différentes impressions de grâce, que le Saint-Esprit lui faisait remarquer en elles.

On s'étonnera de l'adresse merveilleuse qu'il avait à réunir les esprits les plus divisés, et de ce courage invincible qui le rendait ferme comme un rocher pour soutenir les persécutions qui lui étaient si souvent suscitées, pendant que sa douceur charmante lui faisait gagner les cœurs de tout le monde : *Percutientibus adamas efficitur; dissidentibus magnes* (1).

On trouvera enfin dans ce grand serviteur de Dieu l'image d'un homme achevé, qui, renfermant en soi la grâce de toutes les conditions, nous a fait voir en sa seule personne un chrétien consommé, un ecclésiastique parfait, un directeur fidèle, un saint pasteur ; en un mot, une vive représentation de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et une illustre copie de ses plus éclatantes vertus.

(1) Greg. Naz., orat. 21.

TABLE DES CHAPITRES

DE LA VIE DE M. OLIER.

PREMIÈRE PARTIE.

Pages.

CHAPITRE I. — Sa naissance et sa première éducation..... 1

CHAPITRE II. — Ses études..... 3

CHAPITRE III. — Ce qui lui arriva après ses études; son voyage de Rome; sa guérison corporelle à Notre-Dame de Lorette, et la délivrance de ses peines intérieures à Notre-Dame de Chartres..... 5

CHAPITRE IV. — Sa préparation aux saints ordres et aux missions..... 8

CHAPITRE V. — Étant fait prêtre il quitte Paris pour faire des missions en Auvergne..... 10

CHAPITRE VI. — Il revient à Paris; il mène une vie apostolique; il refuse un évêché..... 12

CHAPITRE VII. — Sa seconde mission en Auvergne où il souffre de grandes croix suivies de grandes bénédictions..... 12

CHAPITRE VIII. — Sa maladie et sa guérison..... 15

CHAPITRE IX. — Ses occupations à Paris; son voyage en Bretagne; le refus d'un autre évêché..... 16

CHAPITRE X. — Projet du séminaire..... 18

CHAPITRE XI. — Les peines intérieures de M. Olier; l'usage qu'il en fait et le profit qu'il en tire..... 20

CHAPITRE XII. — Commencement du séminaire de Vaugirard.... 23

Pages.

CHAPITRE XIII. — Établissement du séminaire de Paris..... 26

CHAPITRE XIV. — M. Olier est fait curé de Saint-Sulpice..... 27

CHAPITRE XV. — Il travaille à la réforme de sa paroisse par les controverses et les catéchismes; il empêche les duels; il ôte les abus des confréries; il détruit les mauvais lieux; il pourvoit aux nécessités des pauvres..... 29

CHAPITRE XVI. — Il travaille à l'établissement et au règlement du séminaire..... 33

CHAPITRE XVII. — M. Olier souffre avec beaucoup de courage et de douceur une grande persécution qui est suivie de grands fruits dans la paroisse..... 35

CHAPITRE XVIII. — Ce qu'il fit durant les guerres de Paris pour soulager les pauvres, pour retirer les filles du danger de se perdre, et pour le bien des religieuses de la campagne qui se réfugiaient à Paris..... 38

CHAPITRE XIX. — Il se démet de sa cure; il établit un séminaire au Puy; il procure une mission dans le Vivarais; il devient paralytique; il envoie des prêtres au séminaire de Clermont et en Canada..... 41

CHAPITRE XX. — Ses dispositions et ses applications dans son infirmité; il se prive de toute consolation; il prédit sa mort et s'y prépare très saintement..... 45

CHAPITRE XXI. — Sa mort..... 47

SECONDE PARTIE.

CHAPITRE I. — Sa foi..... 49

CHAPITRE II. — Sa confiance en Dieu..... 51

CHAPITRE III. — Sa charité pour Dieu..... 52

CHAPITRE IV. — Sa charité pour le prochain..... 53

CHAPITRE V. — Sa religion..... 56

CHAPITRE VI. — Sa dévotion à la sainte Vierge et aux saints.... 58

CHAPITRE VII. — Son oraison..... 61

Pages.

CHAPITRE VIII. — Son zèle pour le salut des âmes..... 62

CHAPITRE IX. — Son obéissance..... 63

CHAPITRE X. — Sa manière de conduire les âmes..... 64

CHAPITRE XI. — Son humilité..... 65

CHAPITRE XII. — Son esprit de pauvreté..... 66

CHAPITRE XIII. — Son parfait détachement de tout..... 67

CHAPITRE XIV. — De ses autres vertus..... 68

FIN DE LA TABLE.

LA VIE

DE

M. JEAN-JACQUES OLIER.

PREMIÈRE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

SA NAISSANCE ET SA PREMIÈRE ÉDUCATION.

M. Olier naquit à Paris le vingtième du mois de septembre, l'an 1608, et fut le second (1) de trois enfants mâles dont la divine bonté bénit le mariage de M. Olier, maître des requêtes, et de dame Marie Dolu, son épouse. S'il eut l'avantage de naître dans une maison illustre et alliée aux premières familles de la robe, il fut beaucoup plus redevable à la Providence de lui avoir donné des parents aussi considérables par leur vertu, que par le rang qu'ils tenaient dans le monde : car monsieur son père avait solidement la crainte de Dieu, et une singulière dévotion envers la très sainte Vierge.

(1) M. Olier eut au moins deux frères plus âgés que lui : François, qui laissa postérité, et René, qui mourut jeune. Tous les trois reçurent à Lyon la bénédiction de saint François de Sales. (*Vie de M. Olier*, t. I, l. I, n. 8.)

Madame sa mère prenait grand soin d'élever chrétiennement ses enfants, et désirait que Notre-Seigneur fût honoré et servi dans sa maison. Cet enfant de grâce fut baptisé à la paroisse de Saint-Paul, où il reçut deux noms, *Jean* et *Jacques* : il fut porté peu de temps après au faubourg Saint-Germain pour y être nourri ; Dieu voulant qu'il passât les premières années de sa vie où il la devait finir, et que la paroisse de Saint-Sulpice, au bien de laquelle il devait consacrer ses plus grands travaux, fût le lieu de sa première éducation, pour lequel on retient d'ordinaire une affection secrète et particulière.

On remarqua dans ses premières années que ses cris ne pouvaient être apaisés par les caresses et les petits amusements qui plaisent ordinairement aux autres enfants : le meilleur moyen pour arrêter ses larmes, et pour le mettre en repos, était de le porter à l'église de la paroisse : sitôt qu'il y entrait, on le voyait tranquille et parfaitement paisible. On a observé encore, comme un autre présage de ce qu'il devait être un jour, que les premiers rayons de la grâce lui donnèrent dès sa jeunesse une haute idée du sacerdoce, et de l'excellence du sacrifice de nos autels. Dès l'âge de sept ans il souffrait une peine extrême lorsqu'il voyait un prêtre qui, célébrant la sainte messe, se détournait tant soit peu de cette divine action, même pour des choses qui paraissaient d'ailleurs nécessaires. Il croyait que le prêtre, étant revêtu des habits sacerdotaux, devait être si appliqué à cet auguste mystère et tellement absorbé en Dieu, qu'il ne se ressentît en aucune manière des faiblesses humaines.

CHAPITRE II.

SES ÉTUDES.

Étant mis au collège, il fit de très grands progrès dans les études, selon le témoignage de tous ses maîtres. Il avait l'esprit vif et la mémoire heureuse, mais il ne s'appuyait pas tant ni sur l'un ni sur l'autre, qu'il n'eût recours à toute heure à la lumière du ciel : il la demandait par l'intercession de la mère de Dieu, qu'il invoquait dans tous ses besoins et avant toutes ses actions; récitant en son honneur la salutation angélique avec une ferveur extraordinaire et une parfaite confiance.

Il ne faisait que commencer ses études lorsqu'il fut destiné par ses parents à l'Église, et pourvu d'un bénéfice; mais dans la suite, son naturel actif et tout de feu fit douter s'il était propre à l'état ecclésiastique, dont toutes les fonctions demandent beaucoup de gravité et une grande modestie. Peut-être même qu'on lui eût fait changer de condition si saint François de Sales, qui se trouva à Lyon en l'année 1622, lorsque le père de M. Olier y était intendant de justice, n'eût été consulté par madame sa mère : mais ce grand prélat ayant imploré la lumière du Saint-Esprit par d'instantes prières, répondit à Mme Olier qu'elle changeât sa crainte en action de grâces, parce que Dieu avait choisi cet enfant pour sa gloire et pour le bien de son Église. Ce saint évêque le prit dès lors en affection, il le demanda à messieurs ses parents et il désira de l'avoir auprès de lui pour le former aux vertus ecclésiastiques : mais la mort de ce saint, qui arriva in-

continent après, empêcha l'exécution de ce dessein.

Dieu, ayant privé M. Olier d'un si grand avantage, y suppléa par le soin particulier qu'il prit de conserver son âme dans une très grande pureté : car outre les remords continuels dont il affligeait son âme, sitôt qu'il avait commis quelque faute, il permettait encore que son esprit fût rempli de ténèbres et d'obscurité, jusqu'à ce qu'il eût purifié son cœur par le sacrement de pénitence. Ainsi il était comme impossible à ce jeune homme de se familiariser avec le vice, et d'en contracter aucune habitude.

Mais si la justice de Dieu était exacte à punir ses fautes d'une manière si sensible, elle ne l'était pas moins à récompenser libéralement ses vertus. Il serait aisé d'en produire plusieurs exemples remarquables, mais il suffira dans cet abrégé d'en rapporter un seul : on y reconnaîtra d'une part la protection singulière que Dieu donnait à son serviteur, et de l'autre la rare modestie de ce jeune homme; et on aura sujet d'admirer que, nonobstant son naturel bouillant et son tempérament tout de feu, il ait eu tant de retenue et tant d'amour pour l'honnêteté, qu'il ait choisi d'exposer sa vie plutôt que de faire la moindre chose qui pût choquer cette vertu. Ayant un jour passé un bras de rivière à la nage, et apercevant quelques personnes sur le rivage, ce chaste enfant aima mieux retourner à l'autre bord sans prendre haleine, que de paraître devant le monde dans un état tant soit peu contraire à la pudeur. Mais lorsqu'il fut au milieu du trajet, les forces lui manquèrent; il commença d'enfoncer, et il se serait infailliblement perdu, si la bonté divine, qui voulut reconnaître sa pureté par un secours qui semble miraculeux, ne lui eût fait rencontrer un pieu

caché dans l'eau, sur lequel posant un pied il reprit ses forces, et se sauva de ce danger.

Ses humanités étant achevées, il étudia en philosophie, et soutint à la fin une thèse en latin et en grec. La connaissance qu'il eut de la langue grecque ne fut pas superficielle : il la posséda si bien, qu'elle lui servit depuis extrêmement pour l'étude de l'Écriture et des saints Pères, dans lesquels il puisa des lumières admirables sur les mystères de notre foi et sur la perfection du christianisme. De la philosophie il passa à la théologie ; et, après avoir pris les leçons des plus célèbres professeurs de Sorbonne pendant trois années, il fit son acte de tentative, avec tout le succès possible, et prit le degré de bachelier.

CHAPITRE III.

CE QUI LUI ARRIVA APRÈS SES ÉTUDES, SON VOYAGE DE ROME, SA GUÉRISON CORPORELLE A NOTRE-DAME DE LORETTE, ET LA DÉLIVRANCE DE SES PEINES INTÉRIEURES A NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Dans ce temps-là messieurs ses parents, qui voulaient le produire dans le monde, ne lui refusèrent rien de ce qui pouvait le mettre en état d'y paraître selon sa qualité. Notre jeune abbé commença alors de fréquenter les compagnies, d'aller à la cour et de s'engager dans les divertissements du siècle. Il était sur le point de se livrer entièrement au monde, d'abuser des talents et des grâces qu'il avait reçus de Dieu, de s'écarter de plus en plus des desseins qu'il avait sur lui ; mais la divine bonté le retira de ce danger, lui donnant la pensée

d'aller en Italie. M. Olier n'avait pas seulement en vue d'y satisfaire sa curiosité, comme ont la plupart des jeunes gens, mais il prétendait en s'éloignant de ses amis s'adonner plus librement à l'étude, et principalement à celle de la langue hébraïque. Ce projet ne lui réussit pas : car la Providence demandant encore de lui quelque chose de plus grand et le voulant dans une haute perfection, permit qu'il eût mal aux yeux pendant qu'il était à Rome, et qu'il se vît privé du plaisir de l'étude et en danger de perdre la vue. Dans cette appréhension il eut recours à sa singulière protectrice, et fit vœu d'aller de Rome à Notre-Dame de Lorette.

Il entreprit ce voyage pendant les plus grandes chaleurs de l'été, et il le fit à pied : la fatigue du chemin et les chaleurs de la saison lui donnèrent une fièvre violente dont il ressentit plusieurs accès, mais arrivant à Lorette il fut parfaitement guéri de cette fièvre, et le médecin lui trouva le pouls si tranquille, qu'il avait peine à croire qu'il eût fait ce voyage à pied. Il y fut aussi délivré pour toujours du mal qu'il avait aux yeux. Ce ne furent pas là les seules faveurs que Dieu lui fit en ce lieu ; son âme y reçut de si grandes lumières et de si fortes impressions de grâces, qu'il passa toute la nuit en prière et en larmes ; et il fut si puissamment attiré au service de Notre-Seigneur dans cette sainte chapelle, qu'il a toujours regardé ce moment comme celui de son entière conversion. Il partit quelque temps après de Lorette, et retourna à Rome à pied, s'occupant dans le chemin des miséricordes infinies de Dieu, et s'entretenant des grandeurs de son aimable bienfaitrice.

La mort de monsieur son père qui arriva peu de

temps après l'obligea de revenir à Paris : il n'y perdit rien de la ferveur qu'il avait conçue à Lorette : elle s'accrut même de telle sorte, que son confesseur lui permit de communier tous les jours. Cette permission lui donna sujet de redoubler ses soins et d'apporter de nouvelles préparations pour s'approcher dignement de cet auguste mystère. Chaque jour il se présentait au tribunal de la pénitence : il faisait de longues prières et de grandes aumônes : il ne couchait que sur une simple paillasse, et il cachait cette mortification si adroitement, qu'il n'y eut que son valet de chambre qui s'en aperçut à la fin : il ajoutait à cette pénitence plusieurs autres austérités. En un mot il ne connaissait rien qu'il crût devoir plaire à son Dieu qu'il n'embrassât avec toute l'ardeur de son cœur.

M. Olier s'avançait ainsi avec joie dans la pratique des vertus, lorsque Notre-Seigneur, qui avait choisi la croix pour le principal instrument de la sanctification de son serviteur, permit qu'il fût travaillé intérieurement de scrupules et de peines : ces inquiétudes étaient de telle nature, que l'industrie de son confesseur ne les pouvait dissiper, quelque soumission qu'il trouvât dans l'esprit de son pénitent; il fallait que celui-là même, qui était la cause de son mal, y apportât le remède. Il le fit aussi, lui donnant la pensée d'aller à Notre-Dame de Chartres : car il semble que toutes les grâces que Dieu lui voulait faire dussent passer par les mains de la très sainte Vierge. M. Olier fit donc ce voyage à pied et durant les rigueurs de l'hiver : mais avec une dévotion si ardente et tant de fruit pour son âme, qu'arrivant à cette église il fut entièrement affranchi des scrupules qui l'avaient tourmenté.

CHAPITRE IV.

SA PRÉPARATION AUX SAINTS ORDRES ET AUX MISSIONS.

Se trouvant en paix, il ne se servit de la liberté intérieure dont il commença de jouir alors, que pour s'avancer à plus grands pas dans la perfection, et pour s'unir plus étroitement à Dieu. Il alla dans ce dessein faire une retraite à Saint-Lazare chez messieurs de la Mission. Ce fut dans cette retraite qu'il se disposa à recevoir le sous-diaconat (1), et qu'ayant appris de ces saints missionnaires les devoirs d'un ecclésiastique, qui étaient pour lors peu connus, même à ceux qui faisaient profession de vertu, il forma tout son extérieur selon les saints canons, et selon la pratique des plus vertueux prêtres de ce temps-là. Il fut associé par M. Vincent, cet homme incomparable, à cette illustre compagnie d'ecclésiastiques qui s'assemblaient tous les mardis à Saint-Lazare, et il conçut dès lors un zèle si ardent pour l'instruction des pauvres et des gens de la campagne, qu'il douta s'il devait demeurer à Paris pour se mettre sur les bancs, ou bien s'il devait suivre les mouvements de son zèle qui le portait à travailler aux missions et à prêcher dans les villages. Il consulta là-dessus des gens habiles, lesquels ayant considéré les grands talents et les fréquents mouvements que Dieu lui donnait pour cet emploi, crurent qu'il devait obéir à la grâce, et lui conseillèrent de préférer le fruit que les peuples pouvaient retirer de ses instructions et des études qu'il avait déjà faites, à la réputation

(1) Il reçut le sous-diaconat le 12 mars 1633, et le diaconat le 26 du même mois.

qu'il pouvait acquérir en s'avançant dans ses degrés.

Cette résolution étant prise il l'exécuta avec tant d'ardeur, qu'avant qu'il eût atteint l'âge requis pour recevoir la prêtrise, il avait fait faire des missions à ses dépens, presque dans tous les lieux où il avait du bien ou d'Église ou de son patrimoine, et encore en plusieurs autres endroits aux environs de Paris. Il n'aidait pas seulement de son bien les ouvriers de la mission, mais il travaillait sous leur conduite, et il faisait assidûment des catéchismes et des prédications avec un zèle qui surpassait ses forces. Il n'en demeurait pas là; car jamais il ne rencontrait un pauvre qu'il ne l'instruisît, et cette pratique ne lui fut pas à cœur seulement dans les premières années de ses ferveurs, mais il l'a toujours continuée depuis, jusqu'à ce qu'il fût paralytique, et alors il priait quelqu'un de sa compagnie de faire cette charité pour lui. Il se détournait même de son chemin pour catéchiser les laboureurs, quoique cette pratique le retardât beaucoup dans ses voyages, et lui fît souffrir des incommodités considérables. Il s'arrêtait encore dans les rues de Paris pour instruire les pauvres qui avaient alors la liberté de mendier : il les menait chez lui, leur faisait l'aumône, leur baisait les pieds et les disposait à faire des confessions générales : jamais il ne put être rebuté par l'indisposition de plusieurs d'entre eux : jamais il ne céda aux railleries et aux injures des gens du monde. Son zèle ne put pas même être ralenti par les reproches de ses parents, qui, tout vertueux qu'ils étaient, ne pouvaient néanmoins goûter une conduite si humiliante et si éloignée de l'usage et des maximes du monde.

CHAPITRE V.

ÉTANT FAIT PRÊTRE, IL QUITTE PARIS POUR FAIRE DES MISSIONS EN AUVERGNE.

La soif qu'il avait du salut des âmes, quelque grande qu'elle fût alors, prit de nouveaux accroissements sitôt qu'il fut élevé au sacerdoce, son directeur l'ayant déterminé à recevoir l'ordre de prêtrise, nonobstant les raisons que son humilité lui fournissait pour s'y opposer.

Il célébra sa première messe le jour de Saint-Jean-Baptiste en l'année 1633 (1), avec une dévotion qui répondait à la sainteté de la vie qu'il avait menée jusqu'alors.

Incontinent après il songea à quitter Paris, pour aller secourir les âmes les plus abandonnées. Il attira à son dessein plusieurs ecclésiastiques de naissance et les engagea d'aller avec lui en Auvergne, où était située son abbaye de Pébrac, pour faire des missions dans les montagnes de cette province. Il se prépara à ce voyage par une retraite qu'il fit encore à Saint-Lazare au mois de mars de l'année 1634, dans laquelle Dieu lui fit connaître d'une manière fort extraordinaire qu'il y avait longtemps qu'une sainte âme priait et pleurait pour lui. Ce témoignage si particulier de la bonté divine fut un nouvel aiguillon pour son zèle. Il quitta tout pour faire connaître un maître si aimable. Il partit incontinent de Paris avec sa compagnie, en laquelle était un des ecclésiastiques de M. Vincent, et

(1) Il avait été ordonné prêtre le 21 mai précédent.

sa charité le pressa si fort qu'il ne voulut pas même s'arrêter encore trois jours dans cette ville pour assister au mariage de mademoiselle sa sœur (1).

Il est difficile d'exprimer quels furent les travaux de ce saint prêtre dans cette mission, et la charité qu'il y exerça : il prêchait tous les jours; il passait le reste du temps au confessionnal, il assemblait les pauvres, leur donnait à manger, les servait tête nue et se nourrissait de leurs restes.

Après le repas il allait dans les maisons pour faire répéter à ces bonnes gens ce qu'ils avaient appris à l'église, ou pour instruire les malades et gagner par l'excès de sa douceur et de son humilité ceux qui méprisaient la mission, et se rendaient rebelles à la voix de Dieu.

Il passait souvent une partie de la nuit en prière, et il affligeait si rudement sa chair par de sanglantes disciplines, qu'on eut sujet de craindre que la gangrène ne se mît dans les plaies que lui avaient faites ces instruments de pénitence.

Ce fut dans cette mission qu'il connut la mère Agnès de Jésus, religieuse de l'ordre de Saint-Dominique au monastère de Langeac, dont la vie a été aussi remarquable en vertus qu'en prodiges et en grâces extraordinaires. C'était cette sainte religieuse qui priait et qui pleurait pour lui depuis trois ans, et dont les prières et les communications furent si utiles à notre missionnaire, qu'à la fin de cette mission il avait fait de tels progrès dans toutes sortes de vertus, qu'il n'était plus reconnaissable.

(1) C'est pour le mariage de son frère aîné que M. Olier refusa de retarder son départ. Il le dit expressément dans ses Mémoires.

CHAPITRE VI.

IL REVIENT A PARIS, IL MÈNE UNE VIE APOSTOLIQUE IL REFUSE UN ÉVÊCHÉ.

Après six mois de travail dans cette province, il fut obligé, par les poursuites de ceux qui s'opposaient à la réforme de son abbaye de Pébrac, de revenir à Paris. Y étant arrivé il se défit de son carrosse et de son train qu'on lui avait conseillé de garder : il ne se fût pas même réservé un valet sans l'ordre exprès de son directeur.

Pendant son séjour en cette ville il fut extrêmement pressé par un évêque d'insigne piété et qui était homme de grande oraison de vouloir prendre sa place, et se charger de sa mitre : ce bon prélat y employa même les sollicitations de M. Vincent qui avait beaucoup d'autorité sur l'esprit de M. Olier; mais ce fut sans succès : car notre serviteur de Dieu, qui avait un grand éloignement des dignités et qui ne désirait en ce temps-là même que d'aller en Canada pour y prêcher la foi, fit tant de prières à la très sainte Vierge, qu'enfin l'affaire fut rompue, et ces messieurs, pour lesquels il avait toute la déférence possible, cessèrent leurs poursuites.

CHAPITRE VII.

SA SECONDE MISSION EN AUVERGNE, OÙ IL SOUFFRE DE GRANDES CROIX, SUIVIES DE GRANDES BÉNÉDICTIONS.

Sitôt qu'il eut la liberté du retourner en Auvergne, il se prépara pour une seconde mission qu'il voulait

faire en ce pays-là; n'ayant point trouvé d'ouverture pour aller prêcher l'Évangile en la nouvelle France. Il fit pour cela l'exercice des dix jours dans une maison de campagne, vers le mois d'avril de l'année 1636. Pendant sa retraite, il reçut des grâces considérables. Notre-Seigneur lui fit connaître qu'il se voulait servir de lui dans la prédication, il le délivra pour cet effet d'une faiblesse de poitrine qui, selon l'avis des médecins, ne lui permettait tout au plus, que de faire quelque petites exhortations familières : et il fut si parfaitement guéri de cette infirmité, que depuis il prêchait deux fois le jour pendant des mois entiers dans les plus grands auditoires.

Cette faveur fut accompagnée d'un autre don : car l'esprit de Dieu se communiquait à lui avec une telle plénitude, que depuis ce temps-là il n'eut presque besoin d'aucune autre préparation pour ses prédications, que de la prière. Il faisait pendant quelque temps oraison devant le très saint Sacrement, et ensuite il disait des choses si touchantes, que les auditeurs fondaient en larmes, qui étaient suivies des fruits d'une véritable pénitence.

Après cette retraite il partit de Paris avec une troupe d'ecclésiastiques de qualité et de grande vertu, qui pendant dix-huit mois firent des missions dans tous les quartiers de l'Auvergne et du Vélay. M. Olier n'y contribua pas moins de sa personne et de ses biens que la première fois, mais avec cette différence qu'il eut pendant tout ce temps-là des croix très pesantes à porter.

Premièrement il fut traversé dans tous ses desseins par quelques usurpateurs du bien de son abbaye, qui, ne pouvant souffrir qu'il leur résistât, soulevaient une infinité de personnes contre lui. D'ailleurs personne

n'osait prendre son parti ni lui donner conseil, voyant qu'il avait à faire à des gens dont le pouvoir était redoutable.

En second lieu il fut travaillé de peines intérieures qui étaient si grandes, que toutes les persécutions du dehors étaient peu de chose en comparaison des angoisses de son âme. Ces peines avaient déjà commencé au sujet d'une infidélité qu'il croyait avoir commise, laissant échapper l'occasion d'aller faire une mission dans les Cévennes. Cette infidélité lui parut si considérable, qu'il ne cessa point pendant l'espace de trois ans de gémir devant Dieu, et de lui demander avec larmes qu'il voulût réparer par sa puissance infinie le tort que ces pauvres âmes souffraient par ses infidélités. Mais Dieu, pour le purifier davantage, ne faisait point paraître qu'il exauçât une prière si assidue et si fervente; il traitait au contraire cette âme affligée avec une extrême rigueur. Il laissait son pauvre serviteur dans des obscurités et des aridités si grandes qu'il semblait que tout fût perdu pour lui. Ainsi pendant tout le temps de cette mission, M. Olier n'avait des consolations et des grâces sensibles que très rarement : il ne servait son Dieu qu'en crainte et sécheresse, et il ne se soutenait que par la pureté de la foi.

Ces croix portées avec une parfaite résignation attirèrent tant de bénédictions sur les travaux de notre missionnaire, qu'il avouait depuis, qu'il n'en avait jamais vu de telles dans toutes les autres missions où il s'est employé : et néanmoins elles étaient toutes communément suivies de tant de fruit, que M. Vincent lui dit un jour : *Je ne sais, Monsieur, comment vous faites, mais la bénédiction vous suit partout où vous allez.*

Il passa dix-huit mois dans ces provinces, pendant lesquels il courut tous les cantons des diocèses de Clermont, de Saint-Flour et du Puy. Le clergé et les peuples prirent une tout autre face, et l'on voyait les chanoines, les prieurs et les curés travailler avec une sainte émulation à instruire les peuples, à entendre les confessions générales des paysans, à donner les exercices spirituels aux prêtres, et à visiter les hôpitaux. Tous faisaient gloire de servir Dieu dans les peuples : il n'y avait personne qui ne fût ravi de voir la modestie et la piété avec laquelle l'office divin était célébré dans les églises depuis le temps de la mission, et l'on conçut dans ces pays tant de vénération pour M. Olier, qu'un chapitre députa en cour pour demander au roi qu'il plût à Sa Majesté de le nommer pour leur évêque (1). Ceux mêmes qui l'avaient persécuté reconnurent leurs fautes et le vinrent saluer lui amenant leurs familles pour recevoir sa bénédiction.

CHAPITRE VIII.

SA MALADIE ET SA GUÉRISON.

Cette mission finie, il fut délivré de toutes ses peines, mais parce que la croix devait être sa force et son appui, Dieu lui envoya aussitôt une violente maladie, que notre saint prêtre regarda comme une précieuse récompense et comme un témoignage assuré que Notre-Seigneur avait agréé ses travaux : il en fut réduit à l'extrémité et en tel état, qu'il ne sentait point

(1) Le chapitre du Puy en Velay, à la mort de Juste de Serres, évêque de cette ville.

les coups de lancettes qu'on enfonçait dans ses épaules. Les assistants remarquèrent alors que, ne donnant d'ailleurs aucunes marques de sentiment ni de connaissance, il répondait pourtant aux saints noms de Jésus et de Marie : ce qui faisait bien voir que ces divines paroles étaient plus pénétrantes que le fer, et et que son âme était plus sensible aux flèches de l'amour sacré, qu'aux douleurs les plus aiguës que les instruments de chirurgie pouvaient causer.

Sa guérison était désespérée quelque soin que prissent deux habiles médecins qui étaient arrivés la veille de sa maladie au lieu où il était. Leurs remèdes n'eurent pas le succès qu'on en pouvait espérer, ils ne firent qu'irriter le mal et faire tomber le malade en apoplexie. Ainsi il ne fut redevable de la santé quelques jours après, qu'au secours d'en haut et au vœu qu'il avait fait dans les premiers jours de son mal, de visiter le tombeau de saint François de Sales.

CHAPITRE IX.

SES OCCUPATIONS A PARIS, SON VOYAGE EN BRETAGNE, LE REFUS D'UN AUTRE ÉVÊCHÉ.

Étant parfaitement guéri il revint à Paris et s'employa comme auparavant à faire des missions à la campagne. Il donnait le temps qu'il passait dans la ville, à l'étude, au secours des pauvres et à l'instruction de plusieurs jeunes écoliers, ayant toujours des jeunes gens auprès de lui pour les former de bonne heure au service de Dieu.

Il se sentit en ce temps-là fort pressé de faire un

voyage en Bretagne, et il s'y détermina en l'absence de son directeur, craignant de manquer aux ordres de son souverain maître. L'événement fit voir que l'esprit de Dieu l'y conduisait pour la réforme d'un monastère de religieuses, où l'esprit du monde s'était tellement établi, qu'il en avait banni toute la régularité et y avait introduit des divisions étranges (1).

Une entreprise si difficile ne pouvait réussir que par un secours extraordinaire du ciel; il fallut que M. Olier travaillât à son ordinaire à l'obtenir par son humilité et par ses souffrances; n'ayant trouvé que des rebuts, et s'étant vu contraint de se mettre à couvert pendant la nuit dans une étable très incommode et pleine d'infection, le lendemain il prêcha avec tant de force et d'onction, qu'il ramena à leur devoir plusieurs de ces pauvres filles, et fit en sorte que quatorze religieuses, de quarante qu'elles étaient, commencèrent à pratiquer l'oraison et à vivre en communauté. Leur exemple ayant ensuite gagné les autres, le bon ordre fut entièrement rétabli dans cette maison; et ces filles vécurent depuis dans une parfaite union, donnant beaucoup d'édification à tous les peuples de ces quartiers.

Son travail fut récompensé d'une autre maladie qui l'arrêta en Bretagne jusqu'au commencement de l'année 1639 et lui donna le loisir d'affermir cette réforme : il retourna ensuite à ses exercices ordinaires et aux missions, pendant une desquelles M. le cardinal de Richelieu lui écrivit que le roi l'avait nommé à la coadjutorerie de l'évêché de Châlons-sur-Marne, et lui en envoya en même temps le brevet. M. Olier reçut cet

(1) Il s'agit du prieuré de la Régrippière, de l'ordre de Fontevrault, à deux lieues de Clisson en Bretagne.

honneur avec beaucoup de reconnaissance, mais il ne put se persuader que Dieu le voulût dans cette haute dignité. Ceux dont il prit conseil, voyant sa grande opposition, ne crurent pas le devoir obliger à agir contre son attrait : ainsi il écrivit à M. le cardinal pour le remercier très humblement de l'honneur qu'il lui avait fait, et pour le prier de faire en sorte que le roi nommât une autre personne pour remplir cette place.

Ce refus étonna tout le monde et donna une extrême peine à ses parents, qui ne pouvaient goûter une conduite si extraordinaire et si opposée aux inclinations de la nature, mais l'Esprit-Saint, qui voulait que, sans se fixer au service d'un diocèse, il fût utile à plusieurs provinces, le fortifia contre les discours du monde et contre les reproches de sa parenté : et pour récompenser l'humble refus qu'il avait fait de la dignité épiscopale, la Providence lui donna moyen de laisser plusieurs successeurs de son sacerdoce. Voici comme la chose s'accomplit.

CHAPITRE X.

PROJET DU SÉMINAIRE.

Le R. P. de Condren, qui était pour lors général de la congrégation de l'Oratoire, et qui n'était pas moins zélé pour le bien universel de l'Église, que pour l'accroissement de la perfection de sa compagnie, désirait depuis longtemps une communauté qui eût pour but principal de former les ecclésiastiques, et de les aider à se disposer aux saints ordres et aux fonctions sacerdotales. Cet homme éclairé voyait qu'à la vérité les

missions étaient un moyen admirable pour retirer les peuples de l'ignorance et du vice; mais il comprenait aussi qu'il était absolument nécessaire que le bien commencé dans les missions fût ensuite soutenu par de saints pasteurs et par de bons prêtres, afin qu'il ne se dissipât point, mais qu'il fût stable et permanent, suivant les paroles de Notre-Seigneur à ses disciples : *Posui vos ut eatis, et fructum afferatis, et fructus vester maneat. Je vous ai établis afin que vous alliez et que vous rapportiez du fruit et que votre fruit demeure.*

Il communiqua un jour son désir et ses vues à plusieurs ecclésiastiques de grand mérite qu'il avait sous sa direction, du nombre desquels était M. Olier, et les exhorta à s'unir ensemble pour former un séminaire, selon les ouvertures que la Providence leur en présenterait : car Dieu n'avait point manifesté au P. de Condren le temps auquel cette œuvre devait être commencée ni de quelle manière elle devait être accomplie.

Cette proposition fut goûtée de tous ces bons prêtres : ils s'unirent ensemble pour ce dessein, et un d'entre eux qui était fort capable et fort pieux fut choisi pour être le supérieur; mais la Providence divine, dont les voies sont infiniment élevées au-dessus de celles des hommes, en avait choisi un autre : elle voulait mettre pour la pierre fondamentale de cet édifice une personne qui, outre la sagesse humaine, la science acquise et les talents de la nature, eût une lumière de grâce, une science céleste et des dons extraordinaires : c'était M. Olier que Dieu destinait à cette grande entreprise. Mais afin que l'homme y eût moins de part, et que l'ouvrage fût attribué à la grâce toute seule, il le tint pendant les deux années qui précédèrent immédiatement l'établissement du séminaire dans un état de

souffrance et d'abjection si grande, que celui qui devait être, incontinent après, le chef des autres, semblait être pendant ce temps-là le rebut et la balayure du monde.

CHAPITRE XI.

LES PEINES INTÉRIEURES DE M. OLIER, L'USAGE QU'IL EN FAIT ET LE PROFIT QU'IL EN TIRE.

Pour rendre même cet état d'humiliation plus saint et plus méritoire, il voulut qu'il le désirât comme une grâce, et lui inspira de faire deux demandes qui ne pouvaient être que l'effet d'une vertu héroïque et d'un amour très pur. La première, qu'il plût à sa divine Majesté changer en peines intérieures les traverses qu'il souffrait de la part de ceux qui lui suscitaient des procès. Et la seconde, qu'il voulût lui ôter la réputation qu'il avait, et éloigner de lui les applaudissements qui l'accompagnaient dans tous les emplois.

Cette prière si chrétienne fut exaucée aussitôt, par celui qui en était l'auteur, et qui l'avait formée dans le cœur de M. Olier : car très peu de temps après Notre-Seigneur sembla lui retirer sa lumière et le dépouiller de ses dons : il lui ôta toutes ses vues de la beauté et de la bonté de Dieu qui avaient auparavant donné de si violents assauts à son cœur, qu'il était obligé de se soulager en criant : *O amour! ô amour!* tout cela, dis-je, s'éclipsa et ce saint prêtre n'eut à la place de ses grâces et de ses lumières que des ténèbres épaisses et des vues terribles de la justice d'un Dieu irrité.

Dans tout ce temps il ne recevait de la part de son souverain maître que des mépris et des rebuts : il ne pouvait se considérer lui-même, que comme un réprouvé, et comme le Judas de la compagnie avec laquelle il travaillait. Il ne trouvait aucune consolation parmi les hommes : et quand son directeur l'assurait que ses craintes et ses angoisses étaient des épreuves de Dieu, et des peines qui passeraient, il ne pouvait se le persuader; mais il répondait en versant des torrents de larmes : *Et plût à Dieu que ce ne fussent que des peines, et qu'elles pussent durer toute une éternité! je ne m'en soucierais nullement, pourvu que je ne fusse pas haï de Dieu.*

Tous ses travaux pour le prochain lui paraissaient stériles et dignes de malédiction : l'usage même des talents naturels lui fut souvent ôté pendant ces deux années : et il est arrivé plusieurs fois, qu'au lieu de parler avec la facilité et l'éloquence qui lui étaient ordinaires il se trouvait comme interdit dans la chaire et dans la conversation, tout lui étant ôté de l'esprit et de la mémoire.

A ces souffrances, les hommes ajoutaient leurs persécutions et leurs mépris. On fit mille railleries de lui à la cour sur le refus de la coadjutorerie de Châlons; des personnes éminentes condamnèrent sa conduite, ses amis l'abandonnèrent, et les ecclésiastiques avec qui il travaillait s'imaginèrent qu'il se repentait de son refus, et que l'abattement de son visage venait du regret qu'il avait de se voir éloigné des dignités et des plaisirs d'une vie commode. Comme ils remarquèrent qu'il n'avait pas toujours la même liberté dans ses fonctions, ils l'observaient avec quelque sorte de défiance, et faisaient difficulté de l'employer. Leur peine

contre lui alla même si avant qu'un des plus considérables lui dit plus d'une fois, qu'on n'avait que faire de lui, et qu'il ne devait songer qu'à se cacher dans un trou. Enfin le démon se mettant de la partie, les tentations d'orgueil et de l'amour de soi-même l'affligèrent de telle sorte, qu'il croyait que ses malheureux vices, pour lesquels il avait auparavant une aversion extrême, fussent le principe et comme l'âme de toutes ses actions : ce qui lui causait une étrange affliction.

Voilà l'état où Notre-Seigneur réduisit son serviteur pendant ces deux années. Voici les dispositions avec lesquelles il supporta un si rude martyre.

Durant tout ce temps ce serviteur fidèle ne quitta point l'oraison ni les exercices de piété, ni les travaux de la mission. Il fut toujours parfaitement exact aux plus petites choses : il ne s'offensa jamais des mauvais traitements qu'il recevait du prochain : jamais il ne se lassa des souffrances, jamais il ne se plaignit de la conduite que Dieu gardait sur lui. Il demeura dans une soumission parfaite et il s'abandonna entièrement à ses volontés. Au plus fort de ses souffrances son cœur ne perdit point la paix, et dans le temps de ses plus grandes peines il ne donna point d'autres marques de sa douleur que ces mots qu'il disait quelquefois en soupirant : *Mon Dieu, vous êtes bien changé!*

Tant de fidélité, tant de courage et tant d'amour pendant une si rude épreuve ne pouvaient être que des sources de grâces extraordinaires. Aussi quoiqu'avant ces deux années la vertu de M. Olier eût paru consommée, il faut néanmoins avouer qu'elle devint incomparablement plus pure et plus sublime qu'elle n'avait jamais été. Ce fut alors que Dieu l'ayant élevé à un degré éminent de grâce et de sainteté, la

Providence donna commencement à l'œuvre qu'elle lui voulait confier. La chose se passa de la sorte.

CHAPITRE XII.

COMMENCEMENT DU SÉMINAIRE A VAUGIRARD.

Cette compagnie d'ecclésiastiques avec lesquels le R. P. de Condren avait uni M. Olier pour le dessein que nous avons dit, après avoir continué les missions pendant quelque temps, s'arrêta à Chartres. Ils essayèrent d'y établir un séminaire; mais y ayant demeuré huit mois sans que personne se joignît à eux, ni que l'entreprise eût aucun succès, ils crurent que l'heure de cet établissement n'était pas encore venue, et que Dieu réservait cette œuvre à un autre temps; ainsi ils jugèrent qu'ils devaient recommencer les missions.

Mais dans ce temps-là même qu'ils se disposaient à reprendre leurs premiers emplois, et que plusieurs d'entre eux étaient écartés en différentes provinces pour diverses affaires, la Providence ordonna qu'un de ces bons ecclésiastiques (1) vînt à Paris et que, dans un entretien qu'il eut avec une personne de piété (2), il lui fît le récit du dessein qu'ils avaient eu, et de ce qu'ils avaient inutilement commencé à Chartres.

Cette personne goûtant fort cette œuvre, fut fort affligée de ce qu'elle n'avait pas réussi : et représentant à ce bon prêtre qu'il ne fallait pas abandonner une entreprise qui pouvait être si utile à la gloire de

(1) M. Charles Picoté, du diocèse d'Orléans.

(2) Mme de Villeneuve, fondatrice de l'institut des *Filles de la Croix.*

Dieu et au bien de l'Église, elle ajouta que venant demeurer à Vaugirard proche de Paris, ils pourraient assister aux offices de cette paroisse, et s'occuper dans la maison à instruire les ecclésiastiques qui s'adresseraient à eux. Elle s'offrit même de fournir pendant quelque temps ce qui serait nécessaire pour l'entretien des ecclésiastiques, et enfin elle fit de si grandes instances pour cela, qu'elle obligea ce bon prêtre d'en écrire à ceux de sa compagnie.

Plusieurs d'entre eux ne voulurent point écouter cette proposition. M. Olier s'y opposa lui-même assez longtemps, et on ne put gagner sur lui autre chose, sinon qu'il recommanderait cette affaire à Notre-Seigneur.

Il se retira au commencement du mois de décembre de l'année 1641, à une maison de campagne proche de Paris pour y faire les exercices spirituels et demander la lumière du ciel sur la proposition qu'on lui faisait. Ses prières furent efficaces, car il se trouva sur la fin de sa retraite si encouragé à travailler à cette œuvre, et tellement assuré de la protection et du secours de Dieu qu'il anima plusieurs de ces bons ecclésiastiques à entreprendre l'établissement d'un séminaire. Il fit dans ce même mois une seconde retraite, où Dieu le confirma encore dans ce dessein et le remplit de l'esprit qu'il devait inspirer à la communauté qu'il allait former; et comme il priait pour tous ceux qui avaient commencé le séminaire à Chartres, Notre-Seigneur lui fit connaître qu'il y en avait parmi eux qui n'étaient pas appelés à cet emploi, et dont la Providence voulait se servir ailleurs.

Ceux donc qui n'étaient pas appelés à cette œuvre s'étant retirés d'eux-mêmes, et M. Olier ayant été assuré

par des personnes très éclairées et par de grands serviteurs de Dieu, que c'était sa volonté qu'il établît un séminaire, il vint à Vaugirard et y loua une maison au commencement de l'année 1642.

Dieu donna aussitôt une telle bénédiction à cette entreprise, que, quoique notre saint prêtre fût logé avec les ecclésiastiques qui l'avaient suivi, dans une des plus pauvres maisons de ce village, quoiqu'ils habitassent un logis si petit qu'il fallut pratiquer des chambres dans un vieux colombier, quoiqu'ils manquassent de plusieurs commodités, étant réduits à vivre de ce qu'une personne de piété leur donnait par aumône, tous leurs revenus ayant été consumés aux frais des missions et du séminaire de Chartres, néanmoins dès les premiers mois plusieurs personnes considérables par leur naissance et par leur piété vinrent se ranger auprès d'eux pour se former aux vertus et aux fonctions ecclésiastiques.

Ils étaient tous sous la conduite de M. Olier dont ils écoutaient les instructions avec une docilité non pareille; car alors ses premières lumières lui furent rendues, et Dieu lui en communiqua de plus pures, de plus étendues et de plus efficaces qu'il n'avait fait auparavant. Ils recevaient avec une sainte avidité la nourriture céleste qu'il donnait à leurs âmes, et ils ne laissaient perdre aucune des paroles de vie qui sortaient de sa bouche.

Mais ceux qui avaient été en sa compagnie les deux années précédentes ne pouvaient l'entendre qu'avec admiration. Ils avaient été témoins de l'état où il avait été réduit, lorsque les paroles lui étaient ôtées dans le temps qu'il voulait exhorter les peuples, ou converser avec le prochain, et alors ils l'entendaient

parler de Dieu avec tant de force, expliquer les mystères d'une manière si sublime, et résoudre avec tant de clarté les difficultés qu'on lui proposait, qu'ils étaient dans un étonnement continuel d'un changement si extraordinaire. Ils étaient obligés d'avouer que Dieu parlait par son serviteur, et que celui qui lui avait fermé la bouche, la lui ouvrait pour publier les merveilles de sa loi.

CHAPITRE XIII.

ÉTABLISSEMENT DU SÉMINAIRE A PARIS.

Ils n'avaient pas demeuré quatre mois à Vaugirard, que la divine Providence les en tira pour les établir à Paris : et pour faire paraître que c'était sa sagesse infinie qui faisait cet établissement, il choisit un moyen qui n'était jamais venu en l'esprit à M. Olier, et qui lui donna ouverture pour faire des biens dont jusqu'alors il n'avait aucune pensée.

M. Julien de Fiesque, alors curé de Saint-Sulpice de Paris, étant affligé des désordres de sa paroisse et ennuyé de l'opposition qu'il trouvait dans plusieurs des prêtres qui y étaient habitués, et qui résistaient à tous ses desseins, conçut la pensée de quitter sa cure.

Comme il avait entendu parler du mérite de M. Olier et de la vertu de ses ecclésiastiques, il jeta la vue sur eux pour l'exécution de son dessein : il prit l'occasion d'une procession qui se faisait de Saint-Sulpice à Vaugirard, pour demander à quelqu'un du séminaire, s'il n'y avait personne dans leur compagnie qui voulût se charger de sa cure, et permuter quelque bénéfice

avec le sien. Cette proposition, quoiqu'elle parût avantageuse pour le dessein de M. Olier, ne fut point écoutée d'abord; notre serviteur de Dieu s'éloignant des entreprises qui avaient de l'éclat, et chacun des ecclésiastiques redoutant un si pesant fardeau.

Cependant monsieur le curé de Saint-Sulpice persiste dans sa pensée, il fait de continuelles instances, il emploie des personnes de piété, qui représentent à M. Olier, qu'il ne doit pas négliger une occasion qui lui donne entrée dans une moisson si abondante, enfin il n'omet rien de ce qu'il croit l'y pouvoir engager.

M. Olier étant ainsi sollicité se crut obligé de recommander cette affaire à Notre-Seigneur pour apprendre quelle était sa volonté.

Après beaucoup de prières faites sur ce sujet il se sentit fortifié de la grâce : et considérant combien il y avait à travailler dans cette vaste paroisse pour la gloire de Dieu, il se résolut d'entendre les propositions de M. de Fiesque et d'accepter sa cure.

CHAPITRE XIV.

M. OLIER EST FAIT CURÉ DE SAINT-SULPICE.

Sa résolution fut combattue par messieurs ses parents, qui ne pouvaient souffrir, qu'ayant refusé des évêchés il se chargeât d'une cure. Plusieurs de ses amis craignant pour sa santé l'en voulurent détourner, lui disant qu'il n'avait pas assez de secours pour desservir une si grande paroisse. Mais ni les uns, ni les autres ne le purent empêcher d'exécuter ce qu'il croyait être la volonté de Dieu. Le zèle qu'il avait

pour la gloire de son maître, et la parfaite confiance qu'il avait en son secours le firent passer par-dessus toutes les considérations humaines, il prit en personne possession de la cure de Saint-Sulpice au mois d'août de l'année 1642, et il commença à défricher cette terre, dont la plus grande partie ne portait que des ronces et des épines.

Le faubourg Saint-Germain était alors la sentine non seulement de tout Paris, mais presque de toute la France; il servait de retraite aux libertins, aux athées et à tous ceux qui vivaient dans l'impureté et dans le désordre. La dépravation y était si horrible, selon le témoignage d'une personne qui vit encore, qu'à une des portes de Saint-Sulpice on vendait impunément des caractères et d'autres inventions superstitieuses et diaboliques.

M. Olier ayant à remédier à tant de désordres, se proposa premièrement de ramener ses paroissiens à leur devoir plutôt par ses exemples que par des invectives et des poursuites violentes. Il se résolut pour cela de mener la vie la plus sainte qui lui serait possible, et il en fit un vœu exprès dans l'église de Notre-Dame de Paris; promettant à Dieu de faire le reste de ses jours ce qu'il croirait être le plus parfait.

En second lieu il demanda à Notre-Seigneur des ouvriers capables de l'aider dans sa moisson : Dieu lui en ayant envoyé bon nombre, il les logea avec quelques-uns des prêtres qu'il avait amenés du séminaire de Vaugirard; et désirant d'être parfaitement uni à ses chers associés, il vécut avec eux en communauté. Il se faisait le plus petit d'entre eux, et ne se distinguait de ses inférieurs que par la grandeur de son zèle et par sa profonde humilité. Il n'omettait rien

de tout ce qui pouvait servir à les établir solidement dans la pratique des vertus apostoliques. Entre autres dispositions il désira en eux un très grand désintéressement, il voulut qu'ils n'exigeassent rien pour l'administration du saint viatique, et qu'ils refusassent absolument tout ce qu'on leur présenterait pour le sacrement de pénitence.

Il porta même le détachement jusqu'à ce point qu'il voulut que toutes les rétributions que ses prêtres recevraient des peuples pour les autres services qu'ils leur rendraient fussent mises en commun, et que chaque particulier se contentât, selon le désir de l'Apôtre, d'avoir sa nourriture et de quoi se vêtir, ce qui s'est toujours observé depuis ce temps. Et ainsi par un secours singulier de la Providence il forma une communauté qui, sans être fondée, s'est soutenue depuis quarante ans, et qui depuis son établissement n'a jamais manqué de sujets et de prêtres pour servir cette grande paroisse, quoiqu'ils n'y soient attirés par aucun intérêt, ni retenus par aucun engagement.

CHAPITRE XV.

IL TRAVAILLE A LA RÉFORME DE SA PAROISSE PAR LES CONTROVERSES ET CATÉCHISMES. IL EMPÊCHE LES DUELS, IL ÔTE LES ABUS DES CONFRÉRIES, IL DÉTRUIT LES MAUVAIS LIEUX, IL POURVOIT AUX NÉCESSITÉS DES PAUVRES.

Cette communauté ayant été remplie en très peu de temps de plusieurs dignes ouvriers, il travailla à la réforme de sa paroisse. Il est impossible de rapporter

dans cet abrégé tout ce que fit ce saint pasteur, et tout ce qu'il endura pour ce sujet : nous en marquerons seulement ici la moindre partie. Il travailla d'abord à la conversion des hérétiques, qui étaient en très grand nombre; faisant faire des controverses publiques, conversant en particulier avec ces pauvres égarés, empêchant les assemblées de ceux qui n'étaient pas tolérés dans l'état, accueillant ceux qui reconnaissaient leurs erreurs, et fournissant à tous leurs besoins avec une charité qui ne se lassait jamais : ce qui était bien plus difficile alors qu'au temps où nous sommes, dans lequel les libéralités de notre grand roi donnent de si puissants secours à tous ceux qui reviennent à l'Église.

Il entreprit en même temps l'instruction des catholiques, à la plupart desquels il fallait annoncer l'Évangile quasi tout de nouveau. Il établit plusieurs catéchismes dans son église paroissiale : et la multitude des personnes de tout âge qui venaient recevoir le pain de la parole de Dieu que les ecclésiastiques leur rompaient, remplissant la salle du banquet, ce bon père de famille envoyait ses ministres dans les places et dans les rues une clochette à la main, pour assembler, dans les différents quartiers du faubourg, les enfants des fidèles, et les instruire de tout ce qui pouvait contribuer à leur sanctification.

Ces instructions se faisaient tous les dimanches et fêtes de l'année, et elles étaient multipliées jusqu'à trois ou quatre fois par semaine, lorsqu'il fallait préparer les peuples à la confirmation, à la confession et à la communion.

Il employa bien d'autres moyens pour porter dans toutes les familles la connaissance des mystères de

notre religion et les principes de la piété chrétienne.

Il rétablit aussi la majesté des offices divins et le culte de la très sainte eucharistie, n'épargnant ni la peine, ni la dépense pour ce sujet, il fit refaire les autels de l'église, garnir la sacristie d'ornements, la pourvoir de vases sacrés, n'y ayant trouvé lors qu'il y entra que trois calices d'argent.

Les duels étaient si fréquents dans sa paroisse, qu'on y compta jusqu'à dix-sept personnes qui, dans une même semaine, périrent dans ces malheureux combats. Ce saint pasteur fit son possible pour remédier à ces désordres par la force de ses exhortations et par la fermeté de sa conduite : et enfin il persuada à plusieurs seigneurs de grand esprit et fort généreux de faire ensemble une protestation solennelle de ne donner, ni d'accepter aucun appel, et de ne servir aucun ami qui se voulût battre. Ces seigneurs la firent authentiquement un jour de Pentecôte (1), et ils observèrent leur résolution si fidèlement que leur exemple fut suivi de plusieurs, avant même que l'autorité du roi eût arrêté le cours de ce désordre jusqu'alors si commun.

Il abolit aussi plusieurs dérèglements superstitieux qui s'étaient répandus dans certains corps de métiers; et pour leur donner à la place les principes et les pratiques de la piété chrétienne, prenant occasion des assemblées de leurs confréries, il y députait quelqu'un de ses ecclésiastiques pour les disposer à célébrer dévotement leur fête, et surtout pour les préparer à faire une bonne confession générale de toute leur vie.

(1) 1651.

Dans le désir qu'il avait de bannir le vice de sa paroisse, il usa d'une telle vigilance, et employa si prudemment l'autorité des magistrats, qu'il purgea, avant les troubles de Paris, presque tout le faubourg des mauvais lieux qui y étaient, lesquels ne se rétablirent ensuite que par le désordre des guerres.

On ne peut pas s'imaginer les soins que M. Olier prit pour retirer du dérèglement les pauvres créatures qui habitaient ces lieux infâmes, ni les dépenses qu'il fit pour les placer dans des maisons de piété, et la patience qu'il eut à supporter leurs rechutes.

Il porta sa pensée à secourir aussi ses paroissiens dans leurs besoins corporels, et c'est en cela qu'il fit voir la grandeur de sa charité et de son zèle autant qu'en tout le reste : car on ne saurait rapporter tout ce qu'il a fait pour tous les pauvres, mais principalement pour les pauvres honteux. Il prenait connaissance de leurs nécessités par les visites générales et particulières qu'il leur faisait rendre, et qu'il leur rendait très souvent en personne : il les prévenait dans leurs besoins; il leur distribuait libéralement ses revenus et pour leur donner des secours plus abondants, il établit dans sa paroisse une assemblée pour le soulagement des pauvres honteux : plusieurs personnes considérables se trouvaient deux fois le mois à ces assemblées, et pourvoyaient ensuite avec un ordre admirable aux besoins des pauvres filles, selon les règles que M. Olier leur avait prescrites.

L'exemple de ces personnes de piété fut suivi de beaucoup d'autres, et on institua de semblables assemblées dans quelques paroisses de la ville.

Quoique tous ces soins extérieurs fussent grands, ils étaient néanmoins peu de chose en comparaison

de l'application intérieure dans laquelle il était presque continuellement pour demander à Dieu les secours nécessaires à ceux qu'il avait sous sa conduite.

CHAPITRE XVI.

IL TRAVAILLE A L'ÉTABLISSEMENT ET AU RÈGLEMENT DU SÉMINAIRE.

Pendant que notre serviteur de Dieu était ainsi occupé au service de la paroisse, il ne laissait pas de travailler à l'établissement de son séminaire, sachant bien que Dieu ne l'avait pas tiré du travail des missions, où il faisait de si grands fruits, pour l'appliquer seulement au gouvernement d'une paroisse, de quelque grande étendue qu'elle fût.

Il portait toujours dans son cœur le désir de former des prêtres, qui se répandant dans tous les diocèses soutinssent l'ouvrage des missions. C'est pourquoi sitôt qu'il fut pourvu de la cure et qu'il eut appelé à soi les ecclésiastiques qui étaient à Vaugirard, il appliqua les uns au service de la paroisse, et les autres à la conduite de cette compagnie.

Il ne se contenta pas de donner de saints règlements et de vertueux directeurs aux personnes qui s'y retiraient, il voulut encore, quelque occupé qu'il fût d'ailleurs, s'appliquer lui-même à les former et à les préparer à recevoir dignement les saints ordres.

Pour rendre cette œuvre stable, il travailla à l'affermir par les lettres patentes du roi, et par l'autorité des supérieurs ecclésiastiques. Mais quelque saint que fût ce projet, il ne laissa pas d'y trouver beaucoup

d'oppositions. Voici enfin comment l'affaire réussit après une infinité de traverses.

On lui donna avis que Mgr de Corneillan, évêque de Rodez, se voulait démettre en sa faveur de son évêché, et que la reine régente agréait ce changement. Cette nouvelle ne lui donna pas moins de peine qu'il en avait ressenti les autres fois qu'on lui avait présenté le même honneur : mais comme il douta si ce n'était point un moyen que la Providence lui offrait pour l'exécution de son entreprise, il se résolut d'aller trouver monsieur l'abbé de Saint-Germain, de qui dépendait l'établissement qu'il poursuivait, pour l'assurer que si ses services lui étaient agréables et qu'il trouvât bon qu'il travaillât dans le faubourg, il ne penserait nullement à la proposition qu'on lui faisait de cet évêché : que si au contraire il ne le jugeait pas utile dans la paroisse, il s'en retirerait n'ayant rien plus à cœur que de suivre les ordres de la Providence, et de ne rien entreprendre contre le gré des supérieurs.

Monsieur l'abbé admirant son humilité et son zèle, l'assura de sa protection, et lui promit d'appuyer son dessein en tout ce qui dépendrait de lui, ce qu'il fit effectivement.

Ainsi le séminaire, dont l'érection paraissait impossible, à cause des difficultés extrêmes qu'on y avait formées, fut solidement établi environ deux ans après que M. Olier eut pris possession de la cure de Saint-Sulpice.

CHAPITRE XVII.

M. OLIER SOUFFRE AVEC BEAUCOUP DE COURAGE ET DE DOUCEUR UNE GRANDE PERSÉCUTION QUI EST SUIVIE DE GRANDS FRUITS DANS LA PAROISSE.

A peine cette affaire était-elle consommée (1), qu'il survint à notre saint prêtre de nouvelles croix plus grandes que les précédentes. Quelques personnes, dont les unes étaient fâchées que leurs dérèglements fussent corrigés par leur pasteur, et les autres désiraient que la cure de Saint-Sulpice tombât entre les mains de quelqu'un de leurs parents, firent en sorte que celui qui avait tant pressé M. Olier de le décharger de cette cure, y voulût rentrer, prétendant que le bénéfice qu'on lui avait donné à la place n'était pas de la qualité ni du revenu qu'on lui avait fait croire.

Des personnes séditieuses ayant répandu ce bruit parmi la populace, et s'étant écriées qu'on faisait injustice à leur ancien curé, elles suscitèrent des misérables qui, s'étant armés de tout ce qu'ils trouvaient sous leurs mains, vinrent en troupe à la chambre de l'homme de Dieu, l'en tirèrent avec violence, mirent son surplis en pièces, le chargèrent lui-même de coups, et lui tenant le pistolet dans les reins, le traînèrent honteusement au milieu de la rue, où ils ne le laissèrent en vie que pour aller profiter du pillage que

(1) L'autorisation du séminaire de Saint-Sulpice par l'abbé de Saint-Germain eut lieu le 23 octobre 1645; elle ne précéda pas, mais suivit la persécution dont il est parlé ici et qui commença le 2 juin de la même année et dura quarante jours.

les autres séditieux faisaient dans la maison presbytérale.

Quelques-uns de ses amis, pour le mettre en sûreté, l'obligèrent à se retirer au palais d'Orléans.

Cependant l'affaire ayant été portée au parlement, il fut aussitôt rétabli par arrêt dans la jouissance de sa cure. Mais le même jour de ce rétablissement, les séditieux recommencèrent leurs violences, s'efforcèrent de rompre les portes du presbytère, d'en escalader les murs et d'y mettre le feu : et leur fureur fut si grande qu'elle ne put être arrêtée que par la force de quelques compagnies du régiment des gardes, que la reine eut la bonté d'y envoyer.

Enfin, au bout de quarante jours, cette bourrasque s'apaisa par la facilité qu'eut M. Olier à donner beaucoup plus qu'on ne lui avait demandé.

Dans tout ce temps de persécution, la paix de son cœur ne fut nullement troublée : il ne témoigna à ceux qui le chargeaient de coups qu'une extrême douceur, et une charité sans exemple.

Lorsqu'il apprit qu'on voulait châtier les séditieux et en faire une punition exemplaire, il employa tout son crédit pour les en exempter, rejetant la faute sur lui-même : et enfin il se trouva dans un si grand calme, au milieu de tant de tempêtes, qu'étant entré dans Notre-Dame en allant solliciter ses juges, il s'y arrêta pendant deux heures, et demeura tout ce temps-là comme immobile en oraison.

Il est vrai que cette persécution ne lui était pas imprévue : Dieu l'avait préparé à ce coup longtemps auparavant, lui ayant fait connaître, lorsqu'il entra dans la cure, qu'il en serait chassé honteusement avant que trois ans s'écoulassent. Un ecclésiastique même de sa

communauté l'avait apprise, six mois avant qu'elle arrivât, de deux personnes à qui Dieu l'avait manifestée, et M. Olier avait dit à quelques-uns de ses prêtres qu'il fallait se disposer à une grande croix que Notre-Seigneur devait envoyer.

Dieu ne laissa pas sans récompense les travaux et les souffrances de ce serviteur; car pour les injures atroces et les calomnies qu'on avait vomies contre lui, il lui donna l'estime et l'approbation générale de tous les paroissiens; parce qu'il n'avait pas voulu écouter ceux qui le portaient à quitter une cure qui lui donnait tant de fatigues, il le récompensa d'une force si grande et d'une si parfaite santé, qu'il fit ensuite plus de choses en un jour, qu'auparavant il n'en avait pu faire en plusieurs; et à cause qu'il n'avait point voulu tirer de vengeance de toutes les violences qu'on lui avait faites, la justice divine lui en fit faire raison, soit en obligeant plusieurs de ses persécuteurs à publier ses vertus, soit en punissant les autres par de terribles châtiments.

Quand il se vit délivré de cette persécution, il profita de la paix dont il jouissait et de la confiance qu'avaient en lui les personnes les plus considérables de sa paroisse, pour y établir le bon ordre et pour porter son cher peuple à la vertu, et pour conduire à une haute et solide perfection des âmes choisies que Dieu lui adressait. En effet il gagna tellement à Notre-Seigneur des personnes de toute condition, des magistrats, des seigneurs de la cour et des dames de la plus grande qualité, qu'on les voyait tous les jours s'appliquer à l'oraison mentale et à la lecture spirituelle, avoir une heure réglée pour visiter chaque semaine le très saint sacrement à la paroisse, prendre un soin

exact de leurs domestiques pour le temporel et pour le spirituel, régler leur table et leur train selon les lois d'une modestie chrétienne, travailler à accommoder les différends de leurs quartiers, et se donner aux œuvres de charité avec tant de zèle et d'abnégation d'eux-mêmes, que visitant les malades et les pauvres, ils leur rendaient des services très abjects, et se portaient par une générosité chrétienne à des actions pour lesquelles l'inclination de la nature leur donnait une extrême répugnance.

CHAPITRE XVIII.

CE QU'IL FIT DURANT LES GUERRES DE PARIS POUR SOULAGER LES PAUVRES, POUR RETIRER LES FILLES DU DANGER DE SE PERDRE, ET POUR LE BIEN DES RELIGIEUSES DE LA CAMPAGNE QUI SE RÉFUGIAIENT A PARIS.

Ayant travaillé si utilement pendant quelques années depuis son rétablissement, les troubles de Paris survinrent, où, quoique toute la ville fût émue, on ne vit point néanmoins de barricade dans le faubourg Saint-Germain, comme il y en avait en plusieurs autres quartiers, les habitants de la paroisse de Saint-Sulpice faisant voir alors par leur soumission, et par leur fidélité au service du roi, combien ils avaient profité dans la solide piété par les instructions de eur saint pasteur.

Ce fut dans ce temps de guerre et de famine que M. Olier fit paraître plus que jamais sa confiance en Dieu, sa charité pour les pauvres, son zèle ardent

pour le bien de l'État, en un mot toutes ses vertus. Après avoir adoré la justice divine, et s'y être soumis avec une parfaite résignation, il commença de faire chaque jour des austérités extraordinaires pour apaiser la colère de Dieu; il exhorta puissamment ses peuples à la pénitence; il les assembla tous les soirs devant le très saint sacrement pour demander miséricorde à Notre-Seigneur, et lui-même passait souvent les nuits en prière devant le tabernacle. Enfin il ouvrit son cœur et ses mains à tous les pauvres, mais avec tant de tendresse et de profusion, que s'il paraissait très libéral dans les autres temps, il passait pour prodigue dans celui-ci.

Quoique le nombre des pauvres crût tous les jours, jamais il ne se lassa de les assister. Il leur faisait distribuer du pain, du potage, du bois, du charbon, du linge, des habits, des outils : il les faisait continuellement visiter par un prêtre du séminaire qui acheva sa vie dans ce travail : il employait aussi en ces visites un laïque de grande piété, et ces deux personnes allaient ensemble pour en même temps pourvoir à tous leurs besoins tant corporels que spirituels : il fit faire encore plusieurs visites générales de toutes les pauvres familles où en chaque visite on distribua près de deux mille livres.

Ces aumônes et celles de ses paroissiens ne suffisant point à tant de nécessités, il chercha hors de Paris de nouveaux secours à ses pauvres ouailles. Il fut à Saint-Germain en Laye où était la cour pour y faire une quête et y fut même à pied, quoiqu'on ne pût sortir de la ville sans un extrême péril, et que les chemins fussent si couverts de neige qu'on y enfonçait souvent jusqu'à la ceinture. Dieu bénit le zèle qui l'animait, et

l'ayant préservé de plusieurs accidents, il se rendit à sa paroisse à laquelle il apporta une aumône considérable.

La charité de ce bon pasteur ne se borna pas au soulagement de ses paroissiens, elle s'étendit encore à tous ceux qui venaient de la campagne se réfugier dans le faubourg. Allant un jour par les rues, il rencontra une jeune fille qui lui demanda l'aumône, et qui lui fit connaître qu'elle était venue à Paris pour mettre son honneur et sa vie en sûreté; après lui avoir donné l'aumône il fit réflexion au péril où elle était, et où se trouvaient beaucoup d'autres de sa sorte, et prit résolution, quoiqu'on lui remontrât la difficulté extrême de cette nouvelle entreprise, d'assembler toutes les pauvres filles qui venaient de la campagne, pour les tirer de danger. Il loua pour ce sujet une maison où il en retira plus de deux cents, il les y nourrit tant que les troubles durèrent; et ayant autant de soin de leurs âmes que de leurs corps, il leur fit faire une mission pour les instruire des principaux devoirs du christianisme, et leur apprendre à bien user de leurs misères.

Il eut la même charité pour un grand nombre de religieuses de différents ordres qu'il fit vivre en communauté dans une maison qu'il leur avait louée, et à qui il fit observer une règle commune, autant que la diversité de leurs instituts le pouvait permettre, pour empêcher que le commerce du monde ne leur fît perdre l'esprit de leur vocation, et il les pourvut, tant pour le temporel que pour le spirituel, de tout ce qui était nécessaire pour établir un bon ordre dans la maison.

Il prit aussi soin de plusieurs Anglais et Irlandais qui s'étaient retirés en France, et dont il y avait bon

LIBRARY

nombre dans le faubourg. Enfin rien n'échappa à sa charité, et jamais elle ne dit : c'est assez. Et pour satisfaire à ceux qui lui représentaient l'impuissance où il était de fournir à tant de choses, il répondait que, dans les affaires qui étaient de la volonté de Dieu et qui regardaient le soulagement du prochain, il n'y avait qu'à commencer, et que la Providence ne manquait point à ceux qui avaient confiance à son secours.

CHAPITRE XIX.

IL SE DÉMET DE SA CURE, IL ÉTABLIT UN SÉMINAIRE AU PUY, IL PROCURE UNE MISSION DANS LE VIVARAIS, IL DEVIENT PARALYTIQUE, IL ENVOIE DES PRÊTRES AU SÉMINAIRE DE CLERMONT ET EN CANADA.

Les troubles de 1649 et 1652 étant presque cessés, M. Olier ayant servi sa paroisse environ dix années, avec les peines et les travaux que les désordres du faubourg, la violence de ses ennemis, le malheur des guerres et par-dessus tout l'ardeur de son zèle lui firent endurer, Notre-Seigneur le voulut décharger de ce fardeau, selon l'assurance qu'il lui avait donnée plusieurs années auparavant, qu'il ne serait curé que dix ans. Un de ses ecclésiastiques qui était informé de cette révélation, voyant ce terme presque expiré, prit la liberté de lui dire : *Monsieur, voilà les dix années bientôt passées, et cependant il n'y a nulle apparence que vous deviez sitôt quitter votre cure.* M. Olier lui répondit : *C'est à Dieu à vérifier ses paroles, et à nous, à nous abandonner à sa conduite sur nous-mêmes.*

Quelques semaines après cette réponse et vers la fête de Saint-Barnabé, il fut attaqué d'une fièvre continue si violente qu'on désespéra de sa guérison et on lui administra les derniers sacrements. Dans cette dernière extrémité il se démit de sa cure entre les mains de monsieur l'abbé de Saint-Germain, qui la conféra à M. de Bretonvilliers, lequel en prit possession le 29 juin de l'année 1652. Notre saint prêtre prédit ensuite à une personne qui le vint voir qu'il ne mourrait pas de cette maladie, et la reprit en même temps d'une omission qu'elle avait faite, et qui ne pouvait être connue de qui que ce fût, comme elle l'a déclaré depuis. Sa prédiction fut vérifiée bientôt après, car la fièvre le quitta, et le 22 du mois d'août de la même année il se trouva en état d'aller à la campagne.

Ce voyage, qu'il n'entreprit que pour le rétablissement de sa santé, lui fut une occasion de faire plusieurs choses importantes à la gloire de Dieu. Il avait déjà établi des séminaires à Paris, à Nantes et à Viviers; il en établit alors un quatrième au Puy en Velay, à la prière de l'évêque et de son chapitre, dont toute la province reçut de très grands fruits. Sur tout, ses ecclésiastiques y donnèrent l'exemple d'un détachement merveilleux : car le doyenné de la cathédrale du Puy, qui est un bénéfice des plus considérables, étant venu à vaquer, et monsieur l'évêque l'ayant offert au supérieur du séminaire (1), lui représentant que cette dignité le mettrait en état de faire de plus grands biens dans le diocèse, cet humble supérieur ne le voulut jamais accepter, soutenant au contraire qu'il serait beaucoup plus utile au clergé, s'il ne prenait point de

(1) M. Charles de Lantages.

bénéfice, et s'il continuait de servir le diocèse sans intérêt : un autre de la même maison, à qui l'évêque offrit ensuite le bénéfice, donna aussi la même réponse, ce qui fit connaître à quel degré de désintéressement M. Olier portait ses disciples.

Après cet établissement il voulut procurer au Vivarais une mission générale dont il avait un extrême besoin. Il fit venir pour cela des missionnaires de divers endroits, qu'il envoya en tous les quartiers de cette province pour y prêcher l'Évangile, et par ce moyen il rétablit en divers lieux, et surtout dans Privas, l'exercice de la religion catholique qui en était bannie depuis plus de trente ans. Et afin de donner à ses habitants plus de respect pour nos mystères, il obligea un de ses ecclésiastiques de grande qualité (1), et fort considéré dans le pays, de se charger de la cure et en engagea un autre (2) à y faire les petites écoles aux enfants, afin de jeter dans leurs esprits les semences de la religion avec la connaissance des lettres. Enfin il n'omit rien pour établir la foi et la piété dans ces lieux qui étaient entièrement délaissés.

Étant de retour à Paris, il travailla sans relâche à perfectionner les âmes que Dieu avait confiées à sa conduite. Mais l'année suivante, lorsqu'il était à la quarante-quatrième année de son âge, et que l'on espérait que l'Église recevrait encore de grands services de son zèle, il tomba en apoplexie et devint paralytique de la moitié du corps. Dieu le conduisait par cette croix à un état de grâce et de sainteté plus sublime que tous ceux par où il avait passé; et il voulait qu'il

(1) M. Gabriel de Queylus, abbé de Loc-Dieu en Rouergue.

(2) M. Jean-Pierre Couderc, qui gouverna longtemps le séminaire de Viviers.

attirât par ses souffrances des bénédictions abondantes sur les œuvres dont il était chargé.

Cette maladie fut accompagnée de si grandes peines d'esprit, et de si étranges sécheresses qu'il est impossible de les expliquer. Dans cet état néanmoins son cœur et son esprit tendaient toujours à Dieu : jamais il ne chercha de consolation dans les créatures et lorsqu'on lui voulait donner quelque récréation, quoique très innocente, il s'en privait ou s'en détournait adroitement; souvent même il disait avec beaucoup de douceur à ceux qui le portaient à ces divertissements qu'un chrétien doit être mort à toutes les choses de la terre.

Ayant reçu au printemps de l'année 1654 quelque petit soulagement dans ses maux, il ne manqua pas d'employer pour le service de l'Église ce peu de force qu'il venait de recouvrer. Ce fut dans cette vue qu'il crut devoir se rendre aux prières instantes que plusieurs personnes lui avaient faites de mettre au jour quelques-uns des livres qu'il avait composés.

Il envoya quelque temps après de ses ecclésiastiques à Clermont en Auvergne pour y établir un séminaire. Il en donna d'autres pour aider une colonie de Français qui allaient habiter l'île de Montréal à la nouvelle France, et pour travailler en même temps à la conversion des sauvages. Cet établissement a été très utile aux Français et aux naturels du pays, dont un nombre considérable a embrassé la foi, et l'a constamment professée : ce qui donne grand sujet d'espérer que ces nations barbares, qui paraissaient depuis tant d'années incapables de s'affermir dans notre religion, se soumettront enfin parfaitement au joug aimable de Jésus-Christ.

CHAPITRE XX.

SES DISPOSITIONS ET SES APPLICATIONS DANS SON INFIRMITÉ, IL SE PRIVE DE TOUTE CONSOLATION, IL PRÉDIT SA MORT ET S'Y PRÉPARE TRÈS SAINTEMENT.

Depuis que M. Olier avait été attaqué de paralysie, les médecins lui ordonnèrent d'aller tous les ans aux eaux de Bourbon : il prit de là occasion de visiter plusieurs églises où la très sainte Vierge était particulièrement honorée; il se servit aussi de ses voyages pour inspirer à plusieurs ecclésiastiques un grand zèle de la gloire de Dieu et du salut des âmes, et pour donner encore de grands secours aux pauvres.

Le moindre de tous ses soins était celui de sa santé, et il n'aurait jamais cherché ses soulagements, s'il n'eût regardé l'ordonnance des médecins comme un signe de la volonté de Dieu. Il était tellement mort au désir de vivre qu'il demandait incessamment à Notre-Seigneur qu'il lui plût le retirer de cet exil. On lui entendait dire très souvent : *Quand est-ce que viendra le moment qui consommera notre sacrifice, et qui donnera le dernier coup à la victime?*

L'espérance de la vie bienheureuse faisait toute sa consolation, et il le donnait bien à connaître par ses discours et par toute sa conduite, car il lui échappait souvent de dire : *Ah chère éternité! tu n'es pas loin.* Et comme un jour un ecclésiastique, pour lui donner quelque récréation, lui voulut dire des nouvelles, il lui ferma la bouche aussitôt, lui disant *que cela n'avait pas ce goût de l'éternité.* L'esprit de Dieu le portait continuellement à une privation universelle de toutes

choses, il était si fidèle à suivre ces mouvements, que pendant ses trois années d'infirmité et de langueur, il ne voulait pas même faire venir personne pour lui te nir compagnie; seulement il recevait ceux que la Provi dence lui envoyait, et il déclara trois jours avant sa mort à un prêtre qu'il chérissait extrêmement en Notre-Seigneur, et à qui Dieu l'avait étroitement uni pour l'accomplissement des œuvres dont il était chargé, que s'il s'était privé depuis quelques mois de sa fréquente conversation, ce n'était pas qu'il eût reçu aucun sujet de mécontentement, mais parce qu'espérant de goûter bientôt les consolations divines dans l'éternité, il avait cru devoir renoncer à toutes celles que les hommes lui pouvaient donner sur la terre.

Ap rès que ce serviteur de Dieu eut passé ainsi ces trois dernières années dans les privations, les maladies et les peines intérieures pendant lesquelles il ne laissa pas de travailler beaucoup pour l'Église, et de pratiquer toutes sortes de vertus, Notre-Seigueur lui fit connaître qu'il avait exaucé ses prières, et qu'il le retirerait bientôt de ce monde. Il lui marqua même que ce serait vers la fête de Pâques de l'année 1657. Ce qui fit que le premier jour de carême, il dit à son successeur dans la cure de Saint-Sulpice (1), qu'il fallait se préparer à la mort, et qu'à Pâques ils ne se verraient plus.

L'assurance qu'il avait d'être délivré en ce temps des misères de cette vie, augmenta beaucoup sa dévotion envers le mystère de la résurrection, et il en eut toujours le reste de sa vie l'image imprimée dans son esprit.

(1) M. Alexandre le Ragois de Bretonvilliers.

Vers la fin du carême il fut attaqué d'une légère apoplexie, ce qui arriva le vingt-sixième jour de mars, auquel on avait transféré la fête de l'Annonciation. Mais cet accident ne lui ayant pas ôté la connaissance, il ne laissa pas de servir encore son prochain selon son pouvoir, parlant à plusieurs personnes de dehors pour le salut de leurs âmes, et leur découvrant même des choses très secrètes, et qu'elles seules pouvaient savoir, comme elles l'ont depuis assuré.

Il entretint aussi assez longtemps un ecclésiastique du séminaire lui donnant des instructions notables, et l'exhortant surtout de ne se jamais conduire par les maximes de la prudence humaine, mais d'agir dans la simplicité de la foi : il lui témoigna qu'il avait confiance que Dieu soutiendrait le séminaire qu'il avait commencé, parce qu'il le laissait entre les mains et sous la protection de la très sainte Vierge, qui avait donné tant de marques évidentes de l'amour et du soin qu'elle avait pour cette œuvre.

CHAPITRE XXI.

SA MORT.

Ayant passé la semaine sainte dans ces occupations, s'étant confessé et ayant communié, il perdit la parole le samedi saint, et fut saisi d'un assoupissement duquel il revint plusieurs fois. Enfin après avoir reçu l'extrême-onction avec une parfaite connaissance, et une grande dévotion, il expira le lundi de Pâques, le second jour d'avril de l'année 1657, à cinq heures du soir, âgé de quarante-huit ans six mois et douze jours.

Sa mort fut suivie de près de celle de plusieurs ecclésiastiques du séminaire (1), selon qu'il l'avait prédit, en disant qu'il ne s'en irait pas seul, quoiqu'alors il n'y eût pas un malade de tous ceux qui moururent peu de temps après.

Je pourrais faire connaître ici quantité de lumières et de grâces extraordinaires que ce saint prêtre a reçues de Dieu pendant sa vie, et faire voir ensuite quel usage il a fait de ces dons et avec quelle fidélité il a répondu à ces grâces, mais la brièveté de ce recueil ne me permettant pas d'embrasser tant de choses, je me contenterai de rapporter quelques-unes des pratiques de vertu, qui étaient ordinaires à ce grand homme, lesquelles étant des marques plus assurées d'une solide piété, seront aussi d'une plus grande utilité aux lecteurs.

(1) Le plus connu est M. Jean Blanlo, auteur d'un petit écrit intitulé *l'Enfance chrétienne.*

SECONDE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

SA FOI.

Sa fermeté dans la foi, qui est le fondement des vertus chrétiennes, a paru dans l'attachement inviolable qu'il a toujours conservé pour la doctrine de l'Église et dans l'éloignement qu'il a eu des opinions nouvelles, dont il ne pouvait souffrir qu'on le soupçonnât le moins du monde; car son zèle pour l'établissement de la discipline ecclésiastique et pour la réforme des mœurs, ayant donné occasion à quelques personnes mal informées de publier qu'il inspirait à sa compagnie de l'affection pour les nouveautés, il voulut aussitôt se justifier publiquement de cette calomnie. Et quoiqu'il prévît bien qu'il ne pouvait se déclarer contre les nouvelles doctrines sans s'attirer de puissants ennemis et se faire des affaires très fâcheuses, il ne laissa pas d'expliquer nettement quels étaient ses véritables sentiments, et de témoigner en toutes occasions sa parfaite soumission aux décisions de l'Église.

Sa foi était si vive, qu'elle était l'âme et la règle de toute sa conduite. Dans toutes ses actions il avait pour motif quelque vue que la foi lui proposait et qu'il tirait de la doctrine de Jésus-Christ. Et pour accoutumer ses disciples à cette pratique, il leur demandait souvent : *Par quelle vue de foi faites-vous cette action?*

Il regardait Dieu dans toutes choses; s'il s'approchait des grands, il honorait en eux la grandeur de Dieu; s'il se soumettait aux supérieurs, il obéissait à Dieu en leurs personnes; s'il traitait avec le prochain, il considérait Dieu régnant dans les âmes en qui il voulait se préparer un trône. Si les inférieurs lui rendaient quelque service, il regardait Dieu le secourant par le moyen de ses créatures.

En un mot toutes choses lui étaient des voix et des copies de la divinité. Jamais il ne voyait les beautés de la campagne qu'il ne s'en servît, pour faire penser aux beautés et aux perfections de Dieu, et on ne lui parlait point de grands édifices, qu'il ne fît souvenir que la foi nous apprend qu'ils seront tous réduits en poudre, et que nous devons chercher une demeure permanente qui ne se trouve point sur la terre : mais ce qu'il avait plus à cœur était de fermer les yeux à tout être sensible pour contempler les choses invisibles. Il dit un jour à un de ses ecclésiastiques, qui dans un voyage lui voulut faire remarquer une belle maison : *Ah! Monsieur, à quoi vous amusez-vous? si nous avions une foi vive nous ne daignerions pas regarder toutes ces choses.* Et comme une personne de qualité lui eut demandé à quoi il s'occupait étant seul et infirme, il répondit par ces belles paroles d'un grand martyr : *Nihil de his quæ videntur desiderans,* c'est-à-dire, *à ne rien désirer de ce qui frappe les yeux.* Il fit un voyage de huit cents lieues sans vouloir considérer aucune des curiosités qui arrêtent ordinairement les yeux des voyageurs.

Sa foi était si pure, qu'il n'avait aucun désir des goûts sensibles, des lumières extraordinaires, des visions et des révélations; il disait que de s'appuyer sur

ces sortes de faveurs et de lumières plutôt que sur la pratique des vertus chrétiennes, c'était une illusion très périlleuse, et que de les désirer c'était une grande faiblesse, une curiosité blâmable et une espèce d'infidélité : puisqu'on faisait paraître qu'on n'était pas bien persuadé que Dieu eût suffisamment pourvu à ses enfants en leur donnant la foi.

CHAPITRE II.

SA CONFIANCE EN DIEU.

Sa confiance en Dieu était parfaite : il s'appuyait uniquement sur lui en toutes ses actions : dans les affaires les plus aisées où les hommes pouvaient davantage, il ne comptait point sur leur secours : dans les plus difficiles, et où il était abandonné de tout le monde, il ne se décourageait jamais. C'est dans cette confiance qu'il ne s'est jamais écarté dans ses actions et dans ses conseils de ce qu'il voyait être plus agréable à Notre-Seigneur, quoique souvent des personnes d'autorité s'y opposassent et usassent de menaces pour l'en détourner.

Il disait à ce sujet qu'étant assuré que Dieu peut dissiper tous ces nuages en un moment, et faire de nos plus grands persécuteurs nos plus fidèles amis, il ne fallait jamais désister de faire sa sainte volonté.

Cette même vertu l'établissait dans une paix profonde au milieu des persécutions les plus violentes : lors même qu'il se voyait enlever des personnes qui lui étaient les plus nécessaires pour soutenir les œuvres qu'il avait entreprises.

Cette confiance ne lui faisait rien omettre de ce qui dépendait de ses soins, pour l'avancement des œuvres dont la Providence le chargeait, encore qu'il fût assuré du succès. Il a regardé cette confiance comme le plus ferme appui et le plus solide fondement de sa compagnie. *Si je pouvais,* disait-il à ses ecclésiastiques, *vous laisser cette confiance et cet appui en Dieu, que je vous laisserais de grâces et de trésors! rien ne vous manquerait ni pour l'intérieur ni pour l'extérieur. Nous avons tout,* ajoutait-il, *si nous avons la confiance en Dieu; mais au contraire, à proportion que nous manquerons de confiance, Dieu nous retranchera son secours.*

CHAPITRE III.

SA CHARITÉ POUR DIEU.

Tous ses discours et toutes ses actions étaient des preuves de son ardent amour pour Dieu; car il en parlait en toutes occasions, soit dans les visites qu'il rendait aux grands, soit dans les conversations familières, et en traitant d'affaires, aussi bien qu'en récréation; jamais il ne manquait d'y mêler quelque chose de Dieu et qui pût inspirer son amour, mais d'une manière qui ne gênait personne, et qui ne troublait point la gaieté de la conversation.

Ceux qui l'approchaient remarquaient en lui une telle plénitude de l'esprit divin, qu'ils sortaient tous remplis du désir de servir Notre-Seigneur : mais si les paroles ont fait paraître sa charité envers Dieu, elle a éclaté bien davantage dans ses actions et dans les travaux qu'il a entrepris pour sa gloire, et par-dessus

tout dans les peines intérieures qu'il a endurées pendant plus de huit années, sans jamais se relâcher dans le service de Dieu, ni se lasser de lui être fidèle.

Son amour l'a porté encore plus loin; car ne se contentant pas d'endurer patiemment ce que Dieu lui envoyait, il a crucifié sa chair par toutes sortes de mortifications, il s'est rendu fidèle à sacrifier sans cesse tous les désirs du vieil homme par une continuelle abnégation de lui-même.

Enfin son amour ne voulant point de bornes, il promit près de quinze ans avant sa mort de faire toujours ce qu'il croirait être le plus parfait, et il y fut si fidèle, qu'il aima mieux encourir la disgrâce de quelques personnes très puissantes, et priver le séminaire de Saint-Sulpice de la somme de quatre-vingts mille livres qu'on lui offrait, que d'exécuter une chose qu'il pouvait faire sans péché, mais qu'il savait n'être pas selon la plus grande perfection.

CHAPITRE IV.

SA CHARITÉ POUR LE PROCHAIN.

Sa charité pour le prochain répondait à l'amour qu'il avait pour son Dieu; il chérissait tendrement tous les serviteurs de Jésus-Christ, et ne savait ce que c'était que d'entrer en jalousie du bien que font les autres; il avait un grand respect et une singulière affection pour les religieux, il vivait dans une parfaite union avec eux, il les servait avec joie, il les employait volontiers, et les secourait de ses moyens, autant qu'il était en son pouvoir.

Il avait en singulière vénération ces saintes communautés qui se dévouent au service du prochain et à la sanctification des âmes. Il ressentait autant de joie de la bénédiction que Dieu donnait à leurs travaux, qu'il en aurait eu du succès de ses propres entreprises, et il s'efforçait de leur rendre service en toute occasion.

Surtout il tâchait d'établir une parfaite charité dans le cœur de ses disciples; il les portait à vivre ensemble avec beaucoup de simplicité, et avec une entière ouverture et une parfaite cordialité : il leur recommandait de se revêtir des mœurs de Jésus-Christ, afin qu'ils n'eussent tous qu'un cœur et qu'une âme, étant tout consommés en ce divin Sauveur, *ut sint consummati in unum*. Il leur enseignait cette doctrine par ses exemples autant que par ses paroles, car on n'a jamais vu personne plus affable, plus ouvert, plus prêt à servir tout le monde, ni plus tendre sur les besoins et les misères du prochain, que lui. C'est le témoignage que rendent ceux qui l'ont vu traiter avec le prochain, et qui l'ont accompagné dans les visites qu'il rendait aux malades.

Sa charité s'étendant ainsi sur tout le monde, elle ne pouvait manquer de se faire sentir aux pauvres : en effet il les a tellement chéris, qu'il semblait avoir pour eux un cœur de père. Il les a secourus avec tant d'assiduité, qu'on eût dit qu'il s'était uniquement consacré à leur service.

Car sans parler de la charité, et de l'application avec laquelle il les instruisait en toutes occasions, il lui était ordinaire de les servir à table, de manger leurs restes, et de baiser leurs pieds. On l'a vu jusqu'à seize fois coller sa bouche contre leurs ulcères, dont le pus lui couvrait tout le visage. Quand il ne pouvait pas les approcher, il se prosternait en esprit à leurs

pieds, les honorant et les chérissant comme les membres de Jésus-Christ.

Quelquefois dans ses voyages il faisait mettre leurs fardeaux dans son carrosse; d'autres fois il les pressait de monter sur son cheval, et en ayant rencontré un dans un fumier, tout plein de vermine, il s'en chargea, se faisant aider par un de ses ecclésiastiques pour le porter au travers de la ville jusqu'à l'hôpital. Il était plus que libéral à les servir, et souvent les gens du monde ont condamné ses aumônes comme s'il en était prodigue.

Un vertueux laïque (1) qui le servait dans les visites des pauvres a déclaré que jamais M. Olier ne lui avait refusé ce qu'on lui avait demandé pour les pauvres, et qu'il donnait même plus qu'on ne désirait, et souvent sans qu'on lui demandât. Un jour qu'on le pria de donner une pistole pour secourir une famille, il dit : *Ce n'est pas assez,* et il en donna trois.

Rencontrant dans un voyage un homme qu'on menait en prison, il s'informa du sujet de son emprisonnement, et comme il apprit que c'était à cause que cet homme se trouvait redevable de soixante écus, il les fit donner sur l'heure et le délivra. Dans une de ses missions qu'il fit en Auvergne, il dépensa jusqu'à seize mille francs pour l'entretien des missionnaires et principalement pour le soulagement des pauvres.

Les persécuteurs de notre saint prêtre n'ont pas moins éprouvé les effets de sa charité que ses meilleurs amis. Bien loin d'avoir aucun ressentiment contre eux, il les comblait d'honneur et de bienfaits. Un de ceux qui avaient suscité contre lui la sédition

(1) Le frère Jean Blondeau, plus connu sous le nom de frère Jean de la Croix.

dont nous avons parlé, étant tombé malade par un châtiment visible de la main de Dieu, il le visita avec plus d'assiduité, que pas un autre de ses paroissiens. Une autre personne, qui l'avait cruellement calomnié, ayant une affaire fâcheuse, notre serviteur de Dieu employa des personnes pour solliciter pour elle, et comme elles lui demandèrent ce qu'elles diraient aux juges, il répondit : *Dites, je vous prie, que c'est une personne à qui j'ai de grandes obligations.*

CHAPITRE V.

SA RELIGION.

Sa religion ne cédait point à sa charité; les dépenses qu'il a faites en toutes occasions et en tant de lieux pour inspirer le respect des choses saintes; les sentiments qu'il a eus sur les cérémonies de l'Église, et qui se voient dans ses livres, et le souverain respect avec lequel il étudiait les saintes Écritures, sont des témoignages de la grandeur de son zèle pour le culte divin, et font voir combien sa religion était parfaite.

Il n'est pas aisé d'exprimer quelle a été sa dévotion envers Notre-Seigneur au très saint sacrement de l'eucharistie : il ne se contentait pas de lui rendre des visites fréquentes et d'aller aux pieds des autels y recevoir sa bénédiction, toutes les fois qu'il sortait du logis, ou qu'il y rentrait : il ne lui suffisait pas non plus de faire la même chose dans tous ses voyages, ne s'arrêtant point à l'hôtellerie qu'il n'eût été à l'église pour y adorer cet auguste sacrement; mais il aurait souhaité de passer toute sa vie devant les ta-

bernacles où Jésus-Christ réside et se consumer là comme une lampe vivante en la présence de son Dieu : en effet il y demeurait tout le temps qu'il lui était possible : les trois et les quatre heures ne pouvaient pas satisfaire sa dévotion.

C'était là qu'il se délassait de ses fatigues et qu'il passait les jours de repos. Il disait que quand les ouvriers apostoliques étaient chargés d'années et abattus du travail qu'ils avaient entrepris pour le salut du prochain, ils devaient se reposer aux pieds des tabernacles et achever leurs jours auprès de leur bon maître. Il enviait l'emploi des ecclésiastiques destinés à porter la clochette lorsque le très saint sacrement est porté aux malades, et il a mille fois souhaité qu'il lui fût libre de s'attacher à cette fonction, pour être plus souvent en la compagnie de son Sauveur, et pour avoir occasion de lui préparer les voies et d'exciter les peuples à l'adoration d'un Dieu caché sous les espèces sacramentales.

Il n'avait pas moins d'empressement de s'unir à son divin Sauveur par la sainte communion : il offrait tous les jours le saint sacrifice, mais avec tant de dévotion, qu'il en donnait aux assistants. Ses infirmités ne pouvaient l'empêcher de monter à l'autel, si elles n'étaient très considérables. Si les médecins, craignant que l'application ne lui fût trop préjudiciable, lui conseillaient de passer quelques jours sans communier, cette privation lui était plus sensible que toutes les douleurs de la maladie. Ce qui ayant été reconnu par ceux qui étaient auprès de lui, nonobstant son silence et sa soumission, ils jugèrent plus à propos de lui donner cette divine nourriture, pour ne pas diminuer ses forces et augmenter ses maux, que de la lui refuser.

Enfin le grand désir de notre serviteur de Dieu était d'établir en tous les lieux le culte de cet adorable sacrement. Lorsqu'il a fondé le séminaire, et qu'il s'est chargé de la cure de Saint-Sulpice, il avait principalement en vue de former des prêtres qui pussent porter partout la connaissance et l'amour de cet auguste mystère, pour l'honneur duquel il eût voulu donner sa vie et répandre son sang.

CHAPITRE VI.

SA DÉVOTION A LA SAINTE VIERGE ET AUX SAINTS.

Il faudrait de longs discours si l'on voulait rapporter tous les devoirs que M. Olier a rendus à la très sainte Vierge pour lui témoigner son respect et son amour. On peut dire que tout ce qu'un enfant bien né peut faire pour une bonne mère, il l'a fait pour la mère de Dieu. Il n'y a point en France de lieu considérable de dévotion consacré au culte de la bienheureuse Vierge qu'il ait pu visiter, où il n'ait été plusieurs fois, et assez souvent à pied. Tous ses voyages commençaient et finissaient par la visite d'une église de Notre-Dame. Il n'a jamais manqué de saluer cette sainte mère lorsqu'il sortait de la maison, ou lorsqu'il y était rentré. Tout le temps qu'il se donnait pour prendre un peu de relâche après les travaux des missions, était consacré à la mère de Dieu : car il l'employait en quelque pèlerinage qu'il faisait en son honneur.

Chaque jour il récitait son chapelet, et il faisait cette prière avec tant d'ardeur et de recueillement, qu'il y trouvait un grand soulagement dans ses peines,

et une source féconde de grâces et de bénédictions. Mais sa grande dévotion était d'offrir Jésus-Christ sur l'autel dans les intentions de sa très sainte mère, et il n'y manquait jamais les samedis, faisant outre cela célébrer chaque jour trois messes en son honneur.

Si on lui demandait l'aumône au nom de la sainte Vierge il ne la refusait jamais, et il empruntait plutôt que de ne pas accorder ce qu'on lui demandait. S'il avait quelque chose de prix, il lui était comme impossible de ne le pas donner pour l'ornement de quelqu'une des chapelles où elle était honorée, et ce qu'il recevait même pour son usage il l'offrait toujours à cette sainte mère, la priant de ne pas souffrir qu'il s'en servît pour offenser son fils; car il n'appréhendait rien tant que de faire quelque chose, ou de conserver dans son cœur la moindre affection qui pût offenser les yeux de Jésus et de Marie.

Sa joie était extrême lorsqu'il pouvait parler des grandeurs de la reine du ciel, et il le faisait avec tant de bénédictions, soit en public, soit en particulier, que ses auditeurs étaient tous pénétrés de respect et d'amour pour cette princesse.

Comme il savait que toutes les grandeurs de Marie viennent de Jésus, et que le Fils de Dieu n'a point eu sur la terre de séjour plus agréable que le sein de sa mère, il s'occupait avec une singulière consolation; de Jésus vivant et résidant en la très sainte Vierge; il le considérait là comme dans son trône où il faisait voir les trésors de sa richesse, l'éclat de sa beauté et la gloire de sa vie divine. *Qu'y a-t-il de plus doux,* disait-il, *et de plus agréable à Jésus-Christ, que de se voir chercher dans le lieu de ses délices, sur ce trône de grâce et au milieu de cette fournaise du saint amour?*

Il avait pour maxime que celui qui voulait demander des grâces, ou rendre ses devoirs à Jésus-Christ ne pouvait y mieux réussir que par l'entremise de sa très sainte mère : que c'était par elle qu'on avait accès auprès de Jésus, et par Jésus auprès du Père.

Il a tâché de communiquer ces mêmes sentiments à tous ceux qui l'ont approché, principalement aux ecclésiastiques : car il était persuadé que les prêtres appartenant particulièrement à Jésus-Christ, et ayant l'honneur de le produire sur les autels, ils doivent imiter avec plus de soin les vertus de celle qui l'a donné au monde, et être plus attachés que les autres au service de la sainte Vierge, qui a eu le bonheur de lui plaire par-dessus toutes les créatures. C'est pourquoi il a voulu que tous les ecclésiastiques de sa compagnie fissent profession particulière d'honorer la reine des anges et des hommes, et qu'ils la regardassent comme la dame et la singulière protectrice du séminaire.

Sa dévotion pour la mère de Dieu lui donnait un respect et un amour tout particuliers pour saint Joseph, l'époux de cette très sainte Vierge, et pour saint Jean l'Évangéliste, qui lui a été donné à la place de son divin Fils. Il honorait encore avec une singulière affection plusieurs autres saints, entre autres saint François de Paule dont il embrassa le tiers ordre, et qu'il allait souvent prier dans son église de Nigeon-les-Paris, ayant un profond respect pour l'humilité de ce grand saint, qui a voulu être appelé le plus petit de tous les hommes, et le remerciant avec beaucoup de reconnaissance d'avoir fait honorer, en cette église, la mère de Dieu sous le nom de Notre-Dame-de-toutes-Grâces. Aussi a-t-il mérité de mourir le jour de ce

grand saint, qui est le 2 d'avril, comme nous avons remarqué.

CHAPITRE VII.

SON ORAISON.

Son oraison était continuelle ; il s'élevait incessamment à Dieu dans toutes ses actions, et il ne pouvait souffrir la conduite de ceux qui, sous prétexte de s'être un peu recueillis le matin, passent le reste du jour, sans presque penser à Dieu.

Quelque continuelle que fût son application à Notre-Seigneur, il ne laissait pas pour cela d'y donner un temps réglé tous les jours. Depuis qu'il eut fait profession particulière de servir Dieu, il n'omit jamais de faire une heure d'oraison tous les matins, quelques affaires qu'il eût. Trois ou quatre ans après il y en ajouta une demi-heure le soir ; et dans la suite il se trouva si attiré à ce saint exercice, que ne se contentant pas d'y employer réglément deux heures tous les jours, il y consacrait encore aux grandes fêtes tout le temps que les autres obligations indispensables lui laissaient de libre. Et son amour pour l'oraison alla jusqu'à ce point, que les jours de repos et de récréation n'étaient pour lui que des jours de prière. On l'a vu ordinairement dans ses pèlerinages, qui ont été très fréquents, passer les huit et dix heures du jour, à genoux, et immobile aux pieds des autels.

Enfin le jour lui paraissant trop court pour cette aimable occupation, il y donnait très souvent une grande partie de la nuit, et même les nuits entières,

qu'il passait devant le très saint sacrement de l'autel. Il faisait tous les ans les exercices spirituels, et il était si soigneux de ne rien perdre de ces jours de salut, que n'ayant pu les faire pendant deux années à cause des travaux continuels des missions, la troisième année il fit trois retraites de dix jours en six semaines de temps. Et il en usait de même pour les oraisons ordinaires, les faisant fidèlement dans un autre temps si des affaires pressantes l'avaient empêché d'y vaquer aux heures qu'il y avait destinées.

CHAPITRE VIII.

SON ZÈLE POUR LE SALUT DES AMES.

Tous les emplois qu'il a eus pendant sa vie et toutes ses actions sont des témoignages de son zèle pour le salut des âmes ; il ne comptait pour rien ses biens, son honneur, son repos, sa santé, et sa vie même, quand il s'agissait de les aider et de les consoler. Un jour ayant appris qu'une personne, dont il avait eu la conduite, commençait à se relâcher au service de Dieu, il se prépara aussitôt à faire un voyage de cent lieues pour l'aller trouver, afin de la faire rentrer au bon chemin, et il l'eût exécuté sans une grande maladie qui l'arrêta.

Il était prêt d'aller au Tonquin (1), où l'on parlait d'envoyer des ecclésiastiques, si des personnes très

(1) Il s'offrit, à cet effet, au mois de février 1653, au P. de Rhodes, que le saint-siège avait chargé de réunir des ouvriers pour ces missions lointaines.

éclairées qu'il consulta ne l'eussent assuré que Dieu le demandait en France.

Mais les plus forts mouvements de son zèle ont été pour le clergé et pour la sanctification des ecclésiastiques : il les regardait comme la plus illustre portion de Jésus-Christ, et comme son cher héritage : il croyait servir toute l'Église en les servant ; c'est pour cela qu'il ne fit point difficulté de quitter les missions où il trouvait tant de goût et tant de bénédictions, pour consacrer le reste de ses jours et ses plus grands travaux à l'instruction des prêtres.

CHAPITRE IX.

SON OBÉISSANCE.

Il a porté la pratique de l'obéissance jusqu'à ce point que non seulement il obéissait à ses supérieurs et à ses directeurs avec une soumission parfaite et une entière fidélité, mais qu'il se soumettait encore à ses inférieurs, les obligeant souvent de lui donner conseil et de le déterminer sur ce qu'il avait à faire : ce qu'il faisait non pas par cérémonie, mais par la défiance qu'il avait de son esprit propre, et par un grand désir de renoncer à sa volonté. Il avait coutume de dire que celui qui ne prend avis et n'obéit que pour sauver extérieurement les apparences, et non pas par conviction du besoin qu'il a d'être conduit, n'est point possédé de l'esprit de Dieu.

CHAPITRE X.

SA MANIÈRE DE CONDUIRE LES AMES.

Cette défiance de son propre esprit était récompensée d'une discrétion et d'une prudence toute céleste dans la conduite des âmes : sa lumière était admirable pour discerner les desseins de Dieu sur elles, pour leur marquer au juste les voies dans lesquelles elles devaient marcher, et pour leur découvrir tout ce qui pouvait mettre obstacle à leur avancement.

Il prenait si bien son temps pour les avis qu'il avait à donner, que ses paroles portaient toujours leur coup et n'étaient jamais sans effet. Souvent même par un don extraordinaire de Dieu il a penétré le fond des cœurs et a déclaré à des personnes qui le consultaient des pensées qu'elles avaient eues, quoiqu'elles fussent fort singulières, et qu'elles ne les eussent communiquées à qui que ce fût.

Une jeune demoiselle (1) qui s'était résolue par son conseil d'entrer aux Carmélites, étant allée au *Cours* (2), fut extrêmement ébranlée dans sa résolution, le démon lui ayant mis dans l'esprit qu'elle pourrait bien se sauver dans le monde. Dès le lendemain matin M. Olier, à qui Dieu avait fait connaître sa tentation, lui dit sans qu'elle lui parlât de rien : *Ma fille, il n'est pas question si vous vous sauverez aussi bien dans le monde que dans les Carmélites, il s'agit d'accomplir la volonté de Dieu.* Ce qui fit une si grande impression de grâce sur ce cœur ébranlé, que dès le lendemain,

(1) Mlle Marthe du Vigean, qui mourut au Carmel le 25 avril 1665, âgée de 42 ans et de religion 18.

(2) Le Cours-la-Reine.

sans balancer davantage, elle entra dans cette maison religieuse.

CHAPITRE XI.

SON HUMILITÉ.

L'humilité a été sa chère vertu et il la possédait dans un si haut degré, que se regardant comme le serviteur de tout le monde, et comme le dernier des hommes, il ne recevait service de personne, qu'avec une extrême confusion, et servait au contraire les autres dans les plus bas offices avec une joie non pareille.

Dans un grand voyage qu'il fit avec quelques-uns de son séminaire, il ne voulut point qu'on menât de valet, parce qu'il voulait être lui-même le valet de toute la compagnie; en effet, il en fit les fonctions durant tout le chemin, malgré la résistance de ces honnêtes ecclésiastiques.

Il ne parlait jamais de soi, se croyant indigne d'occuper une place dans les esprits, quelque petite qu'elle fût. Il ne s'excusait point non plus, et on lui a fait souvent des reproches sanglants et très mal fondés, sans qu'il ait ouvert la bouche pour se justifier. On l'a vu même dans ces occasions-là se jeter à genoux, et, comme si effectivement il eût été coupable, demander pardon aux personnes qui l'avaient maltraité, quoiqu'elles fussent souvent de très basse condition.

Un homme qui lui était inférieur s'avisa un jour, pour l'éprouver, de lui dire qu'il était un gourmand, et d'ajouter à ce reproche d'autres paroles humiliantes,

mais il fut bien surpris et tout à fait édifié de voir que M. Olier ne lui répondit que par des remercîments, et lui promit de profiter de l'avis qu'il avait eu la charité de lui donner.

Si dans les rencontres notre humble prêtre ne faisait paraître aucune émotion au dehors, il n'était pas moins tranquille dans le fond de son âme, et il a déclaré à son directeur que depuis que Dieu lui avait fait la grâce de souffrir avec joie le mépris qu'il voyait que quelques mondains faisaient de lui, dans une cérémonie ecclésiastique, il s'était trouvé tellement établi dans l'amour de l'humiliation qu'il n'avait jamais rien perdu de sa paix intérieure, au milieu des affronts et des outrages, quoiqu'il se soit plusieurs fois vu rebuté de ses proches, maltraité des grands, injurié par des valets, et insulté par des gens de la lie du peuple, que la malice du démon excitait contre lui.

CHAPITRE XII.

SON ESPRIT DE PAUVRETÉ.

Bien qu'il eût des revenus considérables il n'en usait pour soi qu'avec une extrême réserve : il quitta dès l'année 1634 son train et son carrosse, et ne garda pas même un cheval. Il allait souvent en charrette jusqu'au lieu de ses missions, et il ne faisait point de difficulté de passer ainsi dans les lieux où il était le plus connu et où il y avait le plus de monde.

Pour le maniement de ses biens et le soin de sa personne, il s'en reposait sur un autre, et recevait ce qu'on lui donnait, sans rien demander. Son esprit de

pauvreté ne s'étendait pas seulement sur ce qui le regardait en particulier, mais encore sur sa communauté.

Il lui a été facile d'engager des plus riches de Paris à donner à son séminaire des sommes considérables, mais jamais il ne l'a fait : et il était si éloigné de le faire, qu'une personne qui avait de grands biens et qui les voulait employer à de bonnes œuvres, lui en offrant une partie pour sa communauté, il lui conseilla de différer, et d'attendre que Dieu manifestât davantage sa volonté là-dessus. Il ne se lassait point de dire à ses ecclésiastiques que souvent on travaillait trop pour agrandir et enrichir les communautés, et trop peu pour les sanctifier : et qu'ainsi on les ruine en les voulant établir. *Car Dieu permet,* disait-il, *que puisqu'on veut de la terre et de l'or, on en ait : mais il retire son esprit, qui est le plus grand trésor qu'on puisse avoir, et même quelquefois il permet que tout périsse, au lieu que si on songeait dans les maisons à y établir Jésus-Christ, Jésus-Christ y établirait tout le reste.*

CHAPITRE XIII.

SON PARFAIT DÉTACHEMENT DE TOUT.

Son détachement n'allait pas seulement à détruire en lui tous les désirs des biens de la terre, mais encore à tenir son cœur parfaitement séparé des personnes mêmes auxquelles Dieu l'avait uni le plus étroitement, et des œuvres qu'il lui avait confiées; en un mot de tout ce qui n'était point Dieu. Quoiqu'il brûlât du désir de se donner tout entier à la conduite du sémi-

naire de Saint-Sulpice sitôt qu'il serait déchargé de sa cure, néanmoins une personne lui ayant dit avant qu'il tombât en apoplexie, que bientôt il serait en ce monde comme s'il n'y était pas, il répondit sans hésiter : *Je suis content d'être dans l'état où Dieu me voudra, je ne désire et je ne veux autre chose.*

CHAPITRE XIV.

DE SES AUTRES VERTUS.

J'aurais encore beaucoup de choses à dire sur sa mortification, sur sa douceur, sur sa patience, sur l'amour qu'il avait pour la croix, et sur quantité d'autres vertus qu'il a pratiquées dans un degré très éminent : mais les lois d'un abrégé ne me permettent pas de rien dire davantage, et je crois aussi que ce que j'ai dit suffit pour faire connaître l'étendue de sa grâce et l'éminence de sa perfection. Celui qui fera réflexion sur ce qu'il lira dans cette vie et qui considérera que depuis que M. Olier s'est donné au service de Notre-Seigneur, il n'a jamais cessé de souffrir, avec une patience infatigable, mille sortes de peines et de travaux pour la gloire de Dieu, et qu'il a passé sa vie dans les exercices les plus rigoureux de la pénitence; qu'il a été dans une abnégation universelle de soi-même, et dans une mort continuelle à toutes les créatures, pour ne vivre qu'à Dieu; qu'il a enduré avec une résignation parfaite et une fidélité toujours constante des maladies très fréquentes et très longues, des persécutions étranges de la part d'une infinité de personnes, des peines inexplicables de la part de Dieu pendant plus

de huit ans, et qu'au milieu de tant d'obstacles il est venu à bout de réformer le faubourg de Saint-Germain, et d'en faire d'un cloaque d'horreur une paroisse très réglée, de former en ce même temps une grande communauté d'ecclésiastiques, d'établir en France plusieurs séminaires, et d'envoyer des missionnaires jusque dans le nouveau monde, et cela en très peu d'années : celui, dis-je, qui fera quelque attention à ces choses conclura aisément que Dieu a donné à M. Olier des grâces extraordinaires, et que ce saint prêtre a possédé l'esprit de Jésus-Christ dans un degré très éminent.

C'est pourquoi je ne m'étendrai pas davantage : j'avertirai seulement le lecteur qu'on n'a rien avancé dans ce récit touchant ce grand serviteur de Dieu, dont on n'ait été informé par des personnes très dignes de foi, qui sont encore vivantes, ou qui n'ait été tiré des mémoires qu'a laissés un ecclésiastique, qui a passé une partie de sa vie avec lui, et qui a été témoin de la plupart de ses actions.

On a dit peu de chose des écrits de M. Olier, parce qu'ils sont entre les mains de toutes les personnes spirituelles, et que l'onction qu'ils portent dans les cœurs fait assez voir que ce sont des productions de l'esprit de Dieu, de même que les ouvrages d'A Kempis, de Blosius, de saint François de Sales et de M. de Bernières : nous les conseillons à tous ceux qui se veulent établir dans la solidité des vertus chrétiennes.

LETTRES

DE M. OLIER.

LETTRES

DE M. OLIER.

LETTRE I (1).

A LA RÉVÉRENDE MÈRE DES GRANGES, RELIGIEUSE DE NOTRE-DAME, A BRIOUDE (2).

Il la conjure de l'exhorter librement au saint amour et de le recommander souvent à Dieu.

[De Pébrac, le 15 juillet 1631 (3).]

Qui a Dieu a tout (4).

Ma révérende Mère,

Je pensais et désirais bien fort porter la réponse à la vôtre et vous témoigner les joies que j'ai reçues voyant mes souhaits accomplis, puisqu'ils sont pour la

(1) Sur l'autographe conservé au séminaire de Saint-Sulpice.

(2-3-4) Le couvent de Brioude fut établi en 1627. La Mère Charlotte des Granges en fut la première supérieure et le gouverna huit ans. Le P. Bouzonié, dans l'*Histoire des religieuses de Notre-Dame*, fait le plus grand éloge de cette vertueuse fille de madame de Lestonac. Il dit, en particulier « qu'elle était d'un entretien fort agréable, qui gagnait les cœurs et les portait à Dieu ; qu'elle avait une prudence singulière pour la conduite des âmes, un grand discernement du talent et du naturel des personnes qui traitaient avec elle ». Toute la ville de Brioude la considérait comme une sainte ; aussi lorsqu'elle mourut le 20 septembre 1636, on lui fit des obsèques magnifiques : un capucin, prédicateur célèbre, prononça son oraison funèbre et le théologal de Brioude, Pierre Lac,

gloire de Dieu et l'avantage de mon âme. Ma Mère, nourrissez-moi de ce saint lait, puisque notre sainte

écrivit son épitaphe en très beaux vers (*Histoire des relig. de N.-D.*, t. II, p. 238).

La réputation de vertu de cette digne supérieure était trop répandue dans tout le pays pour que M. Olier, en se rendant à son abbaye de Pébrac, qu'il visita en 1631, ne voulût pas, conformément à une pratique qui lui fut toujours chère, faire connaissance avec elle et jouir de sa sainte conversation. Ces premières relations de M. Olier avec la mère des Granges, et surtout celles qui les suivirent, en 1634 et 1636, n'ont pas échappé à l'historien des *Religieuses de Notre-Dame;* il les a même signalées en des termes qui méritent d'être rappelés ici, parce que ce trait a été ignoré de M. Faillon. Le P. Bouzonié, après avoir nommé plusieurs personnes distinguées par leur rang ou par leur éminente vertu qui eurent commerce de lettres avec la servante de Dieu, ajoute : « Entre tous un célèbre ecclésiastique nommé Olier, qui a rempli l'Auvergne des fruits de ses missions apostoliques et de l'odeur de sa sainte vie, fut en rapport avec la sainte mère par un grand nombre de lettres. Il ne l'appelait que sa bonne Mère, et communiquait souvent avec elle de son état intérieur avec beaucoup de consolation. Dans ses voyages, il se détournait quelquefois de neuf ou dix lieues pour lui rendre visite. Les lettres qu'il lui écrivait sont remplies de l'esprit de Dieu et du feu de la charité. » (Bouzonié, *Histoire des relig. de N.-D.*, II, 247). On fera encore ailleurs quelques emprunts à l'ouvrage du P. Bouzonié pour donner connaissance de deux religieuses formées à Brioude par la mère des Granges et avec lesquelles M. Olier fut aussi en relation, mais surtout nous lui emprunterons deux des lettres que le fervent missionnaire écrivit en 1634 à la digne supérieure. Dans celle-ci, dont on possède l'autographe, M. Olier, qui avait prié la mère des Granges de continuer par ses lettres le bien que son premier entretien avait fait à son âme, la remercie d'y avoir consenti et lui exprime en toute liberté la ferveur de sa piété et le désir d'aimer Dieu dont il brûlait dès lors. Il n'avait encore que vingt-deux ans, et n'était pas sous-diacre. (*Vie de M. Olier*, t. I, p. 59.)

— Pébrac, où M. Olier avait été pourvu en 1625 d'une abbaye de l'ordre de Saint-Augustin, était un gros village situé dans les gorges d'un torrent appelé la Dège, qui se jette dans l'Allier un peu au-dessus de Langeac. Il faisait alors partie du diocèse de Saint-Flour; aujourd'hui il appartient à celui du Puy aussi bien que le reste du canton de Langeac et de l'arrondissement de Brioude.

— M. Olier, ainsi que beaucoup de saintes personnes de son temps, avait coutume de mettre en tête de ses lettres quelque maxime pieuse comme celle-ci, ou cette autre qui en diffère peu : Qui a Jésus a tout.

Mère en nourrit tous les anges. Pour l'amour d'elle et de son très cher fils, continuez-moi ces grâces : parlez ouvertement à celui qui n'a de cœur que pour recevoir les sentiments du saint amour, quoique souvent il fasse le contraire.

Ma Mère, à quoi notre corps et notre âme, notre temps, notre vie et même toute l'éternité, sinon pour aimer Dieu, pour le louer, pour l'adorer? Dieu veut que sur la terre nous commencions à vivre de la sorte. Donc, ma bonne Mère, apprenez-moi à aimer votre tout, votre grand Dieu, auprès duquel je n'ose m'approcher si vous ne me présentez à lui. Parlez-lui pour votre enfant et si vous voulez qu'il vous suive, mandez-lui la manière dont il faut parler. Ma très chère Mère, je suis sans voix et sans parole, puisque je suis sans amour. Le Saint-Esprit qui est en vous a la science de la voix (1) : quand vous m'aurez obtenu sa présence et sa sainte union, ma bonne Mère, je ne vous demanderai pas comme il faudra parler. Jésus, père d'amour, et vous, Marie, la mère de la belle dilection, avec votre saint époux saint Joseph, obtenez-moi ce saint amour. Amour qui habite si hautement mais pleinement dedans ces trois personnes, donnez-vous à leur pauvre petit esclave, mais hélas! infidèle et ingrat. Amour, bouche tes yeux; miséricorde, ouvre ton sein : n'ayez point égard à mes crimes : souvenez-vous de ce que vous êtes et non pas de ce que je suis. Prenez-moi, gardez-moi, consommez-moi dans vous et je suis tout content, dévorez-moi. Hé! feu du Ciel, je ne puis vivre si vous ne m'animez, ma vie est une mort sans vous.

(1) *Sag.*, I, 7.

Je suis, ma révérende Mère, en ce saint amour par Jésus, Marie, Joseph, votre tout, en Jésus-Christ notre tout.

OLIER.

A Pébrac, ce 15 juillet 1630.

Ma bonne Mère, je n'eusse été si longtemps à vous répondre si j'eusse été au pays, mais je reçus la vôtre au Puy. Je vous conjure de me faire réponse à mes demandes.

Hier je reçus des écrits d'un saint personnage avec quelques prières en l'honneur de saint Joseph. J'ai bien envie d'en communiquer avec vous, ma très bonne Mère.

LETTRE II (1).

A LA MÊME RELIGIEUSE.

Il la prie de lui écrire pour le dédommager de ce qu'il n'a pu la voir en arrivant au pays.

Probablement de Pébrac vers la fin d'avril 1634 (2).

Ma révérende Mère,

Puisque le ciel veut cette souffrance pour vous et pour moi, j'y consens volontiers : nous sommes tous à Dieu et

(1) Tirée de *l'Histoire de l'ordre des filles de Notre Dame*, par le P. Bouzonié, t. II, p. 248.

(2) Ordonné prêtre en 1633, M. Olier s'occupa principalement d'évangéliser les lieux dépendants de ses bénéfices. Il avait surtout à cœur de faire des missions dans les paroisses d'Auvergne qui relevaient de son abbaye de Pébrac. A cet effet, il y fit deux voyages : l'un en 1634, immédiatement après Pâques, et l'autre en 1636. C'est dans le premier qu'il dut faire cette lettre et la suivante. La mère des Granges s'étant trouvée malade quand il passa à Brioude, il lui écrivit, dès son arrivée à Pébrac, pour suppléer à la visite qu'il n'avait pu lui faire.

à son amour, hors duquel nous ne sommes rien. Vive Jésus crucifié! vive Jésus expirant sur la croix! Après quoi, je ne puis plaindre votre condition. J'ai de la douleur pour la mienne, étant privé d'apprendre de votre bouche quelque leçon d'amour pour Jésus et pour Marie. J'attendrai de vos lettres pleines de ce saint feu, quand vous pourrez écrire, pour profiter en votre absence. En attendant, je penserai à Jésus-Christ cloué sur le lit de sa mort : c'est là où je vous verrai, car je crois que dans l'état où vous êtes, vous habitez plus sur le Calvaire que dans votre chambre. Vive donc mon amour, Jésus! Vive sa Mère mourante avec lui! Vive saint Joseph, qui mourut avant son Fils, n'étant pas assez fort pour supporter sa mort! Mon cœur, que ne meurs-tu, quand tu penses à la mort de l'amour qui te fait vivre? Peux-tu entendre ses soupirs sans perdre tes sentiments? Sépare-toi, mon âme, pour suivre l'âme de mon Jésus : tu seras plus heureuse d'être unie pour toujours à ta fin. Sors de ta prison; va jouir de ta félicité! O Ciel, que tu es loin de moi! Éternité, approche-toi! Qui te retient : puisque tes liens te déplaisent et qu'un puissant objet t'attire pour te charmer? Ce sont mes péchés qui m'arrêtent : j'en accepte, Seigneur, les châtiments. Je suis tout à vous, ô Jésus, dans la peine comme dans la jouissance; je soupirerai dans le séjour de la peine autant que vous voudrez; faites que ce soit en vous aimant toujours.

Je suis, dans cet amour, ma révérende Mère, votre très humble, très obéissant et très obligé fils et serviteur.

OLIER.

LETTRE III (1).

A LA MÊME RELIGIEUSE.

Après l'avoir remerciée de ce qu'elle lui a procuré quelques prêtres pour la mission de Pébrac, il la conjure de nouveau de l'aider à aimer Notre-Seigneur (2).

Été de 1634.

Ma révérende Mère,

Je pense que notre tout amour Jésus, avec sa très sainte Mère et saint Joseph, ont bien pour agréable que j'emploie les derniers moments de ma journée à vous remercier dans leur amour, de la charité que vous avez faite aux âmes de notre mission. C'est la sainte Vierge, notre toute belle et toute grande Maîtresse et Mère, qui nous donne par vous ces charitables prêtres que vous m'envoyez (3). Je les reçois de ses mains et des vôtres. Je pense que nous rendrons Jésus-Christ triomphant dans cette paroisse de Pébrac, mais par ses propres armes, par la vertu du sang qui les a rachetés. Demandez-lui qu'il me permette d'en faire autant du

(1) *Histoire de l'ordre de N.-D.*, t., II, p. 249.

(2) M. Olier avait conduit en Auvergne, en 1634, trois ecclésiastiques de ses amis : MM. de Perrochel, de Barrault, et Renard, et avec eux un prêtre la Mission que saint Vincent de Paul lui avait donné ; mais la moisson était trop abondante pour être recueillie avec un si petit nombre d'ouvriers, et il fallut recourir à des ecclésiastiques du pays. La révérende mère des Granges, qui par sa sainteté exerçait une grande influence dans la contrée, lui procura quelques zélés auxiliaires parmi lesquels il faut sans doute compter M. Jacques Planat, originaire de Blesle, à quelques lieues de Brioude, lequel, après avoir aidé le serviteur de Dieu dans ses missions d'Auvergne, vint le joindre à la paroisse de Saint-Sulpice et s'attacha à sa compagnie naissante, (*Vie de M. Olier*, t. III, p. 210 et 351.)

(3) M. Olier commença ses missions d'Auvergne par celle de Pébrac et il en était encore occupé quand il écrivit cette troisième lettre, ce qui lui donne pour date approximative l'été de 1634.

reste de la province. Essayons de voir régner partout notre Maître, et de faire honorer partout sa divine Mère et Joseph, le saint Époux. Languissons jusqu'à ce que ce jour ait paru à nos yeux.

Mon Dieu, ma Mère, ouvrez-moi votre cœur : ne soyez pas resserrée dans les sentiments de votre amour, parlez-en comme vous pensez. Que je voie sur le papier une étincelle du feu qui vous anime. Les anges et les bienheureux sont témoins de leurs flammes, pour s'exciter à de nouvelles joies et pour augmenter leur amour. Jamais la charité ne peut faire de tort ; la vôtre seule m'en ferait si vous me la cachiez. Donnez-moi donc une leçon pour aimer mon Jésus à votre exemple ; donnez-moi un moyen pour aimer ma toute belle, l'unique entre les femmes, quelque moyen d'être un, mais uniquement un avec notre sacrée Maîtresse, Marie, beau nom qui me presse le cœur et qui devrait me l'avoir mille fois enflammé ! Marie, l'amour des Saints, Fille du Père, Mère du Fils, Épouse du Saint-Esprit : grandeur inconcevable ! Oserai-je me qualifier du titre de votre enfant, ô Mère de mon Dieu? Me voulez-vous souffrir en qualité d'esclave, ô Reine des Cieux? Exercez sur moi vos bontés : en vîtes-vous jamais de plus belle matière? Ordonnez comme il vous plaira du plus misérable pécheur du monde.

Je suis, ma Mère, en son amour et de son cher Époux, selon la volonté de notre Tout, Jésus, votre très humble, très obéissant et très obligé fils et serviteur.

OLIER.

LETTRE IV (1).

A M. ALAIN DE SOLMINIAC, ABBÉ DE CHANCELADE, EN SAINTONGE.

Il le prie de procurer la réforme de l'abbaye de Pébrac et lui propose à cet effet les conditions les plus avantageuses (2).

[Pébrac, 1er juin 1634.]

Monsieur,

La grâce de Notre-Seigneur soit dans votre âme et sa gloire à jamais.

Étant arrivé en ce séjour de Pébrac, en compagnie de deux de vos amis et serviteurs, pour travailler aux missions, nous avons rencontré que les religieux de l'abbaye avaient autant besoin que l'on pensât à eux qu'aux pauvres paysans; quoique j'en susse quelque partie, qui fut l'occasion pour laquelle monsieur Vincent me

(1) Sur une copie authentique envoyée de Cahors en 1789 et conservée à Saint-Sulpice.

(2) Les effets de la mission de Pébrac s'étant fait sentir jusque dans l'intérieur de l'abbaye dont les religieux, chanoines réguliers de Saint-Augustin, avaient grand besoin de réforme, M. Olier songea, pour la procurer plus efficacement, à la réalisation d'un projet qui le préoccupait depuis quelque temps déjà, à savoir l'union de son abbaye à la réforme de Chancelade, dont Alain de Solminiac était l'auteur et le propagateur. Un an auparavant, il avait prié saint Vincent de Paul d'en faire la proposition au pieux réformateur qui n'avait pu le satisfaire. Se trouvant sur les lieux et voyant que la mission préparait l'esprit des religieux à ce changement, il n'hésita pas à faire une nouvelle démarche auprès de l'abbé de Chancelade, et pour donner plus de poids à sa lettre il la fit porter par deux des missionnaires venus de Paris avec lui, MM. Nicolas de Barrault et François de Perrochel, qui l'un et l'autre connaissaient particulièrement Alain de Solminiac et jouissaient de sa considération. La proposition de M. Olier fut bien accueillie. L'abbé de Chancelade se rendit immédiatement à Pébrac et, avant la fin de juin, il signa le concordat tant désiré par M. Olier. Malheureusement l'ennemi de tout bien réussit à en empêcher l'exécution. (*Vie de M. Olier*, t. I, p. 107-109.)

fit le bien de vous en écrire, il y a près d'un an, néanmoins je n'en avais pas une connaissance si grande, laquelle m'oblige à présent à vous conjurer d'y vouloir donner ordre, Monsieur, prosterné à vos pieds, le cœur percé des plaies dont ils déchirent Jésus-Christ, me fait redoubler mes prières et tout ensemble espérer la grâce pour laquelle j'adresse au ciel de nouveaux vœux.

Monsieur, l'abbaye est chargée de dix-huit religieux, dont deux petits novices sont étudiants au Puy (1). Les bénéfices dépendants sont en nombre, si bien qu'ils portent jusqu'à quarante religieux et cinquante en comptant ceux de l'abbaye. Le fruit, comme vous pouvez voir, n'est pas petit. Le Fils de Dieu est venu pour une brebis égarée : ayez pitié, Monsieur, de cinquante et, qui plus est, de leur pasteur; mais, que dis-je? de l'ombre de leur pasteur, qui ne l'est qu'à les effrayer et à les dissiper. Ce qui, Monsieur, aussi vous peut toucher, c'est qu'il y en a une douzaine, lesquels ont ce même dessein, et, si peu que je puis connaître, la plupart s'y porteraient s'ils avaient quelqu'un, lequel les y portât et qui leur coupât le pain que je consume et dévore si misérablement. La mission a touché les plus endurcis, et si vous apportiez à présent le baume dans leurs plaies, il y aurait de quoi les faire saints. Je crois, Monsieur, que Dieu vous le demande : pour son misérable serviteur, il vous en conjure, jointes mains; il jette à vos pieds un bénéfice, prieuré simple des dépendances de l'abbaye, qui vaut douze cents livres et par delà : celui qui le tenait étant mort depuis peu : et

(1) Vraisemblablement au collège que les religieux de la Compagnie de Jésus tenaient dans cette ville et où ils enseignaient les lettres, la philosophie et la théologie.

si cela ne vous agrée pas, il vous fera les conditions telles qu'il vous plaira devant Notre-Seigneur.

Monsieur, si MM. Barrault et Perrochel ne pouvaient mériter cette faveur que de vous voir, je serais hors de mes espérances; mais au moins vous ne refuserez pas à leurs souhaits et à mes prières de voir un de vos religieux pour recevoir vos ordonnances et vos commandements. Il me fera la faveur de venir au Puy à cinq lieues de mon abbaye, et de ménager le tout avec paix. Je prie Notre-Seigneur de bénir vos soins et vos charités ordinaires, comme aussi les souhaits et les vœux, Monsieur, de votre très affectionné et très obéissant serviteur.

OLIER, abbé indigne de Pébrac.

Pébrac, ce 1er juin 1634.

LETTRE V (1).

AU CHEF DE LA JUSTICE DU LIEU.

Il lui porte plainte contre le fermier de l'abbaye de Pébrac.

[Pébrac, juillet 1634 (2).]

Monsieur, je suis attaqué dans l'abbaye par un fermier qui mécontente tous messieurs les religieux et qui use de grandes supercheries contre moi, duquel, Monsieur, si je reçois la loi, je ne puis plus m'assurer d'au-

(1) Sur l'autographe.

(2) Le concordat d'union fut signé à Pébrac, le 24 juin 1634, entre M. Olier et l'abbé de Chancelade; mais le fermier de l'abbaye, qui n'eût pas trouvé sous la réforme les avantages dont il jouissait dans l'état actuel, prévint l'esprit des religieux contre le traité. C'est pour se plaindre de sa conduite déloyale que M. Olier écrivit au juge du lieu la lettre suivante dont la date approximative est donnée par celle du traité. (*Vie de M. Olier*, t. I, p. 109.)

cune voie pour gagner mes religieux, ni être maître en l'abbaye. J'espère que M. du Treuil ou M. Morin (1) vous doit faire entendre le sujet de plainte que j'ai contre lui, qui m'oblige d'avoir recours à vous, Monsieur, comme à une justice plus prompte, étant une affaire qui mérite accélération. Je suis si peu entendu aux affaires que je n'ose vous parler du particulier, me contentant, Monsieur, de me présenter à vous pour en recevoir la justice et vous supplier de trouver bon que je vous offre seulement ce que ma condition m'apprend, qui sont les sacrifices et chétives prières d'un très humble serviteur.

OLIER.

LETTRE VI (2).

A UN RELIGIEUX DES ENVIRONS QU'IL AVAIT PRIS POUR GUIDE DE SA CONSCIENCE.

Il s'excuse de partir et de quitter l'Auvergne sans le voir auparavant.

[Pébrac, vers la fin de septembre 1634.]

Qui a Jésus a tout.

Mon révérend Père,

Vous pouvez penser quelle privation ce me peut être de me voir obligé de retourner à Paris sans avoir le

(1) Parmi ceux qui déposèrent en 1698 au procès de la canonisation de la vénérable mère Agnès, on remarque Jean Morin, bourgeois de Langeac et sieur d'Aubiat, chez lequel logeait M. Olier en 1634, lorsqu'il allait à Langeac visiter la mère Agnès. Cette circonstance permet bien de soupçonner que c'est encore à ce charitable bourgeois qu'il recourut quand il eut besoin de se faire recommander auprès du juge dont dépendait son affaire. (*Vie de la mère Agnès*, édit. de 1863, t. II, p. 259.)

(2) Sur l'autographe, qui n'a ni date, ni signature, ni suscription. « Cette

bien de vous voir et vous plonger mon intérieur dans le vôtre. C'était ce qui me portait avec le plus de joie à passer un temps notable auprès de vous pour me fortifier en Notre-Seigneur et me corriger de mes fautes. Ce sera, s'il plaît à Dieu, pour un autre temps, car j'espère de revenir au printemps en ces quartiers où Notre-Seigneur m'ouvre une grande porte pour le servir. Recommandez, en attendant, mon corps et mon âme à Notre-Seigneur.

LETTRE VII (1).

LA V. MÈRE DE JÉSUS (2).

A M. Olier, abbé de Pébrac.

Elle s'excuse de lui donner des conseils de perfection, se croyant trop misérable pour parler des perfections de Dieu. Elle le presse de prendre plus de soin de sa propre santé.

[Langeac, été de 1634 (3).]

Monsieur,

L'amour de Jésus et l'humilité de Marie soient la règle de votre vie. Vous savez très bien qu'il est mal-

lettre est certainement de la fin de septembre ou des premiers jours d'octobre 1634, époque où M. Olier dut précipitamment quitter Pébrac par suite de l'ordonnance du cardinal de la Rochefoucauld qui lui, enjoignait de venir à Paris, pour y régler, de concert avec lui, les moyens d'établir la réforme dans son abbaye. » (*Vie de M. Olier*, t. I, p. 114.)

(1) Tirée du livre IV, chap. II, de l'*Admirable Vie de sœur Agnès de Jésus* par un religieux bénédictin de l'abbaye de Saint-Germain des Prés, que M. Olier avait prié de faire ce travail, qui se conserve manuscrit à Saint-Sulpice. On la donne ici, de même que les deux suivantes, pour dédommager le lecteur de la perte des nombreuses lettres que M. Olier écrivit à cette très digne fille de Saint-Dominique à laquelle le ciel l'avait si intimement uni. Ces trois lettres serviront encore de préparation à la lecture de celle que M. Olier écrivit aux religieuses de Langeac, après la mort de leur sainte prieure.

(2 et 3) Née au Puy, le 17 novembre 1602, Agnès Galand donna, dès son

aisé à un aveugle de connaître les couleurs, aussi à moi de parler des perfections de notre Dieu sans les avoir connues. J'ai encore les yeux trop chassieux pour pouvoir regarder ces rayons du soleil. O soleil d'amour! pénétrez, éclairez ce cœur abominable toujours terrien, jamais céleste; toujours dans soi-même, jamais en Dieu. O avocat des pauvres pécheurs! ouvre le sein de la miséricorde, regarde de ton œil de pitié cette pauvre infecte lépreuse. O amour éternel! l'amour, s'il vous plaît. Oh! amendement à ma misérable vie!

Mon très cher frère, comment me souffrez-vous? Il faut bien que ce soit un excès de votre charité, comme aussi d'avoir soin de ma santé qui est tout à fait inutile, mais plutôt préjudiciable. Ayez soin de mieux conserver la vôtre que vous ne faites : vous vous gouvernez un peu trop par vous-même, etc...

enfance, des indices non équivoques de la haute sainteté à laquelle Dieu devait l'élever un jour. A l'âge de vingt-deux ans elle se consacra totalement à Dieu dans l'ordre de Saint-Dominique, et pendant onze ans qu'elle vécut en religion, elle embauma de l'odeur de ses vertus non seulement le monastère de Sainte-Catherine de Langeac, où elle avait fait profession et dont elle fut plusieurs fois prieure, mais encore la ville et tout le pays des environs. M. Olier, plus que personne, participa aux faveurs que le Ciel accordait à cette âme privilégiée. Pendant trois ans elle ne cessa de prier, de pleurer et de faire pénitence pour lui. Au bout de ce temps, elle lui apparut corporellement à Paris, et lorsque ce cher fils de ses larmes fut arrivé en Auvergne pour y faire la mission, elle acheva en lui, par ses saintes conversations et ses admirables exemples, l'œuvre de sanctification parfaite qu'elle avait commencée par ses prières. (*Vie de M. Olier*, t. I, p. 104.)

— La date de cette lettre ne peut être donnée qu'approximativement; mais il est bien probable qu'elle n'a pas été écrite après la suivante, qui est du 12 août.

LETTRE VIII (1).

LA MÊME AU MÊME.

Elle lui exprime, en s'humiliant profondément, l'intérêt qu'elle prend à sa sanctification, lui parle d'une croix sans consolation qu'elle a demandée et obtenue, et enfin de l'accablement où la privation un peu prolongée de la sainte communion l'avait jetée.

[Langeac, le 12 août 1634.]

Qui a Dieu a tout.

Monsieur,

Le saint amour de notre doux Sauveur vous soit pour très humble salut.

Vous savez que je chéris trop votre pauvre âme de laquelle j'ai plus de souvenir que de la mienne propre; mais je vois bien que tout cela ne vous peut de rien servir, comme étant une pauvre misérable abîmée dans le péché. Vous savez qu'à votre départ j'avais demandé à notre bon Dieu la croix nue, sans consolation; et comme il est très bon et libéral, il m'a semblé qu'il m'en départait un petit échantillon et fort léger, voyant mon peu d'amour et de constance...

Il faut bien plus d'amour avant que d'être favorisé de la croix. Ah grâce! ah faveur inestimable! que je suis éloignée de t'acquérir! Doux Sauveur de nos âmes, rendez-nous-en dignes, s'il vous plaît. Sortez-nous hors de nous-mêmes, pour être tout à vous. Amour, ô notre

(1) L'auteur de l'*Admirable vie*, qui nous a conservé les trois fragments de cette touchante lettre, les a placés en différents chapitres. Les deux premiers se lisent au chapitre VI du livre V, et le dernier dans le IVe livre, chapitre XIII; mais il ne permet pas de douter que les trois citations ne soient tirées de la même lettre, écrite le 12 août 1634, à l'abbé de Pébrac.

seule espérance, tout notre refuge, tout notre désir; rendez-nous dignes de cette croix : favorisez-nous de mourir sur icelle...

J'étais aux abois de la mort, mon misérable corps n'avait ni force ni vie pour se pouvoir traîner. Mon pauvre esprit était accablé de tous côtés et, délaissé de tout, n'avait aucune créature. Mais ce qui me faisait plus de mal que tout, c'était que les excès de mes péchés m'avaient privée de mon Créateur depuis le jour de mon glorieux père saint Dominique. Mais aujourd'hui il est venu! Ah! mon amour, demeurez, si vous voulez que je vive. Il est impossible de vivre sans son Jésus.

LETTRE IX (1).

LA MÊME AU MÊME.

Elle le remercie d'une lettre qu'il lui avait écrite et, après s'être profondément humiliée, elle se recommande à ses prières, lui promettant de son côté de ne pas l'oublier auprès de son fidèle Époux.

[Langeac, vers le même temps (2).]

Qui a Dieu a tout.

Monsieur,

Le saint amour de notre doux Sauveur Jésus-Christ vous soit pour très humble salut.

J'ai reçu avec beaucoup de consolation celle qu'il a

(1) Tirée du livre IV, chapitre II de l'*Admirable Vie de sœur Agnès de Jésus.*

(2) Dans la souscription de cette lettre, la vénérable mère Agnès dit à M. Olier qu'elle est sa *pauvre et plus indigne fille,* ce qui semble supposer qu'à cette date elle était déjà sous sa direction. Or M. de Lantage rapporte que, peu de temps après qu'elle eut commencé à se confesser à M. Olier et à suivre sa direction, elle connut qu'elle irait bientôt à Dieu. (*Vie de la vénérable mère Agnès*, 1863, t. II, p. 269.) Cette lettre serait donc du mois d'août ou du mois de septembre.

plu à votre charité de m'écrire. Je ne méritais pas tant de bien, de recevoir de vos écrits; mais j'attribue cette faveur à votre bon et pieux naturel, lequel me rend toute confuse pour l'excès de son humilité, à laquelle je ne puis répondre que par un profond silence. Car, s'il faut parler de misère, hélas! qu'y a-t-il de plus misérable que moi? Abominable obstinée dans l'abîme de mes énormes péchés, lesquels sont si grands et en si grand nombre que les furies infernales ne sont suffisantes pour punir leur énormité.

Exercez donc, Monsieur, l'excès de votre charité envers cette pauvre idiote, chétive créature; obtenez, s'il vous plaît, de cette divine bonté le pardon de mes péchés. Ce sera une grande œuvre de charité que vous exercerez; j'en resterai votre obligée et offrirai continuellement mes faibles et indignes prières à mon fidèle Époux pour l'accomplissement de vos saints désirs, lesquels il ne laissera sans ample récompense, comme l'en prie du meilleur de son cœur celle qui est véritablement votre pauvre et plus indigne fille en Notre-Seigneur.

Sœur Agnès de Jésus, religieuse tout à fait indigne.

LETTRE X (1).

AUX RELIGIEUSES DE SAINTE-CATHERINE DE LANGEAC (2).

Il les console et les encourage après la mort de la V. mère Agnès.

[Paris, premiers jours de novembre 1634 (3).]

Mes révérendes Mères,

Jésus-Christ délaissé de son Père, la Mère délaissée de son Fils, soient votre consolation et votre appui!

(1, 2 et 3) Sur l'autographe conservé précieusement au couvent de Sainte-Catherine de Langeac.

Quoique les pertes soient communes en ce monde, la vôtre ne le peut être : je le connais assez par moi, qui ne saurais prétendre si légitimement à la possession de votre bienheureuse mère, comme vous le devez. Vous avez eu sujet de gémir quelque temps, et pouvez encore soupirer à l'ouverture de cette lettre, voyant en moi la plaie qu'y a faite cette mort. Mais toutefois, mes révérendes Mères, nous devons tous, dans ce point, nous consoler également : puisqu'étant obligés d'oublier nos intérêts auprès de Dieu, nous sommes assurés qu'il gagne dans nos pertes et qu'aujourd'hui il possède cette âme pleinement, dont il n'avait encore que l'attente, et que l'usage de sa liberté rendait encore incertaine.

Mes révérendes Mères, qui saurait perdre dans un sujet où gagne même la Majesté de Dieu? Vous avez perdu une fille, et vous avez une sainte; elle était dans vos bras, et elle est dans le sein de Dieu. Mais outre cela, puisqu'il me faut consoler avec vous de vos propres pensées, vous aimiez mieux sa vie que la vôtre, comme vous me le mandez : vous en devez faire de même de

— Cette pieuse communauté de Dominicaines, établie en 1619, mais emportée, comme toutes les maisons religieuses, par la tourmente révolutionnaire, réussit enfin, en 1820, à se reconstituer. Elle n'a pu recouvrer ses anciens bâtiments; mais le corps de la vénérable mère Agnès, qui forme son principal trésor, lui a été rendu, et le souvenir de ses vertus, après deux siècles et demi, vit toujours dans le cœur de ses chères filles.

— M. Olier avait quitté Langeac et l'Auvergne au plus tard dans les premiers jours d'octobre, et il était arrivé depuis très peu de temps à Paris lorsque le 1er novembre, étant au confessionnal dans l'église de Saint-Paul, on lui remit la lettre où se trouvait annoncée la mort de la vénérable mère Agnès de Jésus, arrivée le 19 du mois précédent : malgré sa profonde affliction, il se hâta de consoler la communauté de Sainte-Catherine de la grande perte qu'elle venait de faire. (*Vie de M. Olier*, t. I, p. 116.)

sa gloire : car si vous soupiriez au delà des premières surprises, ce serait haïr et pleurer son bonheur, et, si elle était capable de cette créance, lui faire croire que vous seriez jalouses de son repos et ennemies de sa félicité : ce sont là les ouvrages imparfaits de nos faibles ressentiments. Mais, mes révérendes Mères, il ne faut pas pleurer sur son corps, puisqu'il attend la gloire, voire moins sur son âme, puisqu'elle la possède; ce serait remplir le paradis des larmes qui ne sont qu'autant d'effets de nos faiblesses et de nos mécréances, qui seraient des compagnes ennemies du ciel.

O mes révérendes Mères, vous savez bien que nous sommes hommages et esclaves du tombeau, pour mériter dedans l'attente de la principauté de la gloire. Ainsi donc, savoir que Dieu jouit de ce qu'il ne possédait pas; que si son âme est dans la gloire, c'est ce qui est plus propre à notre misère; qu'elle y priera plus puissamment pour nous et qu'elle ne saurait perdre la qualité de mère; enfin que Dieu est tout-puissant dans la providence qui nous soutient, ce serait injustice dorénavant de soupirer.

Et je vous dirai, mes révérendes Mères, qu'il faudrait prendre garde en cette rencontre à un malheur assez commun qui suit la mort des grandes âmes, à savoir, le déclin et le déchet de leurs maisons. Ce n'est pas que notre Dieu n'eût autant de motifs de nous favoriser qu'auparavant; mais c'est que la défiance pour Dieu recule et ses approches et ses caresses. Les pertes des créatures nous unissent toujours à Dieu, de même que leur jouissance par trop intéressée, et leur attache trop empressée nous en sépare et nous en éloigne; et, comme vous savez mieux que moi, les recherches de l'amour et de la grâce dans elles-mêmes, hors de la volonté de

Dieu, sont vicieuses et blâmables, notre Dieu se réservant toujours cet empire pour soi et cet hommage de sa créature, comme aussi même pour nous montrer que quelque sainte qu'elle soit, si elle nous remplit et nous occupe, elle bannit Dieu de nous et divertit pour nous ses faveurs et ses grâces.

C'est de quoi j'ai bien peur pour moi, et ce que je n'appréhende pas pour vous. Vous êtes les bonnes filles de la mère Agnès, les héritières de ses vertus, les images vivantes de sa grâce, et moi, misérable pécheur, l'ingrat sujet de ses bénédictions, et dont peut-être les péchés et les misères ont causé la mort. Priez donc pour votre ennemi, étant, mes très révérendes Mères,

Votre très humble et très obéissant fils, frère et serviteur.

OLIER, prêtre indigne.

LETTRE XI (1).

A LA MÈRE HYACINTHE DU SAINT-ESPRIT (2), PRIEURE DE SAINTE-CATHERINE DE LANGEAC.

Il la prie de lui envoyer tous les *Mémoires* et documents qu'elle pourra réunir sur la mère Agnès de Jésus, afin que la vie de cette fidèle servante de Dieu soit écrite comme elle mérite de l'être.

[Paris, 25 février 1636.]

. . . Aussi ma révérende Mère, le désir que j'ai que Dieu fasse connaître au monde ce qu'elle était, fait que

(1) Ce fragment nous a été conservé par le P. Esprit Panassière, dominicain, mort à Tarascon en 1675. Il l'avait reproduit à la fin des Mémoires qu'il composa sur la vénérable mère Agnès de Jésus dont il fut longtemps le confesseur et le directeur. (*Mémoires du P. Panassière*, p. 327.)

(2) Anne Desprès, dite en religion sœur Hyacinthe du Saint-Esprit, était née au Puy et avait pris l'habit de Saint-Dominique à Langeac, le 2 fé-

je désirerais extrêmement que vous m'envoyassiez les Mémoires simples que l'on vous a envoyés de Tarascon; car il y a un des grands hommes du siècle, saint et habile autant que l'on le peut être sur la terre, lequel m'a promis d'y mettre la main (1); et cela pourtant ne sera vu qu'après que Mgr de Saint-Flour aura informé de tout; et pendant on travaillerait à cette bienheureuse vie.

Pour vous dire le vrai, ma révérende Mère, la plupart des vies des saints sont choses très ridicules, à cause des personnes qui les couchent, quoique pieux et parfois savants, mais non pas assez éclairés, et jusqu'au point qu'il le faut pour être capable de cette entreprise.

Je vous prie donc de faire votre possible pour m'envoyer tous les Mémoires que vous pourrez, afin que l'on voie une œuvre digne de la révérende Mère, sœur Agnès de Jésus, que Dieu m'oblige d'honorer et d'estimer autant qu'on peut faire une sainte.

J'attendrai cette faveur de vous, où je pense que vous avez grand intérêt, comme étant votre Mère. S'il y a moyen, il faut que vous tiriez copie des Mémoires de M. Martinon, où il y a des choses excellentes (2).

vrier 1625. En 1634 elle succéda comme prieure à la vénérable mère Agnès et mourut à Langeac le 14 mars 1674. (Lucot, *Vie de la vénérable mère Agnès de Jésus*, t. I, p. 6, 386; t. II, p. 281.)

(1) C'était un religieux bénédictin de l'abbaye Saint-Germain. Son travail sur la mère Agnès n'a pas été imprimé; mais il se conserve manuscrit au séminaire de Saint-Sulpice, et M. l'abbé Lucot, en rééditant la Vie de la vénérable prieure de Langeac, donnée en 1664 par M. de Lantages, y a fait d'assez considérables emprunts. On peut voir dans l'Introduction de son livre les motifs qui font soupçonner à M. l'abbé Lucot que le religieux bénédictin dont parle M. Olier n'est autre que D. Boyer (XLVI).

(2) Étienne Martinon, archiprêtre de la collégiale de Langeac, fut, du-

Je suis et serai à jamais, ma révérende Mère, votre très humble et très obligé serviteur.

OLIER.

De Paris, ce 25 février 1636.

LETTRE XII (1).

A MESSIEURS LES ECCLÉSIASTIQUES DE L'ASSEMBLÉE DE SAINT-LAZARE A PARIS (2).

Il leur rend compte des heureux fruits produits par sa première mission prêchée en Auvergne (3).

[24 juin 1636.]

Qui a Dieu a tout.

Jésus, Marie, Joseph.

Messieurs,

Je ne puis être plus longtemps absent de votre compagnie sans vous rendre le compte que je suis obligé de mes actions. Je vous dirai, Messieurs, que nous fû-

rant quelques années, confesseur de la mère Agnès de Jésus. Il avait écrit cinq cahiers de *Mémoires* sur la vénérable prieure; mais ils sont perdus depuis longtemps, sauf un extrait de trente pages, qui en avait été fait par le P. Boyre, de la Compagnie de Jésus et qui se conserve à Saint-Sulpice à la suite d'un autre *Mémoire* que le révérend père Arnaud Boyre avait lui-même dressé sur la mère Agnès de Jésus. (Lucot, Introduct., XLIII.)

(1) Sur une très ancienne copie.

(2) C'est ce qu'on nommait l'assemblée des mardis, dont saint Vincent de Paul était l'âme et dans laquelle M. Olier entra des premiers. (*Vie de M. Olier*, t. I, p. 78.)

(3) Au printemps de 1636, M. Olier retourna en Auvergne pour y continuer ses missions. Pendant dix-huit mois qu'elles durèrent, il évangélisa, à la tête des missionnaires qui l'avaient accompagné, un grand nombre de paroisses appartenant aux diocèses de Saint-Flour, du Puy et de Clermont. La mission de Saint-Ilpise, petite bourgade des environs de Brioude, où les pieux missionnaires commencèrent leur expédition apostolique, donna lieu à M. Olier d'écrire cette lettre à ses amis de l'assemblée de Saint-Lazare, qu'il avait à cœur de tenir au courant de tout ce qu'il faisait.

mes onze jours en chemin pour nous rendre au lieu de la mission nommé Saint-Ilpise. La faveur du Ciel fut si grande, que pendant ce temps-là nous n'eûmes pas deux heures de soleil ni de pluie, ayant toujours marché à l'abri des nuées; étant tous arrivés, par la grâce de Dieu, en bonne disposition. On commença la mission le dimanche d'après l'Ascension, laquelle dura jusqu'au 15 de ce mois, jour de leur fête Saint-Ilpise, où l'on voulut que je prisse congé le soir, à la présence du Saint-Sacrement, ce qui se fit avec toute la révérence pour la majesté de Dieu qui présidait, et aussi avec tant de larmes et soupirs, que je pense, Messieurs, qu'il faudrait y avoir été pour le croire : Dieu soit béni de tout!

Presque la même chose arriva à la procession des petits enfants et à leur communion, qui se fit dans toute la révérence imaginable, là où la foule était si grande, de même que le reste des fêtes, qu'il fallait toujours faire courir du vin dedans l'église pour les affaiblies, dont une, entre autres, a été plus de trois semaines malade. Le peuple au commencement venait selon que nous le devions souhaiter, savoir, autant que nous le pouvions confesser, mais cela, Messieurs, avec tel mouvement de grâce que de tous côtés il était aisé de savoir où les prêtres confessaient, les pénitents par leurs soupirs et leurs sanglots se faisant entendre de toutes parts : Jésus-Christ soit loué de tout! Mais sur la fin le peuple nous pressait si vivement et la foule était si grande, qu'il nous fallait être parfois (savoir toutes les fêtes) douze ou treize prêtres pour subvenir à l'ardeur de ce zèle. On les voyait depuis la pointe du jour, au milieu de la chaleur qui était extraordinaire, jusqu'à la dernière prédication, sans boire ni manger.

Parfois, en faveur des étrangers, il fallait faire deux heures et plus de catéchisme, d'où ils sortaient aussi affamés qu'en y entrant. Cela nous laissait tout confus, il nous fallait le faire de la chaire, n'y ayant point de place dans l'église, les environs du cimetière étant tous emplis, les portes bouchées et les fenêtres toutes chargées de peuples. Ce même se voyait au sermon du matin et à celui du soir qu'on nomme le grand catéchisme. Et après quoi je ne puis rien dire sinon : *Benedictus Deus, Benedictus Deus!* lequel si libéralement se communique à ses créatures, mais surtout à ses pauvres; car, Messieurs, nous avons remarqué que c'est là où il réside et demande le secours des créatures pour achever ce que lui seul n'a pas accoutumé de faire, savoir l'instruction et la conversion totale de ses peuples.

Messieurs, ne refusez pas ce secours à Jésus : la gloire est trop grande de travailler sous lui, de contribuer au salut de ses âmes et à la gloire qu'il en doit retirer toute une éternité. Vous avez heureusement commencé, et vos premiers exemples m'ont chassé de Paris : continuez en ces divins emplois, étant vrai que dessus la terre il n'y a rien de semblable. Paris, Paris, tu arrêtes du monde qui convertirait plusieurs mondes ! Hélas ! combien de bonnes œuvres sans fruit, de fausses conversions et de saints discours perdus, faute de dispositions, que Dieu épanche ailleurs. Ici un mot est une prédication et rien ne nous paraît inutile; ici l'on n'a point égorgé les prophètes, je veux dire que leur prédication n'a point été méprisée comme dedans ces villes; et pour cela, Messieurs, tous ces pauvres avec fort peu d'instruction se voient remplis de bénédictions et de grâces de Dieu. C'est ce que je vous puis souhaiter,

puisque dans son amour, je suis, Messieurs, votre très humble, très obéissant et obligé confrère.

OLIER.

A Vieille-Brioude, ce jour Saint-Jean 1636.

LETTRE XIII (1).

AUX MÊMES.

Il leur rend compte d'une autre mission prêchée quelques mois plus tard et dont les fruits n'avaient pas été moins consolants.

[10 février 1637.]

. . . La quatrième de nos missions se fit, il y a quinze jours, dans laquelle il s'est fait plus de deux mille confessions générales quoique nous ne fussions que six ouvriers, et sur la fin huit; nous étions accablés du peuple, qui y abordait de sept ou huit lieues du pays, nonobstant la rigueur du froid et l'incommodité du lieu, qui est un vrai désert. Ces bonnes gens apportaient leurs provisions pour trois ou quatre jours, et se retiraient dans les granges; et là, on les entendait conférer ensemble de ce qu'ils avaient ouï à la prédication et au catéchisme. Et à présent l'on voit ici les paysans et leurs femmes faire la mission eux-mêmes dans leurs familles; les bergers et les laboureurs chanter les commandements de Dieu dans les champs, et s'interroger les uns les autres de ce qu'ils ont appris pendant la mission. Enfin, la noblesse, pour laquelle il semblait que nous ne parlions pas, nous servant d'un langage si grossier comme nous faisions, après s'être acquittée chrétiennement

(1) Ce fragment de lettre nous a été conservé par le premier auteur de la Vie de saint Vincent de Paul.

et exemplairement de son devoir, ne nous a pu laisser partir qu'en fondant tout en larmes. Cinq huguenots ont abjuré leur hérésie en cette dernière mission, quatre desquels, qui nous fuyaient auparavant, sont venus eux-mêmes nous y chercher; et cela, Messieurs, pour nous apprendre, comme vous me l'avez souvent enseigné, que la conversion des âmes est l'ouvrage de la grâce, auquel nous mettons souvent empêchement par notre propre esprit; et que Dieu veut toujours opérer, ou dans le néant ou par le néant, c'est-à-dire en ceux et par ceux qui reconnaissent et confessent leur impuissance et leur inutilité.

LETTRE XIV (1).

AUX MÊMES.

Il leur parle d'une association d'ecclésiastiques qui s'était formée au Puy-en-Velay sur le modèle de la leur (2).

[Vers le même temps.]

Messieurs,

. . . Vous êtes établis par Notre-Seigneur dans la ville de Paris comme des lumières posées sur un grand chandelier pour éclairer tous les ecclésiastiques de la France; à quoi vous devez être particulièrement encouragés par les grands fruits et profits

(1) Tirée de la *Vie de saint Vincent de Paul,* par Abelly.

(2) Parmi les ecclésiastiques du Puy qui firent partie de cette compagnie formée en 1636, par les soins de M. Olier, on doit certainement compter M. Marcellin de Béget, doyen du chapitre de la cathédrale, et M. Guilhaume Valentin, chanoine de la même église. L'un et l'autre accompagnèrent le serviteur de Dieu dans un grand nombre de missions, et après sa mort rendirent par écrit hommage aux grandes vertus qu'ils lui avaient vu pratiquer. (*Attest. authentiques*, p. 167, 169.)

spirituels que fait dans la ville du Puy la compagnie de Messieurs les ecclésiastiques qui ont heureusement participé à votre esprit. Ils donnent des exemples de vertu qui ravissent toute la province; les catéchismes se font par eux en plusieurs endroits de la ville; la visite des prisons et des hôpitaux y est fréquente; et à présent ils se disposent à aller faire des missions dans tous les lieux qui dépendent du chapitre (1).

Je demeure confus, voyant leur zèle, et de ce qu'ils désirent que j'aille faire l'ouverture de leur mission, en étant si peu capable.

LETTRE XV (2).

LE PÈRE DE CONDREN A M. OLIER, A PÉBRAC (3).

Il lui recommande M. Meyster, qui désire le voir en allant en Provence (4).

[Paris, 20 mars 1637.]

Monsieur,

Je prie Notre-Seigneur Jésus-Christ de vivre toujours en vous en la perfection de ses voies et en la sainteté

(1) Au Puy, comme dans la plupart des diocèses, plusieurs paroisses dépendaient du chapitre de la cathédrale.

(2) Sur l'autographe.

(3) Charles de Condren, général de l'Oratoire et l'un des plus saints prêtres de son temps, était depuis deux ou trois ans directeur de M. Olier, quand il lui écrivit cette lettre, dont le séminaire de Saint-Sulpice possède l'autographe, et que le dernier éditeur des Lettres du P. de Condren n'a pas connue.

(4) Étienne Meyster, qui devint si célèbre dans les missions, avait commencé en Auvergne à montrer les trésors de grâces que Dieu avait mis en lui. « C'est dans ces quartiers, disait M. Olier en parlant des missions d'Auvergne, que notre bon Seigneur a commencé de verser ses grandes bénédictions sur ce grand serviteur de Dieu, M. Meyster, homme vraiment apostolique. » (*Mémoires.*)

de son esprit (1). Monsieur Meyster, que vous avez vu l'année passée en cette ville et qui vous y a connu aussi, a désiré de vous voir en passant pour s'en aller en Provence. Je l'ai un peu vu et ai reconnu en lui un grand zèle et beaucoup d'application au salut du prochain; il pourra servir à ce qui vous reste de temps pour votre mission présente, si vous le jugez ainsi. Il me semble être de ceux qu'il faut laisser conduire à l'esprit de N.-S., qu'il ne faut pas captiver en lui, comme aussi il ne faut pas qu'il serve de règle aux autres. Dieu a ses disciples qu'il instruit et régit seul. Pour nous qui ne lui avons pas été si fidèles, ni ne sommes pas si parfaitement en sa main que nous n'ayons besoin d'être aussi en la conduite des autres, et assujettis à leurs conseils de peur d'être trop à nous comme n'étant pas dignes d'être si immédiatement en la dévotion de Dieu, nous avons à le vénérer et à nous humilier de ce que nous ne sommes pas dignes de la grâce que Dieu lui fait. Nous devons servir cependant à donner matière à son zèle en lui donnant occasion de travailler. J'estime certainement les peuples heureux auxquels Dieu l'envoie et qui peuvent cueillir les fruits de son esprit. Je reconnais, ce me semble, et honore en lui quelque chose de la grâce apostolique à laquelle je supplie Notre-Seigneur de nous donner quelque part. Je me recommande à vos prières. Je suis de toute ma volonté, Monsieur, votre très humble serviteur.

CHARLES DE CONDREN.

De Paris, le 20 de mars 1637.

(1) Cette formule de souhait était familière au père de Condren, ainsi qu'on le voit par la prière *O Jesu, vivens in Maria, veni et vive in famulis tuis*, que M. Olier tenait de lui et qu'il a laissée comme une prière de famille à ses enfants, après l'avoir complétée.

LETTRE XVI (1).

A PIERRE VIVIEN (2), SON VALET DE CHAMBRE, A PÉBRAC.

Il lui donne quelques commissions.

[29 juillet 1637 (3).]

Qui a Jésus a tout.

Mon ami Pierre, je vous prie me mander ce que vous avez fait avec l'oblat (4). Venez me voir, car je vous veux parler. Portez les lettres à M. Meyrounem et à l'oblat, dont vous m'apporterez la réponse (5). Je suis, mon ami Pierre, votre plus affectionné ami pour vous servir.

OLIER, abbé de Pébrac.

A Vieille-Brioude, ce 29 juillet 1637.

(1) Sur l'autographe.

(2) C'était le seul domestique retenu par M. Olier depuis sa conversion. Il l'avait encore en 1652, et, par le testament qu'il fit le 20 juin de cette année, il lui léguait 600 livres en reconnaissance de ce qu'il le servait depuis longues années.

(3) Le prieuré de Vieille-Brioude dépendait de Pébrac et M. Olier s'y arrêta souvent.

(4) Sous le nom d'oblat, M. Olier désignait sans doute celui qui jouissait alors à Pébrac de la pension monacale que chaque abbaye et prieuré conventuel devaient à un soldat invalide désigné par le roi. Sans être religieux, l'oblat avait la charge de sonner les cloches, de balayer l'église et le cloître et de remplir quelques autres fonctions semblables. Louis XIV supprima toutes ces places en 1674, mais à la charge, pour les abbayes et prieurés conventuels, de payer à l'Hôtel des Invalides, qui venait d'être construit, une pension annuelle proportionnée à leurs revenus.

(5) M. Meyrounem était le fermier de l'abbaye de Pébrac, depuis le 7 juillet 1636. Dans le contrat passé ce jour-là entre lui et M. Olier, il est qualifié : *honorable, maître Claude Meyrounem, habitant dudit Pébrac*. Il avait succédé comme fermier à M. Beaufort de Montferrand. (*Assence.*)

LETTRE XVII (1).

AU MÊME, A LANGEAC (2).

Il lui parle de quelques affaires dont il l'a chargé et se recommande à ses prières à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance.

[Lamothe-Canillac, 21 septembre 1637 (3).]

Qui a Jésus a tout.

Mon ami Pierre, j'ai été bien aise d'apprendre de vos nouvelles et des miennes. Pour ce qui est de ces *tines* (4), il n'y a point de doute qu'il ne les faille accommoder; mais je m'étonne comme après tant de dépenses de l'année passée je doive encore entrer en frais celle-ci. Ne faites point de difficulté, quand vous verrez des choses nécessaires, de faire les prix faits et je donnerai ordre par delà qu'on satisfasse. J'ai bien de l'obligation à M. Desbordes de vouloir continuer ses soins pour mes affaires; je lui voudrais pouvoir rendre service. On travaille à vos étais et M. Juif (5) doit vous les choisir. Je penserai toujours

(1) Sur l'autographe.

(2) La suscription porte : à M. Pierre Vivien, homme de chambre de M. l'abbé de Pébrac, à Langeac.

(3) Il est vraisemblable que cette lettre fut écrite de Lamothe-Canillac, où M. Olier fit sa dernière mission et d'où il venait lorsqu'en passant à Langeac pour se rendre dans son abbaye il tomba très gravement malade. (*Vie de M. Olier*, t. I, p. 193.)

(4) Se dit surtout, en ce pays, pour désigner les cuves.

(5) M. Juif avait probablement accompagné M. Olier en Auvergne pour l'aider dans ses missions et n'était autre que le vertueux prêtre de ce nom, que M. Le Gauffre associa fréquemment à ses bonnes œuvres, et qui lui succéda dans l'administration du séminaire des *Trente-trois*. Marie Rousseau l'estimait beaucoup.

à vous, s'il plaît à Dieu, et vous le prierez instamment que j'accomplisse sa divine volonté.

Je suis votre meilleur ami pour vous servir.

OLIER.

Ce 21 septembre 1637.

J'ai écrit à M. Planat; peut-être il viendra en ces quartiers. Je ferai mon possible pour avoir auprès de moi les deux Morin (1), si le bon Dieu le veut.

Pierre, mon ami, j'ai aujourd'hui trente ans (2), je suis plus vieux que je ne pensais. Priez Dieu à bon escient pour ma conversion.

LETTRE XVIII (3).

AU PÈRE DE CONDREN, GÉNÉRAL DE L'ORATOIRE (4).

Il lui rend compte de sa conduite et en particulier des succès obtenus au couvent de la Régripière.

[Nantes, 26 août 1638.]

Qui a Jésus a tout.

Mon très honoré Père,

Après avoir été longtemps sans vous écrire du succès de l'Évangile, je vous dirai comme plus que jamais

(1) Les deux Morin étaient vraisemblablement de Langeac où, comme on le voit dans la Vie de la vénérable mère Agnès, il existait alors deux familles de ce nom (t. II, p. 259). Parmi les premiers élèves de Vaugirard se lit le nom de Barthélemy Morin, clerc du diocèse de Saint-Flour. Il s'attacha à l'œuvre de M. Olier et travailla longtemps à la paroisse de Saint-Sulpice, où il mourut en 1685. (*Rem. hist. sur la par. de Saint-Sulpice*, t. I, p. 203.)

(2) M. Olier était né le 20 septembre 1608. M. Faillon (*Vie de M. Olier*, t. I, p. 34) a parfaitement éclairci ce point.

(3) Sur une très ancienne copie.

(4) Le père de Condren, outre M. Olier, avait sous sa conduite plusieurs ecclésiastiques de vertu dont il prenait grand soin, les croyant appelés à jeter les fondements des premiers séminaires de France. En attendant le moment favorable pour exécuter ce projet, il les envoyait faire des missions. Au printemps de 1638, il en fit partir trois pour la Saintonge.

j'ai reconnu la puissance de la parole de Dieu dessus les cœurs, étant vrai que nous avons vu des conversions notables ces jours passés, lesquelles durent et se fortifient par les exhortations de ce chétif et malotru prédicateur, indigne de monter en chaire, que pour faire rougir l'Évangile. C'est pourtant avec cela que Dieu a opéré des merveilles que je vous raconterai à loisir.

Notre-Seigneur m'ayant diverti par un rhume du voyage de Saintonge, je demeurai arrêté à Clisson où j'eus le bonheur de faire ma retraite sous Monsieur Boudet, auquel j'ai d'infinies obligations pour sa charité (1). Et de là nous nous trouvâmes appelés, après quelques instants d'entretien que nous fîmes aux prêtres de Clisson, à un village nommé la Régripière, à deux lieues de Clisson, où il y avait un prieuré de Fontevrault (2), dans lequel, après quelques rebuts ordinaires à notre condition, on reçut nos exhortations si heureusement, tant les religieuses que le peuple, qu'en vérité, Monsieur, chacun était forcé de

M. Olier devait aller les rejoindre; mais s'étant senti fortement pressé intérieurement d'aller d'abord à son prieuré de Clisson, il partit pour la Bretagne. La Providence l'y conduisait pour la réforme d'un monastère de religieuses, situé dans le voisinage de Clisson. S'y étant présenté sans se faire connaître, il n'y trouva d'abord que des rebuts; mais son humilité triompha de toutes les résistances; car s'étant retiré pour passer la nuit dans une étable qui se trouvait dans les dépendances du monastère, cette conduite toucha vivement les cœurs, et une partie notable de cette communauté relâchée et divisée revint, dès ce premier voyage de M. Olier, à l'exacte observation de ses règles. (*Vie de M. Olier*, t. I, p. 209.)

(1) Jacques Boudet, prêtre de la Mission, avait été désigné par saint Vincent de Paul pour accompagner M. Olier en Bretagne. Le fondateur de la Mission parle de lui en ces termes dans une de ses lettres : « Si M. l'abbé Olier dit vrai, c'est un saint que le bon M. Boudet. Il a été en Bretagne avec lui où il a connu sa vertu. Il m'en a écrit en des termes bien exprimant l'opinion qu'il en a. » (*Lettre du* 1er *octobre* 1638.)

(2) Ce prieuré fut fondé par André Chaussaire, disciple du B. Robert d'Arbrissel.

dire : Je suis touché, je me rends : et même des coups de Dieu prodigieux.

De là nous sommes venus à Nantes, où nous attendons MM. Vialart (1) et Basseline (2) pour les mettre un peu en train et leur faire voir ce que c'est que mission. De là, Monsieur, j'espère m'aller rendre à Paris, m'étant trouvé pressé dans la retraite de me retirer encore un an, pour après m'abandonner tout à fait au travail pour Notre-Seigneur. Je vous prie, mon Père, ne me point oublier en vos prières, à ce qu'il plaise à Dieu me faire accepter de tout point ses divines et adorables volontés, puisqu'il ne désire autre chose de moi et que je ne souhaite que cela.

Je vous demande avec instance cette grâce comme, mon très honoré Père, un de vos plus humbles et obéissants serviteurs. OLIER.

A Nantes, ce 26 août 1638.

LETTRE XIX (3).

A LA SOEUR DE VAULDRAY, RELIGIEUSE DE LA RÉGRIPIÈRE (4).

Il lui parle de la dévotion à saint Antoine de Padoue pour retrouver les choses perdues.

[Nantes, en août 1638 (5).]

Qui a Jésus a tout.

Ma très chère fille,

Je vous remercie très humblement d'avoir mis la

(1) Félix Vialart, parent de M. Olier, fut promu, sur son refus, à la coadjutorerie de Châlons.

(2) M. Basseline, qui accompagna M. Vialart en Bretagne, est probablement le même qui plus tard devint vice-gérant et second official de Châlons. Il ne faut pas le confondre avec M. Henri Basseline, qui était théologal de Vannes et dont il sera souvent parlé dans les lettres de M. Olier.

(3, 4 et 5) Sur l'autographe.

main à réparer la négligence de notre lâche austérité (1). Je vous ferai part, en reconnaissance, de la joie que j'ai reçue ce matin, où l'on m'a mis entre les mains notre cher crucifix (2), lequel, par une providence admirable, a été retrouvé; car l'ayant perdu dernièrement à Nantes, on le trouva approchant des mêmes jours dans nos jardins de Clisson. Je vous le dis à vous, et pour vous apprendre une sainte invention de retrouver tout ce que vous aurez perdu, qui est de réciter avec confiance l'oraison de saint Antoine de Pade, le 13 de juin. J'ai recouvré ainsi plusieurs choses qui étaient étrangement égarées (3).

— Cette religieuse, la même sans doute qui était sous-prieure en 1668 sous le nom de Claude Vauldray, n'eut pas plus tôt vu M. Olier qu'elle se sentit vaincue, et quoique jusque-là très vaniteuse et très mondaine, elle ne balança plus et dit à sa supérieure : Voici mon apôtre, il faut que je me rende, je ne tarderai plus. Sa conversion fut aussi sincère et durable qu'elle avait été prompte, et quoique M. Olier, dans ses lettres, lui adresse quelques petits reproches, il ne cessa jamais de la considérer, selon son expression, comme le sceau de son apostolat à la Régripière.

— Cette lettre et quelques autres qui vont suivre n'ont pas de date, mais elles sont certainement des cinq derniers mois de 1638, que M. Olier passa à Nantes et durant lesquels il ne cessa de s'occuper du couvent de la Régripière. On les a classées dans l'ordre qui convenait mieux aux choses qui y sont contenues.

(1) Ces mots semblent faire allusion à quelque instrument de pénitence oublié par M. Olier au couvent de la Régripière.

(2) Il s'agit du crucifix que la V. mère Agnès laissa à M. Olier en lui apparaissant à Saint-Lazare et qui se conserve encore à Saint-Sulpice. (*Vie de M. Olier*, t. I, p. 92, 479.)

(3) La dévotion dont parle ici M. Olier était particulièrement chère à saint François de Sales : « J'approuve de tout mon cœur que l'on ait recours à saint Antoine de Padoue quand on souffre des pertes et des afflictions, répondit-il à quelqu'un qui le raillait de cette pratique. Dieu a signifié que telle était sa volonté puisqu'on a cent fois opéré des miracles par l'intercession de ce saint. J'ai même envie, Monsieur, que nous fassions ensemble un vœu à saint Antoine de Padoue pour recouvrer ce que nous perdons tous les jours, vous la simplicité chrétienne et moi l'humilité. » (*Saint François de Sales, peint par les Dames de la Visitation*, p. 156.)

Si je n'étais au milieu de plusieurs personnes et que j'eusse liberté, je vous écrirais quelque chose très important pour votre intérieur. Si vous avez une commodité devant que je parte de Nantes (1), faites-moi la faveur de m'écrire; je ne puis pas vous écrire plus longtemps, à la considération des personnes qui m'attendent. Priez Notre-Seigneur que je sois un avec lui et que jamais je ne le quitte dans les desseins de plaire à son Père, qui étaient les motifs les plus ordinaires de ses œuvres.

Je suis en son amour tout vôtre en notre tout Jésus.

OLIER.

Servez le pauvre M. Vase auprès de Madame la prieure, dont M. La Musse lui doit parler (2).

En suscription : A ma sœur, ma sœur de Vauldray, religieuse, à la Régripière.

LETTRE XX (3).

PROBABLEMENT A LA MÊME RELIGIEUSE (4).

Qu'il faut dans le temps de consolation faire provision pour le temps de sécheresse.

[Ma très chère fille (5),]

Je vous supplie de demeurer contente, et en paix, car je vous suis toujours celui que le ciel vous a donné,

(1) Dans sa lettre au P. de Condren, M. Olier parle de faire quelques missions avec MM. Vialart et Basseline avant de quitter la Bretagne : peut-être était-ce pour aller à ces missions qu'il se disposait à quitter Nantes. Il est possible aussi qu'il eût en vue le petit voyage de Montaigu dont il est parlé dans la lettre suivante.

(2) M. La Musse, dont il est encore question plus loin, était probablement un grand vicaire ou un chanoine de Nantes. M. Vase était peut-être un ecclésiastique qui désirait quelque emploi à l'église du prieuré.

(3, 4 et 5) C'est la CLXXXIX^e des imprimées.

toujours très affectionné et très attentif à votre salut. J'aurai le bien de vous voir à loisir; mais, en attendant, sachez que Dieu désire un cœur libre et content. Ne souffrez pas que le vôtre, qui doit être toujours ouvert et dilaté, se rétrécisse et se resserre. Faites profit et usage de ce temps. Je vois bien qu'il est fort serein, et que tout rit pour vous : je vois bien que la mer est calme; mais apprenez que Dieu vous a donné ces facilités, à cause de la faiblesse de votre âme. Humiliez-vous de ne point souffrir de résistance dans vos œuvres. Il voit bien que, si vous y trouviez de la difficulté, vous ne seriez pas assez forte pour la vaincre : ainsi il ôte pour vous les épines des roses, parce que sans cela vous auriez peine à les cueillir. Je vous donne cet avis de vous humilier, parce que vous ne devez point avoir d'occupation plus fréquente que celle-là. Entretenez-vous maintenant devant Dieu, comme vous feriez dans la sécheresse : autrement vous vous trouverez un peu éloignée de votre compte. Saint Pierre défend à ses disciples d'agir selon le mouvement de leur ferveur, qui leur fait entreprendre plusieurs choses au delà de leurs forces. Ce n'est là, dit-il, qu'une tentation; car après que ce grand vent est passé, et que la marée

— Dans la lettre précédente, M. Olier disait à la sœur de Vauldray qu'il avait quelque chose de très important à lui écrire pour son intérieur. Il est au moins bien probable que c'est ici la lettre promise. Il n'y a pas un mot qui ne convienne parfaitement à la sœur de Vauldray, qui, dans ces commencements, éprouvait de grandes facilités pour la pratique de la vertu. La lettre suivante est à peu près sur le même ton.

— Le titre que M. Olier donnait au début de ses lettres et qu'il plaçait, comme on dit, *en vedette*, ayant été constamment supprimé par l'éditeur de 1672, on l'a rétabli, entre parenthèses, soit au moyen de la lettre elle-même, où ce titre se trouvait répété, soit à l'aide des lettres autographes adressées à la même personne, soit enfin au moyen de celles adressées à des personnes de même condition.

s'est retirée, ils demeurent à sec sans pouvoir avancer. Il ne faut se fonder que sur la foi, considérant ce que Dieu demande de vous. Et si vous n'entendez pas encore la voix de votre Tout, qui ne parle qu'à l'âme parfaitement purifiée, et qui vit dans le silence de la nature et de ses passions, il faut vous soumettre à celui qu'il vous donne, pour vous tenir sa place. Tout imparfait qu'il est, Dieu en sera le garant pour votre sûreté.

Prenez donc à cette heure de bonnes résolutions, afin que, dans le temps de la stérilité, vous n'omettiez rien des choses qui vous ont été ordonnées, mais que vous les pratiquiez ponctuellement, et fidèlement, parce qu'elles plaisent à Dieu. Témoignez souvent à Notre-Seigneur que vous ne faites point les choses parce qu'elles sont faciles et aisées, mais parce qu'il les veut. Ne cessez point de lui dire que vous ne désirez que ce qu'il désire; et que vous êtes toute prête, si c'est sa volonté, d'entrer dans les voies de rigueur. Reconnaissez que vous méritez bien ces châtiments et que votre vie passée les demande. Enfin dites-lui que vous êtes sa victime pour être immolée aux pieds de ses autels comme une bête immonde, ne méritant pas de lui être offerte sur l'autel même, où on ne doit mettre que de saintes hosties. N'êtes-vous pas toute à Dieu comme sa chère créature et sa fille? Je n'en désire point de témoignage; vous le savez. Et parce que je crois cela de vous, je suis aussi tout entièrement vôtre. Je songe pour cela très souvent à votre âme, et je ne cesserai jusqu'à ce que je la voie toute sainte.

Adieu. Croyez-moi toujours, en l'amour de Jésus-Christ et de Marie, Votre, etc.

OLIER.

LETTRE XXI (1).

A LA MÊME RELIGIEUSE.

Il la prémunit contre les difficultés qui l'attendent après la consolation sensible des premiers temps. Elle doit embrasser les pratiques mortifiantes avec amour, mais s'y porter avec prudence (2).

[Clisson, août 1638.]

Qui a Jésus a tout.

Ma très chère fille en Notre-Seigneur,

Un mot pour réponse, car j'ai le messager à la porte. Je loue et adore Dieu de vous donner facilité à vous vaincre; mais humiliez-vous, car Dieu voit vos faiblesses; il attend que vous soyez fortifiée en son service pour vous faire bien changer de route. Un temps viendra que si Notre-Seigneur vous voit bien généreuse pour son service, que tout se bandera contre vous, et celles peut-être qui vous caressent le plus, et craignent davantage, en votre maison de douceur, de vous déplaire, seront celles qui seront vos plus rudes ennemies, et vous feront voir votre monastère comme une prison et une maison de douleur. En attendant, Dieu, qui aime votre profit et vous veut affermir, ce qu'il ne fait guère sans croix (la force universelle de l'Église), il vous en sèmera de légères parmi vos exercices, lesquelles il vous faut accepter joyeusement avec plaisir et grand amour. Les petites rencontres et adversités que Dieu vous fera naître par sa sainte Providence, il faudra les baiser.

(1) C'est la CLXXXIII^e des imprimées, mais on reproduit ici l'autographe.

(2) Dans leur relâchement, les religieuses de la Régripière portaient du linge au lieu de la laine prescrite par la règle. M. Olier veut que le retour à cette pratique de mortification se fasse avec prudence.

Acceptez ce qui se passe, en vous, hors de vous, qui vous choque, avec agrément.

Pour votre laine suivez votre zèle, puisque le temps vous favorise, la grâce, la santé. Je pense que vous vous y accoutumerez en la prenant, premièrement deux fois, puis trois, puis quatre et ainsi avançant, enfin la prenant tous les jours de la semaine. Vous interromprez le dimanche jusqu'à ce que je vous le mande, s'il vous plaît, car j'aurais peur d'altérer la santé.

Votre très humble et obéissant serviteur.

OLIER.

LETTRE XXII (1).

A LA R. M. MARIE-CONSTANCE DE BRESSAND, RELIGIEUSE DE LA VISITATION, A NANTES (2).

Il lui témoigne une grande charité, l'assurant qu'il n'y a service qu'il ne soit prêt à lui rendre pour son salut. Il remercie la communauté des prières que l'on fait pour le plein rétablissement de sa santé et s'excuse d'être parti pour un petit voyage sans prendre congé.

[Clisson, vers le commencement de septembre 1638 (3).]

Qui a Jésus a tout.

Ma très chère fille,

Je désirerais pouvoir satisfaire à toutes les vôtres, mais il me faudrait un cœur tel que je le souhaiterais,

(1) Sur l'autographe.

(2 et 3) Née à Grenoble le 19 août 1593, Marie-Constance de Bressand entra à la Visitation de cette ville en 1618 et, peu après y avoir fait profession, sainte Chantal la désigna pour compléter la petite colonie destinée à la capitale de la France. C'était une âme d'élite, dont saint François de Sales et sainte Chantal faisaient le plus grand cas. Elle n'était pas moins estimée par tous ceux qui la voyaient de près. En 1625, les sœurs de Moulins l'élurent pour supérieure et elle n'avait pas terminé son second triennat

qui sera toujours trop petit selon mes désirs. En effet, ma très chère fille, je suis autant à vous qu'on le puisse être à créature, et ne sais pas ce qui se pourrait jamais

dans cette maison lorsque l'évêque de Nantes, Philippe de Cospéan, la demanda nommément, en 1630, pour fonder un monastère de la Visitation dans sa ville épiscopale. Elle y passa dix-sept ans après lesquels, ayant déposé la supériorité qu'elle avait exercée quatre fois, elle fut élue supérieure à Grenoble et rentra ainsi dans sa ville natale où elle mourut, pleine de jours et de vertus, le 26 octobre 1668. On peut voir dans sa Vie, qui a été donnée au public et dont *l'Année sainte* a fait un abrégé, qu'elle eut de fréquents rapports avec M. Olier pendant le séjour que celui-ci fit en Bretagne durant l'été et l'automne de 1638. La mère de Bressand fut une de ces saintes âmes qui, comme la vénérable mère Agnès de Langeac, Marie de Valence, la vénérable Marguerite de Beaune et quelques autres dont il sera fait mention plus loin, eurent avec M. Olier les relations spirituelles les plus étroites. Dès qu'elle le connut, elle désira l'avoir pour directeur dans les voies de la perfection, et jusqu'à sa mort, elle continua à le consulter et à prendre ses avis dans toutes les difficultés qu'elle rencontra. La mère de Bressand conserva longtemps les lettres de son saint guide, mais elle en brûla enfin la plus grande partie, sans doute dans la crainte que, si elles étaient publiées, on ne conçût d'elle une trop bonne opinion. Celles qui échappèrent à la destruction font assez voir le fond de grâce qui était en cette âme généreuse et l'estime qu'en faisait M. Olier; mais elles montrent aussi la sainte liberté avec laquelle celui-ci en usait lorsqu'il remarquait en elle quelque imperfection. Dès la première on voit qu'une des craintes de la mère de Bressand était de devenir à charge à son guide spirituel : cette tentation, dont on retrouve des traces dans plusieurs lettres, lui était un grand exercice de mortification.

— Date approximative, mais certaine. On voit en effet par la teneur de la lettre qu'elle fut écrite au retour du petit voyage que M. Olier fit de Clisson ou de Nantes à Montaigu, en accompagnant M. Boudet que saint Vincent de Paul envoyait à Bordeaux. Or ce missionnaire était encore en Bretagne le 26 août, comme on le voit par la lettre de M. Olier au P. de Condren; mais il ne dut pas tarder de partir et il était certainement à Bordeaux bien avant la fin de septembre. (*Lettre de saint Vincent de Paul à M. Lambert*, 1er octobre.) D'ailleurs M. Olier n'aurait pu l'accompagner après le 8 septembre puisqu'en cette fête de la très sainte Vierge, « Dieu, selon son expression, lui fit la miséricorde de l'arrêter au lit, ce qui continua assez longtemps ». (*Vie de M. Olier*, t. I, p. 216.) C'est peu de temps avant cette nouvelle maladie qu'il écrivit à la mère de Bressand.

y augmenter. Si je ne le témoigne, c'est par permission de celui qui a fait cette liaison, qui veut l'entretenir purement à sa gloire. Qu'il en soit béni à jamais!

La charité des hommes en Dieu doit être comme la dilection des anges dont l'union n'est que par le sujet de la charité, qui est la volonté; et rien que l'esprit n'a part à leur affection. Ainsi, chère fille et très intime, soyons un en cet Esprit-Saint qui unit toutes choses. Pour moi, en conséquence de ce que je sens qu'il a mis en moi pour votre salut, il n'y a service que je ne vous rende. Bien loin de croire que mon absence est à cause de vous, quand il n'y aurait que votre confession annuelle et le soulagement de votre esprit, qui me touche plus que le mien, je me rendrais à Nantes. Dieu sait ce qui s'est passé souvent dans le fond de mon âme sur ce sujet. N'entrez plus dans vos soupçons, non plus que dans ceux que je ne prie point pour vous, car je le fais, indigne que je suis, autant et plus que pour personne du monde. Dieu soit béni!

Faites mes excuses à notre révérende Mère de ce que je ne lui écris point (1). Je ne laisse de la remercier de ses dignes présents, mais à la charge, s'il lui plaît, que ce ne sera plus. Toute la communauté aussi me favorise trop et c'est à elle à qui je serai redevable de la santé et non à autre chose; ce sera plus efficace que ce que vous m'avez envoyé, quoique pour un autre et en soi-même, il soit très excellent. Adieu, Dieu soit béni!

(1) La supérieure de la Visitation de Nantes, en 1638, était la mère Marie-Marguerite d'Épineu, professe du monastère de Moulins, d'où elle avait accompagné la mère de Bressand à Nantes, au moment de la fondation de ce nouveau couvent. Comme la mère de Bressand, son assistante, elle se plaça sous la conduite de M. Olier dès qu'elle eut connu les trésors de lumières que Dieu avait mis en lui. (Voir la fin de la lettre suivante.)

Au reste, ma très chère fille, pour ces bonnes personnes qui se sont un peu blessées et qui ont été contristées pour une heure, comme dit saint Paul, elles voient que je ne devais pas prendre congé, puisque je ne m'en allais pas loin. Et en effet, le dessein de M. Boudet était de ne m'emmener que jusqu'à Montaigu, pour beaucoup de raisons (1). C'est une perte que je ne recouvrerai pas de longtemps, car j'en étais tout à fait indigne, ne lui ayant obéi fidèlement, comme je devais, et n'en faisant estime dans le point que je devais. En effet, c'est un saint, fidèle à Dieu, qui ne m'a jamais rien ordonné que dans sa vue, et jamais rien ne m'a mal réussi en lui obéissant. Ce bon Dieu auquel j'obéissais en la personne du bon M. Boudet, prévoyant mon retour, ne voulait pas que je prisse congé du monde que je devais revoir. Jamais personne a-t-il failli obéissant à Dieu, ou obéissant aux hommes en son nom? Jamais. Et pour moi, ma très chère Mère, je ne vivrai jamais, si Dieu me le permet, sans soumission et obéissance. Vive l'obéissance! Pour ce qui est de suivre mes sentiments, ce ne sera jamais, s'il m'est possible, car je me crois trop soupçonneux et plein de tromperie pour ne me fier à ce qui m'arrive.

En dernier lieu, ma très chère fille, vos lettres me réjouissent et me consolent extrêmement, bien loin de m'ennuyer ; mais c'est à la condition...

(*La fin manque.*)

(1) En allant à Montaigu avec M. Boudet, il est vraisemblable que M. Olier ne se proposait pas uniquement d'y accompagner cet excellent missionnaire, mais qu'il désirait entretenir quelques religieuses de la Régripière que l'évêque de Luçon y avait attirées pour aider à l'établissement d'une communauté de bénédictines dont il sera dit un mot plus loin.

LETTRE XXIII (1).

A LA MÊME RELIGIEUSE.

Il dissipe quelques inquiétudes qui lui étaient venues à son sujet et la porte à agir avec plus de simplicité, moins de réflexions sur elle-même et plus d'abandon à la Providence. Il lui explique ensuite pourquoi il n'a pas répondu immédiatement à ses lettres (2).

[30 septembre 1638.]

Qui a Jésus a tout.

Eh bien! ma très chère et très unique fille (que je rougis d'ainsi vous nommer, voyant tant de dignes et pieux hommes vous nommer Mère et Sœur!), vous oubliez bien aisément les protestations que je vous ai faites par les miennes, combien de joie je recevais à la vue des vôtres, lesquelles j'ai été souvent dans l'impuissance de lire et que je garde encore plutôt que de permettre que personne les lise à mon soulagement, sachant bien de quelle nature elles sont.

Bonté! ma chère fille! qu'il faudra bien étouffer les réflexions de cet esprit si vif, et aller plus simplement et rondement en besogne, comme le doivent les chrétiens qui doivent être simples comme colombes. Quoi! ma pauvre et très unique, que votre esprit aille jusque-là que de se méfier de notre charité envers elle, quand je lui parle de la Providence dont nous sommes les enfants inséparables, et se laisser serrer le cœur et avoir soupçon de la charité de ce Père qui n'a rien de

(1) Sur l'autographe que la lettre C^e des imprimées reproduit assez bien.

(2) Dans son humilité, la mère de Bressand, comme on l'a déjà fait remarquer, ne pouvait croire que sa direction ne fût très onéreuse à M. Olier. De là les appréhensions qu'elle lui exprime souvent et que les protestations de son saint directeur ont de la peine à dissiper. On verra que ce fut longtemps un des tourments de cette âme si pure.

si cher au monde, comme sa pauvre fille. Oui, je vous le répète, je n'ai rien de si cher au monde, en Notre-Seigneur, comme vous, bien loin de vous soupçonner et de traiter comme vous faites avec nous.

Vous avez en apparence quelque sujet de plainte de ce que je ne vous fais point de réponse; mais, en vérité, vous n'en avez pas, et vous serez contente quand vous saurez que j'avais un mal de tête, lequel m'en empêchait, et qui m'a jusqu'à présent retenu de lire plusieurs lettres assez importantes. J'ai eu aujourd'hui un intervalle heureux pour rendre le devoir à ma mère, laquelle avait sujet d'appréhender que je fusse malade, ce qui pouvait interrompre les desseins de vous servir en Notre-Seigneur plus longtemps que vous ne pensez; et vous puis dire, en notre Maître, que vous écrire m'a été une joie, et j'ai souffert peine écrivant à Paris.

Donc, ma très chère fille, apprenez encore une fois les dispositions de mon âme pour la vôtre, et les désirs que j'ai de vous servir en celui qui me le fait par là connaître, et qui m'oblige, nonobstant ma confusion, vous appeler ma très chère et unique fille, et me dire votre très humble et très obéissant serviteur et père en Notre-Seigneur.

A Clisson ce jour de Saint-Hiérome (1).

(1) On voit par cette date (30 septembre) que la maladie dont M. Olier fut atteint le 8 du même mois ne le mit pas d'abord pour longtemps hors d'état de travailler; mais une rechute, dont il parle dans sa seconde lettre au P. de Condren et qui survint au moment où il approchait de sa complète guérison, l'affaiblit de nouveau et fit traîner beaucoup sa convalescence. Ce fut alors que la mère de Bressand l'invita à venir se rétablir à Nantes et lui offrit à cet effet la maison du jardinier du monastère. M. Olier accepta avec satisfaction et profita de la facilité que lui donnait la proximité du couvent pour s'entretenir souvent avec ces dignes filles de saint François de Sales et particulièrement avec la mère de Bressand, qui lui donnait mille détails sur les vertus de son

Vous me manderez le jour où il faudra nous rendre à Nantes pour servir notre Mère qui dit vouloir soulager son âme auprès de nous, en quoi elle doit bien prendre sujet de confiance, car je suis bien à elle. Je suis bien indigne de cela, mais son humilité attirerait sur nous si nous étions près de la servir.

LETTRE XXIV (1).

AU PÈRE DE CONDREN, GÉNÉRAL DE L'ORATOIRE.

Il lui donne des nouvelles de sa santé qui ne lui permet pas encore de retourner à Paris, et de celle de M. Vialart que la fièvre a mis aussi hors de combat.

[27 octobre 1638.]

Qui a Jésus a tout.

Mon très honoré Père,

Depuis le moment du départ de M. Boudet jusques à présent, je n'ai pas eu un moment de parfaite santé. J'espère pourtant dans peu l'avoir assez bonne pour m'en retourner à Paris, si autre accident ne me surprend; car ce qui a prolongé ma maladie a été une rechute qui m'a longtemps affaibli. Le pauvre M. Vialart (je vous mande ceci en secret, car je pense qu'il ne désire pas que madame sa mère le sache) est dans la même fièvre laquelle m'a attaqué; mais la différence, il a pris son mal dans le champ de bataille

bienheureux père dont, pendant plusieurs années, elle avait été l'heureux témoin. L'historien de la mère de Bressand, qui nous apprend ces particularités, ajoute que le séjour de M. Olier dans la maison du jardinier de la Visitation fut d'*environ un an*. C'est une erreur manifeste, comme on le verra par la suite.

(1) Sur une très ancienne copie.

et non pas moi (1). Cette maladie de fièvre tierce a été cette année une espèce de contagion en Bretagne, laquelle n'a pardonné à quasi point de maison, et ce, à ce qu'on dit, à cause des extrêmes chaleurs qui ont précédé, cet été. Je me recommande à vos sacrifices et vous prie de me croire, en l'amour de Notre-Seigneur et de sa sainte Mère, mon très honoré Père, votre très humble et très obéissant fils et serviteur.

OLIER.

Monsieur, je vous envoie l'obligation de M. Rosé Bidet, lequel est à Paris, loge proche les Cordeliers : je tâcherai de savoir son logis plus expressément.

A Nantes, ce 27 octobre 1638.

LETTRE XXV (2).

A LA MÈRE DE BRESSAND.

Il l'exhorte à ne voir que Dieu dans les créatures et à se déprendre de tout pour s'envoler vers lui.

[Clisson, derniers mois de 1638 (3).]

Qui a Jésus a tout.

Ma très chère fille et Mère en notre Tout, je ne vous mande point des nouvelles de notre retour, car je de-

(1) M. Félix Vialart n'était pas encore sorti de licence lorsqu'il commença à travailler dans les missions. Il se trouvait à Vannes en 1638 et il s'intéressa beaucoup, de concert avec M. Basseline, le théologal, à l'établissement que les religieuses de la Visitation firent alors en cette ville. (Archiv. de la Visit. de Nantes.)

(2) D'après l'autographe : la CLXVIII^e des imprimées en reproduit une partie en y joignant un fragment de la XXIVe.

(3) Après quelques semaines passées à Nantes, M. Olier se sentit assez de forces pour retourner à Clisson et y résider habituellement. De là il se rendait tantôt au couvent de la Régripière et tantôt à la Visitation de Nantes, selon le besoin des religieuses dont il avait la direction spirituelle dans ces deux maisons.

vrais moi-même être déjà auprès de vous pour satisfaire au devoir où m'oblige votre charité. Suffit que Dieu sache combien j'y veux répondre et à quel point je désire votre sanctification. Relevons donc, ma chère fille, ce cœur, et le dilatons en Dieu et son amour. C'est saint Paul qui défend que l'on se souffre rétrécir.

Eh quoi! ce divin sujet, qui comprend toutes les créatures en éminence, et lequel est souvent jaloux des divertissements que l'on se donne d'auprès de lui, n'a-t-il pas de quoi nous occuper et remplir ce cœur qui n'est né que pour lui, et dont l'immensité ne peut être remplie de rien moins que de cet objet si divin! Anéantissez donc toutes vos vues aux biens qui ne sont pas de lui. Hélas! que bienheureuse est votre obligation de ne voir que Dieu seul et d'en jouir! Il y en a beaucoup qui souhaiteraient avoir votre contrainte. Jouissez donc, ma très chère fille, de la pureté de votre vocation et du bonheur que Dieu vous présente, qui est si rare et ensemble pénible. Un enfant, sous prétexte d'union, se rabaisser! Il faut, dans la pure foi, se relever toujours au-dessus de toute créature, se déprendre de tout pour s'élever et s'envoler en Dieu.

Je vois bien en même temps votre peine; je vois ce que Dieu veut que vous enduriez pour balancer la douceur de votre vocation; mais pourtant il faut être généreuse, il faut être courageuse, et Jésus doit être celui qui soit votre force et votre élévation, lequel s'est abaissé et s'est fait homme pour vous porter en Dieu. Ma très chère Mère, pardonnez à votre fils, lequel est devenu père, parce que vous désirez d'être fille. Je vous dis ce que vous voulez, et ce que je crois que le bon Dieu désire, en l'amour duquel et de sa sainte Mère je suis tout vôtre. OLIER.

Notre très humble et très cordiale recommandation à notre chère Mère, la priant que sa chère communauté ne m'oublie pas.

LETTRE XXVI (1).

A LA MÊME RELIGIEUSE.

Il la console sur quelque peine qu'elle endurait et l'exhorte à s'en servir pour s'unir plus intimement à Dieu (2).

[Clisson, derniers mois de 1638.]

Qui a Jésus a tout.

Ma très chère fille,

Je vous vois, par les vôtres, tout affligée : je vous laisse à penser si je ne participe point à votre peine. J'en ai appris le sujet par M. le théologal de Vannes (3), ce qui me fait penser à ce que vous me disiez souvent, que la joie que vous aviez vous serait bien changée. Cela est vrai et Dieu a pris occasion de votre satisfaction pour causer votre peine : qu'il soit béni de tout, qu'il s'en glorifie, s'il lui plaît !

Que pourrai-je faire pour servir ma très chère fille ? Les prières et sacrifices y seront employés ; et mandez-moi ce à quoi je vous serai utile ; car, ma très chère fille, je dois vous servir de tout mon possible après

(1) D'après l'autographe dont la CCXXIV^e des imprimées reproduit une partie.

(2) Quoique la mère de Bressand ne fût pas supérieure en 1638, il est hors de doute que la conduite de la maison reposait encore principalement sur elle, d'où l'on peut présumer que le sujet d'affliction dont lui parle M. Olier se rattachait à quelque difficulté dans le gouvernement de la communauté. Ce qui semble autoriser cette supposition, c'est que, d'après la fin de la lettre, la nomination du nouveau visiteur fait espérer à M. Olier que la cause de la peine sera ôtée.

(3) M. Henri Basseline dont il est encore parlé à la fin de la lettre.

les obligations que j'ai à votre très chère maison et à vous en particulier, qui avez fait une charité à un pauvre serviteur de Dieu, qui doit s'en ressentir tout autant qu'il vivra.

Vivez, ma pauvre fille, en tranquillité auprès de Dieu; unissez-vous et vous réunissez le plus souvent que vous pourrez à lui, pour perdre la vue des choses inquiétantes qui vous pourraient troubler. L'union avec Dieu, le Père des véritables et solides lumières, vous ajoutera plus de choses que toutes les adresses hors de là. Servez-vous de cette occasion pour mieux servir Dieu et lui être plus intime que jamais. Changez cet empêchement en moyen de l'aimer; que ces inquiétudes vous servent d'avertissement que vous n'êtes pas encore unie à Dieu comme vous le devez, dont la vue doit abîmer et engloutir tout autre qui peut être en l'esprit. Je prie le Ciel qu'il vous abîme en son amour et que vous y souffriez le martyre, si c'est son bon plaisir. Vous en ferez de même pour celui que Dieu vous a donné pour être entièrement à vous, en son amour et celui de sa sainte Mère.

Depuis celle-ci, j'ai vu M. Basseline, lequel m'a témoigné avoir reçu de vos nouvelles, par lesquelles il apprend que M. Carron (1) doit faire votre visite. J'espère que Notre-Seigneur conduira le tout pour le mieux. Vous êtes bien assurée que tant que vous lui serez fidèle, il ne vous délaissera point, mais, au contraire, prendra des soins plus grands que vous ne les espérez. Qu'il soit béni à jamais de toutes ses conduites!

(1) M. Carron était un chanoine de Nantes, qui fut père spirituel de la Visitation de cette ville pendant plusieurs années. (Archiv. de la Visit. de Nantes.)

LETTRE XXVII (1).

A LA MÊME.

Il lui témoigne sa vive reconnaissance et se recommande à ses prières, s'abandonnant cependant à Dieu pour la consolation et pour la souffrance.

[Clisson, fin de 1638 (2).]

Qui a Jésus a tout.

Ma très honorée et très chère Mère et fille,

Je vous suis infiniment obligé de vos soins, mais encore plus confus de la manière dont vous avez usé envers moi : je vous prie, modérez ces excès. Pour ceux de votre cœur vers nous, en la pure charité, je ne puis pas m'en plaindre, mais, au contraire, en louer Dieu et le bénir de tout mon cœur, vous conjurant d'avoir toujours pitié de ma faiblesse pour demander à Dieu sa force. Je ne suis rien, vous le savez; mais, avec vos prières qui m'obtiendront Jésus, je pourrai tout et serai tout en lui.

Ma très chère Mère, qu'il y a une grande différence de nous-mêmes à nous-mêmes, selon les approches et les éloignements de ces grâces! Hélas! qu'en peu je vois ce que je suis tout seul, et qu'en peu je connais ce que je suis avec Dieu. Très chère fille, je sens bien ce que font vos prières et celles de nos sœurs avec celles de notre fille et Mère. Je ne puis pas douter que tous ces dons ne soient obtenus par vos cœurs charitables,

(1) D'après l'autographe dont la CLXVIII^e des imprimées reproduisait la principale partie en la joignant à une autre lettre adressée à la même religieuse.

(2) M. Olier est toujours à Clisson, d'où il envoie Pierre Vivien, son domestique, à Nantes, pour en rapporter quelques figures qui y sont demeurées après son départ.

de la bonté de Dieu, dont la justice me priverait continuellement. Mais, hélas! qu'il fasse ce qu'il voudra. Ses gênes, ses croix et ses martyres, ce seront nos amours : qu'il brise, qu'il coupe, qu'il brûle, pourvu que nous l'aimions dans le fond de notre âme, très chère fille, c'est assez.

A Dieu, ma très honorée, je suis tout vôtre.

OLIER.

Faites donner, s'il vous plaît, les figures (1) qui sont demeurées à Nantes, à Vivien pour nous les apporter.

LETTRE XXVIII (2).

A LA SOEUR DE VAULDRAY.

Après l'avoir exhortée à lui écrire souvent, M. Olier la reprend de quelques immortifications qui lui sont échappées et la presse de s'établir dans la pratique des vertus solides.

[Nantes, vers la fin de 1638 (3).]

Qui a Jésus a tout.

Ma très chère fille,

Je vous supplie de me faire la charité de m'envoyer le petit écuyer de l'académie ou noblesse de votre

(1) C'était probablement des figures de cire ou de plâtre représentant des sujets religieux que M. Olier faisait prendre par Pierre Vivien, son valet de chambre.

(2) D'après l'autographe dont la XLIIIe et la CLXVII^e des imprimées avaient quelques fragments.

(3) En disant qu'il a dîné chez les PP. Chartreux le jour où il écrit, M. Olier indique suffisamment qu'il était alors à Nantes, car il n'y avait pas de Chartreux à Clisson. Même depuis qu'il eut quitté cette ville et fut retourné à son prieuré, il ne laissait pas d'y reparaître de temps en temps pour s'y entretenir avec les religieuses dont il avait la direction.

basse-cour, si la fièvre l'a quitté (1) : j'espère que ce petit enfant sera bien docile. Pour Lévêque, je le trouve si grand qu'à peine oserais-je à Paris le faire suivre (2).

Ne manquez pas, je vous prie, de nous écrire, et bien souvent, ayant bien désir de vous laisser le plus d'instruction que je pourrai pour vous aider. Adieu (avec saint Paul), la marque et le sceau de notre apostolat.

Ne manquez tous les jours à mourir à votre sens, car vous y êtes bien attachée, et si vous ne faites la guerre continuellement à ce cruel ennemi, vous y serez toujours sensuelle et enfin accablée. Vous me faites bien compassion quand vous me mandez la difficulté que vous avez à quitter l'argent et embrasser la vileté de l'étain ou autre métal, car, hélas! l'amour est bien petit dans votre cœur. Aujourd'hui j'ai dîné chez les RR. PP. Chartreux, où l'on m'a donné une cuillère d'étain assez noire qui m'a fait ressouvenir de vous. Mais je n'ai rien trouvé là de dégoûtant. Je prie Dieu qu'il vous donne la force à vous surmonter, car ces vertus lâches et à demi établies lâchent souvent le pied et tournent en arrière. N'y a-t-il point de respect hu-

(1) Pendant le séjour qu'il fit à la Régripière, M. Olier avait discerné, dans les dépendances du monastère, cet enfant qui lui parut susceptible d'être formé à la vertu et peut-être aux lettres; c'est sans doute ce qui le lui fit demander à la sœur de Vauldray. La périphrase un peu obscure dont il se sert pour exprimer sa demande était une allusion aux fonctions modestes que l'enfant remplissait dans la basse-cour du monastère : on désignait encore à cette époque, sous le nom d'écuyer, l'intendant de l'écurie d'un prince.

(2) Même obscurité dans cette expression *faire suivre*. Il est probable cependant que M. Olier veut dire que l'enfant dont il parle est trop grand pour l'employer comme laquais à Paris. Il paraît, en effet, que la mode à Paris était alors d'avoir des laquais jeunes et de petite taille, et c'était en s'en écartant que Mme de Maintenon disait à M. d'Aubigné : « Je vous promets un laquais fort grand; les petits ne sont bons à rien. » (*Lettres*, t. I, p. 172.)

main? Les accidents passés depuis peu vous doivent bien humilier et vous faire connaître ce que vous êtes encore. Mais courage : communiez souvent et tous les jours spirituellement, afin que votre époux vous remplisse de l'amour qu'il est venu apporter sur la terre et dont il désire tout brûler. Soyez de ce nombre et donnez-lui votre cœur pour être consommé de cette sainte flamme. Oh! que j'en aimerais les cendres! Eh! faites ce sacrifice devant que je sois parti : que j'aie la consolation d'avoir vu une victime et un holocauste brûlant incessamment sur les autels de notre amour. Ah! plût à Dieu que je puisse ouïr dire ce que je viens de lire des mémoires d'une sainte : *Je ne saurais qu'aimer.*

Adieu, tout vôtre en Jésus notre tout.

OLIER.

LETTRE XXIX (1).

A LA MÊME RELIGIEUSE.

Il lui conseille d'entretenir des relations de charité avec les sœurs de la Visitation de Nantes dont il lui fait un grand éloge; il prend occasion de la nouvelle annonce de son prochain départ pour l'exciter encore au saint amour et se recommander à ses prières.

[De Clisson ou de Nantes, vers la fin de 1638.]

Qui a Jésus a tout.

Ma très chère fille,

Je suis bien aise des assurances que je reçois touchant notre chère damoiselle (2). Je vous conjure de

(1) Sur l'autographe.

(2) Le nom de cette demoiselle qui, paraît-il, voulait entrer à la Visitation de Nantes, ne peut être indiqué. M. Olier, pendant son séjour en

l'assister toujours et la fortifier : vous ferez chose digne de Dieu. J'espère que le Ciel lui sera bien favorable au lieu qu'elle regarde pour faire son salut. Vous savez ce que je vous ai dit des chefs de cette maison, qui certes sont admirables et auxquels, très chère fille, vous devez avoir une totale confiance et cordialité. Je ne sais qui vous peut affectionner davantage en Notre-Seigneur : elles sont toutes nôtres et par conséquent toutes vôtres. Écrivez-vous souvent de Dieu les unes aux autres ; entretenez cette mutuelle charité que Notre-Seigneur a commandée, et plût à Dieu que je pusse avoir part à cette correspondance, demeurant présent en ces lieux que je trouve si saints et si pleins de Dieu ! Je serais bien ingrat au ciel et à la terre si je ne publiais cette reconnaissance. J'aimerais mieux être chapelain dans cette maison que d'avoir toutes les grandeurs du monde. Je prie Jésus notre amour que je sois fidèle aux grâces que j'y ai reçues de sa main.

Très chère fille, demandez à votre époux continuellement fidélité au saint amour et pour vous et pour moi. Ce sera lui qui couvrira vos défauts et les effacera. Ce sera lui-même aussi lequel de temps en temps vous les découvrira, mais ce sera pour l'aimer davantage sous les ailes de l'humilité. Adieu, j'ai bien peur de mon départ; écrivez-moi au plus tôt et me mandez un mot touchant votre oraison et votre santé, comme vous faites de votre laine, des matines et des jeûnes. Ne vous lassez de présenter mon âme à Dieu, et pour mieux faire, sans redoubler vos actes, offrez la mienne avec la vôtre qui n'est qu'une en Notre-Seigneur ; que ce

Bretagne, eut occasion de voir et d'aider de ses conseils plusieurs jeunes personnes du monde qui aspiraient à la vie religieuse. Sauf Mlle de Clisson, dont il sera parlé plus loin, elles ne sont pas connues.

soit jusqu'au ciel où la gloire nous consommera dans le parfait amour qui me fait être tout vôtre.

OLIER.

Je vous écrirai plus au long par la première voie, et me mandez au long vos difficultés et besoins du mémoire, car j'ai peur de ne vous pouvoir visiter. Mon départ dépend d'un autre encore incertain pour le jour.

LETTRE XXX (1).

A LA MÊME RELIGIEUSE.

Au moment de la quitter, il l'exhorte à ne point s'affliger de son départ et à se détacher de tout pour être toute à Jésus et à son pur amour.

[Probablement de Clisson, vers la mi-janvier 1639 (2).]

Qui a Jésus a tout.

Ma très chère fille,

Quoique sainte Thérèse autrefois ait pleuré le départ de son directeur, sans que le Fils de Dieu le trouvât mauvais, comme il lui témoigne de sa bouche, disant qu'on ne devait pas moins au médecin de l'âme qu'à ceux de notre corps, dont on peut légitimement appréhender et regretter l'absence par une juste nécessité; toutefois, dans la partie supérieure de son esprit, elle était satisfaite du bon plaisir de Dieu,

(1) Sur l'autographe que reproduit assez bien la XXIIe des imprimées.

(2) La date manque, mais on sait que M. Olier, ayant trouvé une occasion favorable d'être ramené à Paris sans fatigue, partit de Bretagne vers la mi-janvier 1639 : sa lettre, qui a dû être écrite avant qu'il se mit en voyage, comme l'indique suffisamment le mot : « Que Dieu m'emmène où il voudra, » est donc bien des environs de la mi-janvier 1639. (*Vie de M. Olier*, t. I, p. 220.)

et elle-même s'accusait de ses larmes à son Époux (1). Faites-en tout de même et croyez-moi, ma très chère fille, que celui-là vous demeurant, vous recevrez davantage séparée de sa pauvre créature, laquelle sera toujours toute vôtre, que si elle vous était présente. Il doit vous être plus présent, et ne manquera de l'être, puisqu'il vous ôte d'auprès de vous celui qui le représentait, et lequel suppléait à ses propres conseils.

C'est donc à lui, à présent, à suppléer à ce qu'il vous ravit et vous récompenser avec une abondance d'époux ce que vous lui aurez donné. Donnez-moi donc tout à lui, à ce qu'il m'emmène où il voudra, qu'il dispose de moi comme il lui plaira et lui dites que votre volonté est satisfaite de la sienne, que vous ne voulez premièrement que lui, et après en lui ceux qu'il lui plaît le plus. Ce que je vous dis, c'est pour vous détacher de tout pour ne vouloir rien que Jésus et pour vous mettre dans le point où notre tout Jésus demande ses amantes. Aimez donc uniquement Jésus et soyez collée à Jésus; jamais, s'il se peut, séparée de Jésus. Enfin mourez d'amour pour Jésus notre amour, faisant mourir en vous à tout moment ce que vous ne sentez pas de Jésus. Que toutes vos distractions et les pensées des créatures meurent en Jésus; c'est-à-dire que, quand vous vous trouverez distraite, aussitôt portez votre esprit et surtout votre volonté en Jésus, afin de les y faire mourir, évanouir.

(1) Bouix, *Œuvres de sainte Thérèse*, t. I, p. 576. On trouve à la p. 593 du même volume un trait tout à fait analogue. « De même que les hommes, lui dit Notre-Seigneur, désirent s'entretenir de leurs joies sensibles, ainsi l'âme désire rencontrer une âme dont elle soit comprise pour lui communiquer ses contentements et ses peines, et elle s'afflige de n'en point trouver. »

C'est l'effet du soleil d'éteindre les étoiles et de dissiper les brouillards : la présence du Fils de Dieu et son seul regard étouffera les pensées oisives et importunes de l'esprit, et les mouvements fâcheux qui troubleraient votre volonté. Enfin, que notre cher et notre unique Tout soit et l'aliment de votre bien et le contre-poison de votre mal, afin que vous n'ayez qu'un objet, une pensée, mais mille mouvements d'amour pour lui, tout amour, tout amour. Ne cessons jamais d'être à l'amour et en l'amour, mais par un amour premièrement pur, aimant Jésus séparément de toutes créatures; secondement ardent, qui vous porte vivement, fortement, ardemment en lui, et en toutes actions qu'il vous demandera et non avec remise et lâcheté; troisièmement actuel, c'est-à-dire que vous renouveliez les actes de l'amour le plus souvent que vous pourrez.

J'avais encore à vous marquer, ma très unique fille, que quoique je vous aie dit précipitamment et sans loisir de m'expliquer, qu'il fallait vous attacher précisément à l'humanité de Jésus, il ne faut pas pourtant vous retirer des vues de la divinité, quand il lui plaira de vous en communiquer et vous y attirer, car il est Dieu : et quelle joie à votre cœur, ma très unique fille, de savoir que votre époux est tout-puissant, infini, éternel, tout parfait et tout aimable ! Mais ne les recherchez pas à présent, ni ne les prenez pour matière de vos oraisons, sans attrait particulier de votre Tout, en dépendance duquel vous devez tout faire, aussi bien qu'en l'union que vous désirez. La dépendance consiste à suivre ses inspirations, lesquelles vous receviez vous présentant à votre époux, quand vous aurez dessein de faire vos actions, surtout indifférentes, car

celles d'obéissance vous sont déclarées de sa part par votre règle. Mais toutefois il est bon de lui témoigner au commencement de toutes ses œuvres qu'on les fait puisqu'elles lui plaisent et Dieu vous les ordonne. En union avec Jésus, je vous éclaircirai davantage ce sujet si saint et si important à l'âme humble et souple à Jésus. Faites-m'en souvenir par les vôtres, et si vous n'entrez d'abord dans cette pratique, attendez l'heure de notre Tout en l'amour duquel je suis tout.

OLIER.

LETTRE XXXI (1).

A LA MÈRE DE BRESSAND.

Il la porte à se nourrir du pur amour dans ses peines.

[29 janvier 1639 (2).]

Qui a Jésus a tout.

Ma très chère Mère et fille,

Je n'ai reçu que deux des vôtres, l'une par Rolland et l'autre par le père de Feu (3). Eh! plût à Dieu que ce fût la vingtième, tant je suis consolé d'en recevoir : je serais bien dur de ne les pas goûter. Vous me ferez grâce particulière de me faire savoir au long les dis-

(1) Sur l'autographe qui n'est reproduit qu'en partie dans la CLXVII^e des imprimées.

(2) Cette lettre fut écrite à Saint-Mathurin-sur-Loire qui partageait à peu près la distance entre Angers et Saumur où le serviteur de Dieu devait visiter Notre-Dame des Ardilliers. Le voyage se faisait à petites journées, *l'homme de condition* qui ramenait M. Olier dans son carrosse, lui donnant la facilité de prendre le repos dont il pouvait avoir besoin et de satisfaire sa dévotion quand l'occasion s'en présentait.

(3) On parlera d'une religieuse de ce nom qui était à la Visitation de Nantes et dont M. Olier vit la mère à Paris.

positions de votre cœur. Ce me sera une joie indicible d'apprendre le bien que Dieu vous fait; car je vous en souhaite autant que j'en peux souhaiter à une pure créature. Vivez donc de l'amour, puisque c'est l'aliment qui doit nourrir votre âme : c'est celui qu'il vous a préparé.

Je ne sais ce que je dois penser sur votre peine (1), sinon que Dieu se sert de tout pour crucifier, et surtout des choses qui nous plaisent le plus : et ce que nous pensions être notre soulagement devient, par l'ordre divin, notre accablement. Après avoir agréé cette peine, exercez-vous, je vous supplie, à aimer Dieu comme l'unique objet de votre cœur. Savez-vous pas ce qu'il vous veut être, et ce qu'il veut que vous lui soyez? Plongez-vous toute en lui, donnez-vous toute à lui, n'attendez rien que de lui et méprisez toute créature comme impuissante de vous servir; même ayez un peu d'aversion de ce qui n'est point Dieu, surtout de ce qui vous pourrait promettre du secours, et dont vous en pourriez attendre : Dieu seul le veut faire pour vous.

Je voudrais avoir temps pour remplir cette lettre des témoignages dont vous êtes surchargée; mais, en un mot, je suis tellement vôtre que je ne puis l'être davantage, et cela en présence de notre tout, qui me fait être en une manière que je ne puis exprimer une seule chose en notre Époux avec vous.

Adieu, je suis et serai éternellement, s'il plaît à Jésus notre Tout, tout vôtre.

OLIER.

(1) Il s'agit encore ici probablement de la peine que se faisait très mal à propos la mère de Bressand au sujet de sa direction. (Voir la note 2 de la lettre XXIII.)

Je suis ravi de la lettre de notre petite (1) ; je vous en envoie la copie.

Ce 29, à 11 heures du soir, de Saint-Mathurin ; après, Saumur ; nous serons peu à Richelieu.

LETTRE XXXII (2).

A LA MÊME RELIGIEUSE.

Il lui parle de son arrivée à Paris, des faveurs spirituelles qu'il a reçues pendant le voyage et des consolations qu'il a goûtées auprès du P. de Condren.

[De Paris, le 24 février 1639.]

Qui a Jésus a tout.

Ma très chère fille et Mère,

Notre bon Dieu nous a enfin conduit heureusement en cette ville de Paris, où je n'ai pas encore eu le loisir de vous écrire jusqu'à présent, encore avec précipitation. Ce n'est pas, grâces à Dieu, sans penser à vous, témoin Notre-Dame de Saumur, où j'ai fait dire une neuvaine pour vous : et, depuis que je suis arrivé, j'ai deux fois visité notre mère Angélique (3) et j'ai été trois jours chez le frère de notre pauvre et chère Mlle de Clisson, sans toutefois le pouvoir rencontrer. J'ai appris, par un des siens, qu'il fait état de s'en aller quelque temps au pays, qui est peut-être le sujet du

(1) Il s'agit peut-être de la sœur Marie Boufard dont il sera parlé un peu plus loin et que M. Olier désigne dans une autre lettre à la mère de Bressand avec cette même épithète : *la petite sœur Boufard.* (*Vie de M. Olier*, t. I, p. 244).

(2) Sur l'autographe.

(3) La mère Hélène-Angélique Lhuillier, supérieure du premier couvent de la Visitation, à Paris.

retardement qu'il apporte aux désirs de mademoiselle sa sœur (1).

Je vous dirai, puisque vous le voulez, l'état de mon cœur, attendant celui du vôtre très ample, pour le montrer à notre très cher Père, lequel m'a demandé des nouvelles de la mère de Bressand sans que je lui en parlasse, me disant avoir reçu deux fois de vos lettres. Il vous chérit en Notre-Seigneur.

Je vous dirai que, depuis Nantes jusqu'ici, notre tout aimable m'a toujours attiré à lui sans cesse, plus fortement que jamais et moins sensiblement, vivant dans une présence cordiale et continuelle, si bien qu'il m'a semblé partout n'être qu'en un même lieu, ne pouvant rien trouver d'extraordinaire, rien voir ni goûter même. Je me suis trouvé à Paris sans en remarquer les approches ni la présence, ne pouvant m'arrêter et me plaire qu'en Dieu : cela continue jusqu'à présent et cessera quand Dieu voudra, auquel je suis tout par désir. Et ce qui me console, c'est qu'il me semble expérimenter en moi une certaine possession de mon Tout, qui dispose de moi comme il lui plaît, me porte et me retire d'où il veut. Et je vous dirai enfin qu'après avoir dit mon état à notre très cher Père, il me dit les paroles et les dispositions dans lesquelles je devais me tenir, qui étaient les mêmes que

(1) Mlle de Clisson était de la famille de Bretagne et troisième sœur de Louis, marquis d'Avaugour, de Catherine-Françoise de Vertus, qui se fit un nom parmi les jansénistes, et de Marie de Bretagne, qui devint la trop célèbre duchesse de Montbazon. Constance-Françoise de Clisson, dont il s'agit ici, n'imita pas ses sœurs, et si elle n'embrassa pas la vie religieuse comme elle en avait d'abord la pensée, elle persévéra du moins dans la bonne doctrine et la pratique de la vertu. Le marquis d'Avaugour était mal dans ses affaires, ce qui explique le retardement qu'il mettait à satisfaire sa sœur. (Voir le P. Rapin, *Mémoires sur le jansénisme.*)

j'expérimentais. C'étaient les sentiments communs et les mouvements ordinaires de mon oraison. Ce n'est pas sans m'arracher trois ou quatre larmes que j'ouïs ces saintes et divines paroles, ces inimitables conseils. Il n'y a rien de pareil à cet homme dans le monde.

Je vous conjure de continuer et faire continuer à la chère communauté ses saintes prières, qui m'obtiennent ces grâces de notre Tout, et laquelle je n'oublie en nos sacrifices : qu'elle me croie donc et vous particulièrement, en notre unique amour, tout vôtre.

OLIER.

A Paris, ce 24 février 1639.

Cachez et brûlez mes lettres : voyez si j'ai raison que vous ne les communiquiez. Vous êtes, hors de mon très cher Père, l'unique personne à qui je découvre mon âme. Cela est et sera. Je pense ne dire rien à personne quand je vous parle, ce n'est que me parler à moi-même et renouveler en mon esprit le passé (1). J'écrirai au premier jour au reste de nos filles.

LETTRE XXXIII (2).

A LA MÊME RELIGIEUSE.

Il la console sur quelques peines qu'elle éprouvait et lui fait part des grâces dont Dieu le favorise.

[Paris, vers le commencement de mars 1639 (3).]

Qui a Jésus a tout.

Ma très chère fille,

Je suis tout affligé d'apprendre l'état où vous êtes;

(1) Ce trait touchant rappelle un mot bien connu de saint Augustin parlant de son ami Alype : Ce que je disais devant lui ne cessait pas d'être mon secret, *Neque enim secretum meum non erat, ubi ille aderat.* (*Confessions*, l. VIII, ch. VIII.)

(2 et 3) Sur l'autographe.

je ne sais pas pourquoi, sinon que la bonté de Dieu nous y veuille : car, certes, ma très chère fille, comme c'est le sujet dont vous avez été parfois en peine qui vous afflige encore, c'est sans raison que vous souffrez ces gênes, étant vrai que vous n'avez rien tant à vous dans le monde. Dieu permettra quand il voudra que vous en ayez la croyance.

N'ayez point de scrupule pour la chose dont vous m'avez parlé; car, ma très chère fille, je ne m'en souviens pas. Aimez seulement, ma très chère, et souffrez ce que votre amour crucifié désire. C'est la couche de ses délices, c'est le siège de ses secrètes amours, d'autant plus agréables en l'autre vie qu'ils vous auront

— Cette date paraît certaine. C'est bien dans les premiers jours de mars qu'on dut presser M. Olier d'aller à Amiens en mission, c'est au moins vers ce temps que le P. de Condren disait dans une lettre au père Amelote : *M. l'abbé Olier est de retour de Bretagne et se dispose à partir pour aller vous secourir avec beaucoup de ferveur.* Trompé par cette phrase du P. de Condren, M. Faillon n'a pas hésité à croire que ce projet avait été réalisé. (*Vie de M. Olier,* t. I, p. 232.) Mais la correspondance de M. Olier, étudiée de plus près, ne permet pas d'admettre ce fait qui n'a pas seulement contre lui le silence gardé par M. Olier dans ses lettres du mois de mars, mais cette circonstance décisive qu'il était à Paris le 26 de ce mois et qu'il n'avait nul dessein d'en sortir. Ce jour-là, en effet, il écrivait *de Paris* à la mère de Bressand : « Je ne fais pas les visites que je voudrais, car je me tiens le plus que je peux à couvert, pour jouir de l'avantage que Dieu me donne. » Les Mémoires de M. Du Ferrier supposent aussi assez clairement que M. Olier ne quitta Paris que pour la mission de Montdidier, où il le conduisit lui-même. On ignore quel fut le motif qui porta le P. de Condren à revenir sur le conseil qu'il avait donné d'abord à M. Olier, peut-être le trouverait-on dans ce passage des Mémoires du serviteur de Dieu : « Étant arrivé à Paris, dit-il en parlant de son premier voyage de Bretagne, je continuai l'étude que j'avais commencée à mon retour d'Auvergne, savoir, l'étude de la théologie et de l'Écriture sainte. Il arriva qu'un jour, dans la prière, je vis comme une lumière qui perçait mon entendement. » Ce changement dans ses dispositions pour l'étude put bien amener un changement dans les conseils du P. de Condren.

été pénibles en celle-ci. Je vous conjure, par cet amour, de lui demander fidélité pour accomplir ses divines et adorables volontés.

On me presse d'aller à Amiens en mission; mais, ma très chère fille, j'ai à présent l'esprit si ouvert, par la bonté de Dieu, à l'intelligence de l'Écriture dont Dieu ne m'avait pas encore favorisé, que je ne sais si je dois quitter. Notre révérend Père, qui me conseille cette lecture, me déterminera.

Ma très chère fille, ne vous lassez point de m'écrire et ôtez la croyance de votre esprit que les vôtres m'ennuient; au contraire, elles me ravissent, et ne reçois point de lettres qui me consolent approchant de celles de Nantes. Je vous dirai franchement que je me mortifie parfois, ne les ouvrant pas sitôt que je pourrais, de peur de me trop satisfaire.

Je vous dirai encore un mot pour votre consolation : je disais, il y a peu de jours, étant dans la chambre du Père général, après avoir ouï la sagesse de Dieu par sa bouche, que j'aurais bien souhaité que vous eussiez le bien d'avoir part à ses admirables pensées. Ce n'est pas une fois que je l'ai souhaité, mais par plusieurs, ne possédant aucun bien dont je ne vous souhaite participante. Je prie Notre-Seigneur qu'éternellement il nous tienne unis en sa divine charité, et, comme de toute éternité il nous a portés dans le sein de son amour, qu'encore éternellement il nous consomme dans lui-même. Priez votre communauté si chère qu'elle ne m'oublie pas, comme aucun jour je ne l'oublie et qu'elle me croie, et vous en particulier, ma très chère et pauvre fille, votre tout obligé serviteur.

OLIER.

Pour vous consoler, je vous envoie un mot de la

pauvre sœur Agnès. Nos recommandations à la Mère et à ses prières plus ferventes, comme je crois, que les miennes.

La lettre de notre bienheureuse sœur Agnès est sur notre départ, dont on nous pressait (1).

LETTRE XXXIV (2).

A LA SOEUR DE VAULDRAY (3).

Il l'encourage dans la désolation qu'elle éprouve et l'exhorte à être fidèle à Notre-Seigneur et obéissante à M. Basseline, son directeur.

[Paris, avant le 11 mars 1639.]

Qui a Jésus a tout.

Ma très chère fille,

Je suis tout consolé d'apprendre votre désolation et vos renversements intérieurs. C'est à quoi vous devez vous préparer jusqu'à la mort. Si Dieu vous aime, il vous traitera de la sorte de temps en temps jusqu'à la

(1) Cettre lettre, que la mère Agnès écrivit vers la fin de septembre 1634 à M. Olier et que celui-ci envoya à la mère de Bressand pour la consoler sur son départ, n'a pas été retrouvée. (*Vie de M. Olier*, t. I, p. 115.)

(2) C'était la CCIXe des imprimées.

(3) Quoique le nom n'y soit pas, on voit sans peine par son contenu qu'elle est adressée à la sœur de Vauldray. Cette religieuse, de loin comme de près, était l'objet continuel du zèle de M. Olier. Il l'avait mise sous la conduite de M. Basseline, théologal de Vannes; mais on va voir par la teneur de la présente lettre qu'elle éprouva de grandes répugnances à suivre la direction de ce digne ecclésiastique. Cédant pour un temps à ses réclamations, M. Olier, comme on le lit dans la lettre suivante, l'adressa à quelques religieux des environs et finit enfin par en reprendre tout à fait la conduite. De là une correspondance assez suivie où le sage directeur ne néglige rien pour maintenir sa chère fille dans ses bonnes résolutions. La plupart des lettres qu'il lui adresse n'étant pas datées, il peut se faire que quelqu'une soit hors de sa place, quoiqu'on les ait classées dans l'ordre qui a paru le plus naturel.

fin de votre vie. Soyez fidèle à ces états, et les recevez de la très chère main de votre unique amour, comme un effet de sa charité sur votre âme. Il veut vous dépouiller de toute complaisance sur vous, pour être lui seul l'objet de votre cœur et de vos regards. Allez toujours votre grand chemin. Satisfaites à vos règles. Comportez-vous en tout comme vous voyez que Notre-Seigneur faisait dans les actions de sa vie. Faites comme ferait Notre-Seigneur s'il était à votre place. N'oubliez pas vos oraisons, ni vos communions, quelque indisposition intérieure que vous sentiez en vous. Je serai bien aise que peu à peu vous vous désaccoutumiez des consolations sensibles, et que la foi vous serve de conduite. Purifiez-vous à l'ordinaire par la contrition et par la confession; et quoique vous n'expérimentiez pas la tranquillité, et la douleur sensible que vous avez accoutumé, ne croyez pas pour cela être moins dans la grâce.

Cette sensibilité n'est nullement la règle, ni la marque de la grâce, non plus que l'inquiétude et le serrement de cœur ne sont pas des marques de péché. Ne vous laissez point captiver à ces faiblesses, je vous en conjure; car je sais ce qu'en vaut l'aune. Faites-vous sage par mes expériences. Allez toujours ferme à Dieu contre vent et marée, dans l'orage et dans le calme. Ne consultez au dedans de vous que votre intention et votre conscience; et au dehors suivez les bons conseils de notre chère sœur l'Assistante (1). Pour M. Basseline, je pense, selon Notre-Seigneur, que vous devez vous oublier vous-même, et vous soumettre à lui. Ces indispositions sensibles que vous y avez, sont des

(1) La mère de Bressand.

marques de quelque complaisance en vous et en votre état, jointe à quelque orgueil caché, qui vous donne estime de vos sentiments, et vous fait juger de la conduite de votre supérieur. C'est ce qui ne doit point être en vous. Ainsi soumettez-vous à lui. Oubliez, en toutes choses, votre jugement, et Notre-Seigneur vous bénira. Jamais soumission et obéissance n'ont rien gâté. Vous l'expérimenterez ainsi, et j'espère que vous m'en rendrez ce témoignage, si vous vous anéantissez bien. Je ne vois que l'orgueil, qui s'engendre sans y penser, et qui va peu à peu croissant, qui vous empêche d'en profiter. Humiliez-vous donc et mourez à vous-même, respectant ce vertueux personnage comme Notre-Seigneur même, en l'amour duquel je veux être à jamais tout vôtre.

LETTRE XXXV (1).

A LA MÈRE DE BRESSAND.

A l'occasion de la sœur de Vauldray et des religieuses de la Régripière, il lui parle des règles à suivre dans le choix d'un directeur et de la bonne manière de traiter avec lui.

[De Paris, vers le 11 mars 1639 (2).]

Vive † Jésus.

Ma très chère Mère,

Je prie Notre-Seigneur vous remplir de lui. Je n'ai point reçu de nouvelles, pendant mon séjour à Paris, de la personne qui devait me demander l'image de Notre-Dame, car je l'avais retirée pour la lui bailler. Mandez-moi si vous voulez garder ce reliquaire et ce

(1) Sur l'autographe.
(2) Cette lettre est bien de la même époque que la suivante.

que vous en voulez faire ; car, de bon cœur, j'y mettrai l'original pour donner dévotion à votre chère communauté.

Pour Mlle de Clisson, je ne sais que lui mander. Je lui ai écrit, je pense, depuis ses dernières. J'aime mieux prier et offrir pour elle. Pour ma sœur de Vauldray, si elle n'est pas disposée à M. Basseline, M. de la Dauversière lui procurera, s'il est possible, le R. P. Chauveau, jésuite (1). Je serais bien marri que cette pauvre fille se voulût attacher à son propre esprit, qui est chose bien dangereuse. Je ne l'expérimente que trop. Il bannit entièrement celui de Dieu, qui, nous laissant à notre propre conduite, nous laisse faire mille fautes, jusqu'à ce que nous soyons détrompés, et qu'il nous ait obligés à nous fier à lui et nous abandonner à sa direction.

Je serais bien aise que vous vissiez le révérend Père lecteur des Capucins, s'il est encore à Nantes. Il me paraissait très grand serviteur de Dieu et qui eût pu beaucoup profiter auprès de notre pauvre fille, si elle n'eût cherché que la solide vertu ; mais, quand on n'est pas bien détrompé de la vanité du siècle, on cherche dans la vertu de l'éclat, aussi bien qu'en autre chose, et ordinairement il y a fausseté. Notre-Seigneur ne porte pas cela avec lui et ne le met aussi dans ses vrais serviteurs ; il y met bien de la force pour toucher et convertir, mais peu d'éclat, d'extérieur et d'ap-

(1) Jérôme Le Royer de la Dauversière, quoique simple laïque et engagé dans les liens du mariage, était l'édification de tout l'Anjou. De concert avec M. Olier, il travailla très efficacement à l'établissement de la colonie de Montréal et fonda, à cet effet, une congrégation de sœurs hospitalières à la Flèche. Le révérend père Chauveau fut longtemps directeur de la Congrégation des écoliers externes du collège de la Flèche.

parence. *Le royaume de Dieu ne vient pas avec observation*, dit Notre-Seigneur. C'est ce qui abuse nos pauvres filles; car, sous l'ombre que je ne leur ai pas mis en face des personnes de grand extérieur, ou qui, sous un extérieur fort humble, ne font point d'actions ou discours éclatants, elles n'y prennent la croyance qu'elles doivent, et cela, c'est abus et tromperie.

Ma Mère et fille, prenez garde à ceci; bien du monde s'y trompe; je prie Dieu que ma pauvre fille se méfie fort d'elle-même et de son propre esprit. Priez Dieu sur tout ce que je vous dis, et après le lui avoir recommandé, écrivez doucement votre pensée à cette pauvre fille, et lui recommandez l'humilité intérieure, si rare, si difficile, qui dit être morte à son esprit, comme le vouloir être en l'esprit de tout le monde. Je vous mande des choses dont je voudrais être bien rempli et qui me font bien connaître ce que je suis.

Vous me croirez, s'il vous plaît, toujours tout vôtre et de toute votre chère communauté, quoique je ne vous le dise pas si souvent ni si tendrement, désirant le faire en esprit et vérité. Notre-Seigneur me fait la grâce de m'ouvrir les yeux et de me désabuser de beaucoup de choses; mais, malheureusement, je suis infidèle. Je vous le dis, afin que vous priiez pour moi et lui demandiez fidélité pour moi.

Adieu, croyez-moi, je vous prie, en Notre-Seigneur, tout acquis.

OLIER.

LETTRE XXXVI (1).

A LA SOEUR DE VAULDRAY.

Il lui écrit sur le directeur qu'il lui avait donné et auquel elle ne pouvait prendre confiance (2).

[11 mars 1639.]

Qui a Jésus a tout.

Ma très chère fille,

Je ne puis vous celer les sentiments que je ressens pour ce qui vous regarde et les désirs que j'ai de votre perfection. Il faut, ma très chère fille, continuer et croître de jour en jour en pureté vers Dieu et en simplicité, ne désirant purement que lui plaire et, dans l'exécution de vos œuvres unies à Jésus-Christ, ne vous attendre à aucune tendresse pour les exécuter, mais à la seule foi. Vivez ainsi et ne doutez de rien, au contraire attendez tout de Dieu.

Ma très chère fille, si vous avez quelques besoins pressants, écrivez au R. P. Chauveau, car ayant communiqué à notre Père général (3), il m'a dit que cela serait bien, non seulement pour vous, mais pour toute la maison, m'ordonnant toutefois de ne vous point délaisser, mais quelquefois par an de vous écrire. Et ce qui fait voir la providence divine dans le choix de ce saint personnage, c'est que madame votre princesse (4) l'approuve fort et le désire, m'ayant

(1) Sur l'autographe.

(2) Il s'agit toujours de M. Basseline, théologal de Vannes, dont il a été parlé plus haut (l. XXXI, note 2).

(3) Le père de Condren, général de l'Oratoire.

(4) Jeanne-Baptiste de Bourbon, abbesse de Fontevrault, que M. Olier avait visitée en revenant de Bretagne. (*Vie de M. Olier*, t. I, p. 220.)

aussi prié de vous servir autant que je pourrais; ce que je ferai, très chère fille, autant que je vivrai, ne pouvant être davantage à créature que notre Tout me donne à vous, qui suis de tout le cœur tout vôtre.

OLIER.

Priez aussi souvent pour votre pauvre père qu'il le fait pour sa très chère fille; ce sera tous les jours de ma vie qui sera toujours pleine de consolation en votre souvenir.

A Paris ce 11e mars 1639.

LETTRE XXXVII (1).

A LA MÊME RELIGIEUSE.

Il lui parle encore du P. Chauveau et de M. Basseline, mais en l'exhortant à ne voir que Notre-Seigneur dans le directeur.

[Paris, avant le 26 mars 1639 (2).]

Ma très chère fille,

Je prie Notre-Seigneur qu'il vous possède pour jamais. Je suis en peine de vous, n'apprenant point de vos nouvelles. Je vois que cela vient de l'inquiétude que vous souffrez, et de la sollicitation que je vous ai faite de vous soumettre à M. Basseline. J'avais souhaité cela pour votre mieux : mais puisque vous ne le pouvez goûter, il n'est pas raisonnable de vous décourager. Ce n'est pas d'un seul homme que dépend notre salut : il est attaché à notre bon Seigneur et Maître, qui

(1) C'est la XXXIXe parmi les imprimées; son contenu fait assez connaître à qui elle est adressée.

(2) Cette lettre et les trois suivantes n'ont pas de date, mais elles paraissent toutes antérieures à celle du 26 mars 1639.

ne nous délaisse jamais tant qu'il connaît en nous une bonne volonté. Ayez donc bon courage, donnez-vous toujours toute à lui, priez-le qu'il vive en vous, demandez-lui qu'il vous fasse participante de ses vertus, de ses inclinations et de son esprit, afin que vous ne soyez plus ce que vous avez été jusqu'à présent, mais Notre-Seigneur même.

Un jour le confesseur de sainte Catherine de Sienne étant dans sa chambre, y rencontra au lieu d'elle Notre-Seigneur Jésus-Christ, tant cette bonne sainte était changée en Notre-Seigneur, et n'était plus elle-même; c'est-à-dire qu'elle n'avait plus d'inclinations, de désirs, de mouvements, en un mot de vie intérieure que celle de Jésus-Christ; ce que Dieu voulut faire paraître par ce changement extérieur. C'est là ce que vous devez demander à Notre-Seigneur tous les jours de votre vie. Priez-le qu'il vous change entièrement en lui, c'est-à-dire, qu'il change le vieil homme, qui est en vous, dans le nouveau et dans sa nouvelle vie.

La méditation de sa vie et de sa mort, la pratique de ses vertus, la communion fréquente, mais fervente et cordiale, vous serviront beaucoup à cela. Mais parce qu'il vous faut quelque règle, et que l'Esprit de Notre-Seigneur est soumis, il est bon que vous ayez quelque personne qui vous voie et vous serve soigneusement. Et comme vous avez auprès de vous un trésor en la personne du R. P. Chauveau qui pourra servir à vos besoins, donnez-lui accès dans votre maison, et rendez-vous soigneuse d'en profiter.

LETTRE XXXVIII (1).

PROBABLEMENT A LA PRIEURE DE LA RÉGRIPIÈRE (2).

Il l'exhorte à procurer l'union chrétienne entre celles de ses religieuses qui étaient divisées.

[Paris, avant le 26 mars 1639.]

Madame,

La charité de Dieu le Père qui unit en suavité ses enfants, et qui les appelle à l'union indissoluble pour le temps, et pour l'éternité, se réjouit dans leur société, comme il se complaît en celle qu'il a avec son Fils. Il semble qu'il ne soit point content jusqu'à ce qu'il les ait attirés à leur dernière consommation dans le ciel; et en attendant il les fait soupirer et gémir après ce sein adorable, dans lequel il les doit consommer en lui-même, et les faire un en lui, comme il est un avec son Fils, et avec son divin Esprit.

Dieu, qui ne peut cesser de vivre avec son Fils, et de lui donner tout son être, et tout ce qu'il veut et tout ce qu'il pense, en versant tout son intérieur en lui, désire que l'Église fasse une expression de cette vie divine, et de cette auguste société. C'est à quoi tous les

(1) Elle était la Xe parmi les imprimées.

(2) M. Olier, parlant dans ses Mémoires de son retour de Nantes et de la visite qu'il fit en passant à l'abbesse de Fontevrault, ajoute que « près de là était une religieuse qui paraissait nécessaire pour confirmer le bien qui s'était commencé à la Régripière, qu'il la sollicita et la fit résoudre de venir en la maison de cette nouvelle réforme, ce qui fit un bien extrême à ce petit commencement. » C'est probablement à cette religieuse que la présente lettre est adressée. Rapprochée de la suivante, elle montre que la division des esprits continuait à la Régripière. Ce ne fut en effet, comme on le verra bientôt, qu'en 1641, dans un nouveau voyage en ce pays, que M. Olier eut la consolation de la voir cesser entièrement. (*Vie de M. Olier*, t. I, p. 321.)

anges et tous les saints sont consacrés dans le ciel, et à quoi Dieu prépare ses enfants sur la terre. Et c'est ce qui m'oblige de vous mander que, sans attendre davantage, vous préveniez vos filles qui s'écartent de cet esprit, pour les rappeler à leur devoir. Avertissez-les souvent qu'elles ne doivent être qu'un avec leurs sœurs en Dieu, dont l'esprit tend toujours à l'unité; et que la multiplicité, le partage et la division sont les opérations du diable et de l'amour-propre. Représentez-leur que, l'esprit de la religion chrétienne étant de relier en un tout ce que la malice du démon avait partagé et divisé, ce n'est point vivre en chrétien que de vivre dans cette désunion. Faites-leur connaître comme portant par leur condition un habit et un extérieur de mort au monde et à elles-mêmes, elles ne doivent pas vivre selon les lois du siècle et de la chair. Conjurez-les au nom de Dieu de ne laisser point triompher le démon de Jésus-Christ et de leurs âmes.

Dites-leur aussi que je ne leur écris point sur ce qu'elles me demandent, parce qu'il serait inutile de leur rien dire du progrès et de l'avancement en la vie chrétienne, si elles n'ôtent auparavant tout ce qui empêche en elles le principe de la sainte vie. En un mot, ne vous lassez point de leur remettre incessamment devant les yeux cette grande vérité, qu'il n'y a rien à faire auprès de Dieu, si l'on n'a la charité envers le prochain; et que sans cela il n'y a point de salut.

Au nom de Dieu n'épargnez rien afin qu'on ne trouve point cette zizanie parmi vous. Car que dirait-on de nos travaux? Vous qui devez être ma couronne et ma joie, pour parler aux termes de saint Paul, voudriez-vous bien faire ma tristesse et ma confusion? Au nom de Dieu tâchez par toutes sortes de voies d'hu-

miliation, de tendresse et de compassion, ou par quelque autre invention de charité, enfin par quelque moyen que ce puisse être, de les ramener à Notre-Seigneur, qui est un Dieu d'union et de paix. Celui qui fera plus de chemin, aura plus de part à la couronne. Que je serais ravi d'être auprès de vous, pour refondre tous vos cœurs en charité!

LETTRE XXXIX (1).

PROBABLEMENT A LA SŒUR DE VAULDRAY (2).

Il l'exhorte à se rapprocher cordialement de celles de ses sœurs qui ont pu lui causer de la peine et s'excuse de l'avoir lui-même inquiétée, en voulant, pour son bien, la placer sous un autre directeur.

[Paris, premiers mois de 1639.]

Qui a Jésus a tout.

Ma très chère fille,

Je suis chargé, de la part de M. M. (3), de vous demander pardon de tout ce qui s'est pu passer de différend

(1) Elle faisait partie de la CCXXIV^e parmi les imprimées.

(2) L'autre partie de la CCXXIV^e était adressée à la mère de Bressand, et l'on ne voit pas pourquoi deux lettres si différentes par leur teneur ont été unies ensemble. Autant celle-ci convient bien à la sœur de Vauldray, qui se trouvait dans une communauté divisée, autant elle convient mal à la mère de Bressand dont toutes les sœurs vivaient dans la plus parfaite union.

(3) Ces abréviations données par l'éditeur de 1672 semblent indiquer des religieuses de la Régripière avec qui la sœur de Vauldray aurait été en opposition de vues sur quelques points. Les Mémoires de M. Olier, parlant des deux partis qui s'étaient formés dans ce monastère, à la suite de la première visite qu'il y fit, disent que Mme de la Troche se trouvait à la tête de celui qui n'avait pas accepté la réforme et la sœur de Vauldray à la tête des quatorze religieuses qui l'avaient embrassée. (*Vie de M. Olier*, t. I, p. 322 et suiv.)

entre vous. Elles sont, grâces à Dieu, dans toutes les dispositions de bien faire qu'on saurait désirer. Elles ont cru la réconciliation nécessaire, et m'ont donné la commission de les remettre dans leur première intelligence avec vous. C'est de quoi je vous conjure, ma très chère fille : comme aussi de leur témoigner un cœur aussi chrétien, que Jésus-Christ vous l'a donné, et qu'elles croient que vous l'avez. Très chère fille, répondez à l'estime que Dieu a répandue de votre conversion. Vivez simplement et uniquement avec Jésus, et ne vous convertissez plus vers les créatures, ni vers vous-même, par aucune vue d'amour-propre, qui vous fasse gauchir dans le simple regard que vous devez avoir de votre amour.

Mais, ma pauvre fille, si je vous demande pardon pour les autres, je vous conjure aussi de m'accorder celui que je vous demande pour moi-même. Je sais que je vous ai inquiétée, et que j'ai été cause que Jésus-Christ, que je désire être l'unique objet de vos pensées et de vos affections, ait été privé de plusieurs réflexions que vous auriez faites sur lui, qui désire être votre unique tout. Mais pardonnez à celui qui ne sait comment faire pour l'avancement de sa très chère fille, dont il désire la perfection de tout son cœur. Il craint de ne la pouvoir assister soigneusement, et il lui veut substituer une personne qui en prenne le soin qu'il doit. D'autre part elle s'afflige qu'on la quitte. Très chère fille, que puis-je faire? Mettez-vous en ma place : dites-moi sincèrement ce que vous feriez. Mandez-moi cordialement ce que je puis faire, très chère fille, et, croyez-moi, je le ferai. Il faut faire pour vous tout ce qui se peut, et vous savez bien que je le désire. Croyez-moi pour l'éternité votre, etc.

LETTRE XL (1).

A LA MÈRE DE BRESSAND.

Il se recommande instamment à ses prières et lui demande ses pensées sur son intérieur dont il lui fait connaître l'état. Il lui parle encore de la Régripière.

[26 mars 1639.]

Qui a Jésus a tout.

Ma très chère fille, j'ai reçu votre dernier paquet par Mlle de Feu, que j'ai eu le bien de gouverner un peu (2). Elle m'a témoigné beaucoup de bonne volonté pour vous : elle est très vertueuse et bonne amie. Je ne manquerai d'aller la voir chez elle. Je ne fais pas les visites que je devrais; car, ma fille, je me tiens le plus que je puis à couvert, pour jouir de l'avantage que Dieu, ce bon Dieu, me donne.

Très chère fille, vous savez combien j'ai besoin de prières ! Hélas! vous ne le savez pas encore comme il est; car, à vous dire comme je le pense et je le dois, la voie de dépendance de Dieu demande tant de fidélité et tant d'attention, mais encore plus de dépouillement et de détachement de toutes choses, même les

(1) Sur l'autographe.

(2) La mère de Chaugy fait le plus grand éloge de cette dame. « C'était, dit-elle, en se conformant pour la qualification à l'usage du temps, une demoiselle si pleine de piété qu'on l'estimait une seconde Mme Acarie. » Elle eut deux filles à la Visitation de Moulins. La plus jeune, Claire-Geneviève, mourut de très bonne heure; l'aînée, Marie-Charlotte dont il est question dans la lettre XXXIe, accompagna la mère de Bressand à la fondation de Nantes, ce qui permit à M. Olier de la connaître. En 1646, elle fut envoyée à la Flèche où la maison de Nantes forma une colonie. (Archiv. de la Visit. de Nantes. (*Année sainte,* IX, 791.)

plus saintes, qu'en vérité, en vérité, il faut être bien secouru, n'ayant point ces avantages (1)!

Ma très chère fille, demandez fidélité, dépouillement, indifférence pour ce pauvre chétif Père, qui est, autant que vous le pouvez désirer, tout vôtre, et qui est bien étonné de ce que vous lui mandez que vous n'avez reçu qu'une des nôtres : celle-ci est la quatrième; je vous conjure de m'excuser, si je ne le fais si souvent que je le dois; car, en vérité, je n'ai écrit encore nulle part qu'à Nantes et à la Régripière. Adieu.

Vous avez bien lâché trop tôt la parole, mais les enfants du monde sont plus prudents que les enfants de Dieu. Je vous avais bien dit que le moins serait 8,000 livres (2).

J'ai fait réponse à notre sœur Charlotte, comme je l'ai dit à mademoiselle sa mère.

Vous ferez mes baise-mains à toute votre chère communauté et à la révérende Mère, à laquelle je ne souhaite de santé que pour souffrir davantage par elle-même en Jésus-Christ Notre-Seigneur.

(1) M. Olier, en parlant de la maladie qu'il avait faite en Bretagne, disait qu'elle avait été pour lui la préparation à de nouvelles grâces. Déjà depuis quelques années il vivait dans une grande dépendance de Dieu, mais en ce moment il se trouvait plus fortement et plus habituellement attiré à ne rien faire que dans cette disposition, qui demandait de lui un complet dégagement des créatures. De là les instances qu'il fait pour être aidé en ses besoins spirituels par les prières de la mère de Bressand.

(2) Il s'agit vraisemblablement d'une fondation dont la mère de Bressand avait à s'occuper. L'auteur de sa Vie (p. 28) dit qu'elle prit part à plusieurs de ces établissements faits en Bretagne et qu'elle y donna des preuves de son zèle et de son désintéressement. Elle venait tout récemment de travailler à la translation du couvent établi par ses soins au Croisic, en 1632, et qui n'y pouvait subsister. Grâces à ses démarches et à son influence, la ville de Vannes, en 1638, avait bien accueilli la nouvelle communauté. Il est assez vraisemblable que c'est à son sujet et relativement à son complet établissement que M. Olier fait la réflexion qui a donné lieu à cette note.

Depuis la présente écrite, j'ai reçu votre dernière, accompagnée de celle de notre Mère; pour réponse à la vôtre, je vous conjure, au nom de Dieu, et autant que je le puis faire, de me vouloir mander vos pensées touchant mon intérieur, étant vrai que rien ne me profite davantage; et voudrais être auprès de vous pour avoir le moyen de recevoir plus souvent cet avantage. Ne me refusez cette grâce, au nom de notre unique amour Jésus.

Pour Mlle de Clisson, je lui écris ce que vous désirez. Elle m'écrit assez nettement ses peines : je suis marri qu'elle n'en fasse de même à votre égard. Notre-Seigneur finira cet ouvrage par vos mains, s'il lui plaît. Je n'ai point reçu, avec les vôtres, la lettre de Mme de Vauldray, qui me devait apprendre des nouvelles de notre chère demoiselle. Il me semble que notre sœur de Vauldray reprend pour moi sa première simplicité; mandez-moi ce qu'elle fait à votre égard. Le Père général m'a ordonné d'en reprendre le soin, quoique je l'eusse destinée au R. P. Chauveau, crainte de la brouiller, comme elle avait déjà fait, et qu'elle m'en fait de si continuelles instances, jointes aux soins et applications que Dieu me donne pour son âme, qui ne sont point petits. Je pense à la fin que vous aurez dit vrai, disant que j'en dois répondre à Dieu, ce qui me sera aisé, si elle continue, aussi bien que vous, ma pauvre fille.

Je n'ai point ouï parler de changement de condition; ce n'est pas la pensée de notre Père général, et encore moins la mienne, quoi que l'on en dise çà et là : car il y en a qui le souhaitent assez (1).

(1) Il s'agit du projet de nomination de M. Olier à la coadjutorerie

Je ne bouge de cette ville, continuant mon petit travail, pour lequel je demande vos prières, afin qu'il soit tout pour Dieu.

Je ne serai plus paresseux pour vous envoyer nos lettres. Je vous conjure encore de vouloir bien me mander au long, en personne tierce, comme vous le savez, ce que vous pensez m'être utile; vous êtes ma petite Mère, vous le devez, je suis votre petit enfant et je l'attends : je suis aussi votre Père et vous le commande. Vous le voulez bien ainsi : car ne dois-je pas me servir de tous les titres qui ont pouvoir pour obtenir ce que j'ai de besoin pour la gloire de Dieu, en l'amour duquel je suis et serai à jamais, ma très chère Mère,

Tout vôtre,

OLIER.

A Paris, ce lendemain de Notre-Dame.

J'écrirai à notre Mère par le premier ordinaire.

Si je vous ai parlé d'argent, c'est que M. Coquin m'a dit avoir appris de quelqu'une de vous que vous en aviez besoin. Je conjure m'envoyer le mémoire au plus tôt.

de Châlons, projet réalisé trois mois plus tard et dont on pouvait parler assez longtemps d'avance, Henri Clausse de Marchaumont ne faisant probablement pas secret de la demande qu'il faisait d'un coadjuteur et du nom de celui qu'il désignait pour cette place.

LETTRE XLI (1).

A LA SOEUR DE VAULDRAY (2).

Il prend en main sa direction et lui trace la règle de conduite qu'elle doit suivre dans les circonstances où elle se trouve.

[Paris, vers le 26 mars 1639 (3).]

Ma très chère fille,

Je m'étonne de l'instance que vous me faites pour vous conduire, étant si peu capable de le faire; et de ce que vous préférez ma misère aux avantages que vous auriez trouvés en la personne que je vous proposais. Mais quoi? je le veux bien, puisque vous le voulez, et que celui par qui Notre-Seigneur me fait connaître ses volontés, ayant égard à vos instances que je lui ai représentées, et à la crainte de vous brouiller, m'a dit de continuer, et de vous rendre tous les services que vous désireriez de moi. Ordonnez donc, et servez-vous de celui que le ciel vous redonne, et qui continue d'être toujours tout à vous en notre Tout amour.

Je vous demande particulièrement une grande simplicité envers nous, et surtout envers Notre-Seigneur, n'ayant en tout qu'un simple et seul regard de Dieu, sans mélange d'aucun autre motif, et ne souffrant point que votre âme, que Jésus a achetée pour l'employer à la gloire de son Père, s'amuse et s'arrête jamais à ce qui n'est pas de lui.

(1) C'est la XXIIIe des imprimées.

(2) Elle est certainement adressée à cette religieuse dont le P. de Condren avait voulu, ainsi qu'il est dit dans la lettre précédente, que M. Olier reprît la direction.

(3) Cette date approximative est donnée par la lettre XLe.

Pour ce que vous me dites, que vous ne faites point d'actes intérieurs, à moins d'y être bien attirée, jusqu'à ne vous en pouvoir défendre, il y a quelque chose à dire là-dessus. Car si c'est que vous attendiez le sentiment pour agir, et que vous vous teniez en cette dépendance du sensible, au lieu de vous tenir seulement dépendante de la foi qui vous présente Dieu partout, Jésus en tant d'endroits, et sa divinité inséparable de vous-même, cela ne serait pas bien; et ce serait une paresse spirituelle. Mais si vous trouvez par réflexion sur vous-même, que votre cœur et votre volonté se portent ordinairement à Dieu, quoique vous ne puissiez pas si facilement en remarquer les actes formels, cela n'est pas mauvais; au contraire, je serais pour cette disposition. Car il y a deux sortes d'opérations en nous. Les unes que nous pouvons discerner et remarquer; les autres que nous ne pouvons pas : et les dernières ordinairement sont les meilleures, parce qu'elles tiennent l'âme dans une plus grande simplicité, et unissent plus intimement l'esprit à Dieu que les autres. Mais aussi on y prend aisément le change; et l'âme, si elle n'y prend garde, tombe souvent dans l'oisiveté, au lieu d'être dans l'exercice continuel de son amour. Et même ces opérations ne se donnent pas ordinairement aux commençants. Il faut avoir pratiqué longtemps l'amour avant que de s'y fier. Néanmoins Dieu est le maître de ses dons : il n'a ni temps ni heure : il offre les choses diversement, et comme il lui plaît. Aux uns il les donne plus tôt, aux autres plus tard; et pourvu qu'il trouve fidélité, il ne s'en soucie pas.

Il faut que vous vous tentiez vous-même, et que vous examiniez si vous vous plaisez dans les bas em-

plois, dans les moindres exercices qui sont si sortables à votre état de pauvre pénitente. C'en est surtout le temps maintenant que le Fils de Dieu converse avec les bêtes, et se laisse approcher des démons (1). Exercez-vous à cette vie cachée et intérieure. Aimez le silence, et parlez peu si ce n'est par œuvre, ne cherchant en tout qu'à plaire à Dieu, qui découvre ce qu'il veut, et qui cache ce qu'il lui plaît.

Donnez-vous toute à lui, afin qu'il fasse de vous et en vous ce qu'il voudra, surtout afin qu'il vous donne le feu de son saint amour. Il ne faut rien vouloir, ni désirer pour vous. Il ne faut même vous purifier que pour plaire à Dieu, et être parfaite devant ses yeux.

Je suis bien consolé de la communion que vous avez faite : je souhaiterais beaucoup que vous en eussiez l'ouverture. Je vous demande une dévotion toute particulière pour ce mystère, qui comprend et nous donne tous les autres. J'ai des obligations très pressantes de le faire honorer : vous en saurez un jour davantage. Je vous conjure d'y contribuer de votre part, et que je commence par vous : et puisque Dieu veut si expressément que je sois vôtre par mes petits services, soyez aussi nôtre par ces petits devoirs que je vous demande pour ce tout aimable sacrement, qui vous donne votre Époux, qui le fait être vôtre, et qui vous fait être une même chose avec lui. O ma chère fille, quel trésor! Celui qui fait les bienheureux descend en vous : que ne devez-vous pas être en jouissant de ce Tout ? Les bienheureux en le possédant ne désirent que de le posséder : comment donc voudriez-vous souffrir en vous d'autres désirs? Comment votre

(1) Allusion au temps de carême où l'on se trouvait, lequel rappelle et honore les quarante jours que Notre-Seigneur passa dans le désert.

cœur peut-il être séparé de ce tabernacle où il habite et où il demeure, en attendant que vous le receviez, et que vous le délivriez de cette prison où son amour le met pour entrer dans votre âme? Soyez-en inséparable de cœur, si vous ne le pouvez être de présence réelle. Soyez à lui sans réserve, et donnez-vous-y le plus souvent que vous pourrez. Notre-Seigneur continue de vous attirer aux mystères de sa passion et de sa mort; et l'institution de ce saint sacrement est en partie pour vous représenter ces mystères. Car qu'y a-t-il de plus puissant pour vous les remettre devant les yeux, que de vous faire voir un corps, qui par la seule puissance des paroles est séparé de son sang; un corps qui est sans sentiment, sans parole, sans vue et sans l'usage du moindre de ses sens? Et c'est ce que fait cet adorable sacrement, qui vous rapporte votre époux en personne, lequel ayant été crucifié une fois pour tous les hommes, se sacrifie encore pour vous sur les autels.

Accoutumez-vous à faire toutes vos actions en union à Jésus-Christ; car tout hors de lui et de ses mérites n'est rien. Et pour cela habituez-vous à reconnaître que vous n'êtes rien, que vous ne méritez rien, que vous n'êtes que péché, indigne par vous-même de pouvoir plaire à Dieu en aucune de vos actions; que vous ne pouvez être recevable devant ses yeux que comme revêtue de cet aimable Sauveur dont vous avez été rendue par le baptême membre vivant, et animée de ce divin esprit, qui conduit et gouverne tout le corps de l'Église, dont vous êtes une partie; et que c'est ainsi que vous devez vous présenter à Dieu pour être supportable devant Sa Majesté.

Surtout quand vous vous présentez en l'oraison, conjurez-le de vous regarder comme sa fille, comme

membre et supplément de son Fils, des mérites duquel vous êtes en cette qualité revêtue. Donnez-vous-y aussi à l'esprit de l'Église, qui seul sait comme il faut prier, ce que vous ignorez, afin qu'il vous conduise, et qu'aidant votre infirmité, il vous fasse prier. Cet esprit de l'Église est l'esprit de Jésus-Christ, qui est le même dans les membres et dans le chef. C'est le Saint-Esprit même que Dieu a donné à ses fidèles, pour les conduire dans la prière et dans toutes leurs œuvres, comme étant le principe de toute sainteté, sans lequel ils ne sauraient rien faire qui puisse plaire à Dieu. Il faut donc tout faire en la personne de Notre-Seigneur, comme ses membres, comme lui étant unis, comme ne faisant qu'un tout avec lui, comme étant revêtus de lui-même. Il faut même se donner à lui, pour faire tout par son esprit et par sa vertu sainte. Ainsi quand vous boirez, quand vous mangerez, quand vous dormirez, aussi bien que quand vous prierez, ou que vous ferez quelque autre chose, faites-le toujours de la sorte, agissant dans les maximes, dans les dispositions, dans les vertus et dans l'esprit même de Notre-Seigneur. Car c'est là ce qu'on appelle agir chrétiennement.

Je vous dirai encore, outre ce que je vous mandai il y a quelques jours (1), d'observer extérieurement, que vous devez savoir pour votre consolation intérieure, que les commençants sont obligés d'être beaucoup sur leurs gardes touchant tous les sujets qui les ont pu blesser sur le passé. C'est ce que vous éviterez soigneusement en vous abandonnant à Notre-Seigneur, pour ne point mettre d'obstacle à ses desseins et à ses

(1) C'est probablement de la XXXIVe lettre que parle ici M. Olier.

ordres sur vous. Jésus-Christ est fidèle à ses promesses. C'est lui qui est le père et le tuteur des orphelins, et lorsqu'ils s'abandonnent à lui, il veut les garantir, et en être le protecteur par l'opération de sa grâce. Ainsi soyez assurée qu'il vous protégera en sa sainteté, si de votre part vous vous tenez toujours unie intimement à lui en Marie. Il vous protégera particulièrement contre ceux qui pourraient servir d'empêchement à la sainteté des voies qu'il veut tenir sur vous. Soyez pour cela dans une retraite intime avec votre Tout, qui vous veut être toutes choses. Il ne peut souffrir que rien aborde de vous, que lui tout seul. Voyez avec quelle douceur il veut se rendre victorieux de votre âme. Soyez toujours honteuse de vos résistances et confuse de vos faiblesses. Anéantissez-vous en elles, et faites profit de tout, pour mériter l'unique amour de votre Tout. Adieu, ma fille, les affaires du Maître m'appellent. Si je reviens à temps, je continuerai de vous écrire.

J'oubliais à vous mander, pour vous donner toujours matière d'humiliation, qui est une chose si chère à l'âme fidèle, que vous devez travailler à vivre incessamment dans la méfiance de vous-même. Car ce que nous croyons éteint en nous est souvent très vivant et caché sous la cendre. Il ne faut jamais se fier à cette maligne bête, qui fait semblant de dormir pour nous mordre. L'éloignement de soi-même, en attirant à soi le Fils de Dieu, pour être à l'âme toutes choses, et en se retirant toujours de tout en Jésus-Christ notre prince et notre roi, est d'une merveilleuse sûreté. Un seul est nécessaire, nous dit ce divin Sauveur en la personne de sainte Madeleine. Réjouissez-vous de ce qu'il accomplit pour vous cette

parole, et de ce qu'il vous donne matière de faire un des sacrifices de la très sainte Vierge en sa divine purification, où elle faisait profession de vouloir être morte dans l'esprit et dans l'affection de toute créature, et de se contenter de Jésus-Christ, qui sait bien fournir par lui-même les choses qui sont utiles et nécessaires à notre maintien.

Pour ce qu'on n'approuve pas que vous demandiez quelquefois à Jésus la raison de vos angoisses, je vous dirai que si vous le faites par curiosité, pour votre soulagement, ou bien par quelque sorte de soulèvement et de murmure contre l'ordre de Dieu, cela serait contraire à l'humilité, à la soumission, et à la parfaite charité qui doit régner dans l'âme, et qui doit faire de la volonté de Dieu une même chose avec la nôtre; et de la sorte on aurait raison de ne pas l'approuver.

Mais si vous faites simplement cela devant Dieu, pour lui ouvrir votre cœur, pour lui découvrir votre intérieur, pour épancher votre âme devant lui, comme dit l'Écriture sainte, parlant d'une âme qui traite avec lui en confiance, pour ne plus penser qu'à ce qui le regarde, la pratique en serait sainte, puisque l'Apôtre même la conseille, et que cela est commun parmi les épouses de Jésus-Christ, comme nous l'apprenons dans leurs vies.

Au reste qu'aucun jour ne se passe que vous ne fassiez quelque mortification de corps ou d'esprit, soit en étouffant des pensées inutiles, soit en retranchant quelques paroles superflues, soit en vous séparant, ou tout à fait ou du moins pour un temps, de quelque conversation naturelle, soit en retenant votre vue et la retirant des objets inutiles, soit en vous privant à table

de quelque morceau qui serait à votre goût. Encore faites en sorte que tous les jours vous gagniez sur vous quelque chose, et remportiez quelque victoire sur votre chair. Voyez ce que le salut et la gloire ont coûté à Jésus, votre époux : c'est ce qu'il doit coûter à ses élus qui lui doivent être conformes.

Enfin ne quittez jamais votre oraison pour les tentations qui vous y arrivent, mais demeurez ferme aux pieds de Jésus-Christ, qui souffre ces misères en vous pour votre humiliation, relevant votre esprit en Dieu, et renonçant à tout ce qui lui déplaît. Ce qui se passe en nous et en notre sentiment contre le gré de notre volonté ne déplaît point à Dieu, au contraire c'est une matière de victoire, pourvu que par nos pensées et par nos entretiens volontaires nous n'y ayons point donné sujet. Et même quand il y aurait eu de notre faute, après en avoir demandé pardon à Dieu, souffrons ce qui se passe en nous, et prenons des pensées de Dieu qui nous occupent aisément, et qui rappellent notre esprit.

LETTRE XLII (1).

A LA MÊME RELIGIEUSE (2).

Il lui promet de ne jamais abandonner entièrement sa conduite spirituelle, même quand il quitterait la France pour aller travailler en pays idolâtres (3).

[Vers le même temps (4).]

Ma très chère fille,

Je ne puis vous dire autre chose, en répondant à votre très chère lettre, sinon que je m'abandonne à

(1, 2, 3 et 4) C'est la XIXe parmi les imprimées.

Dieu pour tout ce qu'il voudra que je vous rende de service. Si vous voulez le servir et vous abandonner à lui, rien ne vous manquera jamais, et pour un pauvre pécheur, il vous donnera un saint. Quoi qu'il en soit, je suis tout vôtre, et il me semble que Dieu le veut ainsi. Au moins pouvez-vous être assurée que cette pauvre écorce de piété ne vous manquera pas. C'est le moins qui puisse arriver. La lumière de Dieu ordonnera de notre retour, ou bien de notre absence : mais toujours porterai-je, présent ou absent, la qualité de

— Il est au moins très probable que cette lettre fut écrite à la sœur de Vauldray. Les expressions : *vous ayant engendrée à la grâce; vous êtes la première acceptée,* lui conviennent très bien. De plus, l'allusion aux exercices spirituels à faire tous les ans, en indiquant une personne religieuse, confirme encore cette supposition.

— M. Olier eut plusieurs fois la pensée et l'espérance d'aller travailler à la conversion des infidèles. Il l'eut en 1646 lorsque le nonce le pria d'accepter le siège de Babylone qui venait d'être transféré à Ispahan. Il l'eut encore en 1653, à l'occasion de l'arrivée du P. de Rhodes qui, envoyé par le pape, cherchait en France des ouvriers pour la Chine, le Tonquin et la Cochinchine. On trouvera plus loin trois lettres que le serviteur de Dieu écrivit à cette dernière époque. Mais avant de penser aux missions de la Perse, de la Chine et du Tonquin, il avait désiré longtemps d'aller au Canada pour y prêcher la foi, et même en 1642, étant déjà à Vaugirard, il écrivait : « Je me suis senti toujours porté d'aller finir mes jours dans ces quartiers, avec un zèle continuel d'y mourir pour mon maître. Dieu m'en fasse la grâce s'il lui plaît, je continuerai tous les jours de ma vie de l'en solliciter. » (*Vie de M. Olier,* t. III, p. 405.) Il a paru plus vraisemblable, plus conforme au ton de la lettre, plus en harmonie avec le reste de la correspondance, de supposer que c'est en vue de l'évangélisation du Canada que M. Olier a écrit cette lettre de feu à sa première fille spirituelle.

— Cette date approximative paraît donnée par les circonstances. C'est alors surtout que, de concert avec M. de la Dauversière, M. Olier s'occupait de la fondation de Ville-Marie, et l'on sait par ses historiens que ce fut le P. de Condren qui l'empêcha de passer lui-même en ce pays. (*Vie de M. Olier*, t. I, p. 156-157.) Peut-être la sœur de Vauldray avait-elle appris par M. de la Dauversière, qui était chargé de lui procurer un directeur (l. XXXV), le désir qu'avait M. Olier de se rendre au Canada.

Père, vous ayant engendrée à la grâce, ainsi que le disait saint Paul à ses enfants. Ce sera à la vie et à la mort, et même, comme je l'espère, pour toute l'éternité. N'en doutez pas, ma très chère fille, non plus que de la disposition de mon cœur tout porté à servir en tout ce qu'il pourra l'âme que Dieu lui a si tendrement confiée. Vous êtes la première acceptée, vous serez la dernière laissée, et toujours très soigneusement conservée. Les prières et les sacrifices seront toujours présents pour vous, et toujours vos chères lettres seront reçues à bras ouverts, et répondues d'un même cœur.

Je n'ai, très chère fille, qu'une seule peine, qui est le sujet même qui vous afflige. Car je ne sais quel moyen je pourrai avoir de vous servir, quand la providence et la bonté du grand Tout m'obligera de m'éloigner, pour le servir en ces provinces où Dieu n'est pas connu, et où Jésus même n'est pas nommé? Il faudra bien qu'un autre que moi vous assiste dans vos exercices, auxquels il ne vous faut non plus manquer tous les ans, qu'à respirer pour vivre. Ne faut-il pas qu'un Père pourvoie à ses enfants en cas d'absence? Ne faut-il pas qu'il les prépare à son éloignement? Ne faut-il pas qu'il les sèvre pour leur donner de plus solide nourriture?

C'est là ma pensée, c'est mon dessein, et non pas de vous quitter, si ce n'est de vue. Vous me serez toujours présente, et je vous prie qu'il en soit de même de vous à mon égard. Levez les mains au ciel pendant que je combattrai pour mon amour. Nourrissez-vous en l'oraison pour me fortifier par l'union de nos cœurs et de nos services. De la sorte vous aurez part, et même par justice, à ce que je ferai, recevant force par

vous, et me rendant fidèle à Dieu par l'assistance de vos prières. Allons donc ainsi augmentant partout la gloire de notre amour. Venez avec moi d'esprit et de prières, et soyez présente au combat. Quelle joie de savoir que notre Tout se glorifie, que vous y avez votre part, et que notre amour se plaise à se servir de ce pauvre instrument, et de cette chétive créature qu'il a rendu votre père en Jésus-Christ ! Enfin quelle bénédiction, que Dieu soit honoré et sa volonté accomplie ! Ce sont là, je m'assure, les désirs uniques de notre très chère fille ; et ce sont aussi les souhaits entiers de son pauvre et très indigne Père, le chétif esclave de Jésus. Adieu.

LETTRE XLIII (1).

A LA MÈRE DE BRESSAND.

Il l'instruit sur la conduite à tenir dans la voie d'obscurité où elle marche ; il la prie de demander pour lui une grande pureté de cœur.

[16 avril 1639.]

Qui a Jésus a tout.

Ma très chère fille,

Pour votre voie en Notre-Seigneur, dont vous êtes incertaine, il faut vous en remettre à Dieu : il ne faut pas que la créature ait cette certitude. Comme c'est la chose la plus importante pour nous et que Dieu veut que nous vivions dans la dépendance, il

(1) Sur l'autographe dont la LXIXe des imprimées reproduit quelques fragments et auxquels elle ajoute un passage sur l'amour de la croix qui est tiré d'une autre lettre et appartient à un autre jour. On le trouvera à la fin sous le titre d'addition.

veut nous laisser en ténèbres sur cela, pour nous tenir totalement abandonnés à sa bonté. Toutefois, vous dirai-je une règle dont vous pouvez vous servir au milieu de cet abandon, pour être dans l'état où Dieu nous peut vouloir : c'est de vous tenir au milieu de ces trois conditions : de la grande activité d'esprit, de l'oisiveté et de la distraction, ne vous jetant ni vous laissant dans l'un de ces états, mais vous tenant dans un milieu comme celui où Dieu vous veut. C'est la règle de notre cher Père (1). Nous expliquerons un jour ces choses plus au long quand Dieu l'ordonnera, quoique ce ne soit point de ce néant si orgueilleux dont vous le deviez attendre.

Ma très chère fille, million de remercîments de ce que vous m'avez mandé pour moi. Si je pouvais verser mon sang en reconnaissance de votre charité, je le ferais ; ce que vous m'avez mandé était si fort mon besoin que notre bon Dieu, depuis le jour de l'Incarnation, m'avait mis en un étrange état, jusqu'à présent que je suis remis, pour me faire connaître ces vérités, que je voyais plus claires que le jour et pour m'obliger à m'en purifier. Ce que vous demanderez pour moi de tout cœur, c'est l'humilité et la simplicité d'esprit et de volonté, je veux dire, de n'avoir plus ces complaisances ni ces regards sur moi.

OLIER, tout vôtre.

Ma très chère fille, depuis celle-ci écrite, j'ai reçu une des vôtres, accompagnée de celle de notre sœur de Vauldray et de Mme de Clisson, à quoi je puis vous répondre que, par bénédiction éternelle que je rends

(1) Saint François de Sales.

à Dieu, je me suis toujours persuadé que Dieu aimait la maison de la Régripière : ce que je vois par ce billet me le confirme; comme aussi que Notre-Seigneur aime notre chère fille et qu'il se servira d'elle. Je voudrais que notre dame de Clisson se portât avec autant de zèle à son devoir. Je ne sais qu'en penser, après ce que l'on m'a dit en cette ville touchant ses lettres adressées à madame la comtesse. Je prie Diue de tout conduire à sa seule gloire. J'ai de la peine à lui écrire; j'attends de ses lettres, et cela est cause que vous n'avez reçu celle-ci que huit jours plus tard, laquelle vous témoignerait ce que vous ont fait voir les autres, s'il était expédient; ce que je n'ai point fait à dessein de vous contenter, mais de satisfaire à la vérité que la charité du prochain permettait que je vous témoignasse.

Je vous dirai, pour ce qui me regarde, que vous me fassiez la charité de dire souvent à Dieu pour moi : *Cor mundum crea in me, Deus, et spiritum rectum innova in visceribus meis* (1). Je vous dis mon besoin : un cœur pur, un œil ou esprit droit et simple; pureté surtout, ma très chère fille. Un jour je vous dirai ce que j'entends par ces paroles.

Je vous remercie du présent de Rennes : vous avez toujours trop soin de ce corps, lequel je désire qu'il se consomme à la seule gloire de Dieu, comme votre lampe à celle de Jésus. Je vous prie de le demander

(1) M. Olier dit, dans ses Mémoires, qu'à son retour de Bretagne, il entendit ces paroles qui lui étaient mises en bouche : *Cor mundum crea in me, Deus,* etc., et que depuis ses confesseurs lui donnaient souvent ce verset à dire pour pénitence, « par providence de Dieu, ajoute-t-il, qui allait m'y introduire lui-même par des peines qui m'ont, par sa miséricorde, purifié le cœur de ces motifs impurs dont j'étais attaqué. » Ce passage donne l'année où fut écrite cette lettre.

pour moi, afin que ce bon Dieu soit glorifié de la créature qu'il a mise pour cela seulement sur la terre. Je suis tout vôtre. N'oubliez nos recommandations à la très chère communauté et à leur Mère.

Ce samedi, jour de la Passion, jour de Notre-Dame de Pitié (1).

Addition tirée de la LXIXe des imprimées.

Je prie Notre-Seigneur qu'il vous fasse croire en lui selon le souhait de saint Pierre dont nous honorons demain les liens avec l'Église. Elle apprend à tous ses enfants, par l'honneur qu'elle rend à ses sacrées chaînes, l'estime qu'ils doivent faire de la croix, comme du plus cher trésor de cette vie, dont nous serons privés dans le ciel, mais non pas du regret, pour ainsi dire, de n'avoir pas assez souffert. Malheur à nous, dit l'Apôtre, si nous mettons la gloire de cette autre vie en quelque autre chose qu'en la croix de Jésus-Christ notre grand Tout; par lequel et pour lequel le monde nous crucifie, et nous crucifions le monde. Adieu. Notre-Seigneur vous veuille consommer entièrement en son divin amour.

(1) Par quelque circonstance que nous ignorons, le vendredi de la Passion n'était pas libre en 1639 et Notre-Dame de Pitié fut renvoyée au samedi.

LETTRE XLIV (1).

A LA SOEUR DE VAULDRAY (2).

Il lui recommande la simplicité en exposant ses dispositions intérieures et lui donne quelques avis pour ses exercices de piété.

[Vers le même temps (3).]

Ma très chère fille,

Je vous conjure au nom de Notre-Seigneur de ne point altérer la simplicité de vos lettres en m'exposant votre intérieur : car rien n'est capable de ruiner les ruses de Satan, et d'attirer sur vous les bénédictions de Dieu, et sur moi ses lumières pour votre chère conduite, comme la continuation de votre naïveté et de votre confiance. Hé quoi, êtes-vous bien capable de croire, ou plutôt êtes-vous bien susceptible de cette maligne impression, que rien qui soit au monde puisse altérer le fond de charité que Jésus-Christ a mis en moi pour le salut et la perfection de votre âme? Le monde ni l'enfer n'ont point d'atteinte au royaume de Dieu. Vos craintes ne sont que des ruses du malin, qui cherche toujours à inquiéter et à troubler les âmes, pour dérober autant de leur occupation en Jésus-Christ, qui veut la paix des cœurs où il habite. Il dit par son Prophète, que son *lieu est en paix,* parce qu'il ne veut

(1) C'est la première partie de la XLIIIe des imprimées.

(2) Ce qui porte à croire que tout ce fragment est tiré des lettres adressées à la sœur de Vauldray, c'est qu'à la fin du premier alinéa se retrouvait une phrase prise dans la lettre XXe que M. Olier écrivit à cette religieuse en 1638, et que d'ailleurs le caractère des conseils qui y sont donnés est en parfaite harmonie avec ceux que M. Olier donne à la sœur de Vauldray dans ses autres lettres.

(3) La date n'est qu'approximative.

point que sa demeure ni que son trône soient agités.

Ne vous inquiétez pas tant néanmoins de vos faiblesses; et ne souffrez point d'autre amertume ni d'autre douleur, après vos fautes, que parce qu'elles déplaisent à Dieu. Si vous y prenez garde, vous verrez que les sujets de vos inquiétudes et de vos abattements viennent d'ailleurs. L'amour ne trouble point : et puis il n'est pas ordinairement si sensible en ces rencontres, qu'il puisse produire les effets que vous ressentez. Allez toujours vous confiant en votre époux Jésus. Tremblez en vous voyant, mais réjouissez-vous en le considérant, et ne perdez jamais la paix. Que ne devez-vous point faire pour réjouir ce Père qui pense tant à vous dans le fond de son cœur, dont la joie ou l'amertume dépend de celle de votre âme?

Pour votre oraison, ne vous étonnez pas, si lorsque vous prétendez vous y rendre plus exacte, vous vous y trouvez moins recueillie. C'est qu'il y a en vous une petite créance secrète, que votre exactitude contribuera à vous unir à Dieu; et il veut vous faire connaître que rien ne peut nous unir à Jésus-Christ, que Jésus-Christ même par sa divine bonté. Ce n'est pas que vous ne deviez toujours être la plus exacte que vous pourrez : mais il veut avec cela que vous y apportiez une grande humilité, et que vous vous présentiez avec un profond anéantissement devant une si sainte Majesté.

LETTRE XLV (1).

A LA MÈRE DE BRESSAND.

Il l'encourage à combattre généreusement sans rechercher dans le combat aucun soulagement ni en soi ni en autrui.

[20 avril 1639 (2).]

Qui a Jésus a tout.

Ma très chère fille,

J'écris à notre chère demoiselle (3), de laquelle j'étais en peine et ne savais de quel style lui écrire, si bien que sa dernière m'a tout à fait consolé et lui en rends témoignage; mais, ma très chère fille, que dirons-nous de la vôtre dernière? Elle me fait voir encore votre disposition altérée, ce que vous devriez, s'il se pouvait, un peu surmonter ou adoucir; car, ma très chère fille, quoique ce soit un exercice de Dieu, ce n'est pas pour y céder. Il veut qu'on lutte contre lui-même, comme un autre Jacob, et quelque coup qu'il vous donne, quelque touche qui puisse être, il faut toujours vous tenir liée, serrée, pressée à lui, sans donner la liberté à votre esprit de regarder et examiner votre plaie, ni même en rendre les témoignages. Ce n'est qu'ainsi, ma très chère fille et Mère, qu'on remporte la victoire. Il faut combattre généreusement,

(1) Sur l'autographe.

(2) M. Olier écrivait le mercredi saint qui, cette année 1639, tombait le 20 avril.

(3) Mlle de Clisson, selon toutes les apparences. (Voir la lettre XLIIIe et le *post-scriptum* de celle-ci.)

rendant Dieu seul témoin de nos combats, et n'y rechercher aucun soulagement ni en nous ni en autrui, ne l'attendant que de celui qui est l'auteur de votre peine, et le sera, quand il voudra, de votre soulagement. Il mortifie, il vivifie, il mène aux enfers et en retire les âmes, et lui seul le peut faire : d'où vient que souvent nous augmentons nos maux, y cherchant imperceptiblement quelques soulagements ailleurs, et quoique en apparence on s'allège, dans le fond on rengrège son mal, qui ne peut être soulagé que par la main toute-puissante qui le presse au plus intime de sa substance, lieu qui n'est jamais pénétré de la créature. C'est ce mercredi saint qui me fait parler de la sorte, en vous conjurant de souffrir ma liberté, qui part du zèle que j'ai de votre perfection, à laquelle vous voulez que je contribue en la manière que je le pense, ce que vous ne devriez souhaiter, n'étant que misère et abjection devant Dieu et ses anges.

OLIER.

J'écrirai encore par le premier ordinaire à notre très chère fille de Clisson. Nos recommandations à M. de la... (1), sans oublier notre chère Mère et toute la communauté et la pauvre sœur de Clisson; et si la chose... (*la fin manque*).

(1) Peut-être M. de la Musse dont il est parlé ailleurs.

LETTRE XLVI (1).

A LA MÊME RELIGIEUSE.

A l'occasion de la fête de la Pentecôte qui approche, il demande que l'on sollicite pour lui l'esprit apostolique dont il sent un besoin particulier, le père de Condren l'envoyant à la mission de Montdidier (2).

[19 mai 1639.]

Qui a Jésus a tout.

Ma très chère fille,

Vous me voyez comme disputant si je vous dois demander pardon de ne vous avoir point écrit plus souvent, car je n'en ai point eu la pensée, quoique souvent la vôtre, à laquelle j'ouvrais mon cœur et lui racontais les miséricordes de Dieu qui sont grandes, ma très chère fille, et qui me font espérer ce pourquoi je voudrais avoir tout donné. C'est l'esprit de notre amour, l'esprit ou une parcelle de ce qu'il versa sur les apôtres à cette Pentecôte. Ma très chère fille, faites dire pour moi quelques *Veni Creator,* pour obtenir cette grâce, ce don divin. Vous le ferez de bon cœur, comme je pense, et toute la chère communauté, puisqu'il y va de sanctifier une âme et la remplir du don nécessaire pour embaumer les autres.

(1) Sur l'autographe.

(2) Le succès de la mission d'Amiens fit désirer à l'évêque de cette ville qu'on en fît une à Montdidier. Elle fut fixée aux premiers jours de juin. M. Olier et l'abbé de Foix y allèrent ensemble avec M. du Ferrier qui, à Pâques, était venu d'Amiens à Paris pour ses affaires. C'est de la mission de Montdidier que parle M. Olier dans cette lettre et la suivante. C'est pour elle qu'il demande l'esprit apostolique et une participation abondante à la grâce de la Pentecôte.

Ma chère fille, que Dieu est bon, et bon sur nous! ses miséricordes sont sans fin, et je vois bien qu'il les veut exercer libéralement sur son pauvre chétif esclave, cette petite créature, basse, faible, impuissante; et, néanmoins, très chère fille, il m'aime et me veut encore plus aimer. Il faut s'y disposer et lui répondre. Je ne le puis (très chère fille que le ciel a destinée pour mon salut particulier), je ne le puis tout seul; employez-y vos puissances, agissez pour moi, répondez pour moi, donnez à Dieu des cautions de ma fidélité : notre toute belle, la sainte Vierge et saint Joseph, notre bienheureux Père; enfin, intéressez toute la cour céleste qui réponde pour moi, que je ne recevrai en vain cet esprit adorable de Jésus, esprit apostolique qu'il versa sur les apôtres pour aller sanctifier le monde. Je fais dire des neuvaines pour cela; faites-en de votre côté.

Je vous envoie la petite oraison de notre Père que vous direz pour vous et pour moi, et la ferez dire aussi aux particuliers de notre cher troupeau (1). Je ne sais point de nouvelles de notre petite dame, et s'il n'y a point d'amendement (2). Vous en aurez compassion, ce que je demande aussi à notre Mère.

Je m'en vais écrire à notre sœur Charlotte ce qu'il plaira à la bonté divine de m'inspirer. Madame sa mère travaillera à la faire venir, si le couvent de Saint-

(1) Il s'agit de la prière que le P. de Condren donna à M. Olier et sur laquelle a été formée celle qui se récite deux fois par jour à Saint-Sulpice. Elle était ainsi conçue : *Venez, Seigneur Jésus, et vivez en votre serviteur dans la plénitude de votre force, dans la perfection de vos voies, dans la sainteté de votre Esprit, et dominez sur toute puissance ennemie, dans la vertu de votre Esprit, à la gloire de votre Père.*

(2) Peut-être une dame bienfaitrice de la Visitation de Nantes qui fit beaucoup souffrir la mère de Bressand. (*L'Année sainte*, X, 595.)

Denis s'établit (1). Vous avez à présent de quoi travailler à la gloire de Dieu sur le prochain, ayant tant de sujets comme vous marquez. Il vous y faut rendre fidèle, priant beaucoup pour eux et ayant beaucoup de support de leur infirmité. C'est où votre vertu doit se perfectionner et où elle trouve plus de matière qu'à l'oraison. C'est ainsi qu'il faut être apôtre, et faire, pour ces esprits, ce que nous devons faire pour les pauvres et les riches, donnant à tous part à la grâce que Dieu nous donne.

Adieu, ma très chère fille; mon Père général m'ordonne de m'en aller à dix-huit lieues d'ici, en mission, pour trois semaines ou un mois (2). C'est là où je dois recevoir les grâces que vous m'obtiendrez. Je ne demanderai rien à notre petite demoiselle (3); car on sera soigneux de me faire tenir ses lettres, auxquelles je répondrai toujours très promptement, quelque travail que je prévoie, le tout avec la grâce de notre amour, qui me fait être plus que jamais tout vôtre.

OLIER.

A Paris, ce 19 mai 1639 (4).

Faites part de cette oraison à notre Mère.

(1) La sœur Marie-Charlotte de Feu n'alla pas à Saint-Denis, mais fut envoyée, en 1646, à la fondation du couvent de la Flèche, comme il a été dit plus haut.

(2) Montdidier, où M. Olier fut envoyé vers la fin de mai 1639, est à plus de 18 lieues de Paris, selon notre manière de compter; mais on sait qu'autrefois la lieue commune était d'environ 4 kilomètres et 1/2, et même, en bien des cas, on désignait par lieue la distance qui pouvait être parcourue en une heure de temps, ce qui allait facilement à 5 et même à 6 kilomètres.

(3) Probablement Mlle de Clisson.

(4) Le 19 mai, en 1639, tombait le cinquième dimanche après Pâques. C'était donc quinze jours avant la Pentecôte que M. Olier demandait des

LETTRE XLVII (1).

A LA SOEUR DE VAULDRAY (2).

Il lui demande le même service qu'à la mère de Bressand.

[Paris, le 19 mai 1639 (3).]

Ma très chère fille,

Je vous écris ce mot sur mon départ pour une mission où l'on m'envoie. Je vous conjure de demander pour moi fortement et souvent l'esprit apostolique; car le ciel me donne de puissants désirs pour cette grâce. Je vous regarde comme la personne qui êtes destinée à prier sans cesse pour tous mes besoins. Celui que je vous expose ici est mon plus grand, car si j'obtiens cette faveur, je ne désire et ne ne demande plus rien à Notre-Seigneur que de la conserver. Quels biens ne serons-nous pas capables de faire avec cet esprit! Que de cœurs seront convertis, que d'âmes reviendront à Dieu, que de bénédictions partout où nous irons! Il faut employer toutes nos forces pour obtenir ce don. Voici la fête qui approche où cette grâce se distribue (4). Levez les mains au ciel, ouvrez votre poitrine, et fendez votre cœur. Il ne faut rien épargner pour cela. Je vous le rendrai bien

prières pour obtenir de participer à la grâce que les apôtres reçurent ce jour-là.

(1) C'est la LVIIe des imprimées.

(2) La sœur de Vauldray était la seule, avec la mère de Bressand, à qui M. Olier écrivit alors et recommandât ses besoins spirituels.

(3) Tout porte à croire que cette lettre a été écrite le même jour que la précédente. Le service de la poste ne se faisait que tous les huit jours (lettre XLIIIe) et M. Olier était à la veille de son départ quand il écrivit l'une et l'autre.

(4) La Pentecôte, qui tombait le 12 juin en 1639.

après, et vous en sentirez avantageusement les effets. Mais quand vous n'y auriez pas d'intérêt particulier, la pure gloire de Dieu, qui y est intéressée, vous oblige à le faire.

LETTRE XLVIII (1).

LE PÈRE DE CONDREN A M. AMELOTE, MISSIONNAIRE A MONTDIDIER (2).

Après avoir résolu quelques difficultés relatives à la mission, il lui trace la conduite qu'il convient d'y tenir, surtout relativement aux religieuses de l'Hôtel-Dieu, et lui propose, la mission finie, de prendre un peu de repos.

[De Paris, 6 juin 1639.]

Jesus † Maria.

J'ai différé de vous répondre jusques ici, ne voyant pas qu'il fût nécessaire plus tôt. Le père de Mouchi (3) doit obéir à la communauté et vous pouvez lui obliger de ma part. J'eusse désiré néanmoins que M. d'Amiens en eût nommé un autre qui n'eût pas été de l'Oratoire.

Puisque vous êtes logés à l'Hôtel-Dieu et que les religieuses vous assistent, il les faut servir en Notre-Seigneur, sans prendre parti et sans entrer dans leur

(1) Sur l'autographe que possède le séminaire de Saint-Sulpice.

(2) Denis Amelote, né à Saintes en 1606, ordonné prêtre à Paris le 18 décembre 1632, fut un des principaux disciples du père de Condren et des premiers compagnons de M. Olier avec qui il fit beaucoup de missions. Il entra à l'Oratoire en 1650 et s'y montra constamment opposé à l'erreur du jansénisme. Il mourut à Paris le 7 octobre 1678. Il en est beaucoup parlé dans la *Vie de M. Olier*.

(3) C'était un prêtre de l'Oratoire et des plus considérables, qui, par son zèle pour le ministère et sa réputation d'habileté dans la direction des consciences, donna beaucoup de lustre au séminaire de Saint-Magloire. (Picot, *Essai hist. sur l'infl. de la religion*, t. II, p. 90.)

intrigue (1). Il se faut comporter comme fit saint Paul envers les Corinthiens, en établissant Jésus-Christ et détruisant le schisme et la division, en autorisant la charité et la simplicité chrétienne.

Les Capucins auront sujet de s'édifier s'ils voient que les missionnaires ne veulent savoir que Jésus-Christ crucifié et ne font profession que de la science de la charité. S'ils veulent presser M. du Ferrier davantage, je crois qu'il fera bien de répondre qu'il n'est pas assez spirituel pour juger des âmes religieuses et que, pour lui, il s'est donné à Notre-Seigneur pour servir le peuple de Dieu dans les voies communes et ordinaires de l'Évangile et qu'il ne se sent point capable d'autre chose.

Il ne faut pas laisser de dire aux religieuses qui vous parleront, qu'il faut vaincre le mal par le bien et surmonter la division par la charité, en servant les unes aux autres. En effet, si elles retranchent les subtilités intérieures qui ruinent la simplicité, et qu'elles embrassent la charité solidement, et qu'elles oublient les petits ombrages qu'elles ont les unes des autres, elles seront bientôt réunies. En cela : *humanum dico propter*

(1) Les religieuses de l'Hôtel-Dieu de Montdidier qui, plus tard, furent connues sous le nom *d'illuminées de Picardie*, ne méritaient pas en 1639 une pareille flétrissure. Elles étaient seulement divisées entre elles, et M. du Ferrier, qui les confessa pendant la mission, assure qu'il réussit à unir les esprits et les cœurs. Pendant deux ans il en demeura le directeur extraordinaire, y allant tous les six mois passer une quinzaine de jours. Malheureusement l'évêque d'Amiens leur donna ensuite le fameux Labadie qui, sorti de chez les jésuites de Bordeaux le 17 avril 1639 et refusé par le père de Condren soit pour l'Oratoire, soit pour les missions que ses disciples faisaient alors dans le diocèse de Chartres, réussit à tromper M. de Caumartin et gagna si bien sa confiance qu'il lui confia le soin des religieuses de Montdidier. Il les entraina dans les plus étranges illusions. (Voir surtout Rapin, *Mémoires*, t. I, p. 52-538.)

infirmitatem; car des âmes vraiment chrétiennes devraient trouver bon et réputer une grâce singulière d'être crucifiées par ceux et celles qu'elles veulent aimer.

Pour la mission d'Abbeville, il me semble qu'il ne faut pas s'y engager à cette heure. Après celle de Montdidier, il faudra vous reposer un peu. Devant qu'elle finisse, je vous proposerai, s'il plaît à Dieu, les raisons qui me font juger qu'on n'y doit pas aller.

J'écris à M. Olier que la résolution de son paquet n'est pas pressée et qu'il la peut remettre à son retour (1).

Je me recommande à vos prières.

Ce 6 juin.

LETTRE XLIX (2).

AU CARDINAL DE RICHELIEU.

Il s'excuse d'accepter la coadjutorerie de Châlons avant d'avoir eu l'honneur d'exposer ses motifs de refus à Son Éminence (3).

[Vers la fin de juillet 1639?]

Monseigneur,

Je n'eus pas sitôt reçu la lettre du roi qui me commandait de m'aller présenter à monsieur l'évêque de

(1) Quel est ce paquet de M. Olier dont le père de Condren dit que la résolution n'est pas pressée? Il paraît au moins très probable qu'il s'agit de la nomination de M. Olier à la coadjutorerie de Châlons, « dont le brevet, dit M. de Bretonvilliers, lui fut expédié dans le lieu même où il faisait la mission ». (*Vie* ms, t. I, p. 337.) Il est vraisemblable qu'il n'attendit pas son retour à Paris pour demander une décision à ce sujet au père de Condren et le mot *résolution* appliqué à un paquet aurait alors un sens très convenable.

(2) Sur l'autographe.

(3) Il paraît hors de doute, quoique les divers historiens de M. Olier ne l'aient pas dit, que c'est pendant la mission de Montdidier que fut

Châlons pour être son coadjuteur, que je ressentis l'obligation qu'a l'Église à Votre Éminence de veiller à ses nécessités particulières dans les grandes affaires qui l'occupent. C'est une grâce que l'on doit d'autant plus estimer que cet État n'en avait point encore reçu de pareille. Mais, remerciant Dieu du zèle qu'il inspire à Votre Éminence, je me sens obligé de la supplier très humblement de me permettre d'attendre de lui obéir, en cette occasion, que j'aie eu l'honneur de lui faire la révérence, et qu'elle ait eu le moyen de juger par elle-même si je suis capable du dessein qu'elle a eu pour moi. Plus je lui ai d'obligation, plus je suis obligé de ne la pas laisser surprendre dans l'opinion qu'on lui pourrait avoir donnée de moi sans beaucoup de connaissance. Il est vrai, Monseigneur, que je me dois soumettre à la lumière que Dieu vous a donnée pour la direction de ce royaume, mais je ne puis m'abandonner au jugement de ceux qui ont pensé me faire office auprès de Votre Éminence, à laquelle je prierai Dieu qu'il augmente toujours ses grâces pour le bien de son Église et la prospérité de cet État, et demeurerai dans un parfait respect,

Monseigneur, de Votre Éminence, le très humble, très obéissant et très fidèle serviteur.

OLIER.

envoyée et reçue la nomination à la coadjutorerie de Châlons. Cette mission, en effet, est la seule à laquelle M. Olier ait pris part durant l'été de 1639, temps où se fit la nomination. La lettre suivante confirmerait au besoin cette assertion. La *Vie de M. Olier* donne toutes les autres circonstances de cette nomination et du refus qu'en fit M. Olier, par le conseil du père de Condren. (*Vie*, t. I, p. 227.)

LETTRE L (1).

A LA SŒUR DE VAULDRAY.

Après quelques mots sur la coadjutorerie de Châlons, il rappelle quelques conseils qu'il lui a déjà donnés et insiste sur l'excellence de la voie de la foi, bien préférable à celle des sentiments et des consolations.

[Paris, 30 juillet 1639 (2).]

Qui a Jésus a tout.

Ma très chère fille,

Je suis, par la grâce de Dieu, de retour à Paris où j'ai trouvé, après trois lettres, encore une boîte qui fait voir votre cœur (3). Je prie le ciel qu'il le remplisse d'autant d'actes d'amour qu'il y a de points d'aiguille en ces ouvrages, desquels j'espérerais être témoin, si cette affaire de Châlons, dont notre sœur l'assistante (4) vous a écrit, ne me retient en cette ville, pour tâcher de la terminer auprès le R. (P. Général) : quand je parle de terminer, c'est me débarrasser que j'entends (5).

En attendant, je vous supplie d'agir selon les petits principes que je tâchai de vous imprimer devant que de partir, me doutant bien de ce qui vous arriverait après les premiers attraits et sentiments dont vous étiez

(1) Sur l'autographe.

(2) La date est marquée et donne au moins approximativement le jour où M. Olier revint de Montdidier.

(3) On verra encore ailleurs que la sœur de Vauldray envoyait de temps en temps à M. Olier des objets de piété faits à l'aiguille.

(4) La mère de Bressand.

(5) M. Olier réussit en effet à obtenir que le cardinal reprît le brevet de coadjuteur de Châlons, qu'il lui avait envoyé.

occupée : c'est de servir Notre-Seigneur en foi, et ne dépendre que d'elle en vos dévotions, car Dieu nous donne la foi comme la lumière qui nous doit conduire sur la terre; elle ne manque jamais, on l'a toujours en main, n'étant pas de la nature des sentiments et des autres lumières soumises à la foi qui ne sont pas toujours présentes et qui s'évanouissent souvent quand on les cherche.

Ma fille très chère, la foi n'a pas beaucoup d'attraits qui flattent et délicatent l'âme, de peur que l'âme ne s'y attache au lieu de s'attacher à ce qu'elle nous montre qui est Notre-Seigneur, où au contraire les sentiments se font goûter et rechercher pour leur propre agrément et s'attachent ainsi l'âme au lieu de la porter à Dieu. Reconnaissez ainsi la bonté de votre Dieu, qui vous dégage de cette voie impure, pour vous avoir à lui dans une plus grande pureté. Soyez à proportion plus fidèle qu'il a plus soin de vous, et redoublez vos vœux puisqu'il redouble ses bontés. Ne craignez pas que vos actions agréent moins à Dieu pour agir en cette simplicité, et qu'elles soient moins ferventes pour être plus dénuées de sensibilité. Non, ma fille, un acte fait par la foi toute seule est plus fort de beaucoup et plaît bien plus aux yeux de votre Dieu qui est esprit, que ce mélange de sentiments grossiers et imparfaits. Soyez ponctuelle à vos règles et les suivez comme la voix de votre époux, auquel la foi vous apprend qu'il faut obéir et vous offrir pour être ce qu'il voudra, mille et mille fois le jour.

Je voudrais, si c'était le bon plaisir du ciel, être à présent auprès de vous pour vous aider. Mais quoi! si le ciel veut nous attirer dans la simplicité et pureté de la foi, il faut se rendre à lui, et en cette sainte voie. C'est

la voie la plus sûre de la terre dans laquelle je prie Dieu qu'il vous sanctifie, comme une autre Madeleine. Il y aura un an après-demain, jour pour jour, que le ciel vous délivra de vos chaînes (1) : je serai, s'il plaît à Dieu, fidèle à l'en remercier, et le prierai qu'il vous dégage de mille menues choses qui empêchent en autrui ou en nous-mêmes la parfaite union avec Dieu. Soyez fidèle à ne rien souffrir où votre cœur s'attache, soit de spirituel ou corporel; rien n'entre en votre cœur pour vous servir de complaisance, que Jésus votre et notre amour très unique. Je le voudrais aimer comme je dois, pour vous en dire quelque chose : lui seul qui s'aime comme il le mérite vous en dira au cœur ce qu'il voudra. Ainsi soit-il.

J'espère écrire au premier jour à M. D.F. (2) de ce confesseur dont vous me parlez dans la vôtre, que je ne reçus qu'avant-hier, peu de jours après une lettre que madame votre abbesse me fit l'honneur de m'écrire, souhaitant de tout mon cœur que tout ce qui peut contribuer à votre avancement et celui de votre maison vous soit libéralement accordé. Ce sont les désirs, ma très chère fille, de votre très humble et très obligé serviteur.

OLIER.

A Paris, ce 30 juillet 1639.

(1) C'est le 1er août 1638, fête de Saint-Pierre-ès-liens, que la sœur de Vauldray termina sa confession générale. (*Vie de M. Olier*, t. I, p. 213.)

(2) Il est très vraisemblable que cette abréviation désigne Mme de Fontevrault, qui, par un privilège attaché à sa place, non seulement choisissait les confesseurs des maisons de son ordre, mais leur donnait la juridiction.

LETTRE LI (1).

A LA MÈRE DE BRESSAND.

Il lui réitère ses remercîments pour les soins qu'elle lui a prodigués, à Nantes, et se recommande à ses prières, dont il dit sentir un grand besoin, voyant sa faiblesse et l'impureté de sa vie.

[Paris, 6 août 1639 (2).]

Qui a Jésus a tout.

Ma très chère fille,

Pour suppléer à un si long silence, je prends encore la plume pour vous témoigner le désir et toutefois l'incertitude dans laquelle je suis de vous aller trouver (3). Que si Dieu le voulait, je serais bien content de vous parler de ses bontés sur nous, et je pense que, si je ne vous vais voir, je vous les écrirai (4); car, pourquoi saurais-je vos biens et vous ne sauriez pas les nôtres, auxquels la charité de votre et de notre chère maison a tant contribué, et contribue encore tous les jours par prières et par vœux? Dieu sait ce que j'en pense et combien le souvenir de ce séjour m'est encore doux et le sera, comme je pense, tant que je vivrai.

(1) Sur l'autographe.

(2) Cette date est donnée, pour le jour, par M. Olier quand il dit : *C'est en ce jour de la Transfiguration,* et, pour l'année, par l'affaire de Châlons.

(3) Le voyage de Bretagne, que M. Olier espérait faire de nouveau en 1639, n'eut pas lieu..

(4) On voit en effet par les Mémoires du serviteur de Dieu qu'il était, vers ce temps, très fortement attiré à l'amour divin : « Vie divine! vie divine! disait-il quelquefois en se promenant, les yeux levés au ciel et inondés de larmes, eh! vie divine! quand sera-ce que je ne vivrai que de Dieu! » Il fait peut-être allusion à cette disposition de son âme lorsqu'il dit qu'il va commencer à aimer purement.

Renouvelez, je vous prie, vos prières, puisque je vais commencer à aimer purement, s'il plaît à la bonté de Jésus. J'ai vu aujourd'hui même, plus que jamais, l'impureté de ma vie et le peu d'affection que je ressens au service de Dieu. C'est en ce jour de la transfiguration de Jésus et de l'amour-propre de saint Pierre que je désire commencer, quoique j'aie déjà oublié cette fidélité. Mais quoi ! ma pauvre fille, vous connaissez ma faiblesse : ayez-en compassion. Je veux plus que jamais être à ce bon Jésus, dans lequel j'espère servir à la gloire de son Père. Priez, offrez incessamment votre âme et sa vie pour celui que le ciel a fait être tout vôtre.

Ma très chère fille, ne craignez rien pour Châlons : je ne crois pas que l'on y fasse rien, n'étant pas l'inclination de notre Père général, qui nous défendrait très puissamment de cette affaire. Je n'entends point votre future absence : mandez-moi où vous pourriez aller, afin que je fasse ce que je dois, quoique je ne le saurais faire, car je serai toujours ingrat des bontés que j'ai reçues de Dieu par vous (1).

Je ne puis vous taire comme j'ai le cœur serré de l'appréhension de la mauvaise nouvelle que je dois apprendre par M. Vialart, ce que je n'attendais pas quand je vous ai écrit la présente (2). Néanmoins,

(1) Ce fut probablement pour aller à Vannes que la mère de Bressand fit cette absence dont sa Vie ne parle pas. Elle avait obtenu que l'on transférât en cette ville, en 1638, les religieuses de la Visitation qui étaient au Croisic depuis 1631 et qui ne pouvaient y rester. On a déjà vu qu'elle s'occupa beaucoup de cette nouvelle maison.

(2) M. Vialart, pendant son séjour en Bretagne, avait surtout séjourné à Vannes et s'y était grandement intéressé à la maison de la Visitation, poussant la bonté et le dévouement, disent les Mémoires, jusqu'à en balayer la chapelle avec M. Basseline le théologal. Les termes dans lesquels M. Olier parle de la nouvelle que devait lui apprendre ce bon ecclésiastique, qui était son parent, font assez entendre qu'il s'agissait

chère fille, il faut se consoler de tout en Dieu, puisque infailliblement tout doit retourner à sa gloire : l'enfer l'honore et tous les pécheurs qui y gémissent.

Depuis votre lettre, j'en ai reçu encore une ou deux qui m'ont à demi détrompé de la crainte que j'avais eue pour notre grande mélancolique, de laquelle j'avais appréhendé quelque accident comme le premier (1).

Je vous envoie une lettre ouverte pour notre sœur de Clisson ; vous jugerez si vous la lui pouvez donner. Notre sœur de Vauldray, par providence particulière, a reçu notre cachet que j'envoyais au Père maître des récollets, qui me l'avait demandé. Elle pourra vous en accommoder pour la cacheter (2).

LETTRE LII (3).

A MM. DE L'ASSEMBLÉE DES ECCLÉSIASTIQUES DU PUY (4).

Il désire et espère les rejoindre bientôt avec M. Meyster, se jugeant tout à fait incapable de la dignité épiscopale.] Conseils pour [la réception de ceux qui veulent être de leur Compagnie.

[21 octobre 1639.]

Qui a Jésus a tout.

Messieurs,

Je me sens beaucoup redevable à la miséricorde de

ou de la mort déplorable ou de la chute scandaleuse d'une personne connue.

(1) On ignore quelle est la personne que M. Olier désigne par son tempérament mélancolique.

(2) M. Faillon (*Vie de M. Olier*, t. I, p. 134) reproduit huit sortes de cachets dont on retrouve des empreintes sur plusieurs lettres autographes de M. Olier. C'est avec l'un de ces cachets, qu'il confiait transitoirement au Père maître des récollets, que la mère de Bressand devait fermer la lettre destinée à Mlle de Clisson, si, après l'avoir lue, elle jugeait à propos de la lui remettre.

(3) Sur l'autographe.

(4) On a vu (lettre XIVe) que, pendant ses missions d'Auvergne, M. Olier

Dieu de me donner part à votre charité et aux biens qu'elle fait. C'est avec peine que j'en entends parler et que je ne suis pas témoin et présent à l'ouvrage. Je prie Notre-Seigneur qu'il m'en veuille rendre digne et qu'il me fasse cette miséricorde dans le temps qu'il voudra, lequel je ne crois pas être fort éloigné, car nous avons ici M. Meyster qui conserve toujours sa ferveur pour vos quartiers, lequel, après quelque mission que l'on a arrêtée, fait état de vous aller visiter pour travailler dans votre diocèse; auquel j'espère que Dieu me fera la grâce de tenir compagnie, n'ayant point d'autre obligation de demeurer, que lui; ni d'autre intention que d'achever quelques missions que notre directeur prétend nous faire rachever de compagnie (1).

avait formé au Puy une compagnie d'ecclésiastiques sur le modèle de celle de Saint-Lazare. Dès qu'ils eurent appris sa nomination à la coadjutorerie de Châlons, ces messieurs s'étaient empressés de lui en exprimer leur joie et l'avaient en même temps consulté sur un point du règlement de Saint-Lazare.

(1) M. Olier parle ainsi des missions que les disciples du père de Condren avaient commencées avec M. Meyster dans le diocèse d'Amiens et qu'ils allaient continuer dans celui de Chartres. Il ne sera pas sans utilité pour l'intelligence des lettres qui vont suivre d'indiquer les paroisses où se porta successivement, après avoir pris un peu de repos, cette fervente troupe d'ouvriers évangéliques. M. du Ferrier donne à entendre que l'on fit d'abord la mission à Maule, aujourd'hui du diocèse de Versailles, et dans le canton de Meulan. Il y avait là des scandales à réparer et, conformément à la maxime du père de Condren, les missionnaires allaient d'abord dans les lieux où le besoin était plus grand. Ils demeurèrent à Maule jusqu'à la fin de l'année 1639 et ils y reçurent une lettre que le père de Condren leur écrivit le 21 décembre et où il leur disait : « Quant au lieu où vous devez aller, il me semble que le mieux est de suivre la dévotion des peuples qui vous appelleront, sinon la nécessité que vous reconnaîtrez en quelque lieu. On m'a parlé de Houdan, au delà de Maule, où vous êtes désirés. » (*Lettres*, édit. Pin, 211). Il est probable qu'en même temps qu'ils évangélisèrent Houdan, quelques-uns d'entre eux firent la mission dans les paroisses voisines. La lettre qui va suivre, et que M. Olier écrivit le

La dignité dont vous me parlez dans la vôtre ne pourra pas me retirer de ma première vocation; bien éloigné des grands talents nécessaires pour l'autre et qui surpassent de beaucoup notre capacité. Je prie Notre-Seigneur qu'il me fasse la grâce de me tenir au nombre de ses moindres petits serviteurs, dans ce saint emploi, et qu'il ne souffre pas que je l'oblige à m'en chasser.

Je vous prie me mander quelles sont les qualités de M. Chappon, duquel vous me parlez dans la vôtre, et me dire cordialement, comme entre confrères, si vous le jugez capable de charge d'âmes; si sa vertu

18 janvier 1640, de la mission de Longnes, le donne bien à entendre. C'est aussi dans les premiers mois de 1640 que les missionnaires allèrent à Marines, aujourd'hui chef-lieu de canton dans l'arrondissement de Pontoise. M. du Ferrier dit qu'ils y faisaient la mission lorsque Labadie demanda au père de Condren d'aller travailler avec eux, ce que cet homme de Dieu, qui avait reconnu les illusions auxquelles cet esprit chimérique s'abandonnait déjà, lui refusa (Rapin, t. I, p. 538). C'est à Marines, au témoignage de M. de Bretonvilliers, que Notre-Seigneur, pour fortifier M. Olier dans les peines accablantes auxquelles son âme était dès lors livrée, vint en lui sous la forme d'un enfant de feu (Mém. autogr. de M. de Bret. sur M. Olier, t. V, vers la fin). Mais la principale mission de cette année fut celle de Mantes, qui dura plusieurs mois et ne finit que vers la mi-août. Le père de Condren y était attendu, mais il écrivit, le 31 mai, que ses occupations présentes ne lui permettaient pas encore ce voyage. Pendant son séjour à Mantes, M. Amelote, supérieur de la mission, députa trois de ses prêtres, les pères de Mouchi et d'Arcy, de l'Oratoire, et M. de Sainte-Marie, auprès de l'archevêque de Rouen, François de Harlay, alors dans son château de Gaillon. Le prélat les accueillit avec beaucoup de faveur et fit délivrer dans les formes, sous la date du 18 août, des lettres de recommandation fort honorables à leur société. (Lettres ms. du père Amelote.) Il se fit sans doute encore quelques autres missions durant cette première campagne, mais elles n'eurent pas l'importance de celles qui viennent d'être mentionnées. Après les avoir terminées, les missionnaires rentrèrent à Paris et se retirèrent à Saint-Maur des Fossés, où ils vécurent en communauté jusqu'à la Septuagésime de l'année suivante, époque où ils reprirent leurs missions dans le diocèse de Chartres. (*Vie de M. Olier*, t. I, p. 235.)

est à l'épreuve pour l'exposer à cet emploi, car je pourrais lui procurer occupation si vous l'en jugiez digne, et sans ce témoignage je ne le voudrais faire, craignant d'en rendre compte devant Dieu (1). Pour le recevoir en votre Compagnie cela dépend de votre conduite, Messieurs, mais l'ordre de Saint-Lazare est de ne recevoir aucun religieux, étant une assemblée d'ecclésiastiques qui, d'un même esprit, recherchent d'honorer le sacerdoce du Fils de Dieu sans se partager dans d'autres voies.

Je prie Notre-Seigneur nous vouloir revêtir de son esprit de prêtre pour honorer son Père par toute l'étendue du sacerdoce, par louanges, sacrifices, adorations, vœux, oblations, service du prochain, employant toute la puissance qu'il nous a mise dans les mains pour le servir saintement et son image. Demandez pour moi, Messieurs, qu'il me donne part aux saintes qualités nécessaires à ces divines fonctions, entre autres, grande révérence pour Dieu, grand amour du prochain, grand anéantissement de moi-même et une mort entière pour ce monde; sans quoi je n'oserai jamais me dire prêtre, ni, Messieurs, votre très humble et très indigne confrère.

OLIER.

A Paris, le 21 octobre 1639.

(1) Comme abbé de Pébrac, M. Olier avait la nomination à plusieurs cures et c'est dans l'une d'elles qu'il aurait pu procurer de l'occupation à l'ecclésiastique dont il parle en cet endroit et qui n'est pas connu. Ce qu'ajoute M. Olier, au sujet de sa réception dans l'*assemblée* de ceux à qui il écrit, donne lieu de penser qu'il était religieux, ou du moins qu'il l'avait été.

LETTRE LIII (1).

A LA MÈRE DE BRESSAND.

Après lui avoir répondu sur quelques affaires particulières dont les détails ne sont pas connus, il l'exhorte à la patience et lui parle, à l'occasion de la sœur de Vauldray, du danger de suivre les sentiments qu'on éprouve quand ils ne sont pas soumis à l'obéissance.

[Longnes, 18 janvier 1640 (2).]

Jesus, Maria.

Ma très honorée Mère,

Je satisferai au désir de M. Coquin; et pour ceux de Mme la Douerie, ils sont bien raisonnables (3). Pour les vôtres qui concernent mon retour, ils sont dans la dépendance de notre révérend Père général.

Je ne vous dis rien du particulier de mes dispositions, attendant quelque fin à ces choses (4). Je prie Dieu de sanctifier les vôtres de plus en plus, jusqu'au point qu'il les désire. Celles de notre damoiselle m'étonnent, mais je pense que vous devez prendre patience par charité et souffrir sa faiblesse pour l'amour de Notre-Seigneur qui souffre les nôtres avec tant de miséricorde. Quand vous verrez plus clairement et nettement ce qui en est, il sera temps de prendre

(1) Sur l'autographe.

(2) Sur la mission de Longnes voir la lettre précédente, note 1, p. 184.

(3) Il est encore parlé (lettre LVIe) de M. Coquin et Mme la Douerie.

(4) M. Olier fait allusion aux terribles épreuves par lesquelles il plut à Dieu de le faire passer pendant deux ans et sur lesquelles l'auteur de sa *Vie* a donné d'amples détails (t. I, p. 266 et suiv.).

résolution; en attendant il faut prier sans se lasser (1).

Mme de Vauldray m'écrit le même de ce que vous me mandez; mais, selon Notre-Seigneur, il me semble qu'elle doit passer par-dessus ses sentiments, qui ne lui doivent point servir de règle en sa conduite, ni de maxime assez puissante contre la soumission. Entre nous deux, ma très chère fille, aisément l'estime de soi, la complaisance en son état, bref, l'amour-propre et la vanité se glissent dans un esprit. Il faut s'en prendre garde et se tenir ferme aux solides vertus. La soumission et l'obéissance n'ont jamais rien gâté. Il n'y a point d'obéissance en enfer, dit notre bienheureux Père (2). Il faut donc qu'elle s'oublie pour se soumettre : il faut qu'elle se condamne, s'humilie et s'anéantisse elle-même. Je vous prie de l'y porter tout doucement, et l'assister de vos avis. Une âme, stablement humble, n'est pas capable de retours et jugements sur son supérieur et directeur. Je m'estimerais bienheureux, si j'étais en sa place, d'avoir le bonheur qu'elle possède d'être tombée dans les mains d'un homme si capable, si pieux, solidement vertueux comme il est (3). Il faut aller rondement à Dieu, ma chère fille.

Si Dieu me fait la grâce de voir jamais, ou donner conseil à nos filles, je les porterai à un air bien libre et bien ouvert, et dégagé du sentiment. Dieu m'en

(1) Il est probable qu'il s'agit de la même personne que dans la lettre XLVIe. Voir la note 2, p. 171.

(2) Saint François de Sales.

(3) Après plusieurs essais conseillés ou du moins permis, la sœur de Vauldray s'était remise sous la direction de M. Basseline, mais elle n'en usait pas encore avec lui comme il convenait.

préserve moi-même, comme d'un grand ennemi dans la solide piété (1).

J'apprends, ma chère fille, que la communauté de la Régripière est bien contente de M. Basseline. Il nous faut éviter les partialités et les fantaisies des filles : entre nous, je vous prie, ce mot. Nos recommandations à notre très chère Mère, comme aussi à toute la communauté dont je requiers instamment les prières et saintes communions, par la charité.

Pour nos petits intérêts, je les remets à votre conduite.

De la mission de Longnes, ce 18 janvier 1640.

LETTRE LIV (2).

A LA SOEUR DE VAULDRAY (3).

Il l'exhorte à se soumettre à son directeur contre son propre sentiment, lui rappelant que ce ne sont point les inspirations qui doivent être la règle de notre conduite.

[Fin de janvier 1640 (4).]

Ma très chère fille,

Je ne puis vous celer que votre souvenir ne me soit

(1) Ce paragraphe et le précédent ont été reproduits dans la lettre CCXVIII par l'éditeur de 1672, en les supposant adressés à la sœur de Vauldray elle-même, et en y introduisant quelques légères modifications, en particulier l'initiale du nom de M. Basseline, pour désigner le directeur auquel cette religieuse devait être heureuse de se soumettre. On n'a pas cru devoir reproduire ici cette lettre qui ferait double emploi.

(2) C'était la XXXVIIIe des imprimées, mais elle a été citée en très grande partie dans le tome III de *l'Esprit de M. Olier*, p. 223, et c'est d'après ce texte primitif qu'elle est reproduite ici, sauf le dernier paragraphe qui ne s'y trouve pas.

(3) La lettre du 18 janvier 1640 à la mère de Bressand ne permet pas de douter que celle-ci ne soit adressée à la sœur de Vauldray, à qui d'ailleurs elle convient si bien.

(4) La date est approximative et donnée par la lettre précédente.

très fréquent par la miséricorde de Dieu, qui veut que je vous serve toujours comme j'ai fait et comme je ferai à l'avenir, s'il lui plaît m'en donner la grâce. Mais aussi je vous dirai que votre conduite me donne de la peine, et que je crains pour vous quand je remarque l'attache que vous avez à vous-même. Il ne faut qu'une chose comme cela pour éloigner Notre-Seigneur de vous, et vous empêcher d'avancer solidement dans la vertu. Quoique vous sentiez des goûts dans l'oraison et dans le reste de vos exercices, cela n'est rien qu'amusement et tromperies, n'avançant point dans le détachement de vous-même.

Vous me dites que vous n'avez acquiescé au conseil de M. Basseline, à cause que vous n'étiez inspirée à le suivre. Ma très chère fille, au nom de Dieu, regardez toute inspiration pour fausse quand elle contrarie au conseil d'un supérieur : car l'esprit de Dieu qui réside en eux ne se contrarie pas à lui-même ; et quand ce qu'il ordonne ne serait pas selon le bon plaisir de Dieu, il ne le ferait pas connaître à l'inférieure et, en obéissant, elle ferait un œuvre très agréable à Dieu. Notre-Seigneur a fait autrefois entendre cela à sainte Thérèse, lui apparaissant et lui disant que l'obéissance qu'elle avait rendue à son directeur lui avait été plus agréable que ce qu'elle lui rendrait à lui-même. Et la raison est que Dieu aime l'humilité et la soumission : son esprit dispose de tout dans l'ordre, conduisant les inférieurs par les supérieurs, et il en use de la sorte pour notre sûreté ; car, comme nous vivons sous la conduite de la foi, qui est obscure, il nous a voulu donner la voie claire et sensible des directeurs pour notre assurance et pour notre repos. Dans l'obscurité le faux se mêle avec le vrai ; on prend l'un pour l'autre, le malin se

fourre et se glisse là-dedans, et pour l'ordinaire il se rend soigneux de tromper les commençants, et tâche de les arrêter en cette voie d'incertitude, de perte de temps, d'orgueil qui est bien aise d'être conduit par des voies extraordinaires.

Nous ne serons jamais damnés pour avoir été infidèles aux inspirations particulières, reconnaissant leur incertitude, c'est-à-dire, la raison que nous avons de douter si ce sont de véritables inspirations. Et puis, ce n'est pas la voie que Dieu, Jésus-Christ et les apôtres nous ont laissée : il faut suivre la conduite de la foi qui nous faisant reconnaître un chef universel visible, que Notre-Seigneur donne à son Église pour conduire le corps des fidèles, dans lequel le Saint-Esprit, directeur des chrétiens, réside, soumet encore chaque fidèle à des directeurs particuliers dans lesquels ce même esprit habite; en sorte que celui qui leur obéit, lui obéit aussi : ou, au contraire, qui entend une autre conduite est sujet à être trompé, n'ayant point de caution de sa direction (1).

Ma très chère fille, demeurez-en là, je vous prie, si vous voulez que je réponde pour vous; autrement je ne m'en mêlerai plus, car je contribuerais à votre perte infailliblement. D'une sorte de péché, vous tomberiez dans un autre plus dangereux, et d'un orgueil

(1) L'éditeur de 1672 pour rendre ce passage plus clair l'avait modifié ainsi : « Nous ne serons jamais damnés pour avoir été infidèles aux inspirations, reconnaissant leur incertitude et la raison que l'on a d'en douter. Aussi n'est-ce point la voie que Dieu, Jésus-Christ et les apôtres nous ont laissée, mais c'est la conduite de la foi qui, nous proposant un chef universel, visible dans l'Église pour conduire le corps des fidèles, dans lequel le Saint-Esprit, directeur des chrétiens, réside, donne encore à chacun des directeurs particuliers dans lesquels il habite : en sorte que celui qui leur obéit, obéit à Jésus-Christ même et celui, au contraire, » etc.

fondé sur la vanité même, dont l'on est aisément détrompé, n'ayant pour fondement que ce monde et ce corps qui passe (1), ou même l'esprit naturel qui, au poids du sanctuaire, c'est-à-dire pour le ciel, n'est rien devant Dieu, non plus que celui des démons, vous tomberiez par une secrète attache à vous-même dans un orgueil mille fois plus dangereux que le premier qui vous ferait perdre tout à fait. J'en sais des exemples qui vous feraient pitié si je vous les disais.

Donc, ma pauvre fille, ayez pour règle les commandements de Dieu, de son Église et de votre règle; et s'il y a quelque chose de particulier, votre directeur, auquel vous vous soumettrez en toutes les choses qui ne seront pas de votre règle. L'inspiration est trop dangereuse, surtout quand elle prend ce train de se croire soi-même et de ne point se soumettre. En un mot, ma fille, ne faites plus de cas ni d'estime de tous ces mouvements secrets et de ces inspirations, pour être le principe de votre conduite. Pour l'amour de Dieu, pressé que je suis du désir de votre salut, suivez ce que vous dira M. Basseline et étouffez votre esprit et votre propre jugement. Sa conduite est solide, aussi bien que celle qu'il vous propose des saintes filles de la Visitation.

Pour ces actes qu'elles pratiquent, faites-les et ne craignez point. C'est la règle d'un ordre conduit de Dieu et une règle qui avance les âmes avec beaucoup d'amour et de perfection. Défiez-vous de vous-même; l'oisiveté et la paresse spirituelle se fourrent souvent dans un esprit par l'adresse du malin sans qu'on

(1) Cette phrase est ainsi rendue dans l'imprimé : « Ou même l'esprit naturel, qui n'est rien devant Dieu, dans le poids du sanctuaire, vous tomberiez dans une attache à vous-même et dans un orgueil spirituel mille fois plus dangereux. »

y pense. Si j'avais assurance que vous fussiez dans un certain état que je ne vois pas en vous, j'aurais égard à vos raisons : mais cela n'étant pas, faites ces actes qui vous sont marqués dans ces livres que M. Basseline vous a proposés. Suivez, je vous conjure, tous ses conseils sans crainte de rien gâter : car la vertu de soumission ne souffre jamais qu'on perde rien en la suivant. Abandonnez-vous à lui pour l'amour de Jésus; et dans la confiance en votre Époux et en votre amour, qui est garant de votre directeur, soyez assurée que tout sera pour sa plus grande gloire. Faites donc simplement ce qu'il vous dira. Ses avis ne seront pas contraires aux nôtres, comme vous vous l'imaginez; et même quand il vous dirait quelque chose qui ne conviendrait pas avec ce que je vous ai dit, oubliez tout pour lui obéir. Je vous le dis encore une fois, obéissez et jouez au plus sûr. Croyez moi, car je suis en Notre-Seigneur et en sa très sainte Mère, tout vôtre.

LETTRE LV (1).

A LA SOEUR DE LA JARRIE, RELIGIEUSE DE LA RÉGRIPIÈRE (2).

Il la félicite de sa soumission à M. Basseline, dont les principes de direction ne sont autres que ceux de saint François de Sales. Il se recommande à ses prières.

[22 avril 1640.]

Jesus, Maria.

Ma très chère fille,

Je ne vous puis exprimer la joie que j'ai de voir votre soumission à notre cher M. Basseline. Attachez-

(1) Sur l'autographe.

(2) C'est la suscription même de la lettre autographe. Mme de Sévigné

vous soigneusement à lui et soyez fidèle à ses instructions. C'est le plus grand bien qu'il puisse arriver à la maison que de prendre une entière confiance en lui. J'en prie Dieu de tout mon cœur ; et après cela je crois qu'elle ne doit point se partager en tant et tant de directeurs et d'avis différents. Il se conduit et conduit les autres par l'esprit de M. de Genève, que je désirerais être épanché partout. Je vous conjure de le vouloir bien étudier et vous attacher à sa lecture avec celles de vos règles.

Pour notre chère nièce (1), il faut porter M. Basseline, et je l'en ai déjà conjuré, de vouloir en prendre soin, et de cette maison. Il doit entreprendre cela fortement pour la gloire de Dieu. Je lui écrirai par le premier ordinaire, s'il plaît à Dieu, et à notre chère nièce, n'ayant pas le loisir maintenant.

Au reste, ma chère fille, travaillez toujours à ma conversion par vos prières et vos instantes demandes à Dieu, en l'amour duquel je suis, ma très chère fille, votre très humble et très obéissant serviteur.

OLIER.

Bazainville (2), ce 22 avril 1640.

parle souvent de M. de la Jarrie, fermier de sa terre de Buron, près de Nantes. Peut-être la religieuse de la Régripière appartenait-elle à la même famille. Le nom de la sœur de la Jarrie ne se retrouve pas dans une liste des religieuses de la Régripière dressée le 11 avril 1668 (Archiv. d'Angers).

(1) Ce ne pouvait être qu'une nièce à la mode de Bretagne, car M. Olier, en 1640, n'avait aucune nièce proprement dite en âge d'être religieuse.

(2) Bazainville se trouvant peu éloigné des lieux où les disciples du père de Condren donnaient la mission, M. Olier, qui en était prieur, s'y rendit pour le 23 avril, fête de Saint-Georges, patron de la paroisse. M. Bourdoise s'y trouva et pendant trois jours parla de cléricature aux ecclésiastiques des environs. (*Vie de M. Olier*, t. I, p. 263.)

LETTRE LVI (1).

A LA MÈRE DE BRESSAND, ASSISTANTE DE LA VISITATION DE NANTES.

Il lui dit quelque chose des peines intérieures qu'il éprouve et des bons effets qu'elles produisent en lui (2).

[Avant mai 1640 (3).]

Jesus, Maria.

Ma très chère fille,

Dieu m'ouvre de jour en jour les yeux à ma misère. Je vous conjure de lui demander fidélité à cette grâce que j'estime extrêmement avec beaucoup d'autres dont il m'a favorisé depuis quelques mois, qui vont toutes à mon anéantissement. Quand le ciel le permettra, vous saurez tout. Louez Dieu de sa bonté sur moi ; remerciez-le pour moi et le priez qu'il continue, et qu'enfin il me change. Demandez-lui la conduite de son Esprit et quantité de choses que je connais et qu'il sait, mais

(1) Sur l'autographe dont la LIIIe des imprimées avait quelque chose.

(2) Cette lettre a été écrite pendant les terribles épreuves intérieures que M. Olier eut à supporter pendant deux ans et dont il ne fut entièrement délivré que vers la fin de 1641. Voici le résumé effrayant et touchant qu'il en fait lui-même dans ses Mémoires : « Il semblait que notre bon Maître voulait que je sentisse ensemble aussi toutes les peines intérieures : peines de réprobation et du dédain de Dieu ; continuel ressentiment de la superbe ; privation d'élévation à Dieu ; obscurité d'esprit ; embrouillement ; environnement du démon ; rebut des gens de bien ; délaissement de mon directeur ; condamnation dedans les Écritures ; mépris universel de tout le monde, parents, amis, serviteurs, grands et petits ; croyance d'être un Judas, » etc.

(3) La mère de Bressand fut réélue supérieure en mai 1640 et elle ne l'était pas encore à la date de cette lettre, comme le prouvent la suscription et la dernière phrase, où M. Olier salue la mère d'Épineu comme supérieure.

surtout l'humilité, à laquelle sa bonté m'applique constamment. Le défaut de cette vertu m'a fait perdre cent mille biens que sa bonté me peut rendre, s'il veut, et dont sa justice me doit priver.

Je vous prie de me faire le bien de faire ressouvenir M. Coquin qu'il a à vous remettre dans les mains quelque argent, que j'ai prié de retirer de Mme la Douerie (1) pour faire quelque ornement au maître autel de Clisson, que je désirerais être semblable à celui des Cordeliers dont vous avez déjà pris le soin. Excusez toutes mes libertés.

Je reçus votre dernière depuis ces lignes écrites, à laquelle je répondrai qu'après des peines de deux mois de ma réprobation, je connais à présent que je suis si rempli d'amour-propre que j'y suis comme assujetti; et depuis que Dieu m'a retiré les mouvements sensibles qui ne servaient que de couverture à mes vices, je me suis trouvé si nu de vertu et si rempli de désordres, que je ne puis exprimer la moindre partie de mes défauts. Priez et faites prier extraordinairement, car je vous ferais pitié, si je vous faisais voir qui je suis. J'espère à présent de commencer solidement à la vertu, si sa bonté m'en veut faire la grâce, car je commence à la connaître.

OLIER.

Priez notre chère fille de Clisson de notre part qu'elle fasse bien attention aux sentiments que Dieu lui donne et qui lui demeurent, d'ici au retour de sa santé; car

(1) Cette dame, dont il a été déjà parlé au commencement de la lettre LIIIe, était probablement chargée de toucher les revenus du prieuré de Clisson. M. Coquin, à qui elle devait remettre quelque argent, s'occupait vraisemblablement des affaires de M. Olier, à Nantes.

l'ordinaire de Dieu est de faire par les maladies ce qu'il ne peut souvent dans la santé. Dites-lui qu'elle s'abandonne beaucoup à Dieu pour ce qu'il voudra d'elle, qu'elle s'offre à lui comme sa victime pour souffrir la mort en satisfaction de ses péchés, dont le moindre, aussi bien que de tout le monde, mérite la mort.

Mes très humbles baise-mains à notre chère mère.

LETTRE LVII (1).

A LA MÊME RELIGIEUSE (2).

Il s'excuse de son long silence et lui témoigne un grand désir d'être serviteur de Jésus Enfant (3).

[18 décembre 1640.]

Jésus, Marie.

Ma très chère et très honorée Mère,

Notre-Seigneur vive et règne pleinement en votre cœur, que je lui désire pour retraite et repos en ces jours que, sortant de la sainte demeure de sa mère, il ne trouvera point de séjour parmi les hommes infidèles!

Or sus, il y a trop longtemps que je ne parle point; j'ai peur que notre silence n'ait blessé la charité, que je dois être si soigneux de conserver à la gloire de

(1) Sur l'autographe, que la VIe des imprimées reproduit en partie.

(2) Elle avait été réélue supérieure au mois de mai, à la fin du triennat de la sœur d'Épineu.

(3) Le long silence gardé envers la mère de Bressand ne peut être attribué qu'à l'état de souffrance intérieure par lequel M. Olier passait en 1640. On n'a retrouvé l'autographe d'aucune lettre écrite depuis le mois d'avril 1640 jusqu'à la date de celle-ci. Il l'écrivit de Saint-Maur où depuis quelques mois déjà le P. de Condren avait réuni ses disciples et où ils demeurèrent, ainsi qu'on l'a dit plus haut, jusqu'à la Septuagésime de 1641.

Notre-Seigneur et Maître, et pour le bien de son pauvre petit esclave et serviteur, que je vous recommande tout de nouveau dans ces jours que je suis obligé d'honorer si particulièrement, comme Notre-Seigneur vous le fera un jour connaître, si je ne puis avoir le bien de vous le déclarer (1).

Je vous prie donc tenir ma place auprès de lui en ces temps-ci, et me présenter à sa divine Majesté le plus souvent que vous pourrez. Je vous cède tout le droit qu'il me reste sur moi-même pour cela, et je voudrais être dans les mains de tous ses bons serviteurs et servantes, afin qu'il me pût agréer et accepter pour sien, pour son pauvre petit serviteur, ce que je souhaite plus que tout ce qui peut être imaginé. Avec cela, j'ai tout ce que je désire, et, après cela, je ne veux rien. Serviteur de Jésus et de l'Enfant Jésus, c'est tout. Il veut de pauvres, d'humbles et petits serviteurs comme lui, patients, charitables, amoureux de la pauvreté, de la bassesse, de la souffrance; morts et déjà crucifiés en esprit au monde et vivant à Dieu son Père; que peut-on désirer après cela, ma bonne Mère?

J'ai reçu un billet de votre charité, il y a un an ou deux,

(1) Il y a en ce passage une allusion manifeste à quelque trait de la vie de M. Olier. En voici un qui se rapporte exactement à cette époque et qui paraît bien expliquer tout ce qui est ici. « Trois semaines auparavant, dit M. Olier en parlant de la demande du vœu de servitude qui lui fut faite le 8 janvier 1641, le Père Éternel dans l'action de grâces après la messe me dit : « Va t'offrir à mon Fils pour le servir. » Je m'en vais donc d'abord à Notre-Seigneur, devant le très saint Sacrement, m'offrir à Notre-Seigneur, pour voir s'il voudrait bien de moi au refus de son Père, mais je ne trouvai point d'accès... Je continue l'espace de trois semaines; tous les matins en mon oraison je heurtai en esprit à la porte de la maison de notre Maître. Parfois on ouvrait, mais sans tenir grand compte de moi. Or je demandais si on n'avait point affaire d'un pauvre serviteur et si le maître de la maison voudrait bien me recevoir et que je ferais le mieux que je pourrais. » (*Mémoires*, t. I, p. 158.)

que j'ai encore, pour honorer l'Enfant Jésus. Je vous conjure me continuer cette grâce, et je m'estimerai bien heureux de lui être fidèle. Je vous prie demander à Dieu la grâce que je n'apporte point d'empêchement à ses desseins, et que je commence, avec le commencement de l'année des chrétiens, à le servir en esprit et en vérité. Faites le même pour notre bonne sœur de Vauldray, au nom de laquelle je vous remercie. Donnez-lui, pour ses exercices, la personne de votre connaissance que vous lui jugerez la plus utile. Je lui laisse et à vous faire ce choix, ne voulant ou ne pouvant s'accommoder à ce que je lui propose.

Au reste, je vous conjure de tout mon cœur, pour M. l'abbé Vialart, notre bon cousin, que Dieu a jugé digne d'être appelé à la coadjutorerie de Châlons (1). Je prie Notre-Seigneur lui verser la plénitude de son Saint-Esprit pour cette sainte charge.

Je souhaite à votre sainte communauté l'esprit de l'Enfant Jésus, et, quand nous y retournerons, que nous puissions en prendre notre part. Ce pourra être l'année qui vient en ces temps ici, et ce avec notre chère troupe, dans laquelle je ne suis pas digne de vivre.

Adieu ; croyez-moi toujours, ou parlant ou me taisant, mort ou vif, dans le temps ou l'éternité, tout vôtre en Notre-Seigneur Jésus.

OLIER.

De Saint-Maur, ce 18 décembre 1640.

Nos recommandations, s'il vous plaît, à votre cher troupeau, notre sœur d'Épineu, sœur Angélique, Marie-Charlotte et notre sœur de Clisson, à qui je ne sais

(1) M. Olier ne connaissait pas encore la mort de l'évêque de Châlons, arrivée le 13 décembre 1640 (Moréri).

que mander; notre sœur la Roussière ne soit pas oubliée, s'il vous plaît, ni nos sœurs du tour (1).

LETTRE LVIII (2).

A UNE PERSONNE DE PIÉTÉ (3).

Il lui donne quelques avis très utiles pour marcher en sûreté sous la conduite d'un directeur.

[8 janvier 1641 (4).]

Ma très chère fille,

Notre-Seigneur vous soit toutes choses. Après avoir différé longtemps à vous écrire, je vous dirai que vous ne devez point vous mettre tant en peine pour votre directeur. C'est un abus qui fait grand tort à la plupart des esprits qui se veulent mettre dans la dévotion, que d'établir leur confiance sur les hommes. Souvent parce

(1) La plupart de ces noms sont déjà connus par ce qui a été dit plus haut. Marie-Angélique du Puy du Fou appartenait à l'une des plus illustres familles du Poitou; elle entra à la Visitation de Nantes vers 1633, et y fit de si grands progrès dans la vertu que la mère de Bressand elle-même en était dans l'admiration. Désignée en 1646 pour supérieure du monastère que la Visitation fondait à la Flèche, elle y mourut très saintement, le 30 mai 1654. (*Année sainte,* t. V, p. 694.) Françoise-Madeleine de la Roussière, dont il est parlé dans la *Vie de M. Olier,* était cette religieuse à qui Notre-Seigneur se donnait avec tant d'amour, par la sainte communion, que plusieurs fois l'hostie se détacha des doigts du prêtre et alla d'elle-même dans la bouche de cette digne fille de Saint-François de Sales. (*Vie de M. Olier,* t. I, p. 218.)

(2) C'est la XC^e^ des imprimées.

(3) Cette lettre fut peut-être adressée à Mlle de Clisson, dont M. Olier disait dans la précédente : « Je ne sais que mander à notre sœur de Clisson » ; mais elle peut bien aussi avoir été écrite à quelqu'une des religieuses de la Régripière, où régnait encore cet esprit d'inquiétude à l'égard des directeurs.

(4) Le P. de Condren mourut le 7 janvier 1641. M. Olier, en disant « qu'il plut hier à Dieu de lui retirer son directeur », donne la date précise de sa lettre.

qu'on s'y attache trop, on se voit privé des véritables lumières qui seraient nécessaires; et Notre-Seigneur les retire même aux directeurs, parce qu'il est jaloux d'être connu pour le grand directeur de l'Église, et de tous ses enfants.

J'ai moi-même connu par expérience le tort que m'a fait l'attache et la trop grande confiance que j'avais au mien, qu'il plut hier à Dieu de me retirer. J'apprends tous les jours combien Notre-Seigneur est jaloux qu'on s'abandonne à lui, que l'on s'adresse à lui, et que quand on consulte les hommes, ce soit lui qu'on aille chercher en eux. Il veut que souvent on lui renouvelle la protestation que ce n'est pas des créatures, mais de lui par leur bouche, qu'on désire d'être instruit et dirigé, ayant grande confiance en sa bonté qu'il nous éclairera et conduira par leur moyen. Mais il faut surtout prendre bien garde de ne point biaiser, ou gauchir en rien; de ne point pallier nos fautes; de les leur découvrir nettement comme à Notre-Seigneur même, sans craindre qu'on les connaisse, et que l'on aperçoive le bien ou le mal de notre conscience. Car allant avec ces dispositions trouver un Directeur, ou plutôt cherchant Notre-Seigneur en lui, en humilité, simplicité, et confiance, on ne pourra manquer.

C'est pourquoi priez Notre-Seigneur qu'il vous fasse découvrir quelqu'un qui vous assiste de sa part à vous sauver. Enquêtez-vous même de vos bons amis, s'ils n'en connaissent point qui pussent vous rendre ce bon office; mais en attendant tenez-vous fort en paix et demeurez tranquille. Si vous aviez vécu dans ces dispositions, vous n'auriez pas tant perdu de temps, vous n'auriez pas tant brouillé votre conscience et vous auriez été autant agréable à Notre-Seigneur, que vous

lui avez pu déplaire. Une chose vous excuse, c'est le défaut de lumière; je le vois bien. Mais on n'est pas éclairé tout d'un coup. Il faut que l'expérience et la croix nous ouvrent les yeux de jour en jour. Prions Notre-Seigneur qu'il nous illumine, afin de ne plus biaiser, ni nous fourvoyer dans sa voie. Liez-vous uniquement à lui, puisqu'il est votre Tout.

LETTRE LIX (1).

A LA SOEUR DE VAULDRAY.

Il lui parle de la mort du P. de Condren et de la soumission amoureuse à la volonté de Dieu avec laquelle il accepte cette privation. Il l'instruit ensuite de ce qu'elle doit faire après ses fautes.

[Saint-Maur des Fossés, vers la mi-janvier 1641 (2).]

Qui a Jésus a tout.

Ma très chère fille,

Je ne vous ai point vue dans votre lettre : d'où vient cela? Je vous prie m'en mander pleinement et succinctement le sujet, dont je ne me puis ressouvenir aux termes de la vôtre.

Hé bien, ma chère fille, s'il fallait pour les accidents se troubler, nous n'aurions jamais de paix. Je vous ferai part de celui qui m'est arrivé. C'est que mon Père maître m'est ôté et ravi d'entre les mains par l'ordre de la divine volonté, notre chère maîtresse tant en la soustraction que dedans l'abondance, autant dedans

(1) Sur l'autographe : il était reproduit presque en entier dans la CLXI^e des imprimées.

(2) M. Olier parlant de la mort du P. de Condren comme d'une chose récente, cela donne la date approximative de sa lettre et le lieu d'où elle fut écrite. Le serviteur de Dieu ne quitta Saint-Maur des Fossés qu'à la Septuagésime, qui, en 1641, tombait le 27 janvier.

les sécheresses que dans les communications les plus douces. Eh bien, ma très chère fille, c'est une personne qui m'aidait beaucoup pour me porter à Dieu, qui est ce que je chéris et désire le plus; c'est celui qui m'a tant encouragé à vous servir en particulier, qui m'a recommandé la maison de la Régripière, qui m'a fait séjourner ici, selon la volonté divine, je ne sais par quelle providence; enfin c'est lui lequel m'a tant dit de bonnes et saintes choses. Eh bien, ma sœur, la volonté de Dieu vaut-elle pas celles de l'homme, qui n'a de piété que par la sainteté de cette divine volonté? ne saura-t-elle pas suppléer à ce qu'elle nous ôte? fera-t-elle pas bien par elle-même ce qu'elle faisait par autrui? Très chère fille, adorons la volonté de Jésus : adorons ce cher maître, lequel permet tous les rencontres les plus épineux, pour notre sanctification. Il permet nos chutes pour nous rendre plus humbles et plus soigneux de lui plaire et d'éviter les moindres occasions qui lui pourraient déplaire.

Ma chère fille, après avoir demandé pardon à Dieu par votre bon Jésus, et à lui-même, puisqu'il est Dieu, vous devez considérer vos faiblesses et vos infirmités qui vous font choir, et vous réjouir en cette vue (1). Car le péché a deux regards. L'un d'être opposé à Dieu, et ainsi la contrition et la douleur doit suivre le péché, et puis se détourner de cette vue, car ce serait douter de la miséricorde de Dieu, lequel promet pardon à la

(1) Saint François de Sales parlait dans le même sens et presque dans les mêmes termes à sa Philothée : « Si je me suis déréglé, dit-il, par colère ou par dissolution, à dire des paroles indécentes et desquelles Dieu et le prochain est offensé, je me repentirai vivement et serai extrêmement marri de l'offense, laquelle je m'essayerai de réparer le mieux qu'il me sera possible; mais je ne laisserai pas d'agréer l'abjection et le mépris qui m'en arrive. » (*Introduction*, part. III, ch. VI.)

douleur du péché. Le second regard du péché est de le voir comme la plus basse chose du monde et qui rend les créatures les plus viles, les plus abjectes et les plus misérables du monde. Et selon cette considération, il faut se réjouir dans la vue de cette chute et de cette faute. C'est là où vous devez purger votre amour-propre, exercer l'humilité, anéantir votre orgueil, vous nourrir dans votre abjection, et par là trouver les remèdes contre la source de la faute et des maux à venir.

La troisième chose que vous avez à faire, c'est de vous unir à votre Époux plus étroitement que jamais, afin de faire vos actions plus fermement et purement au double qu'auparavant pour réparer le péché. Ma pauvre fille, vivez en paix, ne vous découragez pas, mais au contraire prenez occasion de votre disgrâce de vous perfectionner. Changez cette affliction en moyen, cet éloignement en union : c'est le dessein de Jésus en l'amour duquel je suis de toute ma volonté, ma pauvre fille, tout vôtre.

OLIER.

Faites-moi bientôt savoir de vos nouvelles, car je suis en peine. Pratiquez ce que je vous mande, vous en serez aidée.

LETTRE LX (1).

A LA MÊME RELIGIEUSE (2).

Il l'exhorte à se laisser remplir du pur amour de Jésus-Christ sans s'attacher à ses faveurs sensibles.

[25 mars 1641 (3).]

Qui a Jésus a tout! Hé, plût à Dieu que vous en fus-

(1, 2 et 3) C'est la CLXII^e des imprimées.
— Dans la lettre précédente, M. Olier avait dit à la sœur de Vauldray

siez toute pleine, ma très chère fille. Je ne vous désire que cela. Car c'est en lui que vous trouverez tous les trésors de la sagesse et de la science qui peuvent vous rendre agréable à Dieu. Ne faites donc autre chose que de tendre sans cesse à ce bonheur, et vous présenter à lui pour recevoir ce divin amour, et ce cher Époux de votre âme. Il vient en ce jour et descend des cieux pour l'épouser. Tenez-la toute prête; et qu'il trouve votre lampe allumée en vos mains, c'est-à-dire, l'amour ardent en votre cœur, qui vous porte à tout faire et à tout souffrir pour Dieu. Ne soyez pas du nombre de ces folles vierges, qui, pour s'être écartées de lui pour un instant, et ne s'être pas toujours tenues prêtes, le perdirent, et ne furent point admises à ses noces. Soyez le plus souvent que vous pourrez en attention à ce divin Verbe, lui présentant votre âme continuellement ardente de son amour. Il est si beau qu'il ravit même son Père : il peut bien faire le même effet sur vous.

Si je vous ai mandé que je ne vous voyais pas dans votre lettre, ce n'est pas que je ne visse à plein et nettement votre état : mais je n'y voyais pas vos dispositions communes, et les traits ordinaires de votre âme, qui était un peu brouillée par l'amour-propre. Car si vous y prenez garde, ces troubles naissent non du seul

qu'il ne l'avait pas vue dans sa lettre; le mot rappelé dans celle-ci montre bien qu'elle est adressée à la même personne et vers le même temps.

— La date précise est donnée par cette phrase : « Il (le Verbe) vient en ce jour et descend des cieux pour épouser votre âme. » Quant au lieu d'où elle fut écrite, il est indiqué approximativement par un passage des Mémoires où M. Olier dit que vers la mi-avril 1641, et après une mission il alla à pied en pèlerinage à Notre-Dame de Chartres avec les autres missionnaires. Ce pouvait être Illiers, où ils firent la mission cette année-là et qui est à cinq lieues de Chartres. Ils donnèrent aussi des missions au Loreau, à Épernon et dans les environs.

déplaisir d'avoir offensé Dieu, mais de certaines réflexions que vous faites sur vous; comme de n'être pas si parfaite que vous pensiez, de ce qu'on dira de vous, de ce que vous avez peu avancé : ce qui fait peine à votre orgueil, qui ne peut aussi souffrir la laideur qui se rencontre dans ses imperfections. Peut-être même que vous étant trop attachée aux goûts et aux consolations, et vous étant rendue trop dépendante de ces grâces sensibles, quand Notre-Seigneur vous en prive par punition, et qu'il les retire, votre âme, accoutumée à le servir avec ces secours, s'inquiète, se trouble, s'embarrasse, fait mille réflexions : et voilà l'état de notre pauvre Marthe.

Apprenez, ma chère fille, à ne plus faire désormais toutes ces réflexions, pour envisager seulement vos fautes par l'opposition qu'elles ont à Dieu, et pour ne vous en attrister que dans cette vue. Car alors vous n'en serez pas longtemps troublée ni abattue, mais au contraire vous y trouverez la consolation.

Rendez-vous aussi peu à peu indépendante de ces douceurs et de ces faveurs sensibles que Dieu donne quand il lui plaît, mais desquelles il ne faut jamais dépendre. Il faut l'aimer et le servir sans attache à ces choses, et ne lui être pas moins fidèle quand il nous en prive, que quand il nous les donne. Ces secours sont des secours que l'on peut dire même être comme étrangers à l'amour de Dieu, puisque l'amour en lui-même et en sa pureté, comme il est en Dieu et dans les âmes parfaites, n'est pas sensible.

Ce n'est pas, ma chère fille, que je veuille que vous ne vous serviez point du tout de tous ces aides flatteurs que Dieu donne à votre infirmité : car vous en avez besoin. Mais j'entends seulement qu'il faut vous en ren-

dre indépendante; en sorte que quand vous en serez privée, vous ne laissiez pas de continuer vos devoirs et vos exercices, par la conduite et la lumière pure de la foi. C'est la petite leçon que je vous donne et que je vous conjure de retenir.

Gardez ce mot pour le relire de temps en temps, et le mettez à part. Car vous en pourrez avoir besoin, ou pour vous, ou pour consoler vos amies, à qui il pourra être utile dans les sécheresses.

Adieu. Priez pour ce pauvre infidèle qui ne demande qu'amour. Aimez bien Jésus. Anathème sur tous ceux qui n'aimeront pas Notre-Seigneur Jésus-Christ.

LETTRE LXI (1).

A LA MÊME RELIGIEUSE (2).

Il l'avertit des sujets qu'elle a de s'humilier et qu'elle ne doit pas s'estimer davantage pour les grâces que Dieu lui fait.

[Avant le 13 avril 1641 (3).]

Je ne puis vous celer la joie que j'ai de vous voir un peu remise dans vos premières soumissions. Je

(1) C'était la CXII^e des imprimées.

(2) Tout dans cette lettre fait croire qu'elle est adressée à la sœur de Vauldray, qui, après plusieurs essais de directeurs autres que M. Basseline, était enfin revenue à ce digne ecclésiastique. La première phrase semble même supposer que ce retour était récent et que M. Olier y fait allusion en se réjouissant de ce qu'elle s'est *remise dans ses premières soumissions*.

(3) La date est donnée approximativement par la lettre suivante où M. Olier prie la mère de Bressand de procurer à la sœur de Vauldray un directeur autre que M. Basseline, sur l'esprit duquel il a appris quelque chose qui lui fait croire ce changement utile. La présente lettre est certainement antérieure à cette demande, à laquelle on ne manqua pas de faire droit.

suis bien aise que Notre-Seigneur vous ait fait connaître ce que vous êtes, et combien peu l'on avance sans le secours continuel de Dieu et de sa grâce. Vous avez de quoi vous humilier en cette abjection, d'être si fort fille d'Adam, attachée à votre sens, si peu soumise, si pleine de propre estime et de désir d'être chérie. Tout cela sont des sentiments d'Adam qu'il faut faire mourir, comme étant entièrement opposés à ceux de Notre-Seigneur, qui, par sa grâce et sa vie en nous, ne porte qu'anéantissement et amour du mépris. O que vous vous en trouverez éloignée, si Notre-Seigneur vous ouvre les yeux! La vue de cette vieille vie si peu chrétienne, si répugnante à votre Baptême où vous avez été revêtue de Notre-Seigneur, et si éloignée de votre profession d'épouse de Jésus qui doit être toute animée de son Esprit, de ses mœurs et de ses sentiments, vous doit étrangement confondre; et si vous y ajoutez votre vie passée et vos fautes ordinaires, ce sont de beaux sujets de vous humilier.

M. Basseline a raison de vous porter à vous humilier dans la vue de votre abjection : c'en est un des sujets plus importants. Et quand je vous ai dit de vous humilier en union de Notre-Seigneur, cela n'empêche pas que ce ne soit aussi dans la vue de votre propre abjection. Je ne vous disais pas de vous humilier seulement parce que Notre-Seigneur s'était humilié, et que les chrétiens doivent porter en eux les vertus de Jésus-Christ leur chef; mais qu'il fallait aussi le faire dans la vue de votre néant, et du péché; en la vue des sentiments du vieil Adam, si contraires à ceux du Fils de Dieu; et le faire en nous unissant à Jésus-Christ. Car hors de lui et de ses mérites tout n'est rien.

Ainsi avec l'Esprit de Jésus, auquel vous vous donnerez pour faire toutes vos actions, vous pourrez vous humilier en la vue de votre propre abjection, de votre néant, de votre péché, de vos inclinations malignes, de vos sentiments d'Adam, de votre peu de vertu, en un mot de tous vos défauts. Car l'humilité est l'amour de l'abjection due à notre état de néant et de péché; et il n'y a point de mépris, d'abjection, de confusion, que le néant et le péché ne méritent. Jugez par là jusqu'à quel point d'abjection et de mépris nous sommes réduits. Et c'est ce que l'humilité nous fait aimer. C'est pourquoi si on n'aime pas à être méprisé, oublié, mésestimé, rebuté, tenu pour néant, foulé aux pieds; si on ne peut souffrir d'être injurié, souffleté, fouetté, crucifié, tourmenté en toutes manières, ainsi que Jésus portant nos péchés l'a été, nous ne sommes pas humbles autant que nous le devons être, et que notre abjection, notre néant, et notre péché le méritent.

Or pour obtenir cette vertu et la bien pratiquer, ce que vous ne sauriez faire par vous-même, je vous dis encore qu'il faut que vous vous donniez au Saint-Esprit; à cet Esprit tout-puissant, à cet Esprit de Notre-Seigneur, afin qu'en sa vertu vous puissiez vous humilier autant que vous le devez.

Pour les grâces que Notre-Seigneur vous fait, elles ne doivent point vous ôter la vue de ce que vous êtes par vous-même. Son dessein est que l'on l'aime pour ses dons, et non pas qu'on s'en estime davantage. Les espèces du pain et du vin, au très saint Sacrement, n'ont point à se glorifier des grâces qu'elles contiennent, et des biens qu'elles opèrent dans les âmes, n'en étant point les causes. Elles ne sont que des écorce fragiles et légères qui se corrompent aisément, quoi-

qu'elles approchent de si près la Divinité. Il en est de même des âmes les plus saintes, et les plus pleines du Saint-Esprit, qui sont des couvertures et des écorces, qui en fort peu de temps peuvent se gâter et se corrompre. Et comme par la corruption des espèces du pain et du vin, le Corps et le Sang de Notre-Seigneur cessent d'y être présents; ainsi à la première corruption et à la première impureté des âmes, le Saint-Esprit s'éloigne et laisse ces pauvres vases, ces pauvres vaisseaux pourris, dans leur corruption.

Jugez par là si les âmes pour recevoir beaucoup de grâces, quand même elles en auraient d'aussi grandes qu'en contiennent les Sacrements, ont de quoi se glorifier, et si pour avoir Notre-Seigneur, comme les espèces du pain et du vin au très saint Sacrement, ou pour porter le Saint-Esprit, comme le baume de la confirmation, elles ont sujet de s'estimer et de se croire pour cela quelque chose de plus qu'elles n'étaient auparavant. C'est pourquoi soyez toujours fidèle à vous humilier, quoique Notre-Seigneur vous favorise de ses dons; et au lieu de vous y arrêter par de vaines complaisances, et de lui donner sujet, par l'altération ou par l'impureté de votre cœur, de se retirer de vous, mettez-vous en état d'en recevoir toujours de nouvelles faveurs, en vous anéantissant sans cesse au milieu de ses grâces.

LETTRE LXII (1).

A LA MÈRE DE BRESSAND.

La vue de ses misères spirituelles, qui lui devient de jour en jour plus claire, le fait s'accuser de n'être qu'un hypocrite et demander instamment que l'on prie pour sa conversion (2).

[13 avril 1641.]

Jesus † Maria.

Ma très honorée Mère en Notre-Seigneur,

Je satisfais à vos commandements répondant à la vôtre, n'ayant à vous mander que des misères, et vous avoue que j'avais cru, par votre silence, que ce sujet vous empêchait de m'écrire, comme il me devait retenir de mon côté, ne croyant pas qu'il puisse produire aucun bon effet, étant à présent très détrompé de beaucoup de vaines pensées qui m'amusaient et amusaient les autres.

Puisque je puis à cœur ouvert vous dire le fond de mon âme, il s'est découvert que je ne suis qu'un hypocrite superbe, dissimulé et incapable de ne rien faire de bien. Je ne vous en dirai pas davantage pour vous désabuser et vous ouvrir les yeux à la vérité que je vous ai déguisée. Demandez, par charité, à la bonté de Dieu, qu'il veuille convertir ma superbe

(1) Sur l'autographe.

(2) Les premiers mois de 1641 furent des plus douloureux pour M. Olier, car aux rebuts de Dieu et aux craintes de sa réprobation se joignirent les moqueries des hommes, et même celles de son supérieur et de ses confrères. Cependant, étant allé en pèlerinage à Chartres, dans les premières semaines d'avril, il commença à respirer, et ce soulagement, que lui obtint la très sainte Vierge, vint avec une lumière très vive qui lui fut mise en l'esprit sur l'horreur de la superbe. Cette lumière lui donna un grand désir des humiliations.

et me donner l'amour de l'abjection qui m'est si bien due. Le mal découvert est plus aisé à guérir.

Pour vous entretenir d'une autre charité plus importante, je vous dirai que je souhaite bien fort, si c'est le bon plaisir de Dieu, de tirer le curé de Clisson et de faire tomber sa cure entre les mains d'un homme de bien; car, tant qu'il y sera, je ne pourrai jamais faire faire le service, comme je le souhaiterais, à la gloire de notre bon Maître (1). C'est pourquoi j'ai écrit à M. de la Musse qu'il tâche à ménager cette affaire : je lui en ai même écrit les conditions. Il aura besoin d'être secouru de prières et de conseils : c'est pourquoi je serais bien aise qu'il conférât avec vous, et, s'il était besoin de faire intervenir M. l'archidiacre, que vous lui fissiez parler, quoiqu'il me semble n'agir pas dans la fermeté nécessaire pour ce sujet. Je vous prie de recommander surtout cette affaire au bon Dieu.

Pour notre bonne sœur de Clisson, je suis tout à fait inutile à son service; je ne vois pas qu'on puisse rien espérer de son esprit, s'il ne change beaucoup, étant bien opposé aux dispositions que Notre-Seigneur demande à ses épouses, aussi bien que le mien. Je remercie notre bonne sœur d'Épineu des soins qu'elle prend de moi. Elle a raison de désirer que Notre-Seigneur soit ma force, car j'en ai grand besoin. Je vous prie d'assurer toute la chère communauté de mon très humble service et combien je m'estime heureux d'avoir part à ses bonnes prières. Si je pouvais quelque

(1) M. Olier dit dans ses Mémoires, en parlant du temps de ses épreuves : « Notre-Seigneur en même temps permettait que les cures qui dépendaient de moi manquaient de pasteur. Il y en avait qui s'oubliaient. »

chose auprès de Notre-Seigneur, elle s'en sentirait, et vous sur toutes, ma très chère Mère, qui me venez toujours à l'esprit quand je suis au saint autel. J'ai appris quelque chose en général de l'esprit de M. Basseline (1), si bien que je prie notre sœur de Vauldray de s'adresser à vous pour lui choisir un bon Père de l'Oratoire (2), bien humble et bien simple, pour la conduire. Je me recommande à vos bonnes prières, qui suis en Notre-Seigneur tout vôtre.

OLIER.

A Chartres, ville de la sainte Vierge, ce 13 avril 1641.

LETTRE LXIII (3).

A LA MÊME SUPÉRIEURE.

Sa reconnaissance pour les grâces dont Notre-Seigneur le comble, ses vues sur la grandeur de Dieu, qui veut qu'on s'attache à lui seul et qu'on le serve dans la pure foi (4).

[Chartres, vers le mois de juillet 1641 (5).]

Qui a Jésus a tout.

Ma très honorée Mère en Jésus-Christ,

Je ne puis vous témoigner la joie que je ressens de

(1) On ignore ce qui amena ce changement d'opinion en M. Olier, au sujet d'un ecclésiastique pour lequel, jusque-là, il avait témoigné tant d'estime et qui certainement la méritait. Peut-être en revenant de Vannes, l'année précédente, M. Vialart, son parent et son ami, lui fit-il connaître quelque manière de penser ou de faire de M. Basseline, qui, sans lui rien ôter de son mérite, pouvait le rendre moins propre à diriger utilement la sœur de Vauldray, dont la direction, comme on l'a vu, n'était pas toujours aisée.

(2) Les oratoriens étaient établis à Nantes depuis longtemps. Ils tenaient le collège de cette ville, faisaient des missions et préparaient les ordinands du diocèse par quelques jours de retraite. (*Vie de M. Olier*, t. III, p. 323.)

(3, 4 et 5) Sur l'autographe.

la vôtre, à laquelle je ne veux pas demeurer un moment sans répondre, pour vous exprimer l'estime que je fais de la vertu de Dieu, toujours constante et égale, d'autant plus qu'elle est pure et simple dedans nous. Je vous vois toujours égale, ma très chère Mère, pour ce pauvre petit enfant, qui, en miséricorde, croît tous les jours en Dieu par la réception de ses lumières et de ses grâces, quoique, au contraire, il augmente en infidélité.

Je n'ai point à répondre à vos désirs, car ils sont dépendants de la volonté du grand Maître, qui ne saurait être manifestée pour un moment qu'elle ne fût accomplie dans l'autre, en la vertu de l'Esprit même qui le voudrait. C'est en lui qu'il me faut vouloir connaître et faire tout : hors de lui, rien du tout. Et par lui seul, je pourrai attendre cette miséricorde de vous pouvoir visiter, et être auprès de votre âme que je chéris et que je vois plus clairement mille fois que la mienne.

Cette pauvre petite, elle est toute dénuée et dépouillée de tout, même de Dieu dedans ses dons, hors de ceux de la foi. Je la vois, comme une nuit cachée, obscure, basse, dégagée, séparée de tout et de Dieu même qui désire qu'on ne se répande point en ses dons, et qu'on

— Le soulagement éprouvé par M. Olier à Chartres, au mois d'avril, n'avait été que momentané; « son pauvre esprit, dit-il, s'était bientôt rebouché »; mais deux mois plus tard, le 5 juin, jour de l'octave de la Fête-Dieu, se trouvant encore à Chartres, et entendant le son des cloches qui annonçaient la solennité, il fut pénétré de joie à la pensée de la gloire que Jésus hostie rendait partout à son Père. (*Vie de M. Olier*, t. I, p. 316-318.)

— Cette lettre peut être de la fin de juin ou du mois de juillet; elle est sûrement antérieure au 12 août, jour où il parla à la sœur de Vauldray de son prochain voyage de Bretagne, dont il ne savait encore rien en écrivant à la mère de Bressand.

ne s'appuie en autre qu'en lui seul et sa propre substance. C'est en lui qu'il faut subsister, vivre et se mouvoir. C'est cette essence vivifiante, soutenante, éclairante en la foi ténébreuse et obscure (quand elle éclaire purement et sans les nuages grossiers de la lumière épaisse) qui, alors, est resplendissante et se fait apercevoir à l'âme par son impureté. Une foi vive, obscure, nourrissante en pureté, soutenante en simplicité, c'est tout, est-il pas vrai? C'est Dieu même répandu dedans nous et qui ne souffre plus, par la jalousie qu'il a pour nous, que nous aimions et embrassions quoi que ce soit hors de lui-même. Il est jaloux jusqu'au point de l'être de ses propres dons, et, craignant qu'on les aime et qu'on s'y attache, il les retire de nous e nous en prive pour nous mettre à sa merci et nous obliger d'avoir recours à lui unique, à lui pur et simple, sans autre vue, autre détour et autre amour que lui seul en la terre comme au ciel.

Adieu, ma très chère âme en Jésus-Christ.

LETTRE LXIV (1).

A LA SOEUR DE VAULDRAY.

Il lui parle de l'abbesse de Fontevrault, lui annonce le voyage qu'il espère bientôt faire en Bretagne, et la remercie de quelques objets de piété qu'elle lui a envoyés.

[12 août 1641.]

Jesus, Maria.

Ma très chère fille, Notre-Seigneur Jésus-Christ possède entièrement notre cœur.

J'ai vu ce matin madame votre abbesse, qui, au

(1) Sur l'autographe.

milieu de ses affaires, dont j'espère un heureux succès, n'oublie pas sa maison de la Régripière (1). Elle m'a témoigné désirer entièrement que j'y pusse faire un tour pour tâcher à renouveler les sentiments de Notre-Seigneur qui peuvent s'être ralentis. Plût à mon bon Dieu qu'il ne m'en jugeât trop indigne! je le ferais de très bon cœur, et, tout misérable que je suis, je m'offre à lui pour vous aller servir, vers ce mois de septembre, mais non pas si longtemps comme je le souhaiterais; car notre chère Compagnie fait état de s'en aller en ce temps faire un pèlerinage à Notre-Dame de Saumur (2), dont je pourrais prendre le temps pour vous aller visiter. Si je puis en ce peu de séjour vous aider à votre salut, qui m'est autant et plus cher que le mien, je le ferai de très bon cœur. En attendant, priez Notre-Seigneur qu'il ne permette pas que ce voyage s'interrompe et que nous puissions accomplir sa sainte volonté.

Je vous prie m'excuser si j'ai tant différé à vous remercier d'une boîte que je croyais d'*agnus Dei* seulement, et que depuis j'ai vue remplie de fort beaux ouvrages, ne l'ayant ouverte que ces jours passés, que j'ai été employé à faire le catéchisme dans la ville de Chartres (3). Ce sont de vos charités ordi-

(1) La *Vie de M. Olier* fait connaître en détail l'affaire qui avait amené l'abbesse de Fontevrault, Jeanne de Bourbon, à Paris; elle dit aussi l'heureux succès qu'eut le second voyage de M. Olier à la Régripière, où toutes les religieuses embrassèrent généreusement la réforme. (T. I, p. 317-318.)

(2) Voir, sur le pèlerinage de Notre-Dame des Ardilliers, près Saumur, la *Vie de M. Olier*, t. I, p. 365.

(3) Depuis plusieurs mois, les disciples du père de Condren s'étaient fixés à Chartres pour essayer d'y commencer un séminaire, conformément aux vues de leur saint directeur : mais leur entreprise n'eut pas alors le succès qu'on avait lieu d'attendre du zèle et de la générosité avec lesquels ils s'y livraient. Les moments de la Providence n'étaient pas encore

naires dont je vous souhaite toujours remplie envers Dieu. Je vous suis très obligé de vos bontés et vous puis assurer que vous aurez part à la ferveur que pourront donner ces présents aux enfants que la bonté divine nous adresse. Je suis, en attendant l'issue de nos desseins, ma très chère fille, votre très humble et très obéissant serviteur.

OLIER.

Paris, ce 12 août 1641, jour de Sainte-Claire.

LETTRE LXV (1).

A LA MÈRE DE BRESSAND.

Il lui parle de l'humilité du grand saint Martin, et souhaite que cette vertu règne partout. Il rend compte de son voyage et des consolations qu'il y a reçues (2).

[18 novembre 1641.]

Qui a Jésus a tout.

Ma très honorée Mère,

Enfin la bonté de notre Maître m'a rendu à Chartres, m'étant trouvé à Tours pour passer la fête de Saint-Martin, où j'eus grande consolation de voir les honneurs et la magnificence que l'on rendait à un petit homme de néant, un homme vil et abject aux yeux de tout le monde et à soi-même, pendant les

arrivés. (*Vie de M. Olier*, t. I, p. 316.) M. Olier, quelques jours avant d'écrire à la sœur de Vauldray, avait quitté Chartres et s'était rendu à Paris pour les affaires de son abbaye.

(1) Sur l'autographe.

(2) M. Olier passa un mois dans son second voyage de la Régripière, de Clisson et de Nantes. En revenant, il célébra à Tours la fête de Saint-Martin, pour lequel il avait une particulière dévotion. (*Vie de M. Olier*, t. I, p. 321-325.)

jours de son infirmité. Bon Dieu! ma Mère, que l'humilité est magnifiquement exaltée et rehaussée! Oh! qu'il y a plaisir d'avoir l'esprit chrétien, l'esprit de petitesse et d'anéantissement! Oh! le grand trésor et que plût à ce bon Maître le répandre dans l'esprit de toutes nos filles de Nantes et de la Régripière! Qu'elles seraient un jour grandes, élevées en gloire et en majesté! Je prie ce doux Jésus, ce divin Maître, qu'il le fasse aux dépens de quoi que ce puisse être.

Je vous dirai qu'outre cette joie j'eus encore le bonheur d'entretenir à loisir le R. P. Marcellin de sa bonne fille sainte (1) et lui en rendis compte; mais, par-dessus ce bien, le jour que je partis, la bonté de notre Maître, laquelle n'a point de bornes pour ses pauvres abandonnés, me fit faire rencontre d'un grand et sien serviteur, auquel je me réconciliai. Je le trouvai si admirablement illuminé et notre bon Maître me donna pour lui tant d'ouverture, qu'en un instant je lui découvris tout mon état, qui me remplit tellement de joie et de consolations que j'en eus pour jusqu'à Chartres. Il m'approuva et m'expliqua ma voie et m'encouragea si bien dans ma conduite que, depuis ce temps-là, je ne doute de rien et vois nettement comme je me dois tenir auprès de notre bon Maître; ce qui m'avance bien et raccourcira bien le chemin, si sa bonté ne permet point que je le délaisse, dont je n'ai point d'envie; millions de morts plutôt.

Au reste, j'oubliais de vous dire comme j'ai vu M. de Vaux, à Angers, qui me paraît bien bon ser-

(1) On ne peut dire ce qu'était le R. P. Marcellin de Tours, ni ce que signifient ces mots : sa *bonne fille sainte*. Il n'en est parlé nulle part ailleurs non plus que du serviteur de Dieu qui, à Tours, encouragea M. Olier dans sa voie toujours un peu pénible.

viteur de Dieu (1). Ce qu'il m'a dit de notre sœur de Vauldray et aussi le P. Marcellin m'oblige bien particulièrement d'en prendre soin. Je suis plus coupable qu'elle, à ce que m'a dit le petit Père. Je m'en vais lui écrire une bonne lettre, s'il plaît à Notre-Seigneur, pour commencer à l'instruire du christianisme et de la voie où je la désire en Notre-Seigneur. Faites-la-lui tenir. Je ne la quitterai plus, s'il plaît à Notre-Seigneur, vous priant de l'assister aussi de votre part comme vous avez fait jusqu'à présent. Je recommande à vos prières et à celles de vos bonnes filles une affaire de très grande conséquence de notre petite communauté (2), qui suis de tout mon cœur, ma très honorée Mère, votre très humble et très obéissant serviteur.

OLIER.

A Chartres, ce 18, d'où je pars pour Paris, pour être de retour à la fin du mois.

Ma Mère, je vous envoie la lettre ouverte que j'envoie à ma sœur de Vauldray, croyant que vous serez bien aise de la voir (3).

(1) M. Guy Lanier, abbé de Vaux en Saintonge, fut l'un des ecclésiastiques de son siècle les plus recommandables, par la sainteté de sa vie et par son zèle pour la réforme du clergé. Grandet, qui a écrit une notice sur lui, nous apprend qu'il établit à Angers des conférences sur le modèle de celles de Saint-Lazare. « M. Vincent et M. Olier, ajoute-t-il, l'honorèrent de leur estime et il eut la joie de recevoir, à Angers, ces deux grands hommes dans sa maison. » (*Vie de M. Olier*, t. I, p. 325.)

(2) La fin de la lettre suivante donne clairement l'explication de ce que M. Olier entendait par cette affaire de grande conséquence pour la petite communauté de Chartres. L'insuccès de l'entreprise du séminaire faisait que quelques-uns étaient d'avis d'y renoncer tout à fait pour reprendre les missions. De là le petit dissentiment qui menace d'éloigner un sujet de la Compagnie.

(3) Si cette lettre a été conservée, elle doit se trouver parmi les impri-

LETTRE LXVI (1).

A LA MÊME SUPÉRIEURE.

Il lui parle de son voyage de Paris et la prie de transmettre à la sœur de Vauldray quelques recommandations relativement à la communauté de la Régripière.

[Fin novembre 1641 (2).]

Qui a Jésus a tout.

Depuis la présente écrite, j'ai quitté Chartres pour m'en venir à Paris (3). En passant par Rochefort (4), j'y gouvernai à loisir notre sœur de Clisson, et la laissai en assez bonne disposition pour le mépris du monde et l'abandon à Dieu. Elle entrera bientôt à Montmartre, qui est une abbaye proche Paris, avec sa demoiselle, pour la soulager dans son infirmité (5).

J'ai vu en cette ville Mme de Fontevrault, qui a été extrêmement réjouie d'apprendre les bonnes dispositions de ses filles auxquelles elle doit écrire. Elle m'a

mées, où il serait difficile de la reconnaître, l'éditeur en ayant retranché toutes les particularités.

(1) Sur l'autographe.

(2) Cette lettre fut envoyée en même temps que la précédente et lui fait suite quoique écrite d'un lieu différent et quelques jours après.

(3) M. Olier ne donne pas les raisons de son prompt départ de Chartres, mais il est très probable que ce fut sur une lettre que M. Picoté, son directeur, lui écrivit pour l'engager à venir conférer avec lui et avec MM. de Foix et du Ferrier, sur la proposition que leur faisait Mme de Villeneuve de s'établir à Vaugirard, pour y commencer un séminaire. On voit, en effet, à la fin de cette lettre, que M. Olier se disposait à se mettre en retraite, ce qui eut lieu dans les premiers jours de décembre 1641. (*Vie de M. Olier*, t. I, p. 331.)

(4) Il s'agit de Rochefort près de Dourdan (Seine-et-Oise). Cette ville est située sur l'ancienne route de Chartres à Paris.

(5) L'abbaye des bénédictines de Montmartre était alors très florissante sous la conduite de Marie de Beauvilliers, qui en était abbesse; si Mlle de Clisson y entra, du moins elle n'y fit pas profession, ainsi qu'on l'a déjà dit plus haut. (P. 132, note.)

témoigné que je n'avais qu'à lui bailler un mémoire pour toutes les choses qu'il fallait faire en cette maison, et qu'elle l'effectuerait de point en point. C'est pourquoi je serais bien aise que vous écriviez à notre sœur de Vauldray, qu'elle voie devant Dieu ce qu'elle pense être plus expédient à la gloire de Notre-Seigneur et de son Père, et qu'elle me le mande au long, et je le proposerai à Madame, et même ce qu'elle pense pour le choix des officières, qu'elle estime, devant Dieu et séparée de tout esprit particulier, devoir servir fidèlement notre bon Maître. Je pense même qu'il vaudra mieux qu'elle vous l'écrive et vous me l'enverrez. Je doute de lui écrire ceci de peur que ma lettre ne soit vue; c'est pourquoi vous verrez de confier ceci bien sûrement. Cette lettre a été décachetée par moi pour y ajouter ces mots.

J'ai trouvé bien de la besogne dans notre petite troupe; car ou Dieu ou le diable semble vouloir éloigner un sujet de cette Compagnie, qui semble vouloir être ou très utile ou très nuisible, selon les diverses faces dont on le voit. Priez beaucoup pour ce sujet et en silence. Recommandez beaucoup cette affaire à Notre-Seigneur, puisqu'elle est sienne (1).

(1) M. Faillon (*Vie de M. Olier*, t. I, p. 326), après avoir cité ce passage, ajoute que peut-être M. Olier a voulu indiquer M. de Foix. Il est vrai que M. du Ferrier rapporte que cet abbé, à son retour de la Régripière, témoigna à M. Amelote et aux autres l'inutilité de leur séjour de Chartres, et que ce discours fut improuvé par la Compagnie; mais la suite du récit de M. du Ferrier ne confirme pas cette supposition et fait bien plutôt croire qu'il s'agissait de M. Amelote qui, en effet, se trouva destiné à une autre œuvre. « J'étais en souci, dit M. du Ferrier, de la division entre nous qui me semblait prochaine dès que M. Amelote reviendrait à Paris. Dans cette peine je m'en allai dans la chapelle de Notre-Dame de sous terre, qui est un des plus saints lieux du monde. Devant cette image dédiée à la sacrée mère de Dieu par les Gaulois... je demandai son secours

J'entrerai en retraite s'il plaît à Notre-Seigneur, en peu de jours (1).

LETTRE LXVII (2).

A MADAME MARIE DE GOURNAY, VEUVE ROUSSEAU, A PARIS (3).

Il lui annonce sa visite à l'occasion du vœu de servitude à Notre-Seigneur qu'il veut faire le lendemain.

[Vaugirard, avant le 8 janvier 1642 (4).]

Qui a Jésus a tout.

Madame, vive Jésus en vous et en tous !

Je vous prie trouver bon que j'aie le bien d'aller

et qu'il lui plût m'éclairer sur le point de M. Amelote. » Faisant connaître ensuite le parti qui lui avait été suggéré, il dit qu'il se détermina, dans le cas où M. Amelote proposerait de tout quitter, à se ranger avec M. Olier et M. de Foix pour continuer l'œuvre du séminaire. « M. Amelote, ajoute-t-il, arriva le lendemain et s'ouvrit à moi contre les abbés (M. Olier et M. de Foix) et conclut qu'il n'y avait plus rien à faire que nous retirer chacun de son côté, et quoique le lendemain matin il vint me dire qu'après y avoir bien pensé, il croyait qu'il fallait laisser les abbés s'en aller, et demeurer unis comme nous étions déjà, » etc. (*Mémoires*, p. 144-145.) On voit que M. Olier, qui écrivait sur ces entrefaites, n'avait pas de raison de douter de la persévérance de M. de Foix, mais bien de celle de M. Amelote.

(1) C'est dans cette retraite, qu'il fit à la campagne dans les environs de Paris, que M. Olier reçut de Dieu les lumières et les encouragements dont il avait besoin pour commencer l'œuvre du séminaire. (*Vie de M. Olier*, t. I, p. 331.)

(2) Sur une ancienne copie.

(3) La *Vie de M. Olier* fait bien connaître cette sainte veuve, qui eut tant de part à l'établissement de la compagnie de Saint-Sulpice. Pendant ses peines M. Olier la vit souvent et en fut toujours encouragé ; depuis son arrivée à Vaugirard, il ne fit rien sans la consulter. Le vœu de servitude dont il parle et qu'il fit en effet le 9 janvier 1642, lui avait été demandé par Notre-Seigneur à l'époque de la mort du P. de Condren. Par le conseil de son directeur, il avait pris un an pour s'y préparer. (*Vie de M. Olier*, t. I, p. 346.)

(4) La date approximative de cette lettre est donnée par celle du vœu de servitude que M. Olier fit le 9 janvier 1642.

chez vous vendredi à midi, pour ne point dérober le temps de vos malades. Je serais bien aise que vous m'y fissiez la charité d'y pouvoir faire la collation à cause que ce jour-là est la vigile d'un des plus grands jours de ma vie, étant celui dans lequel je propose de faire mon vœu de servitude à notre divin Maître et Seigneur Jésus-Christ, dont je vous parlerai et à quoi je vous prierai de m'aider. En attendant que je vous en dise le particulier, je vous prie de demander à Notre-Seigneur qu'il me fasse la miséricorde de m'accepter au nombre de ses serviteurs et qu'il lui plaise de m'en donner l'esprit pour le servir dessus la terre et le glorifier toute l'éternité. Je suis en lui et sa divine Mère, Madame, votre très humble et très obéissant serviteur.

OLIER.

LETTRE LXVIII (1).

A LA MÈRE DE BRESSAND.

Il se recommande à elle pour remercier Dieu des grâces qu'il en reçoit; il l'exhorte ensuite à se donner à Jésus-Christ et à le laisser vivre en elle, de sorte qu'il prenne la place du vieil homme.

[Vers le 10 janvier 1642 (2).]

Qui a Jésus a tout.

Ma très honorée Mère, vive Jésus en tout!

Je vous envoie une lettre pour Mlle Portricq, qui m'a ôté du temps pour les autres personnes qui m'ont écrit et pour vous-même, comme étant plus pressée. Je n'ai pas eu encore le loisir de communiquer votre lettre; car j'ai été en voyage depuis mon retour à Paris,

(1) Sur l'autographe.
(2) C'est dans l'octave de la fête des Rois que la lettre a été écrite.

où je pense que je ferai du séjour et aux environs, ayant quitté, avec nos Messieurs, la bonne ville de Chartres. Je vous prie de bien recommander notre petite troupe, que le malin exerce par la providence de Dieu. Aussi ne m'oubliez pas devers ces Rois et dans tous ces temps-ci qu'il plaît à la bonté de Dieu me visiter avec abondance de grâces pour mon âme très chétive et très indigne de sa libéralité (1).

Je vous dirai seulement, pour votre état et pour celui de la plupart des vôtres, qui est même assez universel dans votre ordre, qu'il ne faut pas se contenter d'être vide d'Adam, où vont simplement ces sentiments de dépouillement, de dénuement, de détachement des choses de la terre; c'est le moindre de l'état chrétien, car on n'est pas seulement mort à Adam, mais on doit être vivant à Dieu en Jésus-Christ. On doit être rempli de Jésus-Christ; notre travail, dit saint Paul, c'est de faire que Jésus-Christ soit tout en tous. Il faut travailler à cela, ma chère mère, soigneusement, et pour vous dire la vérité entre nous, c'est par là qu'il faut commencer, à savoir, d'établir Jésus en nous, qui en bannisse Adam; que son humilité en chasse notre superbe; son amour, l'amour-propre; que son Esprit prenne le lieu du nôtre, bref, que le nouvel homme bannisse l'ancien. Il faut donc beaucoup aimer et

(1) M. Olier fait allusion aux faveurs qu'il reçut dans sa retraite des premiers jours de décembre, durant laquelle, dit-il, « il plut à Dieu de se présenter à moi en esprit et pour m'encourager; il me semblait porter dans ses bras une compagnie de personnes ». Dès ce moment il éprouva une confiance extraordinaire que l'entreprise de Vaugirard réussirait. Dès lors aussi toutes ses peines, ses obscurités, ses impuissances cessèrent et il expliquait mieux que personne la doctrine du P. de Condren. Il commence à en dire quelque chose à la mère de Bressand. (*Vie de M. Olier*, t. I, p. 331.)

adorer Jésus pour l'attirer en nous. Il se faut beaucoup donner à son Esprit, afin qu'il agisse dans nous et qu'il prenne une entière et totale possession de nous, pour opérer en nous toutes nos œuvres à la gloire de Dieu son Père.

Ma Mère, vous comprenez bien, quand je vous parle de vous remplir de Jésus, que j'entends de vous remplir de ses dispositions, d'entrer dans ses sentiments, en son intérieur même, en être faite participante, ce qui se fait en l'adorant beaucoup et s'y donnant continuellement : et, entre autres dispositions, être beaucoup appliquée à Dieu par respect, adoration, amour, louanges, remerciements, contrition et autres occupations intérieures, tant envers Dieu qu'envers le prochain pour Dieu.

OLIER.

Ma très honorée Mère,

J'ajoute encore ce petit mot à la hâte pour satisfaire à une pensée qui est que, pour la petite sœur Boufard, je lui ferais volontiers deux cents livres d'aumône pour entrer chez vous, sauf qu'il plût à la Providence m'en inspirer davantage (1).

(1) La sœur Marie-Michel Boufard, née à Nantes en 1611, fut favorisée de grâces extraordinaires. A l'âge de vingt-trois ans elle entra comme sœur domestique à la Visitation, mais sa mauvaise santé l'obligea d'en sortir bientôt. C'était sans doute pour favoriser le désir qu'elle avait d'y rentrer que M. Olier proposait à la mère de Bressand de donner quelque chose en sa faveur ; toutefois ce ne fut que vingt ans plus tard qu'elle eut enfin le bonheur qu'elle désirait tant. Elle mourut le 30 mai 1698. M. Olier, qui la connut et la dirigea pendant son séjour à Nantes, lui écrivit plusieurs lettres, dont « quelques-unes, dit l'historien de cette vertueuse fille, sont parmi les imprimées ». Le séminaire de Saint-Sulpice ne possède l'autographe que d'une seule de ces lettres, et parce qu'elle n'a pas de date, on la place à la suite de celle-ci.

LETTRE LXIX (1).

A LA SOEUR BOUFARD, A NANTES (2).

Il l'invite à s'abandonner comme un enfant à la conduite paternelle de Dieu.

[Vers le même temps (3).]

Qui a Jésus a tout.

Ma très chère fille,

Je bénis Dieu de sa bonté en laquelle vous devez avoir une grande confiance, comme vous devez avoir aussi une très grande méfiance de vous-même.

Et pour ce que vous me mandez de la crainte que vous me témoignez avoir d'être trompée, vous devez croire que vous méritez bien de l'être et néanmoins vous devez marcher en confiance avec Dieu. Même ce que vous marquez de particulier de la Visitation ne vous doit étonner, car cela peut être vrai en son sens quoique vous ne le connaissiez pas. Abandonnez-vous, ma très chère fille, à ce bon Dieu sans tant examiner sa conduite, marchez simplement avec lui et avec confiance. Une fille doit ainsi vivre avec son père. Demeurez toute en lui, vous reposant sans souci sur sa paternelle poitrine. Que nous sommes heureux, ma chère fille, de nous nommer et d'être les enfants de ce Père! Qu'il soit béni, loué, adoré, et aimé de toute créature à jamais! Qu'heureuse est l'âme qui le peut

(1) Sur l'autographe que reproduit en entier la XLIIIe des imprimées. Cette lettre XLIIIe est une de celles que l'éditeur de 1672 a composée de fragments empruntés à différentes lettres de M. Olier.

(2) Voir la note de la page précédente.

(3) Cette date est à peine approximative. Il est probable que cette lettre, aussi bien que la suivante, ont été écrites avant la LXIIIe.

continuellement aimer et malheureuse celle qui méprise et se rend infidèle à cette facilité! Ma très chère fille, aimez donc, louez et adorez cet unique objet des esprits et des cœurs. Je suis tout vôtre en Notre-Seigneur.

OLIER.

Priez ce divin Tout qu'il nous convertisse tout en lui.

LETTRE LXX (1).

PROBABLEMENT A LA MÊME (2).

Il lui donne quelques avis pour l'aider à travailler plus efficacement à sa perfection.

[Vers le même temps (3).]

Je crois vous devoir avertir que vous preniez bien garde à ne pas travailler jusqu'au bout de vos forces. Il ne faut pas suivre le zèle indiscret et cette ferveur, qui se donne, comme dit saint Pierre, par tentation, laquelle n'aboutit qu'à miner les serviteurs de Dieu. Pour la discipline, ne la prenez point au delà des ordres que l'on vous donne. Mais pour la prendre par souhaits et par désirs très ardents, vous le pouvez autant qu'il vous plaira, gardant cette disposition jusqu'au jour où il la faudra souffrir en effet. Encore une fois, soyez

(1) C'est la dernière partie de la XLIIIe des imprimées.

(2) L'éditeur de 1672 ayant placé ce fragment immédiatement après la lettre précédente, qui était certainement écrite à la sœur Boufard, et l'historien de cette sainte fille disant que parmi les lettres imprimées de M. Olier il y en a deux ou trois qui lui sont adressées, on s'est cru suffisamment autorisé à supposer que, probablement du moins, elle lui a été écrite.

(3) L'avant-dernière phrase suppose que M. Olier était à portée de voir assez prochainement la sœur Boufard, ce qui fait présumer qu'il devait bientôt aller en Bretagne lorsqu'il écrivit cette seconde lettre.

fidèle aux ordres qui vous sont donnés, afin que vous ne soyez pas trompée par les ruses du démon et par l'artifice de l'amour-propre, qui, pour satisfaire à une passion, ne craint point d'en affliger une autre.

Pour votre occupation intérieure pendant vos chapelets de Notre-Seigneur et de la sainte Vierge, je vous prie, en récitant la couronne de Jésus, de vous unir intérieurement à la très sainte Vierge, pour rendre en elle à Jésus-Christ tout ce qu'elle lui est, et qu'elle lui rend. Et en récitant le chapelet de Notre-Dame, de vous unir intimement à Jésus, pour entrer en son intérieur envers la très sainte Vierge. Vous y trouverez un grand fonds de substance et de vie intérieure qui vous renouvellera toute.

Soyez toujours courageuse à vous humilier. Dieu n'a rien de si cher que de voir triompher la grâce de la nature. Rien ne lui plaît tant que de voir son Fils unique et la puissance de son sang triompher du démon, et du venin mortel dont il avait empoisonné notre nature. Faites donc généreusement et magnifiquement ce que vous faites, pour le faire chrétiennement, et pour triompher dignement des restes de la nature. La grâce ne sera jamais maîtresse en rougissant et en tremblant. Le moyen de vous fortifier est de prendre en votre esprit des pensées sortables aux actions viles et basses que l'on vous donne à faire, comme serait la vue de votre néant et de vos péchés : car il n'y a point de bassesse et d'abjection qui ne leur soit due, et il n'y a point de mépris qu'ils ne méritent. L'enfer et ses confusions en sont des marques assurées, et c'est pour le faire expérimenter aux réprouvés, et en donner connaissance aux élus, que Dieu a formé ces abîmes. Après cela ne faut-il pas nous plonger et nous abîmer dans

toutes sortes d'abjections, d'avilissements, de mépris, de confusions, d'oubliances des respects humains et des retours sur nous-mêmes, qui ne sont que des fantômes et des chimères? C'est là où il faut se plonger entièrement, et non pas craindre de se mouiller le bout des doigts. Je serai ravi quand je vous verrai avancer dans ces pratiques, et que je saurai que vous aurez été un peu méprisée; comme ce sera le comble de ma joie, quand je saurai que vous l'aurez été beaucoup. Voilà les choses principales sur lesquelles vous aviez besoin d'être instruite. Ne vous étonnez pas si je ne réponds point à plusieurs autres que vous m'écrivez. Je m'arrête aux plus importantes, et je remets les autres au temps que la Providence me permettra de vous voir. Cependant je me consolerai avec lui, attendant le succès de tout ce qu'il opérera dans votre âme en sa divine charité, hors de laquelle toute la vie n'est qu'une langueur perpétuelle.

LETTRE LXXI (1).

A LA MÈRE DE BRESSAND.

Après quelques conseils à l'adresse d'une personne encore novice dans la dévotion, il parle de la mort de sainte Chantal et dit en quel esprit cette perte doit être envisagée par les religieuses de la Visitation.

[Vaugirard, janvier 1642 (2).]

Qui a Jésus a tout.

Ma très honorée Mère,

Vive Jésus en vous et en tous! Je vous envoie la lettre de Mlle de Portricq, que je souhaite de tout mon

(1) Sur l'autographe dont la CCXIII^e^ des imprimées reproduisait une grande partie.

(2) Sainte Chantal mourut à Moulins, le 13 décembre 1641. La lettre

cœur continuer comme elle a commencé. Je lui conseille de s'adresser à vous pour lui expliquer le remède que je lui donne contre ses faiblesses à résister au monde, à cause que je ne lui étends pas au long. Je ne sais si elle en sera capable et s'il se trouvera dans la conduite de son confesseur. Je lui conseille donc, quand elle se sentira faible, soit pour résister, soit aussi pour entreprendre quelque acte généreux (ce qui est nécessaire en ces commencements pour attirer grâce de Dieu), qu'elle se donne à Notre-Seigneur pour trouver force en lui, et pour apprendre à bonne heure qu'il faut chercher hors de soi la vertu pour agir saintement, afin qu'elle pratique aussi ce que Notre-Seigneur commande, dans l'abord, à ceux qui veulent faire profession de le suivre : qu'ils se laissent eux-mêmes, c'est-à-dire, qu'ils se méprisent eux-mêmes comme principes qui ne sont bons pour opérer le bien et qui ne peuvent contribuer qu'au mal. C'est une pauvre chose que de nous, et nous avons étrangement gâté les dons de Dieu qu'il avait faits pour s'honorer et se glorifier, et qui ne sont plus propres qu'à le déshonorer; car tout ce qui part de notre esprit et de notre corps est à déshonneur à Dieu. Il faut que ce soit un autre principe qui fasse les choses saintes et saintement à la gloire de Dieu et qui est en nous-mêmes, à savoir, l'Esprit de Dieu, l'Esprit de Jésus-Christ, qui doit être le principe de nos œuvres

de M. Olier paraît être une réponse à celle que la mère de Bressand lui écrivit dans cette pénible conjoncture. Elle se place assez naturellement dans le mois de janvier 1642. C'est la première écrite de Vaugirard qui nous soit parvenue. M. Olier, avec l'abbé de Foix, M. du Ferrier et M. Picoté, s'étaient retirés dans ce village, après l'insuccès de Chartres, et ils y jetaient les fondements d'un séminaire qui, par la bonté de Dieu, réussit au delà de toute espérance humaine. (*Vie de M. Olier*, t. I, p. 332 et suiv.)

pour pouvoir être agréables à son Père. C'est ce principe universel de tout bien, comme il se nomme dans saint Jean : *Principium qui et loquor vobis :* principe qui vous parle. C'est de quoi il est bon d'abord d'instruire cette bonne âme, si vous la jugez susceptible de cette doctrine.

J'attends de vos lettres pour savoir de vos nouvelles, et si vous n'êtes point lassée de voir nos longues impertinences. Votre douleur m'a touché pour votre perte (la mort de sainte Chantal) ; mais, si vous êtes bien chrétienne, vous trouverez au ciel dès maintenant, avec plus d'utilité, d'efficace et de sainteté, ce que vous possédiez grossièrement dessus la terre. Vous en jouissiez à la façon d'Adam, et parce qu'elle en était dans l'état, et parce que vous en usiez par des voies terrestres, témoin votre tendresse et votre affection si sensibles ; car, si vous l'eussiez seulement chérie en Dieu et dans la charité, elle, étant toute la même, et, bien plus, étant dans l'état de la gloire et dans sa consommation, vous ne l'auriez perdue de vue, vous l'auriez présente à vous et vous auriez commerce, liaison et communication avec elle dans la voie de la foi, qui tient tous les chrétiens liés en parfaite société, en quelque état qu'ils soient. Sommes-nous donc pas bien loin de notre compte, ma très chère Mère, quand nous pensons être séparés et dépouillés de tout, quand nous croyons vivre seulement en charité?

On dit, pour s'excuser : C'est qu'elle était utile à l'ordre, et je regrette la perte de l'ordre ; mais, ma chère Mère, c'est notre appui charnel que nous pleurons ; c'est notre amour charnel pour qui nous soupirons ; car, ma très chère Mère, la bienheureuse Mère de Chantal n'est pas moins pleine de charité pour l'Ordre ; elle n'a pas

moins de vue de tout l'ordre; elle n'a pas moins d'efficace pour tout l'ordre : elle est en Dieu, elle est consommée en lui, qui est l'amour, la sagesse et la puissance infinies : elle vous aime et tout l'ordre par cet amour; elle vous voit et tout l'ordre par cette sagesse et connaissance; l'éclairant de toute part, elle l'assiste et le secourt dans tous les endroits où il est étendu, non plus par les faibles secours de sa plume et de ses avis, mais par l'efficace et la vertu divine où elle est entrée, et dont elle fait les effets que les cœurs bien disposés se sont rendus capables de porter. Notre-Seigneur, lequel, pendant son séjour de la terre, se servait de moyens humains, faibles et infirmes, sortablement à l'état de l'infirmité de sa chair, ne faisait que des effets communs et voyait des fautes très lourdes et des défauts grossiers en ses disciples, où ses miracles, ses prières et ses opérations ordinaires à sa condition d'enfant de l'homme et de son infirmité n'apportèrent les remèdes, pendant trois ans et plus, que quelques visites après sa résurrection et la mission puissante de son Esprit, étant entré en la vertu de Dieu son Père, opérèrent puissamment : tant est grande la force et la vertu d'une âme en Dieu.

C'est une belle leçon que nous fait ce pauvre Canada, nouvellement converti, dans la relation de cette année : « Que c'est porter envie au bonheur des chrétiens que de pleurer leur mort. » Si ces jeunes convertis disent ces choses, que faut-il que nous disions, nous qui sommes affermis dans notre croyance par cette grande assiduité à l'oraison, qui nous découvre la vérité de ces choses et qui nous met en évidence, par la lumière de Dieu, ce que la foi cache pour l'ordinaire à la plupart des chrétiens qui ne s'adonnent point à cet exercice de lumière ?

Je ne vous puis celer que je sentis votre mal devant vous, et, pour prévenir vos souhaits, je demandai beaucoup à Dieu, mais, dedans mes tiédeurs et faiblesses ordinaires, qu'il lui plût prendre nouvelle protection de votre ordre, à présent que ce secours sensible était absent, et celle dans les mains de laquelle il semblait porter et diriger votre Institut. Il le fera et sans doute les âmes bien fidèles éprouveront ce que c'est que de se confier en lui. Je le prie tout de nouveau qu'il vous donne son esprit d'enfant, esprit de confiance et d'abandon entre les mains de votre Père, qui a plus d'amour et de soin de votre chère âme que vous ne le pourriez concevoir. Je vous suis en son amour, ma très honorée et très chère Mère, très humble et très obéissant fils et serviteur.

OLIER.

Je ne sais que récrire à ma sœur de Vauldray sur ce que vous m'écrivîtes. Je vous prie lui mander qu'elle m'écrive : pour ce que vous me dites de vos intérêts en cela, il me semble que cela choque la simplicité chrétienne.

LETTRE LXXII (1).

A UN DE SES AMIS.

Il répond à quelques mots d'éloges qui lui avaient été écrits sur sa parenté et fait profession de n'être plus touché que de la noblesse de sa seconde naissance.

Vaugirard, vers la mi-juin 1642 (2).

Vous m'écrivez, Monsieur, que je suis parent de mon-

(1) Tirée d'un recueil manuscrit intitulé *l'Esprit de M. Olier* (t. III, p. 713). On retrouve un passage analogue dans les Mémoires (*Vie de M. Olier*, t. I, p. 1, 2.)

(2) C'est la date du passage des Mémoires . il est bien vraisemblable que la lettre est de la même époque.

sieur le Chancelier (1), de messieurs le Premier Président (2), et Procureur général (3); il est vrai qu'ils nous font l'honneur de nous appeler leurs cousins; mais vous savez que nous devons mourir à tout ce monde.

Pour moi, je renonce à toute connaissance selon la chair, *neminem novimus secundum carnem* : et puisque dans le baptême nous avons fait profession de mort à notre génération d'Adam, aussi bien qu'à tout le siècle présent, il faut être dans cet esprit de mort à l'égard de cette première naissance, pour ne vivre plus que de la seconde qui est infiniment glorieuse pour moi, puisqu'elle me donne Dieu pour mon Père, l'Église et la sainte Vierge pour ma mère, Notre-Seigneur pour mon frère et les anges pour ministres.

Faites-moi la grâce, mon Dieu et mon Père, de ne jamais souffrir que j'estime rien en ce monde, ni en toutes ses grandeurs, que je suis convaincu n'être que vanité et que folie.

LETTRE LXXIII (4).

A LA SOEUR DE VAULDRAY.

Il lui souhaite l'esprit de sainte Madeleine, lui recommande la confiance en Notre-Seigneur et la soumission à son directeur. Quelques mots sur la cure de Saint-Sulpice dont il va être chargé.

[Vaugirard, 21 juillet 1642 (5).]

Qui a Jésus a tout.

Ma très chère fille,

Je prie Notre-Seigneur vous vouloir remplir de

(1) Pierre Séguier.
(2) Mathieu Molé.
(3) Blaise Méliand.
(4) Sur l'autographe.
(5) La date est indiquée exactement et pour le jour et pour l'année par

son intérieur et changer tellement le vôtre dans le sien que vous ne soyez plus vous-même, mais Notre-Seigneur vivant intérieurement en vous. Sainte Madeleine, dont nous honorons demain la fête, était tellement changée intérieurement de sa première vie, qu'elle n'avait plus rien d'elle-même. Elle vivait après sa pénitence par un principe étranger à elle-même; elle vivait par le Saint-Esprit qui lui avait été donné par Notre-Seigneur Jésus, lequel esprit étant tout opposé à sa chair, lui donnait des mouvements et des inclinations toutes contraires à la chair qui était sa première vie, qui faisait qu'elle n'écoutait plus rien de ses premières dispositions et sentiments, mais seulement ceux que le Saint-Esprit lui fournissait, qui étaient tous semblables à ceux de Jésus-Christ, à cause que le même esprit qui conduisait et éclairait Notre-Seigneur, c'est à savoir l'esprit de Dieu, ce même esprit résidait dedans elle par la bonté de Notre-Seigneur qui l'avait mis en elle. Cet esprit donc étant le même, opérait en Madeleine de mêmes sentiments, dispositions, inclinations et mouvements qu'en lui, et c'est cet esprit-là qui réside dans vous comme en tous les chrétiens qui sont en grâce, auquel je vous conseille de vous donner pour le mettre souvent en possession de vous-même, afin que ce soit lui qui agisse par vous et en vous, à la gloire de Dieu.

Ma bonne fille, ne vous donner pas à cet esprit si volontiers pour agir comme je vous le recommande, procède de l'ignorance et de l'erreur de notre chair, qui ne connaît pas les mystères et les merveilles

la teneur même de la lettre. C'est la veille de la fête de Sainte-Madeleine et l'année où il devint curé de Saint-Sulpice que M. Olier l'a écrite.

de notre grâce et du bien que Jésus-Christ nous fait, car il nous fait dépositaires de son esprit par le baptême et effectivement il réside dans nous pour nous conduire, nous éclairer et nous mouvoir à la gloire de Dieu. Ne doutez donc point de vous donner à lui, car il n'attend que notre abandon à lui pour nous mouvoir, régir et gouverner en tout. Ceux-là, dit l'apôtre saint Paul, sont véritables enfants de Dieu qui sont mus et conduits par son esprit. Faites donc que cela soit afin que vous soyez vraie fille du Père éternel, membre de Jésus-Christ et temple du Saint-Esprit qui repose dans vous pour louer Dieu par vous et le servir aussi par vous, ne le pouvant pas faire par sa seule personne, laquelle étant égale à Dieu ne peut pas le servir que par une nature étrangère et inférieure à sa grandeur : c'est celle de l'homme dans lequel il repose pour ce sujet.

Ma très chère fille, je vous laisse entre ses mains et vous conjure de vous abandonner à lui en confiance, car c'est lui qui gouverne tout le corps de l'Église. Il est jaloux de conduire toutes les âmes à Dieu. Confiez-vous donc beaucoup à sa sagesse, à sa puissance et son amour, et ne doutez de rien. Outre cela soyez toujours soumise à cause que l'esprit de Dieu est soumis parfaitement. Je vous conjure donc de vous confier à M. l'abbé de Vaux, de la piété et capacité duquel je vous en ai écrit autant que je pouvais. Il est tel qu'il vous le faut. Je ne pense pas que vous en puissiez trouver un semblable en quelque lieu que vous pussiez le chercher.

Au nom de Dieu, ma fille, conformez-vous à Jésus-Christ crucifié, c'est votre attrait et votre vocation. Conformez-vous à lui, surtout intérieurement, c'est-à-dire, à ses dispositions intérieures en l'état de la croix, c'est à savoir, à sa grande humilité, patience, souf-

france, pauvreté, bref à toutes ses vertus qu'il faudrait être un siècle pour les décrire. Donnez-vous à l'esprit qui a formé ses vertus en lui, afin qu'il les forme aussi en vous. C'est l'esprit de Dieu qui est au milieu de vous, lequel vous sollicitera toujours à l'exercice de ses vertus et vous offrira la force de les exécuter. Il est la lumière qui les enseigne, la volonté qui dispose à les pratiquer et enfin la force qui donne de quoi les exercer.

Je ne vous dirai mot du séminaire d'ecclésiastiques que nous portons à Saint-Sulpice (1), c'est vous blesser que vous le dire, mais c'est aussi vous consoler que de vous donner espérance de la gloire de Dieu qui se peut procurer par cette voie. Vous êtes à Dieu et à sa gloire plus qu'à vous-même, puisque vous êtes toute pour elle. C'est assez de vous dire que c'est pour cette gloire que nous avons épousé l'église de Saint-Sulpice, à laquelle nous vous prions très humblement de nous vouloir secourir par vos prières et par l'intercession des sacrifices

(1) Pressé par le curé de Saint-Sulpice, par les religieux de Saint-Germain des Prés, par Marie Rousseau et plusieurs autres serviteurs de Dieu, M. Olier avait signé, le 25 juin 1642, le traité de permutation qui lui assurait la cure de Saint-Sulpice. Dès ce moment il fut convenu que la petite communauté de Vaugirard serait transférée à Paris. Ces nouvelles étaient de nature à affliger la sœur de Vauldray, qui pouvait craindre que le soin d'une si vaste paroisse ne permît plus à son saint directeur de venir en Bretagne (il fut en effet six ans sans y retourner), ni peut-être de continuer à la diriger par lettres. Cette dernière appréhension n'était pas sans doute aussi fondée que la première, et cependant il est à remarquer qu'on ne possède aucune lettre autographe écrite par M. Olier à cette religieuse, postérieurement à celle-ci. Joseph Grandet, dans l'histoire manuscrite du séminaire d'Angers où il était directeur, dit bien qu'en 1674 la mère Pallas, religieuse de la Régripière, lui communiqua quatorze à quinze lettres originales écrites de la main de M. Olier à des religieuses de la Régripière, mais il n'indique ni à qui, ni quand elles furent écrites : il ne dit pas davantage si l'éditeur de 1672 les avait publiées.

de M. et très honoré M. l'abbé de Vaux; ce que j'espère de votre charité après tous les autres témoignages que vous m'en avez daigné rendre jusques à maintenant, dont je me sens extrêmement votre redevable et prie le ciel de vous en vouloir reconnaître à tout jamais.

Au reste, ma très chère fille, souvenez-vous que sainte Madeleine reçut l'adieu de Jésus-Christ en lui disant qu'elle ne l'approchât pas, quoiqu'elle en eût un désir très ardent, la remettant au jour du ciel où elle le verrait et le posséderait pour jamais. Et non seulement au jour qu'elle y serait montée, mais quelques jours après qu'il y serait monté. Si maintenant il nous faut dire adieu et nous résoudre de ne nous voir que dans le ciel, c'est beaucoup; mais ne remettons pas si loin. Aimons bien Dieu, aimons bien Jésus-Christ, consommons-nous bien en lui, soyons tous un en lui et nous serons unis intimement les uns aux autres en lui. C'est un moyen bien excellent que celui de Jésus-Christ.

Hélas! ma fille, dans le ciel nous serons tous un par Jésus-Christ et tous un en lui, ce qui se commence sur la terre par la sainte communion; et c'est ainsi que Notre-Seigneur l'entendait en disant à sainte Madeleine qu'elle attendît qu'il fût monté au ciel; qu'après il se donnerait à elle par la communion dans laquelle elle jouirait intimement de lui et par les voies les plus tendres de l'amour. Il ne peut faire plus que de deux choses n'en faire qu'une. Et c'est ce que fit Notre-Seigneur à sainte Madeleine, car après s'être donné premièrement à son Père, entrant dans son sein au jour de son Ascension, il se donna à Madeleine comme au reste de l'Église par la sainte communion après les premiers jours de Pentecôte, car l'Église ne

commença de communier qu'en ce temps-là, et même l'Église fait la fête du très saint Sacrement aussitôt après l'octave de Pentecôte. Adieu, ma très chère fille, sans adieu, car je suis en lui tout à vous.

OLIER.

LETTRE LXXIV (1).

A UNE RELIGIEUSE DE LA RÉGRIPIÈRE (2).

Il lui parle de l'obligation qu'elle a de mourir à tout pour ne vivre qu'à Dieu seul, ainsi qu'il lui est figuré par son habit.

[Probablement avant le 15 août 1642 (3).]

Ma très chère fille,

Je viens de recevoir votre lettre, qui m'a donné bien de la joie, voyant les sentiments et les dispositions qui sont en vous, par la bonté de Dieu et de son Saint-Esprit. C'est à lui à faire ses œuvres, et hors de lui il n'y a que vanité, qu'embarras et qu'inutilité. Je le prie de régner en vous, et d'y détruire comme roi et prince absolu tous ses ennemis, qui voudraient s'y élever à son préjudice et au vôtre. C'est lui qui vous doit détruire, et vous immoler en tous vos mouvements, je veux dire en tout ce qui est de propre en vous, et qui n'est point de lui, car il doit seul vivre en vous, et y

(1) C'était la XXIXe des imprimées.

(2) Le costume que M. Olier décrit dans cette lettre étant celui de Fontevrault, il est bien vraisemblable que cette lettre est adressée à une religieuse de la Régripière, M. Olier n'ayant guère eu de relation avec les religieuses de cet ordre, en dehors de celles qu'il avait connues à la Régripière.

(3) Ne trouvant plus de trace certaine de la correspondance de M. Olier avec les religieuses de la Régripière, on a pensé que celle-ci pouvait recevoir cette date approximative et occuper ce rang.

tenir sans cesse la chair sous ses pieds. Il doit toujours y vivre le tonnerre à la main pour foudroyer ses ennemis, et pour ne souffrir rien qui s'oppose à ses adorables volontés.

Il faut, ma fille, que vous soyez vivante en Dieu et morte en vous-même. Il faut que vous soyez comme un crucifié, morte en la chair, et comme un Jésus animé dans l'esprit. C'est pourquoi vous portez une robe blanche avec le rochet, qui marque la vie divine de Jésus-Christ : et vous avez par-dessus une robe noire, qui marque sa vie extérieurement crucifiée en la chair. Prenez donc garde de ne point vivre selon la chair, et de ne souffrir jamais qu'elle soit principe de vos entreprises et de votre conduite. Soyez soigneuse de renoncer à tout ce qui est d'elle en ce que vous entreprendrez, soit en particulier, soit en public. Que tout soit mort en vous, ou bien mortifié aussitôt que vous y verrez quelque marque de vie. Car quand tout ne serait pas mort, vous trouverez cet avantage en ce qui pourra renaître, qu'il vous fournira de quoi immoler à tout moment à Dieu.

Que votre esprit soit un esprit de religion envers Dieu, et qu'il prenne son plaisir au sacrifice de soi-même. C'est en cela que consiste la vraie religion, qui sacrifie à Dieu tout ce qui est d'impur, afin de laisser vivre dans l'âme la pureté du Saint-Esprit. Laissez-le régner et vivre en liberté dans votre cœur, afin qu'il vous élève à Dieu en sa simplicité. L'esprit de pénitence dont vous faites profession, et vous la devez faire toute votre vie, vous doit être uni et mêlé avec celui de religion, et lui doit servir de fondement. L'esprit de Jésus-Christ comprend tout esprit en toute disposition sainte : et pour cela une vertu est toujours

jointe à l'autre, quand elle est en nous par l'Esprit de Jésus-Christ, et l'une sert de préparation à l'autre : si bien que ce que vous faisiez sur vous autrefois par principe de punition, de vengeance et de satisfaction, qui est de vous anéantir pour Dieu, d'ôter et d'étouffer les sentiments de la chair avec tous ses mouvements propres et tout ce qui est de vous-même en vous, vous le devez faire maintenant par principe de religion. La chair et tout ce qui est de propre en nous, et que l'on nomme nature, ne peut être que principe de mort, ou du moins il ne saurait jamais nous appliquer qu'à nous-mêmes, et jamais ne peut nous élever à Dieu.

C'est pourquoi il faut laisser agir et régner en nous le divin Esprit, qui veut être le principe de notre vie. Écartez-vous aussi de tous retours sur vous-même, et de toute application à votre personne, car sous prétexte de perfection, vous vous embarrasseriez par amour-propre. Laissez-vous à l'Esprit, et le priez qu'il vous détruise vous-même, et que vous lui soyez fidèle pour le souffrir et y coopérer. Mais après cela ne vous amusez plus à vous, ni à ce que vous êtes, ni au progrès que vous faites; car vous n'en pouvez pas juger. Dieu seul le peut et le fait. Il faut aller à votre devoir, et vous abandonner à la vertu et à la direction de son esprit pour le glorifier en tout, et pour lui plaire, lui laissant le soin de tout ce qui vous regarde, et ne pensant qu'à ce grand objet, qui vous purifiera et justifiera en le servant. Lui seul doit être l'occupation de votre esprit, et l'application de votre âme, comme il l'est des bienheureux. Ils sont si occupés de Dieu seul et si pleins en tout eux-mêmes de ce divin Tout, qu'ils vont partout où il les envoie sur la terre, sans le perdre jamais de vue, et qu'ils le servent auprès du

prochain en tout ce qu'il désire, sans cesser de le bénir et de le glorifier de tout leur cœur.

Je prie Notre-Seigneur qu'il vous fasse vivre de cette vie religieuse du ciel, où la religion et le culte de Dieu s'exerce et se pratique en perfection.

LETTRE LXXV (1).

A UNE AUTRE RELIGIEUSE (2).

Il l'engage à venir au secours de sa sœur qui souffre dans sa position et qui cependant ne doit pas la quitter, les croix n'étant pas un motif de sortir d'un lieu où Dieu nous a mis.

[Vers le même temps (3).]

Ma très chère fille,

Après avoir béni et glorifié Dieu par Jésus et Marie de

(1) C'était la LXIVe des imprimées.

(2) Il est probable que cette religieuse appartenait, ou du moins avait appartenu, au couvent de la Régripière. Le nom du lieu dont l'initiale a été introduite dans cette lettre, par l'éditeur de 1672, semble l'indiquer. Dans cette supposition on pourrait penser que M. Olier écrit à une religieuse sortie récemment de la Régripière où sa sœur se trouve encore. On sait que l'ordre de Fontevrault, dans les temps de sa ferveur, prêta souvent de ses religieuses pour réformer ou pour établir des monastères de filles. On sait en particulier que l'abbesse actuelle, Jeanne-Baptiste de Bourbon, qui avait été élevée à Chelles, favorisait beaucoup les maisons de Saint-Benoît dont elle professa d'abord la règle et qu'elle consentait volontiers à leur venir en aide. C'est ce qui avait eu lieu récemment dans les environs de la Régripière. Ce prieuré, en 1626 et en 1637, fournit plusieurs religieuses pour aider une communauté de bénédictines qui devaient reconnaître l'autorité des évêques de Luçon, à s'établir à Montaigu. La même chose eut lieu à Clisson en 1640, comme on le voit par une lettre de la prieure qui gouvernait la Régripière en 1701. « En 1640, dit-elle, il sortit deux religieuses de chez nous qui sont celles qui ont établi les bénédictines de Clisson, qui se sont mitigées, trouvant notre règle un peu trop forte, et sont sous la domination de l'évêque de Nantes. » — (Biblioth. d'Angers, manusc. 792.)

(3) La date précise est incertaine. M. Olier n'aurait pas dit peut-être

toutes les bénédictions et de toutes les grâces dont il a comblé votre âme pendant cette octave de notre divin Maître, qui a toujours promis ses consolations à proportion de la part qu'on aura eue à ses souffrances et à sa croix, je vous dirai comme j'ai lu la lettre de votre bonne sœur qui accompagnait la simple et la cordiale expression des miséricordes de Dieu sur vous. Je vois par les choses qu'elle mande, qu'il serait à propos de soulager ce bon enfant qui s'embarrasse dans ses liens, et qui s'embrouille dans sa croix. C'est ce qui vous doit obliger de lui écrire, en sœur chrétienne, pour lui faire connaître l'usage qu'elle en doit faire, en attendant que la Providence divine vous donne le moyen et les ouvertures de la servir.

Il y a de l'apparence qu'il sera utile de la retirer du milieu de ces esprits rudes et fâcheux avec lesquels elle vit. Car les esprits de la R... sont fort rudes et difficiles, surtout à des personnes douces et délicates, comme est l'esprit de votre bonne sœur. Mais il faut qu'elle attende la miséricorde de Dieu en patience; et cependant qu'elle se soumette avec humilité à sa justice, de laquelle elle doit porter les effets avec douceur et avec joie selon l'esprit, adorant tous ses desseins sur elle. Notre-Seigneur vous donne suffisamment pour elle ce qui lui sera utile. Vous êtes nouvellement sortie de cet état : ainsi vous êtes toute instruite par vos expériences de l'usage qu'il en faut faire pour Dieu, et de la conduite qu'il faut tenir durant ce temps avec les créatures. Si elle agit de la manière que je vous ai écrit lorsque vous étiez dans ces états, où je vous conseillais des choses qui n'étaient que pour vous, j'ai

après son second voyage à la Régripière que les esprits y étaient rudes et fâcheux, puisque l'union y régnait.

peur qu'elle ne s'embarrasse à un point, qu'elle sera ensuite bien marrie d'avoir usé de son esprit et de ses mouvements propres, qui pendant ces temps sont fort vifs et peu réglés.

Il y aurait encore à souhaiter une chose du côté de votre sœur. C'est qu'elle eût avec elle des religieuses de conduite et de sainteté, pour être utile à l'œuvre de Dieu et à elle-même. Car comme elle est fort jeune, il ne faut pas l'exposer à avoir aucun commandement dans la faiblesse de son âge, et peut-être de sa vertu, qui doit être forte et très bien établie avant que de conduire les autres, et avant que de se voir exposée à un emploi si dangereux. Il vaudrait bien mieux qu'elle fût embarrassée dans son couvent, où par la patience et par l'humilité véritable elle pourrait profiter beaucoup, que de la tirer de là pour exposer son salut dans ce changement, en la mettant dans un lieu, où peut-être serait-il difficile d'établir une communauté entière avec la clôture, et avec les choses nécessaires à sa défense et à sa sûreté contre les embûches du siècle et de Satan.

Vous savez ce que c'est que la créature, quelle est son infirmité, et ce qu'elle doit appréhender, si elle est vraiment convaincue de ce qu'elle est. Combien de risques et de faiblesses en ce sexe! Combien de tentations et d'occasions, desquelles Dieu n'est pas le garant, quand par soi-même on s'expose, et on se retire du lieu et de l'engagement où il nous avait attachés! La croix, la persécution et la peine sont des voies de bénédiction pour mourir à soi-même, et pour être enseveli comme le grain afin de ressusciter. Il n'est pas utile de retirer le grain de la terre quand il pourrit : c'est lui ôter le moyen de germer, et de

prendre une nouvelle vie : c'est le moyen de le faire mourir, et de ne porter jamais aucun fruit solide et véritable.

Quand vous lui écrirez, mandez-lui quelque chose de ceci pour la faire penser à elle, et pour l'obliger beaucoup à prier, afin qu'elle ne s'expose pas, en sortant, à perdre beaucoup de grâces, et à faire sa propre volonté, pour chercher son soulagement et sa délivrance, qui peut-être un jour lui pourrait être périlleuse.

LETTRE LXXVI (1).

A UNE PERSONNE DE CONFIANCE (2).

Il lui rend compte de la manière dont il a été occupé durant l'Octave de la Nativité de la très sainte Vierge.

[Paris, vers le 18 septembre 1642 (3).]

La très sainte Vierge, qui a accoutumé de me faire toujours quelque grâce au jour de ses mystères, m'a beaucoup favorisé en celui de sa très sainte Nativité.

(1) C'était la XXXe des imprimées.

(2) On ne peut que faire des conjectures sur la personne de confiance à qui M. Olier rendit compte des pensées qui l'avaient occupé le jour de la Nativité de Notre-Dame. Il semble d'abord que ce doit être Dom Hugues Bataille, très digne religieux de Saint-Germain des Prés, qu'il avait pris pour directeur peu de semaines après son arrivée à Vaugirard, et auquel pendant trois ans il fut fidèle à rendre compte non seulement de tout ce qui lui arrivait, mais encore des faveurs spirituelles que Dieu lui avait accordées dans sa vie passée. On sait en particulier qu'il lui fit connaître à peu près tout ce qui est dans cette lettre, mais c'était sur de petits cahiers, en forme de *mémoires* qu'il faisait ces communications, et il n'y a pas d'exemple qu'il ait jamais exposé l'état de son âme au père Bataille sous forme de lettre. Peut-être est-ce à M. Picoté, son confesseur, ou à Marie Rousseau, pour laquelle il n'avait rien de caché, qu'il donna connaissance, un peu plus tard, de ce qu'il avait de suite couché par écrit dans ses petits cahiers en faveur de son directeur.

(3) La date est fixée approximativement d'après les Mémoires.

J'ai été si fortement occupé de ses grandeurs, que durant toute son octave, je n'ai pu avoir d'autre pensée, et je ne trouve encore rien qui me console tant dans mes peines, que cette vue. D'abord que je fus à l'oraison, je vis en esprit la très sainte Trinité regardant ce chef-d'œuvre admirable de ses mains, la très sainte Vierge naissante sur la terre, et je remarquais sa grande complaisance dans la vue et le regard de ce divin objet. Je me réjouissais de voir mon divin Tout, et ces divines Personnes prendre son plaisir en elle, et je voyais que c'était le premier objet de leur solide contentement qui eût paru dans le monde.

Je voyais que depuis la chute d'Adam, elle était l'unique sujet de leur pleine satisfaction sur la terre, parce que tous les hommes étant dans le péché, elle seule avait été sans offense, et avait paru parfaite en sa beauté. Je voyais que c'était elle qui était l'unique toute belle. Qu'il y avait bien soixante reines, et quatre-vingts concubines, comme il est dit dans le cantique, ce qui me paraissait exprimer le corps des esprits angéliques, et des âmes saintes qui sont sans nombre; mais qu'il n'y avait qu'une seule colombe, une parfaite, une choisie, pour être épouse, fille et mère de Jésus-Christ, qui était la sainte Vierge. Que c'était elle de laquelle Dieu recevait plus de joie qu'il ne recevait de déplaisir et de peine de tous les démons ensemble, que c'était là en un mot l'objet unique des délices de Dieu. Il me semblait aussi que c'était en elle que Dieu regardait son Église qui était toute comprise en sa personne, et que renfermant en son étendue Jésus-Christ, comme sa mère, et le reste de ses membres, comme ses propres enfants, il voyait en elle la semence de toute son

Église. Il commençait à goûter en ce jour les délices qu'il attendait de cette Épouse bien-aimée, et il regardait en elle ce beau royaume dont il veut bien être appelé le roi, quoiqu'il dédaigne cette qualité pour le reste du monde : *Regnum meum non est de hoc mundo.*

Cette complaisance d'un Dieu infiniment sage, et infiniment adorable pour une créature, me paraissait une chose admirable; mais elle ne me surprenait pas, voyant que cette créature était l'ouvrage excellent de ses mains, et le chef-d'œuvre de son amour, en qui il avait mis tant de richesses et de trésors. Je voyais alors comme il fallait concevoir la grandeur des perfections de la sainte Vierge, par la grandeur de l'amour que le Père Éternel portait à son Fils bien-aimé; et que comme cet amour était infini, et n'avait point de bornes dans l'étendue des biens qu'il lui voulait faire, il lui avait aussi donné une mère aux perfections de laquelle il n'y avait rien de comparable : qu'ainsi il mettait en elle tout ce qu'il pouvait, et qu'il savait devoir contribuer à rendre une âme parfaite, et digne de porter son Verbe, qui, sortant de son sein, devait trouver hors de lui un sein et une demeure convenable à son état.

Je voyais donc ce chef-d'œuvre admirable des mains de Dieu, la sainte Vierge, toute remplie du Saint-Esprit en sa divine Nativité, et les opérations de ce divin Esprit agissant en elle, et se communiquant à elle en plénitude. Et je considérais cette sainte âme rendant à Dieu le Père dès ce moment de sa naissance un million de devoirs. Elle me paraissait s'offrant à Dieu, et offrant avec elle toute l'Église, comme ayant un jour à en être la mère, en sorte que dans cette volonté nous y étions compris, et nous étions sanctifiés et

dédiés à Dieu par l'offrande qu'elle avait faite d'elle-même, se dédiant et consacrant à Dieu en tout ce qu'elle était, et qu'elle serait jamais. Il me semblait, suivant cette vue, que nous devions ratifier cette offrande, nous vouer à Dieu comme elle s'y était vouée, et nous consacrer à lui aussi fidèlement et inviolablement qu'elle l'avait fait, et pour elle et pour nous. Quelle conjouissance dans le cœur de Dieu, disais-je en moi-même, pour une si sainte offrande que la sainte Vierge! Quel doux présent que celui d'un cœur si amoureux et si vaste, qui lui seul contient plus d'amour que tous les séraphins, et qui présente à Dieu plus de devoirs que ne font tous les anges ensemble! Car elle présente à Dieu son âme, qui seule pèse plus, au poids du sanctuaire, que toutes les hiérarchies, mais, qui outre cela contient encore Jésus et toute son Église. O Dieu, que de délices de voir dans ce cœur toutes les louanges qu'il rend à Dieu; de voir toutes les adorations que cette âme divinement éclairée rend dès ce moment à la très sainte Trinité; de voir les amours de cette créature toute divine; de voir enfin en elle seule en ce commencement tout ce que l'Esprit de Dieu répandra un jour dans toute son Église! O prémices adorables! O sentiments divins! O amours! O adorations! O louanges divines, et plus estimables que celles de toute l'Église, si on en excepte celles de Jésus-Christ!

Il me venait alors en pensée que c'était avec grande raison que l'Église, au jour de la conception et de la naissance de la très sainte Vierge, chantait le psaume : *Fundamenta ejus in montibus sanctis.* Les fondements ou autrement les premiers sentiments, et les prémices de la vie de la très sainte Vierge sont élevés

par-dessus les plus hautes montagnes, c'est-à-dire, par-dessus les apôtres, qui sont les âmes les plus parfaites et les plus éminentes de l'Église. Car en effet les prémices et les commencements de la vie de la très sainte Vierge sont plus sublimes que les achèvements et la consommation des plus grands saints. Et ce sont ces entrées ou ces portes que Dieu aime plus que les tabernacles de Jacob. Il y a deux entrées de la très sainte Vierge : l'une cachée et inconnue, qui est sa sainte conception; l'autre plus évidente qui est sa nativité. Or Dieu aime ces entrées plus même que la sortie des apôtres, lesquels sont figurés avec les églises qu'ils fondent et édifient sur la terre, par les douze tabernacles de Jacob.

Gloriosa dicta sunt de te, civitas Dei : O sainte Vierge, vraie demeure de Dieu, qui comprenez en vous toute l'Église, on ne peut exprimer la gloire et la grandeur de votre âme. Elle est devant les yeux de Dieu si aimable et si désirable, que quiconque vous connaîtra, et voudra suivre vos attraits, pour maudit qu'il soit, il doit attendre miséricorde. Quand ce serait une perdue comme Rahab, cette infâme abandonnée; quand ce serait une idolâtre publique comme était Babylone, si l'on a recours à vous, et si l'on veut vous reconnaître et se soumettre à votre puissance, le péché sera bientôt oublié : *Memor ero Rahab et Babylonis scientium me.*

Ecce alienigenæ et Tyrus, et populus Æthiopum, hi fuerunt illic. A ce moment de sa conception et de sa naissance, elle offrait à Dieu toute l'Église : elle lui présentait avec elle toute l'étendue des nations, qui devaient servir à son honneur et à sa gloire, et il les acceptait déjà en acceptant ses vœux et son offrande.

Numquid Sion dicet : Homo et homo natus est in ea, et

ipse fundavit eam Altissimus? A voir cette magnificence et cette sainteté dans l'âme de Marie, n'est-il pas aisé de concevoir que Dieu l'a préparée, pour faire naître son Fils unique Jésus, qui est le fils de l'homme, et avec lui aussi toute l'étendue de son Église : *Homo et homo natus est in ea, et ipse fundavit eam Altissimus.* C'est Dieu tout seul et sa toute-puissance qui a jeté les fondements de cette divine créature.

Dominus narrabit in scripturis populorum et principum, horum qui fuerunt in ea. Dieu remplira le cœur de tous les peuples d'honneur et de ressentiment pour elle : tous les grands du monde lui porteront respect. Enfin toutes les créatures et tous les fidèles qui étaient compris en elle, et qu'elle offrait aussi à Dieu avec elle au jour de son oblation, conserveront gravée dans leur cœur l'obligation qu'ils lui ont, pour avoir eu tant de soin d'eux, lors même qu'ils n'étaient pas.

Sicut lætantium omnium habitatio est in te. C'est une joie commune et universelle de tous les fidèles chrétiens quand ils pensent à ce jour. Ils se regardent en vous comme dans leur demeure, mais demeure sainte, et demeure de paix, de joie, et de jubilation; et l'Église s'estime heureuse d'être embrassée de vous, et comprise dans l'étendue de votre sein.

Voilà quelles ont été mes principales occupations en ce mystère, etc.

LETTRE LXXVII (1).

A UN DE SES PREMIERS DISCIPLES (2).

Il l'instruit de la manière dont il faut converser avec les âmes élevées et qui reçoivent beaucoup de Dieu.

[Paris, 21 octobre 1642.]

Monsieur,

Vous pouvez continuer de voir la personne dont vous m'avez écrit. Bien loin de le trouver mauvais, je crois que vous ferez bien d'avoir pour elle une entière ouverture, puisque Notre-Seigneur lui en donne une si grande pour vous. C'est une âme de grâce qui a grande part aux secrets de l'Époux, et dont je ne doute point que l'entretien ne vous soit très utile. Mais prenez bien garde que le récit de ses grâces et de ses faveurs singulières qu'elle reçoit de la miséricorde de Dieu, n'excite en vous un esprit de curiosité, de jalousie, d'envie, d'attache ou d'amusement à sa personne. Ce sont là les mauvais effets que la communication avec les âmes élevées, et qui reçoivent beaucoup de Dieu, laissent souvent dans les cœurs mal disposés. Vous savez combien sur cela vous devez craindre, et combien dans ces rencontres vous devez vous rendre fidèle aux pratiques que je vous ai données.

(1) Cette lettre, la CVII^e parmi les imprimées, se retrouve en substance dans les Mémoires de M. Olier, sous la date du 21 octobre 1642.

(2) C'est au sujet de Marie Rousseau qu'elle a été écrite, mais les règles qu'elle renferme sont générales et doivent être suivies dans les cas analogues. Pendant qu'ils étaient à Vaugirard, les relations des confrères de M. Olier et de ses disciples avec Marie Rousseau avaient été rares, elles allaient être plus fréquentes après leur établissement à Saint-Sulpice : de là vint sans doute au serviteur de Dieu la pensée de les prémunir contre les inconvénients que ces relations pouvaient avoir, quoique purement spirituelles.

Il faut dans l'entretien non seulement de cette personne, mais de toutes les autres si saintes que vous voyez souvent, élever d'abord votre esprit à Dieu pour adorer et admirer sa bonté infinie, qui se communique si libéralement hors de lui, et qui par là nous apprend bien à ne point faire les chiches de nos personnes, les avares dans nos entretiens, les retenus dans la communication des biens qui sont entre nos mains, puisqu'un Dieu est si libéral et si ouvert pour nous.

Secondement il est bon de vous réjouir de la satisfaction que Dieu prend à se communiquer, mais de vous en réjouir d'une telle manière, que vous ayez plus de consolation et plus de joie de cette satisfaction de Dieu, que de tous les biens qui vous en peuvent arriver, ou aux âmes qui reçoivent ses plus intimes communications.

Troisièmement il faut vous réjouir encore du bien de votre prochain, et du choix qu'il plaît à Dieu d'en faire pour lui communiquer ses grâces, et les verser dans son âme; en sorte que vous ayez plus de joie de ce qu'il les reçoit, que si vous les receviez vous-même, dans l'espérance qu'il en usera mieux que vous pour la gloire de Dieu.

Quatrièmement il faut remercier Dieu pour lui de toutes les grâces qu'il lui fait, vous en détachant le plus que vous pourrez, pour vous attacher uniquement à Dieu, et pour ne voir que lui purement en toutes choses. Autrement l'amour-propre et la superbe se mêleront tellement avec le désir de ces mêmes grâces en vous, que vous demeurerez vide de Dieu, et très souvent tout rempli d'illusions. C'est de quoi j'ai cru vous devoir avertir, afin que vous ne donniez point lieu au démon de vous surprendre.

LETTRE LXXVIII (1).

A SAINT VINCENT DE PAUL.

Il le prie de permettre à M. Lucas, l'un de ses missionnaires, de venir à son secours pour la controverse avec les protestants (2).

[Avant la fin de 1642 (3).]

Qui a Jésus a tout.

Je voudrais vous supplier en Notre-Seigneur de permettre à M. Lucas de venir ici aujourd'hui à cause qu'un hérétique s'y doit trouver, qui me demande des choses dont je ne suis pas bien instruit. J'espère cette grâce de vous pour l'amour de Notre-Seigneur, qui sera utile à deux fins et pour l'édification du pauvre huguenot et aussi pour mon instruction, qui suis très ignorant et incapable de la charge que je porte et dont je désirerais me rendre moins indigne en Notre-Seigneur par votre moyen. Je l'avais prié dernièrement de vous représenter que pour le peu de temps qui lui reste à demeurer en cette ville, que j'aurais grand besoin de sa conversation pour quinze jours, afin de

(1) Sur une copie de la main de M. Leschassier.

(2) M. Olier, à son entrée dans la cure de Saint-Sulpice, déploya un grand zèle contre les ministres protestants, qui faisaient tous leurs efforts pour infecter le faubourg Saint-Germain de leurs pernicieuses erreurs. (*Vie de M. Olier*, t. II, p. 63.)

(3) Cette lettre est bien des derniers mois de 1642, car M. Lucas, qui se trouvait alors à Paris pour l'assemblée générale de sa congrégation, s'en éloigna dès la fin de cette année, et n'y revint que longtemps plus tard. Ce bon prêtre était né à Paris le 20 janvier 1600, et avait fait d'excellentes études en Sorbonne. Il entra en 1626 dans la société naissante de saint Vincent de Paul, et prêcha un grand nombre de missions. En 1636, il accompagna M. Olier en Auvergne, et lui rendit d'importants services. Il mourut en novembre 1656, à Gênes, où il avait demandé d'être envoyé, quand il apprit que la peste ravageait cette ville. (*Les Compagnons de saint Vincent de Paul*, p. 135.)

m'instruire en cette nature de doctrines que peu de personnes savent comme lui, au rapport du défunt père de Condren, qui l'estimait beaucoup et qui lui avait donné des ouvertures qui me seraient très utiles pour Notre-Seigneur, en qui je suis tout vôtre.

OLIER.

LETTRE LXXIX (1).

A UN DE SES PRÊTRES.

Il lui représente le bien qu'on peut faire dans les familles par la visite des malades.

[15 décembre 1642 (2).]

Monsieur et très cher en Notre-Seigneur,

Je bénis Dieu du zèle qu'il vous donne pour son service, et de l'attrait particulier que vous avez pour travailler à lui gagner des âmes. Je crois que la meilleure voie que vous puissiez prendre dans le lieu et dans l'état où vous êtes maintenant, serait de vous rendre assidu à la visite des malades. C'est là où on assemble aisément une famille, qui, s'approchant volontiers des infirmes, et s'en approchant avec douleur et désolation, est dans une excellente disposition pour profiter de ce qu'on lui dit. Il y a plus de bénédiction, selon la maxime du Sage, dans la maison des pleurs, que dans celle des ris et des festins. Aussi la préparation y est-elle plus grande pour l'instruction et l'édification que l'on y

(1) Cette lettre, qui est la CXXXV^e des imprimées, donne le résumé de quelques considérations que M. Olier fit dans les premiers mois de son ministère et qu'il put communiquer par écrit à quelqu'un de ses prêtres, en même temps qu'il les faisait entrer dans ses Mémoires.

(2) C'est la date donnée par les Mémoires.

donne. On insinue alors plus aisément qu'il ne faut pas attendre à ces heures d'infirmité pour se donner à Dieu; qu'on y est souvent fort peu capable de faire une bonne confession; et qu'ainsi il est important de prévenir ce temps, et de prendre celui de la santé, dans lequel on a la mémoire libre, l'esprit sain, le jugement rassis; et où on n'est point inquiété ni abattu par les douleurs de la maladie, qui distraient beaucoup, et qui empêchent souvent le fruit du sacrement et de la confession, qu'on aurait ressenti dans un état de parfaite santé.

Il faut inciter ceux de la maison à prier Dieu soir et matin, et à adorer Notre-Seigneur intérieurement et extérieurement; ce qu'il faut tâcher de gagner sur eux durant le temps de ces visites, afin que les âmes y soient habituées avant qu'on les quitte. Il faut particulièrement recommander cela au père de famille, lui remontrant combien il y est obligé. Il faut lui faire connaître que peut-être Dieu le punit de maladie en une personne de sa famille, ou en sa propre personne, à cause des péchés qui s'y commettent, qui méritent toujours d'être punis d'une façon ou d'autre, et qui font que si on n'arrête le cours de sa justice par la prière, on ne doit attendre que de terribles châtiments. On peut aussi représenter que la douleur que souffre le malade n'est qu'un avertissement des peines mille fois plus rigoureuses qui sont à craindre en l'autre vie, si on ne les prévient en celle-ci.

Il est encore important d'exhorter la famille à faire toutes ses œuvres pour l'amour de Dieu, à assister autant qu'il se pourra aux offices divins, à réciter quelques prières vocales, à louer Dieu devant et après le repas, à s'acquitter comme il faut des autres devoirs chrétiens.

Il faut surtout exhorter les pères et les mères à ne point donner mauvais exemple par leurs paroles, ou par leurs œuvres, à cause que les enfants ayant naturellement une grande inclination au mal, ils seraient cause par cet exemple et de leurs péchés et de leur damnation. Qu'ainsi ils doivent bien prendre garde de ne jurer point, de ne point dire de sales paroles, de ne point commettre d'impiétés, ni d'irrévérence contre la gloire de Dieu, ou contre la religion.

Cette manière de gagner les âmes a des fruits admirables, et je l'ai vu pratiquer avec une bénédiction extraordinaire. C'est un moyen qui est plus sûr et pour les prêtres, et pour les peuples, que tous les autres. Et je pense que c'était de la sorte que les Apôtres, par des exhortations familières, faisaient leurs missions dans les maisons. Il me semble aussi que ce moyen est fort propre pour vous, et qu'il a bien du rapport à votre grâce. Si vous le voulez essayer, je crois que vous ne regretterez pas dans la suite d'avoir déféré à l'avis de celui qui est tout vôtre en Jésus et Marie.

LETTRE LXXX (1).

LE P. DE SAINT-PÉ, DE L'ORATOIRE (2), A Mme TRONSON.

Après quelques paroles de consolations sur son état de souffrance, il lui conseille de se mettre sous la direction de M. Olier, que la Providence lui a donné pour curé.

[Rouen, 20 décembre 1642.]

Madame,

La grâce de Jésus-Christ Notre-Seigneur vous soit donnée pour jamais. Je vous remercie très humblement

(1) Sur l'autographe qui se conserve au séminaire de Saint-Sulpice.

(2) François de Saint-Pé, né dans le diocèse de Paris en 1599, et dont

du soin qu'il vous a plu prendre, en l'excès de votre affliction, de m'envoyer les papiers que je vous avais demandés, que je reçus hier, n'ayant reçu votre lettre qu'aujourd'hui.

Je rends aussi grâces à Dieu de ce qu'en votre très grand besoin il vous a consolée de la visite de M. Amelote qui est celui qui, à mon jugement, a plus reçu de notre très bon père. Donnez-vous à Dieu et abandonnez-vous à lui totalement pour le glorifier en votre souffrance, comme il lui plaît de vous l'inspirer et comme vous me témoignez par votre lettre le désirer. Priez Jésus-Christ, qui est l'Époux de toutes les âmes et qui le veut être spécialement des veuves, d'être lui-même votre soutien et espérez plus de secours de sa bonté que jamais. La confiance qui procède de l'âme affligée rend une grande gloire à Dieu. Essayez d'en faire quelquefois des actes, nonobstant la résistance des sens qui sont infidèles, et mettez souvent votre famille en sa toute-puissante protection : vous y avez plus de droits que jamais, car Dieu aime singulièrement ceux qui souffrent et s'applique à eux avec grande miséricorde.

Puisque Dieu vous a donné pour pasteur M. Olier, ma pensée est que vous vous adressiez à lui pour les besoins de votre âme. Outre que c'est une dévotion solide de suivre toujours tant qu'on peut l'ordre

la Vie édifiante a été donnée au public, fut retiré du monde et attiré à l'Oratoire par les instructions du P. de Condren, dont il devint un des plus chers disciples. Il remplit plusieurs emplois importants dans sa Société, et mourut le 9 janvier 1679. Il était curé de Sainte-Croix de Rouen, lorsqu'il écrivit à Mme Tronson, que nous ferons connaître ailleurs, la lettre que nous reproduisons ici et qui peut servir comme d'introduction à celles que M. Olier adressa lui-même, un peu plus tard, à cette pieuse veuve, dont il fut longtemps le directeur.

ordinaire de Dieu et de préférer les pasteurs aux autres, celui-là est un très grand serviteur de Dieu et des plus zélés disciples de notre très bon père. Je ne doute point qu'il ne vous rende les charités qu'il pourra, avec un soin très particulier, dès qu'il vous connaîtra.

Je suis en Jésus et Marie, Madame, votre très obéissant serviteur.

De Saint-Pé.

A Rouen, ce 20 décembre 1642.

LETTRE LXXXI (1).

A UN OU A PLUSIEURS DE SES DISCIPLES (2).

Comment il faut honorer les saints aux jours de leurs fêtes.

[Vers le 19 janvier 1643 (3).]

Monsieur et très cher en Notre-Seigneur,

Notre-Seigneur m'a donné ce matin de quoi répondre à votre lettre, et satisfaire à votre désir, en me faisant connaître la manière dont nous pouvions nous occuper sur les saints, et nous entretenir aux jours de leurs fêtes. Je voyais premièrement qu'il fallait les honorer en leur gloire, et se réjouir avec eux de l'honneur et du service qu'ils avaient rendu à Dieu durant leur vie, reconnaissant avec eux la libéralité de ce grand Seigneur et de ce souverain Maître, qui récompense ainsi ses serviteurs. Je voyais aussi qu'il fallait se réjouir avec Dieu de l'honneur qu'il recevait par ses saints, à l'occasion desquels on lui rendait tant de louanges.

(1) C'est la CLXXIe des imprimées.

(2) M. Olier, parlant dans ses Mémoires de ces vues que Dieu lui avait données la veille de la fête de Saint-Sulpice, dit qu'il les a reçues pour l'entretien de la jeunesse du séminaire et de sa Compagnie.

(3) Cette date est donnée par les Mémoires.

Je reconnaissais encore qu'il fallait s'unir à leur esprit, et se lier à eux, pour rendre à Dieu les mêmes honneurs et les mêmes louanges qu'ils lui rendent dans le ciel, et qu'il fallait se faire ainsi leur aide et leur supplément, pour glorifier Dieu et le louer de toutes ses grâces et de tous ses bienfaits. C'est la joie la plus grande que reçoivent les saints, que d'avoir des associés avec eux, qui les aident à louer Dieu, et qui suppléent au désir qu'ils auraient de le magnifier par cent mille et cent mille bouches s'ils les avaient. Je remarquais même comme il fallait, pour les contenter, se lier avec eux à Notre-Seigneur, pour offrir au Père les louanges et les hommages de son Fils. Car comme ils savent qu'ils ne peuvent satisfaire à Dieu que par le culte et la religion de Jésus-Christ, aussi ne peuvent-ils se contenter que par les respects qu'ils empruntent de ce divin Sauveur pour honorer Dieu comme il mérite.

Les anges mêmes dans le Ciel en usent de la sorte : et l'Église nous dit que c'est par lui que tous ces esprits bienheureux adorent sa souveraine Majesté. *Per quem Majestatem tuam laudant Angeli, adorant Dominationes, tremunt Potestates* : Les anges louent Dieu par les louanges de Jésus-Christ. Par lui les Dominations l'adorent et les Puissances le révèrent. Par lui toutes les Vertus des cieux, et tous les Séraphins chantent à Dieu ce grand cantique : *Saint, Saint, Saint;* ne pouvant se contenter autrement. Et voici comment cela se fait. Tous les saints étant conformes à Jésus-Christ, et ayant tous en eux son même esprit répandu dans leur cœur, qui loue et glorifie Dieu incessamment, ils louent tous en lui la majesté de Dieu, à cause qu'ils s'unissent à ses louanges, et se rendent au torrent de magnificence que l'esprit de Jésus rend en eux à cette divine Majesté. Ils

sont comme les poissons qui se laissent conduire au branle et au mouvement de la mer. Car les saints étant comme abîmés dans la personne de Jésus-Christ, ils se laissent aller au branle de son esprit : ils se laissent porter aux saints mouvements, dont il honore Dieu, et à ses élévations perpétuelles, qui étant infiniment parfaites et agréables au Père, le contentent en son Fils, sans lequel ils ne pourraient le satisfaire, n'y ayant que lui qui soit digne de Dieu.

Je souhaite que vous expérimentiez bien cette vérité sur la terre; et que la conviction qu'on ne peut rien qu'en Notre-Seigneur, et qu'on ne saurait rendre à Dieu ses devoirs, que dans le secours de son divin esprit, vous fasse aimer cet exercice. Je prie ce divin Seigneur de rendre notre cœur un digne temple de ses louanges, dans lequel il puisse honorer Dieu son Père comme il désire. Et puisqu'il lui veut rendre en nous ses devoirs, et qu'il désire que nous servions comme de supplément à l'abondance de sa religion, et de son amour qu'il répand en nous, ne pouvant le contenir en lui-même; liez-vous particulièrement à lui en tous les saints, afin d'entrer avec eux en société de ses hommages. Il est mort pour s'acquérir et se consacrer nos cœurs comme ses temples, dans lesquels il puisse magnifier Dieu : et tous les saints au ciel sont comme autant d'échos qui lui servent à multiplier les louanges qu'il rend à la gloire de Dieu. C'est là l'objet des peines et du travail de Jésus-Christ sur la terre, que d'acquérir des âmes, qui lui aident à glorifier son Père, n'ayant point de plus grand repos ni de plus grand soulagement, que de se répandre ainsi dans les saints, et de trouver en eux des aides à son amour, qui par ce moyen s'étend, et se multiplie à la grande gloire de Dieu.

C'est ainsi que les âmes qui vivent sur la terre se doivent disposer, pour aider à Jésus-Christ et à ses saints à glorifier Dieu dans les jours de leurs fêtes. Et c'est aussi ce que fait la sainte Église, qui se joint au saint qu'elle honore, afin de se donner pour aide et supplément à sa dévotion, concourant mutuellement avec lui pour glorifier, et pour rendre à sa Majesté les devoirs et les hommages qu'il lui rendrait lui seul, s'il était multiplié dans tout autant de bouches et de cœurs qu'il y a de sujets dans l'Église qui honorent et qui glorifient Dieu avec lui. Tant plus les peuples louent Dieu en ces jours, et tant plus les saints ont de joie et de consolation d'avoir dans leur sein tant d'honneurs et de louanges à rapporter à Dieu. Le serviteur est d'autant plus glorieux, qu'il a plus de moisson à porter dans la maison de son maître : et plus il voit qu'on lui apporte de richesses, plus il se réjouit. C'est pourquoi dans ces jours on doit pour le contentement des Saints, et encore plus pour la gloire de Dieu, s'assembler pour bénir son saint nom sous leur protection, s'unissant à leurs louanges et aux devoirs que chacun rend à Dieu, qui sont sans nombre, à cause des devoirs de tous les autres saints, auxquels il participe par l'union qu'il a avec eux, etc.

LETTRE LXXXII (1).

A UN JEUNE CLERC.

Il lui explique, à l'occasion de la tonsure qu'il venait de recevoir, quelques-unes des obligations des clercs.

[9 juin 1643 (2).]

Monsieur et très cher en Notre-Seigneur,

J'ai bien de la joie d'apprendre votre vocation à

(1 et 2) C'est la XXVIIe parmi les imprimées. Elle se trouve presque textuellement dans les Mémoires de M. Olier.

l'état ecclésiastique, et de savoir que Jésus-Christ vous a reçu au nombre de ses ministres, et que l'Église vous a admis au nombre de ses clercs. C'est maintenant que vous devez vous considérer comme religieux de Notre-Seigneur, puisque vous entrez dans un état où on fait profession particulière de son culte, et où on est dans un engagement de lui rendre les devoirs les plus essentiels de la religion. C'est pourquoi vous avez changé d'habit en y entrant, et on vous a revêtu de la soutane, qui est l'habit de la sainte religion, pour vous faire connaître que la profession extérieure que vous faisiez, était une profession d'une continuelle religion envers Dieu. Et c'est pour cela aussi qu'en entrant dans le clergé, on vous a déclaré que vous entriez dans sa maison pour lui rendre service, en sorte que vous deviez vous considérer le reste de vos jours comme un de ses domestiques, qui doit assister continuellement auprès de sa personne.

C'est là le sujet de la joie qui s'est répandue dans sa famille, c'est-à-dire dans l'Église, qui a témoigné à votre entrée son ressentiment, et la joie qu'elle avait de voir un de ses enfants entrer en la maison de son prince, et la cour du roi se rendre plus magnifique. Et de même que les frères se réjouissent extrêmement lorsqu'ils voient l'avancement de leur frère à la cour, et l'honneur qu'il reçoit d'être admis en la maison du souverain (1), ainsi toute l'Église s'est tellement réjouie de vous voir admis au saint clergé, qu'en témoignage de son allégresse, elle a chanté ce beau cantique : *Domini est terra et plenitudo ejus*. Alors elle

— C'est la date donnée par les Mémoires.

(1) Ce trait donne à entendre que le jeune clerc appartenait à une noble famille.

s'est écriée : *Ouvrez vos portes, princes du Ciel : Attollite portas, principes, vestras, et introibit Rex gloriæ;* faisant allusion à Jésus-Christ, et comparant son entrée glorieuse dans le ciel à l'entrée du clerc dans l'Église, qui est le paradis du monde.

C'est pourquoi elle en fait paraître la même joie que les anges eurent de l'Ascension de Jésus-Christ dans le ciel.

Le clerc même est estimé roi par la couronne que le pontife lui fait sur la tête, pour montrer qu'il est roi de lui-même, sans quoi il ne serait pas admis à l'honneur de la cléricature. Et pour la récompense de ses travaux et des victoires qu'il a remportées sur lui-même, on lui impose cette marque d'honneur et de sa sainte royauté; ce qui est encore une allusion à la récompense que le Père éternel donne à son Fils, à son entrée dans le ciel, en le déclarant roi, et lui mettant sur la tête une couronne de pierres précieuses : *Posuisti super caput ejus coronam de lapide pretioso.* Aussi le clerc reçoit l'honneur de roi par la bouche des peuples qui le nomment roi des vertus : *Rex virtutum, potens in prælio;* et en esprit il est un roi de gloire, en tant qu'il est vêtu du surplis, qui signifie la vie nouvelle, la vie divine, la vie de la résurrection dont le clerc est revêtu; en un mot, la religion du ciel.

Si bien que le clerc, comme religieux de Jésus-Christ, fait profession de toute la religion dans la cléricature. Car premièrement en mettant la soutane, il en professe la première partie, et celle qui s'exerce particulièrement sur la terre, qui consiste à être humilié, à porter sa croix, à être mortifié en toutes choses; qui est le fondement que l'Évangile met de toute la religion chrétienne : *Qui non renuntiat omnibus quæ possi-*

det, non potest meus esse discipulus. Et secondement il fait profession de la religion du ciel, qui est marquée par le surplis : religion parfaite, religion consommée, religion que les clercs doivent imiter autant qu'ils peuvent dans l'Église par des amours, des respects et des louanges continuelles, etc.

LETTRE LXXXIII (1).

A UNE PERSONNE QU'IL DIRIGEAIT.

Il lui témoigne sa douleur du peu de respect qu'on portait à de bons prêtres, et il l'invite à les retirer chez elle.

[Juin 1643 (2).]

Monsieur,

J'ai été tout à fait affligé par la lecture de votre lettre, et je ne puis me consoler voyant les mauvais traitements que reçoivent de la noblesse et du peuple les prêtres de vos quartiers. C'est un effet de l'aveuglement du monde sur lequel il faut gémir. Si les chrétiens étaient plus éclairés dans la religion, ils en auraient bien une autre estime; et connaissant à quoi leur servent les bons prêtres, et de combien de services et de devoirs envers Dieu ils les déchargent, je pense qu'ils les voudraient toujours avoir avec eux, et il n'y aurait point de témoignage de respect et d'amour qu'ils ne leur rendissent.

(1) C'est la XLIXe des imprimées.

(2) Le fond de cette lettre se trouvant dans les Mémoires de M. Olier, on est autorisé à croire qu'il l'écrivit au mois de juin 1643, car c'est à pareille date que les Mémoires en ont la plus grande partie. Elle lui fut peut-être inspirée par l'indigne conduite que Théodore de Berziau, dont il va être parlé bientôt, tint à l'égard du curé d'Arcueil, le 30 mai 1643. (*Vie de M. Olier*, t. II, p. 118.)

Jésus Christ, qui satisfait pour nous à Dieu, nous est si cher, qu'il n'y a point de sentiments de respect et de reconnaissance que nous ne lui rendions; et nous ne saurions nous contenter dans nos amours, qu'en nous unissant à lui et nous y donnant, afin qu'il nous change en lui-même. Ne lui refusons pas de l'honorer et de l'aimer encore dans ses prêtres, en qui il veut être comme dans des ciboires et des tabernacles pour y recevoir nos hommages. Combien d'âmes fidèles qui connaissant l'importance de leurs devoirs envers Dieu, et leur impuissance à y satisfaire, seraient ravies d'avoir chez elles ces bons prêtres vaquant jour et nuit à les en acquitter! Quelle joie n'auraient-elles point, en consentant intérieurement, et s'unissant à tous les actes de religion qu'ils rendent à Dieu, de se voir soulagées et déchargées de leurs obligations, dans l'état où leur impuissance les réduit! C'est avoir un avantage bien considérable que d'avoir chez soi les amis de son juge, et de pouvoir gagner ses bonnes grâces par le bon accueil qu'on leur fait. Quel bonheur d'avoir sa cause entre les mains d'un avocat qui lui est agréable, et qui y prend intérêt comme à la sienne propre! Tels sont ces bons prêtres qu'on persécute, qui attirent la bénédiction de Dieu par leur présence. Je vous conjure donc de les retirer chez vous. Ils prendront vos intérêts auprès de Notre-Seigneur, et ils n'apporteront pas de moindres grâces dans votre famille, que fit autrefois l'Arche dans celle d'Obédédom.

Je suis, etc.

LETTRE LXXXIV (1).

A UN DE SES DISCIPLES (2).

Il l'exhorte à la dévotion envers Jésus vivant en Marie.

[2 juillet 1643 (3).]

Monsieur,

Je prie Notre-Seigneur vivant en la très sainte Vierge de vous donner part à ses adorables dispositions envers sa Mère, et aux grâces et effets de sainteté qu'il opère en ce divin mystère. C'est là où il est dans un état et dans un extérieur de plus grande sainteté qu'en tous ses autres mystères, si on excepte ceux de sa vie ressuscitée. Car comme après Dieu, dans le sein duquel il habite en sa gloire, il n'y a rien de plus saint que la très sainte Vierge; de là vient qu'étant en elle comme dans son monde et dans son temple, il est dans un état plus saint, que lorsqu'il vivait sur la terre, où il usait des créatures maudites et était au milieu des pécheurs, qui lui donnaient des ennuis et des peines intolérables, à cause de sa grande sainteté qui était infiniment opposée à leurs vices.

(1) C'était la CCXXXIII^e des imprimées. Elle se trouve en substance dans les Mémoires.

(2) M. Olier s'y adresse à un ecclésiastique, comme l'indique assez clairement la dernière phrase où il est parlé des avantages à tirer de cette dévotion pour l'Église. Il est même très vraisemblable que c'était un ecclésiastique du séminaire de Saint-Sulpice, où la dévotion envers Jésus vivant en Marie a été dès l'origine fort recommandée, par son vénérable fondateur. « Le séminaire de Saint-Sulpice, pour honorer la vie précieuse de Jésus en Marie, dit-il dans un petit écrit, se voue et se consacre à Dieu pour respecter ce trésor magnifique et pour manifester cette vie inconnue, par la sainteté de ses mœurs. » (*Recueil*, p. 106).

(3) Cette date est celle donnée par le passage des Mémoires.

Jésus, en ce mystère, n'usait d'aucunes créatures qu'en Marie. Il usait de la lumière en elle : il usait des aliments en elle, et tout le monde se convertissait en Marie pour Jésus-Christ. Cet état modérait l'éloignement et la grande distance et opposition qu'il y avait entre le séjour du Fils de Dieu dans la gloire et dans le sein de son Père, et sa demeure parmi l'horreur abominable des péchés de la terre. Son séjour en Marie était un état qui modérait cette contradiction.

Marie était le monde de Jésus : Marie lui était toutes choses. Elle était sa nourriture, sa vie, sa demeure et son temple. Là Jésus-Christ louait et bénissait son Père. Là Jésus-Christ sanctifiait sa mère et la remerciait de lui aider à glorifier Dieu et de lui être un moyen qui servait à le glorifier. Quelles grâces et quels dons de Jésus à Marie en reconnaissance de ses bienfaits! Si Marie le communie à sa vie, à son être, et à son sang; et si elle le fait participant de tout ce qu'elle a, et de tout ce qu'elle est; Jésus-Christ ne lui en fait pas moins. Car il la communie à son Esprit, à ses dons, à ses trésors immenses, et à sa vie, en un mot il se donne tout à elle.

Quelle communion que celle de Jésus à Marie! Que l'on doit adorer ces communications intérieures et cachées du Fils et de la Mère! Quels entretiens! quels amours! quels colloques! C'est ce qu'on ne peut qu'adorer. Une octave n'est pas assez longue pour respecter ces choses comme elles méritent. L'éternité même ne suffirait pas pour rendre les hommages qui sont dus au moindre de leurs entretiens, ne fût-il que d'un moment, tant ils sont tous saints et admirables.

Je vous conjure de vous retirer souvent dans ce divin intérieur de Marie, que Dieu a établie comme la

médiatrice du don sacré de son Fils à son Église. Comme il l'a rendue la dépositaire amoureuse et fidèle de son trésor pour le rachat des hommes, il vous y fera trouver tout ce que vous pouvez désirer de plus avantageux sur la terre. C'est dans ce sanctuaire où vous trouverez des adorations, des louanges, et des amours de Dieu mille fois plus augustes que tout ce que la créature lui en rendra jamais. Le ciel et la terre n'ont rien qui approche de cette religion. La moindre part à cet intérieur, et la moindre participation de sa grâce est un trésor plus grand que tout ce que les séraphins, les chérubins, et le reste des anges et des saints offriront jamais à Dieu.

C'est pour cela que je vous convie toujours d'aller à ce divin sanctuaire, parce qu'en union à la très sainte Vierge, vous avancerez plus, et pour Dieu, et pour l'Église, et pour vous-même, que par toutes les autres pratiques extérieures dont vous pourriez vous servir. Vous en avez déjà eu quelque expérience.

LETTRE LXXXV (1).

A UN DE SES ECCLÉSIASTIQUES.

Il lui explique ce que les orgues représentent dans l'Église, et pourquoi on s'en sert dans les offices divins, plutôt que d'autres instruments.

[Premiers jours de novembre 1643 (2).]

Monsieur,

Je vous dirai simplement ce qui m'est venu en l'esprit sur la demande que vous me faites. Il me semble

(1) C'est la XCIVe des imprimées.

(2) La substance de cette lettre se trouve dans les Mémoires à cette date. M. Olier, qui travaillait alors sur les cérémonies de la grand'messe, eut sans doute occasion d'envoyer à quelqu'un de ses disciples les ré-

que les orgues, dans leur arrangement, représentent l'harmonie réglée et ordonnée du ciel. La multiplicité des tuyaux représente la multiplicité des saints, qui chantent tous les louanges divines selon leur rang. Et cette harmonie se fait par le moyen du vent, qui exprime le Saint-Esprit, qui remplit chaque saint selon sa capacité, et qui le fait aussi résonner à proportion de sa portée, et louer Dieu selon la mesure de sa grandeur et de sa grâce. Le vent est porté par le secours d'un homme qui le pousse, qui signifie Jésus-Christ, lequel, comme serviteur de l'Église et des saints, leur suscite le Saint-Esprit, et leur distribue par lui ses grâces et ses bénédictions. Car soit en la terre, soit au ciel, c'est Jésus-Christ en nous qui pousse les souffles de l'Esprit. Je vous donnerai l'Esprit, dit-il, qui vous distribuera ses dons selon la mesure que je jugerai à propos.

Celui qui joue représente le Père, qui ne remue rien que conformément à l'idée qu'il a conçue en son Esprit, et qui après avoir préparé et forgé lui-même les instruments de sa louange et de sa gloire selon son bon plaisir, s'en sert après selon ce qu'il lui plaît, pour composer cette divine musique et cette admirable harmonie de ses louanges. Ses louanges sont parfaites dans le ciel, où chaque saint est nécessaire pour l'assortissement et l'accomplissement d'une harmonie entière; et où chacun appliqué à Dieu est content de sa condition, ayant part à l'œuvre magnifique et auguste du corps des saints, et de cette louange entière que Dieu reçoit par eux.

flexions qu'il avait déjà fait entrer dans l'écrit qu'il dressait en manière de mémorial, et qui différait de celui qu'il remettait au P. Bataille son directeur.

Les anges sont encore exprimés par les orgues, lesquels tous ensemble font la sainte musique de Dieu, lui rendant selon leur état et leur grandeur, plus ou moins d'honneur et de louange. Chacun en rend selon ce qu'il est dans la mesure de son être; et chacun toutefois en rend dans toute la plénitude de son être : en sorte que tous étant employés aux louanges de Dieu, chacun est content de sa mesure, et de sa condition, à cause qu'il sert à louer Dieu, et à le glorifier comme il le veut et comme sa gloire le demande.

O la douce harmonie, et l'agréable concert que celui de ces esprits angéliques! C'est une agréable louange que celle que nous nous rendons à nous-mêmes, et que nous nous procurons par des choses qui nous aiment, ou qui sont comme une partie de nous. Or les anges sont tout à Dieu, tout pour Dieu, tout en Dieu. Ils sont tout appliqués à lui, comme il désire, et ils sont plus à lui et en lui qu'à eux-mêmes, et en eux-mêmes. Et c'est pour avoir part en cette harmonie, que dans nos sacrifices nous nous unissons aux anges, et nous les invitons de se joindre à nous dans nos prières. Et peut-être est-ce aussi pour ce sujet qu'à la sainte messe on joue des orgues au *Gloria in excelsis*, quoiqu'on n'en joue pas au *Credo;* parce que le *Gloria in excelsis* est le cantique des anges, en la société desquels nous entrons, prenant part à leurs louanges; mais le *Credo* étant une profession de foi qui ne se fait que sur la terre, les orgues, qui figurent l'harmonie du ciel, y sont muettes.

Voilà les pensées que j'ai eues sur votre demande, que je vous écris avec toute la simplicité que vous désirez.

LETTRE LXXXVI (1).

A SAINT VINCENT DE PAUL.

Il le conjure de prendre en main auprès de la régente la cause d'un curé opprimé (2).

[Paris, fin 1643.]

Qui a Jésus a tout.

Monsieur,

Je prie Notre-Seigneur de vivre en vous pour faire triompher son Église dessus l'impudence du siècle.

J'oubliai hier à vous parler du principal sujet qui m'amenait à vous : à savoir pour vous faire des plaintes du plus grand scandale qui soit arrivé dans l'Église de Dieu, il y a très longtemps. C'est un curé qui, auprès de Paris, a été battu et meurtri à coups de bâtons par le seigneur de son village, en présence de ses paroissiens et à la porte de son église, avec le plus d'ignominie et de confusion que se puisse pour l'état ecclésiastique. Le curé est une personne de grande intégrité et de pareille capacité, qui a des témoignages très authentiques et de l'un et de l'autre, lequel pour sa personne mérite d'être appuyé aussi bien que pour son caractère.

Je pense, Monsieur, qu'en cet abord de la régence de la reine, si elle voulait obliger à une satisfaction publique ou quelque punition temporelle ce gentilhomme,

(1) Sur une très ancienne copie.

(2) Il s'agit, comme on le voit dans la *Vie de M. Olier* (t. II, p. 118), du curé d'Arcueil, Gervais Bigeon, qui avait été maltraité par Théodore de Berziau, seigneur du lieu. L'assemblée du clergé de 1645 s'occupa de cette affaire, qui n'était pas encore terminée, quoique l'attentat remontât au 30 mai 1643.

elle autoriserait beaucoup l'Église et réprimerait beaucoup de l'audace et de l'insolence que la noblesse a de coutume d'exercer sur l'Église, qui méprise et viole impunément tous ses droits comme en un temps de libertinage et un règne d'impiété. Je priai hier monsieur du Puy (1), qui prit la peine de me venir voir, d'en parler à Monseigneur de Beauvais (2), pour apporter remède à ce malheur qui est rendu public et dont déjà la cour est informée, qui n'attend plus que les ordres de Sa Majesté pour faire connaître le zèle qu'elle a pour punir ces sortes de crimes.

Ce bon prêtre ne peut facilement tirer des preuves pour procéder en justice, à cause que le seigneur est sur les lieux qui intimide les spectateurs de cet outrage, et dont d'aucuns me sont venus trouver en secret pour me demander avis s'ils déposeraient en justice ce qu'ils sauraient sur un tel attentat qui les faisait gémir. Je les ai encouragés à leur devoir, comme aussi le curé qui étant encore livide avait été sollicité par sa partie de ne point le poursuivre, craignant la punition qu'il prévoit, qui ne le peut pas fuir sous ce saint règne de piété. Des gens de très grand poids et de très haut mérite, qui en ont entendu parler, m'ont témoigné que ce bon prêtre ne devait s'accorder et se taire; qu'il y allait de l'intérêt universel de l'Église, et qu'il était bien à propos, qu'en l'avènement de la régence de la reine, on vît un châtiment public et une punition remarquable d'un sacrilège si odieux, afin de redonner la paix et le repos à l'Église, en ce chef, pour tout le reste de sa régence et rédimer l'Église de la vexation et oppres-

(1) Henri de Maupas, évêque du Puy et premier aumônier de la régente.

(2) Augustin Potier, évêque de Beauvais, grand aumônier d'Anne d'Autriche et jouissant alors d'un grand crédit auprès d'elle.

sion dans laquelle vivent les curés dans les pays éloignés de la cour, où les prêtres n'ont point de bouche pour se plaindre et semblent n'avoir que des épaules pour souffrir.

Tous messieurs les évêques ont grand intérêt à cela et frémissent sous cette oppression pour leurs curés, sans y pouvoir remédier. Vous le savez encore mieux que tous, qui avez été témoin oculaire de tous ces maux, dans les emplois de mission à la campagne, et souvent Dieu vous a fait gémir auprès d'eux de compassion, vous faisant désirer d'y apporter remède, s'il vous était possible, ce qu'il vous accorde maintenant, et vous met l'autorité en main pour le faire. Monsieur, que n'eussiez-vous fait en ce temps-là, quand ces maux vous étaient si sensibles? que n'eussiez-vous voulu donner pour avoir le pouvoir que Dieu vous donne maintenant, et dont vous pouvez si efficacement user à la gloire de Dieu et pour le bien de son Église? Ce grand maître et très sage directeur de ses conseils a voulu vous faire passer par là, pour vous rendre plus sensible aux maux de son clergé et à l'oppression sous laquelle il gémit. Où est l'homme, disiez-vous, qui nous délivrera? où est celui à qui Dieu donnera ce zèle et cette autorité? *Debuit per omnia nobis assimilari ut misericors fieret.* Notre-Seigneur a passé par là, il a souffert dans l'infirmité pour avoir compassion de la nôtre; et dans le temps de sa vertu et de son règne, au temps qu'il est assis à la droite de Dieu, il se souvient de nos misères et nous assiste de sa protection, de sa vertu et de sa grâce.

C'est, Monsieur, ce que l'Église, et que la portion basse du clergé, qui est celle des curés, vous demande et moi surtout, à jointes mains, pour eux, qui ai l'hon-

neur d'être de leurs confrères. Je gémis avec eux et j'ai par votre grâce assez vu de pays pour apprendre les peines et les maux qu'ils endurent éloignés de Paris. Je me jette à vos pieds avec ce bon curé et vous demande grâce, maintenant que vous êtes délivré des chaînes où nous sommes captifs : souvenez-vous de nous quand vous serez dans votre royaume. J'use des termes de l'Écriture, et de ceux de ces pauvres captifs avec Joseph, lequel pour sa fidélité a bien mérité d'être où vous êtes pour la rédemption du peuple, pour l'entretien de ses frères et pour la grande joie et gloire de son père Jacob.

J'attends tout cela de votre personne; à savoir : le soulagement de l'Église, la liberté des prêtres et la très grande gloire de Dieu le Père en qui je suis, par Jésus-Christ Notre-Seigneur, votre très humble et très obéissant serviteur.

OLIER.

LETTRE LXXXVII (1).

AU MÊME.

Il le prie de venir exhorter les dames de la Charité (2).

[Probablement vers la fin de 1643 (3).]

Qui a Jésus a tout.

Monsieur,

J'ose prendre la liberté, pour la gloire de Jésus-

(1) Sur l'autographe.

(2) Dès qu'il fut curé de Saint-Sulpice, M. Olier s'occupa du soulagement des pauvres malades, et à cet effet, en 1643, il forma une confrérie de Dames qui se dévouèrent à cette œuvre de charité. Il est dit dans le règlement qu'il leur donna, que la supérieure visitera, autant qu'elle pourra, les malades et qu'elle les fera visiter par les dames de la confrérie. (*Rem. hist.*, t. III, p. 7.)

(3) La date de la lettre n'est pas marquée, mais on peut croire que

Christ et le service de ses membres, de vous supplier, si votre commodité le permet, de vouloir prendre la peine de venir encourager nos dames de la Charité, qui s'assemblent aujourd'hui extraordinairement pour trouver expédient d'aller servir les pauvres elles-mêmes, et d'accomplir le règlement de la Compagnie auquel jusqu'àprésent elles ne s'étaient point assujetties. Je vous conjure, au nom de Notre-Seigneur et de sa Mère, de ne me point refuser cette grâce, en l'amour desquels je suis, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

OLIER.

Ce mercredi au soir, pour jeudi 11 heures.

LETTRE LXXXVIII (1).

A UN PÈRE DE FAMILLE.

Il l'assure que son fils qu'il veut placer au séminaire y sera reçu volontiers.

[Probablement vers la fin de 1643.]

Monsieur,

Toute la Compagnie se sent fort obligée à vous rendre service et à monsieur votre fils. C'est à quoi elle se dispose tous les jours, n'ayant que le regret de ne lui pouvoir être utile au point qu'elle le souhaite. Elle attendra son supplément de M. de la Haye, qui lui donne beaucoup d'édification et lui fait espérer beaucoup de sa capacité et de sa vertu (2).

M. Olier ne tarda pas bien longtemps à faire observer le règlement qu'il avait dressé.

(1) Sur l'autographe.

(2) Pierre de la Haye, clerc de Normandie, entra au séminaire de Saint-Sulpice le 1er du mois de novembre 1642, et s'attacha à l'œuvre nais-

LETTRE LXXXIX (1).

A MADAME MARIE ROUSSEAU.

Il lui confie les appréhensions qui l'assiègent au milieu des contradictions dont il est l'objet (2).

[Octobre 1644 (3).]

Vive Jésus dans nos cœurs.

Madame,

Je n'ai jamais douté que le centre du christianisme ne fût la souffrance et que de se plaindre des tribulations ne fût une soustraction de la participation de l'esprit de Jésus-Christ et de la vierge Marie, qui n'ont eu pour partage durant leurs saintes vies que des douleurs et des afflictions; que ceux qui souffrent le plus dans l'union de leurs peines en cette vie ne soient les plus heureux en l'autre. Mais il faut que j'avoue que

sante de M. Olier qu'il abandonna cependant plus tard. Il est probable que le jeune homme dont il est question dans cette lettre était aussi de Normandie. C'était peut-être M. Antoine Damien, qui appartenait à une très bonne famille de Rouen et qui fut reçu au séminaire de Saint-Sulpice le 17 août 1643, n'étant encore que tonsuré. Ce qui donne quelque vraisemblance à ce soupçon, c'est qu'il n'entra pas d'autre Normand à Saint-Sulpice jusqu'en octobre 1648. (Registre des entrées.)

(1) Sur une ancienne copie.

(2) Pendant les trois premières années de son ministère M. Olier fut presque constamment en butte aux contradictions ; on voit cependant par ses Mémoires, qu'il en était particulièrement accablé au mois d'octobre 1644. En ce moment les principaux de la paroisse, parmi lesquels était en premier lieu le prince Henri de Condé, s'opposèrent à ses desseins, soit pour l'agrandissement de l'église, soit pour la construction du séminaire. A cette peine déjà grande se joignaient les délaissements intérieurs qu'il avait à porter au fond de son âme. Il y a lieu de croire que cette lettre est l'expression de l'angoisse qu'il ressentit alors et qui faisait dire à Marie Rousseau elle-même : « Hélas ! mon Dieu, comment pourra-t-il faire ? »

(3) Cette date est celle qui est donnée par les Mémoires de M. Olier.

je ne puis exprimer bien ce que je ressens dans la poursuite de cette affaire. Je ressens des angoisses sans qu'elles me soient désagréables, je souffre les rebuts avec une soumission à la volonté divine; et quoique les angoisses et les rebuts soient acceptés dans mon intérieur comme une satisfaction que j'offre pour mes offenses à mon Jésus, je ne laisse pas d'expérimenter en moi-même un abattement intérieur qui ne me laisse point d'autre recours, pour en sortir, qu'une résignation à la volonté divine, laquelle n'est peut-être pas si pure qu'elle devrait être.

J'ai tâché d'en reconnaître et sonder les vrais motifs, et le vrai est que j'ai une certaine appréhension que le temps ne soit pas encore arrivé auquel Dieu nous veut faire miséricorde, et que, prévenant ce temps, j'ôte les moyens de pouvoir arriver à ce terme. Cette appréhension me jette dans une espèce d'inaction et quelquefois même, pressé de quelques autres occurrences fâcheuses, me jette dans un certain regret d'avoir commencé cette affaire, et cela m'a pu arriver quatre ou cinq fois, lors particulièrement que je ressens et expérimente quelques obstacles de cette puissance, et que les secours que j'espérais des hommes me manquent.

Je vous conjure de prier Dieu qu'il me donne les grâces nécessaires pour me conformer à ses divins sentiments et me fasse connaître sa sainte volonté, n'ayant rien en ce monde qui me puisse détourner de souffrir pour son saint nom tout ce qu'il lui plaira m'envoyer. Mes recommandations aux prières de votre compagne (1).

Le pénitent que savez.

(1) Mme Remi.

LETTRE XC (1).

A M. PICOTÉ, SON DIRECTEUR (2).

Il lui rend compte des dispositions avec lesquelles il a reçu une humiliation chez le prince Henri de Bourbon-Condé (3).

[Vers le 15 juin 1645 (4).]

Monsieur,

Depuis les complots qui se sont faits pour empêcher l'œuvre de Dieu, et le refus que vous savez que nous avons souffert, j'ai reçu un honneur, à cette occasion, de la part de notre divin Maître que je n'eusse jamais osé désirer, car il s'est par deux fois rendu présent à mon esprit en la manière qu'il parut devant Hérode. Quoique ce roi eût eu tant de désir de le voir, néanmoins après sa première joie passée, il se moqua de lui, le traitant comme un innocent et un fou, et l'exposant à la risée de toute sa cour, qui s'en moqua, comme lui-même avait fait. O quelle sainte innocence, quelle modestie notre saint Maître ne fit-il pas paraître en cette occasion, quoiqu'il ne se plaignît pas et qu'il se tût! Il voyait en son Esprit, et son Père même lui laissait ressentir en paix tous ces sujets de

(1) C'est la LIe des imprimées.

(2) Ce n'est pas au P. Bataille que M. Olier a pu écrire cette lettre, mais à M. Picoté, qui était tout à la fois son directeur, son confrère et un des prêtres de sa communauté.

(3) Henri de Bourbon-Condé se montra, en plusieurs circonstances, très opposé aux réformes que faisait M. Olier. Ce prince est désigné assez souvent sous le nom d'Hérode dans les Mémoires de Marie Rousseau. M. Olier, dans cette lettre, fait allusion à l'humiliation qu'il endura de la part de cet illustre paroissien, après avoir été rétabli dans son presbytère en juin 1645. (*Vie de M. Olier*, t. II, p. 175.)

(4) La date est indiquée par ce qui précède.

peine qu'on lui donnait, pendant que son cœur était en joie, en bénédiction, en hommage et en adoration sous ses ordres divins.

Cet aimable Sauveur s'était rendu présent en ce lieu pour faire du bien à ce roi et à toute sa cour; et il voit tout se raidir, et s'opposer au bien qu'il y voulait faire. Il faut que nous apprenions, par cet exemple, à vivre en paix et en patience dans ces occasions en la vertu de son esprit.

Il me suffit pour cette heure de vous donner cette instruction, vous confiant encore celle-ci qui m'a été donnée sur cette vue de Notre-Seigneur, savoir que je n'avais point encore eu lieu d'imiter cette circonstance de la Passion du divin Maître, et que je devais estimer heureuse cette rencontre qui m'y donnait quelque part. En effet, bien loin d'avoir peine de cette conduite, j'en adore, bénis et loue Dieu de tout mon cœur : et pour la personne que vous savez, je ne pouvais lui avoir plus d'obligation, que de m'avoir servi à un si grand bonheur. J'en porterai toujours la reconnaissance dans mon cœur, et je promets à Dieu que je prierai pour elle tous les jours de ma vie. J'aurais déjà oublié et étouffé le souvenir de ces choses, si Dieu ne voulait que je fisse usage en toute son étendue d'une rencontre si importante, et que je misse ordre aux suites de cette affaire dans les voies de son esprit et de son Évangile.

LETTRE XCI (1).

A MADAME ROUSSEAU.

Il l'exhorte à se tenir au pied de la croix avec la très sainte Vierge et à prier pour la cessation des troubles (2).

[Vers la fin de juin 1645 (3).]

Madame,

Je ne puis assez vous remercier du bien que vous me faites en m'écrivant souvent. Car étant dans les peines où je suis pendant cet orage, où le malin travaille comme il veut, selon que vous me le marquez, je ne puis que je ne sois toujours en désir de savoir l'état et le progrès des choses. Souvenez-vous d'une parole que dit autrefois Notre-Seigneur à ses diciples. Le malin a demandé à Dieu de vous cribler. Par là il les disposait à la grande tentation qu'ils souffrirent en sa mort qui était l'heure de la puissance des ténèbres, en laquelle Dieu avait lâché la bride à la malignité

(1) C'est la CLIII^e des imprimées.

(2) L'orage dont parle ici M. Olier est sûrement la persécution qu'il endura en juin 1645 et dont les détails sont rapportés dans sa *Vie*, t. II, p. 131.

(3) Les premiers historiens de M. Olier disent unanimement que cette bourrasque ne s'apaisa qu'au bout de quarante jours pendant lesquels saint Vincent de Paul, au nom de la reine, conclut avec M. de Fiesque un nouveau traité où M. Olier fit tous les sacrifices qu'on désira. C'est probablement pendant ces pourparlers que fut écrite à Marie Rousseau cette lettre où, il est vrai, on ne lit pas son nom, mais qui ne convient qu'à elle. Cette sainte veuve nous apprend elle-même dans ses Mémoires, qu'elle n'intervint pas en faveur du serviteur de Dieu à la manière des autres dames qui, comme la princesse de Condé, la duchesse d'Aiguillon, etc., agirent auprès des juges, mais qu'elle se contenta de prier au pied des autels, « comprenant, dit-elle, qu'il n'y avait rien à espérer que de la grâce du très saint Sacrement et des prières de la très sainte Vierge, qui faisait agir ces dames et les autres fidèles à l'œuvre de Dieu.» (18 juin 1645.)

des démons. Pendant tout ce temps-là tous les disciples, hormis saint Jean, quittèrent le Fils de Dieu : mais la sainte Vierge demeura inébranlable dans la foi de son Fils, et dans l'estime de sa grandeur. Tenez-vous avec elle recueillie en silence et en paix au pied de la croix de Jésus. Tenez-vous intimement unie à la force de cette divine Mère, laquelle l'Écriture sainte nous marque avoir été debout sur le Calvaire, pour exprimer la force de son cœur, et sa constance dans la tribulation de la Croix, qui était inexprimable. Si on vous dit de vous retirer, ou de vous mêler seulement de prier Dieu, regardez cela en Dieu, le remerciant de l'obligation qu'il vous signifie et vous impose si doucement. Dieu vous fait le mal d'une main, et vous donne le remède de l'autre.

LETTRE XCII (1).

A M. PICOTÉ, SON DIRECTEUR (2).

Il lui rend compte de quelques grâces qu'il a reçues de Dieu et du silence que Notre-Seigneur lui fait garder dans l'oraison.

[Probablement en juin 1645 (3).]

Monsieur,

Il a plu à la divine bonté me faire entendre par expérience ce passage tiré de l'Écriture sainte, dont l'Église se sert dans l'office du saint Sacrement : *Fru-*

(1) C'est la XCVII^e des imprimées.

(2) Le titre, qui est de l'éditeur de 1672, indique assez clairement que M. Olier a écrit cette lettre à son directeur, qui alors était M. Picoté. Le contenu de la lettre confirme cette conjecture.

(3) C'est en 1645 que M. Olier fut parfaitement établi dans l'état de la foi pure et dans ce dégagement des sens dont il fait ici la description. Il est probable qu'on était dans l'octave du très saint Sacrement lorsqu'il comprit par expérience le texte : *Frumenti adipe satiat nos Dominus.*

menti adipe satiat nos Dominus : le Seigneur nous nourrit et nous rassasie de la graisse et de la moelle du froment. Car le divin Maître m'a fait ressentir dans le fond de mon âme, et dans la plus intime portion de moi-même sa divine présence dans une délicatesse très grande, et plus grande que je ne l'avais jamais ressentie. Et en même temps il m'a fait connaître que toutes les communications sensibles, dont il avait usé jusqu'à présent envers moi, étaient comme du son et de la grosse farine, en comparaison de la fine fleur dont il me nourrissait depuis quelques jours. En effet, ces opérations sont maintenant si pures, si délicates, si intimes, si pénétrantes et si efficaces, qu'il n'y a point de rasoir qui tranche, qui coupe, et qui pénètre si vivement ; en sorte qu'on ne peut douter par ces expériences, de ce que dit le grand Apôtre : que *la parole de Dieu est vive, et efficace et plus pénétrante qu'un glaive à deux tranchants.*

Le divin Maître me donnait par là un grand dégoût de tous les sentiments extérieurs qui se rencontrent en la piété, lesquels n'ont presque en eux aucune nourriture ni substance, et sont plus propres à nourrir nos sens, qui, comme des animaux ou des serviteurs, sont nourris de son, ou de grosse farine, qu'à rassasier les enfants du Père de famille, qui ne sert à sa table que du pain délicat. Il est un si bon Père, qu'il ne veut pas charger l'estomac de ses enfants si délicats, et engendrés de sa substance, d'une viande moins exquise que la sienne. Il ne veut pas leur donner un mets moins délicieux que celui qui le nourrit lui-même. Il veut que ce soit son propre Verbe, ce cher Fils qui est descendu du ciel pour être le pain vivant des hommes, qui devienne leur aliment. Et j'ai

vu que cela s'accomplissait non seulement dans la communion sacramentelle, mais encore dans la spirituelle, par laquelle il se fait l'époux intérieur des âmes, se tenant toujours présent à elles, les rassasiant en sa sainte union de sa pure substance, et sa vie divine.

En cet état le divin Maître m'a appris par une expérience intérieure de mes facultés qui voulaient agir auprès de lui, que je devais alors demeurer en silence, et dans la sainte oisiveté de sainte Madeleine, en présence du Maître et du divin Époux. Il m'a fait remarquer que mes facultés allaient chercher bien loin ce que je possédais dans le fond de ma substance; et que le saint Époux était bien plus intime dans le fond de mon âme, que toutes mes facultés qui se mêlaient de le chercher. Et il me semble que pour me faire entendre cela sensiblement, il me donnait la comparaison d'une tour, au milieu de laquelle il y aurait une belle chambre, et qui serait environnée de murailles, auxquelles seraient attachées plusieurs guérites par où on pourrait voir ce qui se passe au dehors.

Il me faisait comprendre que notre âme, dont la substance est très profonde au dedans de nous, et le fond très caché, était comme cette chambre qui servait de retraite à Jésus-Christ, et que les facultés opérantes en nous, étaient comme des saillies et des guérites qui se poussent au dehors. De là j'apprenais encore une autre chose, qui est que l'âme en cet état, quand elle se veut recueillir, ne doit point faire d'efforts pour aller chercher Jésus-Christ ni dans le ciel, ni sur la terre. Il n'est point nécessaire qu'elle aille dans le sein de Dieu, ni dans les cœurs des justes de

ce monde, où il se rend si souvent sensible, pour exciter et réveiller l'amour divin dans les âmes qui l'y cherchent, et qui s'y unissent en esprit. Il suffit pour le trouver qu'elle le cherche en elle-même, et qu'elle le cherche comme un bien qu'elle possède, et non pas comme une chose qui serait éloignée. Car il faut savoir qu'il est en nous dans un fond inaccessible, d'où il sort pour se manifester et se faire sentir quand il lui plaît à l'âme.

Il faut donc que l'âme assurée de son bien, retienne en respect et en silence ses facultés, qui alors parleraient inutilement, et par leur indiscrétion obligeraient l'Époux à se taire. C'est la faute de la maîtresse de ne pas faire taire les enfants de la maison, aussi bien que les serviteurs qui font du bruit, pendant que l'Époux lui veut parler à l'oreille. Ce Dieu d'amour suréminent et de majesté sainte veut qu'on le révère en l'aimant, et qu'on l'adore en le possédant en soi. Pour ce sujet il appelle plutôt et plus souvent nos âmes ses tabernacles, et ses temples que ses couches d'amour, parce qu'il veut le respect, la retenue, la modestie, et le silence de ses amantes.

Je ne puis dire quelle liberté cette présence intime et délicate de Jésus-Christ, et cette manière d'agir avec lui, ne donne pas à l'âme. Car elle la rend indépendante et dégagée de toute créature et d'elle-même, n'ayant besoin que de Jésus tout seul. Bienheureuse l'âme qui est obligée de garder le silence auprès de Dieu, et qui n'a rien qu'à l'écouter, laissant au soin de l'Époux de l'animer par son esprit, et de l'exciter à lui parler et à l'aimer par les opérations de sa lumière et de son amour; et cela comme il lui plaît, et quand il lui plaît.

Je ne doute pas que comme l'on doit rendre compte de toutes les paroles extérieures, et même de la moindre des oiseuses, qu'il n'y ait de même un compte très exact pour les paroles inutiles de l'esprit; surtout, pour celles que l'on dit à Dieu quand on traite avec lui dans le sanctuaire de l'oraison. Mon Dieu, quelle modestie n'y est point requise! quelle retenue, et quel silence de toute parole humaine, qui n'est pas souvent sans amour-propre et sans recherche de soi-même! Qu'il faut être en dépendance absolue de l'esprit, quand on a l'honneur d'être appelé une fois à sa sainte société, et qu'il fait la grâce à l'âme de se manifester à elle! Je me manifesterai, dit-il, à celui qui m'aime, et je lui découvrirai par expérience ce que la foi lui tient caché. Je désire qu'il entre en possession des biens que je lui promets l'épousant dans ma foi. C'est alors que l'âme connaît avec quelle retenue il faut faire sa cour à son Seigneur, et quel doit être le respect qui doit accompagner l'amour de celle qui épouse son roi, etc.

LETTRE XCIII (1).

A UN DE SES DISCIPLES (2).

Qu'il faut nous retirer en Jésus-Christ, pour faire avec lui notre résidence dans le sein de Dieu, où nous portent les rebuts des créatures et les croix.

[Probablement vers le mois de juin 1645.]

Monsieur,

Il faut avoir le cœur ouvert à Jésus-Christ sans s'ar-

(1) C'est la CXVI^e des imprimées.

(2) Tout porte à croire que ce disciple était un des prêtres de M. Olier

rêter aux créatures, et à cet extérieur du monde. C'est un exercice qui est pénible à la chair, mais il faut se résoudre à lui faire souffrir cette peine. Il lui faut du bâton de la Croix pour la réduire; il faut lui faire violence pour l'empêcher de se complaire au monde, et pour faire que notre âme n'ait rien à goûter que Jésus. Aisément notre âme emporte notre esprit dans l'amusement; et ainsi il se trouve facilement surpris et desséché dans l'onction de la grâce.

Que notre esprit, notre âme, et notre cœur soient tout à Jésus, et que rien ne leur donne lieu de s'épancher hors de lui. Que la terre se ferme, que le soleil s'obscurcisse, que tout le monde nous persécute, pour nous retenir en Jésus. Tout est à lui en nous : tout doit vivre de lui : tout doit être recueilli en lui pour être participant de lui, et être ainsi très puissant en sa vertu, et en sa grâce. C'est le moyen d'agir ensuite sur les cœurs de nos frères avec toute vertu. La grâce répandue en nos sens, et la joie de la chair qui se dilate dans les objets sensibles, énerve souvent la vigueur de l'esprit, qui, pour être puissant, doit toujours être renfermé dans le sein et l'intérieur de Dieu en nous.

Jérémie rapporte que Dieu voulait qu'il fût comme une flèche aiguë, cachée dans son carquois, c'est-à-dire dans son sein qui est l'unique résidence des saints ministres de Jésus-Christ. Jésus-Christ tout le premier est demeuré en résidence perpétuelle dans le sein de Dieu son Père, vivant sur la terre toujours retiré dans son intérieur, afin d'être en exemple aux hommes. Il désirait que tout le siècle le rebutât (1), et que toute la

et que cette lettre fut écrite en 1645, à l'époque de la persécution contre l'œuvre de Saint-Sulpice. (*Vie de M. Olier*, t. II, p. 134.)

(1) Le désir infini qu'avait Notre-Seigneur de voir son Père connu et

créature lui fût contraire, pour apprendre à ses ministres à aimer cet état, qui conserve et fortifie l'esprit, et lui ôte tout moyen de s'épancher hors de soi-même. Il n'y a point d'autre principe ni d'autre fondement à jeter que la Croix, et il n'y a rien par quoi Jésus-Christ notre Tout nous veuille mieux instruire et nous attirer, que par ce saint et adorable moyen. C'est par là qu'il nous consommera, et qu'il nous fera tous un en lui pour l'éternité.

LETTRE XCIV (1).

A UNE DE SES FILLES SPIRITUELLES (2).

Que pour être fidèle à Dieu dans l'action, il faut y joindre l'oraison.

[Octobre 1645 (3).]

Ma chère fille,

Je ne puis, dans l'état où vous êtes, vous exhorter à autre chose qu'à vous tenir fort recueillie, afin que l'exercice extérieur où Notre-Seigneur permet que vous soyez employée, ne vous fasse point le tort que souffrent la plupart des âmes dans ces rencontres. C'est un conseil où j'ai été confirmé depuis fort peu de jours

glorifié en son Fils unique ne l'empêchait pas de désirer, comme homme, les opprobres et les rebuts du monde.

(1) C'est la CLV^e des imprimées.

(2) La teneur de la lettre porte à croire qu'elle est adressée à une religieuse que ses fonctions tiraient un peu de la vie d'oraison.

(3) C'est l'époque où M. Olier lut les œuvres de saint Denis. Il en parle longuement dans ses Mémoires et dit entre autres choses que c'est le patron des contemplatifs. Il ajoute que pour entrer en la contemplation divine il fallait n'avoir vue quelconque ni souvenir des choses grossières et terrestres.

par la lecture du grand saint Denis, l'apôtre de notre France.

Soyez donc invariablement unie et arrêtée à votre Époux, afin qu'avec lui et en lui vous fassiez toutes choses. Autrement il se trouvera que vous ferez tout par vous-même, par votre effort, en votre vertu propre, c'est-à-dire, en un mot, que vous ne ferez rien qui vaille. C'est pourquoi, dans vos temps de loisir, recueillez-vous et faites oraison en votre chambre, quand ce ne serait qu'en adorant Dieu, ou bien en lui demandant force pour le servir, ou en vous donnant à lui pour être l'instrument de sa gloire, ou en désirant sacrifier tout ce qui est du vieil homme; ou bien en l'aimant, ou même en demandant pardon de vos péchés, et souhaitant votre totale conversion, et celle de toute la maison où vous êtes, et de tous les chrétiens; ou en faisant souvent des actes dont je vous ai souvent parlé. Car pourvu que votre âme regarde Dieu, et s'occupe en lui, et en votre Époux, cela suffit pour une bonne oraison. La plus simple est toujours la meilleure. Nous en parlerons un jour à loisir. Adieu.

LETTRE XCV (1).

A UN ÉVÊQUE (2).

Il lui parle d'un ecclésiastique qui par sa conduite se montrait indigne du sacerdoce.

[Vers 1645 (3).]

Monseigneur,

Depuis que j'ai reçu l'honneur de votre lettre, j'ai

(1) Sur l'autographe.

(2 et 3) Il est très probable que ce prélat était Pierre Fenoillet, qui occupa

pensé être utile de m'informer à fond des sentiments de Monseigneur d'Aleth sur le sujet de M. Roanel et de sa promotion au saint ordre de prêtrise. J'ai enfin appris qu'il ferait grande difficulté d'admettre des personnes scandaleuses à cette dignité et surtout celles où il y avait si peu de fond et de marques de pénitence. Ce qui a fait, Monseigneur, que j'ai cru ne devoir pas hasarder une demande à votre nom que je crusse ne devoir pas réussir et qu'il me fallait tenir dans les bornes de la prière auprès de Dieu pour lui, que j'ai vu et que je sais avoir si peu de déférence pour moi. Je ne peux pas me promettre aucune chose sur son esprit, si votre bonté ni votre justice n'ont rien pu dessus lui. Je lui mandai, la dernière fois qu'il a reçu de mes nouvelles, que je n'aurais jamais aucun commerce avec lui si je ne le savais pour vous, Monseigneur, dans les derniers respects et les dernières obéissances, ce qui l'a éloigné, comme je pense, de la confiance et du commerce que j'aurais pu espérer de sa part, ne m'ayant fait savoir ni de bouche ni par lettres, aucune de ses nouvelles du depuis ce temps-là.

C'est là, Monseigneur, les termes où j'en suis avec lui, qui me fait croire être bien inutile en toutes cho-

très dignement le siège épiscopal de Montpellier depuis 1608 jusqu'en 1652. M. de Roanel, en effet, était de ce diocèse et possédait même l'archidiaconé de la cathédrale. Il avait passé un an au séminaire de Saint-Sulpice, probablement pour s'y préparer à la prêtrise, car il était diacre, mais il rentra dans son bénéfice, au mois de juillet 1644, sans avoir été ordonné. La lettre de M. Olier montre que la conduite qu'il tint d'abord à Montpellier fut loin d'être édifiante, mais on sait par Marie Rousseau que le serviteur de Dieu, dans le voyage qu'il fit en 1647, le vit, l'entretint et eut la consolation de le faire rentrer dans le devoir. Le chapitre de Montpellier le nomma plus tard à la prévôté de la cathédrale, dont il se démit en 1667. (*Gallia christiana,* t. VI, p. 870.)

— Cette date n'est qu'approximative.

ses sur son esprit, ne me croyant propre qu'à pleurer et gémir pour son état, le voyant si mal disposé vers Dieu et son Église et avoir si peu de déférence pour la personne du monde qu'il doit le plus chérir et honorer, qui est vous, Monseigneur, comme celui qui l'a comblé de tant de grâces et de témoignages d'amour et de bonté; ce qui m'a lié dès lors si fortement à votre personne et m'a fait être, toujours de plus en plus, Monseigneur, votre très humble, très obéissant et très obligé serviteur.

OLIER, curé de Saint-Sulpice.

LETTRE XCVI (1).

A SAINT VINCENT DE PAUL (2).

Il lui demande une religieuse pour la réforme d'une abbaye en Auvergne.

Vers 1645 (3).

Qui a Dieu a tout.

Monsieur,

Je suis sollicité de deux endroits pour vous écrire, l'une de la part de M. Landas, qui désire que je vous

(1) Sur l'autographe.

(2) On sait que saint Vincent de Paul, de 1643 à 1653, faisait partie du Conseil de conscience qu'Anne d'Autriche avait formé pour l'examen des affaires ecclésiastiques et particulièrement pour la nomination aux bénéfices.

(3) Cette date n'est qu'approximative. Il y a lieu de croire néanmoins que la demande faite à saint Vincent de Paul n'est pas postérieure à 1646, car le diocèse de Clermont ne reçut, durant les dix ans que saint Vincent de Paul fut au Conseil de conscience et M. Olier à la cure de Saint-Sulpice, que trois nouvelles abbesses, l'une à Sainte-Claire de Clermont, en 1644, l'autre à l'Éclache, dans la même ville, en 1646, et la troisième, à Sainte-Claire d'Aigueperse, aussi en 1646. (*Gallia christiana*, t. II, p. 408, 418, 420.)

témoigne de la religion de Monsieur son père et sa mère, ce que je fais de tout mon cœur, comme ayant connu leur piété particulière (1). Et de l'autre part je suis prié par une demoiselle de Madame la princesse (2) de vous demander une religieuse pour la réforme d'une abbaye dont Monseigneur de Clermont (3) vous écrit et à moi, pour vous en supplier. Ce que je fais dedans l'esprit de procurer le bien de la gloire de Dieu partout où il peut être et particulièrement en nos cantons d'Auvergne si délaissés.

Je suis de toute ma volonté, en Notre-Seigneur, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

OLIER, curé de Saint-Sulpice.

Monsieur, j'aurai le bien de vous envoyer ce livre qu'il vous plut me demander dernièrement : on me l'a promis pour le premier jour.

LETTRE XCVII (4).

A UN DE SES PREMIERS DISCIPLES.

Il l'exhorte à mettre en Dieu toute sa confiance et à ne rien craindre malgré les persécutions du monde.

[Très probablement en 1645 (5).]

Mon cher Monsieur, ne nous appuyons qu'en Dieu

(1) Cette attestation était sans doute relative à des paroissiens de Saint-Sulpice et devait permettre à M. Landas d'obtenir une place à Saint-Lazare ou ailleurs.

(2) La princesse de Condé, Charlotte-Marguerite de Montmorency.

(3) Joachim d'Estaing, qui fut évêque de Clermont de 1614 à 1650.

(4) Tirée de *l'Esprit de M. Olier*, où MM. de Bretonvilliers et Tronson l'ont citée comme preuve de sa confiance en Dieu. (T. I, p. 52.)

(5) C'est durant cette année que l'œuvre de Saint-Sulpice fut particulièrement attaquée et persécutée. (*Vie de M. Olier*, t. II, p. 135 et suiv.)

et ne nous confions qu'en lui seul pour l'œuvre qu'il lui a plu nous faire l'honneur de nous commettre. Ne regardons jamais que lui en toutes choses. Il nous fera la grâce de nous conduire lui-même au milieu des tempêtes et des contradictions; et elles ne serviront qu'à faire éclater avec plus de lustre son amour, sa sagesse et sa puissance. Ces aimables perfections ne paraissent jamais davantage que lorsque, malgré les envies de l'enfer et les persécutions des hommes, il fait réussir l'œuvre qu'il a commencée et qu'il le conduit à sa perfection.

Il lui faut tout laisser et cependant demeurer en paix dans l'attente de son secours. Quand tout le monde serait soulevé contre nous il ne faudrait jamais désister de faire ce que nous croyons que Dieu désire, puisque nous sommes assurés qu'il peut dissiper tous les nuages en un moment et faire de nos plus grands persécuteurs, nos meilleurs et plus fidèles amis.

LETTRE XCVIII (1).

A M. DE BRETONVILLIERS (2).

Il lui parle des études qu'il doit faire en vue de la licence (3).

[1645 ou 1646.]

Mon cher enfant,

En attendant qu'il plaise à Dieu de disposer de vous,

(1) Sur l'autographe.

(2 et 3) Alexandre Le Ragois de Bretonvilliers, fils d'un secrétaire du Conseil, naquit à Paris en 1620 et entra au séminaire de Saint-Sulpice le 19 juin 1643. Il mérita, par ses vertus et surtout par sa dévotion envers la reine du Ciel, d'être l'objet spécial de l'affection de M. Olier, qui l'appelait ordinairement son cher enfant et qui s'appliqua avec d'autant plus de soin à le former, que Dieu lui avait fait connaître qu'il serait un jour son suc-

comme nous l'avons projeté et que nous vous l'avons fait savoir, j'ai eu la pensée de vous avertir que la pensée de nos frères et la nôtre est de vous faire poursuivre votre licence en Sorbonne, et pour cela qu'il est bon que vous preniez le temps libre que Notre-Seigneur vous donnera, pour étudier ces matières et vous préparer de loin à ce travail pour diminuer la violence des exercices, qui autrement pourraient intéresser votre santé.

BILLET ADRESSÉ AU MÊME.

Monsieur Bretonvilliers ira, si le loisir lui permet, à Notre-Dame de Dombes, où il fera son oraison et récitera le saint office, prenant bien garde de faire attendre la communauté. Après, il viendra dîner sans se mettre en peine où je suis, et après dîner il ira entendre vêpres et le sermon, en quelque religion, qui se diront à trois heures; ensuite il ira recevoir la bénédiction de Notre-Seigneur, sans se forcer et violenter l'esprit.

Adieu, mon très cher en Notre-Seigneur.

OLIER.

cesseur. M. de Bretonvilliers, en effet, prit possession de la cure le 29 juin 1652, et quelques jours après la mort de M. Olier, il fut nommé supérieur du séminaire et de la Compagnie de Saint-Sulpice. Il mourut le 13 juin 1676. (*Rem. hist.*, t. I, p. 181.)

— Il ne paraît pas que ce projet se soit réalisé : il est vrai que M. Alexandre de Bretonvilliers est qualifié *docteur de Sorbonne* dans un *Traité des familles de Paris* conservé à la bibliothèque de l'Arsenal (t. II, p. 805.) Mais nulle part ailleurs on ne lui donne ce titre, et M. Baudrand, qui a écrit sa Vie, ne fait nulle mention de ses études en Sorbonne; il dit au contraire que M. Olier l'employa de bonne heure dans le ministère paroissial. Il est vraisemblable que sa santé, qui était fort délicate en ces commencements, s'opposa à ce qu'il poursuivit les exercices pénibles qui conduisaient à la licence. Il fut ordonné prêtre en 1646.

LETTRE XCIX (1).

A UNE PERSONNE PIEUSE QU'IL DIRIGEAIT (2).

Il l'exhorte à oublier ses propres intérêts pour ne penser qu'à Dieu, et pour l'encourager en cet exercice il lui découvre à quel point il est lui-même séparé de toute vue particulière et perdu dans les intentions de Notre-Seigneur.

[Vers le 9 février 1646 (3).]

Ma très honorée fille,

Depuis que j'ai reçu la dernière de vos lettres, Notre-Seigneur m'a fait la grâce de me tenir dans une infirmité qui m'a ôté la liberté d'écrire et de lire. Mais comme elle se passe et diminue, je suis bien aise d'employer la première facilité qu'il me donne, pour vous dire un mot touchant votre intérieur, que je désire aller toujours croissant en la vertu et en la grâce de Jésus et de Marie, et participer de plus en plus à leur sainte fidélité.

(1) C'est la CXXIX^e des imprimées.

(2) L'éditeur de 1672 nous apprend, par le titre qu'il a mis à cette lettre, qu'elle était adressée à une personne trop préoccupée d'elle-même. C'était peut-être Mme Tronson, à qui M. Olier fait quelquefois ce reproche, comme on le verra plus loin. On pourrait cependant soupçonner, en voyant la parfaite pureté enseignée et recommandée dans toute cette lettre, qu'elle était pour une âme encore plus élevée en grâce que Mme Tronson; elle conviendrait bien à la mère de Bressand.

(3) On lit dans les Mémoires de M. Olier, sous la date du 9 février 1646 : « Il plaisait à Dieu de me faire connaître qu'il voulait que j'offrisse le divin sacrifice en la plénitude de ses intentions, perdant mon âme en lui, sans connaissance, pour entrer en la plénitude de ses intentions : ce que faisant avant de commencer le saint sacrifice, je voyais Dieu embrassant son Fils pour la paix universelle de l'Église. » En rapprochant ce passage du troisième alinéa de la lettre, on est bien autorisé à penser qu'ils ont été écrits vers le même temps.

Depuis quelque temps je suis si fort convaincu du parfait abandon, et du total oubli qu'un chacun doit avoir de soi-même en la présence de Dieu, et devant ce grand Tout et cette immense Majesté, que je ne puis que je ne vous fasse part du désir que j'ai de vous y voir entièrement établie.

La miséricorde de Dieu sur cette pauvre créature qui vous écrit est telle, que depuis quelque temps je ne puis voir autre chose que Dieu; et en Dieu je ne vois que le désir qu'il a que je vive seulement à lui, dans le souhait unique qu'il soit glorifié parfaitement en soi, et qu'il règne pleinement sur l'Église. Il ne veut pas même souvent souffrir en moi le moindre retour sur ce qui me regarde dans les sacrifices que j'ai l'honneur de lui offrir au saint autel. Ce grand Tout me paraît toujours jaloux que je les lui présente dans l'étendue des intentions immenses et infinies qu'il a eues de toute éternité sur le sacrifice de son Fils, entrant et passant par là dans ses intérêts seuls, n'étant plus rien en moi et ne vivant plus qu'à lui seul, et pour lui seul. Il ne veut point souffrir que j'aie la moindre idée de soin et de vue pour moi, ne voulant pas que je sois rien en aucune chose, et encore moins en celles qui le regardent, comme sont celles du divin sacrifice de son Fils. Il paraît tout zèle pour la destruction des hérésies, des schismes, des erreurs, des crimes et des péchés dans son Église, lesquels l'empêchent de régner et de vivre en elle sur la terre, comme il fait dans le ciel. Il me semble qu'il veut si fort qu'on entre et qu'on se perde là-dedans, pour ne vivre et ne prier que pour cela, que je ne puis faire autre chose.

Quand ce glorieux Tout veut que l'on passe ainsi dans les vues générales de tous ses intérêts, et de toute l'é-

tendue de ses desseins, il me semble que c'est une miséricorde admirable. Car par là on est tout tiré hors de soi, pour entrer en son principe, et en son Tout. Alors on n'est point sujet à rétrécir les desseins de Dieu sur les choses saintes, ni à les détourner de leur fin, qui est la gloire de Dieu, que bien souvent nous rétrécissons en retournant sur nous-mêmes et sur nos intérêts, qui nous paraissent d'ailleurs fort légitimes. Nous sommes même dans une sûreté d'autant plus grande en cet état, que Dieu supplée par lui-même à nos besoins, prenant toujours nos intérêts, quand nous prenons les siens.

Quel monstre que l'amour de soi-même, qui veut se voir en tout, et qui ne peut souffrir qu'avec grande peine les exercices et les conduites du pur amour qui tend toujours à Dieu, et nous dérobe à nous-mêmes, pour nous porter, nous perdre et nous abîmer en ce divin Tout? Ayons toujours beaucoup d'estime, et une grande reconnaissance pour ses grâces, qui nous portent à la privation et à l'oubli de nous-mêmes, et qui suspendent ainsi tout aliment à l'amour-propre. Ce malheureux amour qui se veut voir en tout, fait qu'on est bien aise de le sentir proche de soi et de se tenir auprès de lui, comme auprès de son centre, pour se reposer et s'y décharger. C'est pourquoi quand on a fait quelque acte du pur amour, il ne faut pas s'amuser à réfléchir sur ce qu'on a fait, mais retirant l'âme de cette pensée, il faut la tenir élevée en Dieu, se reposant sur lui-même, selon le désir du Prophète qui disait : *Qui me donnera des ailes de colombe; et je volerai, et me reposerai?*

Dieu est le supplément de tout, et il fait trouver en son pur amour, et dans ses regards amoureux et reli-

gieux, tout ce qui semblerait utile en se regardant soi-même fixement et volontairement. O le saint et parfait miroir que Dieu, quand il est contemplé avec crainte, avec amour, et avec respect! C'est un miroir qui ne flatte point, qui ne trompe jamais, et qui découvre toute vérité, mais qui la découvre plus saintement, plus clairement, plus fortement, et plus utilement, que si nous nous voulions attacher à notre propre contemplation. Car cela ne se ferait pas sans quitter la vue de Dieu pour nous satisfaire nous-mêmes; au lieu que la contemplation de Dieu se fait sans danger d'amusement et de propre recherche.

Ainsi je vous conseille de ne point faire tant de réflexion sur vous. Car quoique ce soit par le prétexte de vous purifier, et de vous sanctifier que vous vous regardiez, ce n'est pas néanmoins sans soulagement et sans satisfaction de vous-même en vous. Il faut être tout à notre Tout, qui est la source de toute sainteté et de toute lumière, pour être pleinement sanctifié en lui. Et depuis qu'une fois l'auteur de miséricorde fait la grâce à l'âme de lui vouloir être toutes choses, il faut qu'elle soit un autre lui-même, et qu'elle entre en son amour, en sa lumière, et en sa propre puissance, afin qu'il lui soit lui-même tout bien et toute perfection, etc.

LETTRE C (1).

A M. PLANAT, OFFICIAL, A PAMIERS (2).

Il l'encourage à continuer le travail qu'il fait auprès de l'évêque de Pamiers, s'il le peut sans compromettre sa santé et la tranquillité de son esprit.

[19 mai 1646 (3).]

Qui a Dieu a tout.

Monsieur et très cher en Notre-Seigneur,

Ayant appris vos indispositions et les peines continuelles de votre esprit, au rapport du bon père de Sainte-Geneviève, nous crûmes ensemble qu'il serait bon que vous vinssiez ici passer quelque temps, pour vous donner un peu de repos devant que de vous en aller travailler ailleurs. J'ai cru que vous seriez bien aise de vous revoir avec vos frères, et que vous auriez consolation de vous embrasser en Notre-Seigneur, pour vous renouveler en son amour et en leur société.

Si néanmoins, comme j'apprends par la vôtre, la paix et le repos d'esprit vous ont été rendus avec la bénédiction du travail dont Dieu vous a accompagné ce saint carême, à la bonne heure. Jouissez-en et conservez le bien que vous avez auprès Mgr de Pamiers, qui est sa sainte conversation et son exemple divin et vertueux que vous ne trouverez que difficile-

(1) Sur l'autographe.

(2) Jacques Planat, déjà mentionné plus haut, fut un des prêtres de Saint-Sulpice que M. Olier accorda, en 1645, à Mgr de Caulet, nommé à l'évêché de Pamiers, et qui l'aidèrent dans les premières années de son épiscopat.

(3) En 1646, qui paraît être l'année où cette lettre fut écrite, la Pentecôte tombait le 19 mai.

ment ailleurs (1). Aidez à ce rare prélat si délaissé et qui mérite tant le secours des sujets purs et désintéressés, comme je sais que vous marchez en vérité et en sincérité d'esprit pour Dieu.

Je suis, en attendant de vos chères nouvelles, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

OLIER.

A Saint-Sulpice, ce saint jour de Pentecôte.

LETTRE CI (2).

A UN PRÉLAT QUI LUI A DEMANDÉ DES SUJETS (3).

Il s'excuse de ne pas lui en envoyer, n'en ayant pas de disponibles dans le moment.

[29 juillet 1646.]

Monseigneur,

Vous faites trop d'honneur à notre petite maison de

(1) L'évêque de Pamiers, François-Étienne de Caulet, qui devint plus tard l'un des évêques les plus favorables aux jansénistes, méritait en 1646, et aurait mérité encore plusieurs années après, l'éloge qu'en faisait M. Olier. Saint Vincent de Paul, qui l'avait beaucoup connu, écrivait en 1655 au gouverneur du comté de Foix : « Je vous supplie très humblement, Monsieur, d'avoir agréable la très humble prière que je vous fais de considérer Mgr l'évêque de Pamiers comme l'un des plus zélés évêques pour la gloire de Dieu, que je connaisse dans le royaume. » (*Lettres de saint Vincent de Paul,* t. II, p. 3.)

(2) Sur l'autographe.

(3) On ignore le nom de cet évêque, qui, désirant des ecclésiastiques pour son diocèse, s'adressait en même temps à saint Vincent de Paul et à M. Olier. C'était peut-être Mgr Plantavit de la Pause, évêque de Lodève ; car, le premier en province, il reçut des sujets de Saint-Sulpice. Il est vrai que la note marginale de la lettre semblerait indiquer que c'est à saint Vincent de Paul que la fondation fut confiée ; mais comme on ne voit pas que la Mission ait fait aucun nouvel établissement de séminaire en 1646, ni même les deux ou trois années suivantes, on peut dire par manière de conjecture que c'était peut-être de l'évêque de Lodève que venait la demande.

la juger capable de servir votre clergé. Cela nous oblige dorénavant à nous préparer à cette grâce et à se mettre en état de vous obéir. Nous n'avons jamais osé penser à cet emploi, pendant la bénédiction que Dieu donne à M. Vincent, pour lequel je n'ai point reçu la lettre dont il vous plaît me parler dans la vôtre, que j'eusse fait tenir dans le silence et le respect qui est dû à une charité comme la vôtre, Monseigneur, à laquelle je ne puis répondre que par des protestations d'obéissance et de services perpétuels.

Vous aurez, Monseigneur, tendresse et compassion pour une maison naissante, qui ne se défend de vous obéir et s'abandonner à vos désirs, que par les extrêmes besoins du lieu où elle est établie, qui se voit quasi étouffée en sa naissance par l'accablement des services qu'elle lui doit à tous moments. Vous dire le faubourg Saint-Germain, Monseigneur, c'est vous dire tout d'un coup tous les monstres des vices à dévorer tout à la fois. Quand il aura plu à Notre-Seigneur nous fortifier, vous userez de nous comme de ce qui est vôtre, et en particulier de celui qui s'estime trop heureux d'être dans votre esprit, et qui vous demande la permission de se dire,

Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur.

OLIER,

curé de Saint-Sulpice.

A Paris, ce 29 juillet 1646.

On lit à la marge :

Monseigneur, la providence de Dieu qui a rendu la vôtre par ses voies secrètes à M. Vincent et qui lui

adresse cette grâce, nous apprend par cette conduite à lui déférer cet honneur et nous préparer une autre fois à cette grâce.

LETTRE CII (1).

A UN ECCLÉSIASTIQUE DE LA CONNAISSANCE DU P. YVAN (2).

Il accepte avec reconnaissance le secours que ce prêtre veut lui donner avec un de ses confrères pour le service de la paroisse de Saint-Sulpice.

[Probablement en 1646.]

Qui a Jésus a tout. — La paix de Dieu.

Monsieur,

Ayant appris du père Yvan le désir que vous avez de travailler dans la vigne de Dieu, cela m'a fait souhaiter votre compagnie, étant appelé dans une moisson où je ne puis fournir moi seul, ni plusieurs autres avec moi qui soupirent après des ouvriers fervents tels que

(1) Sur l'autographe.

(2) Antoine Yvan, instituteur des religieuses de Notre-Dame de Miséricorde, à Aix en Provence, étant venu à Paris en 1644, s'attacha à M. Olier, et travailla avec beaucoup de zèle parmi les ecclésiastiques de la paroisse de Saint-Sulpice. Il est très probable que les deux prêtres dont il fit connaître le désir à son saint ami, étaient deux chanoines du chapitre collégial de l'Isle-sur-Sorgues, dans le diocèse de Cavaillon, MM. Joseph Casal et Esprit Macassole. Il est certain du moins que ces deux ecclésiastiques, très connus du P. Yvan, entrèrent au séminaire de Saint-Sulpice le 12 décembre 1646. Peut-être se déterminèrent-ils à cette démarche, qui les obligeait de quitter momentanément leurs fonctions, par suite de l'accident arrivé vers cette époque à la voûte de leur église dont une partie s'écroula subitement. L'auteur de la *Monographie de l'église paroissiale de l'Isle-sur-Sorgues,* qui relate ce fait, ajoute que le pieux chanoine Esprit Macassole, qui priait seul dans l'église, au moment où tombait cette masse de pierres, ne fut sauvé que par miracle, en se réfugiant dans le sanctuaire (p. XXI).

le père Yvan m'a témoigné que vous étiez : si bien, Monsieur, qu'après avoir remercié Notre-Seigneur du secours qu'il m'offrait en vos personnes par le moyen de ce bon Père, je ne puis que je ne vous témoigne combien vous serez les bienvenus en notre église, pour y servir Notre-Seigneur et y instruire les peuples les plus nécessiteux qui soient peut-être en ces contrées. Je vous attends avec joie et soupire après votre venue pour y glorifier Dieu et servir le prochain en votre compagnie.

LETTRE CIII (1).

A M. DE BRETONVILLIERS.

Il le charge de quelques commissions et lui exprime le désir de servir Dieu mieux que jamais.

[Probablement en octobre 1646 (2).]

Monsieur,

Je vous adresse encore ce billet pour donner à ma

(1) Sur l'autographe.

(2) La raison qui fait incliner à placer cette lettre en 1646 et non plus tard, c'est que dès le mois d'octobre de cette année M. Olier cessa d'être en rapport avec le P. Bataille, ainsi qu'on le lit dans les Mémoires du serviteur de Dieu. Ce religieux, devenu bien différent de ce qu'il avait été d'abord, s'était retiré de la réforme de Saint-Maur et avait quitté l'abbaye de Saint-Germain. Marie Rousseau ne le voyait plus. D'autre part, cette lettre semble supposer que M. de Bretonvilliers était à la communauté de la paroisse, ce qui ne put guère avoir lieu avant 1646, qui fut l'année où il reçut la prêtrise. Or en 1646 M. Olier passa au moins une partie du mois d'octobre hors de Paris, dans quelque lieu solitaire où il vécut très recueilli, habituellement occupé de Dieu et des besoins spirituels de ses paroissiens. Un jour qu'il eut la pensée d'aller à Paris pour rendre un service assez léger à une personne de sa paroisse, Notre-Seigneur le retint, lui faisant entendre qu'il l'aimait mieux en cette solitude, priant pour le service des âmes ; que d'autres suppléaient à ce qu'il ne faisait pas extérieurement. Octobre 1646 convient donc assez bien pour la date de cette lettre.

mère, en attendant que je vous aille voir et elle aussi. Dieu est bon partout et partout il est adorable. C'est pourquoi il le faut aimer, adorer et servir, ce que je tâche de faire en ce pays, pour me préparer à le faire mieux que jamais par delà, en son esprit dans lequel je suis tout vôtre.

Priez pour la paroisse en mon absence et la recommandez à tous, entre autres à la bonne mère (Marie Rousseau) et Mme Remi (1). Mon frère viendra bientôt, vous le secourrez s'il vous plaît (2).

Monsieur, depuis celle-ci écrite il est survenu des choses qui m'ont obligé d'écrire au P. Bataille et à Mme Rousseau à laquelle vous donnerez le paquet pour les deux. Je fais mes recommandations à nos Messieurs par M. Andrés (3); vous les ferez à M. Joly (4) de ma part en particulier, et à M. Picoté (5).

(1) Mme Remi était la compagne de Marie Rousseau.

(2) Nicolas-Édouard Olier, seigneur de Fontenelle, et grand audiencier de France, habitait la paroisse de Saint-Sulpice où il mourut, rue Férou, le 27 novembre 1669.

(3) M. Andrés était sans doute un des prêtres de la communauté. Marie Rousseau désigne sous le nom de *M. André* le prêtre qui, en 1645, trahit M. Olier et le livra à ses persécuteurs. Elle ajoute, il est vrai, qu'il demanda grâce et obtint son pardon ; mais cela n'autorise pas à penser qu'il s'agit de lui en cette lettre.

(4) M. Claude Joly, prêtre du diocèse de Verdun, entra à Saint-Sulpice le 8 juillet 1643, et travailla longtemps à la paroisse avec zèle et succès. En 1651 il devint trésorier de la cathédrale de Beauvais, puis curé de Saint-Nicolas des Champs, à Paris, enfin évêque de Saint-Pol de Léon d'où il fut transféré sur le siège d'Agen en 1664. Il mourut le 21 octobre 1678.

(5) M. Picoté était alors supérieur de la communauté des prêtres de la paroisse de Saint-Sulpice.

LETTRE CIV (1).

A UNE DE SES PAROISSIENNES.

Il la reprend de l'attache qu'elle avait à communier à la messe de son directeur.

[Vers le 26 octobre 1646 (2).]

Madame,

Je ne crois point que vous deviez vous arrêter comme vous faites, à vouloir toujours entendre la messe de votre confesseur, et à ne communier que de sa main. C'est une attache qui ôtera beaucoup à votre âme, et qui diminuera de l'opération de Dieu, et de sa complaisance en vous ; car il est impossible que cela ne vous expose, aussi bien que votre Directeur, s'il est également porté d'affection pour vous, à avoir quelque inclination, complaisance et satisfaction intérieure, qui ira à vous reposer, à vous appuyer, à vous complaire en quelque chose de créé, et non pas en Dieu seul, et en sa divine essence et pureté, où il veut pourtant que votre âme tende purement.

Tout objet qui nous tente de détourner de Dieu nos yeux et nos regards intérieurs pour les porter sur quelque autre chose, est une distraction qui lui est odieuse : surtout quand c'est dans des choses saintes, comme dans le sacrifice et la prière. Il faudrait aller au bout du monde, s'il se pouvait, pour se mettre en

(1) C'est la CIX^e parmi les imprimées.

(2) Les Mémoires de M. Olier, sous la date du 26 octobre 1646, contiennent la substance de cette lettre et donnent au moins sa date approximative. En ce temps-là, on vient de le voir, M. Olier n'était pas à Paris, mais à la campagne où, tout en rétablissant sa santé épuisée, il ne cessait de prier pour sa paroisse.

état d'être appliqué à Dieu tout seul, et d'être séparé de tout ce qui pourrait en distraire, et en désappliquer un seul moment. Oui, une désapplication et un détour de Dieu nous devrait être une chose de si grande affliction, et d'une peine si sensible, qu'il faudrait fuir tout ce qui le peut causer ; et au contraire chercher par tous les moyens possibles, tout ce qui peut nous mettre en pleine liberté, pour être en application libre et entière envers ce divin objet, qui fait lui seul tout notre bonheur.

Vous y penserez sérieusement devant Notre-Seigneur, afin de ne plus marcher dans ces voies qui éloignent les âmes de la pureté de Dieu. Vous savez qu'il veut des âmes qui soient en nudité parfaite. Que votre cœur soit donc vide de tout, et mort à toutes choses. Je ne réponds qu'au premier article de votre lettre, remettant le reste à notre première entrevue, où nous pourrons vous donner un ample éclaircissement sur tout ce que vous désirez.

LETTRE CV (1).

A MADAME VEUVE TRONSON, A PARIS (2).

Il l'invite à se retirer en Dieu dans le temps des tentations et l'encourage à se laisser purifier par la tribulation afin que Dieu puisse prendre en elle ses complaisances.

[2 novembre 1646.]

Madame,

Je prie Notre-Seigneur d'être le maître en vous. Si la divine Providence vous permettait de venir demain,

(1) Sur l'autographe.

(2) On trouvera dans la *Vie de M. Olier* de longs détails sur cette ver-

j'aurais le loisir de vous parler dessus le sujet de vos peines, et soulager en Notre-Seigneur votre esprit accablé et molesté par le démon qui n'agit qu'au dehors, n'ayant pas eu de Dieu autre puissance, et que vous devez ainsi mépriser par adhérence à l'esprit intérieur de Jésus-Christ, auquel vous pourrez être liée avec fruit et substance divine, nourrissant votre fond et croissant en vertu, sans être pour cela soulagée des dehors de la chair assiégés et attaqués par le malin. Il faut être dans ce donjon et ce saint tabernacle, cachée dedans Dieu même; il faut être en esprit établie en son essence intime et se laisser déchirer au dehors par les ennemis de Dieu. J'attends de le voir maître dans la ville; il n'y a rien qu'il ne faille porter pour cela; et seulement il se faut abandonner à perdre tout honneur, tout esprit, toute santé et toute vie plutôt que d'être infidèle à Dieu et perdre le trésor qu'il vous donne d'être à lui et en lui. Il faut être purifiée par la propre main de Dieu, qui

tueuse veuve, qui prit part à un grand nombre de bonnes œuvres accomplies de son temps dans la paroisse de Saint-Sulpice. Elle avait été dirigée d'abord par le P. de Condren, qui l'honorait d'une particulière confiance. Après la mort de ce saint prêtre elle se mit sous la direction de M. Olier, qui ne négligea rien pour la fortifier et la consoler dans les peines intérieures par lesquelles il plaisait à Dieu de la purifier. Pour qu'on ne soit pas surpris de quelques expressions renfermées dans cette lettre, il a paru utile de citer un passage des Mémoires de M. Olier où, sans la nommer, il parle de cette dame. « La bonté de Notre-Seigneur, écrivait-il le 4 septembre 1646, me donnait une comparaison sur cette âme qui était appelée à une grande perfection malgré ses défauts, qu'il en était d'elle comme d'une figure de bronze que l'on jette en un moule parfait, d'où étant retirée, elle est couverte de beaucoup de choses grossières, rudes, impures, imparfaites et très désagréables auxquelles il faut apporter le ciseau, et, après beaucoup de coups très fâcheux et pénibles, il fallait encore y apporter le soin de la polir et finir en ses derniers traits et délinéaments. » On verra plus loin à quelle perfection s'éleva en effet cette pieuse veuve qui donna deux de ses fils à Saint-Sulpice, dont l'un surtout rendit les plus grands services à cette Compagnie.

en peu fait beaucoup, à cause que le temps de votre vie purgative s'est passé en négligence, en tendresse sur vous-même, en vanité et superbe d'esprit; et au lieu de travailler à vous détruire et anéantir, vous ne travailliez qu'à vous établir, vous faire honorer et estimer par tous les vôtres. Il faut maintenant que vous portiez tous ces revers et que tous les sujets de vos superbes se changent en humiliation et que là où vous étiez applaudie, que là vous soyez méprisée, et que tous vos enfants qui étaient les sujets de votre honneur soient ceux de votre confusion (1).

Madame, ne vous étonnez pas; les voies de Dieu et de son Fils sont rudes; les voies du Fils vont à crucifier et punir toutes choses; les voies du Père vont à sacrifier toute l'impureté à sa divine sainteté, et ainsi ne pouvant rien porter que lui-même, il détruit, il arrache et il ruine de fond en comble la créature impure pour s'établir en elle; et pour cela il a envoyé son Fils, qui a porté sur lui l'image de sa conduite dans son extérieur, pour marquer la ruine et la destruction intérieure et véritable que doit porter la chair en elle-même.

Adorez Jésus-Christ crucifié, adorez les voies du Père dessus lui et dites souvent : Si cela s'opère sur le bois vert, que sera-ce dessus le bois sec? Si le fils, qui n'est qu'image du péché, a porté cet état, que dois-je souffrir

(1) Les quelques détails que l'on connaît sur les fils de Mme Tronson n'éclaircissent pas entièrement ce passage. Charles, l'aîné, fut pourvu d'un état et office de conseiller au Parlement le 19 août 1644. Guillaume, le second, avait été quelque temps secrétaire du cabinet de Sa Majesté, place honorable que son père occupa longtemps, mais que, par suite de circonstances que l'on ignore et qui peut-être expliqueraient ce que dit ici M. Olier, le fils ne posséda qu'assez peu de temps. Plus tard, étant l'un des quatre marguilliers en charge de la paroisse de Saint-Sulpice, on le voit qualifié conseiller du Roi en ses conseils et naguère secrétaire du cabinet de Sa Majesté. (*Rem. hist.*, t. II, p. 35, acte du 14 mai 1661.)

en moi qui suis le péché véritable en tout moi-même? Abandonnez-vous à Dieu pour porter autant qu'il voudra cette peine qui, sans doute, humilie beaucoup, ennuie, désole, inquiète, abat et affaiblit toute la créature, mais elle est la préparation à la pureté de Dieu qui vous donne de temps en temps du relâche et vous soutient au fond, jusqu'à ce que le temps soit venu de votre pureté, qui petit à petit vous donnera la liberté des enfants de Dieu au nombre desquels je vous estime, ayant sur vous les véritables marques de son amour.

Je suis en lui, Madame, votre très humble et très obligé en Notre-Seigneur.

OLIER, curé de Saint-Sulpice.

A Saint-Sulpice, ce 2 de novembre 1646.

LETTRE CVI (1).

A LA PRINCESSE DOUAIRIÈRE DE CONDÉ (2).

Il lui envoie une ample instruction sur l'usage qu'elle doit faire de la grandeur et la manière dont elle doit vivre dans sa condition.

[Premiers mois de 1647 (3).]

Madame,

Rien n'a de vie soit dans le monde de la nature, ou celui de la grâce, qui est la sainte Église, sans le fonds

(1) Sur une très ancienne copie dont la CC^e des imprimées reproduisait seulement une partie et encore décolorée par le retranchement des traits plus personnels qui s'y rencontraient.

(2 et 3) Charlotte-Marguerite de Montmorency, sœur de l'infortuné duc de ce nom qui fut décapité à Toulouse en 1632, naquit en 1593 et fut mariée, le 3 mars 1609, à Henri de Bourbon, prince de Condé. Elle se montra constamment l'une des paroissiennes de Saint-Sulpice les plus assidues à toutes les pratiques de la religion et les plus dévouées à M. Olier, dont elle

de l'esprit. Et d'autant plus que les choses sont élevées en l'un et l'autre monde, autant plus leur vie est parfaite et leur esprit est éminent. De là vient, Madame, que votre obligation est plus grande de vous instruire de la pureté de vos voies et de la sainteté de votre esprit, lequel est d'autant moins connu qu'il se trouve peu de personnes de notre état qui travaillent à en donner la lumière, et moins encore, dans le vôtre, qui étudient leur vocation en Dieu et qui pensent à entrer dans l'esprit et la grâce de cette condition.

Je ne puis pas, Madame, vous celer ce que j'en vois, ni vous cacher les dispositions intérieures et la conduite de sainteté que Dieu demande de votre âme. Car, outre mes obligations générales, vous étant donné de Dieu en la manière que je suis, je dois vous en montrer les ouvertures et vous exposer les moyens faciles pour y entrer.

Il y a bien longtemps que Dieu vous a préparée à ce qu'il vous demande maintenant; et plus j'étudie ses voies sur vous, plus j'aperçois de grâces singulières qui marquent le dessein de vous sanctifier.

prit la défense en toute occasion. Celui-ci, de son côté, ne négligea rien pour la faire avancer dans les vertus et la rendre digne, par sa piété, du haut rang qu'elle occupait à la cour et dans le monde. Le prince de Condé étant mort, le 26 décembre 1646, il s'empressa de répondre au désir qu'elle lui exprima d'avoir quelques pratiques chrétiennes et intérieures pour sanctifier désormais plus parfaitement toutes ses actions. A cet effet il fit pour elle seule, et avec de très minutieux détails, ce qu'il devait faire un peu plus tard, pour tout son troupeau, en publiant la *Journée chrétienne*. Non content de lui tracer les règles qu'elle devait suivre pour vivre en princesse chrétienne, il lui indique des vues et des intentions très élevées dont elle pourrait s'occuper.

— Cette date approximative est donnée par la lettre elle-même, où l'on voit que la princesse se disposait à reparaître dans le monde, après en avoir été séparée quelque temps par son grand deuil de quarante jours et par une petite maladie qu'elle avait faite.

C'est pour cela, Madame, qu'il a pris tant de soin de mettre en vous, pour le fondement de son œuvre, des qualités si sortables à votre condition, joignant aussi les dispositions intérieures en votre âme si propres à la vertu et à la grâce ; par-dessus cela, les protections extraordinaires dont il a conservé votre personne à la face de tout le monde, faisant voir sensiblement par ces marques qu'il vous désire comme un flambeau de piété dans votre condition, et montrer en votre personne quelle est la vocation et l'esprit d'une princesse chrétienne (1).

C'est même dans cette vue que cette bonté divine et sagesse admirable, qui conduit son ouvrage avec tant de douceur et de suavité, vous avait autrefois appelée pour voir dans un pays étranger le modèle de la sainteté qu'il désirait montrer par vous en ce royaume. Dans cette retraite il vous faisait étudier une leçon admirable dans la conduite d'une femme sanctifiant la qualité d'archiduchesse, qu'il fait revivre en votre personne, dans le dessein de sanctifier la grandeur de princesse qu'il a mise dedans vous. C'est de quoi vous doit avertir celui qui est en Jésus-Christ

Votre...

(1) Ce passage et le suivant sont une allusion à l'exil auquel se condamna volontairement la princesse, pour échapper aux poursuites de Henri IV. L'archiduchesse des Pays-Bas, Isabelle-Claire-Eugénie, infante d'Espagne, la reçut à Bruxelles et lui donna les plus beaux exemples de vertu. (*Vie de M. Olier,* t. II, p. 125-126.)

INSTRUCTION.

DE LA GRANDEUR EN GÉNÉRAL.

Comme Notre-Seigneur est venu au monde non pas pour détruire l'œuvre de Dieu son Père, mais pour le rétablir en sainteté, ayant trouvé les princes et les grands de la terre comme des restes de son éclat et de la majesté qu'il avait établie en Adam devant le chaos du péché, au lieu de les abolir il prétend de les sanctifier et les remplir de soi, pour paraître sous eux dans la splendeur de ses voies divines.

Souvenez-vous, Madame, que comme Dieu avait fait le premier homme, dans le paradis terrestre, pour représenter la grandeur de sa gloire en qui toute la créature faisait hommage, et tout servant à l'homme servait en même temps à Dieu qui habitait en lui.

Notre-Seigneur venant au monde a voulu sanctifier ce saint état et réparer la ruine où il était tombé. Et comme Adam déchu de sa grandeur par le péché a été réduit dans un état de servitude et de misère extrême, le commun des hommes a hérité de cette condition et vit, comme l'on voit, d'une façon digne de pitié et de compassion. Et les grands au contraire conservent quelque chose de la splendeur divine.

Donc Dieu le Père, qui veut réparer tout état en son Fils Jésus-Christ, rétablit Adam dans sa grandeur première quand il sanctifie les grands, et qu'il paraît sous eux dans une majesté plus grande qu'auparavant, puisqu'il paraît en celle de son Fils ressuscité qu'il tient présent au monde sous les princes et les rois, ne s'étant montré jusque-là que sous une copie légère de sa beauté dedans Adam.

Tout au contraire Dieu a voulu sanctifier l'état de sa misère et sa conduite de pénitence, quand il a fait paraître son Fils sous l'infirmité de la chair semblable à celle d'Adam pécheur, rempli de douleur et d'opprobre, déchu de la splendeur de Dieu et de la grâce de l'innocence.

Par là l'on voit que tout état est sanctifié en Jésus-Christ, soit celui de la gloire et celui de l'opprobre, celui de la puissance et de l'infirmité, et celui des grands et des petits, et celui des riches et des pauvres. Il ne faut regarder que la vocation et s'y sanctifier, entrant dans l'esprit et la grâce que Jésus-Christ nous a acquise et laissée sur la terre.

Et bien loin que je croie que l'état des grands soit un état d'abomination, je le regarde comme un état de sainteté admirable, et sur lequel Dieu a toujours des desseins éminents.

Il est vrai qu'autrefois la reine Esther en prenant un diadème sur sa tête et s'adressant à Dieu comme au cher témoin de son cœur, elle lui disait qu'elle avait en horreur et en abomination ce signe de superbe à cause des malheureux effets qu'il causait dans le siècle, servant tous les jours à faire des faux dieux qui, se mettant à la place de Dieu, reçoivent pour eux les révérences et les hommages des créatures, ne prenant rien pour celui dont ils tiennent la place.

En ce sens la condition des grands est une abomination, et c'est dans cette vue qu'Esther parlait de sa couronne, comme étant une même chose avec celle d'Assuérus, roi païen, qui tenait la place d'une idole dans le temple du monde.

Ensuite de quoi l'on peut avoir aversion en général de la grandeur à cause du mésusage que l'on en fait.

Mais pour le fond de l'institution divine et surtout réparée en Jésus-Christ et sanctifiée en sa grâce de résurrection, je ne trouve rien de plus beau, de plus aimable et de plus saint; et de même que les chrétiens en la présence des grands doivent toujours contempler, par les yeux de la foi, la grandeur et la royauté de Jésus-Christ éclatant en leurs personnes, qui méritent en cette vue leurs adorations et leur amour; ainsi les grands de leur côté doivent être revêtus de sainteté, de douceur, de bonté, et de toutes les perfections de Dieu même.

USAGE DE LA QUALITÉ ET DE L'ÉTAT DE PRINCESSE.

Pour entendre votre vocation, Madame, et vous conduire avec esprit dans votre profession, il faut que vous sachiez que quoique vous ne soyez rien en vous et par vous-même, vous êtes pourtant en terre une participation de la divinité qui veut être en vous et sous vous pour paraître en sa Majesté aux yeux des créatures qui souvent, mortes dans la foi, se doivent réveiller dans le souvenir de sa grandeur par l'aspect des être visibles.

Souvenez-vous que Dieu voulant paraître en vous dans l'éclat de sa majesté, il y veut recevoir mille devoirs des créatures qui vous honorent tous les jours, qui viennent à vous, soit par amour, ou par devoir, sans savoir ce qu'ils sont dans les desseins de Dieu. Sa majesté est donc en vous et prend plaisir d'y habiter, non seulement pour y paraître, mais pour y recevoir, et pour y donner beaucoup. Pour cela, Madame, je vous supplie de ne jamais vouloir rien recevoir qu'au nom de Dieu et pour Dieu, que vous représentez, et de vouloir

au contraire que tout passe à lui et rien du tout demeure à vous.

L'image dans le temple ne reçoit rien pour soi, mais seulement pour Dieu qu'elle figure (1); et le dessein de la Religion est que tout passe à lui, et ainsi en doit-il être des honneurs qu'on vous fait, que Dieu prétend de recevoir pour soi dessous votre personne qui êtes son image. Faites en tout de même en ce que vous donnez. Ne désirez point qu'on vous regarde en cela, mais souhaitez que Dieu vivant en vous en charité, en puissance et en libéralité, soit reconnu comme l'origine et la source des présents que vous faites et des bontés que vous exercez tous les jours. Ainsi Dieu fait souvent des miracles par des images et communique plusieurs dons, dans nos temples, dessous elles, quoiqu'elles ne prétendent pas qu'on leur soit obligé de rien; elles veulent, au contraire, qu'on reconnaisse et qu'on adore la puissance et la bonté de Dieu qui fait le bien sous elles, s'estimant trop heureuses, au lieu d'avoir été brûlées comme du bois commun, ou appliquées à quelque usage séculier et profane, qu'elles soient élevées à cette grâce et à cette dignité que d'être les instruments par qui Dieu fait ses merveilles. Tenez-vous donc toujours, Madame, retirée en Dieu, et que le fond de sa majesté soit établi en vous, qui aurez cet avantage par-dessus les images ordinaires, que vous serez vivante et animée de la grandeur de Dieu que vous représentez. Ainsi vous opérerez en sainteté et porterez partout la véritable majesté de Dieu même avec sa figure.

Malheur aux sacrements et aux figures qui sont rem-

(1) On peut voir sur la destination et l'utilité des images qui ornent les églises ce que M. Olier en dit dans la préface de son *Explication des cérémonies de la grand'messe.*

plies des choses opposées à leurs grâces et qui n'ont point en elles l'esprit qu'elles promettent. Vous êtes établie en la terre pour être un pur éclat et comme un sacrement de la Majesté de Dieu, qui veut opérer grâce dans le monde par vous. Que serait-ce si vous n'aviez que la figure et que vous ne fussiez pas animée au dedans de la Majesté même de Dieu et de sa sainteté?

Cette grandeur extérieure et cet éclat ne vous serait qu'une condamnation, n'ayant pas le fonds de l'esprit et la sublimité de la grâce qui doit répondre à votre état. Portez au dedans ce que vous représentez au dehors, et vous souvenez que comme dans la cour de Dieu il y a des esprits nommés Principautés, qui sont les lustres les plus beaux qui éclatent au ciel; ils sont les princes dans cette cour et les copies vivantes de la principauté de Dieu, remplies de sa puissance et de sa Majesté; c'est cela même que vous faites sur la terre et dans la cour de ce monde, qui est malgré son mésusage un extérieur apparent de la splendeur de Dieu, où tous les courtisans devraient être des anges, les princes, des Principautés, les rois, des dieux vivants en la splendeur de Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai roi de la gloire. C'est encore pour cela que Dieu permet qu'on vous donne le nom d'Altesse, pour exprimer aux yeux des hommes votre grandeur extérieure, mais qui s'applique, dans le dessein de Dieu, à l'éminence de votre esprit, à l'élévation spirituelle de votre âme, à la hauteur de sainteté que Dieu a préparée à votre condition.

Toutes les fois, Madame, qu'on vous traitera d'Altesse, confondez-vous de vous voir dans une bassesse si éloignée de la sublime vocation où vous êtes appelée, et où la fidélité à votre grâce vous devrait avoir portée. Anéantissez-vous devant Dieu toutes les fois qu'on vous

élèvera, vous souvenant des sentiments intérieurs de la très sainte Vierge saluée pour la Reine du ciel et la Mère de Dieu, qui n'avait pour toute réponse que ce seul sentiment : *Ecce ancilla Domini*, voici la servante de Dieu. Étant vrai que par la voie de cette humiliation intérieure Dieu établissait son âme dans une élévation de sainteté éminente.

DE L'USAGE DU DEUIL.

Le deuil des chrétiens est institué par la conduite du Saint-Esprit dans l'Église, et par l'ordre de ce même Esprit il passe de l'Église dans les maisons des fidèles qui doivent être ses oratoires et ses temples particuliers.

Le dessein de Dieu, dans le deuil, est d'obliger les chrétiens à la pénitence et leur conserver le souvenir du jugement que Dieu a exercé sur la famille qui s'est vue frappée, en la personne du défunt, d'un coup de sa justice punissant le péché.

L'arrêt de mort fut prononcé contre Adam révolté, et le chef de la famille des pécheurs, qui en lui ont été condamnés au même châtiment, et cet arrêt s'exécute au moment que Dieu prive quelqu'un de la vie.

Le coup de tonnerre laisse une noirceur funeste qui fait ressouvenir les hommes du désordre qu'il a fait. Le deuil, de même, renouvelle à la famille la mémoire du coup sévère de la justice de Dieu sur elle, qui l'oblige à trembler dans l'assurance que cette même condamnation s'accomplira sur ceux qui restent, qui doivent en esprit se soumettre et se préparer à subir la rigueur de ses jugements.

Cette sentence, dont l'exécution est différée sur nous

pour un temps seulement, aura son effet au moment que la justice de Dieu nous ôtera la vie, que nous ne méritons pas pour le mésusage que nous en faisons, et pour les péchés que nous commettons continuellement, et de laquelle mille fois nous devrions être privés, sans la mort du Fils de Dieu qui nous en conserve l'usage, en attendant notre conversion et notre pénitence.

Tous les fidèles sont les membres les uns des autres, et pour cela quand leurs propres péchés ne les obligeraient pas à faire pénitence, ceux de leurs frères, auxquels ils participent comme faisant un même corps, exigent cela d'eux. Notre-Seigneur Jésus-Christ et sa sainte Mère, saint Jérémie, saint Jean et plusieurs autres saints innocents, qui comme tels n'étaient point obligés à faire pénitence, pourtant comme ils étaient dans l'Église, qui est un corps affligé du péché, ils en ont senti la douleur et porté la pénitence, ainsi comme un membre sain dans un corps malade est saigné, affligé, tourmenté, à cause de la maladie des autres membres incommodés.

C'est pour cela, Madame, que vous êtes environnée de votre mante et de ce voile qui s'étend et s'élargit plus que vous-même, et qui vous fait connaître que vous êtes en pénitence pour autrui, et que vous pleurez pour les péchés des autres.

Cette grande queue que vous traînez fait voir que vous pleurez les péchés de ceux qui vous ont précédée, et qui étant puissants dans le monde ont laissé après eux de longues suites d'afflictions et de grandes obligations de faire pénitence.

Vous êtes restée, Madame, après celui qui était la moitié de vous-même et dont les péchés ne vous doi-

vent pas seulement toucher comme les péchés de vos frères communs, mais comme les vôtres mêmes, puisque vous n'étiez qu'une avec lui par la sainte condition du mariage.

Ce qui fait que Dieu, qui préside dans les royaumes chrétiens et qui montre sa sagesse éminente dans la conduite des grands, et les ordres de leurs cérémonies pour être l'exemple et comme le flambeau qui éclaire le reste des chrétiens, ordonne que les femmes des princes soient quarante jours enfermées dans leurs chambres et couchées dans un lit de deuil où la lumière du jour n'a point d'entrée, mais seulement celle des flambeaux, pour faire voir l'unité du défunt et de celle qui reste, qui est renfermée comme dans un tombeau vivant, qui soupire et qui pleure en la place de celui qui ne peut plus gémir pour ses péchés.

Ces quarante jours ont quelque chose de la quarantaine de Jésus-Christ, retiré au désert, où il disait que les douleurs de la mort l'avaient environné, et que l'horreur des jugements de Dieu son Père le baignait dans ses larmes.

Maintenant, Madame, que le temps de votre pénitence au désert est fini, et que vous allez bientôt paraître dans le monde, ce doit être dans l'esprit même de Jésus-Christ sortant de son désert, qui n'y finit pas sa pénitence, mais la continua, et après en avoir fondé la grâce pour nous, il fut la prêcher et par ses paroles et par ses œuvres dans le monde.

Vous ne sortirez pas de l'esprit de pénitence dans lequel Dieu vous a établie avec tant d'abondance pendant votre solitude et votre maladie; vous en porterez l'exemple avec vous dans le monde; vous le porterez surtout en votre cœur, craignant les jugements de

Dieu et le coup de tonnerre de sa justice dont il a frappé votre maison, et qu'il tient encore élevé dessus vous pour le temps qu'il en a disposé. Ce sentiment vous sera d'autant plus aisé à conserver que Dieu vous a donné de tout temps les prémices de cette grâce.

De plus vous porterez l'impression et la vérité de ce que le deuil vous exprime pour être conforme au dessein de Dieu sur vous, qui est la douleur et la peine de vos péchés et de ceux de votre famille, vu que vous êtes maintenant comme l'Église veuve de son Époux, qui est chargée des péchés de tous ses enfants, pour lesquels elle prie et demande incessamment miséricorde. Vous devez, en sortant dans votre carrosse de deuil, vous y considérer comme dedans un cercueil vivant, dans lequel vous commencerez d'être portée pour vous approcher du tombeau, qui vous aidera à maintenir l'esprit que vous aviez auparavant dans le sépulcre de votre chambre, ne faisant pas comme la plupart du monde qui cherchent dans la pénitence le sujet de leur vanité, et trouvent, par un détour malin, dans les pompes sacrées du deuil et la nouveauté de cet habit et de cet état, la matière de leurs péchés et de leur complaisance.

Soyez, Madame, en cet état extérieur de Jésus-Christ gémissant en la terre, qui prend encore plaisir de continuer en vous sa pénitence extérieure que l'état bienheureux dans lequel il est au ciel lui interdit.

Si Jésus, votre tout, veut accomplir encore en vous l'étendue de ses souffrances et de ses pleurs, et s'il veut en vous satisfaire à Dieu comme il a fait en lui-même, voulez-vous vous opposer à ses ordres et à ses volontés? Il faut au contraire vous porter à ses desseins et accomplir son œuvre en la manière qu'il demande

de vous; il faut, autant que vous le pouvez, achever la pénitence qu'il veut faire en ses membres et vous soumettre avec amour à toutes les rencontres que sa sagesse vous donnera dedans le monde.

USAGE DES RENCONTRES DE PÉNITENCE DANS LA VIE (1).

Il y a trois sortes de pénitence : la première, imposée de Dieu, la seconde, par l'Église, et la troisième est imposée par nous-mêmes quand nous sommes à l'esprit intérieur de Jésus-Christ pénitent, qui use de notre force et nous anime de son zèle pour punir notre péché sur nous, et satisfaire à la justice de son Père.

La première sorte de pénitence, qui est toujours la plus pure et la plus sensible comme étant opérée par la sagesse de Dieu, qui connaît notre faiblesse et l'endroit où il nous peut plus vivement toucher, et qui en même temps a la puissance de pénétrer jusqu'au plus vif de nous; cette pénitence, dis-je, est de quatre sortes.

La première regarde l'intérieur où Dieu applique les plus sensibles opérations de la pénitence par les tristesses, les ennuis, les langueurs, les inquiétudes, les sécheresses, les délaissements, les rebuts et les reproches de Dieu, comme il arriva à saint Paul, qui rapporte qu'une fois il fut si accablé d'affliction qu'il était ennuyé de vivre dans son oppression; se retirant en l'intérieur de son âme pour y trouver du soulagement, il entendit une voix de Dieu qui lui reprocha

(1) Ce passage fut inséré, plus tard, par M. Olier dans la *Journée chrétienne*, 2e partie.

qu'il était indigne de vivre, qui fut le dernier point de son abattement.

La seconde sorte de pénitence n'est pas immédiatement de Dieu, mais ordonnée par lui : ce sont les tentations extérieures et violentes opérées par le démon comme l'exécuteur des vengeances de Dieu : il environne l'âme de scrupules, de blasphèmes, de désespoir, d'illusions et autres malignités, d'abattements, de tristesses, de pressures de cœur très violentes, de jalousie, de colère, et autres sortes de passions, qui servent à punir ceux qui ont souvent péché en ces choses. Et Dieu veut par justice et sagesse qu'ils trouvent leurs pénitences où autrefois ils trouvaient leurs plaisirs.

La troisième sorte de pénitence ordonnée de Dieu est la persécution des hommes, l'éloignement et le mépris de ceux que l'on aime et qui devraient avoir plus de reconnaissance et de tendresse pour nous, dont Dieu se sert quelquefois pour châtier l'excès de l'amour que nous avons eu pour eux, pour les conserver à nous au préjudice même de Dieu; ainsi en est-il du murmure, de l'ingratitude, et de l'infidélité des serviteurs et domestiques, qui sont des peines imposées sur les grands, en la place des plus basses afflictions et des dernières servitudes où Dieu avait assujetti les hommes, par la condamnation du péché originel, qui ne doivent manger leur pain qu'à la sueur de leur visage. D'autres fois, les médisances et calomnies des esprits malicieux, comme aussi les visites importunes de gens qui sont à charge, la persécution des procès, et le soin affligeant de nos biens sont les vraies épines naissant par justice de Dieu, dans la terre des pécheurs.

La quatrième sorte de pénitence que Dieu impose

aux hommes sont les maladies du corps, les souffrances aigües et languissantes de la chair, qui parfois surpassent ou les forces de la nature, ou la connaissance des médecins qui ne savent souvent que dire, en leurs arts, de nos infirmités qui marquent le droit que Dieu a de punir le corps du péché et la chair de malédiction. Telles sont les rigueurs de l'hiver, les ardeurs de l'été, la soif, la faim, et même la pauvreté où l'on voit que Dieu prend plaisir de réduire parfois les siens, par les ressorts de sa providence et de sa justice très cachés et très admirables. Ainsi l'on voit la vie des hommes toute en croix et toute en épines, et elle est comme le buisson ardent de Moïse qui brûle sans se consumer.

Ce sont les diverses manières dont Dieu a coutume d'affliger les pécheurs pour les tenir en pénitence.

Pour celle que l'Église nous impose, elle se doit considérer, ou en général, ou en particulier. En général, elle comprend les carêmes, les quatre-temps, les jours d'abstinence de viande ; et, en particulier, les pénitences imposées par les confesseurs aux pénitents, au nom de toute l'Église, après la confession.

Enfin la pénitence que nous imposons à nous-mêmes et qui est la dernière, est une peine que l'Esprit de Dieu imprime en notre cœur contre nous-mêmes, pour nous punir et venger Dieu sur notre chair, qui est son ennemie, la regardant comme une chair étrangère qui ne nous doit toucher de rien, et que nous ne devons écouter en ses plaintes.

En cette pénitence il faut comprendre les privations que nous voulons souffrir, dans les occasions, aux choses superflues : par exemple, s'abstenir à la table des morceaux délicats, inutiles à la santé et à la vie,

qui servent seulement à la satisfaction du goût et au plaisir de la chair; de ces regards curieux qui ne vont qu'à contenter les sens; du toucher; du parler, en beaucoup de discours oiseux, qui ne sont utiles à rien, mais qui vont plutôt à blesser le prochain et la charité qu'on lui doit.

Usage du repas (1).

Souvenez-vous, Madame, que le repas est une réparation du corps, qui dépérit toujours; qui doit par conséquent être pris avec action de grâces de la bonté de Dieu qui vous conserve et répare votre ruine avec tant de douceur.

Remerciez-le donc, en vous mettant à table, de sa bonté, par Notre-Seigneur Jésus-Christ qui vous a mérité cette réparation; et ne vous y portez pas pour le plaisir et la joie de la chair, mais dans le dessein de Dieu, qui veut conserver la créature, maintenir son image, nourrir le membre de son Fils, et réparer le temple de son Esprit. Car ce n'est que pour ces qualités qu'il vous veut conserver, vous considérant pour l'honneur que vous avez de lui appartenir, et non point pour vous-même. Regardez-vous ainsi toujours comme quelque chose de Dieu, et non point comme vous-même, en tout ce que vous faites, de peur que vous regardant vous n'agissiez pour vous. Mais vous considérant comme le membre de Jésus-Christ, vous exercerez la charité du prochain envers vous-même.

Saint Bernard s'en allait à table comme aux médi-

(1) La *Journée chrétienne,* 2e partie, a aussi ce passage, mais avec quelques légères modifications.

caments, dans la vue de trouver un remède à la destruction de son corps, qu'il servait à regret comme étant la matière principale de son péché et le sujet où habitait son amour-propre.

Le prophète Job pleurait toutes les fois qu'il se mettait à table, se voyant environné d'une chair de corruption, si vile en elle-même et si maligne en ses effets, qu'il n'eût voulu l'abreuver que de fiel et de vinaigre, pour punir la bouche et le sens par lequel le premier péché était entré dans le monde, et qui avait apporté tant de malheur aux hommes.

Job, comme image de Jésus-Christ innocent, mais pénitent et victime publique pour les péchés du monde, exprimait les sentiments du Fils de Dieu vivant en terre et mangeant dans l'esprit de pénitence, qui doit être le vôtre, rougissant de conserver un corps si misérable et une chair si pleine de péché, et ne la voulant maintenir que pour Dieu, auquel elle appartient.

Usage du soin du corps.

Souvenez-vous, Madame, de cette princesse auguste de l'Écriture sainte, dont le prophète dit : Toute la beauté de la fille du roi est en son intérieur; marquant là l'oubli de l'extérieur, et enseignant la pureté de l'âme et la beauté de l'esprit. Elle travaillait pour plaire aux yeux de Dieu, qui ne regarde et n'estime que l'intime de l'âme, sans avoir égard à la chair et au corps qui périt, et qui n'est qu'une masse de terre animée pour un temps et qui doit être corrompue et infectée dans le tombeau.

La sainte Vierge, votre modèle, disait autrefois qu'elle était belle, mais hâlée, pour montrer la négli-

gence de son corps, et qu'elle n'avait point d'application sérieuse ni d'attention que pour rendre son intérieur plein d'attraits et de charmes, pour gagner tout à Dieu et attirer les âmes à son amour.

L'extérieur de cette divine princesse était couvert d'une modestie éclatante qui rejaillissait de la Majesté de Dieu habitant en son âme, et cette beauté ravissait les esprits et embaumait les cœurs de ceux qui l'approchaient, qui se sentaient secrètement portés à Dieu, remplis de lui-même; qui est tout le contraire des beautés du corps, qui applique les âmes à son amour et détourne de Dieu ceux qui en sont touchés. Dieu fait tous les jours, par les cœurs anéantis et par les âmes qui sont pleines de lui et qui veulent se revêtir de la splendeur intérieure de Jésus-Christ ressuscité, ce qu'il faisait en la très sainte Vierge; elles portent partout les parfums de l'amour et l'éclat de leur foi qui pénètre les âmes et opère dedans elles. *Trahe me post te, in odorem curremus unguentorum tuorum.* L'âme pleine de Dieu tire tout après elle, et par le même parfum dont Dieu l'attire à lui elle se fait suivre des autres.

Dieu a changé, depuis le règne de Jésus-Christ et celui de la foi, l'ordre qu'il avait établi dans l'état d'innocence d'Adam, dans lequel il attirait les âmes à son amour par l'éclat d'une splendeur divine qui revêtait les corps. Car maintenant il attire à lui les cœurs et éclaire les âmes, dans la société de l'Église, par une splendeur intérieure dont il revêt les belles âmes, qui est la splendeur de Jésus-Christ ressuscité habitant en elles, qui attire les cœurs à lui, remplissant de joie et d'amour tous ceux qui les approchent. C'est à cette beauté qu'il vous faut aspirer, étant destinée par votre condition à faire suivre les âmes qui cherchent

Jésus-Christ, et lui porter des épouses divines, selon le prophète, qui dit : Les vierges suivront cette grande princesse, *Adducentur Regi virgines post eam.*

Usage de la cour.

Quand vous voyez votre cour qui grossit et qui vous environne, souvenez-vous que vous êtes en cela une image de Dieu revêtu de ses saints et environné de ses Anges.

Dites souvent à Dieu : C'est à cause de vous, et pour vous, et pour ce que j'ai de vous, que ce monde m'honore; et comme je ne puis sans larcin en prendre quelque chose, puisque tout vous appartient, je renonce à toute la passion que ma chair y voudrait prendre. Mon Dieu, que votre pauvre créature s'anéantisse devant votre grandeur, et que toute cette cour fasse hommage à la vôtre.

Dedans le temps de votre plus grosse cour, vous direz souvent à Dieu : Quand sera-ce, ô mon Dieu, que l'heure de la prière sera venue pour être seule avec vous? Ce doit être le soupir le plus ardent de votre cœur.

Quand cette même cour diminuera et que vous serez seule, dites par une élévation intérieure à Dieu : Est-il pas juste que l'on me quitte et que l'on abandonne une pécheresse comme moi? Si je quitte mon Dieu et si je cesse d'avoir en moi la sainteté de ma condition, faut-il pas que j'en perde les avantages?

Faites donc vos retraites en l'honneur de Jésus-Christ ressuscité et retiré en son Père par l'obligation de la sainteté de son état, ou à l'honneur de sa retraite au Jardin des Olives, où il est retiré et délaissé par esprit de pénitence.

De son train.

Votre train doit être comme l'étendue de votre personne, et quelque chose qui représente la majesté et la gloire de Dieu en vous, puisqu'il vous a fait naître pour l'exprimer en sa grandeur. Il faut en lui vouloir ce train, et non pas en vous-même et pour la vanité qui désire être suivie et accompagnée de la sorte. Si vous preniez pour vous ces choses, au lieu d'être une image de Dieu, vous seriez une idole qui s'approprie tout ce qu'on doit à Dieu et le fait comme sien : vous feriez un sacrilège. Où, au contraire, recevant ces choses en Dieu, vous représentez ce qu'il est, vous lui rapportez toutes choses comme font les vraies images dans son Église, qui toujours reçoivent des louanges, des hommages, des respects et autres devoirs de notre religion, qui ne sont dus qu'à Dieu et ne leur sont rendus qu'à cause qu'elles le représentent.

L'usage des visites.

Quand vous irez visiter quelque personne que ce soit, faites-le dans l'esprit et la vue d'aller adorer Dieu en elle sous quelque état qu'il y paraisse pour y être honoré.

Si vous allez visiter le roi ou la reine, faites-le dans l'intention des principautés du ciel, qui vont rendre hommage de leurs grandeurs à la majesté de leur roi, et le reconnaître pour souverain de ce qu'ils sont. Si vous allez visiter quelque grandeur inférieure à celle de votre qualité, honorez-y toujours la participation de la grandeur de Dieu qu'elle possède et qui désire être honoré en elle.

En visitant d'autres personnes de moindre condition, faites-le dans la disposition de Dieu même visitant les petits, qui descend avec bonté, douceur et charité, et même avec humilité pour voir les choses basses et se plaire avec elles dans le dessein de les aider, les consoler et les servir.

Allez-y dans l'esprit de leur présenter Dieu paraissant dans votre personne, afin d'accomplir les desseins qu'il a de paraître aux yeux du monde dessous ses créatures qu'il a choisies à ce dessein, et se montrer aux autres pour être honoré. Et même recevez-y pour Dieu l'honneur qu'ils vous feront; afin que, lui rapportant ce qu'ils ne pensent pas de lui donner, vous fassiez en même temps votre devoir et le leur tout ensemble.

DISPOSITIONS CHRÉTIENNES.

Du lever (1).

De même que le jour du chrétien est un abrégé de sa vie, ainsi la nuit lui est destinée pour une image de sa mort. Pour cela Notre-Seigneur disait en l'Évangile, en parlant de la mort : La nuit vient, en laquelle personne ne peut travailler.

Il faut que vous regardiez votre lit comme un tombeau où vous allez mettre votre corps en dépôt en attendant la résurrection du matin; et comme la mort des chrétiens ne peut être en attente de la résurrection qu'en la mort de Jésus-Christ, il faut regarder votre lit dans la foi comme le tombeau du Fils de Dieu, dans lequel vous allez vous reposer pour vous lever le lendemain dans un esprit de joie avec le Fils de Dieu res-

(1) *Journée chrétienne,* 2e partie.

suscité, qui disait d'un grand cœur en se levant de son tombeau : *Ego dormivi et soporatus sum, et exsurrexi.* J'ai dormi et me suis reposé de mon travail en mon sommeil; et puis je me suis levé en ma résurrection pour honorer mon Père et le glorifier en tout moi-même. *Cor meum et caro mea exultaverunt in Deum vivum.* Ma chair désolée sur la terre en ma première vie est entrée par ma résurrection en la joie de mon cœur et de mon intérieur divin pour honorer et louer Dieu en tout moi-même. *Omnia ossa mea dicent : Domine, quis similis tibi?* Mes os, qui étaient insensibles et muets en mon tombeau, étant devenus tout esprit par l'opération d'une vie nouvelle, seront en louange pour Dieu aussi bien que mon âme animée du Saint-Esprit. Et ce doit être votre disposition en vous réveillant le matin, à savoir, d'une nouvelle joie pour la nouvelle vie que Dieu vous a donnée en ce jour, en vous retirant du tombeau du sommeil afin de l'honorer, le servir et le glorifier par tout vous-même, ne voulant pas qu'il y ait rien en vous qui ne le serve et ne travaille à sa louange, pour obéir à ses desseins et user même de la grâce de son Fils qui vous a mérité cette journée, avec la vertu de la passer saintement à la gloire de Dieu.

Dites donc, en vous levant le matin, ces mêmes paroles du Fils de Dieu réveillé de la mort : *Ego dormivi, et somnum cepi; et exsurrexi.* J'ai dormi et j'ai pris mon sommeil dans le lit de mon sépulcre; puis je me suis réveillé.

Vous pouvez encore dire ces paroles du Fils de Dieu : *Cor meum et caro mea exultaverunt in Deum vivum.* Mon esprit et ma chair sont en joie d'avoir encore ce jour pour vous servir et honorer. *Omnia ossa mea dicent : Do-*

mine, quis similis tibi? Je me donne, ô mon Dieu, à votre Esprit, pour vous servir par lui en tout moi-même.

Si vous voulez, vous pouvez encore dire ces autres paroles de Jésus-Christ ressuscitant : *Deus meus, ad te de luce vigilo. Sitivit in te anima mea.* Je veux penser à vous et me donner à vous dès le premier moment de cette nouvelle vie. Hélas! que j'ai eu soif de vous, mon Père, dans le temps de mes sécheresses et des langueurs de ma vie mourante! Combien plus ma chair avait-elle de droit de soupirer après vous! C'est en cette manière qu'il vous faut désirer le beau jour de l'éternité, représenté par le nouveau jour que Dieu vous donne.

Et pour entrer en une ressemblance fidèle à Jésus-Christ en sa résurrection, qui se réveilla par obéissance à la voix de son Père, ayez, Madame, une personne qui vous éveille soigneusement, à un temps arrêté, après tant d'heures de repos, en laquelle vous écoutiez la parole de Dieu qui vous réveille, qui sera une obéissance anticipée à celle que vous rendrez avec tous les hommes à la résurrection générale, qui, au premier signe de la voix de l'archange, expression du Verbe en qui le Père doit parler en ce jour-là à toutes créatures, se lèveront de leurs tombeaux; de quoi nous avons tous les jours des modèles dans les communautés bien réglées en l'Église, où l'on voit, au premier coup de cloche, cent et deux cents personnes tout d'un temps se lever de leurs lits, qui est pour vous un exemple de fidélité chrétienne que la Providence divine vous a rendu très familier, vivant si ordinairement avec ces saintes religieuses (1) qui vous sont autant de secours spirituels

(1) M. Olier parle des carmélites du premier couvent de Paris, chez qui madame la princesse se retira quelque temps après la mort de son frère, pour s'y consoler et s'y fortifier auprès de la vénérable mère Madeleine

que Dieu vous donne pour votre instruction, en qui vous pouvez voir tous les jours les images vivantes de votre résurrection spirituelle et de votre lever chrétien et plein de religion à Dieu le Père.

Offrande du lever.

D'abord donc que vous serez éveillée et levée en votre séant, après ces sentiments de joie que nous avons exprimés ci-dessus, consacrez votre lever à la résurrection de Jésus-Christ, et vous donnez à lui pour entrer intérieurement en toutes les dispositions de sa vie nouvelle.

Vous devez vivre en la conduite de cet Esprit de vie, qui vous montre par la foi les choses éternelles, et vous en imprime l'amour, avec le mépris des choses temporelles et le dégoût d'en user et d'y prendre votre complaisance.

Il faut en vous levant encore vous abandonner à l'esprit de Jésus-Christ, qui est en vous comme chrétienne, afin qu'il vous anime et vous dirige en tout pendant cette journée, en renonçant en même temps à tous les mouvements de la vie de la chair, à laquelle vous devez faire profession d'être morte.

Croissez tous les jours, Madame, en dégoût de la vie présente, dont la vie de l'esprit de résurrection a un très grand éloignement et un entier mépris. A mesure que l'esprit de Dieu vivra en vous, celui du monde et de la chair y doit mourir, selon les obligations de votre baptême, dans lequel vous devez vous renou-

de Saint-Joseph. Depuis elle s'y fit disposer un appartement où elle venait souvent et passait des temps considérables. (Picot, *Essai hist. sur l'infl.*, etc., t. I, p. 377, note.)

veler tous les jours, en vous couchant et en vous levant, travaillant à vous ensevelir en la mort de vous-même dans le tombeau de Jésus-Christ, en vous mettant au lit; et, au contraire, vous renouvelant en la vie de Jésus-Christ ressuscité, en vous levant. Les paroles de saint Paul sont les instructions de cette pratique en nous disant : Vous êtes ensevelis avec Jésus-Christ en la mort, afin que, comme il est ressuscité, vous marchiez en la nouveauté de sa vie. Vous demeurerez donc en cet esprit du Fils de Dieu en vous, tout ce saint jour, pour n'agir qu'en sa lumière et en sa vie, renonçant incessamment à tout principe de chair, renonçant à toute raison humaine et à toute satisfaction des sens, ne voulant pour conduite que la foi et l'amour, qui est la participation de cette nouvelle vie, dans l'attente assurée d'une vie future consommée en la gloire d'un jour éternel.

En mettant vos premiers habits.

Quand serai-je, ô mon Dieu, revêtue de vous-même, et que votre splendeur sera tout mon habit!

Que je dois être honteuse de me voir dépouillée de cet habit de gloire dont j'étais revêtue par l'innocence en Adam! Que ces haillons, mon Dieu, me puissent servir de pénitence et de confusion, succédant à l'éclat et à la splendeur que j'ai perdue par mon péché!

Je ne suis que malignité en tout moi-même et que péché. Il faut que je me cache et à moi, et à toute la créature; et je voudrais, ô mon Tout, que je fusse tellement cachée à vos yeux par votre Fils, que je ne paraisse plus en rien de tout moi-même.

Après être vêtue suffisamment. — Pour commencer l'exercice du matin.

Premier point.

Vous adorerez Jésus-Christ ressuscité établi par son Père en toute la beauté de ses grandeurs divines.

Adorez sa qualité de Fils de Dieu en toute la splendeur de son état, comme aussi sa qualité de roi, de prêtre, et d'hostie consommée parfaitement en son amour et ses louanges.

Adorez ses grandeurs établies en lui en la sainteté de ses voies divines, dont Dieu a revêtu votre âme par le baptême, établissant en elle les mêmes qualités en semence qui sont en achèvement et consommation en lui; prétendant que vous alliez croissant de jour en jour jusqu'à l'établissement de l'homme parfait en vous, qui est le Fils de Dieu, qui paraîtra en toute l'étendue de ses perfections divines cachées sous notre chair, attendant la révélation universelle dans laquelle il manifestera la gloire de sa résurrection et de sa vie divine qui était cachée en ses membres.

Souvenez-vous donc que ce jour vous est donné pour croître et vous perfectionner en la vie ressuscitée de Jésus-Christ, qui sera en même temps l'établissement de sa mort en vous-même. Saint Paul nous apprend cette pratique : Vous êtes morts en votre extérieur, mais votre vie divine est cachée dans votre fonds intérieur par Jésus-Christ qui vous donne la vie de Dieu son Père, dont il a été revêtu extérieurement en sa chair au jour de la résurrection ; et quand vos corps seront ressuscités comme le sien, cette vie cachée en vous, comme elle était en lui, se fera voir en toute la splendeur de son

éclat divin. *Mortui estis, et vita vestra abscondita est cum Christo in Deo. Cum Christus apparuerit vita vestra, tunc et vos apparebitis cum ipso in gloriâ.*

Second point.

Priez beaucoup Dieu ensuite qu'il veuille réparer en vous cette vie que vous avez si souvent détruite par le péché.

Ayez horreur et confusion de votre péché qui l'a éteinte en vous, bien qu'elle fût plus auguste et plus sainte mille fois que la vie du corps de Jésus-Christ que les Juifs lui ont ôtée en le crucifiant. Ayez plus de regret de l'avoir privé de sa vie sainte en vous que si vous l'aviez crucifié dans sa chair et mis à mort dans la croix. Il a perdu cette vie de chair pour établir en vous la vie de son esprit, qui vous fait voir l'estime qu'il fait de sa vie spirituelle et divine dans vous par-dessus celle de son corps.

Troisième point.

Désirez que cette vie se renouvelle en vous par la sainte pénitence et ce baptême laborieux qui est laissé en l'Église pour renouveler en vous l'esprit de Dieu éteint par le péché.

Dites encore à Dieu : Je m'offre à vous, Père éternel, en votre Fils, afin d'agir en lui seul tout ce jour et toute ma vie pour votre gloire.

Je renonce à tout moi-même, à cette vieille créature condamnée à la mort en elle et en ses œuvres.

Je condamne dès à présent toutes recherches propres pendant cette journée.

Je déteste par exprès toute occupation intérieure de

moi-même, ne voulant point souffrir la vue et l'amour d'une idole qui me remplisse à votre place.

Je déteste encore toutes les paroles que je pourrais prononcer pour mon propre avantage

Je renonce encore à toute complaisance que je pourrais prendre en mes œuvres.

Je m'abandonne en votre esprit pour opérer en la pureté de ses voies, ne voulant adhérer qu'à sa seule lumière, à ses mouvements et à sa vertu divine.

Je désire encore, ô mon Dieu, en votre même Esprit, qui remplit tous les Saints du Ciel et les justes du monde, vous louer, vous aimer et vous servir en eux, pour étendre par eux le service, l'amour et la louange que je vous dois, et prendre part par ce moyen à cet esprit pour votre gloire.

Je ne puis me présenter à vous, ô mon Dieu, dans mon impureté, et si je ne rencontre en votre Église des suppléments de ma bassesse, je n'ose me tenir devant vous.

Enfin, mon Dieu, je suis en vous en votre Fils Jésus-Christ, et je désire tellement être animée de lui et transformée en lui pour opérer par lui à votre honneur, que je ne veux plus rien faire, ni penser, ni parler qu'en sa seule vertu et dépendance; en lui je trouverai de quoi me contenter, et satisfaire au devoir de ma religion.

Oraison à la très sainte Trinité.

Je vous adore, Père éternel, et je vous loue en votre Verbe qui est votre louange. Je vous aime, Père et Fils, en votre Esprit, qui est tout votre amour.

Père éternel, ma foi proteste en son obscurité votre lumière inaccessible.

Verbe divin, mon espérance proteste l'immensité de votre miséricorde.

Esprit divin, ma charité vous reconnaît comme la source inépuisable du pur amour.

Père éternel, soyez le nôtre en votre Fils.

Fils du Père, réconciliez-nous à lui en votre Esprit, pour être ses vrais enfants d'adoption, et rendre en cette qualité hommage perpétuel à votre filiation éternelle.

Fils de Dieu, notre Tout, que nous soyons vos membres vivant en votre direction; que nous soyons vos frères, glorieux de posséder éternellement un même Père avec vous.

Esprit divin, soyez notre âme, notre vie, notre joie. Soyez le sanctificateur du temple qui ne veut jamais cesser d'adorer, de louer d'aimer et de servir, et de sacrifier à la gloire du Père par son Fils Jésus-Christ en votre propre vertu, ô divin Esprit.

Oraison à Notre-Seigneur Jésus-Christ, au très saint Sacrement de l'autel.

Divin Jésus, Sauveur des hommes, le Roi des anges et le Seigneur du monde, et par-dessus cela Fils unique de Dieu, qui êtes le choisi d'entre mille et de toutes les créatures pour être élevé à la dignité de son Fils, je m'estime infiniment heureux d'avoir reçu mon être pour contempler en vous cette grandeur et pour en remercier votre Père en toute éternité.

Seigneur Jésus, qui vous multipliez partout afin de multiplier vos louanges et vos remerciements vers lui,

que je puisse être en vous multiplié partout et être présent en esprit à tout le monde, pour adorer et glorifier ses richesses et son amour en vous, et qu'après le royaume de la foi, je puisse être présent en tous vos anges et vos saints, qui sont vos véritables tabernacles et vos temples vivants, pour y être une hostie de louange et de remerciement à votre Père, et consommée pour jamais en votre saint amour.

En prenant le reste de vos habits.

En vous coiffant.

Demandez à Notre-Seigneur qu'il établisse en vous la plénitude de la foi, et qu'il revête votre esprit de sa sainte lumière. Demandez-lui l'humilité d'esprit et la docilité à sa sainte parole. Demandez-lui soumission pour ceux qui vous parlent en son nom, soit en particulier ou en public dans cette église.

Prenant votre robe.

Demandez d'être intérieurement revêtue de la divine charité et de tous les dons de l'Esprit, et surtout des vertus chrétiennes qui doivent être le vêtement intérieur de l'épouse de Jésus-Christ, dont le Prophète dit que toute la diversité des vertus doit revêtir son âme. *Omnis gloria Filiæ Regis ab intus; circumamicta varietatibus.*

Pour ce sujet apprenez cette sainte prière, que je vous marque, par cœur afin de la dire en ce temps et bien souvent pendant le jour.

Venez, ô mon Seigneur Jésus, en moi dans la plénitude de votre vertu, en la perfection de vos voies, en

la communion de vos divins mystères, en la sainteté de votre Esprit; et dominez en moi sur toutes les puissances ennemies, le monde, le diable et la chair, en la vertu de votre Esprit et pour la gloire de votre Père.

En prenant votre chaussure.

Votre chaussure vous doit servir de symbole pour vous faire demander à Dieu d'être animée du désir des choses éternelles, avec le véritable zèle de mépriser et de fouler aux pieds les vanités du siècle, dont vous devez craindre l'amour et le fuir, comme vous vous défendez par vos souliers de l'ordure la plus puante et la boue la plus infecte de la terre.

En sortant de la maison et en allant à l'église.

Mon Dieu, et mon Seigneur Jésus, que je sorte de moi-même pour entrer en vous : que je sorte de la demeure terrestre de ma chair où je gémis, et qui fait si souvent que je vous offense.

Que je sorte de mon péché, et de mes vices pour entrer en votre grâce et en vos vertus, afin de me rendre digne d'entrer dans votre Église. Je sais, ô mon Jésus, qu'il faut être tout changé en vous pour entrer dans le paradis, qui est votre demeure, et qui est fait pour vous. Faites donc, ô mon Seigneur, que je sois toute convertie en vous, afin que je sois admise dans l'église qui en est la figure.

Que vous seul, ô mon Seigneur, y habitiez avec vos membres, dans lesquels vous vivez comme sous des voiles et des figures animées. Cette sainte demeure est faite pour un saint corps comme le vôtre.

Détruisez donc en moi, dans le fond de mon âme, tout ce qui est de ce corps de péché : séparez-moi d'Adam, et me retranchez s'il vous plaît de ce malheureux corps : détruisez en moi ma superbe, ma colère, mon amour-propre, et mon impatience, et formez-y votre douceur, votre humilité, votre patience, et votre charité : en un mot revêtez-moi de vous, et me convertissez toute en vous.

Je renonce à tout ce que je suis par moi-même, et ne veux plus rien être que par vous et par votre Saint-Esprit. Je ne veux rien que ses effets et ses opérations. Je renonce à toute autre chose.

En approchant de l'église.

Mon Dieu, si on me traitait comme je mérite, j'aurais bien sujet d'appréhender qu'on ne me dît ce que l'on disait autrefois à mes semblables qui voulaient entrer dans l'église : Hors d'ici, profanes. Ce lieu n'est que pour les saints : ce paradis n'est pas pour les enfants d'Adam, ni pour les membres du diable.

Mon Dieu, ne faut-il pas passer par les peines du purgatoire pour entrer dans le ciel? Pourquoi faut-il que j'entre dans l'église, vraie image du paradis, sans faire pénitence?

En entrant dans l'église.

Mon Dieu, je rougis de me voir en ce lieu. Hélas! mon Dieu, ne me chasserez-vous point de la salle de votre festin, moi qui n'ai pas la robe nuptiale?

Ne sera-ce point, ô mon Dieu, à ma condamnation que j'entre ainsi en votre église avec tant d'effronterie? Vous auriez bien sujet de me garrotter, et de me faire

jeter pieds et poings liés dans les ténèbres extérieures et dans les cachots de l'enfer.

En prenant de l'eau bénite.

Mon Seigneur Jésus-Christ, lavez-moi de vos larmes, dont cette eau m'est une figure.

Je vous offre, ô mon Dieu, la sainte contrition de votre Fils, vaste comme la mer, répandue dans toute l'Église. Je vous offre la pénitence, et les mérites de tous les saints que ces eaux représentent, afin que par votre bonté, vous répandiez en moi une vraie contrition de mes offenses.

Couvrez-moi tout de vous, ô mon Seigneur Jésus, afin que votre Père me souffre en sa présence.

En vous donc, ô Jésus, je déteste et renonce à mes péchés. Je me vois très indigne d'être soufferte devant vous, et d'assister aux divins mystères qui se vont passer à l'autel pendant le très saint sacrifice de la messe.

Pour votre exercice durant ce divin sacrifice, vous pourrez vous servir des pratiques que vous avez, aussi bien que pour toutes vos autres actions; sur lesquelles je ne crois pas vous devoir donner d'autre avis, que de vous rendre bien fidèle aux instructions que vous avez déjà reçues.

De l'examen de conscience en général.

Pour faire son examen de conscience chrétiennement il faut avoir devant les yeux, comme la règle de ses obligations, trois paroles de saint Paul qui sont l'abrégé de la vie des chrétiens et de leur conduite en leurs actions, leurs paroles et leurs pensées.

Il parle en ces termes : Regardez-vous comme des

morts vivant à Dieu en Jésus-Christ. Il faut donc examiner trois choses dans le secours de la lumière intérieure et divine : si l'on a vécu en Dieu pendant toute la journée et si l'on a été en sa présence pour faire toutes choses à dessein de l'honorer et de lui plaire. Cette présence de Dieu à laquelle nous oblige saint Paul, quand il nous dit que nous soyons vivant à Dieu, n'est pas une présence de figure et d'imagination forcée, ou d'esprit appliqué avec violence.

La présence qu'il nous demande est une présence de foi, qui est en tout chrétien revêtu du baptême et qui reçoit par grâce particulière cette présence de Dieu infuse sans sentiment, par le seul bénéfice de l'Esprit, qui nous tient notre fin présente devant les yeux, afin d'agir pour elle incessamment.

C'est là le premier point de notre examen, à savoir la présence de Dieu; examinant si nous avons fait toutes choses en la vue de Dieu et pour Dieu, qui est la fin universelle de toute la créature et surtout des chrétiens, infidèles doublement à Dieu s'ils ne le voient pas en tout ce qu'ils opèrent, et à raison de ce qu'ils ont en eux le Saint-Esprit, qui leur tient un miroir caché dans l'âme pour leur montrer Dieu présent en eux, qu'ils voient incessamment s'ils n'en détournent les yeux par malice et par application d'amour à eux-mêmes ou aux créatures.

Le deuxième point de l'examen de conscience pour les chrétiens est de voir s'ils ont vécu en Jésus-Christ à Dieu, c'est-à-dire si les œuvres qu'ils ont faites même pour Dieu, ils les ont faites en dispositions chrétiennes et si l'esprit de Jésus-Christ les a remplis et animés de ses vertus et de sa grâce.

Et c'est en cela que précisément consiste le nom

chrétien et tout le christianisme, à savoir d'opérer en Jésus-Christ, qui est en tout principe d'agir à la gloire de Dieu, qui ne peut être honoré que par lui et en qui seul il prend sa sainte complaisance.

Le corps des chrétiens n'a qu'un seul principe de vie qui est l'esprit de Jésus-Christ. Pour cela même ils sont nommés chrétiens à cause de l'esprit d'onction qui les anime, qui les embaume et qui les remplit intérieurement; et s'ils n'opèrent en ce principe ils s'éloignent de la vérité du christianisme, où il n'y a que l'esprit du chef en tous les membres, l'esprit même de Dieu en Jésus-Christ étendu dans ses membres, qui les remplit de soi premièrement, et, de plus, de Jésus-Christ par le baptême, comme dit saint Paul : Autant que vous êtes de baptisés, vous avez été revêtus en votre âme de Jésus-Christ, qui anime l'intérieur de votre esprit de ses dispositions, de ses vertus et de ses mœurs; et tous ceux qui opèrent en ce principe caché de Jésus-Christ et en ces dispositions intérieures, ceux-là sont véritablement chrétiens; où au contraire, qui n'est pas opérant en ce principe intérieur, n'est pas chrétien et répondra au jour du jugement de ce qu'il aura fait hors de l'esprit de Jésus-Christ. Car comme il descend dans le corps de l'Église pour l'animer de lui-même et opérer par elle, et la vivifier d'une vie qui seule plaît à Dieu; de là vient que celui qui aura voulu opérer en soi-même, en sa volonté, en son esprit et en son propre amour, sera réprouvé comme un membre d'Adam, comme ayant opéré en chair et non pas en esprit.

Le troisième point de l'examen de conscience est de voir si on a été mort en soi-même, ou si les passions ont vécu et régné dedans nous; si nous avons été

touchés vivement des choses de ce monde auquel nous sommes morts, et si ensuite, attirés et touchés des choses de la terre, nous avons opéré pour elles et recherché notre satisfaction en elles.

Le mot de mort dedans saint Paul, qui nous explique le baptême et le principe de notre vie cachée en la mort de Jésus-Christ, nous apprend que le reste de notre vie cachée en sa suite est dépendante de ce premier principe, et qu'étant une fois morts à ce monde et à nous-mêmes, nous ne devons plus vivre à rien de cela; et si nous avons eu le bonheur d'avoir reçu le coup bienheureux de cette mort, nous devons bien prendre garde d'y revivre par notre malice et par notre amour-propre. Et c'est le reproche que fait incessamment saint Paul aux chrétiens : Quoi donc, ayant reçu ce divin bienfait de Dieu, qui vous a fait mourir à vous par l'application de la mort de son Fils, mort pour vous faire jouir de ce grand privilège de séparation parfaite de vous et de tout ce monde, comment est-ce que vous regardez encore le siècle et que vous discernez les choses qui vous y plaisent? Comment est-ce que vous vivez encore dans vos passions auxquelles vous devez être morts?

Donc le troisième point de votre examen sera de voir si vous avez eu en vous quelque sentiment de passion dans lequel vous auriez vécu, parlant ou opérant en dépendance de cette même passion, sans l'avoir réprimée et mortifiée avec soin.

Il y a deux sortes de morts en nous : l'une est la sainte mort de notre âme au péché en la grâce de Jésus-Christ, et l'autre est la mort de la chair, en ses désirs malins et déréglés, comme ses désirs d'avarice, de superbe, d'impureté, de paresse, de vanité, d'oisiveté et autres.

Pour la mort intérieure de l'âme, elle est mise dans nous par l'impression intérieure du baptême qui ensevelit notre âme en la mort de Jésus-Christ, et si nous sommes fidèles à nous tenir en cette sépulture de l'esprit, jamais notre âme ne sera vivante à rien.

Mais la chair, pendant ce temps-là, ne laisse pas d'être vivante aux choses de la terre, et sa vie se sent réveillée par les objets du monde qui, étant doux et agréables en leur vue et en leur espérance, l'attirent doucement et la mettent dans le désir des choses du monde et dans la recherche de ses joies.

Alors l'âme s'unit parfois à ces mouvements, et en même temps elle commence dans la chair à vivre au siècle et aux choses du monde, et sortant de la mort intérieure par l'adhérence à la vie de la chair, elle commence à perdre sa paix et son repos divin qu'elle possédait auparavant; elle revit misérablement aux objets auxquels elle était auparavant morte; ce qui la met dans une peine, un chagrin, une guerre intérieure qui bannit cette paix et cette joie où elle vivait à l'abri du tombeau et de la sépulture de Jésus-Christ, qui lui servait comme rempart contre toutes les choses du monde.

La pénitence nous sert maintenant pour réparer cette grande perte, et nous sert petit à petit quand nous sommes fidèles à nous ensevelir de nouveau.

Il faut donc être très soigneuse à étouffer ces mouvements de la vieille créature et travailler par la succession de la pénitence à rentrer dans le rempart de la sépulture de Jésus-Christ, où nous avions été mis tout d'un coup par le saint sacrement de baptême.

Il faut donc, Madame, être fidèle et assidue à vous mortifier; et quand vous aurez adhéré et consenti au moindre mouvement de la chair, comme seront

de promptitude, de colère, de ressentiment, d'impatience et autres choses, souvenez-vous que c'est une matière d'examen; et quoique le Saint-Esprit ne manque point sur l'heure de vous reprendre intérieurement et vous couvrir de confusion d'avoir vécu et obéi à votre chair, que vous deviez tenir morte et assujettie à lui, vous devez outre cela, dans le temps particulier destiné à votre examen, regarder ces fautes et en faire la pénitence, portant la douleur de la confusion et de la honte que ce divin Esprit reçoit en vous de se voir surmonté par la bassesse d'une chair si vile, basse et infâme, et qui se doit tenir trop heureuse d'être sacrifiée à tout moment dessous les pieds de Jésus-Christ.

EXAMEN DE CONSCIENCE.

Préparation.

Il faut adorer Jésus-Christ, votre juge, qui vous doit un jour venir juger selon toute la loi de l'Évangile, et qui examinera en rigueur l'emploi que vous aurez fait de cette journée. Il faut réparer en Jésus-Christ les pertes que vous avez souffertes, et rétablir par lui le vide et l'inutilité dans laquelle vous avez été pendant ce jour.

Il lui faut demander la lumière qu'il vous apportera avec lui à l'heure de votre mort, pour connaître vos péchés, et la grâce de prévenir son jugement par votre pénitence.

Commencez votre action de grâces par le remerciement des biens qu'il vous a faits, de vous avoir donné l'être et la vie animée de son Fils mort et ressuscité, pour vous aider et vous rendre capable d'honorer Dieu.

Remerciez-le en particulier de vous avoir donné ce jour pour le servir, avec tant de secours extérieurs, savoir, tout l'usage du monde présent et de ses créatures pour le glorifier en elles.

Remerciez-le encore davantage des aides intérieurs et de la grâce de son esprit, qui a été en vous incessamment pour vous montrer votre devoir, pour vous insinuer l'inclination de le faire et la force de l'accomplir fidèlement en la vertu de Jésus-Christ, votre Tout. Cela se doit faire en général.

L'examen en particulier.

Il faut examiner votre journée sur les trois points que nous avons marqués ci-devant.

Premièrement, si vous avez vécu en la présence de Dieu dans le dessein de ne rien faire, dire ou penser que pour lui plaire, n'étant pas permis aux chrétiens de vivre que pour Dieu.

Si vous avez vécu pour Dieu en Jésus-Christ; si vous avez été intérieurement retirée en lui pour être animée de son esprit, de ses dispositions et de ses mœurs en toute votre conduite, ne vous étant plus permis de vivre selon la chair, mais seulement selon l'esprit en Jésus-Christ Notre-Seigneur.

Si vous avez été morte à vous-même pendant cette journée; ou bien si vous avez vécu en dépendance de vos sens, suivant vos appétits, adhérant à vos passions et à vos désirs humains. Examinez si vous avez suivi leurs instincts ou celui de la foi et de l'Esprit de Jésus-Christ, qui vous montre intérieurement et vous meut à la vie chrétienne et à la mort de vous-même.

Vous voyant infidèle à l'Esprit, anéantissez-vous et vous confondez du mauvais usage de Jésus-Christ en vous. Priez-le qu'il vous donne des larmes pour pleurer votre vie, et qu'en lui vous trouviez la pénitence de vos péchés.

En union intérieure à Jésus-Christ, demandez miséricorde à Dieu, détestez vos offenses, et protestez fidélité en renonçant à vous entièrement pour adhérer à son saint Esprit à tout jamais, moyennant son secours.

Il faut vous abandonner à Dieu en Jésus-Christ, l'unique pénitent de l'Église, pour porter en lui la pénitence que la justice de son Père voudra vous imposer.

Il faut vous présenter avec joie au jugement de son amour et de sa miséricorde, étant bien aise de porter le châtiment de votre péché, par avance de sa punition et de son jugement de rigueur.

Recevez en général toute la pénitence qu'il vous impose dans le secret de sa justice éternelle, que vous ne voyez pas maintenant, mais que vous sentirez dans le temps qu'il a ordonné, soit en la vie présente ou dedans l'autre.

Si par avance il vous imprime le sentiment de quelque pénitence particulière, ayez la disposition de la faire et ne refusez rien; si elle est de conséquence, communiquez-la à votre directeur auparavant que de la faire, de peur d'illusion ; si elle est légère, et croyant en simplicité qu'elle soit selon sa volonté et conforme aux règles générales de sa conduite, faites-la, mais découvrez-lui après.

EXERCICE DE L'EXTRÊME-ONCTION (1).

Comme je vous ai dit qu'il fallait regarder la nuit comme la mort, et votre lit comme un tombeau, et votre examen comme le jugement de Jésus-Christ sur vous; il est bon, devant que de vous mettre au lit, de vous sanctifier intérieurement dedans l'esprit de mort que Jésus-Christ donne à l'Église devant que les fidèles meurent, et prendre part par avance à la grâce de l'extrême-onction, qui est une des plus grandes de l'Église, et qui paraît, par les termes et la forme du sacrement, une des plus considérables miséricordes de Dieu dessus nos âmes.

Première instruction.

Le sacrement d'extrême-onction est institué de Jésus-Christ Notre-Seigneur pour réparer dans les chrétiens le mauvais usage de leurs sens; et comme par le baptême ils avaient été consacrés et dédiés à Dieu, pour en user saintement à sa gloire et se voir à la mort revêtus d'une pleine moisson de dépouilles et de trésors immenses, dont la pluralité des membres et la multiplicité d'exercices les devait enrichir; et que néanmoins la plupart des chrétiens se trouvent nus et misérables à l'heure de la mort, vides devant Dieu de bonnes œuvres, qui est leur grande condamnation; Jésus-Christ descend en eux en leurs extrémités et s'applique sur eux, les couvrant de ses bonnes œuvres et de ses mérites, pour, étant pleins de lui et enrichis des

(1) La *Journée chrétienne,* 2e partie, contient encore ce passage presque textuellement.

trésors qu'il a acquis sur la terre par le bon usage de ses sens et de toutes ses puissances, les faire paraître devant son Père. C'est ce qui est un effet de l'extrême miséricorde de Jésus-Christ, que, nonobstant l'abus que nous avons fait de nous-mêmes, nonobstant celui que nous avons fait de son Esprit, qui a été en nous et qu'il y a mis par les mérites de sa vie et de sa mort : que toutefois nous ne laissons pas de recevoir encore cette infinie miséricorde de Dieu, que dans le dernier temps de notre vie, où nous ne pouvons plus opérer, et où il semble que nous ne pouvons plus perdre ce grand trésor de sa communication universelle, qu'alors il veuille nous communier si pleinement à lui et à toutes ses bonnes œuvres.

Les bons sont communiés de Jésus-Christ et sont mus en leurs facultés et leurs puissances par son Esprit de vie, en sorte qu'ils ont part et communient à ses mérites et à ses œuvres, à cause qu'ils se laissent mouvoir à lui, et un jour leurs membres seront revêtus de sa même gloire comme ils avaient été remplis de sa vie divine.

Les mauvais sont toujours à la vérité temples du Saint-Esprit, quoiqu'ils ne veuillent pas; mais le Fils de Dieu vit dedans eux sans les animer de sa vie, faisant en lui seul tout l'usage de leurs personnes pour Dieu son Père, condamnant les tentations auxquelles ils s'abandonnent, et faisant au contraire usage de leur vie en son Esprit qu'ils devraient recevoir pour être animés de lui et conduits dedans sa vertu.

Pendant le temps qu'ils blasphèment leur Dieu, pendant ce temps-là même Jésus-Christ le loue en eux; ils dérobent aux uns pendant que son Esprit en eux donne l'aumône aux autres; ils s'appliquent à la médisance et aux pensées impures, pendant que Jésus-Christ

en eux est dans l'application de sainteté à Dieu et de charité infinie vers le prochain. Bref, Jésus-Christ est alors une forme assistante, qui opère en soi et pour la Majesté de Dieu. Mais il n'est pas forme vivifiante, il n'anime pas le sujet où il est de sa divine vie. Jésus-Christ vit tout seul dedans eux, comme les Anges vivent dedans des corps morts sans leur donner leur vie. Et c'est en cela qu'est malheureuse la vie des chrétiens qui ne sont pas animés de Jésus-Christ, l'ayant en eux, lesquels, s'ils voulaient s'abandonner à lui, seraient en part et en communion de ses opérations et de ses œuvres divines ; au contraire, ils sont en perpétuelle détestation à Jésus-Christ, qui condamne en eux leurs œuvres à la mort et à la damnation éternelle.

Première pratique.

Il faut donc, le soir en vous couchant, qui est le temps pour vous préparer à la mort et qui vous la présente visiblement, vous tenir présente à Jésus-Christ, le suppliant qu'il vous mette en part de tout le bon usage qu'il a fait de ses sens et de toutes ses puissances pendant sa vie, pour réparer en vous le mésusage et l'emploi inutile et vain que vous avez fait de vous-même en ce jour.

Cela vous servira de préparation pour recevoir un jour en plénitude ce que peut-être vous seriez mal disposée de recevoir dans l'extrémité de votre vie, en laquelle pour l'ordinaire l'on flatte les grands de votre condition, et l'on attend qu'ils aient quasi perdu l'usage de la raison pour recevoir une grâce si importante et si utile au salut.

Seconde instruction.

Le second dessein du sacrement de l'extrême-onction dans les chrétiens, c'est de les mettre en part de l'usage actuel que Jésus-Christ a fait de leurs propres personnes par sa demeure en nous, qui n'a point eu d'autre raison de faire cet épanchement de lui-même en tous ces membres, que d'honorer Dieu autant qu'il le peut être, animant ses fidèles de son propre Esprit, de ses vertus et de ses intentions pour dilater ses services et sa religion vers Dieu.

Le saint baptême nous donne ce privilège, et par lui nous sommes revêtus en tout nous-mêmes de Jésus-Christ. Saint Paul le dit ainsi : Autant que vous êtes de baptisés, vous êtes intérieurement revêtus et possédés de Jésus-Christ, *Quotquot baptizati estis, Christum induistis;* qui a voulu animer vos puissances et votre fond, afin d'user des créatures à la gloire de Dieu, et ainsi faire que son Père fût honoré, servi et glorifié par ses membres comme il l'avait été en sa propre personne dans le temps de son infirmité, prétendant aussi bien animer leurs puissances de lui et de son principe de vie comme il animait son corps de chair pendant qu'il vivait sur la terre.

Seconde pratique.

Il faut demander pardon à Dieu de tout le mauvais usage que vous avez fait de vos sens, que de bon cœur vous condamnez à la mort, dont le sommeil est l'image; consentant d'un même cœur qu'ils soient un jour détruits et consommés en pourriture, n'ayant pas été

animés de la vie de l'Esprit ni dirigés par la conduite de Jésus-Christ en nous; mais au contraire ayant vécu dans la vie de la chair et par l'esprit d'impureté. Il faut que vous priiez le Père qu'il vous fasse miséricorde de vous redonner la vie de Jésus-Christ, son Fils, que vous avez perdue et négligée durant ce jour, le conjurant de revêtir votre âme de ses œuvres divines et la remplir de la vertu et de l'onction même dont elle aurait été imbue, si vous eussiez été fidèle à l'Esprit, ne voulant point de ses dons adorables pour votre utilité ni votre propre avantage, mais pour l'amour de Dieu qui prend plaisir de se donner à vous. Regardez donc cela comme une réparation de votre baptême, en ce jour; de même que l'extrême-onction sera une réparation universelle de toute votre vie.

Ainsi, Madame, ensevelissez-vous avec Jésus-Christ dans le tombeau de votre lit, et dites ces dernières paroles, étant couchée et dans votre repos : *In pace in idipsum, dormiam et requiescam.* Je suis en paix avec Jésus-Christ, et je prends mon repos et la douceur de mon sommeil en lui.

LETTRE CVII (1).

A LA MÊME.

Il la porte à l'esprit d'anéantissement dans la pratique des vertus.

[Probablement vers le même temps.]

Madame,

Plus vous êtes élevée par votre condition et plus vous devez, comme la sainte Vierge, vous abaisser

(1) Elle faisait partie de la CC^e des imprimées.

par la disposition de votre cœur, et par les sentiments de votre âme. La chair se glorifie et se complaît en son élévation; mais l'esprit de la grâce donne bien d'autres mouvements; car il porte à s'abaisser intérieurement, et à se reconnaître devant Dieu mille fois plus vil, plus abject, et plus misérable au milieu de toutes les grandeurs, que les pauvres les plus abandonnés, et les plus dignes de compassion, ne le sont devant le monde au milieu de leurs délaissements. Ainsi votre occupation ordinaire doit être de vous tenir incessamment humiliée devant Dieu, et de ne point perdre la vue de vos misères et de votre néant, ne vous laissant point éblouir par l'éclat qui vous environne, ni par tous les devoirs que l'on vous rend. Il faut, dans votre oraison, que vous vous regardiez comme une pauvre créature qui doit s'anéantir en Notre-Seigneur, afin que perdant en lui votre être impur et maudit, vous puissiez revivre dans un nouvel être en Jésus-Christ.

Il faut que vous vous voyiez si imparfaite et si chétive, que bien loin de vous estimer digne de demander et d'obtenir des faveurs de Dieu, ou même de pouvoir subsister en sa sainte présence, vous ne vous voyiez en état que d'en être rebutée, en sorte que votre unique recours soit à Jésus-Christ, pour vous cacher en lui, et pour vous présenter au Père Éternel revêtue de lui, et comme un autre lui-même; voulant abaisser à ses pieds toutes vos grandeurs, perdre en lui votre propre être, et sacrifier à sa gloire tout ce que vous êtes.

C'est à cela que doit aboutir votre oraison, et à quoi vous devez tendre dans tous vos exercices. C'est là le caractère de toutes les vertus chrétiennes, de

travailler à l'anéantissement de la créature en ce qu'elle a de propre, pour y établir Jésus-Christ. C'est à quoi doivent aussi aboutir ces mouvements de pénitence que Dieu vous donne si souvent, vous voyant si misérable que d'avoir offensé sa majesté. Vous devez reconnaître que vous êtes indigne de subsister et de vivre, et qu'il faut vous anéantir devant sa sainteté, protestant qu'il n'est pas juste que rien de ce qui a offensé Dieu vive ni subsiste, et vous condamnant ainsi vous-même à la mort et à l'anéantissement. C'est de la sorte qu'une âme vraiment pénitente satisfait à sa douleur, qui ne peut être contente que par sa propre destruction. Une âme vraiment craintive et amante de Dieu ne peut se contenter de moins. Il faut donc, ô grand Tout, que vous détruisiez tout cet être : il faut que vous l'anéantissiez : car je ne puis plus souffrir qu'il vive devant vous. Je ne puis plus souffrir qu'il y ait rien dans l'être, qui vous ait offensé. Et c'est peut-être le sens des paroles de ce grand saint Ignace martyr, qui disait : Je commencerai alors à être disciple de Jésus-Christ, quand on ne verra plus rien de moi sur la terre, et que je serai tout anéanti et consommé pour Dieu. C'est à quoi aboutit l'esprit du chrétien. Il porte à se rendre victime du grand Dieu : il tend à l'anéantissement total de notre propre être, qui est opéré par mille devoirs de religion qui se terminent tous au sacrifice.

La religion nous porte à reconnaître Dieu pour ses bienfaits, et à le remercier de ses grâces : mais elle porte encore la créature à s'anéantir et à se sacrifier pour Dieu. Car elle n'a aucun don, pendant toute sa vie, dont elle ne soit redevable à son Dieu. Si bien que la grâce de le remercier de ses bienfaits étant en-

core un nouveau don, qui est même accompagné de mille autres qui l'environnent ; en ce même moment la créature, toute confuse de ses biens, est obligée de protester à Dieu qu'elle ne peut jamais lui satisfaire, qu'elle ne peut trouver aucun moment qui ne la surcharge d'obligations, et que plus elle s'emploie à lui satisfaire par ses remercîments, plus elle demeure engagée à reconnaître ses bontés. C'est pourquoi, dans l'impuissance de contenter son désir, elle voit qu'il vaut mieux qu'elle s'anéantisse, que de prétendre de répondre à toutes ses obligations.

Mais comme Notre-Seigneur est venu pour récapituler toutes choses, et réparer en lui tout ce qu'il fallait détruire, soit par justice, soit par devoir et obligation de religion, il faut se donner à Notre-Seigneur pour s'anéantir en lui, et se perdre en soi-même, afin de recouvrer en ce divin Sauveur une nouvelle substance qui puisse contenter Dieu, et une nouvelle vie en échange de celle que nous voulons perdre à la gloire de son Père. C'est dans cet esprit d'amour et de religion, dont vous devez être animée, que vous devez dire souvent à Dieu : Mon Tout, et mon amour, consommez en vous toute la créature ; car rien ne mérite de subsister que vous. Détruisez, je vous supplie, ce vieil homme, et cette vieille créature qui m'est insupportable. Anéantissez en vous et par vous tout ce qui peut en moi déplaire à votre Père. C'est de la sorte, ô mon Jésus, que je désire si absolument être détruite, que je regarde ma destruction comme mon bonheur, et que je prétends trouver en elle le comble de ma joie.

LETTRE CVIII (1).

A L'UN DE SES PREMIERS DISCIPLES (2).

A l'occasion de la Purification de la très sainte Vierge, il lui parle de trois sortes d'anéantissement qui éclatent en ce mystère et auxquels il désire de participer.

[2 février 1647 (3).]

Monsieur,

Je ne puis rien recevoir du bon Maître ni de sa sainte Mère, que je ne croie le devoir aux âmes que sa bonté m'a confiées ; et surtout à celles qu'il me presse et sollicite fortement d'établir par sa grâce et sa vertu dans la perfection de ses voies. Je vous avoue que ce matin j'ai été pénétré d'une vue et d'un trait si perçant

(1) C'est la CLIIe des imprimées.

(2) Le ton général de cette lettre ferait croire qu'elle était destinée à M. Picoté, directeur de M. Olier, mais la première phrase suppose que ces confidences sont faites à un disciple dont la sanctification est particulièrement désirée par son saint maître. Ce pouvait être ou M. de Lantages, ou M. de Bretonvilliers ou quelque autre des premiers prêtres de Saint-Sulpice.

(3) Cette date paraît certaine pour l'année comme pour le jour. En 1647, en effet, M. Olier, sur le point de partir pour Annecy, exécuta généreusement le projet dont il parle à la fin de sa lettre. Par acte du 2 septembre, 1° il céda la jouissance et usufruit de la terre et seigneurie de Fontenelle à M. de Lantages qui, pour satisfaire M. de Fiesque, venait de céder l'unique bénéfice qu'il possédait ; 2° par un autre acte du même jour, il fit donation au séminaire de Saint-Sulpice de la ferme du Plessis-Placy composée d'environ quatre-vingts arpents de terre labourable et de diverses dépendances situées dans la Brie (*Vie de M. Olier*, t. II, p. 573). Si, comme le dit M. Faillon, il possédait encore en 1649 la seigneurie du *pré Gentier*, ce devait être sans jouir du revenu. Du moins on ne voit pas qu'en 1652, se croyant à la veille de mourir et dictant ses dernières volontés, il ait eu autre chose à donner que sa bibliothèque qu'il laissa au séminaire. (*Vie de M. Olier*, t. II, p. 611.)

de l'anéantissement du Fils de Dieu et de sa sainte Mère, dans le divin mystère de sa Purification et de la Présentation de son cher Fils au temple à Dieu le Père, que je n'ai pu m'empêcher de vous en écrire un mot, pour vous solliciter à vivre selon ce saint mystère, et à obtenir de Dieu que je puisse entrer en cette même grâce, opérée par l'esprit qui animait Jésus-Christ et Marie en leur sainte conduite.

Je vois trois sortes d'anéantissements de Jésus et de Marie en ce divin mystère. Premièrement toutes les grandeurs, et toutes les richesses du monde y paraissent anéanties. Car quoique Jésus et Marie soient les plus grands et les plus puissants de la terre, et auxquels tout appartient, ils paraissent néanmoins en la posture de pauvres, et dénués de toutes commodités; la sainte Vierge rachetant son fils de deux colombes, qui était le prix des misérables et des plus pauvres d'entre les Juifs. C'est là le premier et le moindre anéantissement.

Secondement, on y voit l'anéantissement de l'estime et de l'honneur. Car ils ne veulent rien être dans l'estime ni dans le cœur du monde; le Fils aussi bien que sa Mère passent tous deux en leur extérieur pour des pécheurs assujettis aux lois communes de tous les hommes; et eux qui portaient et la sanctification du temple, et celle de tout le genre humain, sont regardés comme des criminels, qui viennent au temple pour se sanctifier.

Troisièmement, ils y sont anéantis en tout eux-mêmes; ne voulant rien avoir ni rien être, soit à l'extérieur, soit en l'intérieur, que pour s'immoler à Dieu, et cesser d'être par un entier sacrifice.

C'est ce qui est représenté par les deux colombes

offertes en ce mystère, qui étaient une figure de l'état où il devait être en sa mort, et en sa divine résurrection. Car l'une était immolée, et perdait ainsi son être et sa vie extérieure : et l'autre était consommée dans le feu, pour marquer la perte intérieure de Jésus-Christ en l'être et en la vie divine de son Père, qui est son vrai et son unique consommateur.

Cette vue d'anéantissement en Jésus et Marie nous doit porter à n'être plus rien, et à ne plus rien posséder de l'être grossier du monde. Celui qui n'a pas eu où reposer sa tête, qui est nu en naissant et en mourant, qui est désapproprié de tout, me presse fort, par sa sainte imitation, à faire le dernier dénûment que j'ai si souvent médité, et dont je vous ai parlé, mais que l'on m'a empêché jusqu'à cette heure d'accomplir. Je vous prie de vouloir l'offrir à Dieu pendant toute l'octave de ce saint mystère. Il me semble que c'est un trésor si riche que le dénûment total, et la dernière désappropriation de toutes choses, que je ne puis assez tôt y parvenir.

Pour les deux derniers anéantissements, nul obstacle ne me peut retenir ni empêcher de les accomplir et de les exécuter, étant formels en l'Évangile, où Jésus-Christ nous porte à perdre notre âme, et à l'abnégation de tout nous-mêmes. Il faut ne vouloir être rien du tout dans l'esprit d'autrui, se cachant soi-même et tous ses dons en Jésus-Christ, qui est le donateur et le possesseur de tout, et qui opère comme il lui plaît en sa vertu cachée, sur autrui, et en nous-mêmes.

Il faut aussi n'être rien en soi et par soi, mais être tout en Jésus et par Jésus. C'est là la perfection que requiert le sacrifice extérieur du vieil homme, et la

consommation intérieure de l'esprit et de la volonté avec toute la sagesse de l'un, et tous les désirs de l'autre, pour être vivifié et absorbé en la vie de Dieu, qui n'est que lumière, et qu'amour en soi, et qui n'est que foi et charité dans nos âmes. Quelque jour je vous expliquerai ceci plus clairement. J'attends pour dernière miséricorde de Dieu qu'il me fera entrer dans l'imitation parfaite de son Fils en son dernier abandon et en son dénûment de toutes choses. O que Dieu seul dans la privation de tout est un riche trésor! Peut-on bien aimer Jésus-Christ, et ne se rendre pas semblable à lui en toutes choses, et surtout en son abandon total à Dieu son Père? La foi n'est-elle pas pour tous sur la terre, comme la gloire dans le Ciel? Que nous vivions ou que nous mourions, il nous importe peu. La foi sera bientôt changée en gloire; et le Dieu de la voie, qui nous doit être toutes choses, sera dans un moment le Dieu de la gloire qui nous consommera, et sera lui seul tout notre bien, toute notre joie, toute notre vie, et toute notre béatitude.

Depuis cette lettre écrite, je me suis trouvé si convaincu de l'obligation de faire à Dieu, en faveur de la maison, le dernier sacrifice des choses extérieures qui m'appartiennent, dans la vue que ce divin Seigneur et Maître s'est fait pauvre pour enrichir la maison de son Père qui est l'Église, que je ne pense pas pouvoir différer longtemps à l'accomplir. La grâce de Jésus ne souffre point de remise, quand on est pleinement convaincu de sa vérité.

LETTRE CIX (1).

A UNE PERSONNE APPELÉE A LA VIE RELIGIEUSE (2).

Il la prémunit contre les conseils de ses parents qui voulaient la détourner de se consacrer au service de Notre-Seigneur et lui opposaient des maximes très éloignées de l'esprit de l'Évangile.

[Vers 1646 (3).]

[Ma très chère fille,]

Nous avons obligation de vivre selon notre nou-

(1) Tirée de *l'Esprit de M. Olier* (t. III, p. 757), où M. Tronson l'a insérée de sa main.

(2 et 3) L'examen attentif de cette lettre et des deux suivantes (pour lesquelles on interrompt un instant l'ordre chronologique, car elles semblent s'éclaircir mutuellement par leur rapprochement) nous fait conjecturer qu'il s'agit de Mlle Marthe du Vigean, que M. Olier, malgré les résistances prolongées de sa famille, réussit à tirer du grand monde et à conduire aux Carmélites.

Chacun connaît cette douce et vertueuse figure, dont la scène française vient de s'emparer et devant laquelle M. Cousin s'était déjà arrêté avec un intérêt particulier, dans ses études sur les femmes illustres du dix-septième siècle. « Mlle Marthe du Vigean, nous dit-il, était la « fille cadette de François Poussart de Fors, d'abord baron et puis mar- « quis du Vigean, et d'Anne de Neubourg qui fit une assez grande figure « sous Louis XIII, grâce à l'amitié de la duchesse d'Aiguillon, nièce de « Richelieu. » (*La Jeunesse de Mme de Longueville*; 5e édit., p. 181.) Marthe, aussi bien que Anne du Vigean, sa sœur aînée, qui épousa le duc de Richelieu en 1649, fut de bonne heure lancée dans le grand monde et même à la cour, où elle était très considérée. Le grand Condé avait un instant voulu l'épouser, mais Dieu l'appelait à quelque chose de mieux.

Saint Vincent de Paul devint le premier interprète des desseins de Dieu sur Mlle du Vigean, comme on le voit par la lettre circulaire qui fut écrite en 1665 à l'occasion de sa mort, par la supérieure du Carmel. « Son appel à la vie religieuse, y est-il dit, eut tous les caractères d'une « vocation divine; nous le rapporterons ici tel qu'il se trouve décrit « dans la Vie de saint Vincent de Paul, d'après le témoignage signé de sa « propre main, dans les informations juridiques faites trois mois après

velle génération, selon laquelle nous avons Dieu pour notre père auquel, et selon son divin Esprit, nous de-

« la mort du saint. La marquise du Vigean étant malade, Vincent alla « chez elle pour la consoler. La visite finie, au défaut de la mère, la fille « se chargea de le reconduire. « Mademoiselle, lui dit-il, vous n'êtes pas « faite pour le monde. » Elle comprit le sens de cette expression générale « à laquelle elle aurait volontiers répondu : *Si cet homme était prophète,* « *il ne me tiendrait pas un pareil propos.* Elle déclara au saint qu'elle « n'avait aucun goût pour la vie religieuse, et comme elle n'ignorait point « le crédit qu'il avait auprès de Dieu, elle le pria fort de ne lui deman- « der point qu'il la fît changer de sentiment. Vincent sortit* et ne répli- « qua rien. Mlle du Vigean le quitta résolue plus que jamais de s'établir dans « le siècle; elle reconnut avec le temps que Dieu lui avait parlé par « la bouche de son ministre. Sa passion pour le monde dont les agré- « ments commençaient à l'enivrer, s'évanouit entièrement. » (*Ibid.*, p. 313.)

Mais c'est à M. Olier que Dieu réservait la mission d'achever ce que saint Vincent de Paul avait commencé. Mlle du Vigean, qui était sa paroissienne, lui confia la direction de son âme. Elle n'était pas depuis longtemps sous la conduite de ce nouveau guide lorsque Dieu lui parla au cœur, et commença à lui faire comprendre la vanité du monde et le prix de la vie religieuse. Nous savons par une lettre de sa sœur que dès 1645 elle s'était jetée dans la piété, qu'elle nourrissait dès lors la pensée de quitter le monde pour entrer au Carmel, et que si elle différa deux ans d'exécuter son dessein, ce fut à cause de l'opposition que sa famille y avait faite. « Vous saurez donc, écrivait, le 7 juin 1647, Anne du Vigean « au jeune marquis de Fors, son frère, que ma sœur a continué dans cette « extrême dévotion où vous l'avez vue, et a augmenté même, de sorte que « nous soupçonnions tous qu'elle se fît religieuse ; et pour cet effet « Mme d'Aiguillon lui parla et lui demanda s'il était vrai qu'elle y pensât. « Elle lui dit que oui et que cela ne la devait pas surprendre puisqu'elle « lui avait dit, il y a deux ans. Mme d'Aiguillon lui représenta la consé- « quence de la chose et lui dit que, puisqu'elle s'était bien empêchée d'en- « trer deux ans durant, pour l'amour de ma mère, elle pouvait encore « continuer un an, et qu'après elle ferait résoudre ma mère si l'on pou- « vait. Elle lui dit que cela lui était impossible et que c'était trop d'avoir « attendu tout ce temps-là et qu'elle la priait d'en parler à ma mère. « Nous nous en allâmes à Ruel où l'on parla tout le jour de cette affaire, « où il fut bien répandu des larmes, et la conclusion fut qu'au moins ce ne

* Dans le procès de la canonisation de saint Vincent de Paul, où ce trait est abrégé, il est dit que le saint sourit en entendant la singulière demande qui lui faisait Mlle du Vigean : *Del che il servo di Dio sorrise* (Summarium n° 214).

vons adhérer, comme aussi à l'Église notre mère, dont nous devons suivre les conseils.

Pour notre père et notre mère charnelle, nous devons y renoncer lorsqu'ils nous parlent selon la chair et selon ses maximes. Nous devons renoncer à frères, à sœurs et à tous les sentiments de nos proches, quand ils nous conseillent des choses selon Adam leur père : car alors il ne les faut pas regarder comme des images de Dieu, mais comme des images d'Adam, ennemi de Dieu. Il les faut regarder comme des suppôts du diable, quand ils nous suggèrent ses conseils, et ceux du monde qui est maudit de Dieu. C'est ainsi que vous devez entendre ces paroles de Notre-Seigneur : *Quiconque ne hait pas son père, sa mère, sa femme, ses frères et ses sœurs, et même son âme, n'est pas digne de moi*. C'est-à-dire qu'il faut les haïr en tant qu'ils vivent dans les maximes du monde, du diable et de la chair, et qu'ils vous persuadent de mener une vie malheureuse et maudite. Par exemple, lorsque vos parents vous inspirent d'aimer l'honneur et les richesses, qu'ils vous portent à rechercher vos aises et vos plaisirs, qu'ils vous persuadent de parole et d'exemple qu'il faut vous venger et haïr vos ennemis : vous devez en ce point les haïr, en leurs paroles et en leur façon de faire opposées à Dieu, et condamner en leur bouche ces maximes et ces pensées qui vous détour-

« serait que dans six mois. Ma mère espérait, en lui demandant ce terme, « qu'elle la pourrait détourner. » (*Ibid.*, p. 508.)

C'est pendant ce premier intervalle de deux ans, pendant que Mlle du Vigean hésitait, *pour l'amour de sa mère,* à répondre à l'appel de Dieu, que le pieux directeur dut adresser à sa fille spirituelle l'exhortation que l'on va lire.

— Nous donnons cette date approximative d'après les conjectures que l'on vient de voir.

nent de Jésus-Christ. Autrement vous ne seriez pas disciple de celui qui a quitté père et mère pour vous, qui vous aime plus que tout et qui attend de vous un pareil amour. Aimez-le donc par-dessus tout, rangez-vous toujours de son parti contre vos parents et contre vous-même. Ayez aversion de tout ce qu'on dira de contraire à ses adorables volontés et aux maximes de son Fils, et considérez comme vos plus grands ennemis tous ceux qui vous donneront d'autres conseils.

Ce divin Époux désire qu'on quitte les parents selon la chair, à cause que la chair lui est odieuse et qu'il ne la peut supporter. Comme il ne peut souffrir que ce qui est régénéré de l'esprit, et qu'il a en aversion ceux qui vivent selon la chair et selon ses maximes, il ne veut point aussi que ceux qui le suivent leur adhèrent et se laissent aller à leur poison.

Que si les parents étaient vrais chrétiens, c'est-à-dire, s'ils vivaient selon Jésus-Christ, qu'ils ne s'opposassent point à ses lois, qu'ils voulussent faire profession de le suivre ; alors en vivant avec eux, en les honorant et les chérissant vous pourriez suivre leurs maximes : mais, de la sorte, comme ils ne vivraient plus selon la chair, mais selon l'esprit, ils ne vous seraient plus pères charnels, et, faisant profession de vivre selon les obligations de leur baptême et de renoncer à la vanité, aux plaisirs, aux richesses, en un mot à tout ce qui déplaît à Dieu, vous les regarderiez comme vos parents en Jésus-Christ et vous les considéreriez à cause de Jésus-Christ votre unique amour, dont ils seraient revêtus.

C'est ce divin Jésus qui est votre Époux et qui est aussi votre premier père, et vous devez être si amou-

reuse de ses volontés et si attachée à ses maximes que vous n'écoutiez qu'avec horreur tout ce qui pourrait y être contraire, qui que ce soit qui vous le dise.

LETTRE CX (1).

A LA MÊME.

Il l'exhorte à ne plus différer de se donner entièrement à Dieu.

[Dans les premiers mois de 1647 (2).]

[Ma très chère fille,]

C'est trop s'opposer à Notre-Seigneur. Il faut enfin se rendre, et ne plus faire languir votre Époux. Il y

(1) C'est la CCIII^e des imprimées.

(2) Cette lettre où l'on remarque un accent plus pressant semble en effet postérieure à celle qui vient d'être citée, et se place naturellement dans le dernier intervalle de six mois qui devait précéder le dénoûment final. En y parlant à sa fille spirituelle de *l'occasion favorable qu'elle a présentement* pour exécuter son dessein et de *l'obligation où elle se trouve de prendre une dernière résolution,* M. Olier semble faire allusion aux propositions de mariage par lesquelles le marquis Jacques Stuert de Saint-Mégrin, après que le duc d'Enghien eut lui-même renoncé à ses prétentions, la mit en quelque sorte en demeure d'opter entre le monde et Dieu.

M. de Bretonvilliers, dans une précieuse page de *l'Esprit de M. Olier*, nous fait assister à la crise dernière et nous apprend la part décisive qu'y eut le pieux directeur. « Une fille de naissance, dit-il, ayant été con- « vaincue, après beaucoup de prières, de sa vocation à la Religion, et « M. Olier s'étant employé pour lui en obtenir l'entrée, elle se trouva « attaquée d'une tentation des plus dangereuses qui lui pût venir sur ce « sujet; car, un jour étant allée au *cours* avec une personne de grande « qualité, le diable lui mit dans l'esprit qu'il n'était point nécessaire « qu'elle se retirât du siècle et qu'elle pourrait aussi bien se sauver « dans le monde que dans la Religion. Elle s'arrêta quelque temps à « cette pensée qui, demeurant secrète et cachée dans son âme, aurait peut- « être porté son venin jusqu'au cœur, si M. Olier, à qui Notre-Seigneur « l'avait révélée, n'y eût apporté un prompt remède. Mais dès le lende- « main matin il pria un gentilhomme de grande piété d'aller chez elle

a longtemps qu'il vous veut toute à lui : ne différez plus à lui donner cette dernière preuve de votre

« pour l'avertir qu'il avait une chose importante à lui dire, et elle étant « venue pour savoir ce que c'était : *Ma fille*, lui dit-il, *il n'est pas ques-* « *tion de savoir si vous vous sauverez aussi bien dans le monde* « *comme dans les Carmélites ; mais il est question de faire la volonté de* « *Dieu, il est question d'accomplir les desseins qu'il a sur vous. Il ne* « *faut plus remettre, allons, allons.* Et alors, lui disant en détail tout « ce qui s'était passé dans son esprit, elle en fut tellement surprise et « touchée qu'elle se résolut de ne plus différer. Il la mena le jour même ou « le lendemain aux Carmélites. Elle y fut reçue, y a persévéré avec fer- « veur et y est morte après dix-sept années de zèle et de fidélité. » (*Esprit de M. Olier*, t. II, p. 627.)

Quoique M. de Bretonvilliers, par discrétion, n'ait pas nommé la personne qui fut l'objet de cette faveur du ciel, il l'a suffisamment désignée en disant qu'elle mourut aux Carmélites après dix-sept ans de religion. On voit en effet, en parcourant la liste des Carmélites du grand couvent, dont M. Cousin a enrichi un appendice de *la Jeunesse de Mme de Longueville* (p. 352), que, de toutes les religieuses entrées dans cette maison de 1642 à 1652, c'est-à-dire, pendant que M. Olier était curé de Saint-Sulpice, la seule Marthe de Jésus (c'est le nom que Mlle Marthe du Vigean porta au Carmel) y est morte après y avoir vécu novice ou religieuse, dix-sept ans et quelques mois.

Quant à la date de son entrée comme postulante elle nous est donnée par la lettre déjà citée d'Anne du Vigean à son frère, écrite le 7 juin 1647, presque au lendemain de l'événement. Voici en quels termes pleins de verve elle y raconte comment sa sœur se décida brusquement à abréger le délai de six mois dont les instances de sa mère lui avaient arraché la promesse : « Un beau jour, dit-elle, elle me dit : *Ma sœur, je ne donnerai pas tout le temps que j'ai promis, car je m'en irai devant qu'il soit huit jours.* Je la priai de me donner le temps d'écrire à ma mère, pour qu'elle vînt lui parler, puisque je n'étais pas puissante assez pour la retenir ni conseiller. J'écrivis donc toute malade. Cependant j'allai encore à l'hôtel de Longueville savoir de vos nouvelles, parce que l'on m'avait dit qu'il était venu un courrier, et Mme de Longueville m'écrivit pour m'en mander et au bas du billet elle priait ma sœur de l'aller voir. Elle sortit donc pour y aller, et comme elle fut à moitié du chemin, elle dit à ses gens qu'il fallait qu'elle allât faire un tour aux grandes Carmélites et qu'elle ne leur dirait qu'un mot. Elle fit tourner son carrosse et s'y en alla, où elle est encore et ne prétend pas en sortir. Ma mère arriva une heure après. Elle ne l'a point vue depuis, *de peur*, dit-elle, *de s'attendrir et de la détourner, puisque c'est son salut :* et

amour. O si vous saviez combien ces remises lui sont pénibles ! Il en est de ces retardements dans le cœur de l'amant, comme de celui qui souffrirait à la porte de sa bien-aimée, et de son unique. *Aperi mihi*, lui dit-il, *soror mea sponsa, amica mea, columba mea.* Il l'appelle colombe, parce qu'il en est de l'amour du bien-aimé envers elle, comme il en est du paron envers la colombe, qui n'aime qu'elle seule, et qui n'a d'amour que pour elle. Or plus son amour est grand, plus ce retardement lui est ennuyeux et affligeant.

Donnez-lui donc au plus tôt cette satisfaction qu'il demande. L'ouverture que vous avez présentement est favorable; et je ne doute point que Dieu n'ait disposé les choses comme vous le voyez, afin que vous trouvant obligée à prendre une dernière résolution, vous fassiez paraître publiquement que le monde n'a plus rien à prétendre sur vous. Que j'aurai de joie, quand je saurai que la victime séparée du reste du

de plus, elle est en colère en quelque façon de ce qu'elle est entrée sans l'en avoir avertie. Pour mon père, il voulait tout tuer ce qu'il y a de missionnaires et de Carmélites, mais cela commence un peu à s'apaiser. Il la va voir tous les jours. Elle est fort gaillarde et résolue; elle me voit pleurer sans jeter une larme. (Cousin, *ibid.*, p. 508-509.)

Toutefois la constance héroïque dont la jeune postulante fit preuve n'était pas sans coûter beaucoup à son cœur. Nous avons à cet égard le témoignage de ses supérieures mêmes. « Mlle du Vigean, nous est-il « dit dans la circulaire qui annonçait sa mort arrivée le 25 avril 1665, « aux autres maisons de l'ordre, quitta le siècle avec courage, et tous les « grands avantages qu'elle pouvait posséder à la cour, où elle était sin- « gulièrement estimée. Mais le sacrifice qui coûta le plus à son cœur fut « la séparation de Mme sa mère qui l'aimait au-dessus de toute expres- « sion. » (Cousin, *ibid.*, p. 514.) Mais, comme on va le voir par la lettre suivante que nous croyons devoir rapporter à cette dernière phase de l'histoire de la vocation religieuse de Mlle du Vigean, la sollicitude de son zélé directeur ne l'abandonna pas dans les dernières luttes qu'elle eut à soutenir derrière les grilles du cloître, avant de s'y fixer par des vœux inviolables.

troupeau a été offerte et consacrée dans la maison du Seigneur, que le sacrifice a été achevé, et que Dieu enfin a dévoré son holocauste! Que ce soit là la première nouvelle que j'apprenne de vous. Adieu.

LETTRE CXI (1).

A LA MÊME (2).

Il souhaite la destruction parfaite du vieil homme en elle, afin que Dieu y vive et règne seul par son esprit.

[Vers le 10 septembre 1647 (3).]

[Ma très chère fille,]

Si la charité se pouvait plaindre de l'excès de son

(1) C'était la XXXVe des imprimées.

(2) Nous rapportons encore cette troisième lettre à Mlle du Vigean au sujet de laquelle M. Olier nous apprend lui-même qu'il reçut, à cette époque, une nouvelle grâce bien signalée, devant l'image miraculeuse de la très sainte Vierge, vénérée à Châtillon-sur-Seine. « Comme la sainte « Vierge, dit-il dans ses Mémoires, ne peut souffrir la moindre affliction « dans le cœur de ses enfants, pour me mettre en repos d'une peine qui « me tenait au fond du cœur, elle m'expliqua l'état d'une âme qui était à « Paris et que j'appréhendais être troublée sur sa vocation. Je la vis « dans une dilatation de cœur, dans une joie et jubilation merveilleuse « qui fut cause que je dis à M. de Bretonvilliers : Je ne suis plus en peine « de Mlle du Vigean, elle est en paix et grande joie. Et en effet, deux « jours après je reçus de ses lettres qui me firent connaître sa disposi- « tion toute semblable à ce que j'en avais porté et ressenti dedans moi- « même. (Cité dans la *Vie ms. de M. Olier*, t. II, p. 224.)

Après cette faveur et celle dont il a été parlé précédemment, M. Olier pouvait bien dire à Mlle Marthe du Vigean que Dieu lui faisait beaucoup de grâces par elle, et l'on ne voit pas de meilleure manière d'expliquer la première phrase de cette lettre. Ce qui est dit un peu plus bas : *Je désire de ne vous trouver plus à mon retour*, convient très bien aussi, puisque M. Olier venait de quitter Paris pour le plus long voyage qu'il ait fait durant son ministère pastoral.

(3) M. Olier était à Châtillon-sur-Seine le 8 septembre 1647 (*Vie de M. Olier*, t. II, p. 573), ce qui, si l'on admet nos conjectures, fixe assez exactement la date de notre lettre.

bien, je le ferais des grâces que Dieu me fait par vous. O Dieu, il faut bien avouer que la vérité surpasse tous les sentiments des vertus, et qu'on ne doit point trouver à redire à sa conduite, puisque Notre-Seigneur Jésus-Christ, dans la sienne, a surpris et surmonté l'attente de tous les hommes.

Allez donc et vous perdez en Dieu, qui n'a ni mesure ni borne en ce qu'il est, et en ce qu'il opère. Je désire de ne vous trouver plus à mon retour, parce que je voudrais ne trouver en vous que Dieu seul qui vous ayant absorbée en lui, vous eût entièrement ravie et dérobée à tout ce qui est de vous. Laissez pour cela régner le Saint-Esprit sur vous : laissez-le agir en toute l'étendue de ses effets et de ses opérations divines. Qu'il soit en vous le destructeur universel de vous-même, et le possesseur de tout votre intérieur en l'établissement parfait de son règne divin, et dans la plénitude de toutes ses vertus et de toutes ses perfections, qui vous rendront parfaitement semblable à lui. Adieu.

LETTRE CXII (1).

A MADAME MARIE ROUSSEAU.

Il lui donne connaissance d'une faveur spirituelle et intérieure dont saint Bernard l'a favorisé à Clairvaux (2).

[Probablement de Dijon vers le 10 septembre 1647 (3).]

Qui a Jésus a tout.

Madame,

J'ai appris par M. Cambiac (4) que vous avez pris

(1) Sur l'autographe.

(2, 3 et 4) Après cinq ans d'un travail continuel M. Olier se trouva si

la peine de m'écrire. J'aurais été ravi d'avoir reçu de vos nouvelles, comme je ne doute pas que vous avez été bien aise d'en avoir appris des nôtres par M. Bretonvilliers.

J'oubliai de vous écrire de Clairvaux et par M. de Poussé (1) sur le sujet de Jean (2), dont sans doute vous m'écrivez, mais le temps ne me le permit pas, vu même que j'avais à vous mander le renouvellement intérieur qu'il avait plu au grand saint Bernard de me procurer sur le sujet de la charité intérieure que Dieu veut qui vive et règne dans ses créatures, qui fut un sujet de joie et de consolation solide et assurée. Je pris résolution de vous le faire savoir, pour votre satisfaction et repos d'esprit dans cet éloignement, et le genre de vie que Dieu désire de ceux qui vivent à son service en la pureté de l'esprit, qui sèvre les enfants de lait et les veut soutenir d'une plus forte nourriture. Ce n'est pas que le souvenir de l'enfance ne soit tendre et qu'il n'oblige à s'en ressouvenir souvent,

épuisé que les médecins l'obligèrent à prendre du repos. Il se détermina à faire le pèlerinage d'Annecy, qu'il avait promis à Dieu en 1637, à l'occasion d'une maladie fort grave dont il a été parlé.

— Parti de Paris le 2 septembre 1647, il visita d'abord Châtillon, où saint Bernard reçut de grandes faveurs de la sainte Vierge, puis Clairvaux, où il mourut saintement. (*Vie de M. Olier,* t. II, p. 574.)

— Jean du Ferrier, dit de Cambiac, fut un des premiers séminaristes de Vaugirard : il s'attacha même à la compagnie de Saint-Sulpice, mais il la quitta, comme on le dira bientôt. Il était frère de M. du Ferrier, qui pendant six ans aida de toutes ses forces M. Olier dans l'établissement de sa Société et la réforme de sa paroisse.

(1) Antoine Raguier de Poussé, dont il sera bientôt parlé plus amplement, était aussi un des premiers disciples de M. Olier.

(2) Il s'agit probablement de Jean Blondeau, plus connu sous le nom de frère Jean de la Croix, lequel après la mort de M. Le Gauffre avait passé au service de M. Olier, qui l'occupait à la visite et au soulagement des pauvres. Marie Rousseau l'employait aussi assez souvent à cet office de charité.

mais, ma Mère, il faut mourir à tout et se crucifier dans les goûts de Dieu même.

LETTRE CXIII (1).

M. DE RENTY (2) A LA MÈRE ÉLISABETH DE LA TRINITÉ, PRIEURE DU CARMEL DE BEAUNE (3).

Il lui fait connaître que M. Olier se propose de voir sa communauté en se rendant à Annecy.

2 septembre 1647.

Ma révérende Mère,

Je crois que vous aurez une grande joie (d'apprendre) que la Providence de Dieu fait aller M. l'abbé

(1) Sur l'autographe conservé au Carmel de Beaune.

(2) Le baron de Renty, dont la piété et les bonnes œuvres furent l'édification de son siècle, était depuis quelques années en grande relation avec la prieure des Carmélites de Beaune et avec la V. sœur Marguerite du Saint-Sacrement, religieuse du même monastère. Il avait reçu par le moyen de cette sœur de grandes faveurs spirituelles, dont la principale fut que Notre-Seigneur l'attacha comme elle, d'une manière spéciale, au mystère de son enfance. M. Olier ne pouvait choisir un meilleur intermédiaire pour obtenir de voir la vénérable sœur Marguerite, dont le grand attrait était de ne parler que par obéissance aux personnes séculières.

(3) Élisabeth de Quatrebarbes, qui prit au Carmel le nom d'Élisabeth de la Trinité, naquit à Château-Gontier le 5 janvier 1598. Ses premières années furent marquées par des grâces extraordinaires. A l'âge de vingt ans elle entra chez les carmélites de Tours et fut formée à la vie religieuse par la mère Marguerite du Saint-Sacrement, fille de Mme Acarie. Elle n'était professe que depuis peu d'années quand on la choisit pour être sous-prieure du Carmel de Lyon, mais elle ne fit qu'y passer, car en 1626 les carmélites de Beaune l'élurent prieure, et c'est là que parurent les trésors de vertus dont Dieu l'avait enrichie. On peut dire que cette maison, qui ne faisait que de naître, lui dut en grande partie ce qu'elle fut alors et ce qu'elle a été depuis, au spirituel et au temporel. « La réputation de sainteté dont elle jouissait, dit son historien, attira promptement en ce monastère un certain nombre de prétendantes appartenant aux premières maisons de Beaune. » (*Vie de la M. Élisabeth de la Trinité*, p. 370).

Olier par vos quartiers, se rendant au tombeau du bienheureux évêque de Genève, François de Sales. Je l'ai supplié que ce ne fût pas sans vous voir; il m'a témoigné que c'était son dessein, et m'a prié de vous écrire et à ma sœur Marguerite. Ce que je fais plutôt pour lui obéir que pour vous recommander un saint et très grand (saint) de nos jours. Vous le remarquerez bientôt. J'espère que Notre-Seigneur fera abonder sa bénédiction sur votre entrevue; et si j'avais à vous donner conseil, ce serait de lui faire connaître entièrement ma sœur Marguerite, parce qu'il n'y a personne en qui vous puissiez prendre plus de confiance, et qui ait plus de grâce et d'expérience pour vous servir d'appui devant Dieu et devant les hommes, autant qu'il sera nécessaire. J'aurais tort de vous en dire davantage. C'est au saint Enfant Jésus et à sa grâce de tout gouverner.

Je vous supplie que la communauté demande quelques conférences à M. Olier. Il est toujours plein; vous verrez un grand vaisseau de grâce et une pure lumière.

La plus remarquable fut une jeune enfant de onze ans, Marguerite Parigot, si connue dans la France entière sous le nom de Marguerite du Saint-Sacrement. La mère Élisabeth de la Trinité, en la recevant, eut un pressentiment de ce qu'elle serait un jour. Elle dit à la maîtresse des novices en la lui présentant : « Voilà, ma mère, ce que nous avons tant demandé; vous verrez que cette petite renouvellera dans le monde la dévotion à la sainte enfance du Fils de Dieu. » Cette vue s'est parfaitement réalisée : le Carmel de Beaune a été comme un foyer d'où la dévotion envers Jésus enfant s'est répandue en tout lieu. Le séminaire de Saint-Sulpice embrassa de bonne heure les pratiques de cette dévotion que M. Olier avait puisée lui-même à Beaune. La vénérable sœur Marguerite du Saint-Sacrement mourut le 26 mai 1648, et la mère Élisabeth de la Trinité, le 1er janvier 1660. Les corps de ces deux saintes amies furent inhumés à côté l'un de l'autre, dans la chapelle de l'Enfant-Jésus.

LETTRE CXIV (1).

A LA SOEUR MARGUERITE DU SAINT-SACREMENT, RELIGIEUSE CARMÉLITE DE BEAUNE.

Il lui parle de l'union merveilleuse que l'Enfant Jésus a formée entre eux (2).

[Vers la mi-septembre 1647.]

Qui a Dieu a tout.

Ma très chère sœur en Notre-Seigneur,

Jésus soit notre vie et notre consommation éternelle.

Depuis la mort de notre auguste sœur Agnès, j'avais partout cherché un lieu où je pus respirer la sainte vie de la divine enfance de Jésus-Christ, et puisque son immense charité m'a fait la grâce de recouvrer ce bien, je suis bien aise de demander avec vous la bénédiction à Dieu d'en bien user, et la miséricorde de lui être fidèle.

Je dois vous dire pour cela que notre divin Maître qui veut bien faire sa résidence dedans la crèche que

(1) Sur l'autographe reproduit dans la CCXLVI^e des imprimées.

(2) Cette lettre, écrite peu de jours après l'entrevue que M. Olier eut à Beaune avec la vénérable sœur Marguerite, fait allusion aux grâces merveilleuses qu'ils reçurent l'un et l'autre à cette occasion. M. de Bretonvilliers en parle en ces termes : « Notre-Seigneur permit ce voyage pour ac« complir ce qu'il avait promis à sa servante, il y avait déjà quelque « temps, car il l'avait assurée qu'il la voulait unir à une âme qu'il ai« mait beaucoup, ce qui arriva ; car Dieu fit une union particulière entre « eux, mais union si pure et si étroite, qu'elle dit à M. Olier qu'elle n'en « avait jamais ressenti en toute sa vie une si forte et si particulière. Il « serait difficile, ajoute M. de Bretonvilliers, de rapporter ce qui se passa « entre ces deux âmes pures comme des anges et vivant sur la terre « dans le pur amour » (*Vie ms. de M. Olier*, t. II, p. 226.)

vous savez (1), et où vous l'adorâtes avec tant d'application, le premier jour de notre vue, s'est fait sentir à nous souffrant en ce lieu même les adorations de sa servante Marguerite qui lui était toujours présente sans relâche, dans le respect et la révérence qu'elle doit à ce divin Enfant, qui aussi la communiait de sa substance et remplissait en même temps son temple et sa crèche de l'onction et du baume dont il vivifiait celle qui l'adorait. Ce qui me justifie la communion de la vie qu'il désire être entre son serviteur et sa servante.

C'est une chose inconnue et incompréhensible à tout esprit humain, quelle est l'opération divine de

(1) L'éditeur de 1672, contrairement à ses habitudes, a mis une note marginale pour expliquer ce passage de la lettre de M. Olier : « Jésus-« Christ, y est-il dit, s'étant fait voir un jour comme un enfant tout de « feu, sortant du tabernacle et entrant dans le cœur de M. Olier, sœur « Marguerite du Saint-Sacrement se trouva appliquée à l'y adorer comme « dans sa crèche. La *Vie de M. Olier* (t. II, p. 231-576-577) donne quel-« ques détails sur l'une et l'autre de ces faveurs du ciel. Les jansénistes, « il est vrai, en ont fait des railleries, mais les vrais enfants de l'Église y « ont trouvé plus d'une fois édification et consolation. On lit dans *l'Année « sainte des religieuses de la Visitation,* que la sœur Marie-Élisabeth « de Lallier, qui mourut très saintement au couvent de Saint-Étienne « en Forez le 1er octobre 1693, jouissait durant sa vie de l'amoureuse rési-« dence de Jésus enfant dans son cœur. Elle en avait une parfaite certi-« tude, ce qui la tenait continuellement en adoration aux pieds de ce Dieu « d'amour. Humble et défiante d'elle-même, cette sœur craignit d'abord, « lorsqu'elle fut ainsi gratifiée, d'être dans l'illusion. Elle exposa son état aux « guides de son âme, et ceux-ci, après mûr examen, étant demeurés con-« vaincus de la vérité de cette grâce, cause de ses anxiétés, la rassurè-« rent et lui firent lire une lettre de M. Olier à la vénérable sœur Margue-« rite du Saint-Sacrement, religieuse carmélite, qui, favorisée par le saint « Enfant Jésus, avait exprimé à ce grand serviteur de Dieu des doutes sem-« blables à ceux qui agitaient notre sœur. Cette lecture acheva de la tran-« quilliser ; ses appréhensions se changèrent en actions de grâces conti-« nuelles, et elle redoubla de fidélité à honorer le mystère de la Nativité « du Sauveur. » (Volume d'octobre, p. 6, 7.)

l'Esprit-Saint dedans les âmes; quelle est leur unité en Jésus-Christ et leur force. Peut-on bien croire que Jésus-Christ se fasse enfant; qu'il vienne faire sa résidence dans un cœur qu'il consacre à sa nativité, qu'il le regarde comme sa crèche et qu'il y donne entrée à quelque créature en esprit pour y être adoré incessamment et pour la remplir même de sa divine vie et embaumer de ses parfums sa crèche, par la même onction dont il vivifie l'âme.

O ma sœur, que Jésus est admirable en ses mystères, qu'il est divin au renouvellement de ces mêmes mystères; hé! que je le conjure que l'on soit toujours prêt à recevoir ces opérations divines par le vide, par la pureté, par l'innocence et la simplicité qu'il demande!

Ma sœur, que je n'ai point quittée, mais que je porte avec moi et renfermée dedans la crèche et le saint tabernacle de Jésus-Christ, soyez le supplément de mes applications à Jésus-Christ. Je vous dirai qu'en foi du saint amour de Jésus-Christ, j'ai cette confiance, le matin en vous trouvant en l'adoration où vous avez été pendant toutes vos veilles, que je prends part à vos devoirs, et je trouve en votre âme de quoi me revêtir de la religion que j'ai interrompue par le sommeil vers Jésus-Christ. Il faut qu'il y ait communion de vie et de religion en nous; et puisque je vous donne le couvert dans la crèche, que vous m'y rendiez la charité pour les richesses et la nourriture que vous y avez reçues.

Ma sœur, j'ai oublié à vous demander une chose que je me sens pressé de vous dire maintenant, qui est que je serais bien aise, pour l'amour de Dieu, que vous me mettiez par écrit quelqu'une de vos occupa-

tions intérieures pendant ce mois ici et le suivant, que vous prendrez la peine de m'envoyer à Paris, si je ne puis moi-même les aller reprendre en repassant. Il est du bon plaisir de Dieu, s'il me semble, que cela soit ainsi.

Je vous prie de me tenir, en Jésus-Christ enfant,

Tout vôtre.

JEAN-JACQUES OLIER.

LETTRE CXV (1).

A LA MÊME RELIGIEUSE.

Après lui avoir parlé de nouveau de l'union que l'Enfant Jésus a formée entre eux, il la prie de mettre par écrit quelques-unes de ses occupations intérieures sur le mystère de la sainte Enfance.

[Après la mi-septembre 1647 (2).]

Qui a Dieu a tout.

Ma très honorée sœur en Notre-Seigneur Jésus-Christ,

Je prie l'Enfant Jésus, la source unique de notre vie, de vivre en plénitude pour vous et pour autrui.

Je vous dirai que notre Enfant divin a bien voulu me faire cette grâce depuis notre départ, de me laisser en jouissance de sa personne en la société de sa servante Marguerite, qui l'adorait dedans la même crèche où elle le sentit le premier jour de notre vue; ce qui m'a fait connaître le dessein qu'il a de maintenir et perfectionner la grâce qu'il nous a faite, dont je le prie de tout mon cœur, avec celle de lui être fidèle

(1) Sur l'autographe conservé au Carmel de Beaune.

(2) Cette lettre suivit d'assez près la précédente, car M. Olier n'y parle pas de la faveur qu'il reçut à Saint-Claude vers le 20 septembre (voir la lettre CXVI).

dedans ce bien et d'en user en sainteté pour son unique gloire.

Je vous dirai que notre Tout (ce père unique de votre âme et qui seul le doit être en celui que vous croyez être choisi pour cet usage de père spirituel de votre vie) m'a paru désirer que je vous dise de mettre par écrit, pendant ce mois, quelqu'une de vos occupations intérieures que vous m'enverrez à Paris si je ne puis les aller prendre en repassant, ce que je laisse à la conduite de notre divin Tout, qui seul doit vivre et régner dessus nous selon ses desseins éternels sur nos âmes.

Adieu, ma sœur, que je ne veux distraire pour un moment de son divin objet qui la nourrit et la vivifie à toute heure de lui, selon la vue que j'en ai. Je vous prie, ma sœur, que la vie de Jésus passe de vous en nous en la communion des justes, et à l'honneur de la communion des personnes divines.

En Jésus-Christ tout vôtre.

JEAN-JACQUES OLIER.

LETTRE CXVI (1).

A MADAME MARIE ROUSSEAU.

Il se recommande instamment à ses prières à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance et de son baptême qu'il célèbre le jour où il écrit.

[Annecy, 20 septembre 1647 (2).]

Madame,

J'ai été bien aise d'avoir trouvé de vos nouvelles en

(1) Sur une ancienne copie.

(2) Cette lettre étant du 20 septembre, jour de la naissance de M. Olier,

arrivant ici. Je ne puis pas assez vous remercier des soins que Dieu vous donne pour celui qui n'est rien et qui ne mérite pas la moindre application des créatures. Je vous dirai de bouche ce que je pense sur ce qu'il vous plaît me mander. Ce sera au plus tôt, s'il plaît à Notre-Seigneur, en qui je suis tout vôtre.

Confessez-vous à M. Picoté (1) devant qu'il parte, afin que vous ne soyez pas en peine de confesseur. Mes recommandations à Mme Remi (2), priez ensemble pour celui qui est né et baptisé à tel jour qu'il vous écrit, et demandez à Dieu qu'il lui pardonne tous les péchés de sa vie, et qu'il lui plaise lui en donner une nouvelle, afin que dorénavant mourant à lui, il vive en celui qui est mort et ressuscité pour lui-même. Il ne faut plus passer un seul moment de cette vie que pour honorer celui qui nous a fait naître pour sa gloire. Adieu en Jésus notre Tout.

a dû être écrite à Annecy où le serviteur de Dieu se trouvait ce jour-là. Elle semble indiquer une hésitation sur l'époque du retour à Paris. La lettre précédente à la vénérable sœur Marguerite laissait aussi espérer que M. Olier, son pèlerinage d'Annecy accompli, repasserait à Beaune : mais de nouvelles réflexions le ramenèrent à son premier dessein qui était de visiter les saints lieux de Provence et de traverser le Languedoc où il espérait faire quelque bien.

(1) Charles Picoté, du diocèse d'Orléans, après avoir été formé à l'école du P. de Condren avec M. Olier, devint l'une des pierres fondamentales de la compagnie de Saint-Sulpice et resta toujours l'ami le plus fidèle, le collaborateur le plus dévoué du fondateur. Il était très estimé à la paroisse comme directeur spirituel, et M. Olier lui-même n'eut pas d'autre guide que lui, dans les douze dernières années de sa vie. Il mourut le 1er décembre 1679, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

(2) Il est fréquemment question de cette dame dans les écrits de Marie Rousseau : Dieu, dit-elle quelque part, la lui avait donnée pour compagne afin qu'elle l'aidât et la servît en tout. C'était elle qui l'accompagnait dans les églises, où la sainte veuve était fréquemment ravie en extase et aurait même perdu terre, si sa fidèle compagne ne l'avait retenue au moyen d'un ruban qu'elle lui passait au bras.

LETTRE CXVII (1).

A LA SOEUR MARGUERITE DU SAINT-SACREMENT.

Il y est parlé d'une nouvelle faveur que M. Olier a reçue à Saint-Claude et qui a uni plus étroitement encore son âme à celle de la pieuse Carmélite (2).

[Annecy, 21 ou 22 septembre 1647 (3).]

Qui a Jésus a tout.

Ma fille, par Jésus-Christ enfant consommé au très saint Sacrement de l'autel,

Notre-Seigneur m'ayant fait l'honneur de me faire présent de vous depuis notre départ de Beaune, j'ai l'obligation de vous en dire la manière, afin qu'avec vous nous voyions la manière de nous rendre fidèles à cette grâce.

Huit jours après notre sortie d'auprès de vous, étant au lieu de notre pèlerinage, comme j'offrais le divin sacrifice, vis-à-vis le maître autel où repose le très saint Sacrement, votre âme sortit du saint ciboire pour entrer dans la mienne, en la même manière qu'autrefois l'Enfant Jésus consommé dans l'amour de son Père sortit d'un même lieu pour entrer dedans

(1) Sur l'autographe conservé au Carmel de Beaune.

(2) M. de Bretonvilliers, parlant du pèlerinage de Saint-Claude, dit : Ce fut en ce lieu que Jésus consomma l'union qu'il avait faite entre notre serviteur de Dieu et la sœur Marguerite, selon la prophétie de cette sainte religieuse, laquelle lui envoya une image au bas de laquelle elle avait écrit ces paroles : Mon révérend Père, mon très cher Enfant Jésus, qui est notre liaison, notre vie, notre tout, perfectionnera et consommera la grâce qu'il nous a faite aujourd'hui. (*Vie ms.*, t. II, p. 230.)

(3) En quittant Saint-Claude M. Olier se rendit à Annecy, d'où il dut écrire cette lettre.

moi (1). Cette sortie se fit en un instant et pénétra si intimement le fond de l'âme que je ne trouvai plus d'âme en moi (2), n'étant plus que vous-même et dès lors je vis que je ne retournerais pas vous visiter, puisqu'il n'y avait rien qui nous pût approcher davantage, et nous donner plus de conversation et de communion à la grâce de Jésus-Christ après cette visite. Et même j'appris de vous une chose que vous me dîtes en ce moment de notre conversation, que c'était une des plus grandes unions que vous eussiez eues dans la terre; ce qui se rapportait avec ce que vous me dîtes à Beaune, que vous saviez bien que vous deviez avoir union avec une âme vers l'Enfant Jésus, et que vous voyez bien que c'est la nôtre.

Ma fille, puisqu'il a plu à Jésus-Christ nous établir en cette foi et cette confiance mutuelle qu'il nous a confirmées par des signes si purs et si puissants, voyons s'il n'est pas juste de rendre au Fils de Dieu quelques devoirs par jour pour cela, et s'il ne serait point à propos de nous renouveler quelque heure en Jésus-Christ pour ce sujet, si dans le temps de l'action de grâces après la sainte communion ou en quelque autre moment que vous le jugeriez, nous faisions visite au très saint Sacrement, je penserais que Dieu aurait cela pour agréable. Vous offrirez, ma fille, cette pensée à Dieu et à son très cher Fils, parce qu'il nous veut donner toutes choses et recevoir toutes choses de nous.

Je suis en lui, tout vôtre.

JEAN-JACQUES OLIER,
curé de Saint-Sulpice.

(1) Voir la note 1 de la p. 373.

(2) Dans la pensée de M. Olier cette expression, empruntée au langage

LETTRE CXVIII (1).

A UN PRÊTRE DE LA COMMUNAUTÉ.

Pour répondre à une demande qui lui avait été faite, il parle de plusieurs états où l'âme se trouve quelquefois après la sainte communion, et particulièrement de l'état de consommation, et du grand amour de Jésus-Christ en ce mystère.

[Vers la fin de septembre 1647.]

[Monsieur,]

Ce qui se passe en la personne dont vous m'avez écrit (2), et les états où elle se trouve après la sainte communion, ne vous doivent point mettre en peine; car tout m'y paraît être de Dieu. Elle n'a qu'à se laisser à son divin Époux pour recevoir ses opérations saintes, sans vouloir même les connaître. Cet attrait puissant

des mystiques, signifiait l'union spirituelle et très intime qui, par suite de la faveur rapportée dans cette lettre et expliquée par M. de Bretonvilliers (note 2), avait été formée entre lui et la vénérable servante de Dieu.

(1) C'est la CLVII^e des imprimées.

(2) Il y a tant de ressemblance entre ce que dit ici M. Olier de la personne sur laquelle on lui a écrit et ce qu'il a dit dans ses Mémoires, en parlant des dispositions intérieures de Marie Rousseau, qu'on est bien autorisé à supposer qu'il s'agit de la même personne. Ce qu'il ajoute au sixième alinéa, où il parle de plusieurs âmes qui sont maintenant sous la conduite de celui à qui il écrit et qui ont passé par ces états d'union à Notre-Seigneur, fortifie cette supposition, en montrant qu'il parle à un prêtre de la communauté de la paroisse de Saint-Sulpice, lequel, durant son absence, dirigeait quelques-unes de ses filles spirituelles. M. Picoté semble être indiqué par deux circonstances : la première, c'est qu'en septembre 1647, qui paraît être la date de la lettre, M. Olier, comme on l'a vu ci-dessus (lettre CXVI^e), dit à Marie Rousseau de se confesser à lui. La deuxième circonstance à remarquer, c'est le ton de la lettre qui, dans la seconde moitié surtout, est un exposé si intime des dispositions intérieures de M. Olier, qu'il paraît difficile de supposer qu'il ait été destiné à un autre qu'à son directeur.

qu'elle dit qu'elle ressent, et qui l'enlève et l'attire hors d'elle-même, est un effet du grand amour de Jésus-Christ, qui ne se contente pas de s'unir à elle, mais qui voudrait l'attirer toute à lui seul. C'est pourquoi elle se sent quelquefois serrée par cet aimable Tout; en sorte qu'il semble que par la force, dont il l'attire pour se l'unir intimement, il la veuille séparer du corps. Et de là vient qu'elle se sent tirée hors d'elle-même.

Que si elle a peine à discerner ce qui l'attire, c'est que cela se fait sans lumière, sans communication d'aucune vue distincte, et sans qu'elle aperçoive aucune beauté charmante qui fasse en elle cet effet. Il n'y a que l'attrait de Jésus uni à l'âme, qui la met en cet état. Car comme il en est extrêmement amoureux et jaloux, il la voudrait toute attirer à lui, pour la posséder lui seul : de sorte qu'il la déroberait même au corps et l'en séparerait absolument, s'il n'attendait les ordres supérieurs de Dieu son Père pour jouir pleinement d'elle, et pour lui donner réellement tout ce qu'il lui promet ici-bas.

Et parce que cette pleine et parfaite possession de son bien-aimé, est ce qu'elle désire plus passionnément, à cause de ses attraits et de ces avant-goûts qu'il lui en donne, de là vient qu'elle se trouve ensuite toute languissante dans son corps, et qu'elle attend avec impatience sa dissolution : surtout quand revenant de cet état, elle se voit encore emprisonnée dans ce corps, et obligée de demeurer unie à ce fumier infâme. Car alors, quand une âme s'y voit encore unie au retour de ces baisers, il semble que ce soit une Reine tombée sur un fumier et qui a le visage dans la boue; tant ce retour dans son corps lui est

odieux, et tant cette union lui est insupportable. Ce lui est un dégoût, et une horreur inconcevable, et elle porte cet état honteux de la vie présente, comme une humiliation, et comme la confusion la plus basse et la plus vile de la terre.

C'est pour cela que cette âme dit quelquefois : Je laisse mon corps comme un fumier derrière la porte, pour m'en servir quand j'en aurai à faire. De là vient aussi qu'elle ne peut manger qu'avec peine, tant les viandes corporelles sont fades à son goût. Après s'être nourrie en Dieu d'une viande si délicieuse, son âme n'a plus de goût, et elle serait honteuse de trouver rien de bon, après ce qu'elle a goûté en Jésus-Christ. On ne peut pas manger des viandes grossières, après des mets si délicats : la fumée seule fait mal au cœur. C'est l'état de l'âme qui a goûté les confitures et le vin de l'Époux, dont il est parlé dans les Cantiques : elle ne se peut approcher de ces mets fades et grossiers.

Mais l'amour de Jésus-Christ n'en demeure pas là. Car j'ai remarqué par ce qu'elle m'a dit quelquefois de ses dispositions, que non seulement il s'unit à elle dans la sainte Communion et à l'oraison, en l'attirant à lui, mais qu'il la presse, comme pour la faire entrer en lui, afin qu'étant tout abîmée et devenue comme une même chose avec lui, elle ne se trouve plus elle-même, mais qu'il n'y ait plus que Jésus-Christ en elle. C'est pourquoi elle agit si purement, parce qu'elle agit en la vertu, en la lumière, en l'amour, en un mot, en la personne de Jésus-Christ même. Et si après elle se trouve dans des états où souvent elle se croit perdue, c'est que se voyant dénuée de ce puissant secours, et ne ressentant que sa faiblesse, elle ne pense

pas qu'elle n'est par elle-même que cette impuissance, cette langueur, et cet aveuglement qui lui est resté ensuite de cette soustraction.

Il faut qu'elle s'accoutume à aimer son abjection, et sa propre misère; et vous devez l'encourager beaucoup à porter avec fidélité toutes ces épreuves de son Époux, qui la conduira bientôt à sa totale consommation. Car c'est ce qu'il fait ordinairement dans les âmes qu'il exerce de la sorte. Et ce que je crois vous devoir dire, soit pour sa consolation, soit pour la vôtre, soit même pour l'utilité de plusieurs âmes qui sont maintenant sous votre conduite, et qui ont passé par ces états, est que Notre-Seigneur ne se contente pas de transformer une âme, la revêtant de lui et de ses perfections; mais son amour est si ardent, qu'il la consomme entièrement en lui, en sorte qu'elle est comme un autre lui-même. Elle est comme lui, un feu ardent et consumant; elle est une vive flamme d'amour, qui ne tend plus qu'à Dieu, et qui ne se meut plus que vers Dieu. Elle est alors sans réflexion sur son état, qui est tout divin; elle y marche sans retour et n'applique plus son esprit à elle-même, à cause qu'il n'y a plus d'elle en elle-même, et qu'elle est anéantie par la consommation du feu divin, qui la transporte en sa nature, et la consommant toute en lui, la rend aussi participante de lui, et la fait être et agir comme lui-même : si bien qu'elle est avec lui une victime d'amour, et une hostie consommée, qui n'a plus que la vue de Dieu, et le désir de sa gloire. Voilà le point où il désire de réduire les âmes, et le sujet pourquoi il vient en elles, ne voulant pas qu'il y ait en lui aucun état qui soit parfait et parfaitement agréable à son Père, qu'il ne le communique à ses

amantes, pour les rendre aussi parfaitement agréables à son Père, qu'elles le peuvent être sur la terre.

Oh ! quel trésor de l'amour, qui rend, si on le peut dire ainsi, Jésus-Christ même esclave de sa créature, qui le dépouille de ses biens, et qui le tient si attaché à elle, qu'il en demeure inséparable, et ne s'en saurait absenter, tant il l'aime, tant il la chérit, tant il la caresse, tant il est assidu à la remplir de ses dons et de ses grâces. Car après que les espèces du pain sont corrompues, il demeure encore dans le cœur de ses amantes, non plus par la présence de son corps sous le Sacrement, mais par la présence de son Esprit, et par la vertu de son amour, qui lui avait fait inventer ce moyen si aimable, pour se loger dans le cœur et dans l'âme de ses fidèles. Ah que l'amour est inventif ! Quel doux moyen de posséder son bien-aimé ! Y avait-il quelque voie, et quelque invention plus favorable ? Une amante veut toujours avoir présent celui qu'elle aime. Elle voudrait l'avoir toujours à ses côtés ; et même elle voudrait quelquefois que son âme fût unie et collée à celui qu'elle désire. Eh bien, n'est-ce pas par la sainte communion qu'il trouve le moyen de satisfaire à la sainte passion de ses amantes ? Il a bien prévu leurs excès : et pour accomplir leurs souhaits, il s'est laissé à leurs côtés sur les autels, il se tient là toujours présent devant leurs yeux ; et par-dessus cela, il entre encore dans leurs âmes.

L'amante qui voit son bien-aimé devant elle, ne l'a pas à ses côtés ; et si elle tourne la tête, elle ne le voit plus ; si elle quitte le lieu où il est, elle le perd de vue, elle n'en jouit plus, elle souffre à en mourir : et si même une fois elle avait satisfait sa passion jusqu'au point que d'avoir tiré à elle l'âme de son bien-aimé,

et l'avoir uni réellement à son esprit, elle ne le verrait plus. Mais pour Jésus notre amour, j'ai beau le voir devant mes yeux, je le vois souvent à mes côtés : j'ai beau le laisser en un endroit, je le trouve en un autre; j'ai beau tourner la tête, je le vois même devant mes yeux; j'ai beau le renfermer dans mon cœur, il ne laisse pas d'être présent encore où il était auparavant : si bien que mon amour se multiplie, pour multiplier ma joie en le voyant, et pour satisfaire à l'amour qu'il me donne, qu'il connaît bien être si grand, qu'il faut un effet pareil de son amour, pour trouver l'invention de nous contenter.

C'est une charité dans l'amour, qu'après avoir blessé une âme, on la veuille guérir. C'est une cruauté de se soustraire à celui qui vous aime. Hélas! Notre-Seigneur, qui est la charité même, nous blesse d'amour. Il sait notre langueur, il sait notre affliction, et pour cela il nous donne de quoi nous satisfaire. Il trouve un moyen de nous contenter pareil à celui qu'il a inventé pour nous engager à l'aimer. Car c'est lui-même qu'il nous propose pour aimer, lui qui s'était donné pour nous y obliger. Qui n'aimera ce doux objet? Qui n'aimera cet amant si aimable?

Hélas, Seigneur, le maître des amants, venez à moi. Je vous supplie de me consommer en vous-même. Venez me dévorer; venez m'unir à vous. Venez; unissez-moi à vous; pressez-moi contre vous; tirez mon âme de son affliction, et de cette langueur où elle se voit réduite par cette pauvre alliance et ce baiser malheureux avec sa chair. Venez, ô mon Jésus, la dissoudre par votre amour. Venez, Seigneur, et me tirez à vous. Faites-moi goûter qui vous êtes, afin que je ne sois plus affamé des mets grossiers et pourris de la

terre. Faites-moi vivre en votre vertu, en votre lumière, et en votre amour. Consommez tout mon être; cet être vicieux, cet être contagieux, cet être de malédiction; et le consommez tout en vous, et par vous en mon Dieu, afin que par vous, je retourne en celui dont je suis sorti, et me sacrifie à celui qui mérite tout mon être, et pour lequel s'il n'est entièrement consommé, je ne serai jamais content. Car le respect que je lui dois ne peut pas souffrir que je supporte quoi que ce soit en moi de ce qui lui déplaît. Détruisez donc, divin Être, par votre feu divin, tout ce qui est de moi, tout ce qui est d'Adam, et qui est odieux à Dieu. Détruisez tout ce qui est de ma première génération, comme votre Père a consommé ce qui était de votre première naissance selon la chair; c'est-à-dire, la ressemblance du péché. Détruisez la vérité du mien, comme votre Père a détruit la figure et l'image du vôtre.

Pour cela donc, Seigneur, je m'abandonne à vous, je me donne en proie à votre feu, afin qu'il vous plaise me dévorer et me consommer entièrement, et que je sois ainsi par vous une victime et une hostie consommée à votre gloire. O mon Seigneur, vous êtes le grand Prêtre de notre loi. Vous venez pour immoler à Dieu une hostie de louange. Cette hostie c'est vous-même et tous vos membres. Faites-moi donc brûler dans le même feu qui vous consomme, qui est votre divin Esprit.

Voilà, Monsieur, l'état sublime où Notre-Seigneur nous appelle. Voilà les dispositions saintes et les sentiments tout divins que nous devrions porter incessamment dans nos cœurs, et inspirer à toutes les âmes dont Dieu nous donne la conduite. Abandon-

nons-nous pour cela à Notre-Seigneur, et laissons-nous à son divin Esprit, afin qu'il nous consomme; et que par la vertu de son amour, il nous fasse devenir de saintes victimes avec le Fils à la gloire du Père.

LETTRE CXIX (1).

A M. PICOTÉ, SON DIRECTEUR (2).

Il lui rend compte des dispositions intérieures où il avait été durant son voyage.

[Mois d'octobre 1647 (3).]

[Monsieur,]

J'ai été tout épuisé dans notre voyage de la difficulté du chemin, ayant percé un pays rempli des plus rudes montagnes et des plus affreux rochers et précipices qui soient en France. Ce n'est pas que l'esprit, dans la difficulté de ce pèlerinage, ne reçut de grandes joies, de voir ces effets admirables de la toute-puissance de Dieu et de sa divine sagesse, en la production de ces ouvrages divins. Car s'ils paraissaient hideux au sentiment des hommes, ils me paraissaient admirablement agréables et saints, dans la vue de la foi. Il me semblait, voyant ces choses, que Dieu les ayant faites de ses mains, c'étaient des reliques, qui

(1) C'est la CCXLII^e des imprimées.

(2) Cette indication est donnée par l'éditeur de 1672.

(3) M. Olier dut écrire cette lettre après avoir quitté Grenoble où il était le 1er octobre et où il demeura quelques jours. On ne sera pas surpris de la description qu'il fait des lieux parcourus. Il avait traversé, pour se rendre à Saint-Claude et de là à Annecy, les montagnes du Jura : puis, revenant par Chambéry, les Échelles et la grande Chartreuse, il avait franchi ou côtoyé des hauteurs plus abruptes encore.

méritaient mieux d'être honorées, selon les termes de l'Écriture, qui dit : *Adorez l'escabeau de ses pieds*, en parlant de la terre, que quantité d'autres choses que l'on révère et l'on estime, qui ne sont que les productions des hommes. Ce qui me faisait dire souvent les larmes aux yeux ces paroles : *Montagnes et vallées bénissez le Seigneur*. L'innocence de ces rochers qui ne sont point souillés par les mains profanes des pécheurs, impriment plus de respect et de vénération pour Dieu, et remplissent encore le cœur des chrétiens de plus de consolation et de joie, que tout ce qu'il y a de beau sorti de l'artifice et de l'industrie des hommes. Ces pierres me tiraient autant de larmes de douceur, que la superbe des palais et des tabernacles des pécheurs tiraient de pleurs et de larmes amères du profond de mon cœur.

Depuis ce temps-là notre tout aimable m'a fait cette miséricorde de m'attirer à lui plus fortement que jamais, quoique moins sensiblement, me faisant vivre dans une présence cordiale et continuelle de sa divine Majesté. Si bien qu'il m'a semblé que dans tous les autres lieux, où ensuite nous avons passé, j'étais toujours au même endroit, ne pouvant rien trouver d'extraordinaire, ni rien voir ou goûter de tout ce qui se présentait. Je me suis même trouvé ici sans en remarquer les approches ni la présence, ne pouvant m'arrêter ni me plaire qu'en Dieu. Cela continue jusqu'à présent, et cessera quand Dieu voudra, auquel il me semble que je suis tout au moins par désir. Et ce qui me console est qu'il me semble expérimenter en moi une certaine possession de mon Tout, qui me porte où il désire, qui me retire d'où il veut, qui dispose de moi comme il lui plaît, etc.

LETTRE CXX (1).

AU MÊME.

Il continue à lui rendre compte de ses dispositions intérieures et de plusieurs grâces que Notre-Seigneur lui a faites pendant le cours de son voyage.

[Vers le 1er novembre 1647 (2).]

[Monsieur,]

Notre-Seigneur continue toujours ses grâces à son très indigne serviteur. Comme je me présentais la semaine passée à l'oraison, et que je me donnais à Notre-Seigneur pour adorer en lui ce qu'il plairait à Dieu son Père, et pour suivre aussi ses intentions en cette action, comme en toutes les autres, ainsi que j'y suis obligé en qualité de serviteur, je me sentis appliqué à une chose que jamais je n'avais adorée en Dieu, et laquelle pourtant me paraissait devoir être honorée soigneusement, quoiqu'elle ne le soit guère. Et même une des intentions que je sentais en mon oraison, était de donner mon esprit à Jésus-Christ mon maître, pour adorer en son Père ce qui était le moins adoré, et qui pourtant le devait être de nous. Aussitôt je vis dans le fond de l'essence divine, et dans le cœur des trois Personnes adorables une chose qui était fort secrète, et extrêmement cachée à nos esprits, et qui était fort reculée et éloignée de nous;

(1) C'est la CCXLIe des imprimées.

(2) Cette lettre se place naturellement après la précédente et semble lui faire suite. Ce que M. Olier y dit des desseins de Dieu sur la voie des saints, donne à penser qu'il l'écrivit dans les premiers jours de novembre. Il était alors à Avignon, comme il est dit dans les lettres suivantes.

c'étaient les desseins éternels de Dieu sur la voie des Saints. Je me sentis obligé d'adorer dans le fond de l'Essence divine ces voies inconnues des Saints, par lesquelles Dieu méditait de les conduire à son éternité. Je vis qu'elles étaient toutes saintes, hautes, et sublimes, se sentant toutes de la grandeur auguste et de la sainteté souveraine de Dieu. Je vis que si les Saints y étaient fidèles, ils seraient merveilleux en leurs conduites et en leurs voies, qu'on les verrait toujours élevés au-dessus de la chair dans une sainteté admirable, qu'on n'y remarquerait rien de rampant ni de bas, rien d'humain ni d'abject, mais que tout y serait sublime et divin, et se ressentirait de Dieu et de sa hautesse sublime, dans l'anéantissement toutefois de la chair, et dans la séparation de ses voies et de ses sentiments.

Depuis ce temps-là je me suis trouvé dans la disposition de ne pouvoir plus vivre sans souffrir; et même j'ai ordinairement ces paroles en la bouche : *Aut pati aut mori.* Je me souviens qu'il y a peu de jours que je parlais latin dans mon oraison, ce qui ne m'est pas ordinaire, et que je disais à Dieu : *Quid volo, Domine, nisi pati et mori pro te?* Maintenant la vie sans souffrance m'est une mort. Et puis je disais en moi-même : Seigneur, je ne puis vous témoigner mon amour qu'en souffrant. Hélas! Seigneur, le moyen que je vive, si je ne vous témoigne mon amour? Le souffrir vous en donnera l'assurance. Et je me trouvais devant Dieu comme une pauvre victime, prêt à souffrir tous les tourments du monde. Hélas! qu'il est aisé d'aimer en jouissant! mais d'aimer en souffrant, c'est ce qui est difficile : et c'est ce qui me paraissait être la véritable marque de l'amour.

Je me souviens en particulier que j'avais une joie qui ne se peut exprimer, en m'offrant à mon amour pour souffrir par un certain motif qui m'était fort sensible, et me l'a toujours été depuis qu'il a plu à la bonté divine me le découvrir. C'est que j'étais ravi de lui fournir mon corps pour lui donner le plaisir de souffrir en lui toutes les peines qu'il voudrait, et qu'il a désiré autrefois de porter, à cause que son seul corps ne pouvait pas les endurer tout entières. Et pour cela je me livrais à lui pour endurer en moi tout ce qu'il désirerait.

Je vous dirai aussi que durant tout notre voyage, j'ai eu l'esprit rempli de la présence de Dieu, qui me montrait la vanité de toutes choses, et l'imperfection de tout ce monde, et me découvrait la vérité de ces paroles : *Vanitas vanitatum et omnia vanitas.* De sorte que je ne trouvais rien de beau ni d'agréable en tout l'être créé, qu'à cause qu'il partait des mains du grand Dieu. J'admirais les merveilles de sa toute-puissance, qui a tiré tout l'être du néant, je considérais les miracles de sa sagesse qui fait un assortiment merveilleux de la diversité de toutes ses productions; je reconnaissais son amour non pareil et sa bonté ineffable, qui ne produit pas seulement les choses pour la nécessité des hommes, mais qui leur donne mille fois au delà de leur besoin, formant mille créatures par le titre de son seul amour et de sa fécondité, ce qui me donnait des transports d'amour, etc.

LETTRE CXXI (1).

A MADAME TRONSON.

Il la console et lui montre l'utilité des peines intérieures qu'elle a à supporter.

[Novembre 1647 (2).]

Qui a Jésus a tout.

Ma très honorée et très chère fille en Notre-Seigneur,

Je souffre extrêmement de n'être auprès de vous pour continuer les services que Notre-Seigneur me permet de vous rendre. Je ne tarderai pas plus que pour les avents : des affaires de Dieu m'ont arrêté et souvent je pensais que vous étiez dedans l'attente de mon retour, comme votre lettre me l'a fait savoir depuis, et je n'avais point en l'esprit la présence des peines qui vous affligeaient autrefois, ce qui m'eût sans doute augmenté ma peine, et donné lieu de vous écrire mon sentiment sur votre état. Je ne puis vous plaindre en cela, puisque Notre-Seigneur en est la cause qui juge absolument à votre esprit cette disposition nécessaire. Oh! qu'une âme sans peine a peu de poids auprès de Dieu, et que son état est incertain et proche d'être

(1) Sur l'autographe que la CXCII^e des imprimées reproduit en substance.

(2) Mme Tronson a marqué de sa main, sur l'autographe de cette lettre, sa date approximative. Elle est du mois de novembre 1647. M. Olier, après avoir visité les saints lieux de Provence, était revenu à Avignon pour la fête de la Toussaint. De là, comme on va le voir, il se dirigea sur Nîmes, Montpellier, Montpeyroux, Lodève, etc. Partout il s'occupa de l'œuvre de Notre-Seigneur.

renversé dans la tempête et dans l'orage de la mer. Que l'âme est aisément agitée par les vents de complaisance et vanité dans elle-même. Elle se voit à tous moments sur le point d'être submergée.

Ma fille, ayez foi comme saint Pierre; rien n'est capable d'étonner une âme de confiance. Tous les démons sont au néant auprès d'une âme établie en la foi de Jésus. Allez, allez, Dieu est à vous et rien ne vous peut ébranler dans le fond adorable de votre cœur, où Notre-Seigneur réside. Les dehors sont en peine et s'ébranlent, mais le dedans est fort et ferme en Dieu.

Tout vôtre.

OLIER.

Pardonnez à la hâte du voyageur sans repos et sans cesse.

LETTRE CXXII (1).

A LA MÈRE ANNE-LOUISE DE SAINT-MICHEL, SUPÉRIEURE DE LA VISITATION, A AVIGNON (2).

Il lui parle de François Olier, son frère, qu'il a vu délivré du Purgatoire, de son père et de sa sœur qui ne le sont pas encore, d'un conseiller de Montpellier qu'il a ramené à Dieu.

[Montpellier le 3 novembre 1647 (3).]

Ma très chère fille en Dieu, pour me rendre fidèle à la grâce qu'il lui a plu me faire en votre chère per-

(1) Tirée de la *Vie de la mère de Saint-Michel*, par la mère de Maselli. Cette vie fait partie d'un recueil intitulé: *Discours sur les vies de plusieurs vénérables mères et sœurs de la Visitation*, in-8°; Avignon, 1689, p. 528.

(2 et 3) La mère A.-L. Marin de Saint-Michel, née en 1609 au château de Saint-Michel, mourut très saintement à Avignon le 31 décembre 1674. La mère de Maselli a parlé assez longuement des relations que la mère de Saint-Michel eut avec M. Olier en 1647, et particulièrement de ce qui eut lieu

sonne, je vous dirai que, depuis notre départ, je n'ai point vu augmenter le règne de notre commun maître en autre manière qu'en celle-ci, qui est que notre défunt frère, dont la divine Providence voulut que je vous parlasse le jour de la Toussaint ou des morts, lequel s'était rendu à la voix de la parole de Dieu, par le ministère de ce chétif et misérable ouvrier que le ciel vous tient lié en son esprit (1).

Ce même frère, dis-je, m'est apparu en Dieu ce matin, environ les six heures, et m'a témoigné avoir été délivré et être entré dans la gloire depuis hier, auquel me recommandant en foi et révérence, comme plein de la gloire de mon Tout, il m'a répondu qu'il me protégerait et qu'il le devait, me témoignant qu'il m'était obligé de son salut en Jésus-Christ. La bonté divine a voulu qu'il m'ait délivré de deux doutes que j'avais au fond de l'âme, dont je ne lui découvrais rien. Le premier était sur mon voyage qu'il m'a témoigné être agréable à Dieu. Le deuxième était sur le sujet de votre personne, ne sachant point pourquoi Dieu opérait en moi cette liaison si extraordinaire, à quoi ce bon frère m'a satisfait entièrement et donné un repos parfait à mon âme qui est aussi plus que ja-

lors de leur première entrevue. Dès qu'elle parut devant lui, dit-elle, ils se sentirent tous deux élevés en Dieu sans pouvoir dire un mot. M. Olier connut alors l'état intérieur de la vénérable supérieure et comprit que Dieu la lui associait, pour user de ses expressions, par union d'état. Le lendemain, M. Olier vint célébrer la messe de communauté; la mère y communia, puis ils eurent ensemble une longue conférence où ils s'exprimèrent à la façon des saints, après l'avoir parfaitement fait la veille à la façon des anges. (*Vie de M. Olier*, t. II, p. 589.)

— Les Mémoires de M. Olier donnent la date précise de cette lettre.

(1) François Olier de Verneuil mourut à Paris en mars 1644, dans les dispositions d'un vrai pénitent. Il dut cette mort chrétienne aux prières et aux exhortations de son saint frère.

mais remplie de celui qui veut être tout nôtre et qui me fait être aussi tout vôtre (1).

J'oubliais de vous marquer encore que comme je lui disais que je remercie Dieu de la gloire qu'il lui avait donnée, dont je me sentais son tout obligé, il m'a prié de le remercier encore de toutes les grâces qu'il lui avait faites en sa vie, entre autres de l'avoir porté à l'aumône; et comme je lui donnais le divin sacrifice ce matin, pour lui mettre en main de quoi remercier le Père éternel, il m'a fait voir quelle est la charité des saints du ciel; car il m'a fait entendre qu'il désirait qu'il fût encore à tous les bienheureux pour le même dessein, et notez que nous faisions en ce jour l'octave de tous les saints.

Mon Dieu, ma fille, que les chrétiens sont heureux d'avoir entrée, dès la terre, au royaume du ciel et converser avec les saints qui y règnent. C'est là, ma sœur, la conversation que saint Paul nous demande et qu'il désirait être ordinaire des chrétiens.

Je vous dirai encore, ma très chère fille en Dieu, que ce bon frère a eu la bonté de m'assurer du repos de feu mon père (2), mais de la souffrance de ma sœur (3)

(1) M. Olier a marqué plus en détail dans ses Mémoires la seconde chose que lui apprit son frère, laquelle était relative à la liaison extraordinaire qu'il sentait entre son âme et celle de la mère de Saint-Michel. Il lui dit que c'était pour sa perfection, et il est vrai, ajoute M. Olier, que depuis la communication à cette sainte âme et la communion à son état intérieur, je sens en moi une pureté tout autre, et elle dit aussi le même de son intérieur.

(2) Jacques Olier de Verneuil était mort en 1630 pendant que son fils, l'abbé, était en Italie.

(3) Marie Olier mourut le 17 juillet 1637 âgée de vingt-six ans. M. Olier dit dans ses Mémoires, sous la date des premiers jours de juin 1648, qu'il fut porté par trois fois en purgatoire pour venir au secours de sa sœur, et qu'il eut enfin la consolation de la voir entrer dans un état de liberté et de repos qui n'était pas encore le ciel, mais qui en approchait.

que je vous recommande et que je veux remettre entre vos mains, comme vous m'avez remis Monsieur votre frère que j'ai présent devant l'esprit et que je recommanderai à mon frère, car il m'a témoigné me pouvoir être familier.

Depuis la lettre écrite, un conseiller de cette ville de Montpellier, que nous avons entretenu deux fois et qui était en mauvais état, nous témoigne être tout à Dieu. Vous prierez pour sa conservation et pour son achèvement.

LETTRE CXXIII (1).

A M. DE PARLAGES, SUPÉRIEUR DE LA COMMUNAUTÉ DES PRÊTRES DE SAINT-SULPICE (2).

Il lui donne des nouvelles de sa famille qu'il a visitée à Montpeyroux et lui parle d'un projet d'établissement dans le diocèse de Lodève (3).

[Novembre 1647.]

Qui a Dieu a tout.

Mon très cher frère en Notre-Seigneur Jésus-Christ notre Tout,

Je ne puis pas vous témoigner l'extrême joie que j'ai reçue en voyant Monsieur votre père et votre très cher

(1) Sur l'autographe.

(2) Jean de Gardies de Parlages, fils du vicomte de Montpeyroux et neveu, par sa mère, du maréchal de Toyras, de l'évêque de Saint-Papoul et de celui de Nîmes, entra à Saint-Sulpice le 25 février 1645, étant déjà prêtre et docteur de Sorbonne. Il fut un des plus chers disciples de M. Olier qui, de bonne heure, le mit à la tête de la communauté de la paroisse. Il mourut à Paris le 21 septembre 1662.

(3) Avant d'aller à Montpeyroux, M. Olier avait vu l'évêque de Lodève, Mgr Plantavit de la Pause, qui lui avait demandé des sujets pour son dio-

frère. e ne pus contenir mes larmes en parlant de vous à ce bon père dont la conscience et la piété vont à l'égal, en lui, de toutes les qualités du monde qui sont d'odeur et d'édification très grande en toute la province. Je fus extrêmement confus du bon accueil et de l'honorable réception que la bonne mère avec le bon père et frères me firent dans Montpeyroux, où ils joignirent au bon traitement qu'ils me firent la commodité de la litière, ne pouvant trouver assez de témoignages d'affection et de bonté pour m'en rendre. Ce qui ne me fut pas une petite consolation pour l'espérance que cela me donna de votre conservation avec leur agrément en notre Compagnie.

Vous ne sauriez assez admirer comme Dieu a disposé leur esprit sur l'affaire de Lodève qu'ils voient tous non faisable, à cause de la première proposition qui continue en lui. Et quand son archidiacre m'a désapprouvé lui-même, le bon prélat croit la chose également bonne, stipulée ou non, fondée sur des exemples et approbation de docteurs. Il témoigne toujours bonne volonté et grand désir de faire la chose; il n'est pourtant pas bien déterminé.

Je me suis dépouillé devant Dieu de tout intérêt et j'ai tâché de faire le sacrifice le plus sanglant que Dieu me voulût demander en la terre. Je me suis expliqué au sieur Guilmin, mais pour cela je pense, si les choses ne changent, que j'aurai fait le sacrifice comme Abraham, sans perdre sa victime.

Je vous remercie infiniment du soin de la Commu-

cèse. Il est vraisemblable que M. de Parlages avait été demandé nommément et que c'était là le sacrifice sanglant dont parle M. Olier, sacrifice qu'il espérait de n'avoir pas à exécuter à cause des difficultés soulevées contre le projet.

nauté, et remercie par-dessus votre Maître de l'application vigilante qu'il vous donne à son œuvre à Paris, pendant que nous sommes témoins, en nos pèlerinages, de ses desseins et volontés sur le clergé en toutes ces provinces, auxquelles il faut contribuer pendant que l'on y est, de tout ce que l'on peut en Jésus-Christ Notre-Seigneur.

Mon très cher frère, je n'ai pas présents à l'esprit tous les articles de la vôtre qui demandent réponse; néanmoins je vous dirai, à cause de la presse où je suis qui m'empêche de chercher votre lettre, que pour le sujet..... (Le reste manque.)

LETTRE CXXIV (1).

A LA RÉVÉRENDE MÈRE ÉLISABETH DE LA TRINITÉ, PRIEURE DES CARMÉLITES DE BEAUNE.

Il se recommande aux prières de sa communauté et lui parle de la dévotion à l'Enfant Jésus qui est bien accueillie au séminaire de Saint-Sulpice (2).

[Après Noël 1647 (3).]

Qui a Jésus a tout.

Ma révérende mère,

Je vous remercie de la grâce qu'il vous a plu me faire de me faire savoir de vos chères nouvelles, et de celles de toute la très honorée communauté et en particulier de notre chère sœur Marguerite et sœur

(1) Sur l'autographe conservé à Beaune.

(2) Voir dans la *Vie de M. Olier* (t. II, p. 587) quelques détails à ce sujet.

(3) M. Olier ne termina que peu de temps avant Noël son long voyage qui, à travers la Bourgogne, la Provence et le Languedoc, le conduisit jusqu'à Rodez. Ce ne fut qu'à son retour à Paris qu'il put dire : J'ai reçu douze offices... que nous avons distribués à douze de nos intimes confrères.

de sainte Madeleine, aux prières desquelles je vous supplie de me recommander de nouveau comme ayant grand besoin de ce secours. J'attends toujours l'occasion de vous servir et de vous témoigner combien Notre-Seigneur m'a fait vôtre.

J'ai reçu douze offices pour le divin Enfant Jésus que nous avons distribués à douze de nos intimes frères et enfants de Jésus-Christ. Nous entrerons encore en part des devoirs de la société de l'Enfance que notre très honoré frère de Renty nous a daigné communiquer. Vous me voyez par là tout dans la crèche de la maison de Beaune (1). Dieu me fasse la miséricorde d'y habiter en esprit, qui suis de toutes mes sœurs et de vous en particulier, ma révérende mère, le très humble, très indigne et inutile serviteur.

OLIER,
curé de Saint-Sulpice.

LETTRE CXXV (2).

A LA MARQUISE DE PORTES, A PARIS (3).

Il l'exhorte et l'encourage à être ferme dans la consécration qu'elle a faite à Dieu de sa virginité et à ne pas avoir égard aux sentiments du monde.

[Vers la fin de 1647 (4).]

Qui a Jésus a tout.

Mademoiselle,

Je vous supplie de me mander soigneusement les

(1) M. Olier veut désigner probablement la chapelle du Saint-Enfant Jésus, qui fut construite au Carmel de Beaune vers 1636, et dans laquelle fut inhumé le corps de la vénérable Marguerite du Saint-Sacrement qui l'avait fait bâtir. (*Vie de la mère Élisabeth de la Trinité*, p. 99 et 143.)

(2, 3 et 4) Sur l'autographe que la lettre CCXLIII^e des imprimées ne reproduit qu'en partie.

dispositions de votre cœur sur cette conférence, et les sentiments que Dieu vous donne sur les résolutions qui en peuvent naître. Faites-les-moi savoir, s'il vous plaît, et ce soir et demain matin, pendant quoi nous sommes attentifs aux volontés de Dieu sur tout ceci, à quoi il ne faut pas refuser de se sacrifier, s'il le veut et s'il le demande de moi, comme il l'a fait de vous. Pour cela, Mademoiselle, je vous avoue que je me

— Marie Félicie de Budos, fille aînée et principale héritière d'Antoine Hercule de Budos, marquis de Portes, et vice-amiral de France, naquit à Agde, en 1629. Elle eut le bonheur d'être élevée auprès de sa vertueuse tante, Laurence de Budos, abbesse du monastère de la Trinité de Caen. Ses progrès dans la piété furent si rapides qu'à l'âge de dix ans elle se consacra à Dieu par le vœu de perpétuelle virginité. Cependant quand elle eut atteint sa seizième année, Louise de Crussol, sa mère, qui en 1634 avait épousé Louis de Rouvroy, marquis de Saint-Simon, voulut la marier. Elle refusa, alléguant le vœu qu'elle avait fait. La marquise de Saint-Simon crut d'abord que sa fille voulait embrasser la vie religieuse et ce parti, qui aurait laissé Diane-Henriette de Budos, sœur cadette de la jeune marquise, héritière de ses titres et de sa fortune, n'aurait pas été vu de mauvais œil ; mais lorsque, après un an passé chez les Carmélites, Mlle de Portes, tout en persistant dans le refus de se marier, déclara qu'elle ne se croyait pas appelée à être carmélite, sa mère fut piquée au vif de cette résistance. Elle voulut d'abord faire déclarer nul le vœu de sa fille, et elle le soumit à l'examen de deux docteurs qu'elle fit venir chez elle. La chose n'alla pas tout à fait comme la marquise de Saint-Simon l'avait espéré, car M. Pereyret, grand maître du collège de Navarre, l'un des docteurs consultés, déclara que la seule chose à examiner était l'intention que la jeune fille avait eue en faisant son vœu ; peut-être même celle-ci, dès ce premier interrogatoire, car il y en eut plusieurs, renouvela-t-elle publiquement l'engagement dont on contestait la validité. Le dépit de la mère, après cette déclaration, ne connut pas de bornes, elle ne voulut plus voir sa fille, ni permettre qu'elle parlât à aucun ecclésiastique ou religieux, la tenant à cet effet dans une véritable captivité. Cette conduite fit de l'éclat dans Paris : la duchesse de Montmorency, qui vivait retirée à la Visitation de Moulins, en fut informée. Elle était cousine et marraine de la jeune marquise ; elle se hâta d'intervenir en sa faveur. N'ayant rien pu obtenir de la marquise de Saint-Simon, elle pria M. Olier, dont elle connaissait la charité et le zèle, d'aider de ses conseils sa chère cousine et s'il ne pouvait la voir, du moins de lui faire parvenir la lettre qu'elle lui écrivait. Il n'en

sens disposé à ce petit martyre s'il est besoin que je le porte, et vous supplie que quoi qu'on vous réponde, réservez-vous toujours cette liberté de demander du temps pour être convaincue en votre intérieur du saint vouloir de Dieu et ressentir la paix de cœur, que vous estimez nécessaire pour adhérer à une chose si importante et éloignée des mouvements de Dieu en vous. On peut bien vous donner des raisons extérieures qui paraî-

fallait pas tant pour déterminer le serviteur de Dieu à venir au secours d'une âme si généreuse et si chère à Notre-Seigneur. Non seulement il la guida, comme on va le voir dans les deux interrogatoires qu'on lui fit encore subir, mais il ne cessa de l'exhorter à la persévérance et à la diriger dans les voies de la perfection, même après qu'au mois d'avril 1649 elle se fut retirée à Moulins, auprès de la duchesse de Montmorency.

— Cette date approximative est donnée par le journal d'Olivier d'Ormesson, qui, sous le 6 du mois de février 1648, résume ainsi les divers incidents qui donnèrent lieu aux lettres de M. Olier : « Mlle de Portes, « dit-il, aînée de madame la duchesse de Saint-Simon, étant recherchée « par M. le marquis de Gesvres, s'était excusée sur un vœu de virginité « à madame de Saint-Simon sa mère, lequel ayant été jugé nul par nom- « bre de docteurs et qu'elle se pouvait marier, elle en avait renouvelé un « autre, depuis sa consultation, en meilleure forme, et néanmoins ne vou- « lait point entrer en religion. » (*Journal d'Ol. d'Ormesson*, t. I, p. 442.)

M. A. de Boislile, dernier annotateur de Saint-Simon, a cité fort à propos ce passage pour rectifier quelques assertions inexactes que cet historien s'est permises, en plusieurs endroits de ses écrits, sur Mlle de Portes. Dans ses additions au journal de Dangeau, en particulier, après avoir dit que le marquis de Portes ne laissa que deux filles, que sa veuve se remaria au marquis de Saint-Simon, frère aîné du duc de Saint-Simon, il ajoute que celui-ci, qui n'est autre que son père, épousa (en premières noces) la seconde fille de sa belle-sœur : « Sa beauté et sa douceur, dit-il, la lui firent préférer à l'aînée qui, laide et méchante, ne lui pardonna jamais et lui fit toute sa vie pis qu'elle put. » (*Mémoires*, édition de 1882, t. I, p. 373.) Le duc de Saint-Simon écrivait cela après la mort de la marquise de Portes qui avait fait le prince de Conti son héritier. Il est probable que le dépit de n'avoir pas obtenu la substitution des biens et des titres de la famille de Portes qu'il avait inutilement réclamée, vers 1690, devant les tribunaux, fut pour quelque chose dans cette appréciation peu bienveillante des sentiments de la marquise de Portes. Il était, du moins, bien éloigné de la vérité.

tront fort justes et qui auront sujet de contenter les hommes; mais si en même temps votre âme est inquiète et n'est point apaisée et tranquille, c'est signe que la raison suprême, qui vivifie les cœurs et apaise les âmes, n'est ni contente ni satisfaite. Il y a en Dieu une sagesse au-dessus de toute sagesse; il y a en Dieu une raison éminente et sur toute raison, qui n'est pas révélée à tout le monde et qu'il se réserve à lui seul et aux âmes qu'il aime et qu'il se sanctifie.

Ce qu'il donne à des âmes par privilège singulier de son amour, il ne l'expose pas à la vue de tous. C'est le secret du cœur qu'il se réserve de donner à l'amante, et qu'il met dedans elle avec la paix qui est le caractère et le sceau de sa vie et de sa grâce.

Adhérez à Dieu, Mademoiselle, par-dessus toute créature. Votre âme est épousée de Jésus-Christ, ne la retirez pas à votre Unique sans ordre, sans fondement, sans congé, sans induction et mais sans violence intérieure que lui-même vous fasse de vous livrer à d'autres, après avoir été reçue de lui, et vous avoir tirée à lui et appelée, appliquée avec tant de force et de puissance.

Il vous faut, Mademoiselle, plus de vertu et plus de véhémence maintenant, pour ce second état, que Dieu ne vous en a fait pour le premier, et sans douteil le fera s'il le désire de vous-même; car vous ayant signifié sa volonté dans laquelle il vous a établie avec tant de signes si approuvés par l'aveu des docteurs; pour sortir de cet état si visible et si signifié, il faut des mouvements tout extraordinaires, et une force d'esprit intérieur qui vous applique au contraire, qui soit si vive, si claire, si efficace, si convaincante que vous ne puissiez en douter. Ce que nous avions à souhaiter était de

nous rendre certains, par approbation générale, de la validité de votre vœu; mais maintenant pour en sortir il faut la même voix de l'Époux qui vous dégage, qui vous a engagée. Les hommes ne doivent point être entendus sans lui, quelque raison extérieure qu'ils allèguent. Que si la voix intérieure de l'Époux répond à celle des créatures et qu'elle vivifie votre âme en vigueur, en clarté, en puissance et en paix, alors nous donnerons les mains, mais à moins de cela, Mademoiselle, il faut et vous et moi souffrir et porter toutes choses.

LETTRE CXXVI (1).

A LA MÊME.

Il la met en garde contre certaines questions captieuses qu'on se propose de lui faire au sujet de son vœu : il lui explique la vraie portée de son engagement et l'exhorte à s'abandonner à Dieu pour l'avenir.

[Vers le même temps.]

Qui a Dieu a tout.

Mademoiselle,

Bienheureux sont ceux qui souffrent persécution pour la justice; soyez donc en paix et en joie pour vous comme pour moi, appuyée sur ces paroles du Fils de Dieu, votre véritable docteur et fidèle qui triomphera des seconds docteurs comme il a fait des premiers,

(1) Sur l'autographe. M. Olier avait mis au commencement de cette lettre une note ainsi conçue : « Ne laissez voir la présente à qui que ce soit : brûlez-la après l'avoir lue; j'en garde copie si elle vous est nécessaire. » Aucun des autographes adressés à la marquise de Portes n'est signé ni daté. Il est probable que ce n'étaient que des brouillons ou des duplicata des lettres envoyées.

s'ils se présentent. Je vous veux donner avis de ce que j'ai pu remarquer dans les esprits qu'on vous proposera et que vous devez éviter, si vous pouvez, après avoir été si pleinement examinée; c'est qu'ils vous veulent surprendre sur l'intelligence de votre vœu, disant que vous n'avez pas entendu ce que vous avez voué. Ils vous pourront demander ce que vous avez prétendu vouer à Dieu par ce mot de virginité perpétuelle. Vous répondrez ce que vous avez déjà répondu aux premiers docteurs, que vous avez entendu consacrer à Dieu votre corps et votre esprit pour n'admettre aucune impureté volontaire ni en l'un ni en l'autre, sachant bien que ce serait pour vous un sacrilège dorénavant, si ce malheur vous arrivait à votre escient. Il ne leur en faut pas dire davantage. Vous saurez toutefois, pour servir de lumière à votre esprit, que pour les choses impures qui se passent involontairement en la créature, on ne peut pas les vouer à Dieu, à cause qu'elles ne dépendent pas de nous, comme sont les songes et imaginations, les tentations malignes que le démon exerce sur l'intérieur et l'extérieur, que sainte Catherine a éprouvées, mais qu'elle avait en horreur comme l'enfer, et dont même elle fut récompensée après son combat et sa fidélité, que vous devez attendre avec foi de la grâce de Dieu, qui vous donnera force dans son temps pour vous rendre victorieuse de tous vos ennemis.

Je n'ai plus qu'à vous donner cet avis aujourd'hui, c'est de ne point vous inquiéter de l'avenir, ni vous occuper de ce que vous devez devenir; cela dépend de Dieu auquel il appartient de vous déterminer. Notre-Seigneur vous défend de vous résoudre dans le trouble, attendez le calme et la sérénité (de votre âme) et

la suavité de la lumière de Dieu. Faites présentement usage de la croix, et vous abandonnez à la justice de Dieu qui purifie sa victime pour être digne de ses autels et de sa sainteté. Abandonnez-vous donc toute à Dieu et vous livrez toute à lui pour être sanctifiée par la voie qu'il veut. O ma sœur, qu'il a fallu que le divin Époux ait souffert pour entrer dans le royaume de l'amour! C'est la loi du chef et des membres. Et ce que Dieu le Père a exercé sur son Unique, il est bien raisonnable qu'il l'exerce sur vous.

Est-il pas vrai pourtant, quelque travail qu'il se rencontre dans la voie de la croix, que la vie de l'esprit et la joie de l'âme est abondante dans son fond? Vous sentez bien le témoignage que l'esprit a rendu à l'esprit, c'est-à-dire, le Saint-Esprit a rendu à votre âme, d'avoir été fidèle, quoique dans sa propre vertu. O joie! ô bénédiction à toute créature opérant le bien en Jésus-Christ! En l'amour duquel je suis tout vôtre.

LETTRE CXXVII (1).

A LA MÊME.

Il lui montre l'obligation de passer par le feu des tribulations pour arriver au parfait amour : qu'elle doit exposer sa peine à Jésus-Christ et attendre en paix les ordres de la volonté de Dieu (2).

[Vers le même temps.]

Qui a Dieu a tout.

Mademoiselle,

C'est la voie de Dieu de consommer l'impureté des

(1) Sur l'autographe.

(2) A mesure que la jeune marquise s'affermissait dans sa résistance, la marquise de Saint-Simon rendait sa captivité plus dure et redoublait d'efforts pour l'amener à sa volonté. De là les exhortations plus pressantes de M. Olier.

âmes par le feu de la tribulation; s'il faut passer par les flammes ardentes d'un purgatoire, pour être purifié et rendu digne des noces de l'Époux dans le ciel; pour commencer ces noces même en la terre et entrer dans l'amour et l'union intime avec ce saint Époux, il faut passer par ces voies purgatives. Combien, ma sœur, avez-vous à consommer de choses impures que vous ne connaissez pas et que l'œil seul de la sagesse immense et pénétrante de votre Époux connaît, qu'il sait lui seul purifier par les remèdes qu'il lui applique et qu'il reconnaît propres et utiles à votre mal!

O ma sœur, que l'âme humble et abandonnée à Dieu est heureuse en ses maux! Oh! qu'elle estime son bonheur de voir son saint Époux devenir son divin médecin pour guérir, par les voies solides, par le fer et le feu, tout ce qui est d'impur dans le fond de son âme! Par là le Fils de Dieu, ce divin chirurgien, coupe le mal en sa racine, et il vous fait une fois mal pour vous faire jouir après d'une santé parfaite et d'un amour intime qui ne sera plus interrompu. Les longues voies des lénitifs obligent de temps en temps à rappeler les âmes à la purgation et ainsi interrompre la liaison intime et l'union parfaite qui les met en jouissance de l'Époux; et au contraire cette voie rigoureuse purifie tout d'un coup le mal caché au fond du cœur.

Cette conduite est très rude et pénible à la chair, mais elle est assurée; elle est étrange à la sagesse humaine, mais elle est ordinaire à la foi et à la conduite de l'Évangile qui promet que l'époux viendra baptiser ses enfants dans l'eau et dans le feu. Oh bienheureux! nous dit saint Jacques, celui qui souffre la tentation, car quand il aura supporté cette épreuve, il jouira de la couronne de vie, non seulement au ciel mais dans

la terre, en vivant du pur et saint amour qui associe et qui unit l'épouse au Roi Jésus avec qui elle vit en béatitude parfaite, dans le fond de son cœur.

N'espérez point, ma sœur, entrer en l'unité intime du Dieu de sainteté sans être auparavant sanctifiée par la croix. Soyez saint, dit Dieu même, à cause que je suis saint. Ayez donc pour votre exercice intérieur l'ouverture de cœur à Jésus-Christ votre époux, qui est en vous et que vous devez souvent embrasser par ressentiment d'amour, qu'il vous témoigne en vous purifiant avec tant de soin et vous rendant digne de sa société et sa parfaite liaison. Expliquez-lui en confiance tous vos maux, expliquez-lui vos peines comme au fidèle ami de votre cœur, comme à celui de qui dépend votre conduite et entre les mains duquel vous êtes abandonnée. Après quoi, ma très chère sœur, soyez en paix; laissez à sa puissance et à son amour d'opérer les moyens et d'ouvrir les voies de votre conduite, en la manière qu'il voudra et dans les temps qu'il lui plaira. Il ne manquera pas de se manifester, ou au dedans ou au dehors, il ne manquera pas de révéler ses voies à qui il le faudra, selon la bienséance de votre conduite.

En attendant, ma sœur, soyez en purgatoire exposée aux soins de celui qui use des voies qu'il lui plaît pour vous purifier. Attendez en la manière que les âmes du purgatoire attendent l'ouverture du ciel, en sérénité d'esprit et en paix, soumises aux ordres de la justice et de la sainteté de Dieu. Attendez que le jour s'élève en votre nuit et que la paix de Dieu paraisse, qui a prescrit certains moments à son fléau et à sa persécution. O ma sœur, que ces dispositions plairont au souverain amour! J'attendrai que vous me mandiez les dispositions de votre âme et les sentiments intérieurs de votre

cœur, pour y pouvoir répondre et satisfaire aux obligations que Jésus-Christ Notre-Seigneur m'impose de vous servir, qui suis en lui tout vôtre.

LETTRE CXXVIII (1).

A LA MÊME.

Il lui apprend à tirer profit des tentations pour se donner de plus en plus à Jésus-Christ. Il l'instruit de la conduite qu'elle doit tenir par rapport à son vœu et à ses confessions (2).

[Probablement dans les premiers mois de 1649.]

Qui a Jésus a tout.

Mademoiselle,

La vie de Jésus-Christ règne en vous dans la plénitude de sa vertu et perfection de ses voies.

Ne vous étonnez pas si vous sentez parfois des désirs de grandeur et de bien, la chose va de la sorte. La chair qui environne votre esprit est toujours vivante en sa malignité et, de temps en temps, par l'ordre de la divine Providence, elle se fait sentir en vous pour réveiller le souvenir de votre foi, qui vous apprend que vous êtes non seulement ces désirs malins que vous éprouvez par vous-même, mais que vous êtes encore au delà toute malignité possible; car elle est renfermée dans le fond d'inclination vicieuse de votre chair

(1) Sur l'autographe qui est reproduit assez fidèlement dans la CCXVI^e et la CCXVII^e des imprimées. Cette dernière a même deux alinéas entiers (ceux de la fin) qui manquent aujourd'hui dans l'autographe.

(2) La jeune marquise avait d'autant plus besoin d'être instruite sur ce qu'elle devait faire à l'égard de son vœu que, malgré les interrogatoires qu'elle avait déjà subis, sa mère voulait qu'elle comparût encore devant la commission que présidait le docteur Péreyret.

dont vous ne sentez pas toute l'étendue de la malice tout d'un coup, à cause de votre faiblesse qui ne peut avoir que peu d'ennemis à combattre à la fois, mais que Dieu veut que vous confessiez habiter dedans vous, être en vous, étant vrai que tout mal habite en notre chair. Cela, ma sœur, vous doit servir d'avertissement de vous donner tout de nouveau à Jésus-Christ et vous réunir à lui, afin d'entrer en lui et vous renouveler en tout lui-même. C'est un excellent moyen à Dieu que la tentation qui nous chasse à son Fils et nous fait sortir de nous-même. C'est un aiguillon excellent pour nous réveiller en notre assoupissement et nous obliger à recourir à celui qui est notre vie et notre perfection; et en ce point l'invention est admirable, c'est que pour une imperfection et une impureté que nous fuyons en nous donnant à lui, en même temps nous y trouvons toute perfection qui revêt notre âme, quand elle embrasse avec foi son bien-aimé dedans son cœur. Je vous prie donc, ma sœur, de vous souvenir de cette pratique en toutes vos tentations, d'aller d'abord à Jésus-Christ votre tout et unique bien, étant bien assurée que la tentation marque toujours quelque langueur en l'âme, qui donne lieu et ouverture à l'ennemi d'aborder de notre cœur, qui ne souffre jamais ces sentiments et ces assauts en sa ferveur. Et pour ce qui est des habitudes que vous craignez et que vous sentez établies en votre fond, souvenez-vous que l'amour seul de Jésus-Christ consommera ces choses. Par où vous voyez la douce nécessité où vous êtes réduite d'aimer incessamment et fervemment l'Époux unique de votre cœur.

Oh! douce loi, Mademoiselle, que celle des chrétiens, qui n'est rien que l'amour! Oh! la douce condition de notre misère, puisqu'elle est guérie par l'amour! Oh

bienheureuse tentation qui m'avertit d'aller à l'amour et me chasse, sans y penser, de moi, et me porte à son Dieu! Bienheureux mal qui me fait tant de biens!

Souvenez-vous, outre cela, que ce bien-aimé se trouvera dedans la myrrhe de la croix et que vous n'aurez jamais de sûreté de l'avoir trouvé, en votre fond, que dans ces sentiments que vous éprouverez vous porter au néant, à la séparation des créatures visibles, à l'amour de la souffrance, du mépris et de la pauvreté. C'est là, ma sœur, le cachet de l'Époux par lequel il marquera votre cœur, et votre bras, c'est-à-dire, vos affections et vos œuvres. Vous serez vraie chrétienne et la vie de Jésus-Christ régnera certainement en votre cœur, quand vous agirez et opérerez les œuvres d'abjection, de pauvreté, de mépris du siècle et de vous-même. C'est là la vie qui doit servir de flambeau dans le siècle aveuglé de l'estime des biens, des honneurs et des plaisirs du monde.

Je me réjouis de vous voir où vous êtes, dedans la solitude entière (1), pour donner lieu à Jésus-Christ d'établir en vous à loisir les opérations de sa vie. C'est ce qu'il demande d'abord à l'âme que la solitude, pour lui parler au cœur, débarrassée de toute attention au siècle; et l'esprit du monde, sans y penser, vous a fait faire la volonté de Dieu qui se sert même de ses desseins sur les âmes.

Pour ce qui est des créatures qui vous peinent et qui vous persécutent, regardez-les avec amour, les bras ouverts à la justice de Dieu qui vous humilie par ces voies, et vous punit par les instruments qu'il a choisis pour votre pénitence. Témoignez à Dieu qu'il est juste

(1) Allusion à la captivité où la tenait sa mère.

de traiter ainsi une créature si hardie de s'approcher de ses autels sacrés. Priez-le qu'il vous purifie par cette voie et qu'il vous rende digne d'être immolée en sacrifice par son amour et consommée en son amour.

Ne vous étonnez pas de ce petit tracas tout nouveau ; c'est une invention de Satan pour vous tourmenter en votre paix; ne soyez point inquiétée; cela n'est rien. Il fallait encore cette nouvelle épreuve pour vous mortifier et humilier votre esprit.

Pour le prêtre de Senlis, ni celui de Paris, ne vous en mettez pas beaucoup en peine, Dieu sera leur protecteur qui connaît leur intention (1).

Pour vous, ma sœur, il n'y a rien à appréhender qui puisse inquiéter les desseins de vivre dedans la pureté de votre vœu. 1° Vous pouvez vous souvenir de cette belle parole que dit M. Péreyret, docteur de Navarre, le jour de votre première interrogation, lequel vous dit qu'il ne se mettait point en peine de vos paroles, ni de vos écritures, par conséquent, mais seulement de votre intention, et qu'il fallait savoir ce que vous aviez eu pensée de vouer à Dieu. A quoi vous répondîtes que vous aviez toujours eu intention de faire vœu à Dieu de virginité perpétuelle; ce que vous avez exprimé en votre écrit par les termes du corps et de l'esprit que vous consacrez à Dieu avec vœu spécifié plus bas, où l'on ne peut rien trouver à redire qu'avec un esprit de chicane. On y voit aussi visiblement que vous avez eu intention de n'avoir autre époux que Jésus-Christ et que vous avez eu dessein de vouer à Dieu une virginité perpétuelle au corps et à l'esprit, sachant que vous n'admettriez volontairement aucune impureté

(1) On ignore le nom de ces deux ecclésiastiques et les circonstances dans lesquelles ils s'intéressèrent à Mlle de Portes.

corporelle ou spirituelle sans un horrible et abominable sacrilège.

2° Vous avez souvent renouvelé votre vœu en la manière que je viens de vous l'expliquer sans rapport et sans dépendance aucune de votre premier vœu, vous sentant aussi obligée à vous vouer à Dieu, dans les sentiments derniers du Saint-Esprit, comme dans les premiers.

3° Vous pouvez encore le renouveler, dans les moments que Notre-Seigneur vous donnera ces mêmes sentiments que vous avez eus autrefois de renouveler encore une fois votre vœu de virginité perpétuelle, sans dépendance et sans rapport du premier vœu, afin de les tirer de tout doute, vous connaissant toujours appelée à ce divin honneur d'être épouse perpétuelle de Jésus-Christ tout seul (1).

Pour vos confessions, ma sœur, je trouve bonne votre méthode de vous servir de ce divin sacrement tant que vous pouvez avoir la liberté d'en approcher, car la source de la pure grâce de pénitence s'écoule de Jésus-Christ en vous en abondance par le moyen de ce sacrement; mais au défaut du sacrement, n'ayant pas facile accès au prêtre, il faut approcher de Jésus-Christ en vertu de son propre esprit de pénitence, qui vit en nous, en qui vous exercez votre âme à la contrition, et Notre-Seigneur ne manquera pas d'être présent à vos besoins en ces rencontres, pour suppléer au sacrement que vous désirerez en votre cœur.

(1) Ce fut probablement par suite de ce conseil que Mlle de Portes, dans son dernier interrogatoire, se mettant à genoux en présence des docteurs, dit à haute voix, comme on le lit dans la *Vie de la duchesse de Montmorency* (t. II, p. 90) : « Mon Dieu, si le vœu que j'ai fait ne m'engage « point par le défaut d'âge, je vous le fais de nouveau aujourd'hui « pour toute ma vie. »

Et quand après la contrition il restera en votre âme de la confusion de son péché, cela n'empêchera pas qu'elle ne soit lavée de sa faute : car cette confusion n'est qu'une suite et un châtiment du péché, qu'il est utile de porter en satisfaction de son offense. Dieu est soigneux d'imposer de sa part la pénitence aux hommes, comme il l'a fait dès le commencement du monde, en la personne de notre premier père et de son fils Caïn, qui portèrent partout avec eux la honte de leur faute. Et David qui reçut d'abord la rémission de son péché, comme l'en assura le prophète Nathan, ne laissa pas, comme il dit lui-même, d'avoir toujours devant ses yeux son péché, qui le chargeait de honte et de confusion. Ainsi Dieu veut que nous approchions de lui avec les marques de notre pénitence, et chargés du fardeau de notre confusion. Aimez cette satisfaction : c'est la plus pénible à la chair superbe et pleine d'amour-propre.

Qu'il est doux d'aller dans les voies de Dieu, et de se laisser aller à ses ordres! Oh! qu'il sait bien par sa sagesse ce qui est plus utile à notre mal! Il faut être en foi abandonné à la conduite et aux soins aimables de ce très bon Père, qui use toujours des moyens les plus saints et les plus efficaces pour notre sanctification. Ne vous tenez pas déchargée de la confusion qui doit couvrir votre âme en la présence de Dieu, lorsque la confession semble vous en avoir ôté tout sentiment. Il est vrai qu'ordinairement Dieu ôte le sentiment extérieur de la confusion après la confession, à cause de celle qu'on a soufferte en déclarant extérieurement son péché à un homme, mais il ne faut pas laisser de la conserver en son intérieur, en présence de Dieu, après la confession et la réconciliation;

comme une épouse qui se sent d'autant plus coupable et plus honteuse d'avoir offensé son époux, qu'il a eu de bonté et de facilité à lui pardonner son offense. Soyez toujours honteusement modeste à la face de l'Époux, qui aime l'humilité et la pudeur sur le visage de ses épouses.

LETTRE CXXIX (1).

PROBABLEMENT A LA MÊME (2).

Il lui témoigne la disposition où il est de travailler et de souffrir pour le service de son âme.

[Vers le même temps.]

Mademoiselle,

Je vois par vos dernières lettres que vous vous sentez obligée à mes soins. Mais je vous prie de ne point considérer ce que j'ai fait. Car tout ce que je puis sur la terre, et tous les services imaginables que je saurais vous rendre, n'approchent pas de ce que la charité de Jésus-Christ m'oblige intérieurement de vous témoigner dans tous les moments de ma vie ; et il me semble que Dieu ne m'y donne de liberté que pour les pouvoir employer à vous servir en toutes occasions. Tout ce qu'on pourrait me faire souffrir de peine à votre sujet, ne vous doit point inquiéter : car rien ne m'empêchera de vous rendre ce que je vous dois; et c'est assez pour votre consolation, que Jésus-Christ

(1) C'est la CCII^e des imprimées à laquelle l'éditeur de 1672 avait joint un fragment d'une lettre à la mère de Bressand.

(2) Cette conjecture est appuyée sur plusieurs passages des lettres précédentes, où M. Olier parle presque dans les mêmes termes des services qu'il est prêt à rendre à Mlle la marquise de Portes.

après être mort une fois pour vous en méprisant la confusion, comme dit saint Paul, conserve encore et en lui, et en ses ministres, ces mêmes sentiments de charité envers votre âme. Vous n'avez donc qu'à disposer et ordonner de moi, comme du moindre des vôtres. La charité fait plus que tout. Elle n'est rien à soi, pour n'être qu'à Dieu et à ses enfants, par Jésus-Christ, le Père de toute charité en nous. Adieu.

LETTRE CXXX (1).

A SAINT VINCENT DE PAUL.

Il lui dénonce quelques menées jansénistes (2).

[Avril 1648.]

Qui a Dieu a tout.

Monsieur,

J'ai à vous donner avis que le Père Maurice (3) a été visité par M. du Bosquet (4) et que M. l'abbé de

(1) Sur l'autographe au dos duquel on lit cette note : De M. Olier, du mois d'avril 1648. Nouvelles opinions.

(2) Les partisans des nouvelles doctrines, profitant des troubles qui commençaient à agiter le royaume, prirent de l'audace vers 1648 et gagnèrent beaucoup de terrain. Faisant cause commune avec les frondeurs ils eurent l'appui de quelques personnages importants et en particulier celui du coadjuteur, qui en haine du cardinal Mazarin, s'attacha à eux. Cela expliquerait au besoin le zèle que M. Olier fait paraître contre le parti de Port-Royal dans cette lettre.

(3) Le P. Maurice était un carme déchaussé de la maison de Paris, sur la paroisse de Saint-Sulpice. Il jouissait dans son ordre et ailleurs d'une grande réputation de vertu : il sera encore parlé de lui ailleurs.

(4) François du Bosquet fut sacré évêque de Lodève, le 20 décembre 1648, et montra peu de sympathies pour M. Olier et ses disciples, ainsi qu'on le verra bientôt.

Cérizy (1) conserve avec lui grande intelligence, par le moyen de Mme Seguin qui est la pénitente affidée du dit Père Maurice, qui ne souffrira qu'avec violence que le bon père lui soit ôté et fera ce qu'elle pourra sur l'esprit de M. le chancelier, par ces messieurs et par elle-même pour se le conserver. Cette bonne dame est affectionnée au parti nouveau, autant qu'on le peut être, et comme, ces jours passés, je faisais avertir par un de nos messieurs Mme la chancelière de donner avis à M. son mari qu'on voulait faire venir en cette ville le Père Séguenot (2), qui serait une chose périlleuse; la bonne Mme Seguin se déclara porter avec peine qu'on s'opposât à ce parti et ses suppôts. Et peut-être, Monsieur, serait-il important que vous vissiez M. le chancelier pour le prévenir sur ceci, selon que la divine sagesse vous en pourrait ouvrir les voies.

Je suis libre à vous faire savoir ces choses comme des intrigues nécessaires à découvrir dedans l'œuvre de Dieu que vous aimez et qu'il vous charge de maintenir.

OLIER.

(1) Germain Habert, abbé de Cérisy au diocèse de Bayeux, l'un des premiers académiciens, auteur d'une Vie du cardinal de Bérulle, mourut en 1655. Il avait été dans l'intimité du chancelier Séguier.

(2) Claude Séguenot, prêtre de l'Oratoire, fut successivement supérieur de plusieurs maisons, il avait été mis à la Bastille, par ordre du cardinal de Richelieu, à cause d'un livre où il propageait la doctrine de Saint-Cyran. Jusqu'à la fin de sa vie il se fit le défenseur du jansénisme.

LETTRE CXXXI (1).

M. DE RENTY A M. OLIER.

Sur la mort de la sœur Marguerite du Saint-Sacrement (2).

[16 juin 1648.]

Monsieur,

Je pense que nos bonnes sœurs de Beaune me croyaient encore à Paris, en m'envoyant vos lettres avec les nouvelles de la mort de notre très chère sœur Marguerite du Saint-Sacrement. Dieu enfin a achevé son œuvre en elle, et je crois que vous aurez grande consolation d'en apprendre les particularités. Je vous dirai seulement sur ce sujet le renouvellement que mon cœur porte depuis son nouvel établissement en Dieu, et la proximité plus grande que je ressens de son âme. Il me semble que j'ai gagné au lieu de perdre; et en effet l'accomplissement des saints et des ordres de Dieu ne peuvent qu'augmenter en bénédiction. Je vous avoue que Notre-Seigneur me lie beaucoup à cette sainte âme, et que je ressens secours de me lier avec elle pour mes devoirs devant lui; mais je ne lui ai pas une petite obligation de vous avoir prié de me souffrir. Vous le ferez pour l'amour de Notre-Seigneur et d'elle, et je serai vers vous dans tous les respects que je dois, au moins que mon infirmité me permettra de rendre, au règne de Dieu dedans vous. Je vous supplie de souffrir l'alliance de ce pécheur..... Et moi je

(1) Sur l'autographe qu'on ne reproduit qu'en partie.
(2) Cette vénérable servante de Dieu mourut le 26 mai 1648.

me dis de toute ma volonté votre très humble et très obéissant serviteur.

G. DE RENTY.

A Citry, ce 16 juin 1648.

LETTRE CXXXII (1).

A LA R. M. ÉLISABETH DE LA TRINITÉ, PRIEURE DES CARMÉLITES DE BEAUNE.

Il lui recommande une de ses paroissiennes et la prie de lui renvoyer le crucifix de la V. mère Agnès qu'il avait laissé à sœur Marguerite du Saint-Sacrement (2).

[Été de 1648 (3).]

Qui a Dieu a tout.

Ma révérende mère,

J'accompagne Mme de Vassan, notre bonne paroissienne, de ce mot qu'elle a désiré de moi pour avoir lieu de recevoir l'accès qu'elle désire à votre sainte maison. Vous en connaîtrez d'abord la sincérité et la franchise, qui ne désire que se sanctifier en la manière des chrétiens qui s'exercent aux bonnes œuvres.

Elle vous demandera la grâce d'avoir quelque chose qui ait touché à la bienheureuse sœur Marguerite du Saint-Sacrement. Je vous prierai de lui vouloir donner. Et moi, ma révérende mère, je vous demande la

(1) Sur l'autographe conservé au Carmel de Beaune.

(2) On a déjà parlé de ce crucifix laissé par la V. mère Agnès à M. Olier.

(3) Cette date n'est qu'approximative. On ne sait pas au juste le temps où M. Olier redemanda son crucifix, mais il est bien vraisemblable que ce fut peu après la mort de la V. Marguerite du Saint-Sacrement.

grâce de pouvoir avoir le saint crucifix que je lui échangeai en partant, à cause qu'il a servi à la bienheureuse sœur Agnès de Jésus, une sainte de la grâce de la bienheureuse sœur Marguerite, à laquelle je devais beaucoup. Ce me serait une double consolation de ravoir maintenant cette relique qui aurait servi à deux âmes si saintes (1).

Je vous prie me faire savoir en quoi je pourrais être utile à votre sainte famille, désirant toujours avoir part à sa charité et être cru d'elle et de vous le très humble serviteur.

OLIER.

LETTRE CXXXIII (2).

PROBABLEMENT A M. DE QUEYLUS, SUPÉRIEUR DE LA COMMUNAUTÉ DE SAINT-SULPICE (3).

Il lui adresse une lettre qui doit être communiquée à l'assemblée du Saint-Sacrement (4).

De Saint-Germain en Laye ce saint jour de la Visitation [2 juillet 1648 (5)].

Qui a Jésus a tout.

Monsieur et très cher en Notre-Seigneur,

J'arrivai hier la nuit et suis parti ce matin de Paris

(1) Ce crucifix précieux fut rendu et, contrairement à ce qui a été dit par erreur dans la Vie de M. Emery et ailleurs, il se conserve encore au séminaire de Saint-Sulpice. (*Vie de M. Olier*, t. I, p. 479.)

(2) Sur l'autographe.

(3, 4 et 5) Gabriel de Tubières de Queylus, abbé du Loc-Dieu, né au diocèse de Rodez vers 1611, s'était offert le 26 juillet 1645 à M. Olier pour travailler dans la compagnie de Saint-Sulpice. Personne, peut-être, n'aida plus activement le serviteur de Dieu dans la fondation de ses premiers établissements que ce vertueux prêtre. Envoyé à Rodez en 1647, il

pour venir secourir une petite nièce religieuse à Poissy et de là à Verneuil pour quelques jours (1). J'oubliai de laisser hier cette lettre ci-jointe pour être remise entre les mains de M. du Plessis (2), qui est de

contribua très efficacement, avec M. du Ferrier, au bien qui se fit alors dans ce diocèse et aux commencements du séminaire de Villefranche. En 1648, M. Olier lui confia le soin de la communauté des prêtres de la paroisse et, l'année suivante, il le céda à l'évêque de Nantes pour la fondation de son séminaire. En 1650, ce fut l'évêque de Viviers qui l'obtint pour travailler à la conversion des protestants et donner naissance à un séminaire dans sa ville épiscopale. C'est encore M. de Queylus qui commença le séminaire de Clermont en 1654 ; mais l'œuvre pour laquelle il a le plus travaillé et le plus souffert, c'est la fondation du séminaire de Villemarie, dans le Canada. Vers la fin de sa vie il rentra à la communauté des prêtres de Saint-Sulpice, où il mourut, le 20 mai 1677. (*Vie de M. Olier,* passim.)

— La compagnie du très Saint-Sacrement, établie par le P. de Condren de concert avec le P. Suffren et quelques autres saints personnages de l'époque, était composée d'ecclésiastiques et de laïques de toute condition qui se réunissaient chaque jeudi, l'après-dînée. On y proposait une infinité de bonnes œuvres. (*Vie de M. Olier,* t. I, p. 166.)

— M. Olier avait écrit d'abord le nom de M. de Queylus dans cette lettre et il l'a effacé pour y mettre celui de M. du Plessis. Cela semble indiquer, si ce changement est le fait d'une inadvertance, que la lettre était adressée à M. de Queylus : dans tous les cas on peut en conclure que cet ecclésiastique était alors à Paris, et par une conséquence ultérieure, qu'on était en 1648, car c'est la seule année où M. de Queylus ait pu se trouver à Paris le 2 juillet.

(1) M. Olier eut deux de ses nièces, filles de son frère aîné, religieuses à Poissy. Elles y entrèrent fort jeunes, comme cela se pratiquait fréquemment alors. L'aînée, Françoise, qui ne pouvait être née avant 1637, y était déjà en 1642, et ce qui paraît incroyable, M. Olier disait dans ses Mémoires, sous la date du 26 juillet de cette année en parlant de son frère aîné qui ne voulait pas le voir : « Je me souviens que par moi on a reçu sa fille en « une maison où l'abbesse la regarde déjà comme sa coadjutrice. » L'une de ces deux religieuses vivait encore en 1703 comme le prouvent plusieurs lettres qu'elle écrivit alors à M. Leschassier.

(2) Christophe du Plessis, baron de Montbar, avocat au parlement, fut de son temps l'un des hommes de Paris les plus mêlés à toutes les bonnes œuvres. Il était en particulier membre de la congrégation du Saint-Sacrement.

très grande conséquence, pour être communiquée à l'assemblée de jeudi l'après-dînée, afin de prendre avis et de trouver quelque personne qui se charge de la solliciter. M. de Morangis (1) serait fort propre à cela. Je finis par me recommander à vos prières étant pressé par le porteur. Vous fermerez cette lettre avant de la donner à M. du Plessis. N'oubliez pas, je vous prie, de lui faire remettre entre les mains avec sûreté et promptitude.

Adieu, je suis en Notre-Seigneur, et sa très sainte mère, Monsieur et très cher en Notre-Seigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

OLIER.

LETTRE CXXXIV (2).

A LA MÈRE DE SAINT-MICHEL.

Il la prie de ne lui point cacher ses grâces, n'ayant pas de plus douce consolation depuis la mort de la sœur Marguerite du Saint-Sacrement que de participer à ce que Dieu opère intérieurement en elle.

[Été de 1648 (3).]

Ma très chère fille en Dieu,

Quelle joie ne m'avez-vous pas donnée, m'exposant

(1) Antoine Barillon, seigneur de Morangis, était frère du président Barillon et comme lui il paraît avoir été favorable à Port-Royal. (*Mémoires du Père Rapin*, t. I, p. 266.) Ce ne serait pas le seul exemple de l'introduction du jansénisme dans la compagnie du Saint-Sacrement, mais la majorité des membres demeura fidèle à l'Église.

(2) Tirée en partie de la *Vie de la mère de Saint-Michel*, et en partie de la CXLVI^e des imprimées qui, à la fin du premier alinéa, contient un passage que la mère de Maselli n'a pas cité. M. Tronson en effet avait en main, en 1672, les autographes ou de fidèles copies de ces lettres et ne les prenait pas dans la *Vie de la mère de Saint-Michel*, qui ne parut que dix-sept ans plus tard; mais ni lui, ni l'auteur de la Vie ne citaient intégralement.

(3) La date de cette seconde lettre à la mère de Saint-Michel est donnée

votre intérieur. C'est la sainte liberté que j'avais si longtemps désirée pour vous qui commence à s'expliquer et que je prie Notre-Seigneur vous vouloir maintenir. Que j'aime la bonté de Dieu en vous et que je l'adore avec plaisir! Croyez-vous bien, ma sœur, que j'aime mille fois mieux les dons de notre Tout en vous qu'en moi? Je sens en moi la dilection de votre âme, et je suis rendu, ce me semble, par la présence de l'esprit, en l'état où vous êtes. Ma fille, quelle unité! qui la pourra raconter? Il faut dire comme notre maître que ce sera au jour de l'éternité que nous la comprendrons. En attendant nous porterons cet état, et nous le goûterons sans le pouvoir exprimer. Je ne puis maintenant vous dire autre chose, sinon que la vie de Dieu nous doit être commune. Nous sommes assis à une même table pour vivre d'un même repas, et il me semble même que nous mangeons d'un même morceau, et que Dieu l'ayant mis dans la bouche de l'un, le fait goûter à l'autre, et en fait ainsi la nourriture de tous les deux. Nous éprouvons par là le soin sensible d'un même Père, qui nous veut tenir unis en sa présence, quoique nous soyons bien éloignés de corps. Si vous manquez à me faire part du festin je m'en plaindrai à notre Père, qui nous transporte sa substance et son aliment sous le signe visible de vos lettres.

Adieu, en attendant le jour de l'unité parfaite, qui nous fera tous un en Jésus-Christ au Ciel, non par voie passagère, mais par état permanent. Gémissons pour l'état imparfait de l'amour et de la charité en cette vie, dont les pures opérations sont si rares et si

approximativement par celle de la mort de la vénérable sœur Marguerite du Saint-Sacrement, arrivée le 26 mai 1648, et dont M. Olier parle comme d'un événement récent.

interrompues. Soupirons après ce beau séjour de l'Agneau immaculé, qui est la demeure des délices éternelles, où par le torrent de volupté qui découlera de Jésus-Christ en nous, nous serons dans un rassasiement sans dégoût, et dans une jouissance parfaite de toutes choses en Dieu.

Savez-vous bien, ma fille, que cette sainte âme carmélite dont je vous parlai à Avignon, que Dieu avait portée en nous du milieu du saint Sacrement, est à présent allée au ciel et ne nous reste plus que cette chère créature qui m'est maintenant toutes choses en Dieu? Je vous prie pour cela ne point épargner à m'ouvrir votre cœur et votre âme qui est maintenant mon unique consolation. Je le dis comme il est et comme je l'expérimente.

Que je suis aise que tout l'égard humain n'ait point trouvé de place en votre cœur pour y faire une impression pénible qui le puisse rétrécir! Dieu, qui est l'inaltérable, environnant le cœur de l'homme, le met à couvert de tout mal. Vous devez le reconnaître comme celui qui a porté les peines que vous deviez souffrir en votre infirmité, et vous en a mis à l'abri, étant votre bouclier (1).

(1) « Il parle sans doute, dit la mère de Maselli sur ce passage, de la manière de souffrir une forte contradiction qu'elle eut dans ce temps-là, comme je le conjecture par la date de sa lettre. »

LETTRE CXXXV (1).

A LA MÊME SUPÉRIEURE.

Il lui parle de l'entière consommation en Dieu à laquelle il la croit appelée (2).

[Été de 1648 (3).]

Ma très chère fille,

Je prie la souveraineté de Dieu de tenir votre âme en soumission parfaite et d'achever en vous ce qu'il désire pour l'achèvement de son œuvre, qui n'est pas de vous laisser où vous êtes, mais de vous établir en sa consommation divine. C'est beaucoup, ma fille, d'être soumise à Dieu, mais cet état peut compatir encore avec

(1) Tirée de la *Vie de la mère de Saint-Michel*, p. 640, et de la LXXIIIe des imprimées, qui a deux passages que cette Vie n'a pas reproduits.

(2) L'historien de la mère de Saint-Michel, avant de citer cette lettre, dit que par la sublimité de la doctrine qu'elle contient elle est digne de la hauteur de celui qui l'a écrite et de celle à qui elle s'adresse. L'éditeur de 1672 a cru aussi devoir faire remarquer, par un mot inséré dans le titre, que c'est à une âme très élevée que M. Olier parle ainsi de l'entière consommation en Dieu, l'un des états les plus sublimes de la vie mystique. C'est de cet état que parle saint François de Sales dans son traité de l'*Amour de Dieu*, quand, pour montrer comment la volonté étant morte à soi, vit purement en la volonté de Dieu, il dit : « Certes, notre volonté ne peut jamais mourir, non plus que notre esprit ; mais elle outrepasse quelquefois les limites de sa vie ordinaire, pour vivre toute en la volonté divine. C'est lorsqu'elle ne sait ni ne veut plus rien vouloir, ains elle s'abandonne totalement et sans réserve au bon plaisir de la divine Providence, se mêlant et se détrempant tellement avec ce bon plaisir, qu'elle ne paraît plus, mais est toute cachée avec Jésus-Christ en Dieu où elle vit, non plus elle-même, ains la volonté de Dieu vit en elle. » (Liv. IX, ch. XIII.)

(3) Cette lettre est la troisième citée par l'historien de la mère de Saint-Michel : la sixième est du mois d'octobre 1648, ce qui permet de supposer que les trois précédentes ont été écrites durant l'été de cette même année.

l'être vivant en nous, et laisser les puissances entières en elles-mêmes en leur propre vigueur. Il faut que l'esclave périsse et se change en victime d'amour (1). Il faut que l'être propre périsse et s'anéantisse dans Dieu qui seul doit être tout en vous. Plus de fond propre en vous, il doit être absorbé en Dieu ; plus de puissance propre ni plus d'activité ; les puissances divines, ses opérations et ses vertus doivent être dans vous comme dans leur fond naturel.

Dieu ne veut plus de liberté ni de vie dans vous; sa sainte liberté et sa vie doit être votre tout. Il ne faut plus sentir de propre, ma très chère fille, dont Dieu me montre l'état intérieur, dans l'oraison, si visible, et veut que je vous dise ce mot, qu'il veut qu'il n'y ait rien de reste en vous de tout votre être propre.

Si vous sentez en la soumission divine la douce captivité de vos puissances et de votre liberté, c'est signe qu'elles sont encore vivantes et que le respect les retient en leur devoir. Il y a un autre état où il vous appelle où on ne sent plus rien de propre. Il veut que vous soyez divine et que par conséquent il n'y ait rien de reste intérieurement en vous de tout votre fond (2).

(1) On voit par les expressions de saint François de Sales qui viennent d'être citées ce que M. Olier, son fidèle disciple, a voulu dire quand il écrivait à la mère de Saint-Michel : *Il faut que l'être propre périsse : plus de fond propre en vous, plus de puissance propre, plus d'activité, ni de liberté.* Il n'entend nullement ces expressions dans le sens des faux mystiques qui supprimaient tout acte propre. Le sacrifice qu'il demande de l'âme est éminemment un acte, un exercice de l'activité et de la volonté libre. S'il parle de se laisser totalement consommer en Dieu, il a soin d'ajouter : *Autant que l'état de la chair et de la vie présente le peut permettre.*

(2) Cet alinéa est tiré de la LXXIIIe des imprimées.

Que Dieu est adorable en ses desseins, qu'il veuille former avec soin et avec plaisir une sienne créature, et qu'il veuille pourtant après qu'elle périsse et qu'elle s'anéantisse en tout ce qu'elle aura reçu de lui! Ma fille, ce n'est pas périr, c'est entrer dans un nouvel être, c'est s'établir dès la vie présente dedans sa fin dernière.

Ce grand tout qui chérit avec excès les siens ne souffre pas qu'ils attendent après la mort à se consommer en lui, il commence dès à présent à les abîmer en lui-même autant que l'état de la chair et de la vie présente le peut permettre. Il faut laisser à Dieu le temps pour opérer ses grâces et nous tenir en confusion en la vue de nous-mêmes et de tout ce que nous sentons de propre vivant en nous. Que tout talent et toute capacité propre soit changée en l'être éminent du tout qui remplit tous les saints (1).

Ma fille, sacrifice, anéantissement des trois puissances de l'âme; qu'elles soient comme les trois enfants dans la fournaise que le feu engloutissait en lui. La plénitude de la divinité vous consomme. Ainsi soit-il.

C'est ce qu'il a plu à Dieu me montrer pour vous ce matin à l'oraison, que je fais depuis cinq jusqu'à six, et le soir tout de même quand j'en ai le loisir. Je vous dirais bien davantage, si j'étais près de vous, mais vous devez sentir en votre cœur ce que je voudrais extérieurement vous dire. J'ai affaire à une âme fidèle qui veut ce que Dieu veut et tout ce que je veux en lui. C'est assez, je ne vous puis exprimer la joie que je ressens par les vôtres. Je fais parfois ce que vous m'avez fait à Avignon. Je mortifie la consolation qu'elles me

(1) Cet alinéa est aussi tiré des imprimées.

donnent ; n'épargnez pas votre peine pour me donner des nouvelles de l'Esprit qui m'obligera à le louer.

LETTRE CXXXVI (1).

LA MÊME SUPÉRIEURE.

Il lui conseille de faire moins de retour sur elle-même (2).

[Été de 1648.]

Ma chère fille,

Je ne retiendrai pas en celle-ci ma liberté comme j'ai fait à l'autre en ce que n'étant pas certain et convaincu de ce que je vais vous dire, je ne vous l'ai pas exposé du premier coup. C'est, ma très chère sœur, que vous devez avoir moins de retours sur vous et sur votre simplicité même, que vous n'en avez pas. Vous m'exprimez trop certains états qui sont des retours sur vous et qui empêchent l'abondance de l'esprit opérant en oubli de ce qu'on est et de ce qu'on fait. Alors, à la bonne heure, ouvrant le cœur sans voir que nous l'ouvrons et disant en pureté ce que l'esprit de Dieu produit en nous, sans même faire réflexion, s'il se peut, sur son opération pour la discerner ou examiner.

Deux mots derniers de votre lettre écrite en abondance et simplicité, m'ont tout à fait touché.

(1) Tirée de la *Vie*, p. 645. La CCVI^e des imprimées la reproduit en y joignant une partie de la suivante.

(2) La mère de Maselli, en reproduisant cette lettre, dit qu'elle donne encore mieux que les précédentes la mesure du zèle de M. Olier pour la perfection de cette chère associée de sa grâce. On y peut voir aussi le haut degré de pureté auquel il était arrivé et vers lequel il dirigeait les âmes dont il avait la conduite.

LETTRE CXXXVII (1).

A LA MÊME SUPÉRIEURE.

Il l'excite à croître de jour en jour en simplicité et confiance dans ses rapports avec Dieu, qui ne trompe jamais l'attente de ses enfants. Il lui parle ensuite de Marie de Valence (2).

[Avant octobre 1648.]

Que j'ai de joie de voir dans les vôtres que Dieu vous fait recevoir avec plaisir et consolation les avertissements qu'il daigne vous donner par nous, de votre perfection ! Ma fille, je réponds pour votre affaire dans le même esprit que je vous parlai à Avignon, qui est que la fille abandonnée à Dieu son père ne doit point avoir soin de sa conduite propre, laissant à l'esprit tout-puissant à disposer de soi selon son bon plaisir. On peut gâter les choses quand on s'en mêle et contredire par sa raison et par son sens particulier à la divine sagesse ; mais en lui laissant à diriger le tout par sa puissance, la créature ne peut être reprise, et Dieu est

(1) Tirée de la *Vie*, p. 645.

(2) Marie Teyssonnier, plus connue sous le nom de Marie de Valence, de la ville où elle naquit et où s'écoula la plus grande partie de sa vie, fut un prodige de grâce. Le P. d'Orléans ne craint pas de dire, dans la *Vie du P. Coton* qui avait longtemps dirigé cette âme d'élite, que quoiqu'elle eût été huguenote jusqu'à vingt-deux ans, elle correspondit si bien aux grâces que Dieu lui fit, qu'elle devint une autre sainte Thérèse. Saint François de Sales, saint Vincent de Paul, madame Acarie, le cardinal de Bérulle et quantité d'autres saints personnages la connurent et la vénérèrent comme une sainte aux prières de laquelle ils étaient heureux de se recommander. M. Olier alla lui rendre visite pendant ses missions d'Auvergne, et dès lors il s'établit entre ces deux belles âmes une union que la mort de Marie de Valence, arrivée le 1er avril 1648, rendit encore plus étroite. (Voir sa *Vie*, par l'abbé Trouillat, 1873. La *Vie de M. Olier* renferme aussi plusieurs particularités sur cette sainte veuve. Voir la table.)

obligé de réparer et maintenir tous les effets de sa sainte conduite, quand ce ne serait que pour la considération de la foi et du respect qu'on a pour lui.

Au reste, ma fille, je ressens bien votre dégagement et vous l'aurais écrit si vous ne me l'eussiez mandé, tant Dieu me fait porter l'état de votre cher esprit. Je demande à l'unique qu'il règne dedans vous en toute sa puissance et sainteté. Si j'étais près de vous pour vous parler, je vous dirais des nouvelles admirables de notre défunte fille et mère, sœur Marie de Valence, qui me fait espérer qu'un jour je pourrai recevoir les mêmes témoignages de charité de notre unique sœur, que nous en avons éprouvé de sa bonté après sa mort en ces jours de bénédiction. Elle nous a fait ressentir les effets de ses grâces et n'est pas si éloignée de nous après sa vie qu'elle l'était auparavant. A vous, ma sœur, je ne vous puis celer que je la porte en notre sein. Dieu me fasse la grâce de lui laisser user de moi comme elle faisait d'elle-même, et qu'elle continue dans mon âme la vie dont elle honorait et glorifiait Dieu (1).

(1) Dans ses Mémoires, M. Olier s'étend assez longuement sur la faveur singulière dont il fait ici confidence à la mère de Saint-Michel : « Je ressentis en moi, dit-il, la présence de cette âme qui me faisait éprouver son état et ses dispositions intérieures, me faisant entendre le dessein de Dieu qui désirait que j'entrasse en part de son esprit et de sa vie. » La grande dévotion de Marie de Valence et son occupation presque continuelle était d'honorer la très sainte Trinité. Un des principaux fruits de l'union étroite que M. Olier eut avec sa sainte âme, fut de le faire participer à ces mêmes dispositions qu'il a si bien exprimées dans la *Journée chrétienne*.

LETTRE CXXXVIII (1).

A MONSIEUR L'ABBÉ DE QUEYLUS, SUPÉRIEUR DE LA COMMUNAUTÉ.

Il lui donne des instructions pour le bon gouvernement de la communauté des prêtres de la paroisse de Saint-Sulpice.

[Vers la fin de septembre 1648 (2).]

Qui a Jésus a tout.

Monsieur et très cher en Notre-Seigneur,

Je pense que vous devez donner congé à M. Guersan qui demande de s'aller reposer. M. Coquillon (3), qui aime le travail, est bien aise d'aller prendre sa place, auquel vous pourrez joindre le Provençal (4) après l'avoir fait approuver par le père prieur, aussi bien que M. Aubert (5), que vous appliquerez dans le besoin et l'occasion à ce que vous le verrez utile. L'usage a été tel jusqu'à maintenant que ma seule approbation a suffi, à cause de la permission générale que messieurs les grands vicaires m'ont donnée successivement dans l'entrée de leur charge. Il est vrai que celui-ci ne s'en est pas expliqué si nettement; vous verrez, Monsieur, si le loisir vous permet de les conduire, ce qu'il en dira. Le bon M. Maillard (6) donnera beaucoup

(1) Sur l'autographe.

(2) Ce qui est dit des vendanges où M. Maillard doit aller, suppose cette date. C'était le moment où M. Olier se disposait à faire sa retraite annuelle.

(3) Simon Coquillon était entré au séminaire de Saint-Sulpice le 11 octobre 1647.

(4) Joseph Benedicti, prêtre d'Avignon, paraît être le Provençal dont parle ici M. Olier. Il était au séminaire depuis un an.

(5) François Aubert, prêtre du diocèse de Vienne, y était depuis six mois.

(6) Balthasar Maillard, qui mourut supérieur du séminaire de Saint-

de joie à monsieur son père s'il l'accompagne ces vendanges, mais il le faut précautionner contre le relâche et dans l'obligation qu'il a de vivre saintement dans sa nouvelle promotion à l'ordre du sous-diaconat. M. de Bretonvilliers se sent votre obligé et se dit tout vôtre aussi bien que ce pauvre chétif et très inutile serviteur.

OLIER.

LETTRE CXXXIX (1).

A M. RAGUIER DE POUSSÉ, DOCTEUR DE SORBONNE ET SUPÉRIEUR DU SÉMINAIRE DE SAINT-SULPICE (2).

Après lui avoir parlé du voyage de Bretagne qu'il va entreprendre, il l'instruit de ce qu'il y a à faire à la paroisse et au séminaire pendant son absence. Il lui dit aussi un mot des examens particuliers auxquels ils travaillaient de concert.

[Probablement du Péray, vers la mi-octobre 1648 (3).]

Monsieur,

M. du Ferrier vous pourra communiquer en confiance

Irénée de Lyon, était né à Paris, vers 1618, et entré au séminaire le 12 avril 1647. En 1649, M. Olier l'envoya travailler au séminaire de Nantes.

(1) Sur l'original.

(2) Antoine Raguier de Poussé, d'une très noble famille de Champagne, entra au séminaire de Saint-Sulpice, le 1er septembre 1642, et s'attacha bientôt après à M. Olier dont il fut un des disciples les plus dévoués et les plus utiles. Après avoir gouverné le séminaire de Saint-Sulpice quelques années, il devint vicaire de M. de Bretonvilliers et lui succéda enfin comme curé en 1653. Pendant vingt ans que cette immense paroisse lui fut confiée il s'appliqua avec zèle à la rendre de plus en plus chrétienne. Par ses soins aussi la construction de l'église fut continuée et il eut la consolation de faire bénir le chœur et les chapelles des bas côtés le 8 juillet 1676. Ce saint prêtre mourut le 8 juillet 1680, à l'âge de 63 ans.

(3) Dans les premiers jours d'octobre 1648, M. Olier s'était retiré à Meulan, chez les religieux de Saint-François, pour y faire sa retraite et y

un petit voyage que je vais faire et que je dois pour satisfaire aux obligations de ma conscience, qui est pour le service divin qui se fait très mal et avec scandale dans Clisson, que je vais tâcher de rétablir en Notre-Seigneur, et des aumônes qui s'omettent; ce que le bon M. Morin n'a pu faire dessus les lieux (1). Je le fais pendant que la paroisse n'est point peuplée, que M. du Ferrier y est encore présent (2), et que M. de Bassancourt s'y doit rendre au premier jour (3). Le loisir que vous me donnez d'être absent doit être employé en choses importantes pour Dieu, dont je n'aurai peut-être pas une autre fois la commodité si présente et facile. Je vous prie de dire cela, même à M. de

vaquer à l'oraison; mais, dit M. de Bretonvilliers, se voyant incommodé, et recevant conseil de prendre quelque repos, il se résolut d'aller en Bretagne pour visiter le prieuré de la Trinité de Clisson, que l'ancien curé de Saint-Sulpice, auquel il le céda en acceptant sa cure, l'avait obligé de reprendre en 1645. Dans l'intervalle il s'y était introduit quelques abus qu'il avait à cœur de faire cesser. Cette lettre, écrite après la retraite de Meulan, a probablement été faite au Péray où M. Olier dut passer quelques jours avant de se mettre en route. C'est ce qui expliquerait l'entrevue qu'il espérait avoir, et qu'il eut en effet avant de partir, avec le premier marguillier de Saint-Sulpice, M. Jean Lecoq, chevalier, seigneur de Corbeil, dont la maison de campagne devait être voisine du Péray.

(1) Barthélemi Morin était de Langeac ou des environs. Il a été déjà parlé de lui. M. Olier l'avait employé à Pébrac avant de l'envoyer à Clisson, mais sans plus de succès. Ce bon prêtre mourut en 1683, probablement à la paroisse de Saint-Sulpice où il travailla longtemps.

(2) Jean du Ferrier, l'un des premiers compagnons de M. Olier, était sur le point de se retirer pour aller travailler ailleurs. Il quitta l'année suivante.

(3) Balthasar Brandon de Bassancourt fut aussi l'un des premiers compagnons de M. Olier et, pendant près de dix ans, il rendit de précieux services à la paroisse par son zèle pour les cérémonies et la discipline ecclésiastique. Son frère, Philibert Brandon, ayant été nommé évêque de Périgueux en 1648, M. de Bassancourt l'accompagna dans son diocèse et y passa quelque temps avec lui. On verra plus loin une lettre que M. Olier lui écrivit.

Queylus, en confiance, désirant être de retour devant que l'on soit bien certain de mon départ.

Pour réponse au sujet de M. de Marolles, que j'ai appréhendé à cause du bon M. Liénard (1) qui cherche à nous nuire autant qu'il peut, il sera bon de dire à M. Pian (2) qu'il se serve de mon absence pour l'empêcher de confesser, et prévenir le père Brachet, grand vicaire de Mgr de Metz (3), lesquels comme personnes expérimentées savent ce que c'est des schismes et l'importance qu'il y a, après sa conduite, de ne point souffrir qu'il s'établisse ainsi contre mon gré et ma bonne volonté. Si les lettres ne demeuraient, je leur en écrirais; M. du Ferrier y pourra suppléer, les visitant et leur disant les choses comme elles se passent. Pour le bail de la maison, ces messieurs ont fait contre l'intention de M. Le Cocq qui l'avait défendu et l'avait dit à M. Marreau (4), qui vous le pourra dire, et qui connaît assez M. Liénard pour savoir qu'il est personne à me ménager toutes ces menées. Je verrai ici M. Le Cocq pour l'avertir de tout, et après, étant sur les lieux, il agira fortement pour nos interêts.

(1) MM. de Marolles et Liénard étaient vraisemblablement deux prêtres de l'ancien clergé que M. Olier n'avait pas voulu éloigner de sa paroisse et qui ne se montraient guère sensibles à ce bon procédé.

(2) François Pian ou Péan de la Croullardière n'était pas de Saint-Sulpice mais aumônier de la duchesse de Montpensier. Cependant il était très lié avec le séminaire et la paroisse, et lorsqu'en 1655 Arnault attaqua le curé et ses ecclésiastiques, à l'occasion de M. de Liancourt, il écrivit pour prendre leur défense. (*Mémoires du P. Rapin,* t. II, p. 247.)

(3) Dom Benoît Brachet, qui devint plus tard supérieur général de la congrégation de Saint-Maur, avait été l'un des deux assistants de Dom Tarrisse, et il venait récemment d'être élu assistant de Dom Jean Harel qui avait succédé à Dom Grégoire Tarrisse. De plus il était grand vicaire de l'abbé de Saint-Germain, Henri de Bourbon, évêque de Metz.

(4) Jean Le Cocq et Jean Marreau étaient marguilliers en charge. (*Rem. hist.,* t. II, p. 21, etc.)

Pour les sujets qui se présentent, mon avis serait 1° pour la communauté des prêtres, de ne point refuser M. de Lom (1). Et de plus, le souhait de Mgr de Pamiers, qui l'a recommandé, serait qu'il pût passer auprès de nous, ce que j'aurais fait volontiers si j'eusse eu du logement; et pour cela j'avais écrit une lettre à M. de Queylus, que Jean (2) m'a dit n'avoir point reçue, où je lui mandais de faire donner place, en notre jardin, au bois et aux tuiles de la maison qu'on va démolir dans la rue des Aveugles, de quoi, après m'en être accommodé avec MM. les marguilliers, je m'en servirais pour bâtir quelques petites chambres à côté de la mienne, pour y loger au-dessus et au-dessous des ecclésiastiques de la nature de MM. de Lom, Bretonvilliers et autres; et j'avais désiré pour ce sujet que M. Baudeau (3) sût cela et qu'il eût l'œil sur ce décombrement, de peur qu'on ne transportât les choses qui nous pourraient servir et en conviendrait avec MM. les marguilliers.

2° Pour les sujets du séminaire, je crois que l'on doit préférer le parent de M. Duval à tout autre, étant une personne de mérite à laquelle la maison a grande obli-

(1) Jean de Lom, clerc de Toulouse et prieur de Montezun, était entré le 27 janvier 1644 au séminaire de Saint-Sulpice et il en sortit le 27 octobre 1649. Mgr Étienne de Caulet, évêque de Pamiers, qui l'avait vu au séminaire de Saint-Sulpice et qui connaissait vraisemblablement sa famille, s'intéressait à lui.

(2) Jean Glandier, valet de chambre de M. Olier.

(3) Mathurin Baudeau, du diocèse de Paris, entra au séminaire de Saint-Sulpice le 19 mai 1643 et jusqu'à sa mort, arrivée le 3 mars 1691, il y remplit avec beaucoup de zèle et d'intelligence les fonctions d'économe. Il rendit de grands services pour les différentes constructions qu'on eut à faire dans ces premiers temps; il alla même à Lyon en 1676 pour y faire bâtir le séminaire de Saint-Irénée.

gation et qu'elle doit cultiver soigneusement (1). Il me semble que les sujets qui promettent beaucoup, soit pour la piété et l'esprit, doivent être considérés, et surtout quand les intérêts ne sont pas de durée, comme ceux de M. du Febel; vous l'avez gouverné en sa retraite, vous savez sa valeur. Joint aussi à cela que vous avez pour le séminaire la décharge de M. La Bruière qui donne lieu à ce soulagement, qui sans doute sera considéré de Dieu et qui nous fera du bien autant que nous aurons le cœur et les bras ouverts pour le secours des pauvres, surtout en notre vocation. M. Baudeau sait la mesure de la maison, et Dieu voit celle qu'il prépare à la fidélité.

Et au sujet de ce jeune bachelier de Pontoise, je vous prie de le faire recevoir, et promettez ce qu'il faut, je le donnerai, et si je m'en oubliais, montrez-moi cette lettre pour m'en faire ressouvenir. Il est bien utile pour Dieu d'avoir de ces sujets, et surtout pour la communauté, et après pour l'Église en ses besoins.

Je ne pense pas pouvoir travailler précisément, dans le temps où nous sommes, à tous les sujets que vous me marquez dans la vôtre qui concernent les vertus. J'ai fait des choses assez importantes en la retraite que j'ai faite à Meulan; je vous les donnerai à mon retour; suivez en attendant ce que vous avez commencé, et comme les sujets des vertus qui sont distinc-

(1) André Duval, né à Abbeville dans le diocèse d'Amiens, était prêtre lorsque, le 10 septembre 1647, il se donna au séminaire et à la compagnie de Saint-Sulpice. Il mourut le 15 mai 1668. Parmi les séminaristes entrés au séminaire à la fin d'octobre 1648 se trouve Charles Duchesne, d'Abbeville. Il est probable que c'est le neveu de M. Duval dont M. Olier désirait l'admission.

tes et séparées se peuvent joindre après coup les unes avec les autres, vous le ferez aisément dans le temps. Je prie Dieu que son esprit soit présent au vôtre pour vous donner ouverture à ce qui est de lui en ces griffonnements, que j'ai souvent appréhendé n'être très inutiles et à charge. Il est maître, il sait purifier le tout. On retranchera ce que vous aurez ajouté à l'humilité, s'il est hors de lieu (1).

Il est bon que vous soyez instruit des questions de la grâce et que vous voyiez les choses qui vous sont pour cela nécessaires, pourvu que vous ne vous y étendiez pas trop. Je suis entièrement à vous en Notre-Seigneur, qui est tout vôtre par son très saint et très auguste sacrement de l'autel.

J'aurai l'esprit plus en repos après ce voyage de Clisson que je ne l'aurais en sachant tous les désordres qui s'y passent; et ainsi je vaquerai avec plus de liberté aux choses et d'assiduité même, pendant l'absence de ces messieurs, à quoi il faut nous préparer.

Monsieur, si vous partagiez entre MM. Hurtevent (2) et Lantages (3), le soin de la jeunesse, cela donne-

(1) On sait que les examens particuliers publiés par M. Tronson furent commencés par M. Olier, que M. de Poussé y travailla aussi et qu'enfin M. Tronson en augmenta le nombre et enrichit l'ouvrage entier d'un grand nombre de citations. (*Vie de M. Olier*, t. III, p. 175-176.)

(2) Damien d'Hurtevent, né à Paris en 1623, admis à l'âge de dix-neuf ans au séminaire de Vaugirard qui venait d'être fondé, fut l'un des premiers disciples de M. Olier, qui l'employa successivement à Paris et à Nantes, où il fut supérieur du séminaire. En 1659, M. de Bretonvilliers lui confia la fondation du séminaire de Lyon. Il le gouverna très sagement jusqu'à sa mort, arrivée le 30 décembre 1671.

(3) Charles de Lantages, né à Troyes en 1616, entra au séminaire de Saint-Sulpice le 17 janvier 1643. Il fut un des plus saints et des plus chers disciples de M. Olier, qui ne l'accorda à l'évêque du Puy en 1652, pour la

rait du loisir à tous les deux de faire autre chose et cela tout ensemble.

Je ne sais si à la fin nous ne serons pas obligés, quand le temps et la commodité des lieux le permettra, d'envoyer M. Hurtevent à la Grenouillère (1), craignant quelque peine de M. de Marolles : faites mes excuses à M. de Lom si je ne lui écris pas; vous lui direz que j'ai satisfait à sa lettre et à celle de Mgr de Pamiers, écrivant à M. du Ferrier : votre lettre lui servira aussi de témoin.

Je pense qu'il serait bon, pour le sujet de M. de Marolles, que vous vissiez Mme Rousseau qui m'en a fait porter quelques paroles par Jean, en s'en venant ici. Ce bon Monsieur l'a visitée quelquefois pour une pauvre femme de Normandie qu'elle assiste. Il serait bon lui faire parler par elle et lui dire toutes choses simplement. Il pourrait peut-être recevoir de bonne part, comme d'une personne désintéressée, les avis qu'on lui pourrait donner.

Il est bon de consulter entre vous, Messieurs, s'il est expédient de prêcher ouvertement contre lui, car le matin les personnes qui sont au prône ne l'entendent pas l'après-dînée, et puis cela échauffe et aigrit les esprits. Il vaudrait mieux peut-être que vous prissiez la peine de voir ledit sieur de Marolles et lui parlas-

fondation de son séminaire, qu'en faisant le plus sensible sacrifice. Dieu bénit le ministère de M. de Lantages au Puy; il renouvela la ferveur dans le clergé de ce diocèse et y laissa en mourant, le 1er avril 1694, une réputation de vertu et de sainteté qui subsiste encore.

(1) Le quartier de la Grenouillère, qu'occupe aujourd'hui le quai d'Orsay, était le lieu où se trouvait la chapelle de Sainte-Anne qu'on nommait aussi la petite paroisse. Cette succursale avait été établie dans les premiers mois de 1648, pour suppléer à l'insuffisance de la grande église dont la reconstruction avançait très lentement.

siez en confiance. C'est la voie de l'Évangile que Notre-Seigneur bénira. Il peut voir qu'il n'a plus qu'un mois qu'il doit ménager.

LETTRE CXL (1).

A M. L'ABBÉ DE QUEYLUS, SUPÉRIEUR DE LA COMMUNAUTÉ DE SAINT-SULPICE.

Il l'encourage à supporter patiemment les contrariétés qu'il rencontre, et lui indique la conduite à tenir à l'égard des prêtres de la communauté de la paroisse.

[Après la mi-octobre 1648 (2).]

Qui a Dieu a tout.

Monsieur,

Je remercie Notre-Seigneur en vous, de ses bontés et de ses soins vers nous et vers l'œuvre qu'il nous a confiée. Les contradictions qui se rencontrent dans les sujets servent de matière aux vertus chrétiennes et ôtent la joie du succès pour anéantir la créature en la patience, l'humilité, la douceur, la charité et la miséricorde. Et quoique vous ayez à exercer ces vertus, ce doit toujours être en les joignant à l'exhortation fraternelle qui les relève et les porte suavement en leur devoir, y joignant le secours de votre confrère M. du Ferrier, afin qu'en voyant plusieurs qui les reprennent, ils soient confus de leur faute, et se portent aux exercices communs de la maison.

(1) Sur l'autographe.

(2) Cette lettre suivit de près la précédente. Il y est fait allusion au relâchement qui depuis quelque temps s'était introduit dans la communauté de la paroisse ; « mais, dit M. du Ferrier, il plut à Dieu d'y apporter « un prompt remède, même avant le retour de M. Olier. » (*Vie de M. Olier*, t. II, p. 604.)

J'ai appréhendé pour M. Coquillon ce grand emploi des confessions qui, l'épuisant en son fonds, le laissât en estime de lui-même et de ses œuvres et en attache à son vouloir.

Mon très cher Monsieur, j'ai écrit à M. de Poussé l'obligation que j'ai sentie dans mon cœur pour le voyage de Clisson que je n'ai pu suppléer par lettres, ni différer plus longtemps, surtout ayant le secours présent dans la maison qui de longtemps ne sera mieux remplie, et dans un temps où la paroisse est vide de la plupart des sujets qui nous tiendraient assiégés. Il vous dira ce que je pense pour les sujets dont il m'a parlé que je crois tous être dignes d'être désirés pour les besoins de la maison et de l'Église. Vous verrez avec ces messieurs, en consultant aussi les dispositions de M. Gibely, quel emploi il pourra recevoir. Toujours paraît-il bien propre à la confession et conduite des âmes. S'il était plus ancien et qu'il eût un peu pris les maximes et l'air de la maison, je le croirais bien propre à l'intérieur et à donner l'exemple des vertus chrétiennes (1).

Je vous prie, Monsieur, en notre absence comme vous la voyez notable, car elle sera encore d'un mois, de voir simplement avec ces messieurs ce que vous pensez sur les choses qui se présentent, car Notre-Sei-

(1) Jean Gibely, prêtre du diocèse d'Alby, fut des premiers à s'offrir pour travailler avec M. Olier dans la paroisse de Saint-Sulpice. C'était un saint prêtre qui rendit les plus grands services, surtout pendant les troubles de la Fronde, en visitant les pauvres avec le frère Jean Blondeau. Son zèle à procurer le salut de leur âme le fit surnommer le confesseur des pauvres et l'on vit à son enterrement, qui se fit le 29 avril 1651, combien il en était aimé. Ils y vinrent en grand nombre et firent bien connaître par leurs gémissements et leurs sanglots qu'ils sentaient vivement la perte qu'ils faisaient. (*Rem. hist. sur la paroisse Saint-Sulpice*, t. I, p. 211.)

gneur vous ayant appelé, il ne vous refusera pas sa divine lumière pour appliquer les sujets aux besoins et satisfaire à toutes choses. Notre-Seigneur est le même qui remplit tous les siens et leur donne du sien pour agir comme il veut; vous savez que c'est par ceux qui présument le moins d'eux qu'il opère avec plus d'efficace et bénédiction. Laissez-le régner en vous et lui cédez la place qu'il veut seul occuper et remplir pour opérer l'œuvre du Père en plénitude.

Adieu, mon cher Monsieur, dites, s'il vous plaît, à M. de Poussé que j'ai parlé à découvert à M. Le Cocq sur le sujet de M. de Marolles, qui a très bien compris la chose et résolu aussitôt après son retour d'y travailler efficacement en toute la manière qui sera nécessaire. Je suis en Notre-Seigneur tout vôtre.

OLIER.

LETTRE CXLI (1).

A LA MÈRE DE SAINT-MICHEL.

Il lui souhaite l'esprit d'anéantissement dont il a été pénétré lui-même pendant sa retraite à Meulan.

[Vers la fin d'octobre 1648 (2).]

J'ai reçu la consolation de la vôtre datée du jour de Saint-François, à la veille de mon départ pour un voyage un peu long. Je commençai ce jour-là ma retraite, aussi bien que vous, dans une maison des pénitents de Saint-François (3), où la divine bonté me

(1) Tirée de la *Vie*, p. 646.

(2) M. Olier visita d'abord Chartres, Tours, Candes, Saumur, avant d'arriver à Nantes et à Clisson ; c'est probablement de l'un de ces lieux de pèlerinage qu'il écrivit à la mère de Saint-Michel.

(3) Les pénitents de Saint-François, établis par le P. Vincent Muffart d'abord dans le diocèse de Beauvais, en 1594, puis en 1601 à Paris dans

remplit bien des vues dont vous m'entretenez par la vôtre, m'ayant bien découvert ma pauvreté en un point que je ne l'avais pas encore reconnue. Ma chère sœur, pendant ce temps vous me veniez souvent dans l'esprit et j'avais désir pour vous que Dieu vous fît sentir ce que vous êtes en votre fond et vous mît en la nudité de sa grâce, pour vous laisser éprouver ce que vous êtes par vous-même, ce fonds de péché que nous sommes et que nous portons avec nous, quelque onction qui nous puisse revêtir. Si parfois Dieu ne le réveille c'est un ennemi caché qui dort et qui nous surprend lorsque nous sommes endormis. O ma fille, veillons toujours sur nous, ayons toujours en horreur notre fonds de péché et soyons bien aises de le voir et de le sentir pour le combattre, pour le détruire et pour l'anéantir en sacrifice en l'honneur de la divine justice et de la sainteté de Dieu.

LETTRE CXLII (1).

A UN DE SES PREMIERS DISCIPLES (2).

Il l'encourage à porter patiemment l'état d'insensibilité intérieure qui le fait gémir; il l'exhorte ensuite à ne se considérer dans le ministère des âmes que comme le sacrement de Jésus-Christ; il règle, en finissant, ses pénitences extérieures et lui enseigne les dispositions intérieures qui les doivent accompagner.

[Vers la fin de 1648 (3).]

Qui a Jésus a tout.

Monsieur et très cher en Notre-Seigneur notre tout,

Je remercie Notre-Seigneur Jésus-Christ de sa

le quartier de Picpus, comptèrent bientôt un grand nombre de couvents. M. Olier était particulièrement lié avec ces religieux dont il avait embrassé le tiers ordre et dont le dernier supérieur, le P. Chrysostome, avait été son intime ami.

(1, 2 et 3) Sur l'autographe.

sainte conduite sur vous qu'il n'abandonnera pas, si vous êtes toujours dans le néant et au contraire il purifiera ses voies dessus vous, si vous voulez lui être fidèle. Si vous avez maintenant moins de jour, vous n'avez pas pourtant moins de force en lui qui soustrait toujours petit à petit sa lumière sensible, pour mettre l'âme dans la pureté de la foi, par laquelle on adhère à Dieu sans moyens ni milieu, mais immédiatement par lui-même, qui étant insensible et invisible aux hommes, se sert de quelque autre chose que lui quand il leur apparaît ou intérieurement ou extérieurement.

Dieu est plus fort en vous par cette voie qu'il n'était pas auparavant, et il est éclairant plus pleinement votre âme quoique ce soit moins distinctement. Il est en vous votre vertu, quoiqu'elle soit moins apparente, et elle est d'autant plus vigoureuse qu'elle est plus Dieu qu'elle n'était, qui se servait auparavant de quelque chose qui n'était pas lui-même pour vous aider sensiblement. La vertu de l'âme est bien plus

— L'adresse de cette lettre n'a pas été conservée, mais plusieurs indices font présumer qu'elle fut écrite à M. Couderc, durant la première année qu'il fut curé de Clermont-Lodève. Il y est dit en effet que *Notre-Seigneur continue en lui la condition de prêtre et de pasteur,* ce qui, mis à part M. de Bretonvilliers dont il ne peut être question, ne convient à aucun autre des premiers disciples de M. Olier. La lettre donne aussi à entendre que ce pasteur était fort honoré et aimé par ses paroissiens, ce qui convient parfaitement à M. Couderc. Enfin les peines intérieures dont il est parlé ici, reviennent aussi dans les autres lettres adressées par M. Olier à ce cher disciple sur lequel il sera dit ailleurs quelque chose de plus spécial.

— Cette lettre, supposé qu'elle soit écrite à M. Couderc, est antérieure à celle que M. Olier lui adressa le 8 octobre 1649, et aux premiers signes de défaveur que M. du Bosquet, sacré évêque de Lodève le 20 décembre 1648, donna au curé de Clermont-Lodève. La date assignée ne peut être qu'approximative.

désirable que celle de la chair et du corps; car le secours sensible qui allège la chair, diminue sa pesanteur et l'exercice à l'âme et au divin esprit qui prend plaisir d'enlever ce qui est plus pesant pour montrer sa vertu et triompher des ennemis qui lui font résistance. Dieu est en vous la pure vertu de l'âme, et ce qui allège le corps c'est un sentiment flatteur qui n'est pas Dieu et qui se donne pour diminuer la paresse et non pas pour la vaincre. A Dieu seul et à son esprit intérieur en nous est réservée cette victoire et c'est en lui que vous devez vous appuyer pour attirer en sa vertu son ennemi juré qui est le corps.

Il faut toujours renoncer à lui et à toutes ses demandes pour user de tout par l'esprit, qui veut être en vous votre âme, qui demande et sollicite doucement et saintement pour ses besoins et vous en donne l'usage sans y penser. Il faut de même renoncer à votre esprit propre pour ouvrir la porte à l'esprit qui trouve tout fermé quand cette ouverture est bouchée. Ainsi vous ferez en vous un vide puissant pour l'esprit qui prend sa résidence en cette disposition de l'âme. Alors, rempli du divin Maître, vous dites : Recevez, ô Seigneur, ce qu'on vous rend et cet honneur qui vous est dû et non à moi qui ne suis qu'une écorce et un sacrement de votre ministère envers Dieu votre Père.

Il faut que vous vous considériez toujours ainsi, à savoir, comme le sacrement de Jésus-Christ, ministre de Dieu son Père, et comme le très saint sacrement est sacrement de Jésus-Christ communion et pain spirituel des hommes, ce qui fait que les espèces extérieures ne prétendent point d'honneur pour la grâce qui se donne sous elles : ainsi l'extérieur des hommes et tout ce qu'ils sont en eux-mêmes ne méritent rien pour la grâce

qui se distribue sous eux et sous leur ministère : à Jésus-Christ seul vivifiant et animant le corps de son Église est dû l'honneur du ministère de la gloire de Dieu. En lui seul, comme dit saint Pierre, Dieu le Père est glorifié : *Si quis loquitur quasi sermones Dei, si quis ministrat tanquam ex virtute quam administrat Deus.*

Toute la lumière, la parole et l'efficace de notre ministère procèdent de Dieu qui , renfermé en Jésus-Christ habitant dans les hommes, se sert du ministère de son Fils pour sa gloire, et Jésus-Christ se sert du ministère des hommes qu'il associe à ses fonctions et à son ministère pour le faire lui seul en son Église, à la gloire du Père : *Ut in omnibus honorificetur Deus per Jesum Christum.* En lui seul tout ce qui est saint dedans les créatures : *Tu solus sanctus;* en lui tout ce qui est puissant à opérer pour Dieu : *Tu solus Dominus;* à lui seul tout honneur et gloire pour toutes les opérations de la grâce : *Soli Deo honor, virtus et benedictio in sæcula.* En lui soient toutes vos espérances qui n'est pas éloigné de vous, mais au contraire qui vient en vous pour vous attirer à lui, vous mettre en lui et opérer en vous et par vous la gloire de Dieu son Père. Il sera votre vertu de pénitence qui vous fera pleurer et gémir intérieurement pour votre peuple, continuant en vous sa condition de prêtre et de pasteur auquel vous devez adhérer pour être participant de ses dispositions saintes, pour aimer, servir et régir tout votre peuple.

Usez de vos infirmités pour pénitence et souffrez en compagnie de Jésus-Christ Notre-Seigneur pour rendre vos peines agréables à Dieu et utiles à vos peuples. Pour la discipline usez-en sobrement, comme les quinze jours, faisant plus état de la pénitence inté-

rieure que de l'extérieure, étant celle qui plaît à Dieu comme étant opérée par son esprit et qui ne rend point la personne inutile, mais au contraire plus utile et efficace à la gloire de Dieu. En lui et son Fils Jésus-Christ toutes choses; hors de lui rien du tout. Que ce soit à l'honneur de la flagellation de Jésus-Christ Notre-Seigneur que vous portiez votre petite pénitence, afin d'exprimer Jésus-Christ dessus vous aussi bien que dans vous. Enfin qu'en lui et hors de vous vous fassiez toutes choses, qui seul mérite de vivre, de paraître et agir devant son Père. En lui soyez-vous consommé à toute éternité, après avoir travaillé à renoncer à vous pour lui et vous établir en lui dessus la terre.

Adieu en Jésus-Christ, tout vôtre.

OLIER.

LETTRE CXLIII (1).

A M. BOURDOISE, A LIANCOURT (2).

Il le prie de bien accueillir douze ecclésiastiques de son séminaire que les troubles de la guerre civile obligeaient à quitter Paris.

Paris, 12 janvier 1649.

Qui a Dieu a tout.

Monsieur et très honoré Père,

Je vous prie d'avoir agréables les services que nos clercs vont rendre à Dieu, en votre Église. Ils sont

(1) Cette lettre est tirée d'une Vie manuscrite de M. Bourdoise qui se trouve sous le n° 514 à la bibliothèque Mazarine.

(2) La communauté que M. Bourdoise avait établie à Liancourt, en 1642, était très peu considérable et ne se composait que de deux ou trois personnes. Aussi n'est-ce pas là, mais au château du duc de Liancourt,

obligés de se retirer de Paris (1), mais ils cherchent un lieu de discipline et d'exemple, ce qu'ils espèrent trouver chez vous, et dans leur désolation, ils se consolent d'approcher d'un lieu où se pratique la cléricature exactement. Ils ont fait leur premier apprentissage à Paris; mais ils vont se perfectionner à Liancourt auprès de celui qui a donné les premières teintures à ses serviteurs, et entre autres à ce pauvre novice qui vous écrit, et qui se tiendrait bienheureux d'être en votre approbation et sainte charité. Je vous supplie, Monsieur, de présenter nos bons messieurs à M. le curé (2), et lui demander pour eux la permission de servir en son clergé, et de me croire comme vous savez,

Votre très humble serviteur,

JEAN OLIER, prêtre.

que les ecclésiastiques de Saint-Sulpice furent logés. Ils étaient au nombre de treize, parmi lesquels M. Maillard, qui mourut supérieur du séminaire de Saint-Irénée, à Lyon, M. Duval, et au moins l'un des MM. Souart, dont on aura occasion de parler ailleurs; M. de Lantages était le supérieur de cette petite colonie.

(1) Le roi et la cour étaient sortis secrètement de Paris, dans la nuit du 5 au 6 janvier, et s'étaient retirés à Saint-Germain en Laye, où la régente prit immédiatement la résolution d'assiéger Paris. Le prince de Condé, qui fut mis à la tête des troupes royales, s'approcha sans délai de la capitale pour en faire le blocus. C'est ce qui détermina M. Olier à envoyer les ecclésiastiques de son séminaire à Liancourt.

(2) Le curé de Liancourt, en 1649, était M. de Nully, très digne prêtre que M. Bourdoise estimait beaucoup. (*Vie de M. Bourdoise*, in-4°, p. 344 et 401.)

LETTRE CXLIV (1).

A M. DE PARLAGES, DOCTEUR EN THÉOLOGIE, A MONTPEYROUX.

Il lui parle du blocus de Paris et des maux de la guerre civile, l'invite à faire pénitence pour fléchir la colère de Dieu. Il l'engage aussi à s'occuper en son pays de l'œuvre des séminaires destinés à élever dans la religion catholique les enfants des huguenots.

[22 janvier 1649.]

Qui a Dieu a tout.

Monsieur et très cher en Notre-Seigneur,

Je vous remercie du soin que vous prenez de me faire savoir des nouvelles de votre santé qui nous est si chère et qui nous a tous consolés au dernier point, ayant toujours appréhendé pour les rechutes fréquentes où vous étiez si souvent retombé. Je loue Dieu et le bénis de tout mon cœur de cette grâce, lui en demandant la confirmation.

Nous voudrions être en état d'accomplir le vœu que nous devons pour vous à saint François de Paule (2); mais nous en sommes retenus par les soldats qui nous assiègent de toutes parts, ce qui nous met encore dans la crainte de ne vous pouvoir espérer sitôt auprès de nous. Mais il faut que les fléaux de Dieu soient

(1) Sur l'autographe : c'est la CLXXIX^e des imprimées.

(2) Le blocus de Paris, commencé par l'armée du roi le 7 janvier, empêchait les communications avec Chaillot où se trouvait le couvent des Minimes et leur église dédiée à Notre-Dame de Toutes-Grâces. M. Olier et ses disciples témoignaient une dévotion particulière à ce sanctuaire et à saint François de Paule, qui avait fait honorer la sainte Vierge sous ce nom. Héritier de leur esprit, M. Émery, en 1807, donna le même titre à une petite chapelle qui existe encore au séminaire d'Issy. (*Vie de M. Émery*, t. II, p. 137.)

entiers et que les privations ordonnées par sa justice sur nous, pour nous tenir en désolation, s'accomplissent.

Vous aurez, pendant ce temps-là, le loisir et la liberté de faire les œuvres de Dieu qui se présentent en vos quartiers, entre autres celle des séminaires des huguenots dont il vous plaira de prendre toujours les mesures. En attendant que passent ces mauvais temps, qui sans doute nuiront beaucoup aux bonnes œuvres et reculeront beaucoup de saintes entreprises pour Dieu, ce qui doit être mis au rang des vengeances du ciel qui nous punit de nos négligences et des retardements à la fidélité de son œuvre. C'est ainsi que Dieu dira au jour du jugement et de ses colères : *Væ prægnantibus;* malheur dessus les femmes grosses et dessus les personnes qui ne se sont pas hâtées et diligentées dans l'ouvrage de la piété, pour accomplir les desseins qui leur étaient commis.

Monsieur, faites pénitence en esprit pour nos maux, gémissez pour nos offenses et pour celles de Paris qui est menacé, aussi bien que toute la France, de ressentir les effets des justices qu'elle a méritées depuis de si longues années, où Dieu ne lui avait montré les verges que de loin et les avait tenues hors le royaume, et maintenant les fait sentir au dedans de lui-même. Oh! que la longanimité de Dieu est adorable, que sa justice est douce et paisible longtemps! Appréhendons le temps de sa fureur et de son zèle.

Adieu, mon cher Monsieur; j'ai laissé à M. de Poussé à vous satisfaire pour les choses que vous lui mandez. Priez pour tous vos petits frères et en particulier pour M. de Queylus votre très cher ami, que Notre-Seigneur bénit de ses saintes bénédictions en la conduite de la

maison de la communauté des prêtres; tous vous sont très intimes et moi plus que tous en Notre-Seigneur, mon très cher Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

OLIER.

A Saint-Sulpice, ce 22 janvier 1649.

LETTRE CXLV (1).

A UNE DAME DE TRÈS GRANDE CONDITION (2).

Il lui propose quelques occupations pour la semaine sainte.

[Vers la fin de mars 1649.]

Madame,

Vous adorerez tous ces jours avec révérence le Fils de Dieu crucifié, tout couvert de sang, soit des plaies de sa flagellation qui lui couvrent tout le corps, soit de celles de son couronnement d'épines, soit de celles de son côté, de ses mains et de ses pieds percés.

Considérez-le en croix comme un lépreux, ainsi que le considérait le prophète, la face couverte de crachats, tout meurtri des coups qu'il a reçus, n'ayant depuis les

(1) C'est la CCXXVII^e des imprimées.

(2) C'est vraisemblablement à la princesse douairière de Condé que cette lettre fut écrite en 1649, pendant qu'elle était hors de Paris avec la cour et avait le cœur déchiré par le funeste parti que son fils, le prince de Conti, et sa fille, la duchesse de Longueville, avaient pris en se mettant à la tête des rebelles. Le titre mis par l'éditeur de 1672 confirme cette conjecture. Il dit en effet que la lettre est adressée à une personne de très grande condition. Dans les deux derniers alinéas il est parlé d'affections naturelles auxquelles il faut mourir, de ressentiments qu'il faut crucifier, toutes expressions qui s'accordent bien avec les besoins spirituels de la douairière, tels que les contemporains, et Mme de Motteville en particulier, nous les ont fait connaître. (*Vie de M. Olier,* t. II, p. 516-517.)

pieds jusqu'à la tête qu'une plaie sur son corps, délaissé de ses amis, moqué de ses ennemis, frappé et condamné de Dieu, mourant en cet état, et demeurant exposé sur un gibet, ses plaies ouvertes, ses bras étendus et tout son corps allongé, pour témoigner l'excès de son amour, qui appelle de ce lieu élevé tous les pécheurs pour les embrasser, les couvrir de son sang, et les mettre ainsi à couvert de la colère et de la persécution de son Père.

Jetez-vous entre ses bras comme en votre refuge, et reconnaissez l'obligation que vous lui avez, lui témoignant avec amour qu'il n'y a que lui seul qui jusqu'à présent vous ait mise à couvert de la punition et du châtiment de Dieu que méritent vos péchés. Demeurez entre ses bras le plus longtemps que vous pourrez en recueillement et en repos, vous laissant teindre de son sang, et pénétrer à son amour et à sa grâce.

Priez-le qu'il vous donne le désir et l'amour de la croix, et demandez-lui part aux dispositions qu'il a dans ses souffrances.

Notre-Seigneur, Madame, n'est pas à la croix pour vous apprendre à vivre mollement, et il ne souffre pas pour vous tirer des obligations de souffrir. Il ne vient pas pour ôter à son Père ce que vous lui devez, ni pour vous dispenser des devoirs que vous êtes obligée de rendre à sa justice. Il veut souffrir à la croix, en votre nom et pour vous, les choses que vous ne pourriez souffrir, comme l'excès du martyre intérieur et extérieur qu'il endure, et que la puissance humaine ne pourrait pas endurer. Il n'y a que lui qui puisse porter la rigueur d'un Dieu irrité contre nous pour le péché, et les coups de sa colère immense.

Si les hommes sont si faibles à souffrir les tourments de la terre et de la justice humaine, comme d'être roués, rompus tout vifs, et d'autres semblables supplices, quelle sera leur infirmité et leur faiblesse pour souffrir la rigueur effroyable des jugements de Dieu, dont le seul aspect fit suer Jésus-Christ le sang et l'eau dans le jardin des Olives, et le réduisit à l'agonie? Il n'y avait qu'un Dieu capable de porter cette vue sans mourir. Et pour cela Dieu fit paraître auprès de son Fils réduit en cet état un ange confortant, pour nous apprendre que la force humaine n'était pas capable de porter la seule vue de ses jugements, bien moins la rigueur de ses châtiments, et la violence des peines de la mort, dont la vue seule l'eût fait mourir, sans le secours et le surcroît de sa force divine.

Voilà ce que Jésus a essuyé pour vous, voilà les peines qu'il a souffertes dans sa mort, et que vous n'êtes pas capable de supporter. Mais en souffrant ainsi les maux qu'un Dieu tout seul pouvait porter, il vous laisse à souffrir ce que l'homme était capable d'endurer. Et pour cela il vous tient ses plaies ouvertes, et surtout celles de son cœur, pour vous donner le moyen de trouver en lui la force de souffrir.

Remarquez le divin mystère de cette plaie de son cœur. Le sang et l'eau en sortent après sa mort, pour nous apprendre deux choses : la première, que sa postérité et ses enfants, qui devaient trouver leur naissance sur le Calvaire, n'avaient point de vertu et de force pour supporter les châtiments de leurs péchés : mais que dans ce sang qui sort de ses plaies après sa mort, c'est-à-dire dans ses Sacrements, ils trouveraient la force et la vertu de souffrir les peines et les croix que Dieu impose à tous les hommes. La seconde,

que la créature qui n'avait point de pureté capable de contenter son Père, à cause du péché qui remplit tout son être et ses œuvres, devait trouver sa sainteté, sa pureté et son innocence en Jésus-Christ, et en sa mort.

Je vous prie donc, Madame, de vous tenir collée au sacré cœur de Jésus-Christ, et à sa sainte plaie, qui jette ainsi après sa mort et le sang et l'eau, afin que vous buviez à longs traits cette sainte liqueur, et la pureté nécessaire pour souffrir saintement, et d'une manière utile pour vous, et agréable à Dieu.

Il ne faut point désormais vous promettre une autre vie intérieure, ni extérieure, que celle des souffrances. Il faut vous souvenir de ce que disait Jésus-Christ à saint Pierre, le Chef visible de son Église, et le modèle des fidèles : *Lorsque vous étiez plus jeune, vous vous ceigniez vous-même, vous alliez où vous vouliez, et vous faisiez ce qu'il vous plaisait : mais lorsque vous serez vieux, un autre vous ceindra*, et vous mènera par une voie pénible et rigoureuse à votre chair. C'est là ce que vous dit le Fils de Dieu, qui vous enseigne comme il faut passer le reste de vos jours, et qui veut que vous gémissiez incessamment dans le repentir de votre vie passée, ne vous restant de temps en votre vieillesse, que pour pleurer et regretter celui que vous avez perdu en vos premières années.

Allons, Madame, allons à Dieu par la voie qu'il nous a préparée. Il a mis des épines dans le chemin du Ciel, et le Paradis paraît à Moïse dans un buisson ardent; ce qui marque qu'on ne le trouve qu'au milieu des épines. Et encore quel bonheur pour nous, si après ces légères souffrances et ces petites égratignures, nous pouvons nous trouver dans le lit du repos éternel !

Demeurez donc collée à Jésus-Christ crucifié : demeurez avec lui à la croix, crucifiée en tous vos propres désirs, et en toutes vos passions et affections naturelles; vous souvenant des paroles que Jésus-Christ dit dans l'Évangile : *Si le grain de froment ne pourrit dans la terre, il demeure inutile, et sans fruit.* Si votre cœur humain ne meurt à tous ses sentiments naturels, s'il ne perd ses premières inclinations de péché et toutes ses dispositions propres, il ne peut espérer d'être animé de la nouvelle vie. Il ne doit point sans cette mort s'attendre à la résurrection intérieure, c'est-à-dire, à la vie de la charité en ce monde, et à la vie éternelle en l'autre.

Faites aussi une attentive réflexion sur la conduite de Dieu, qui ayant pris la forme de pécheur, a été premièrement crucifié, secondement mis à mort, troisièmement enseveli avant que de ressusciter : ce qui vous apprend qu'il faut : 1° crucifier tous vos ressentiments, tous vos désirs, et toutes vos passions, lorsqu'elles s'élèvent en vous; 2° qu'il faut les crucifier et les mortifier si assidûment, qu'enfin vous en veniez au point de les voir mortes en vous. C'est dans ce Lion mort, comme parle l'Écriture, c'est-à-dire, dans le vieil homme mortifié, qu'on trouve le miel de la consolation intérieure et de la vie spirituelle; 3° qu'il faut ensevelir ce vieil homme; qu'il est nécessaire qu'il pourrisse, et qu'il ne reste plus rien de ses inclinations et de ses mouvements en votre cœur; qu'il ne doit plus y avoir en vous aucune forme de votre vie passée, pour ne porter plus que des sentiments d'une vie nouvelle et ressuscitée, qui vous fasse vivre en la charité de Dieu, et dans les mœurs de Jésus-Christ.

LETTRE CXLVI (1).

A M. PICOTÉ SON DIRECTEUR (2).

Il lui expose les motifs qui le pressent de se démettre de ses bénéfices (3).

A la gloire de Dieu, vendredi saint (2 avril 1649).

Monsieur,

Les raisons qui m'obligent à me démettre de mon abbaye sont celles-ci : 1° La sainteté de Dieu qui m'appelle à la perfection et qui oblige ses prêtres d'être saints parce qu'il est saint : *Sancti estote quia ego sanctus sum.* La sainteté de Dieu le tient séparé de tout être et oblige les prêtres aussi à s'en tenir séparés comme lui : *Sacerdotes Domini incensum et panes offerunt Deo et ideo sancti erunt Deo suo.* Les prêtres qui ont à offrir les encens à leur Dieu, qui doivent être appliqués à ses louanges incessamment, ne doivent point être distraits par les soins de la terre, et la distraction des biens du monde. Et parce qu'ils sont encore appliqués aux divins sacrifices, et sont participants par la très

(1) Tirée des Mémoires.

(2) Quoique principalement destiné à M. Picoté, alors l'unique directeur de M. Olier, ce mémoire dut passer aussi sous les yeux de quelques autres serviteurs de Dieu, qui, au témoignage de M. de Bretonvilliers, n'approuvèrent pas entièrement ce dépouillement complet.

(3) M. Olier possédait alors le prieuré simple de Saint-Georges de Bazainville, au diocèse de Chartres, celui de la Trinité de Clisson, dans le diocèse de Nantes et enfin l'abbaye de Cercanceau, au diocèse de Sens, qu'il avait permutée en 1646, avec Mgr Félix Vialar contre celle de Pébrac. Le prieuré de Clisson passa à M. Houmain de Sainte-Marie, qui s'y retira et y mourut le 19 mars 1651. Cependant M. Olier avait encore en 1652, au moment où il se démit de la cure de Saint-Sulpice, le prieuré de Bazainville, dont il fit aussi alors sa démission. (*Vie de M. Olier,* t. II, p. 498, 557.)

sainte communion de la divine hostie, de ce pain supersubstantiel, et de la vie de Dieu dont il remplit son Fils consommé dedans Lui; de là vient que le prêtre qui entre en communion de l'hostie, est rendu participant de son état, et de sa sainteté; de là vient qu'il doit aussi entrer en la séparation et l'éloignement où il est des choses de ce monde.

Que si la Majesté divine me donne depuis très longtemps ce désir intérieurement, et que je n'ai pas eu encore l'occasion de me défaire et me séparer des embarras du bien, je dois en accepter, avec amour et joie, l'offre présente qu'il plaît à sa bonté de m'en donner, et l'exécuter avec grand plaisir, espérant cette grâce de la miséricorde de Dieu qu'il me disposera, par sa divine providence, des rencontres favorables pour achever de me démettre du reste des biens qu'il m'a donnés.

C'est une grâce trop grande que celle-là, de se voir dénué de tout et séparé de toute créature; pour en jouir si aisément et parvenir à cette gloire avec tant de joie, il faut gémir longtemps. Et vous, qui me faites la grâce de m'aimer en Notre-Seigneur, soupirez avec moi jusqu'à ce qu'il ait plu à sa bonté de m'accorder cette grâce.

La justice m'y oblige, à cause qu'ayant reçu d'autrui son bien, je dois lui rendre un bien pareil, et ne dois pas même sur des attentes incertaines lui faire attendre un bien moins assuré que celui qu'il m'a fait.

La pauvreté de notre maître m'oblige à me défaire de tant de biens, tant de maisons, dont je suis revêtu, lui qui n'avait pas où reposer son chef. Cette grâce est trop grande pour l'espérer tout d'un coup.

La pénitence de mes péchés m'y oblige, à cause que

le pécheur ne doit avoir aucun bien sur la terre, et, pour se mettre dans l'état où la vengeance de Dieu le voudrait, dans laquelle nous devons entrer par amour et par état, autant que notre condition le permet, il faut se dénuer et se dépouiller des biens extérieurs de Dieu, et surtout des biens qui lui sont affectés, qui sont son héritage en ce monde et qu'il a pris pour son partage dans les biens de la terre.

Les pécheurs, par ce seul titre, ne devraient jamais avoir des biens d'église, et pour cela les clercs qui ont part à l'héritage de Dieu devraient être saints. Mais les pécheurs comme moi en doivent être privés et doivent faire sur eux la justice de Dieu, et se traiter en sa vertu et en son zèle, comme s'ils ne s'appartenaient point, mais qu'ils fussent contre eux-mêmes les exécuteurs de la vengeance divine, se regardant d'un œil de justice sans se pardonner en rien de ce qui est dû au péché, autant que toutefois il en veut exécuter sur le temps présent; ce qui nous est manifesté par l'ordre de nos supérieurs qui tiennent sa place et nous parlent en son nom.

La religion m'y oblige, à cause que je dois sacrifier à Dieu tout ce que je suis et ce que j'ai. Cette occasion se présente de sacrifier à son œuvre ce bien-là, je crois le devoir faire avec le même amour que je dois sacrifier à Dieu son Fils, dont tout ce monde et tous ces biens de l'Église sont de son apanage et une portion de ce qui lui appartient.

Il me semble même que ma vocation présente qui m'est assez signifiée par ce qui s'est passé, et l'emploi dans lequel je suis qui est du service des prêtres, m'oblige à vaquer entièrement à eux, et m'ôte par conséquent l'application incompatible de l'emploi d'abbé

qui de soi me devrait obliger à prendre le soin des religieux dont mon abbaye est remplie.

Le bien qui m'est donné avec ce titre m'oblige à deux ou trois choses : l'une est de réparer les lieux qui sont édifiés pour les nécessités des religieux, et pour le culte de Dieu et les besoins du temporel de la famille.

L'autre où m'oblige le bien que j'en reçois, est de nourrir les pauvres sur les lieux qui sont dans la nécessité, et que je ne peux voir, qui me demandent à manger de leur bien, et que je ne puis entendre. Que si je les écoute, je dois donner ce qu'ils demandent et tout ce qui leur est nécessaire et alors je n'en ai pas de reste pour les pauvres où je vis. Que si je veux leur en donner, je le dérobe aux autres et ne puis point ainsi le dépenser dedans ma liberté, et attirer le bien à moi sous quelque prétexte que je le fasse. Si j'ai un peu de reste, je leur dois réserver pour le temps de leur extrémité, comme le père de famille qui garde le bien de ses enfants pour leur nécessité.

Enfin la dernière des choses à quoi est destiné le bien de l'abbaye, c'est pour les religieux et l'abbé, qui étant obligé de leur donner l'exemple en éminence de toutes les vertus chrétiennes comme leur chef, il doit avoir pour soi très peu, se contentant, selon saint Paul, de son vêtir et de son manger. Et ne faut pas dire, il en faut prendre selon sa condition et sa naissance; car depuis que nous sommes entrés en la maison de Dieu, il n'y a plus de naissance et de condition, ayant renoncé au siècle et à la vie d'Adam, à toutes ces générations et ces distinctions imaginaires que la malignité de la superbe ou l'avarice ont inventées dedans le monde.

Nous sommes élus de Dieu en sa maison pour chef de sa famille, nous devons être la forme du troupeau : *Forma facti gregis,* et lui devons donner l'exemple de la vertu chrétienne qu'il doit pratiquer. Nous devons être le modèle vivant et la pratique animée de leur vie, pour leur édification en leur vertu et bonne volonté, ou de condamnation dans leur opiniâtreté dans le vice.

Il n'y a donc point d'apparence de tenir un bénéfice de loin pour ne satisfaire point au dessein de Dieu qui va de servir d'exemple aux âmes qui nous sont confiées, et que vous devez régir et par parole et par exemple. Aussi pour user du bien qui en provient, soit pour l'appliquer aux usages profanes et sacrilèges des choses excessives ou inutiles de la vie, soit même pour l'usage saint et sacré de la nourriture des pauvres étrangers, ou l'entretien même des prêtres ou autres religieux de la maison de Dieu, puisque le bien qui provient de ces bénéfices ne leur appartient pas, mais aux pauvres des lieux, et aux religieux de la maison, ou à vous-mêmes, si vous étiez dessus les lieux y servant Dieu, satisfaisant à votre obligation.

Mais vous me dites que cela est exact, et qu'il n'est pas dans la pratique de quelques particuliers qui sont très gens de bien, et plus que je puis espérer un jour de l'être. Je vous réponds à cela que ma pensée est que je dois répondre à la vérité que je vois, et je dois respecter la conduite des autres avec révérence et honneur. Je regarde en cela l'obligation que j'ai de vivre selon la petite lumière qui m'est présente à l'esprit dans la foi. C'est de quoi j'ai à répondre devant Dieu et non point d'autre chose.

Au reste, Monsieur, je ne dois point appréhender,

étant soumis aux lois de pureté de mon Maître, que rien défaille pour cela en sa sainte maison ; son œuvre est établie dessus sa providence, sur sa sagesse, sur son amour, et sa puissance; il doit nourrir ceux qui le servent et qui recherchent son royaume et sa justice.

LETTRE CXLVII (1).

A UNE DAME DE LA COUR, A SAINT-GERMAIN EN LAYE (2).

Il la prie de s'intéresser aux pauvres de la paroisse de Saint-Sulpice en sollicitant des aumônes soit auprès de la reine, soit auprès de quelques seigneurs de la cour.

[Après le 5 avril 1649.]

Madame,

J'oubliai bien de vous prier en vous voyant, de vous ressouvenir de M. de Cambiac lequel a avancé, des deniers de ses amis, cent écus à Mme Angélique. Il aura été réservé à vous en solliciter, et moi, vous souffrirez que j'y supplée et que je vous les demande avec instance à cause qu'il me fait pitié. La reine vous a promis pour les pauvres; n'oubliez pas s'il vous plaît cette

(1) Sur l'autographe.

(2) L'historien de la duchesse d'Aiguillon (p. 377) cite un fragment de cette lettre d'après la *Vie de M. Olier,* et dit qu'elle fut écrite à cette dame. Cela est possible, car la duchesse d'Aiguillon, paroissienne de Saint-Sulpice, aidait beaucoup M. Olier dans toutes les bonnes œuvres qui se faisaient dans le faubourg Saint-Germain. Cependant l'autographe ne portant pas de suscription, on pourrait croire avec autant de raisons que le charitable curé adressa sa demande à Mme de Brienne, autre paroissienne de Saint-Sulpice fort dévouée aux bonnes œuvres, et qui jouissait de toute la faveur de la reine. Saint Vincent de Paul, dans une lettre du 11 février 1649, dit que cette dame était alors avec la cour à Saint-Germain en Laye.

aumône et celle qu'elle vous a promise pour notre paroisse dont le besoin est toujours extrême. Il faut, s'il vous plaît, maintenant que vous trouverez les cœurs épanouis par la paix (1), faire souvenir à M. le duc d'Orléans de ce qu'il a promis, quand M. le prince aurait donné. M. de Choisy (2) m'a paru de bonne volonté, s'il vous plaît de lui dire un mot en passant.

LETTRE CXLVIII (3).

A LA MARQUISE DE PORTES, A MOULINS.

Il lui indique les moyens d'arriver à la pureté et à la sainteté auxquelles elle aspire et que Jésus demande d'elle. Il la prémunit contre les attaques des jansénistes.

[Été de 1649 (4).]

Loué soit le très saint Sacrement de l'autel.

Ma très chère fille en Notre-Seigneur Jésus-Christ, notre Tout,

Je me sers de la voie de Mme la M. d'O... pour vous écrire en sûreté et toute confiance (5). J'ai reçu trois

(1) Les articles de la paix furent enregistrés au Parlement le jeudi saint, 1er avril 1649, mais le *Te Deum* ne fut chanté que le mardi de Pâques.

(2) Jean de Choisy était maître des requêtes et chancelier du duc d'Orléans. Sa femme, Jeanne-Olympe Hurault de l'Hôpital, fut très mêlée aux affaires de la cour et en particulier à celles de Mlle de Montpensier.

(3) Sur l'autographe.

(4) La marquise, comme on l'a déjà dit, arriva à Moulins au mois d'avril 1649.

(5) Le nom de cette marquise est inconnu. Peut-être M. Olier a-t-il voulu désigner la marquise d'Aumont qui, avant de se retirer à Port-Royal, avait passé deux ans à la Visitation de la rue Saint-Antoine. Ce qui, outre la quasi-similitude de l'initiale des noms, donnerait quelque vraisemblance à cette supposition, c'est que, à défaut de la marquise, la lettre fut confiée à la supérieure de la Visitation.

des vôtres. Pour leur réponse, je vous dirai premièrement que je n'ai pas été celui qui vous a envoyé le saint suaire. Secondement, je n'ai rien fait pour le bon enfant dont vous m'écrivez, ne l'ayant point vu. Troisièmement, j'ai dit à nos MM. de Sainte-Marie et Cambiac de vous écrire.

Pour moi, je me réserve à vous écrire en la manière que je vous ai toujours parlé, en la simplicité de mon cœur, qui est tout vôtre et qui désire entièrement la pureté de l'état où Jésus votre Époux vous appelle, et qui souhaite fort que vous fassiez usage du temps qu'il vous donne, pour vous unir à lui et entrer en toutes les vertus qu'il imprime aux âmes qui sont véritablement siennes (1).

Je sais, ma fille, que votre esprit aspire à la pureté et sainteté ; mais il faut le faire en Jésus-Christ et non pas en vous-même ; il faut y parvenir par les voies de Dieu et non pas par les vues que vous pouvez former. Les desseins de Dieu sont infiniment élevés par-dessus les vôtres, et les moyens dont il se veut servir sont tout autres que ceux que vous pouvez vous imaginer. Il faut être aussi bien abandonnée aux moyens qu'il veut tenir sur vous pour vous sanctifier, comme aux desseins qu'il a sur vous et sur toutes les âmes qu'il a choisies dedans le sanctuaire de son conseil.

Ma fille, une chose que je vous demande avec Jésus-Christ Notre-Seigneur parlant à la Madeleine : soyez toujours anéantie en votre cœur, appartenant à Jésus-

(1) Dans toute la suite de cette lettre, M. Olier prémunit la marquise de Portes contre la doctrine et les pratiques de Port-Royal, dont elle avait déjà, on ne sait comment, reçu d'assez fortes impressions. On verra plus loin que tous les efforts du serviteur de Dieu n'empêchèrent pas que le mal ne fît du progrès et ne semblât, un instant, devenir irrémédiable.

Christ par-dessus vous-même pour être à lui tout ce qu'il veut que vous lui soyez, et en la manière qu'il veut que vous lui soyez. Après il vous fera connaître ce qu'il veut et vous y établira sûrement, vous conduisant petit à petit en sa vertu cachée, qui est la manière du véritable esprit qui fait enfin régner Dieu pleinement dans les âmes. Le royaume de Dieu ne vient point avec éclat ni observation, dit Notre-Seigneur; il ne s'établit point en nos règles, ni par la conduite d'une sagesse qui prétend, comme les architectes, établir par ordre une pierre après pierre. Dieu renverse toujours ses vues aux âmes qu'il chérit; il tient son œuvre invisible en leur fond et, s'il leur a laissé pour un moment la vue de quelque établissement de vertu dedans elles, il l'arrache sensiblement, il trouble, il renverse, il dessèche, il aveugle, enfin il met son âme en un état où elle ne sait plus ce qu'elle est, ni ce qu'elle doit devenir; et cela est une marche assurée et un degré certain, mais contraire à la sagesse humaine pour élever, avancer, purifier, sanctifier, polir, fortifier l'œuvre invisible et insensible de l'esprit qui n'a point part en sa pureté avec nos expériences.

Oh que l'esprit est pur! oh que la sagesse de Dieu est grande sur la sanctification de nos âmes, qui élève en notre nuit, pour l'assurance de notre humilité et pureté de nos esprits, l'œuvre admirable de sa main! Au nom de Dieu, ma fille, soyez morte à vos vues et vos règles et aux manières que vous vous imaginez, pour devenir selon le cœur de Dieu. Il n'y a rien que l'abandon entre ses mains et le désir d'être fidèle à faire un saint usage de toutes les rencontres, les occasions et les conduites de Jésus-Christ sur vous, ayant tou-

jours le cœur anéanti en tout vous-même, le vidant toujours de tous propres désirs, et votre esprit de tout propre discernement et toute propre lumière pour vous mettre en état d'être remplie de la lumière du Fils de Dieu et de ses volontés, préparant par là votre intérieur à toute vertu chrétienne, à quoi vous devez incessamment aspirer.

Ma fille et ma très chère fille, marchons par les voies simples, humbles, inconnues à tout le monde. Notre-Seigneur fonde ainsi son royaume. Ses démarches, ma fille, ne sont pas, comme quantité de personnes le croient en ce temps, qui font de gros livres et éloquents pour dire qu'il faut marcher par telles et telles voies. O ma fille, il n'est point d'âme qui n'ait sa voie préparée de Dieu et qu'il ne faille adorer profondément dans le silence, pour y être soumis en la manière particulière que Dieu le veut. Au nom de Dieu, ma fille, aimez uniquement votre amour, aimez l'Époux de votre cœur qui vous a menée jusques à maintenant par ses voies et ses routes. Soyez à lui, ma fille, en la manière qu'il le veut, et il ne manquera de se manifester tout à vous.

Je vous dirai en confiance qu'une des paroles de l'Évangile qui m'a le plus touché en ma vie, c'est celle de Jésus-Christ qui dit en saint Jean : *Celui qui m'aimera, je me manifesterai tout à lui.* Ma fille, c'est où nous aspirons par nos souffrances, nos humiliations et nos traverses, que nous soyons si heureux de pouvoir recevoir la lumière de Jésus-Christ pour le servir et lui être fidèle. Tenez-vous donc à cela, d'être à Jésus-Christ et vivre en lui, en ses vertus et en sa grâce.

Ne vous remplissez point l'esprit, ma chère fille, des questions débattues, ne vous embrouillez point de part

ni d'autre; cela n'est que débat, et selon saint Paul des questions qui n'engendrent que des querelles et l'altération de charité, pour une matière défendue de l'Église et de Dieu même qui nous veut cacher des choses que nous voulons connaître. Il vaut bien mieux faire un sacrifice entier et parfait de cela, adorant le mystère inconnu de la grâce que par exprès la majesté de Dieu nous a tenu couvert et que l'Église sainte a tenu toujours en suspens, que de se vouloir mêler de décider de cela et s'exposer d'en juger autrement que Dieu, et ainsi aller au delà des desseins de Jésus-Christ et de son Père qui s'est réservé de nous révéler, au jour du jugement, le saint mystère de la très sainte Trinité, la connaissance de sa grâce par laquelle il vit en nous et nous en lui comme il vit en son Père et son Père en lui-même. Ce sont les paroles du Fils de Dieu en saint Jean : *In illa die intelligetis sicut ego in Patre et Pater in me et ego in vobis.* Vous entendrez en ce jour-là seulement (et non en celui-ci) que je suis vivant et opérant en vous par la grâce, comme je le suis en mon Père et mon Père en moi.

Ma fille, vous ne sauriez croire comme le silence de es choses est profitable et combien il tient l'âme en liberté, en humilité et simplicité, combien, tout au contraire, on s'embarrasse, on se dessèche et on s'élève le cœur secrètement par la curiosité, la recherche et l'entretien qui n'est pas de notre ressort et pour lequel nous n'avons point grâce pour traiter.

Vous savez, ma fille, qu'il faut que Jésus soit en tout; il faut qu'il soit en nos paroles comme en nos pensées et nos œuvres; s'il n'est l'auteur de tout, il n'y a rien qu'un effet malin de notre chair et de notre propre opération qui n'est que vanité, superbe et amour-

propre et laquelle nous embrouille et infecte toujours. Il ne faut souffrir en nous que l'opération de la grâce et lui adhérer intimement; et vous verrez par expérience que dans le temps de la plus intime union de votre cœur et la plus profonde récollection avec Dieu, il vous anéantira toujours toute vue semblable, et ne vous portera qu'à l'amour de lui-même, sans souffrir que vous vous distrayez pour examiner la nature de l'amour qui vous possède, tant il veut et il aime un cœur simple, anéanti, et abîmé en lui-même et rien hors de lui : *Porro unum est necessarium.*

Il faut, ma fille, prendre garde à cela pour le grand intérêt de votre âme, qui souffrira et se desséchera beaucoup pour les moindres occupations de votre cœur et de votre esprit propre en choses qui seront hors de Dieu.

Ma sœur, que je vous veux sainte en Jésus notre tout et notre amour (et qui le doit être de tout le monde)! Que je vous désire vivante en charité et en l'opération du seul esprit! Que j'ai de haine contre l'esprit propre, comme ennemi juré de la foi et ensuite de la charité! Que je vous désire vivante en foi comme le juste selon saint Paul et le prophète! Oh que vaines sont les pensées et les opinions des hommes qui n'ont pas pour appui, pour soutien et pour règle certaine la science de Dieu! dit Salomon. Ma fille, la foi pour tout. C'est le bandeau de l'esprit propre, c'est ce qui empêche ses productions inutiles, vaines et déréglées. Ma fille, l'esprit de l'homme n'est bon que pour en faire un sacrifice. Il est bon qu'il soit immolé, crucifié, interdit, absorbé en la foi et sagesse divine comme le cœur et la volonté doit être consommée, pour tous ses désirs, en la sainte charité de Jésus-Christ Notre-Seigneur. Oh, que l'âme trans-

formée et consommée en Jésus est paisible! Qu'elle est joyeuse, qu'elle est libre, qu'elle est indépendante de toute fantaisie et imagination humaine! Combien va-t-elle croissant en la lumière solide de Jésus-Christ! Combien se va-t-elle purifiant, sanctifiant et s'abdiquant en Dieu! Hors de Jésus, ma fille, hors de sa foi et son amour, ne vous arrêtez et amusez à rien. Lisez tous les jours, avec profond respect, dégagement de votre esprit et de votre raison humaine les saints Évangiles de Jésus-Christ. Laissez-vous nourrir, imbiber et pénétrer aux vertus chrétiennes. Lisez sainte Thérèse, M. de Genève, Gerson (1), tous ces livres de bénédiction et que l'Église universelle approuve, où rien n'est contesté. Je désire que tout le superflu vous soit ôté; je désire que le *vil soit séparé du précieux*, comme Notre-Seigneur le veut, qui demande la sainteté parfaite à ses âmes choisies et qui ne peut souffrir aucun mélange avec son esprit de pureté.

Ma fille, depuis cette lettre écrite, j'ai appris que Mme la marquise d'O... était partie et n'ai point trouvé de voie plus sûre que la Mère supérieure de la Visitation (2), avec laquelle j'ai fait connaissance depuis peu, que je ferai prier de vous faire tenir ce mot que j'ai cru expédient de vous envoyer pour prévenir votre

(1) Sous le nom de Gerson, M. Olier désigne le livre de l'*Imitation de Jésus-Christ*, que plusieurs, au dix-septième siècle, attribuaient au pieux chancelier de l'Université de Paris.

(2) C'était la mère Eugénie de Fontaines, comme il est dit à la fin de la lettre. Cette digne religieuse, dont la Vie a été donnée au public, eut l'avantage de recevoir les instructions de saint François de Sales. Elle était très liée avec saint Vincent de Paul et M. Olier, ce dont les jansénistes lui ont fait un crime. En 1664 elle fut choisie pour renouveler l'esprit du monastère de Port-Royal d'où on fit sortir l'abbesse et douze de ses principales adhérentes.

esprit, de peur que Mme de Luynes (1), qui vous va voir en passant, qui est toujours dans les embarras des opinions, ne vous aille embrouiller l'esprit et vous le tirer de la netteté dans laquelle Notre-Seigneur vous l'avait mis. Je prie Notre-Seigneur de vous l'y conserver comme étant une des choses des plus nécessaire à la parfaite sainteté. La netteté de la lumière est le privilège du ciel et des âmes solitaires que Dieu a délivrées du siècle et des ténèbres où il abonde, aussi bien que le prince qui les gouverne et les sème partout. Je vous prie, ne laissez point offusquer votre esprit ni l'approcher à quoi que ce soit; ne songez point à une perfection élevée et extraordinaire; laissez faire à l'Esprit qui a commencé et qui achèvera. Votre pauvre serviteur, qui a sa foi en Jésus-Christ, vous dira la vérité, s'il plaît à sa bonté nous conserver la vie et la vue de vous servir comme il en est le maître. Ne vous mettez en peine si vous ne voyez des austérités affreuses, excessives et autres choses extraordinaires. Non, ma fille, Notre-Seigneur a ses voies cachées du progrès et de l'avancement intérieur indépendant de cela, qui vous élèvera à Dieu utilement et saintement par les démarches communes et simples, telles que Jésus-Christ Notre-Seigneur, Notre-Dame, saint Joseph et autres saints les ont pratiquées en leur vie. Oh! qu'il est sûr pour l'humilité et pour un esprit de votre trempe de marcher bassement et simplement! Oh! le trésor pour vous que la pureté de cœur et l'intention épurée de plaire à Dieu et le servir dans les voies communes et les

(1) Marie-Louise Séguier, née en 1626, épousa Louis-Charles d'Albert, duc de Luynes, et commença à le gagner au parti de Port-Royal auquel elle était très dévouée. La duchesse de Luynes mourut en couches, le 16 septembre 1651.

vertus chrétiennes! Ma fille, faites-moi le plaisir et me donnez la joie en Notre-Seigneur de me mander, en simplicité et confiance, votre cœur et ses états depuis votre départ. Faites-moi tenir vos lettres, si vous voulez, par notre mère Eugénie, qui est cette bonne personne supérieure de la Visitation de la rue Saint-Antoine. Elle me les fera tenir sûrement.

LETTRE CXLIX (1).

A M. DE BRETONVILLIERS, A AVRON (2).

Il lui envoie un des prêtres de la communauté de la paroisse de Saint-Sulpice qui avait besoin de repos.

[Premières semaines d'août 1649 (3).]

Monsieur et très cher en Notre-Seigneur,

Je vous envoie M. Oreau lequel est fort lassé du travail de Notre-Seigneur, afin qu'il se puisse remettre et reposer avec vous. Vous savez ce que je dois faire pour ceux (qui) mettent leur corps et leur âme à ma place pour le service des âmes de Jésus-Christ Notre-Seigneur. Vous le ferez mieux que moi qui fais encore par vous pour lui ce que je ne puis faire par moi-même, qui suis et veux être à jamais en Notre-Seigneur une seule chose pour Dieu avec vous.

Adieu, Monsieur et très cher en Notre-Seigneur.

Mes recommandations à nos chers frères.

(1) Sur l'autographe.

(2) Avron était un château de la famille de Bretonvilliers où fut plus tard établie la *solitude,* ou noviciat de la compagnie de Saint-Sulpice, et qui servait déjà auparavant de lieu de retraite et de repos à M. Olier et à ses disciples.

(3) La date n'est qu'approximative.

LETTRE CL (1).

AU MÊME, A PARIS.

Il lui annonce son prochain retour à Saint-Sulpice.

[Verneuil, fin d'août 1649 (2).]

Vive Jésus en Marie.

Monsieur et très cher en Notre-Seigneur.

J'ai vu ma mère fort en peine de mon retour si prompt; néanmoins lui ayant fait entendre l'importance du sujet et l'obligation que j'avais de me rendre à Paris aussitôt que Mgr de Metz, enfin elle m'a promis son carrosse, mais à condition que vous m'enverrez homme exprès le jour de son arrivée. J'ai cru ne lui pouvoir refuser cette condition, sur quoi je vous prie de vouloir vous en informer expressément pour me le mander à point nommé. Je passerai par Ruel, qui est mon chemin, pour voir Mme d'Aiguillon (3), pour savoir à fond d'où vient la commission de M. de Montagu, qui n'a point de qualité pour écrire au nom de la reine, et par qui il a pu être sollicité et s'embarquer là-dedans (4).

(1) Sur l'autographe.

(2) Cette lettre est sans date, mais l'affaire des Oratoriens, qui paraît avoir motivé le prompt retour de M. Olier, comme on le verra bientôt, la place naturellement vers la fin du mois d'août 1649. Elle est sûrement écrite de Verneuil où Mme Olier avait une habitation; car Ruel est tout à fait sur le chemin qui conduit de ce lieu à Paris.

(3) Mme d'Aiguillon, nièce du cardinal de Richelieu, était une des bonnes paroissiennes de Saint-Sulpice. Elle habitait alors son magnifique château de Ruel.

(4) Gautier de Montagu, plus connu sous le nom de lord Montagu, était un lord anglais protestant, qui se convertit à Loudun et entra même

Je vous prie de ne laisser de me renvoyer demain le petit Martin pour m'apporter mes lettres. Je pourrai partir ensuite ou le samedi ou le lundi, au plus tard, au cas que Mgr de Metz dût être encore le mardi à Paris. Comme je n'ai point de carrosse je suis à la merci de nos bonnes gens. Adieu, mon cher enfant, je ne vous ai point oublié, ni le cher frère, depuis notre départ. Je suis en Notre-Seigneur et sa très sainte Mère, mon cher enfant, votre tout acquis.

OLIER.

LETTRE CLI (1).

A MADAME TRONSON, AU PÉRAY.

Il lui parle d'un pèlerinage qu'il va faire. Il l'exhorte ensuite à unir le recueillement de Marie aux fonctions extérieures de Marthe.

[Paris, 20 septembre 1649.]

Qui a Dieu a tout.

Madame,

Je suis bien marri de ne pas donner à votre charité ce qu'elle désire et ce qui lui est dû par tant de titres. Je rends à Dieu ce que je vous dérobe, car je lui fais un sacrifice qui lui sera, comme j'espère, bien agréable, puisque en suivant les ordres de sa divine Providence qui m'appelle ailleurs, je lui sacrifie, tout d'un temps, la joie, le repos et la suavité que votre solitude a coutume de me donner (2). Nous sommes à Dieu par-dessus

dans l'état ecclésiastique. La reine Anne d'Autriche l'estimait beaucoup et jusqu'à sa mort elle l'honora de sa confiance.

(1) Sur l'autographe.

(2) M. Olier avait quitté le Péray pour faire le pèlerinage de Notre-Dame de Liesse. Il le fit, en effet, vers la fin de septembre, pour remercier

tous ses dons et toutes les grâces qu'il nous offre et qu'il nous communique, et il me semble qu'il aime beaucoup ces victimes de sainteté et qu'on lui sacrifie ce qu'il y a de plus délicat en sa grâce.

Si vous êtes ici de retour jeudi au soir, j'aurai le bien de vous voir et vous laisser les petits ordres de l'œuvre de Notre-Seigneur, car je dois partir vendredi pour un pèlerinage que je dois à Dieu, il y a du temps. Je vous envoie en attendant ces papiers de Toulouse que vous verrez à loisir, et dont nous nous entretiendrons à votre retour. Je prie Notre-Seigneur qu'il donne sa bénédiction à ses desseins sur vous et toute votre famille, particulièrement en l'affaire de monsieur votre fils aîné, que je désire d'autant plus qu'elle vous promet plus de repos, et vous tirant ainsi de l'exercice de Marthe, elle vous établira dans la paix de Marie que vous goûterez avec autant de plénitude et d'abondance que vous aurez été fidèle à ces emplois extérieurs.

En attendant, unissez et joignez l'une à l'autre. Que l'intérieur de Marie opère en l'extérieur et par les mains de sa sœur Marthe. Soyez toujours en Jésus-Christ; qu'il soit en vous principe de toute votre lumière, et votre opération extérieure, qu'il vous occupe en tout vous-même et qu'il soit seul vivant et opérant en vous dessous l'écorce de la vieille créature.

Je suis de toute ma volonté, Madame, votre très humble et très obéissant serviteur.

OLIER.

Ce jour saint Eustache.

la sainte Vierge de l'avoir protégé dans l'affaire des Oratoriens qui voulaient s'établir dans le faubourg Saint-Germain. (On peut voir dans la *Vie de M. Olier* [t. II, p. 432] toute la suite de cette affaire.)

Vous me ferez souvenir à votre retour de vous donner la dévotion du chapelet de Notre-Dame que j'eusse été bien aise d'achever au Péray, que j'ai tracée depuis votre départ, qui me paraît comprendre les grandeurs de notre sainte maîtresse et être utile aux enfants qui la servent (1).

LETTRE CLII (2).

AU PÈRE BOURGOING, GÉNÉRAL DE L'ORATOIRE (3).

Il répond article par article à une lettre de plaintes que ce vénérable supérieur lui avait écrite.

[Vers octobre 1649.]

Mon révérend Père,

J'ai reçu la vôtre qui m'a beaucoup touché le cœur, étant écrite par l'esprit d'une charité très pressante à l'égard d'un sujet qui ne le mérite pas, et qui serait plutôt digne de votre rebut et de l'indignation de votre esprit que de votre amour, si les choses que vous me marquez dans la vôtre étaient telles qu'on vous les a dépeintes.

Je prendrai donc la liberté de répondre aux chefs d'accusation dont la vôtre me charge.

(1) M. Olier parle des considérations à faire sur les grandeurs de la sainte Vierge en disant le chapelet.

(2) Sur le brouillon que M. Olier écrivit tout entier de sa main, et auquel il ne paraît manquer que la fin de la dernière phrase, la signature et la date.

(3) François Bourgoing, né à Paris en 1585, fut l'un de six premiers prêtres de l'Oratoire. En 1641, à la mort du père de Condren, il fut élu général de sa congrégation et, pendant vingt et un ans qu'il la gouverna, il ne cessa de faire tous ses efforts pour en éloigner le jansénisme. Il mourut le 26 octobre 1662. Bossuet prononça son oraison funèbre.

1° Elle me dit que j'ai été trouver la reine pour lui faire des plaintes de votre congrégation et m'opposer à son établissement dans le faubourg Saint-Germain. Je vous dirai à cela très simplement la vérité : Qu'étant allé rendre mes devoirs à la reine de la part de Mgr de Metz, de même que le reste de MM. les curés de Paris l'avaient fait quelques jours auparavant, pour la conjouir de son heureux retour; d'abord après mon compliment Sa Majesté me dit : Mon frère de Metz m'a dit que les Pères de l'Oratoire se voulaient établir dans le faubourg Saint-Germain; je lui ai défendu, à quoi je vous puis dire en vérité que je n'ajoutai rien et m'en revins en silence chez nous.

Pour le second, que j'ai pris le temps de votre absence pour m'y opposer, je vous puis assurer, mon Père, que je n'ai rien su de votre voyage qu'après ce qui s'est passé, vous croyant en cette ville en ce temps-là. Et de plus je n'ai paru en cela qu'au temps des poursuites de vos révérends Pères, sans quoi je n'y aurais point pensé. Et vous dirai bien plus, qu'ayant été averti par ceux mêmes qui agissaient pour vous en cette affaire, j'ai été plus de huit jours sans y paraître, laissant à mon supérieur qui est Mgr de Metz d'en ordonner : lequel je connus entièrement opposé à cela. Ensuite de quoi, je crus, suivant les ordres de la Providence visible sur moi, que je devais agir sûrement.

Il est vrai que je fus voir Mgr le duc d'Orléans qui pressait beaucoup Mgr de Metz, auquel je dis les résistances de la reine, et lui témoignai encore que j'aurais beaucoup à démêler avec vos Pères; qui me serait une distraction continuelle de mon devoir, à cause qu'il y en avait quantité d'entre les vôtres qui étaient de ces opinions nouvelles, et qui étaient entièrement éloignés

de nos sentiments. Je vous dirai en confiance que les choses passent si avant que cela va jusqu'aux personnes; témoin que depuis très peu de jours un des vôtres, et des plus apparents (1), en parlant en la présence d'un des nôtres et s'expliquant de moi par comparaison avec un autre qui est fort en parti, il dit : M. Tel ne fait pas tant d'œuvres que M. Olier, mais *Omnia infidelium opera sunt peccata.* Il n'est pas utile d'avoir dans une paroisse des personnes qui s'élèvent à toute heure en discours, en opinions et en pensées pareilles, qui sèment des bruits contre un pasteur qui a tant de peines à satisfaire à ses charges, et à gagner ses brebis. Mettez-vous en ma place, mon révérend Père, et jugez de ce que vous voudriez faire en cas pareil.

Ce dissentiment d'opinions et de pensées m'a empêché de m'approcher de Saint-Magloire et, quoique la reine m'eût commandé expressément de prendre la cure de Saint-Jacques du Haut-Pas, laquelle était entre les mains d'une personne qui m'en avait sollicité six mois, je ne voulus jamais la prendre, ni que pas un des nôtres y pensât. Je crus que vos Pères faisant leur œuvre en leur manière et y ayant tant d'autres lieux nécessiteux en France et ailleurs, il ne fallait pas se presser ainsi et se surcharger l'un l'autre.

Depuis ce temps-là nous sommes entrés dans le séminaire de Nantes (2), qui est le troisième chef dont vous

(1) Le P. Pierre Camus, comme on le voit par la lettre de M. Olier à M. de Bassancourt. Il était curé d'Aubervilliers depuis 1643, lorsque le P. Bourgoing le révoqua le 16 octobre 1649. Peut-être cette révocation fut-elle déterminée par les propos déplacés que ce Père avait tenus au sujet de M. Olier.

(2) Pendant son voyage en Bretagne, M. Olier trouva les principaux ecclésiastiques de Nantes très favorables au dessein de confier le séminaire de cette ville, qui n'était encore qu'en germe, aux prêtres de Saint-Sul-

nous accusez, là où vous dites que les vôtres ont un établissement et qu'ils avaient prétendu le gouvernement de la maison du séminaire.

Je vous dirai, mon révérend Père, que c'est Mgr de Nantes qui nous a mandés à Paris, et lequel a témoigné ne vouloir qu'aucune congrégation eût la direction de son séminaire. J'y suis entré avec cette condition et cette prière qu'il me fût permis de retirer nos messieurs dans quelque temps d'ici, ne désirant point m'établir dans les lieux, mais, selon les sentiments du défunt père de Condren, d'aller faire le fruit et jeter les semences de l'esprit ecclésiastique et puis m'en revenir; si bien, mon révérend Père, que je vous laisserai la porte ouverte quand vous voudrez et, si j'eusse vu l'esprit de Mgr de Nantes disposé à vous recevoir, je n'aurais point pensé à la chose, parce que je pense qu'il faut aller plutôt où il n'y a personne, comme toute la France gémit après des ouvriers, que de vouloir entreprendre sur la moisson d'autrui.

Toutes les fois, mon Père, que vous trouverez l'esprit de Mgr de Nantes disposé à vous recevoir, vous me ferez le bien de me le mander et aussitôt je rappellerai nos messieurs. Plût à Dieu que je fusse assez heureux pour vous servir en cela et ailleurs! J'en ai toujours fait la protestation; j'en ai donné des marques aux vôtres, en toutes rencontres, et suis toujours prêt de le faire. Voyez ce qu'il vous plaît que je fasse pour vous témoigner que je suis.

pice : Mgr de Beauvau lui en ayant fait la proposition, il envoya durant l'été de 1649 M. de Queylus et M. d'Hurtevent pour en prendre la conduite.

LETTRE CLIII (1).

A M. DE PARLAGES, A MONTPEYROUX.

Après lui avoir parlé de l'affaire de Clermont-Lodève, d'où il retirait ses sujets, il lui exprime le grand désir qu'il a de le revoir bientôt à Paris.

[8 octobre 1649.]

Qui a Jésus a tout.

Monsieur et très honoré en la croix de Jésus-Christ Notre-Seigneur,

Je suis bien heureux de voir vos sentiments touchant votre retour. La chère Compagnie vous désire avec autant d'ardeur que vous la souhaitez, si bien, mon cher Monsieur, vous n'avez qu'à satisfaire aux projets que vous nous marquez par la vôtre.

Pour ce qui est de la conduite que messeigneurs estiment utile de tenir pour la cure de Clermont, je l'estime très sainte et très avantageuse pour l'Église et pour la maison. C'est pourquoi je vous prie de la faire suivre à M. Couderc (2). Je m'en vais lui en écrire, souhaitant que ma lettre arrive assez à temps pour

(1) Sur l'autographe.

(2) M. Faillon résume à peu près ainsi l'affaire de Clermont-Lodève dont il est parlé dans cette lettre et dans les deux suivantes : « Le prédécesseur de M. du Bosquet, M. Plantavit de la Pause, avait engagé M. Olier, probablement en 1647, à former un établissement dans le prieuré-cure de Saint-Paul, unique paroisse de Clermont-Lodève. M. Pierre Couderc y fut envoyé avec deux ou trois autres ecclésiastiques de Saint-Sulpice. M. du Bosquet, qui arriva à Lodève dans les premiers jours de 1649, ne donna pas à M. Couderc la même confiance que son prédécesseur, ce qui porta M. Olier à lui dire de remettre sa cure à quelqu'un de ses confrères qui fût plus agréable au prélat, et peu après, sur de nouvelles considérations, de s'en démettre simplement entre les mains du prélat. » (*Vie de M. Olier*, t. III, p. 260.)

prévenir l'exécution du premier projet que l'on en avait fait et qui nous était assez pénible, mais qu'on avait suivi selon l'ordre commun, qu'il est juste d'interrompre pour des raisons si judicieuses et profitables.

Je me donne à l'esprit de Notre-Seigneur pour m'unir à vous en tout votre voyage, pour vous prendre où vous êtes et vous conduire jusqu'ici. Il ne me sera pas pénible de vous accompagner partout, car je suis plus où vous êtes et me sens plus en vous par Jésus-Christ que dans moi-même. Dieu me fasse la grâce de jouir de ce bien, ce ne sera jamais qu'après l'avoir beaucoup désiré et attendu. Mes maux me rendent indigne de vous voir et me résolvent plus aisément à votre absence et privation. Je prie le ciel qu'il me rende digne d'en jouir et de vivre pour un jamais avec vous en l'unité parfaite de Jésus-Christ en qui je suis tout vôtre.

OLIER.

A Saint-Sulpice, ce jour de Sainte-Brigitte.

LETTRE CLIV (1).

A M. PIERRE COUDERC, CURÉ A CLERMONT-LODÈVE (2).

Après lui avoir tracé la conduite à tenir dans la circonstance délicate où il se trouve, il l'encourage à souffrir sans retour sur lui-même tout ce qu'il plaît à Dieu d'ordonner.

[8 octobre 1649.]

Qui a Jésus a tout.

Monsieur et très cher en Notre-Seigneur,

J'ai reçu un avis de messeigneurs les prélats par la voie de M. de Parlages, qui me paraît extrêmement

(1) Sur l'autographe que la CCXIX^e^ des imprimées reproduit en partie.

(2) Pierre Couderc était né à Toulouse, où, après des études convenables, il fut fait docteur en théologie. Il entra au séminaire de Saint-Sulpice

saint. J'avais eu toujours cette pensée dans l'abord, mais y ayant trouvé quelque résistance, je me laissai aller aux voies communes, qui est qu'en vous retirant de Clermont vous résignassiez votre cure à un de nos bons prêtres et confrères. Mais comme à présent on a goûté, comme l'on doit, le sentiment de messeigneurs les évêques, qui jugent plus à propos de vous démettre de la cure de Clermont purement et simplement entre les mains de Mgr de Lodève, afin qu'il en dispose en faveur de qui il lui plaira, qui ayant l'esprit de Dieu fera le choix selon sa pure sagesse, il sera plus utile pour Dieu, plus avantageux pour l'église de Clermont et plus respectueux à la dignité de messeigneurs les prélats, de qui nous devons honorer les sentiments avec tout respect et nous y soumettre avec parfaite joie. M. Rebours pourra vous accompagner à Magnac et préparer avec vous l'établissement de la communauté qui sera bien utile pour ce grand et vaste diocèse de Limoges. *In hoc veni ut eatis et fructum afferatis et fructus vester maneat.* Il faut suivre l'esprit et la conduite de Jésus-Christ Notre-Seigneur sur ses disciples qu'il envoyait de lieu en lieu faire le fruit dont

en 1645, étant déjà prêtre, et dès lors M. Olier ne fit pas difficulté de lui donner la direction des séminaristes de première année qui furent placés à Vaugirard. En quittant Clermont-Lodève il se rendit à Magnac, en Limousin, où, comme on va le voir, il jeta les fondements de la communauté que le marquis de Fénelon voulait y établir. Rappelé à Saint-Sulpice à l'occasion de la mission que le P. Eudes y prêcha en 1651, il travailla quelque temps à la communauté. Après avoir gouverné pendant deux ans le séminaire de Clermont, en Auvergne, il fut rappelé vers la fin de 1658 à Paris, par M. de Bretonvilliers, qui le donna pour vicaire à M. de Poussé, nouveau curé de Saint-Sulpice. Il remplissait encore ces fonctions quand l'archevêque de Paris le chargea de réformer la communauté des missionnaires du Mont-Valérien. Il en fut supérieur pendant six ans. Il mourut à la communauté de Saint-Sulpice, le 25 mai 1674, et le lendemain son corps fut transporté au Mont-Valérien. (*Vie de M. Olier*, t. III, p. 276.)

la vertu se conservait et se dilatait dans les âmes.

Adieu, mon cher Monsieur, laissons-nous aux ordres de Dieu, adorons sa divine Providence et la pureté de sa conduite; ne pensons point à nous ni aux voies que nous préméditons, soyons à l'Esprit-Saint qui a conduit les saints apôtres de Jésus-Christ en sa sagesse et non la leur. *Ubi erat impetus spiritus illuc gradiebantur, nec revertebantur cum incederent.* Mon cher frère, qu'aisément on fait retour sur soi et qu'on laisse entrer des lumières de sagesse mondaine, qui font reculer quand on marche et qui empêchent le progrès et l'avancement dans les voies de Dieu! Mon cher enfant, j'ai été bien consolé de voir les vôtres toujours pleines de maximes de la croix et du saint Évangile, remplies de soumission et d'abandon à Dieu. C'est une prévention de l'Esprit divin qui vous a prémuni contre toute malice. Mon cher enfant, continuez et le bon Dieu sera votre tout et votre plénitude. Adieu, c'est le pauvre et très indigne curé de Saint-Sulpice.

OLIER.

Ce jour de Sainte-Brigitte.

LETTRE CLV (1).

A M. DU BOSQUET, ÉVÊQUE DE LODÈVE (2).

Après avoir rappelé ce qui s'est passé à Clermont-Lodève, et réprouvé tout ce qui aurait pu se faire contre le respect et l'autorité du prélat, il fait en son nom et au nom de sa Compagnie la protestation la plus formelle d'obéissance et de vénération pour la dignité épiscopale.

[Vers le 8 octobre 1649.]

Monseigneur,

Étant entré dans votre diocèse par le commande-

(1 et 2) Sur l'autographe reproduit dans la *Vie de M. Olier*, t. III, p. 261.

ment de Mgr votre prédécesseur, et M. Couderc, en qui j'avais désiré continuer mes obéissances à votre personne, ayant été agréé de vous dans les commencements, j'avais été ravi non seulement de l'y conserver, mais même de le faire subsister avec quelques autres sujets, pour votre plus grande satisfaction. Mais maintenant que j'ai vu qu'il n'a pu mériter la continuation de vos grâces, je lui ai mandé de se démettre de son bénéfice, lui faisant connaître qu'il n'était pas juste d'être dans la maison d'un maître sans son agrément, et qu'il ne pouvait espérer aucune bénédiction qu'en l'union de votre charité. C'est sur ce fondement et cette maxime qu'est établie la maison de Saint-Sulpice, qui ne se réserve autre droit sur les sujets qui en sortent par la vocation de messeigneurs les prélats, que de leur faire toujours connaître la dépendance absolue qu'ils doivent avoir de messieurs les évêques et les reprendre de toute leur force s'ils y avaient manqué.

C'est pourquoi, Monseigneur, croyez que dans la douleur que je souffre de voir un des sujets de la maison indigne de votre affection, je ressens cette joie de faire le sacrifice entier de ce bénéfice pour donner ce témoignage, dans un de nos premiers établissements, que les sujets de la maison n'ont point de vie, d'intérêt ni de conduite qu'en l'obéissance des messieurs les prélats qui nous peuvent appeler et renvoyer quand ils veulent; et que la maison fait profes-

— François du Bosquet, né à Narbonne le 28 mai 1605, fut d'abord intendant de Guienne et puis de Languedoc. Entré dans l'état ecclésiastique, il ne tarda pas à être nommé à l'évêché de Lodève dont il prit possession le jour de l'Épiphanie 1649. Il devint évêque de Montpellier en 1657, et mourut dans cette ville le 24 juillet 1676.

sion de ne rien être ni posséder qu'en leur pure et simple dépendance.

L'œuvre de Dieu est trop juste et trop pure pour causer jamais rien d'incommode et contraire à la simplicité et la justice de l'Évangile. C'est en lui que nous avons fondé notre maison pour le service de l'Église, et si je savais que jamais rien qui sortira de Saint-Sulpice dût choquer ses ordres ou appuyer le violement de leurs respects, je demanderais que la maison de Saint-Sulpice fût détruite et devînt un anathème public à la face de tout le monde. Et c'est pour ce sujet, Monseigneur, que j'ajoute à la première lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire, et dont je n'ai pas mérité de réponse, une prière à M. Couderc par-dessus celle que je lui fis, il y a six semaines, de se démettre de son bénéfice, pour vous satisfaire, entre les mains de quelque autre sujet qui eût été instruit et élevé dans les maximes de pureté et sainteté comme il en faut à cette charge, et qui pût maintenir l'ordre et le peu de fruit qui s'était fait dans la ville et duquel on eût pu rendre des témoignages de sa fidélité. Cette seconde prière que je fais à M. Couderc, c'est qu'il lui plaise se démettre purement et simplement de son bénéfice entre vos mains, pour en disposer en faveur de qui il vous plaira, à cause que j'ai appris qu'il s'était passé quelque émotion et quelque mutinerie dans la ville de Clermont contre votre obéissance. Nous ne sommes ni pour violer les respects dus aux saints prélats ni pour les approuver, ou souffrir qu'à notre occasion rien de pareil se passe où nous serons présents. *Si propter nos exorta est tempestas dejiciamur in mare.* Il vaut bien mieux qu'on ne nous voie jamais et qu'on n'entende plus parler de nous, qu'il soit dit qu'à notre occasion

rien de semblable soit arrivé; ou même qu'il se soit pu faire quelque chose pour le désapprouver et que nous ne l'ayons pas fait. Je suis bien aise qu'on voie l'horreur que nous avons de pareilles conduites et que pour cela nous ne voulons pas qu'il y ait rien de reste de nous qui soit présent à ces lieux, pour les obliger de penser à leur faute. Bien loin d'entrer dans leur parti nous détestons ces choses et voulons témoigner l'horreur que nous en avons.

S'il y avait quelque chose au delà de l'anathème et de l'exécration, avec le propre sacrifice, pour détester et condamner cela, j'en userais. Il me suffit, Monseigneur, que nous faisons tout ce que nous pouvons pour vous témoigner combien nous honorons la dignité épiscopale en votre personne, et tâchons en tout de vous témoigner nos respects et nos obéissances. Si nous eussions pu avoir l'honneur de recevoir vos ordres et qu'il vous eût plu par un mot de lettre nous honorer de vos commandements, ou témoigner à quelqu'un des vôtres pour nous faire savoir ce que vous désiriez de nous, je vous aurais témoigné ponctuellement mon obéissance, qui, Monseigneur, est telle que je vous puis dire en vérité que vous n'avez pas un plus humble, plus fidèle et plus obéissant serviteur.

OLIER.

LETTRE CLVI (1).

A M. DE PARLAGES, A MONTPEYROUX.

Il lui témoigne une grande tendresse et lui explique comment ils seront unis ensemble et en étant à Dieu seul.

[22 novembre 1649.]

Qui a Dieu a tout.

Monsieur et très cher en Notre-Seigneur,

Je ne puis vous exprimer la joie de mon cœur à la vue de monsieur votre parent, qui a ravi mon âme en me portant avec lui quelque chose de vous (2). J'ai de la peine à vous écrire, tant la tendresse m'occupe et m'empêche de voir ce que je vous mande. J'adore le principe qui l'opère et l'esprit qui forme ces sentiments si peu familiers pour tout le monde. Que le ciel soit béni à jamais de sa bonté qui a soin des infirmes et qui console les affligés en leur tribulation. Il est vrai que j'étais tous ces jours au milieu des épines de me voir éloigné du pauvre M. de Cambiac qui se retire de la maison (3), et ayant porté cette croix accompagnée

(1) Sur l'autographe, qui se retrouve assez bien reproduit dans la CLXIII^e des imprimées.

(2) M. de Parlages était du nombre de ces âmes pures avec qui M. Olier était uni par des liens si étroits qu'un même esprit semblait les animer.

(3) Cet ecclésiastique, frère de M. du Ferrier et l'un des premiers séminaristes de Vaugirard, ne se tint pas assez en garde contre les menées des jansénistes, et avant même de quitter M. Olier, il avait entretenu quelques rapports avec la communauté des prêtres de Saint-Merry, totalement vouée au parti de Port-Royal. Cependant en sortant de Saint-Sulpice, l'abbé de Cambiac n'entra pas dans cette communauté, mais il réussit à se placer dans la maison du prince de Condé, où l'abbé Gabriel de Roquette, son compatriote, se trouvait déjà. Ils suivirent l'un et l'autre la princesse douairière à Châtillon-sur-Loire et se trouvèrent à sa mort.

de beaucoup d'épines, comme vous savez que ces choses tirent avec elles des suites très fâcheuses, notre bon maître qui m'avait suspendu toute joie et toute consolation pendant ces temps, me l'a rendue très abondante en ce moment. Je ne puis rien voir qui vous appartienne qui ne fasse cet effet en mon âme, et je juge par là que votre éloignement me sera aussi utile en sacrifice comme à vous, et m'oblige à renouveler le souvenir de ces paroles : *Que les adorateurs fidèles adoreront le Père en esprit et vérité,* en séparation de ce qui n'est pas lui, en union pourtant réelle et véritable, mais intérieure et spirituelle de tout ce qu'il possède. Oh ! mon cher Monsieur, quelle vie que celle de Dieu, quelle communion que celle de ses membres, animés d'un même esprit ! Que l'opération de l'amour et de la pure dilection est suave et puissante dedans lui ! que nous sommes faibles sous un principe si fort, si efficace et si bon ! J'appréhende votre première vue, selon le sentiment, autant que mon esprit et mon âme la veut. Je ne sais comment je porterai ces effets, si Dieu me les fait éprouver à proportion des bontés qu'il me fait ressentir par les choses qui vous sont quelque chose.

Certes, Monsieur, je vous avoue que la seule expérience des opérations de Dieu sur nous, nous ferait dire ce que l'école nous apprend, que pour porter la vue et la jouissance de Dieu, il faut avoir en soi quelque puissante qualité qui nous fortifie et qui nous soutienne dans Dieu et pour Dieu même.

Mon cher Monsieur, quand Dieu nous aura tirés en

L'abbé de Cambiac devint ensuite chanoine d'Alby, mais ayant voulu s'opposer à l'extension de la régale, il fut mis à la Bastille où il se trouvait encore lorsque, en 1685, son frère mourut dans ce lieu de détention. (*Vie de M. Olier*, t. III, p. 235-236.)

lui et dans ce sein où tous les saints seront imbus de sa substance et de sa vie, chaque saint sentira et portera en soi les opérations que Dieu opère dedans les autres saints, comme chaque personne divine porte en soi toutes les opérations de la divinité commune. Mon frère, il me semble qu'en la terre cette communion des justes et des fidèles est un commencement et un échantillon de cet état suprême, et que Dieu veut que nous soyons tellement un ensemble, que nous soyons participants du fonds divin qui remplit toutes les personnes de l'Église. *Particeps factus sum omnium timentium te.* Mon très cher frère, c'est là ce qui nous unit en nos éloignements et ce qui est plus cher en la vie présente, d'être vivants en Dieu et avoir part en Dieu à tout ce qu'il est et opère en l'Église. Que voulons-nous hors de Dieu, que n'avons-nous pas dedans Dieu? et combien n'est-il pas jaloux de tenir à lui seul attaché, tout ce qui est à soi? Soyons donc collés à lui, unis intimement à son être et à sa substance, pour être en lui vivifiés de son esprit et de sa vie qui nous sera commune; et plus nous lui serons unis, plus nous serons ensemble en communion de vie, de trésors et de biens spirituels et divins. C'est là ma joie, ma consolation unique en cette vie et qui me tient en paix et me soutient avec force en ce monde de souffrances, de travaux et de croix.

Mon frère, quelle grâce d'être à Dieu et en Dieu à toute son Église et dilaté en tout le monde pour le service et la gloire de Dieu! J'espère que votre cœur ira s'établissant en paix et en joie sur cette vie de Dieu qui lui est toutes choses. Je suis en ce même principe, mon cher et très cher frère, tout vôtre.

OLIER.

A Saint-Sulpice, ce jour de Sainte-Cécile 1649.

LETTRE CLVII (1).

A LA MÈRE DE SAINT-MICHEL, A AVIGNON.

Il lui rappelle que c'est par bonté et par miséricorde que Dieu laisse à l'âme les malignes inclinations de la chair et qu'il faut se perdre en Jésus-Christ pour y résister. Il l'encourage à se laisser mépriser sans dire un mot de plainte.

[Derniers mois de 1649 (2).]

Ma très chère fille en Dieu notre tout,

J'ai reçu tant de joie intérieure à la vue de la vôtre, soit pour la manière simple et candide, que pour l'état de votre cœur que je vois tel que j'avais souhaité et demandé à Dieu pour vous, que j'ai tout quitté pour me dérober le moment de cette réponse précipitée.

O ma fille, que l'opération divine est souhaitable au milieu des opérations de l'amour-propre, et qu'il est doux d'éprouver la miséricorde immense de l'Esprit agissant dans un fond de misère comme le nôtre, et qui ne dédaigne point d'habiter et de vivre dans un lieu si indigne de lui ! Que les suavités et les recueillements me sont à charge, importuns, suspects qui abîment la chair dans la paix et la joie ! Que j'aime l'opération intime, pure et sainte de l'esprit qui, nourrissant notre âme et la vivifiant dans la paix, laisse la chair rebelle et inquiète en sa malignité et en ses élévations impures ! O trésor

(1) Tirée de la *Vie de la Mère de Saint-Michel,* p. 647 du recueil. C'est la dernière lettre de M. Olier que la mère de Mazelli nous ait conservée. Il est vraisemblable cependant que cette pieuse correspondance ne finit pas avec cette lettre.

(2) La date est donnée approximativement par le dernier paragraphe si, comme cela paraît vraisemblable, il se rapporte au dur traitement que l'archevêque Dominique Marini fit à la mère de Saint-Michel en arrivant dans son diocèse.

adorable de l'esprit dans ces vases de boue ! Attendons, avec l'impatience que l'ardeur de l'esprit nous permet, le moment de notre liberté où, affranchis de cette chair impure, nous n'aurons plus d'ennemis domestiques opposés à Dieu qui nous assiègent de contradictions pour son service et ses inclinations.

En attendant, humilions nos cœurs de tout ce que nous sommes par le péché et par l'impureté de notre chair maligne, qui est ce que nous sommes et le partage qui est nôtre en l'œuvre de notre salut. Dieu la laisse en nous par sa bonté, clémence, amour et miséricorde. Il veut être le compagnon de notre pèlerinage faisant lui-même ce qu'il nous enseigne en l'Évangile : *Si ton compagnon se moque de toi dans le chemin, fais encore mille pas avec lui.* Je le prie qu'il soit notre unique voie en cette vie, notre viatique pour l'autre et notre consommation éternelle. Il faut qu'il commence en notre fond cette consommation présentement, en attendant l'éternelle du ciel, à laquelle j'aspire pour posséder le tout, avec celle qui en lui m'est toute chère en terre.

Pour votre affaire tout ce que je puis vous en dire, ma très chère sœur, c'est que vous savez quelle doit être la vie et la conduite d'une âme anéantie en Notre-Seigneur Jésus-Christ, vous savez comme elle se doit perdre et cacher en tout, et que rien ne doit paraître de ces recherches d'Adam. O ma fille, anéantissement perpétuel et oubli de tout intérêt propre et de toute recherche. Il se faut laisser mépriser de tous, laissant à Dieu à révéler notre justice ou la sienne dans nous. Laissons, ma fille, à Dieu à éclaircir le tort des autres et jamais ne servons d'instruments à cela. Je vous prie, pour l'amour de Jésus-Christ en nous, que rien ne sorte

de vous que cette parfaite charité du divin Maître qui vit dedans les saints du ciel, après les avoir possédés en terre.

LETTRE CLVIII (1).

A M. PIERRE COUDERC, A TOULOUSE (2).

Il lui propose d'aller au Puy et ensuite à Magnac pour y donner naissance à un établissement ecclésiastique.

[Vers la fin de 1649.]

Qui a Dieu a tout.

Monsieur,

Je ne sais si vos affaires sont avancées et si vous êtes en état de revenir bientôt. Je suis aussi en peine de savoir des nouvelles de la santé de M. du Ferrier que l'on me dit être fort mal. Ainsi vos desseins seront interrompus pour Saint-Flour et ne pourrez pas aller travailler en ces lieux. Vous êtes fort demandé par M. Lamothe-Fénelon à Magnac, où M. Hurtevent, si

(1) Sur l'autographe.

(2) M. P. Couderc, en quittant Clermont-Lodève, se rendit à Toulouse d'où il était originaire, et c'est de là que, ses affaires terminées, il alla à Magnac, petite ville de la Basse-Marche. Le marquis de Fénelon, dont la vertu et la bravoure sont connues, voulait créer à Magnac, dont il avait la seigneurie, une maison ecclésiastique où l'on trouvât des missionnaires pour les paroisses de ses terres, des directeurs et des professeurs pour les jeunes clercs qui voudraient s'y préparer aux fonctions du sacerdoce. Ainsi qu'on va le voir, M. Couderc, aidé de M. d'Hurtevent et peut-être de quelque autre prêtre de Saint-Sulpice, en jeta les fondements, et après lui l'œuvre subsista, s'accrut et, moyennant les modifications exigées par les circonstances, elle s'est perpétuée jusqu'à ce jour. Tel est en effet l'origine du collège Magnac-Laval, dont M. l'abbé Normand vient de donner l'histoire au public. Il est à regretter que l'auteur de cette intéressante monographie n'ait pas connu les trois ou quatre lettres que M. Olier écrivit à M. Couderc au sujet de l'entreprise de Magnac.

sa santé lui permet, ira passer du temps pour se remettre et voir si l'on pourra faire un jour l'établissement d'une communauté parmi ses prêtres. Il souhaiterait fort qu'en revenant vous pussiez vous joindre à lui pour opérer plus efficacement; à quoi j'ai donné les mains et notre Compagnie, afin qu'en imitant notre cher Maître, vous fassiez du bien en passant. Je serais bien aise pourtant que cela n'interrompît point notre premier dessein de Notre-Dame du Puy où, après avoir passé quelques mois, vous prendriez la peine de retourner par Limoges, néanmoins après avoir rendu les hommages à notre sœur Agnès. Je ne sais pas fort bien la carte et ne sais pas si toutes ces choses sont compatibles. Au moins il y paraît du besoin pour Notre-Seigneur. Je suis trop libre en votre endroit, mon cher Monsieur, mais pardonnez-moi.

LETTRE CLIX (1).

A M. DE BASSANCOURT, A PÉRIGUEUX.

Il lui témoigne combien son retour à Saint-Sulpice est désiré, l'instruit des particularités relatives au bâtiment du séminaire qui s'élève et lui parle enfin de l'affaire des Oratoriens que M. de Bassancourt avait beaucoup à cœur.

[Probablement vers la fin de janvier 1650 (2).]

Qui a Dieu a tout.

Monsieur et très honoré, la joie de notre cœur et l'espérance de notre famille, en Notre-Seigneur Jésus-Christ,

Je vous remercie des sentiments d'amour et de tendresse que vous témoignez pour la paroisse et le sé-

(1) Sur l'autographe.

(2) La date qui paraît le mieux convenir à tout ce qui est dit dans cette

minaire de Saint-Sulpice ; l'un et l'autre conservent pour vous et le respect et les reconnaissances qu'ils vous doivent. Si vous avez passé la fête en esprit avec nous, vous êtes bien assuré que nous avons tâché de nous joindre, en cette solennité et dans toutes les autres, aux intentions de votre cœur dont vous nous avez laissé des marques et des règles qui nous servent de conduite en tout, et, lorsque l'on y manque, c'est toujours avec douleur de ne vous voir pas pour nous y animer et suppléer à nos défauts. Nous vous craignons encore et cependant nous voudrions vous embrasser la verge en la main et la correction en la bouche, qui nous a toujours été d'une si aimable instruction et profit. Quand il nous arrive de suivre vos intentions et d'y réussir nous disons : Si M. de Bassancourt était ici il serait bien content. Nous attendrons la grâce de vous revoir ici au plus tard quand M. du Ferrier sera avec M. de Périgueux, auquel il espère de s'aller joindre dans un temps, s'il voit entrer des antigrandvicaires, dont il me mande qu'il est menacé par le procès de l'ancien M. d'Alby qui prétend, comme vous savez, rentrer dans l'évêché ; ce qui lui est une grande peine (1).

Pour ce qui regarde le bâtiment du séminaire, j'ai

lettre, c'est la fin de janvier ou les premiers jours de février 1650 ; car 1° la fête dont il est parlé au commencement paraît être celle de Saint-Sulpice, patron de la paroisse, qui se célébrait très solennellement ; 2° le propos tenu en octobre 1649 par le P. Camus est dit tenu il y a quelque temps ; 3° l'affaire des Oratoriens écartés du faubourg a été alléguée par M. de Bassancourt et expliquée par M. Olier comme une affaire encore récente.

(1) Alphonse d'Elbène, qui avait succédé à son oncle en 1608 sur le siège d'Alby, fut déposé en 1635 pour s'être attaché au duc d'Orléans dans sa révolte contre le roi. Après la mort du cardinal de Richelieu, il réclama contre ce jugement dans l'assemblée du clergé de 1645. Il venait de rentrer en France lorsqu'il mourut à Paris le 19 janvier 1651.

grande joie de votre approbation et de la part que vous prenez à tout ce qui s'y fait. Je ne pense pas que si l'on met une inscription dessus le frontispice (à quoi je n'avais pas encore fait aucune attention) que l'on en mette d'autre que celle de : *Séminaire de Saint-Sulpice,* puisque c'est le nom sous lequel il est connu. Il est vrai que j'avais dit une fois, que si l'on n'eût point pris le mot de *Collège apostolique* dans la pensée tout justement que vous nous la marquez, j'aurais souhaité qu'on l'eût mis au milieu de deux figures, saint Pierre et saint Paul, qui seront dans la maison : *Collegium apostolicum;* entendant par là que la maison était sous la protection des saints apôtres et que l'on aurait dessein dans la maison d'étudier les vertus et les maximes des apôtres dont l'on invoquerait l'esprit tous les jours, sur la maison et sur l'Église. Et pour cela même, il y a une personne qui veut fonder douze places dans la maison pour honorer et invoquer, tous les jours par exprès, l'esprit des saints apôtres sur le clergé et en particulier sur les sujets de la maison, dont les premières chambres porteront le nom desdits apôtres et ensuite des disciples, dont je vous prierai en faire le recueil et nous les vouloir envoyer. C'est là l'idée que l'on avait. Si elle est bonne et conforme à votre esprit, vous nous ferez la grâce de nous le mander, car nous voulons être en tout parfaitement unis à vous en Jésus-Christ Notre-Seigneur.

Nous faisons ainsi la chose, si elle vous plaît, sans que nous lui donnions aucun nom. Il vaut mieux que l'œuvre se fasse qualifier par ses effets et sa vérité que par son nom. Je demande à Notre-Seigneur que la chose parle d'elle-même et que les sujets, par leur conversation et par leurs mœurs, par leurs instruc-

tions et leurs effets, soient ainsi connus de Dieu et de l'Église et qu'il soit dit de la maison : *Nomen habet quod vivat.* Vous demanderez, Monsieur, incessamment l'effet et la production des maximes apostoliques et évangéliques que vous avez insinuées au cœur de vos enfants, qui paraissent pleins de ferveur et dans le désir d'embrasser la vie la plus pure et la plus sainte qu'ils pourront. Nous sommes maintenant avec eux et sommes témoins de leurs sentiments et dispositions.

Pour ce qui regarde les révérends Pères de l'Oratoire (1), je vous dirai, Monsieur, que ce n'est point moi qui ai mis dans l'esprit de la reine qu'ils fussent jansénistes; elle fut la première qui me voyant une

(1) Les Mémoires de M. Olier expliquent bien la partie de la lettre de M. de Bassancourt à laquelle il est répondu en cet endroit. On y voit que malgré le zèle que ce vertueux ecclésiastique déploya à Saint-Sulpice durant sept ans comme maître de cérémonies, son cœur ne fut jamais entièrement à cette œuvre où il n'avait pas réussi à faire recevoir M. Amelotte et pour laquelle il eut toujours quelque défiance. « Dernièrement, dit M. Olier en parlant de lui, Notre-Seigneur me montra clairement comme il est jour et plus beaucoup, qu'il le tenait lié à nous par lui-même, et contre sa propre inclination, étant fort attiré d'ailleurs par quelques autres sujets qui lui sont très considérables, qu'il est pourtant forcé malgré lui-même d'abandonner. » Cette conduite particulière de Dieu sur M. de Bassancourt, qui avait été montrée à M. Olier en 1642, dura sept ans, c'est-à-dire jusqu'à son départ pour Périgueux. Étant dans cette ville avec M. Amelotte, ses préventions et défiances contre Saint-Sulpice s'accrurent et lui inspirèrent les plaintes auxquelles M. Olier répond avec tant de douceur et d'affection. M. de Bassancourt n'en fut pas touché et il y a lieu de croire que l'entrée de M. Amelotte à l'Oratoire, en 1650, acheva de le déterminer à quitter la compagnie de Saint-Sulpice. Étant tombé malade à la campagne, il profita d'un intervalle que la fièvre lui laissa pour se faire porter à l'institution de l'Oratoire et, dès qu'il y fut, il demanda avec instance au P. Bourgoing de le recevoir dans sa congrégation. Il fallut céder à ses prières, dit le P. Amelotte, et tout malade qu'il était il fut reçu de l'Oratoire. (*Vie du P. de Condren*, p. 528). Il y mourut quelques mois après, le 12 mars 1652.

fois dans sa chambre (qui l'allais saluer à son retour de Saint-Germain de la part de Mgr de Metz, comme MM. les curés de Paris de la part de Mgr l'archevêque), me dit : Mon frère de Metz m'a dit que les Pères de l'Oratoire voulaient s'établir en votre paroisse, je lui ai défendu. Et Mgr de Metz me témoigna, sans que je lui en eusse parlé, qu'il ne voulait point de son chef que cela fût, pour des raisons secrètes et particulières qu'il ne pouvait pas dire, et de plus qu'il savait de bonne part que la plupart d'entre eux étaient jansénistes et qu'il ne voulait point que cela entrât en son faubourg, et plusieurs autres choses que je ne vous puis dire. Et bien plus, car il dit à M. le président Maisons, lequel lui en fut parler pour eux, qu'il quitterait plutôt le faubourg que cela fût. M. Barrault, leur bon ami, leur fut porter cette réponse de la part de M. de Maisons, sans que j'y fusse ouï ni entendu en façon quelconque.

Cela, Monsieur, vous fait bien voir que je n'ai point eu de part à la chose, ains au contraire, ayant été averti par un de nos amis qu'ils sollicitaient sous main leur établissement sans m'en avoir parlé, je fus huit jours sans paraître disant que si Dieu le désirait il ouvrirait les portes, si au contraire il ne le voulait pas, il leur fermerait l'entrée par nos supérieurs, ce qui advint ainsi. Et pour vous dire ce que je pense de cette conduite-là, je vous dirai, Monsieur, que je la crois de Dieu toute pure à cause des excès où se portent maintenant les personnes atteintes de ces doctrines nouvelles; car quoique dans leur fond, peut-être, elles soient soutenables comme des opinions problématiques et sur lesquelles l'Église n'a pas encore décidé, néanmoins cela se porte à tel excès et

divulgue avec tant de passion, que vous seriez surpris de leur conduite, jusque-là que de leurs meilleurs amis ne peuvent s'empêcher de les fuir.

Vous saurez donc, Monsieur, que présentement ils tiennent entre eux et le sèment parmi les peuples dans le confessionnal, aussi bien que dans leurs conférences et entretiens, que tous ceux qui ne sont point de ce parti sont hérétiques, et il n'y a pas quatre ou cinq jours qu'un homme sortant du confessionnal à Saint-Magloire, se trouva tout renversé, tout embrouillé. Se venant plaindre à son ancien confesseur que vous connaissez, estimez et honorez beaucoup, il lui dit que ce bon Père lui avait dit qu'à la cour tout y était hérétique, hormis MM. de Luynes et de Liancourt.

Et en la présence de M. Souart, il y a quelque temps, le père Camus dit en bonne compagnie, que je faisais à la vérité quantité de bonnes œuvres dans le faubourg, mais que l'on savait bien que *Omnia infidelium opera sunt peccata.* S'il faut, Monsieur, que des personnes remplies de cet estime de nous et de notre doctrine, se mêlent dans le faubourg et qu'ils aillent abreuvant les peuples de leurs sentiments, où en serais-je? Quelle zizanie, quelle brouillerie! j'ai assez d'affaires sur les bras sans m'en attirer une nouvelle qui détruirait plus que tout le reste, et apporterait plus d'obstacles que toute autre chose; car ces Pères étant irrités comme ils sont contre nous, par maxime de conscience, leur chaleur s'allumant tous les jours pour ces doctrines, il me faudrait tout quitter. Et cela donna sur l'heure un tel abattement à toute notre communauté, qu'elle ne savait où elle en était. Vous en eussiez eu pitié. Ce que je vous écris, Monsieur, c'est au nom de toute notre Compagnie

à laquelle vous savez que je dois respect et déférence, qui en ce point ne s'est pas opposée à la chose qu'après le conseil de tous les gens de bien, que l'on a consultés et qui sont tous surpris, aussi bien que les séculiers, de l'attache particulière que l'on a à ce faubourg, où il y a déjà jusqu'à vingt communautés établies et où tous les particuliers y résistent, tant peuples qu'autres personnes; et ils ne veulent point s'établir en d'autres faubourgs, où il n'y a point de secours pour les peuples, ni d'opposition à leur établissement.

Mon très cher Monsieur, vous savez bien, lorsque la reine nous commanda de prendre la cure de Saint-Jacques proche Saint-Magloire, pour quelqu'un de la communauté, je ne voulus jamais le faire, de peur de faire peine aux bons Pères, sachant que cette approche leur serait suspecte et à charge, joint que travaillant comme ils faisaient, il ne fallait pas aller porter la faux dans leur moisson. C'était la maxime du défunt père général d'aller toujours aux lieux délaissés, ce qui me servit de leçon en ce rencontre; joint au respect que je dois à l'Oratoire, qui m'est en grande recommandation, et n'oublierai jamais les obligations que j'ai au révérend père de Condren. C'est toute ma vie et ma joie dans cet exil de misères, que le souvenir de sa personne, et sa lumière me sert continuellement de désir à participer au saint esprit qu'il a laissé en ses disciples, que je rechercherai continuellement. Je ne vous puis dire combien j'honore ce qui appartient à notre Père. Ce me sont tout autant de reliques que les personnes qui lui succèdent. Je ne puis pour cela vous témoigner le regret où je suis de me voir engagé en ce rencontre fâcheux, où je suis en impuis-

sance de les servir, mais toutefois étant dans le désir de leur témoigner en tout que je suis entièrement à eux (1).

LETTRE CLX (2).

A M. PIERRE COUDERC, A MAGNAC.

Il lui recommande la modération dans le travail et la discrétion dans le choix de ses collaborateurs.

[Premiers mois de 1650.]

Qui a Dieu a tout.

Monsieur et très cher en Notre-Seigneur,

Je me réjouis de l'établissement de la communauté de Magnac à laquelle je bénis Dieu de vous avoir employé pour sa gloire; ce qui m'a fait souffrir patiemment votre absence et le délai de votre retour, lequel j'attends immédiatement après Pâques, et je vous prie de ne point différer. Et pour le sujet de Toulouse ne vous en mettez pas en peine, car je viens de recevoir une lettre de M. du Ferrier qui fait état de s'y en aller pour donner le commencement au séminaire que Monseigneur prétend y établir (3). Je loue et bénis Dieu de sa divine Providence qui fait tout avec suavité.

Je vous dois avertir par avance de votre carême,

(1) Ce n'était pas là, sous la plume M. Olier, une simple formule de politesse; c'était l'expression d'un sentiment qui venait du cœur et dont toute cette lettre témoigne.

(2) Sur l'autographe.

(3) Malgré le désir qu'avait M. Olier d'aider l'archevêque de Toulouse dans la fondation de son séminaire, tout ce que put faire M. du Ferrier fut de proposer au prélat d'accepter les services de M. Raymond Bonal, qui avait fondé à Villefranche de Rouergue une petite congrégation vouée à la formation des clercs. (*Vie de M. Olier*, t. III, p. 365.)

que vous preniez bien garde à ne point travailler jusqu'au bout de vos forces, car peut-être serait-ce pour la dernière fois, tant ces excès sont périlleux. Il ne faut pas suivre le zèle et la ferveur qui se donne, comme dit saint Pierre, pour l'ordinaire par tentation, laquelle n'aboutit qu'à ruiner les serviteurs de Dieu. Il nous faut conserver pour la grande mission qui se doit faire l'année qui vient, à la paroisse, pendant le jubilé, où nous aurons le soin de tous nos ouvriers qui seront toujours en petit nombre dedans cette œuvre.

Pour le regard de votre communauté, examinez bien les sujets qui y doivent entrer, car il n'en faudrait qu'un pour tout décourager en ces commencements; nous avons ici deux sujets, et un entre autres, bien formés, qui se nomment MM. Lester (1) et Dunoyer. Pour M. d'Aulberoche, il est embarrassé en procès, ce

(1) François Lester était déjà prêtre quand il entra au séminaire de Saint-Sulpice, le 14 juin 1659. Martial Dunoyer, qui entra deux mois plus tard, était prêtre aussi, et même curé de Saint-Girard-l'Accusé. Ce fut lui, selon toutes les apparences, qui, au départ de M. Couderc, fut mis à la tête de la maison; il en était le supérieur en 1664 et, en cette qualité, il accepta la donation que le marquis de Fénelon fit alors en faveur du séminaire de Magnac. L'historien du collège Magnac-Laval, qui a vu dans cette pièce que Martial Dunoyer la signa, à Paris, à la communauté des prêtres de Saint-Sulpice, en a conclu que cet ecclésiastique appartenait à la compagnie de ce nom, mais c'est à tort. Les disciples de M. Olier firent à Magnac ce qu'ils faisaient alors à peu près partout; ils jetaient les fondements des œuvres et les confiaient ensuite à des prêtres du pays qui les continuaient, tandis qu'eux-mêmes allaient travailler ailleurs où il y avait plus grand besoin de secours. Martial Dunoyer n'a jamais fait partie de la congrégation de Saint-Sulpice. Quant à M. Élie d'Aulberoche, il entra au séminaire de Saint-Sulpice, un an avant ses deux compatriotes, et il en était déjà sorti depuis quelque temps lorsque M. Olier écrivit sa lettre. Il ne paraît pas s'être joint à M. Couderc. M. Lester, au contraire, dut se consacrer à l'œuvre du séminaire de Magnac, et donner ses livres à la bibliothèque de l'établissement où on en conserve encore une partie.

qui lui nuit entièrement; ce qui est grand dommage, étant le neveu du curé. Peut-être Dieu se réserve à lui faire grâce dessus les lieux et dans le temps du travail; mais, pour vous en dire ma pensée, il est peu intérieur et prend très peu de soin à s'établir dans les vertus et à se faire violence, surtout dedans ses intérêts où je crains qu'il ne soit bien fort attaché.

Faites, mon très cher frère, l'œuvre de notre Maître comme un ouvrier inconfusible, attendez ce qu'il promet à la persévérance. C'est ce que je désire de tout mon cœur pour vous que j'attends avec grande affection, pour me conjouir de vos travaux et pour m'en consoler avec vous. Ils sont présentement comme s'ils n'avaient point été, et l'attente du ciel ne finira jamais. Adieu, mon très cher frère en Notre-Seigneur, vous me croyez bien tout à vous en Jésus-Christ.

OLIER, ind. curé de Saint-Sulpice.

Tous les frères vous embrassent par avance et vous disent : *Veni cito*.

LETTRE CLXI (1).

AU MÊME, A MAGNAC.

Il le presse de prendre du repos et d'en faire prendre à ses jeunes collaborateurs. L'intérêt de l'âme et celui de la santé le demandant impérieusement.

[Été de 1650.]

Qui a Dieu a tout.

Monsieur et très cher en Notre-Seigneur,

J'apprends que vous et tous nos très chers frères sont présentement harassés de travail, quoique non

(1) Sur l'autographe.

pas découragés. Je vous supplie au nom de Dieu, qu'il vous plaise les arrêter et leur conseiller de ma part de prendre du repos. Le Fils de Dieu, qui n'avait pas besoin de la prière pour se fortifier et se renouveler en son Père après ses travaux évangéliques, se retirait en la montagne pour faire l'oraison, apprenant à tous ses disciples de faire le même en son Église. Tant que nous serons en ce monde, nous souffrirons beaucoup de déchet dans les forces intérieures de l'esprit, dans l'exercice extérieur et pour cela nous aurons toujours besoin de nous renouveler en Dieu.

Ainsi je vous demande, pour le bien de nos frères et le vôtre, d'en user de la sorte et, quelque presse qui vous assiège, il ne faut pas céder à la tentation qui vient ordinairement avec la ferveur. *Nolite peregrinari in fervore quæ ad tentationem vobis fit.* Le démon ne demanderait pas mieux que de vous accabler et ces jeunes ouvriers dans leurs premiers travaux. Il n'y a rien plus à craindre que les premiers efforts de la jeunesse qui abattent et qui accablent pour tout le reste de la vie. Adieu, notre très cher frère; le ciel vous comble de ses plus saintes bénédictions.

OLIER.

LETTRE CLXII (1).

A LA PRINCESSE DOUAIRIÈRE DE CONDÉ (2).

Il la remercie d'avoir donné un ornement à la paroisse de Saint-Sulpice pour la fête de l'Ascension.

[Paris, fin mai 1650.]

Madame,

Quoiqu'il me parût, la dernière fois que j'eus l'hon-

(1 et 2) Sur l'autographe.

neur de vous rendre mes devoirs, que vous ne les aviez pas agréables, ni la permission que je vous demandais de vous aller voir en votre solitude, néanmoins, Madame, votre bonté vers notre église, dont je prends les intérêts, est si grande qu'il semble que vous me rappelez à vous, en m'obligeant de vous reconnaître et vous remercier pour elle du présent que vous lui avez fait. Comme je ne puis me taire sans ingratitude, vous ne pourriez, Madame, refuser mes reconnaissances, qui sont accompagnées de tant de bénédictions de nos peuples, qui vous plaignent et prient avec amour pour le retour heureux et prompt de Votre Altesse qu'elles n'oublieront jamais.

Vous avez donné, Madame, à Jésus-Christ montant au ciel en son triomphe des ornements qui pussent accompagner sa gloire en la manière qu'on le peut en la terre. Notre-Seigneur attend au jour qu'il a déterminé pour votre entrée au ciel, à vous rendre au centuple des vêtements de gloire qui ne se passeront jamais et qui vous environneront pour une éternité. Oh! Madame, que de telles richesses sont précieuses et que bienheureux celui qui peut se préparer des ornements si magnifiques qui serviront non seulement pour soi, mais encore pour orner l'Épouse de Jésus-Christ sur qui rejaillira tout le bien des particuliers de l'Église.

Croyez-moi, Madame, autant à vous que je le puis et qu'une créature le saurait être en la terre. Je ne m'é-

— La princesse douairière de Condé, malgré sa confiance en M. Olier dont elle aimait à prendre les conseils en toute occasion, s'était laissé prévenir contre lui, après l'arrestation des princes ses enfants, et l'avait assez mal reçu à Chantilly où il était allé lui porter quelques paroles de consolation. Cette impression défavorable ne dura pas et ce fut peut-être pour en effacer le souvenir qu'elle envoya, le 20 mai 1650, l'ornement dont M. Olier se hâta de la remercier.

tonne pas de ce que, par des ressorts imprévus de la divine Providence, je me vois séparé de vous. C'est une expérience que j'ai toujours éprouvée, qu'au moment que je suis plus lié aux choses que Dieu même m'unit, je m'en vois tout d'un coup éloigné, et cela, sans doute, pour le mauvais usage que j'en fais, qui m'oblige à me confondre et porter mon châtiment avec soumission aux ordres de la justice. Ce sont les sentiments de mon cœur dans ces rencontres fâcheuses où je me suis vu surpris depuis plus de deux ans, qui ne m'ont rien ôté du respect et de la charité que la bonté de Dieu m'avait donnée pour Votre Altesse, qui, au contraire, me fait gémir sur ses malheurs, et de laquelle je demeurerai en lui, Madame, le très humble, très acquis et très obéissant serviteur.

OLIER.

LETTRE CLXIII (1).

A MADAME TRONSON.

Il l'encourage à souffrir, lui montrant que la créature peut honorer Dieu dans tous les états où la Providence la met, et que les états crucifiants sont les plus utiles à l'âme.

24 juin 1650.

Qui a Jésus a tout.

Madame,

Dieu soit béni de sa sainte conduite sur votre âme. Je me réjouis qu'elle ne se lasse point de souffrir, selon le souhait de saint Paul exhortant les premiers chrétiens qu'il voyait en la croix. Ne vous lassez point, je vous prie, leur disait-il, et prenez garde à l'abattement et dé-

(1) Sur l'autographe.

couragement de votre esprit. L'oraison sera votre force et la sainte vertu de votre âme, quoiqu'elle n'en soit pas toujours la consolation et le soulagement. L'oraison opère en nous dans les desseins de Dieu, non pas selon les nôtres; la vertu secrète et imperceptible de l'esprit est répandue en nous dans nos besoins sans qu'elle se connaisse; et plus les troubles, les peines et les agitations sont véhéments, plus l'esprit adorable du Père s'établit en vertu sainte au fond de l'âme, pour la fortifier, la maintenir et la sanctifier en la manière qu'il lui plaît, lui qui est esprit et qui opère au-dessus de nos sens et de notre raison, qui est la raison de Dieu même, digne de lui tout seul et que nous ne méritons point de voir ni de comprendre. Le monde, dit saint Jean, ne recevra point l'esprit parce qu'il ne le voit et ne le connaît pas.

Madame, vous êtes en peine seulement si votre état honore Dieu. C'est ce qui doit vous soucier moins, car vous êtes assurée que quand vous ne le voudriez pas (ce qui est bien contraire à votre esprit), Dieu sera toujours honoré en vous, en quelque état que vous soyez, surtout en celui de la croix qu'il n'ordonne pas sur vous seulement pour satisfaire sa justice sur vos péchés, à quoi il ne demande qu'un simple acquiescement, mais qu'il ordonne encore pour honorer sa souveraineté sur vous-même, par le sacrifice non sanglant qu'il exerce incessamment comme sur sa victime qu'il prend plaisir à purifier et se sanctifier de plus en plus. Dieu est plus honoré par ce qu'il opère en vous et sur vous, que par ce que vous pourriez opérer devers lui, et comme il veut l'un et l'autre, il veut que vous opériez en ces états selon ce qu'il vous laisse de libre, qui est le simple usage de votre esprit en la foi et la divine charité, vous lais-

sant à lui en abandon parfait pour l'honorer par votre état, en toute la manière que vous le pouvez faire, consentant avec plaisir, c'est-à-dire avec franche volonté, qu'il use du feu le plus cuisant de la tribulation pour purifier l'âme qui est sienne, et qu'il prépare pour la rendre digne de l'union éternelle à soi-même, qui est saint et infiniment saint.

Adieu, Madame, le loisir ne me permet pas de vous en dire davantage; il me suffit, pour ma joie, que je sais bien que le règne de Dieu s'avance de plus en plus dedans votre âme, et que ses ennemis principaux s'y détruisent par des voies inconnues à votre esprit, et très contraires à la sagesse humaine.

Je suis en Notre-Seigneur tout vôtre.

OLIER.

LETTRE CLXIV (1).

A MADEMOISELLE LA MARQUISE DE PORTES, A MOULINS (2).

A l'occasion de la mort de sa tante, l'abbesse de la Trinité de Caen, il l'exhorte à se détacher de plus en plus de la terre et à ne soupirer qu'après le ciel.

[Vers la fin de juin 1650.]

Ma très chère fille en Notre-Seigneur,

J'appris hier la mort de votre bonne tante (3)

(1) Sur l'autographe.

(2) Quoique cette lettre n'ait pas d'adresse, on ne peut douter, en la rapprochant de celle du 1er septembre de la même année et de celle adressée vers le même temps à M. de Queylus, qu'elle n'ait été écrite à Mlle de Portes. C'est elle en effet que M. Olier avait dessein d'aller voir pour lui faire faire quelque retraite et la mettre en repos. Il conservait encore cet espoir au mois de septembre, malgré la difficulté des routes résultant de la guerre civile.

(3) Madame Laurence de Budos, dont il a été déjà parlé, mourut le 23 juin 1650, ce qui concorde exactement avec ce qu'on lit dans cette lettre.

que nous avons fait recommander à Dieu, selon vos intentions et les besoins de son âme, priant Notre-Seigneur que, de votre part, vous en fassiez l'usage que vous devez, et qu'il vous donne pour cela les dispositions qui vous sont nécessaires pour l'en glorifier. C'est votre espérance, ma chère fille, que d'aller posséder pleinement ce dont elle jouit présentement, et il me semble que tout ce siècle ne nous sollicite et ne nous presse d'autre chose. Que je suis aise qu'il paraisse ce qu'il est et qu'il fasse connaître entièrement ce qu'il peut produire et nous communiquer ! Il n'a que des épines pour nous inquiéter et pour nous avertir que le lieu du repos n'est pas en cette vie. Je ne vous puis celer que depuis quelque temps je soupire incessamment pour la vie future, et ne trouve celle-ci tolérable que parce qu'elle nous fournit matière de pénitence. Dieu nous fasse la grâce d'en faire cet usage pour le reste du temps qu'il me reste de vie. Il faut, ma chère fille, que tout ce que vous ressentez, et dehors et dans vous, hors l'esprit de la grâce, vous fasse gémir pour votre délivrance et l'établissement parfait de votre âme dans Dieu. Ces élévations vers Dieu, ces aliénations de vous-même, ces dégoûts du siècle et le dégagement de la vie sont les plus utiles effets de la sainte pénitence, et c'est ce que prétend surtout Notre-Seigneur de cette vertu. Ce qui nous sépare de nous-même et nous approche de Jésus-Christ est le bien véritable que doivent opérer en nous, à quoi doivent aboutir les exercices de l'esprit et du corps, et s'il fallait que l'un ou l'autre des exercices de piété fissent quelque autre effet en nous, il faudrait les quitter et n'en faire aucun compte, comme étant contraire au dessein principal de Jésus-Christ, qui dit n'être venu

que pour mettre la division en nous, et nous apprendre à renoncer à nous-mêmes.

Ma chère sœur, j'apprends que vous êtes incommodée de quelque toux et d'une chaleur de sang qui vous dessèche la poitrine; je serais bien aise pour cela que vous suspendissiez les exercices extérieurs de pénitence que je vous ai marqués, pendant ces deux mois de chaleur, acceptant par esprit de pénitence les incommodités de la saison et celle de votre infirmité naturelle.

Je souhaite si fort le jour de mon départ pour voir l'état de votre cœur et votre corps, qu'il me semble que ce sera toujours trop tard qu'il viendra.

LETTRE CLXV (1).

A M. DE QUEYLUS A TOULOUSE.

Après quelques explications sur une lettre de l'évêque de Pamiers, M. Olier le presse de revenir au plus tôt.

[Fin juin 1650 (2).]

Qui a Dieu a tout.

Monsieur et très cher en Notre-Seigneur,

Mgr de Pamiers me parle dans la sienne de ce qu'il espère faire pour les intérêts de Mme d'Eg... (3); mais il ne dit rien des affaires de M. de L... (4), qui sont très

(1) Sur l'autographe.

(2) La date est donnée, pour l'année, par l'assemblée du clergé et par *l'accord de la famille* fait à Toulouse. Le jour est indiqué approximativement par les prières à faire aux saints apôtres. Il est dans les usages de M. Olier de faire allusion aux fêtes qu'on célèbre le jour où il écrit.

(3) Il s'agit vraisemblablement de Mme d'Aiguillon dont M. Olier aura mal écrit le nom.

(4) On ne voit pas d'autre prêtre de Saint-Sulpice sorti avant 1650

importantes à la maison; au contraire, il paraît m'exhorter à le recevoir chez nous et à prendre bon conseil pour la conduite de la maison, comme si le bon M. de L. lui eût donné des avis sur les défauts de notre communauté. Je vous puis assurer que pour les extraordinaires nous ne manquons de voir M. Vincent et, pour les ordinaires, tous nos frères assemblés. Il ne faut pas beaucoup recevoir les avis de ces sortes d'esprits qui se sont établis juges de toutes choses et condamnent tout ce qu'ils n'ordonnent pas. Vous savez de quoi ces messieurs sont remplis contre tous les desseins de la maison et des particuliers.

Nous avons grand repos depuis leur départ. Vous devez, Monsieur, prendre l'occasion de voir Mgr d'Alet et son séminaire, puisque Dieu vous présente cette bénédiction. Vous verrez encore Pamiers, puisque Monseigneur le désire et, vos affaires étant terminées, vous consolerez fort vos frères de les venir rejoindre. C'est après quoi ils soupirent avec souffrance. Notre-Seigneur consolera monsieur votre père, par la paix qui se rétablira dans la famille, et monsieur votre frère le soulagera en partie en sa viduité. Venez pour réparer ce que votre absence a causé de déchet dans la maison; ce sont des défauts secrets qui ne se voient pas et que ceux qui censurent le reste ne connaissent point, qui sont pourtant les véritables maux pour lesquels nous gémissons devant Dieu, lui demandant qu'il répare ce que nos négligences ont fait de mal et qu'il m'ouvre les yeux pour voir encore les autres cachées que je ne connais pas.

par attachement au jansénisme que M. du Ferrier, l'abbé de Cambiac, son frère, et Pierre de La Haye. Il s'agit donc de ce dernier dont il a été parlé plus haut.

Je vous prie de bien prendre les avis de Mgr de Pamiers et d'Alet pour en faire notre profit, puisque nous ne pouvons avoir le bien que nous espérions et que nous désirions si fort, qui est d'avoir ou l'un ou l'autre de ces prélats pour députés en cette ville à l'assemblée du clergé (1). Faites, je vous prie, des prières et offrez vos sacrifices en notre intention aux saints apôtres, à ce qu'il plaise à Dieu répandre de son esprit sur notre pauvre maison que Dieu bénit en ses pauvres petits sujets, soit à Nantes, soit à Magnac.

Je suis de toute ma volonté, Monsieur et très cher, votre très humble et très obligé serviteur.

OLIER.

LETTRE CLXVI (2).

A M. DE PARLAGES EN LANGUEDOC.

Il l'exhorte à travailler au rétablissement de sa santé pour le service de l'Église.

[Été de 1650 (3).]

Qui a Jésus a tout.

Monsieur,

Vous pouvez bien penser quelle joie la vôtre m'a donnée, ayant été si longtemps privé de vos chères

(1) Les évêques députés à l'assemblée de 1650 furent, pour la province de Narbonne, Jean-Jacques de Fleyres, évêque de Saint-Pons et, pour celle de Toulouse, Louis de Nogaret de la Valette, évêque de Mirepoix. (*Procès-verbaux*, t. III, p. 451.)

(2) Sur l'autographe reproduit en grande partie dans la XXVIIIe des imprimées.

(3) La date approximative de cette lettre est donnée par la transaction qui eut lieu à Toulouse entre le père et le frère de M. de Queylus.

nouvelles. Je ne doute pas que celle de Mgr de Pamiers ne soit extrême après un si long temps d'absence et d'éloignement, chez lequel, si cette lettre vous eût pu être rendue, je vous aurais prié de lui demander quelques jours, pour assister à la conférence qui se doit tenir à Toulouse entre monsieur le frère et le père de M. de Queylus, pour leur entier accommodement.

Je vous demande, Monsieur, la grâce de vouloir prendre tous les soulagements que l'air, que la saison et les remèdes vous pourront fournir sur les lieux où vous êtes, afin de confirmer la santé que vous avez vouée et consacrée à Dieu, que vous savez appartenir à Jésus-Christ par le droit qu'il s'est acquis sur toute la créature, pour la sanctification de son Père et, en particulier, qu'il a choisie en vous pour le service de son Église qui, ayant reçu les droits cédés de Jésus-Christ, prétend avec justice vous pouvoir demander l'usage de votre corps pour son service.

Voyez, Monsieur, à combien de maîtres et maîtresses vous appartenez; voyez à combien vous êtes redevable et si avec justice vous leur devez refuser votre conservation. Travaillez-y ainsi, en séparation de vous-même et dans l'obéissance à vos supérieurs. Donnez-y encore quelque chose aux prières de votre très humble, très obéissant et très obligé serviteur.

OLIER.

LETTRE CLXVII (1).

A LA MÈRE DE BRESSAND, SUPÉRIEURE DE LA VISITATION, A GRENOBLE (2).

Il l'assure que l'absence et l'éloignement n'affaiblissent pas la charité qui l'unit à elle. Il lui parle d'un religieux apostat, de Mme de Rochefort et de Mme d'Herculais.

[Probablement en juillet 1650 (3).]

Qui a Jésus a tout.

Ma très honorée et très chère Mère,

Quand je ne vous aurais que l'obligation de m'avoir fait connaître ces honnêtes ecclésiastiques de votre ville, qui m'ont rendu la vôtre, je vous devrais bien des remerciements et des assurances de la charité dont vous me demandez des témoignages. Vous devez être assurée d'une chose, que Notre-Seigneur, mort une fois, ne meurt plus en lui-même ni dans ceux qu'il anime de sa nouvelle vie. C'est elle qui nous a fait être à vous dès les premiers moments que j'ai eu le bien de vous connaître en Dieu, et c'est encore elle-même qui, tous les jours croissant en vous, me fait être plus fortement et plus intimement uni à votre esprit,

(1) Sur l'autographe.

(2) La mère de Bressand était supérieure du couvent de la Visitation de Grenoble depuis l'été de 1547, et M. Olier lui avait fait visite cette même année, en revenant d'Annecy.

(3) Cette date paraît indiquée par deux circonstances qui sont mentionnées dans la lettre. On y voit qu'elle fut écrite en un temps où le travail et la *moisson s'augmentaient et s'étendaient* pour M. Olier et dans un moment où *l'infirmité lui donnait plus de loisir pour écrire*. Or au mois de juillet 1650, le serviteur de Dieu prenait du repos au Péray et vers le même temps il écrivait à M. de Queylus (l. CLXXI) : *La moisson par deçà est plus grande que jamais.*

pour être enfin par Jésus-Christ consommé dans son Père pour une éternité.

C'est une chose merveilleuse que la charité des chrétiens qui s'augmente, se nourrit et se perfectionne dans l'absence, l'éloignement, le silence et même dans l'oubli sensible des choses pour lesquelles elle vit ; et c'est la marque de la vraie charité et de l'amour divin, lequel prenant son principe dans Dieu, n'est nourri ni entretenu que de Dieu même ; au contraire de l'amour-propre qui, prenant sa naissance dedans les créatures et par les sens, a besoin des choses sensibles pour se renouveler ou pour s'entretenir. Tenez donc pour certain, ma très chère fille et Mère tout ensemble, que Notre-Seigneur ne souffre point que je vous oublie, et qu'au contraire, plus il me fait la grâce de me conserver à son divin service, plus il me semble qu'il fait croître en nous sa charité devers votre âme ; l'éternité de Dieu en sera le témoin.

Pour ce pauvre homme que vous m'adressâtes, il y a quelque temps, il ne le faut pas nommer bon pauvre, car il s'est trouvé très méchant. C'est un capucin apostat illuminé (1), qui a semé en cette ville des abominations les plus horribles de l'enfer, jusque-là qu'en étant averti, on me demanda deux personnes de notre maison pour être témoins de sa doctrine, qui, se cachant sous une tapisserie, lui entendirent dire les blasphèmes les plus effroyables contre la pureté de la sainte Vierge qui aient jamais été ouïs. J'en eus mauvaise augure à son abord, ne

(1) La *Vie de M. Olier* (t. II, p. 470) fait assez bien connaître cette nouvelle secte d'illuminés. On y voit que Simon Morin, qui en fut le principal propagateur à Paris, dogmatisait encore en 1650, quoique déjà, pour ce fait, il eût été par deux fois enfermé à la Bastille.

lui voyant point de profession ni d'emploi ordinaire, et n'ayant que des paroles en bouche, sans recueillement, sans simplicité et sans humiliation ni obéissance.

Le présent que vous m'avez fait, de me faire connaître ces bons et honnêtes ecclésiastiques et chanoines de votre ville, m'a extrêmement consolé. Vous savez quel désir Dieu me donne pour votre ville et province; je ne respire qu'après cela, et ces messieurs m'en renouvellent le souvenir et le zèle, quoique je me voie très indigne et inutile pour y servir.

Nous avons ici Mme la marquise de Rochefort (1), qui est fort assidue à Saint-Sulpice, qui a déjà heureusement travaillé pour Dieu avec sa sœur, Mme de Revel (2), en votre ville. J'espère en voir un jour quelque fruit pour la gloire de Jésus-Christ. Cette bonne

(1) Les deux pieuses dames dont parle ici M. Olier, et avec lesquelles il eut quelques rapports spirituels, appartenaient à la noble et vertueuse famille de la Croix-Chevrières, dans laquelle les sentiments de religion, d'honneur et de patriotisme se sont conservés jusqu'à nos jours. Catherine, la plus jeune des deux, avait épousé, le 8 mars 1631, Anne de la Baume de Suze, comte de Rochefort. Le troisième de ses fils, comme on le voit un peu plus loin, embrassa l'état ecclésiastique et devint archevêque d'Auch. Le second, Joachim-Gaspard, qui continua la famille, est qualifié marquis de Bressieu, ce qui semble expliquer le titre de marquise donné à sa mère par M. Olier.

(2) Jeanne de la Croix-Chevrières, sœur aînée de Catherine, s'était alliée à la famille de Boffin, en épousant Félicien de Boffin, seigneur de Revel et avocat général, pour le roi, au parlement de Grenoble. C'était un très digne magistrat dont les ancêtres avaient, en 1576, fondé, pour les frères mineurs, le couvent du Mont-Calvaire, à Romans, et rempli des emplois honorables dans la magistrature. Leur devise était : *Deo, regi, patriæ, pietas, fides* (Chorier, *Nobiliaire du Dauphiné*, t. III, p. 119). « Mme de « Revel, devenue veuve, s'occupa, dit Moréri, avec un soin particulier « à l'éducation et à la conduite des nouveaux convertis, et ce fut par son « moyen qu'il s'établit dans Grenoble une maison de la Propagation de la « foi; tandis que son fils, Joseph de Boffin, baron d'Uriage, montrait sa « valeur contre les infidèles au siège de Candie, où la vertu seule l'avait « conduit. » (Chorier, *ibid.*)

dame prend soin particulier de s'avancer en Dieu, et me témoigne tous les jours, par sa confiance toute particulière, de vouloir faire entièrement les choses que Notre-Seigneur lui demande pour sa plus grande gloire; j'en ai une satisfaction toute particulière.

Elle m'a parlé d'une nommée Mme d'Herculais (1) : son nom m'a touché le cœur; je pense que c'est une âme simple et humble, par conséquent libre et dégagée. Faites qu'elle prie pour le pauvre serviteur inutile qui vous écrit, qui a joie de la voir devant Dieu, et cela en la manière que vous savez le faire, sans que cela pût nuire en rien à sa simplicité.

Aimez toujours humblement le cher amour Jésus, qui crucifie et anéantit les âmes qu'il veut uniquement et solidement posséder, sans qu'elles le sachent et le connaissent. Aimez la cendre de vos misères, de vos infirmités et de vos péchés, puisqu'elles couvrent le pur amour et le conservent en son entier et en sa pureté. Je suis en Notre-Seigneur tout vôtre, et n'en doutez jamais tant que vous me croirez à Jésus-Christ et que vous me saurez attaché à son divin et adorable service.

(1) Marie de Valernod, dame d'Herculais, petite-nièce de Pierre de Valernod, évêque de Nîmes, se donna entièrement à Dieu, après une grave maladie dont elle guérit comme miraculeusement en 1642. Après avoir habité quelque temps à Grenoble, elle se retira dans sa terre de Saint-Vallier, où elle vivait dans l'exercice des plus hautes vertus et dans les pratiques de la pénitence la plus austère, de la prière et des bonnes œuvres. Elle mourut vers 1664, à l'âge de trente-cinq ans et laissa une telle réputation de sainteté que l'évêque, le chapitre et le parlement de Grenoble voulurent assister à ses funérailles où son éloge fut prononcé. (Picot, *Essai hist. sur l'infl.*, etc., t. I, p. 582; *Vie de M. Olier*, t. II, p. 614-615.) Il ne paraît pas que M. Olier ait connu personnellement cette dame, autrement que par l'éloge que lui en fit Mme de Rochefort; mais disposé comme il l'était à se lier avec tous les amis de Dieu, il n'en fallait pas davantage pour qu'il désirât être recommandé aux prières de cette sainte âme.

Aidez-moi toujours à porter ce saint joug de Jésus avec toutes vos sœurs, car la moisson et l'emploi se dilatent et s'augmentent à Dieu.

Ma fille, l'infirmité où votre lettre m'a trouvé m'a donné le loisir pour vous écrire la présente, et j'estime ce petit mal pour m'avoir baillé le moyen de vous rendre cette charité, si bien due et acquise par tant d'obligations.

OLIER.

LETTRE CLXVIII (1).

A M. DE QUEYLUS, A TOULOUSE.

Il lui propose, en revenant, de passer au Puy pour l'établissement du séminaire. Il recommande à ses prières Mme de Fénelon qui vient de mourir très saintement.

[Été de 1650 (2).]

Qui a Jésus a tout.

Monsieur et très cher en Notre-Seigneur,

Je ne doute pas du souhait de votre retour et qu'aussitôt que vos affaires vous le permettront, vous ne reveniez. Je ne puis pas que je ne vous témoigne le souhaiter de même, pour le bien que nous espérons de notre réunion, afin de fortifier l'œuvre de Notre-Seigneur Jésus-Christ qui s'est vue destituée si longtemps de ses plus chers sujets et plus affectionnés. Je suis bien aise que vous passiez commodément au Puy; je ne sais pas si je pourrai me défendre d'y aller avec Monseigneur qui m'en sollicite fortement, conjointement avec MM. les chanoines qui m'y invitent par lettres.

(1) Sur l'autographe.
(2) Date approximative, mais certaine.

Monseigneur veut m'attendre jusqu'en septembre, qui sera le premier temps de liberté pour m'en aller. Nous pourrions ainsi nous y rencontrer pour Notre-Seigneur.

Nous offrirons nos chétives et indignes prières pour le succès de vos affaires, et nous recommandons à vos saints sacrifices la chère Mme de Fénelon, qui est allée à Dieu avec des sentiments et dispositions aussi chrétiennes que sa vertu l'avait fait espérer pendant sa vie (1). Je pense que l'on enverra à Toulouse la relation de cette fin, et qui pourra tomber dedans vos mains.

Monsieur le trésorier Caulet la recevra, s'il me semble, par cet ordinaire par les soins de M. Dufour. Elle a laissé une odeur admirable partout de sa piété. Je m'en vais écrire à son pauvre mari bien désolé et admirablement résigné.

LETTRE CLXIX (2).

TRÈS PROBABLEMENT AU MARQUIS DE FÉNELON (3).

Il le console sur la mort de sa femme et lui suggère les sentiments dans lesquels il doit entrer à cette occasion.

[Été de 1650.]

Mon cher enfant,

Jésus-Christ notre maître, et le Dieu de sa créature,

(1) Catherine de Montberon, que le marquis de Fénelon avait épousée à cause de sa piété et de ses rares qualités, mourut sur la paroisse Saint-Sulpice durant l'été de 1650. Elle laissait un fils âgé de moins de deux ans, et une fille à la naissance de laquelle elle ne survécut que peu de jours.

(2) C'était la CCXXV^e^ des imprimées.

(3) On vient de voir à la fin de la lettre précédente que M. Olier allait

a retiré à lui ce qu'il n'a pu laisser plus longtemps sur la terre. Il retient en dépôt dans son sein ce que le monde ne méritait pas de posséder, et qu'il vous veut faire espérer de vous redonner avec la jouissance de lui-même. Vous êtes heureux que la nécessité de votre amour vous attache maintenant à Dieu, et que la bonté de ce maître ait trouvé ce moyen de sanctifier votre cœur, qui vivant au lieu où est son trésor, ne vivra plus et n'aura plus de joie que pour le Ciel. Quelle consolation, mon cher frère, que cette créature, qui malgré elle attachait votre cœur à la terre, vous attire maintenant avec elle en Dieu, et vous y élève, en s'élevant dans la gloire !

C'est là le sentiment secret que Jésus-Christ Notre-Seigneur insinuait à sainte Madeleine qui voulait l'embrasser, et lui rendre les témoignages sensibles de son amour, selon l'état de sa condition mortelle. Après lui avoir refusé ses caresses et ses embrassements, il lui dit : *Je ne suis pas encore monté à mon Père* : lui apprenant qu'elle attendît au temps qu'il serait élevé dans le sein de Dieu où il voulait monter, afin d'y attirer son cœur, et ne lui laisser plus aucun sujet de s'arrêter au monde, ni à ce qui paraît de la créature sensible. Mon cher enfant, votre Madeleine est allée au sein de Dieu, où elle vit pour vous, et où elle attire votre cœur, sachant qu'elle n'y peut être trop aimée. Elle est maintenant plus en Dieu, et Dieu est plus en

écrire au marquis de Fénelon pour le consoler sur la mort de sa femme. Il est tout à fait vraisemblable que c'est ici la lettre qu'il lui adressa. Le titre de cher enfant qu'il donne, au moins dans le courant de la lettre, à celui à qui il écrit, le portrait qu'il y trace de la défunte, les conseils de perfection qu'il y donne, tout semble indiquer que M. Olier parle à ce cher disciple qu'il avait désabusé des vanités du monde et gagné à Jésus-Christ. (*Vie de M. Olier*, t. II, p. 248 et suiv.)

elle, qu'elle n'est en elle-même : si bien qu'en l'aimant, vous n'aimerez plus que Dieu.

Laissez-vous aux desseins de Dieu, et abandonnez-vous de nouveau à sa sainte conduite, pour être ce qu'il voudra. Le sage ignore les voies des oiseaux dans l'air, et vous ignorez encore plus les voies de Dieu sur vous, et les desseins sacrés qu'il cache dans son sein. Adorez-les, je vous supplie, et donnez-vous à lui pour y entrer sans les connaître, jusqu'à ce qu'il vous fasse l'honneur de vous les découvrir. N'êtes-vous pas heureux d'ignorer la volonté de Dieu dans une chose, pour vous sacrifier à tout, et pour embrasser avec amour tout ce qu'il peut demander en général de sa plus chère créature?

Soyez perdu en Dieu par amour et par grâce, comme votre chère moitié est déjà perdue et consommée dans sa gloire. Portez désormais en pénitence votre corps, qui vous retient encore au monde, et qui empêche votre entière et parfaite consommation en Dieu. Je suis à vous, mon cher enfant, pour vous aider à finir et à achever le sacrifice que vous avez commencé. De bon cœur je vous jetterais dans la fournaise qui vous doit consommer, et qui vous doit réduire dans le rien de vous-même, pour vous faire être uniquement à ce souverain Maître.

Je prie Notre-Seigneur qu'il accomplisse sa prière sur nous, qui est de nous voir tous un avec lui dans son Père. C'est en sa charité, qui est le commencement de ce bien, et qui me fait être tout à vous, que je me dis de toute ma volonté, votre tout acquis et obligé en Jésus-Christ Notre-Seigneur.

LETTRE CLXX (1).

A MADEMOISELLE DE PORTES, A MOULINS.

Il lui dit ce qu'il a fait pour obtenir sa guérison, lui parle de l'édifiante mort de Mme de Fénelon et l'exhorte à user saintement de la vie que Dieu lui a comme donnée de nouveau (2).

[1er septembre 1650.]

Qui a Dieu a tout.

Ma très chère fille en Notre-Seigneur,

J'ai reçu la vôtre avec beaucoup de joie, vous voyant par elle en la disposition d'user utilement de la vie que la bonté de Dieu vous a redonnée. Autant que je pourrai vous y aider en sa grâce, vous êtes bien assurée que je le ferai, car vous êtes en la terre une des choses les plus chères que j'y saurais avoir, et pour quoi notre divin Maître me donne plus de soin et plus d'application.

Je vous dirai-même que tout hier, en l'oraison, j'étais rempli de vous en la présence de Notre-Seigneur, devant que j'eusse reçu la vôtre, et me sentais chargé de vous servir et vous aider avec soin ; et si j'ose ici ajouter en confiance à ma fille ce qui se passa dans la nouvelle de son extrême maladie, telle qu'on me la manda, où je croyais tout déploré, je vous dirai que je fus à mon recours ordinaire, la sainte Vierge, notre divine protectrice, lui témoigner l'affliction de mon cœur sur votre chère personne ne croyant pas qu'elle eût encore

(1) Sur l'autographe.

(2) L'historien de Mme de Montmorency parle assez longuement de cette grave maladie de la jeune marquise et de la désolation qu'en ressentit la pieuse duchesse (t. II, p. 102).

accompli les desseins du grand Maître. Je fis un vœu, pour une année, de faire une dévotion à cette sainte maîtresse qui me promit votre retour à la santé ; ce qui me rendit si joyeux que je m'en vins aussitôt assurer ceux qui avaient su ma douleur et mon affliction, dont je reçus à peu de temps de là des espérances par la lettre de Mme de Vilcerain (1).

Et chose étrange, que jamais je ne fus porté ni ne pus me résoudre de faire autant pour notre chère fille, Mme de Fénelon, qui est honorée comme une sainte à présent, par un concours merveilleux de peuples qui visitent son corps ; telle est forte l'impression que Dieu a mise dans les cœurs de sa vraie piété et sainteté. Je vous en envoie une marque, qui est la copie d'une lettre qu'elle écrivait en pleine santé à son mari devant ses couches, où vous verrez bien comme elle connaissait sa mort prochaine dans une vue bien sainte et bien chrétienne. Vous y remarquerez des vestiges et des expressions de toutes les vertus chrétiennes en un point éminent et très solide.

C'est une joie, à Saint-Sulpice, de voir l'effet que les maximes et les pratiques de la paroisse ont faites en son esprit dedans si peu de temps, qui ont été reçues dans un fond de grâce admirable et suivies d'une fidélité merveilleuse.

Je ne manquerai pas, s'il plaît au maître, de vous aller voir en ce mois et faire, en son aide, ce qui est nécessaire pour vous régler en tout, et donner à ce cher

(1) Mme ou Mlle de Vilcerain, dont il est encore fait mention dans une autre lettre de M. Olier à la marquise de Portes, était, dit M. Faillon, attachée à la personne de la princesse de Conti. Cela put avoir lieu en effet après le mariage du prince de Conti, mais en 1650 elle était probablement attachée à la personne de la douairière.

esprit la paix et le repos que Notre-Seigneur promet aux âmes humbles et soumises, ainsi que je remarque que vous disposez votre cœur. O ma fille, que bienheureux sont les humbles de cœur ! Sur eux et en eux-mêmes repose le Saint-Esprit, et comme le divin Maître nous l'enseigne : *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur et vous trouverez le repos de vos âmes.*

Ma fille, la charité de Dieu consomme votre cœur et le rende d'un même tempérament avec lui; qu'il le détrempe en sa nature, en sa subsistance et en sa vie, qu'il vous fasse une avec lui, et vous aurez ainsi en lui la douceur, la charité, l'humilité, la patience et toute vertu divine, comme saint Paul le marque en parlant de la sainte charité qu'il décrit avec toutes les qualités de Dieu, comme étant la participation de Dieu même. Je suis en cette reine et mère de toutes les vertus, ma très chère fille, votre très humble, très acquis et très affectionné serviteur.

OLIER.

A Saint-Sulpice, ce 1er septembre 1650.

Ma fille, je ne puis laisser passer votre apostille sans réponse, par laquelle vous me demandez si j'ai pitié de vous. Vous êtes bien assurée que tout le sentiment qu'un cœur chrétien peut avoir pour une âme fidèle, le Seigneur, maître de mon cœur, me le fait éprouver, assurez-vous-en; et il me semble que rien ne me presse le cœur davantage que la perfection et salut de votre âme.

LETTRE CLXXI (1).

A M. L'ABBÉ DE QUEYLUS, A RODEZ (2).

Il le presse de venir au plus tôt, lui parle encore du séminaire à établir au Puy, et le prie de visiter à Moulins Mlle de Portes, s'il revient par le Bourbonnais.

[Vers la mi-septembre 1650 (3).]

Qui a Jésus a tout.

Monsieur et très cher en Notre-Seigneur,

J'espérais toujours d'aller au Puy pour vous y joindre et, après avoir rendu nos petits services à Notre-Seigneur en son séminaire et nos devoirs en l'église de la très sainte Vierge, m'en revenir avec vous; mais la crainte que j'ai de ne me pouvoir débarrasser d'ici pour les besoins qui nous pressent d'y demeurer, m'oblige de vous prier instamment de ne plus différer, si votre loisir le permet, de visiter ces bons messieurs qui vous attendent avec instance, joints à Mgr du Puy, lequel est arrivé, il y a quelque temps, dans le dessein de faire l'établissement du séminaire et n'attend rien que vous pour l'achever. Vous verrez si toutes choses sont préparées et ce qu'il y aura à faire pour ne point manquer en cela à ce que Notre-Seigneur nous y peut demander en répondant à leurs bons sentiments (4).

Ensuite de quoi, mon cher Monsieur, revenez le plus

(1) Sur l'autographe.

(2) La lettre est adressée chez M. de Montamat, chanoine de Rodez.

(3) Cette date approximative est donnée par celle de la sortie de M. Pierre de Béget, qui quitta le séminaire de Saint-Sulpice le 31 août 1650 (voir la note de la page suivante).

(4) Le séminaire du Puy, comme on le verra plus loin, ne fut établi qu'en 1652. (*Vie de M. Olier*, t. III, p. 341.)

tôt que vous pourrez, car l'œuvre de Dieu le demande ici et a besoin de tous ses ouvriers. C'est le souhait commun de tous nos très chers frères. Vous ferez espérer à ces Messieurs que, quand nous pourrons leur donner quelques sujets, nous le ferons de tout notre cœur; mais le temps à présent ne nous le permet pas. La moisson par deçà est plus grande que jamais et demande des ouvriers qui s'y emploient pleinement; et comme le bâtiment se finit, les ecclésiastiques se préparent en si grand nombre que nous aurons besoin de grands et nombreux sujets, pour y servir utilement et satisfaire à l'étendue des nécessités qui se présenteront.

Revenez donc, notre cher frère, et nous apportez, s'il vous plaît, la bénédiction de notre sainte mère et maîtresse que vous visiterez, s'il vous plaît, en notre nom, et je vous en rendrai autant en ces quartiers. Rendez-lui actions de grâces de tous les biens qu'elle a faits à notre chétive maison et des protections singulières dont elle l'honore tous les jours. Priez-la qu'elle ne se lasse point de nos ingratitudes et lâchetés, et lui promettez qu'éternellement nous espérons l'honorer, la remercier et la glorifier dans le ciel.

Il y a dans le corps du chapitre un nombre d'excellents ouvriers, qui peuvent gouverner le séminaire en attendant que l'on y puisse tenir quelque sujet; il y a M. Béget l'aîné, qui est homme de grand mérite et vertu (1). Il peut prendre, pour suivre la communauté,

(1) Marcellin de Béget, qui accompagna M. Olier dans ses missions d'Auvergne, devint prévôt du chapitre du Puy en 1654. Pierre de Béget, son frère, entra au séminaire de Saint-Sulpice étant déjà chanoine de la cathédrale du Puy, mais il en sortit le 31 août 1650, après six mois de séjour. — Florian Verdier entra au séminaire de Saint-Sulpice le 7 décembre 1646, étant déjà diacre. (*Registre des entrées.*)

M. Verdier, monsieur son frère qui sort de la maison, mais qui a peu fait, à cause du peu de temps qu'il y a séjourné, joint à sa disposition.

Enfin, mon frère, faites tout, mais revenez bientôt et que ce soit par la Bourgogne, car je crois que c'est le plus sûr (1), sans cela je vous prierais, passant par le Bourbonnais, de voir à Moulins notre sœur de Portes, qui est à la Visitation, laquelle, nonobstant les dangers, si je puis et qu'on me le permette, j'irai la voir pour tâcher de lui faire faire quelque retraite et lui aider à mettre ordre à ce qu'elle désire (2). Notre-Seigneur me fasse accomplir ses desseins, s'il lui plaît et que je sois fidèle à ses ordres. Vous lui demanderez, mon très cher frère, puisque je vous suis en lui tout ce que l'on peut être en son amour. Adieu, tout vôtre.

OLIER.

LETTRE CLXXII (3).

A MADAME TRONSON, A PARIS.

Il lui trace la conduite qu'elle doit tenir dans les peines intérieures par lesquelles son âme est exercée. Il répond à une communication qu'elle lui avait faite au sujet de son fils Louis (4).

[Paris, ce 24 septembre 1650.]

Qui a Dieu a tout.

Madame et très honorée fille en Notre-Seigneur Jésus-Christ,

La retraite dans le Fils de Dieu doit être votre vertu

(1) En ce moment les troubles de la Fronde des princes agitaient plusieurs provinces ; mais la Bourgogne, dès la fin d'avril, avait été réduite à la soumission et n'offrait plus les mêmes dangers à ceux qui la traversaient.

(2) On ne voit pas que M. Olier ait pu faire ce voyage.

(3) Sur l'autographe.

(4) La lettre suivante, qui porte en suscription *l'abbé Tronson*, fait assez connaître que la communication dont il s'agit était relative à Louis,

et votre force, et me semble que ce doit être votre exercice plus fréquent, dans le calme et le repos dont vous jouissez à présent. C'est sortir de Jésus-Christ que d'être dans la crainte que vous me proposez dans la vôtre, qui ne saisit jamais que les âmes seules et dépouillées des armes saintes que la foi et l'amour fournissent en Jésus-Christ.

Pour la pratique dont vous devez user dans le temps de vos peines, c'est, au moment que vous les voyez approcher, de vous livrer à Dieu en Jésus-Christ avec joie pour voir détruire en vous la vieille créature, vous estimant heureuse, au prix de quelque peine que ce soit, de voir anéantir et crucifier en votre âme tout ce qui est contraire à Dieu. Vous pouvez à ce sentiment de pénitence y joindre celui du sacrifice, témoignant à Dieu que vous serez ravie que son jugement commence par sa maison, et qu'il se glorifie dans l'anéantissement de cette victime qui ne doit point subsister en sa présence, non plus que toute créature. Estimez-vous heureuse de savoir que le saint jour du jugement détruira tout l'être présent, pour ne laisser paraître que Dieu seul en sa sainteté et sa gloire.

Pour ce qu'il vous plaît me mander de l'affaire de Fréjus (1), vous devez être en paix et monsieur votre fils qui doit être passif en ce rencontre, laissant aller

le troisième des fils de Mme Tronson, lequel fut plus tard supérieur du séminaire de Saint-Sulpice. C'est lui qui dans la famille portait le titre d'abbé, tandis que son frère, Antoine, était connu sous le nom d'abbé de Saint-Antoine.

(1) Le siège épiscopal de Fréjus n'était pas vacant en 1650, mais peut-être fut-il alors question de transférer ailleurs Mgr Pierre Camelin, qui l'occupait. Du moins, la lettre de M. Olier à Mme Tronson, rapprochée de celle qu'il écrivit le lendemain à son fils, ne permet pas de douter que le projet d'élever celui-ci à la dignité épiscopale et de le nommer au siège de Fréjus, n'ait été un projet sérieux, quoiqu'il ne se soit pas réalisé.

les choses sans y porter empêchement. Je serai bien content si la Providence divine permet que la chose se fasse, espérant voir du fruit de sa promotion, pour la gloire de Dieu. Nous lui préparerons du monde avec joie pour le servir, et ce sera d'un grand cœur que nous lui sacrifierons ce que nous sommes pour son soulagement. Ce mot servira, s'il vous plaît, pour soulager la peine qu'il se donnerait de m'écrire. Aussi bien j'aurai l'honneur de le voir mardi ou mercredi, l'assurant comme vous que je ne manquerai d'offrir (à Dieu) ce dessein, étant du fils et de la mère, en Jésus et Marie, Madame, le très humble et très obéissant serviteur.

OLIER.

Madame, je vous prie de mander aux brodeurs qu'ils n'avancent point leur dessin, mais qu'ils travaillent au devis. Je vous prie de voir le satin, pour voir si c'est celui que vous avez vu chez le marchand. Il serait bon de faire faire un devis par un autre chasublier, car ceux-ci mettront tout à l'épargne et au plus léger.

LETTRE CLXXIII (1).

A M. L'ABBÉ TRONSON, A ISSY (2).

Il l'encourage et lui représente les motifs qu'il a d'espérer tout de Dieu, si la Providence permet qu'il soit élevé à l'épiscopat.

[25 septembre 1650.]

Qui a Dieu a tout.

Monsieur,

Je ne puis assez vous témoigner la joie que je ressens

(1) Sur l'autographe.

(2) Antoine de Sève, abbé de l'Isle-en-Barrois et frère de Mme Tronson,

en mon cœur de la chose dont vous m'écrivez, qui vous doit étonner sans doute et vous donner les craintes que vous ressentez en vous-même. L'esprit de Dieu en fait autant en tous les sujets qu'il appelle à cette sainte et effroyable dignité. Mais comme il est l'instituteur de la chose, il est le protecteur de ceux qu'il y appelle. Il trouve tous les sujets de l'Église incapables, indignes et très impurs pour ce saint ministère; mais, en sa grâce et sa vertu, il forme des dispensateurs de ses mystères qu'il applique avec plaisir à tous les emplois de son œuvre et les sanctifie eux-mêmes dans leur fidélité.

Il vous suffit, Monsieur, de savoir ce qu'est Dieu et Jésus-Christ en son Église, et quel plaisir il prend de remplir ses ministres de l'abondance de son esprit pour la sanctification de ses peuples. Contentez-vous de renoncer à la suggestion maligne, vous laissant à la puissance du Fils de Dieu qui règne en ses ministres : *Secundum potentiam charitatis suæ*, comme le dit saint Paul. Si ces éminentes grandeurs sont attaquées des vents et des orages des démons, celui qui les tient sous ses pieds, qui protège et soutient ses puissances, s'en joue et s'en moque dans eux. *Omnia possum in eo qui me confortat.* On peut tout en Jésus-Christ qui veut avoir la gloire de triompher de ses plus puissants ennemis sous des sujets les plus infirmes, et ne veut pas, souvent, les délivrer, non plus que l'apôtre saint Paul, dans leurs gémissements et leurs clameurs, les assu-

possédait alors à Issy la maison qui devint bientôt après, et est encore aujourd'hui, la maison de campagne du séminaire de Saint-Sulpice. Il y attirait de grand cœur sa sœur, ses neveux et M. Olier lui-même, qui y passait quelquefois un temps assez notable, soit pour prendre du repos, soit pour prier et pour travailler plus à l'aise dans la solitude.

rant que sa divine grâce est suffisante pour résister aux efforts de leur tentation. *Sufficit tibi gratia mea.*

Pourvu, mon cher Monsieur, que vous n'oubliiez point ce que vous êtes et ce que Jésus-Christ vous veut être, vous ne sauriez manquer. Soyez en abandon parfait à Dieu, pour être ce qu'il veut, et non point autre chose, étant bien assuré qu'il ne permettra pas, en cette disposition, qu'il soit fait de votre personne que ce qu'il aura destiné de vous de toute éternité. Laissez aller les choses extérieures sans vous en mêler autrement que devant Dieu, qui les fait mouvoir comme il lui plaît dans ses intentions, quoique souvent les instruments qu'il emploie ne soient pas animés des motifs les plus purs de son œuvre. Si Dieu a dirigé la malice des juifs pour le salut de tout le monde en la mort de son Fils, quel bien ne peut-il procurer à l'Église et permettre qui s'avance tous les jours, par les intentions honnêtes et légitimes de vos parents qui s'y emploient? Il faut tout laisser au grand Tout et le prier qu'il fasse toutes choses pour sa plus grande gloire, à laquelle vous vous consacrerez de nouveau, pour laquelle vous me permettrez que je me die, Monsieur, votre très humble, et très obéissant serviteur en Notre-Seigneur.

OLIER, curé très indigne de Saint-Sulpice.

Ce 25 septembre 1650.

LETTRE CLXXIV (1).

AU MÊME, AU PÉRAY.

Il l'exhorte à consoler et soulager sa mère et son frère dans leur affliction et leur infirmité.

[Octobre 1650.]

Qui a Jésus a tout.

Monsieur et très cher en Notre-Seigneur,

Dans la perte qu'ont soufferte les bonnes religieuses de Montmartre, il me reste cette consolation de vous savoir auprès madame votre mère et monsieur votre frère, pour leur servir de soulagement et de consolation en leur infirmité (2). Je souhaiterais être avec vous pour vous aider à cette charité dont les besoins me sont si tendres et si chers.

Il est vrai que si l'homme extérieur se corrompt et déchet tous les jours, celui qui est au dedans, l'homme spirituel, se renouvelle et se fortifie en leur cœur. La vertu de l'esprit n'est jamais plus puissante et ne trouve sa perfection que dans l'infirmité. Ainsi ne nous étonnons point si Dieu souvent permet ces indispositions sensibles dans les âmes qu'il aime particulièrement, sacrifiant à son plaisir leur chair pour consommer en lui leur esprit. Je vous dis ceci pour le soulagement de votre cœur et l'estime que je fais de leur âme, que

(1) Sur l'autographe.

(2) M. Olier parle du quatrième fils de Mme Tronson, qui était alors infirme au Péray. Entré au séminaire de Saint-Sulpice en 1646, il devait encore y passer quelque temps, comme on le verra bientôt. C'est lui qui était connu sous le nom d'abbé de Saint-Antoine. Il s'attacha à la compagnie de Saint-Sulpice et mourut à la paroisse le 16 novembre 1702

je vous prie vouloir continuer de secourir autant que votre temps vous le pourra permettre; invitant Madame, de notre part, à ne se point contraindre dans les repas et de prendre encore le repos qui lui est convenable à son état. Je lui vais écrire un petit mot pour cela puisque vous le jugez utile, et vous prie de dire encore à monsieur votre frère, que je suis d'esprit auprès de lui dedans sa solitude que je serais bien aise de pouvoir réjouir, pour l'aider à se remettre et se fortifier.

Aimez toujours Notre-Seigneur qui veut vous posséder uniquement et se servir de vous pour sa gloire. Conservez le peu de santé qu'il vous donne pour user des talents qu'il met en vous, qui ont besoin d'être accompagnés de vigueur et de force. Je le prie qu'il vous consomme en lui et me rende digne de le servir comme je le dois en lui-même, qui suis, Monsieur, votre très humble et très obligé serviteur.

OLIER.

LETTRE CLXXV (1).

A MADAME TRONSON, AU PÉRAY.

Il la presse de prendre du repos et de se conserver pour Dieu à qui elle appartient.

[Octobre 1650.]

Qui a Jésus a tout.

Ma très honorée fille en Jésus-Christ Notre-Seigneur,

Je vous prie au nom du Fils de Dieu de vouloir user du temps qu'il vous donne à la campagne pour re-

(1) Sur l'autographe.

mettre un peu ce pauvre corps qui appartient à Jésus-Christ. Si vous avez le soin de conserver votre petite chapelle parce qu'elle appartient à Dieu, souvenez-vous que votre corps est le temple du Saint-Esprit qu'il vous confie et qu'il commet à votre soin, non pas pour en user comme d'une chose vôtre, mais d'une chose qui est sienne. Je serais bien aise qu'en ce temps de vacances vous fissiez comme nos petits frères du séminaire, et que vous voulussiez dormir plus qu'à l'ordinaire pour rafraîchir et tempérer votre sang, que je sais qui est fort échauffé. Vous seriez ainsi en état de reprendre vos exercices avec plus de vigueur, au jour de la Toussaint ou de la Saint-Martin. Peu de temps comme celui-là obvierait à beaucoup de langueur que je prévois sur vous, si vous ne prévenez le mal. Soyez donc, je vous prie, huit heures au lit par pénitence, et vous mortifiez dans la peine que ce conseil et prière vous donnent. Je crois que vous ne refuserez pas cela à Jésus-Christ Notre-Seigneur qui vous demande ce soin pour lui. Vous ne le refuserez non plus à la dévotion qui souffre et souffrira de votre infirmité. Et ne le refusez pas enfin à celui qui au nom de l'un et de l'autre vous le demande avec le cœur que Jésus-Christ Notre-Seigneur nous donne; qui est, comme vous savez, tout vôtre, et qui veut être en son Dieu pour jamais, Madame et très chère en Notre-Seigneur,

Votre très humble et très obligé serviteur.

OLIER.

LETTRE CLXXVI (1).

A LA MÊME.

Il l'exhorte à reconnaître les soins de Dieu sur elle et sur sa famille ; il la rassure au sujet de quelques tentations dont il lui montre l'utilité.

[Fin octobre 1650.]

Qui a Jésus a tout.

Madame et très honorée fille en Notre-Seigneur Jésus,

Dieu veuille consommer la mère et ses enfants en son Fils Jésus-Christ, pour n'en faire de tous qu'une seule victime pour sa gloire. Il a, ce souverain Seigneur et adorable directeur, des voies bien cachées et inconnues à sa famille, pour les acheminer en sûreté au port de leur salut. Sur quoi, ma fille, je vous prie d'adorer la sagesse suprême qui ordonne des vôtres, comme de vous, par un amour incomparable que vous ne verrez pas à plein qu'au jour de son éternité, vous voulant exercer, en attendant, sous la foi en simplicité parfaite, et en totale soumission et abandon vers lui pour toutes choses.

Ma fille très chère en Jésus-Christ, nous avons envoyé votre fils de Maintenon, à Issy pour achever le temps de ses vacances auprès monsieur son oncle, auquel nous ferons attention particulière pour découvrir les incommodités qu'il nous pourrait cacher par sa trop grande retenue (2). Pour monsieur son aîné qui est infirme

(1) Sur l'autographe.

(2) Alexandre Tronson, plus ordinairement désigné sous le nom de

auprès de vous, nous tâcherons de le loger plus commodément et sainement qu'il n'était, afin de donner à sa poitrine plus d'air qu'il n'en avait auparavant, ce que je crois être la cause de sa rechute, quoique souvent je l'eusse interrogé sur cela. Le grand air, à mon avis, est la chose la plus importante à la jeunesse, et c'est ce qui m'a fait si fort hâter le bâtiment qui s'achève.

Après avoir considéré assez souvent les causes extérieures de son mal et adoré la divine conduite dessus lui, il m'a bien semblé que c'était chose utile, et nécessaire à son esprit et à sa disposition d'avoir quelque chose de la nature de son mal, pour faire en lui ce qui est de plus important pour l'intérieur de son âme. La main de celui qui le mortifie le vivifiera quand il faudra; et ne faut pas, ma chère fille, lui parler de sa retraite en votre maison, que je n'aie eu le bien de vous parler auparavant. Et pour vous dire par avance mes sentiments, je crois que nous pourrons suppléer à ce soulagement par d'autres voies, comme celle d'une maison que nous avons louée à Vaugirard, plus commode que la nôtre, et encore par quelques visites chez vous; mais pour la retraite, j'appréhenderais quelque chose qui nuirait au dessein que vous avez sur lui selon les ordres de la divine Providence.

Ma très chère fille, pour ce qui vous regarde, n'en soyez pas en peine, car les choses auxquelles vous sentez avoir quelque attache sensible contre votre volonté, elles ne vous peuvent nuire; elles ne vous

Maintenon, n'était au séminaire que depuis quelques mois et il ne persévéra pas dans le dessein d'embrasser l'état ecclésiastique. Comme il était un peu plus jeune que son frère Antoine M. Olier appelle celui-ci son aîné.

sont laissées que pour vous exercer contre un ennemi formé des mains de Dieu, contre lequel il prend plaisir vous voir combattre. Vous être trop timide contre le jouet de Dieu, il faut dedans le même esprit qu'il vous le tient présent, vous exercer en liberté d'esprit contre lui-même. O ma fille plus que très chère en Jésus-Christ, que les inventions de Dieu sont admirables pour humilier ses enfants pour les tenir petits et craintifs en sa sainte présence! N'est-ce pas un grand avantage, un repos et une confiance certaine à un enfant de voir la vigilance et le grand soin d'un si bon père, qui nous prépare toujours de nouveaux biens et de nouvelles grâces en la terre et au ciel, par des voies si amoureuses et si sûres et qui ne vous feront jamais tomber dedans le mal, étant conduite par la protection et providence d'un tel père?

Or sus, ma fille, pour votre confusion, avouez que vous êtes plus faible que les enfants, qui craignent les fantômes trompeurs de leurs pères et mères. Voyez quelle est la force prétendue de l'esprit humain, et si Dieu ne sait se jouer des forts et leur faire confesser leur faiblesse.

Quand ce grand médecin aura guéri le mal inconnu de votre âme et ce vain appui qu'elle pouvait prendre en elle-même, qu'il aura anéanti ce fond qu'il prétend posséder et remplir de lui-même, il vous laissera en paix et vous fera jouir du repos que vous recherchez; mais, ma fille, ne le prétendez pas auparavant. Livrez-vous en abandon entre les mains de cette divine sagesse, pour être traitée dans vos maux selon sa sainteté et sa puissance qui ne veut rien laisser qui puisse mettre obstacle à son être très saint.

Ma fille, que pensez-vous que Dieu, votre tout aimable,

ait à faire sur vous et en vous, sinon de vous purifier et tirer du fond de votre âme ce qu'il y a de plus caché? Quel tourment croyez-vous que soit celui de la sainteté de Dieu? C'est bien une autre chose que celui de sa justice sur les âmes. Ma fille, Dieu infini en sainteté que ne fait-il sentir et porter à une âme infiniment éloignée et retirée de lui, comme l'est toute créature humaine en l'état de la vie présente? Voilà pourquoi, ma fille, ne vous étonnez pas, la fin de votre mal n'est pas si proche; il faut vous résoudre avec cœur et courage à la persévérance, sachant cette vérité que vos maux sont précieux pour vous et vous doivent donner grand amour pour Jésus et pour son Père, qui ne prend pas un tel soin pour tous et qui ne veille pas avec tant d'exactitude à la perfection et la sainteté d'un chacun. Ma fille, allons à l'abandon dedans le sein de Dieu, mais, perdons-nous de vue et oublions tout ce que nous sentons en la vue de Dieu, que rien ne nous doit détourner de voir, d'aimer, d'adorer et de servir uniquement et sans cesse. Adieu, tout vôtre.

OLIER.

Je ne suis pas encore assuré du temps et du jour de notre pèlerinage; vous aurez la part que vous désirez au saint sacrifice que nous y offrirons, non seulement comme à ceux que nous présentons à Dieu tous les jours, qui est toute particulière, mais encore par exprès, pour le désir que vous avez d'obtenir la fidélité en vos peines et réparer vos fautes.

LETTRE CLXXVII (1).

A LA MÊME, AU PERAY.

Il la console sur quelque nouvelle affliction et l'exhorte à s'unir à Jésus-Christ qui a voulu souffrir l'attaque du démon, au désert, pour nous mériter la force de bien user des tentations.

[Fin novembre 1650.]

Ma très chère fille en Notre-Seigneur,

Je me vois obligé de partir pour aller voir Mme la Princesse qui est à l'extrémité, à laquelle je ne peux et ne dois refuser ce juste devoir en son dernier besoin, surtout après m'en avoir fait avertir (2). Je ne sais si j'oserai vous demander M. de Saint-Perrier (3) pour quelques jours, pour l'employer en quelque service de Notre-Seigneur, au cas que cela n'incommode point monsieur l'abbé, votre frère.

M. de Bretonvilliers me dit hier ce que je croyais bien sur votre sujet. J'eusse désiré avoir l'occasion de vous témoigner combien je suis fâché des rencontres de votre affliction, et néanmoins combien je révère Dieu qui permet au malin cet exercice qui, malgré lui, sera la purgation de votre cœur, la force de votre vertu et l'établissement parfait de Notre-Seigneur en vous. Allez toujours croissant en la retraite intérieure en Dieu où toutes ces attaques et ces agitations vous rappellent. Dites à Dieu souvent, avec Jésus-Christ au désert, qui

(1) Sur l'autographe.

(2) On trouvera plus loin quelques détails sur la mort de la princesse douairière.

(3) M. de Saint-Perrier, dont il est encore parlé ailleurs, faisait sans doute fonction de chapelain ou de vicaire au Péray. La présence de M. Antoine de Sève lui permettait de s'absenter pour quelques jours.

doit être votre vertu et votre modèle tout ensemble : *Expectabam eum qui salvum me fecit a pusillanimitate spiritus et tempestate.* Adorez beaucoup l'état du Fils de Dieu livré aux puissances malignes, usant de ces assauts à votre décharge et pour vous mériter la force et la grâce d'en user saintement. J'eusse désiré vous donner une ouverture pour monsieur votre fils, je ne pensais pas vous tant écrire.

OLIER.

LETTRE CLXXVIII (1).

PROBABLEMENT A MADAME DE ROCHECHOUART, PRIEURE DU COUVENT DE SAINT-DOMINIQUE, A MONTARGIS (2).

Il forme le souhait que la vie de Notre-Seigneur règne pleinement dans le cœur de toutes les religieuses de sa communauté et que tout esprit contraire en soit banni.

[11 décembre 1650.]

Qui a Jésus a tout.

Madame très chère et très honorée en Notre-Seigneur,

Je ne puis assez vous témoigner la paix et la joie de

(1) Sur l'autographe que la CCXXII^e des imprimées reproduisait en partie.

(2) La suscription manque à l'autographe de cette lettre ; mais il est au moins très vraisemblable que M. Olier, qui la fit à son retour de Châtillon-sur-Loing, où il était allé, comme on l'a vu, assister la princesse de Condé à la mort, l'adressa à la prieure des dominicaines de Montargis, qu'il avait dû voir en passant. C'était Louise de Rochechouart, dans la famille de laquelle était entré M. Alexandre de Sève, frère de Mme Tronson, chez lequel nous verrons bientôt le serviteur de Dieu recevoir une gracieuse hospitalité. Tout dans cette lettre tend à justifier cette supposition. M. Olier y parle en effet : 1° de la joie qu'il a éprouvée en présence de l'union qui anime la communauté, ce qui suppose qu'il l'a vue depuis peu ; 2° du désir qu'il a de contribuer à l'augmentation de son bien spiri-

mon âme (qui me semble surpasser de beaucoup tous les sens, comme le dit saint Paul) en la présence de l'union du Saint-Esprit qui anime et remplit votre sainte famille. Il me semble être à elle et devoir vivre en elle et avec elle toute une éternité, et bienheureux si dès à présent je puis porter mon dot (1) et contribuer quelque chose à l'augmentation et accroissement du bien spirituel de la communauté, puisque je commence à vivre de ses frais et dépens et participe au fonds dont il a plu à Dieu de l'enrichir. Je vous dois tout ce que je suis en Jésus-Christ et je n'ai rien des choses que vous me de-

tuel, en retour de la participation qu'elle lui donne *au fonds dont il a plu à Dieu de l'enrichir*, ce qu'on peut entendre de sa réception dans le tiers ordre de Saint-Dominique, qui venait d'avoir lieu tout récemment (*Vie de M. Olier*, t. II, p. 90-91); 3° il ajoute qu'il lui doit *tout ce qu'il est en Jésus-Christ*, protestation qu'il aimait à faire lorsqu'il parlait de l'ordre de Saint-Dominique auquel appartenait la vénérable mère Agnès, sa grande protectrice. Il l'avait encore répétée depuis peu au moment où le père Turpon le reçut du tiers ordre de Saint-Dominique. Il est vrai que le titre de dame qui se lit plusieurs fois dans cette lettre ne s'accordait pas ordinairement aux prieures de Saint-Dominique, à moins que leur maison ne fût de fondation royale, mais le couvent de Montargis, sans être de fondation royale, était illustre entre tous les autres du même ordre. Saint Louis le prit sous sa protection par ses lettres de 1267 et y séjourna plusieurs fois; Philippe le Hardi lui accorda aussi de beaux privilèges qui furent confirmés par ses successeurs; Philippe le Bel, voulant fonder le célèbre monastère de Poissy, demanda des religieuses à celui de Montargis. Enfin la plupart des dominicaines de Montargis étaient nobles et appartenaient aux meilleures familles de l'Orléanais et des environs. Pour ces motifs ou pour d'autres qui ne sont pas connus, non seulement la prieure, mais les huit religieuses qui formaient le conseil, avaient le titre de dame et on le leur donnait même dans les actes publics, comme on le voit sur plusieurs baux et actes de vente conservés aux archives du Loiret. Voir aussi *Gallia Christiana*, t. XII, p. 256; Piganiol de la Force, *Description de la France*, t. X, p. 343; *Généalogie des principales familles de l'Orléanais*, par le chanoine Hubert. Ce dernier ouvrage, qui est manuscrit, fixe la profession de Louise de Rochechouart au samedi 4 février 1584 et dit qu'elle ne mourut qu'après quatre-vingts ans de profession.

(1) Ce mot était encore du genre masculin au temps de M. Olier.

mandez, qui ne soit vôtre et sur quoi vous n'ayez un droit parfait et absolu; et si Notre-Seigneur m'ouvre encore l'esprit à vous envoyer autre chose, je le ferai dans le cœur même de la très sainte Vierge et de son Fils qui, nous mettant en communion entière de lui-même, nous met encore en communion de tous les biens qu'il donne.

Je vous envoie donc ces petites occupations sur les grandeurs de la très sainte Vierge pendant le chapelet (1). Je vous envoie encore des images du très saint Sacrement où vous verrez écrit, dans les rayons, les diverses occupations de Jésus-Christ en son intérieur devant Dieu sous la très sainte hostie et quelques actes qui les expriment (2). Vous y aurez encore ceux qui nous servent pour continuer notre amende honorable pour réparation du sacrilège commis en notre église sur sa sainte personne (3).

Je prie Notre-Seigneur qu'il nous mette en communion de ses devoirs vers Dieu toute l'éternité, comme il commence de nous établir dans les sentiments communs de sa même religion en la terre. Il régnera sur nous et en nous pleinement, nous remplissant de sa propre vie et des opérations de son esprit très saint. Laissons-le régner dès à présent en nous et remplir toute la capacité de nos cœurs de sa propre et unique

(1) Ces occupations sur les grandeurs de la sainte Vierge ont été insérées dans la *Journée chrétienne*, en 1655.

(2) Cette image du très saint Sacrement, que M. Olier fit graver par le célèbre Mellan vers 1643, est reproduite en raccourci dans la *Vie* du serviteur de Dieu, t. II, p. 124. M. Letaille l'a donnée aussi en format in-8°.

(3) Un horrible sacrilège ayant été commis, le 28 juillet 1648, dans l'église de Saint-Sulpice, M. Olier, outre les autres moyens qu'il employa pour le réparer, institua une association d'adorateurs qui se partageaient les heures du jour et de la nuit, et faisaient ainsi continuellement amende honorable à Notre-Seigneur. (*Vie de M. Olier*, t. II, p. 224.)

vertu. Il doit seul tout occuper et vivifier en nos âmes, lesquelles sont ses temples où rien de propre ni de profane ne peut ni doit avoir accès.

Que peux-je dire, Madame, à votre chère et très sainte maison dont l'odeur me remplit et la vue continuelle que j'en garde me console toujours, sinon que nous sommes à l'Esprit et que nous devons vivre de lui, en lui, par lui et pour lui seul; enfin, comme dit l'Apôtre, nous ne sommes plus redevables à la chair, nous ne la devons plus écouter, ni prendre ses intérêts, nous avons l'Esprit seul à écouter et suivre en toutes choses, puisqu'il nous est donné pour supplément de la chair, morte et ensevelie par la grâce du saint baptême, par lequel nous ressuscitons de notre mort et de notre tombeau.

Qu'il y a peu, Madame, de véritables baptisés! qu'il y a peu de morts et de ressuscités dans le pur, simple et unique esprit! Je vous conjure de renouveler en votre maison la vue du prophète Ézéchiel qui vit une campagne pleine d'ossements morts et secs, sur lesquels l'Esprit descendit et fit autant de vivants ressuscités qu'il avait vu de morts. Je serai ravi si je vois jamais votre maison, ainsi ressuscitée et vivante du pur esprit, où toute propriété soit éteinte et morte entièrement, et où tout soit vivant de l'Esprit-Saint de la nouvelle vie. Quand je vous parle de toute propriété, je n'entends pas cette propriété grossière des choses extérieures, je parle de toute propriété intérieure et cachée, comme toute propriété d'esprit, de raison, de jugement, de volonté, qui sont les principaux obstacles à l'Esprit et à sa vie; car comme son siège est en ce fond caché, cette demeure doit être pure, sainte, vide de tout soi-même, pour laisser la capacité à l'Esprit de remplir

tout, pour opérer en plénitude ses effets et ses grâces.

Je finis, Madame, en vous disant que je suis en vous pour Dieu, par l'esprit de sa divine mère, je le prie d'achever et consommer son œuvre comme il l'a commencée et que nous puissions, en toute l'étendue de l'éternité, louer, glorifier et magnifier Dieu de ses bontés immenses, qui nous doivent obliger dès à présent à n'être plus en nous, mais à ce divin Tout, pour lequel je veux vivre et mourir en Jésus-Christ et sa très sainte mère, Madame, votre très humble et très obéissant serviteur.

OLIER, indigne curé de Saint-Sulpice.

A Saint-Sulpice, ce 3e dimanche de l'avent 1650.

Je pense, Madame, que vous trouverez plus de choses dans le paquet que je ne vous en ai marqué en cette lettre, vous priant, Madame, dans le même cœur que je vous l'envoie, que cela ne soit point vu hors de vos filles et nos très chères sœurs, que je voudrais voir toutes anéanties en Jésus-Christ Notre-Seigneur.

LETTRE CLXXIX (1).

A M. P. COUDERC, A MAGNAC.

Il lui exprime les sentiments de joie que la pensée de son prochain retour à Saint-Sulpice lui fait éprouver.

[Décembre 1650.]

Qui a Dieu a tout.

Monsieur et très cher en Notre-Seigneur,

Je suis merveilleusement joyeux de la pensée que Dieu vous donne de venir ici après les avents. J'avais eu ce désir même jusqu'à présent, souhaitant bien fort

(1) Sur l'autographe.

vous embrasser dans les entrailles de Notre-Seigneur Jésus-Christ qui vous a donné la grâce de souffrir pour son amour (1).

Je penserai à cette affaire du contrat et y ferai travailler et puis vous l'envoirai (2). Je pensais que M. de Fénelon serait avec vous à Magnac pour travailler à votre établissement, mais notre bon Seigneur sait bien comme il la veut conduire. Vous ferez tout en Notre-Seigneur Jésus-Christ, dans l'anéantissement de vous-même, qui sera le vrai moyen pour faire tout réussir à bien. Je suis de toute ma volonté tout vôtre.

OLIER.

Nous parlerons de tout à fond quand vous serez ici présent. *Loquemur os ad os et replebit Deus omne desiderium nostrum.*

LETTRE CLXXX (3).

A UN ECCLÉSIASTIQUE DE PROVINCE (4).

Il s'excuse de ne pouvoir accepter un jeune homme que cet ecclésiastique lui propose pour le séminaire, sans l'avoir vu auparavant.

[Vers la fin de 1650 (5).]

Monsieur,

Je ne puis vous donner la dernière assurance pour la

(1) C'est une allusion aux contrariétés que M. Couderc avait endurées, à Clermont-Lodève.

(2) Il s'agit du contrat d'établissement de la communauté de Magnac.

(3) Sur l'autographe.

(4) On voit, par les termes de la lettre, qu'elle était adressée à quelqu'un que M. Olier avait en grande considération, mais rien ne fait connaître ni le nom ni le pays de cet ecclésiastique.

(5) La date de cette lettre ne peut être déterminée qu'approximative-

réception de ce jeune homme dont vous me faites la grâce de m'écrire, à cause de l'expérience que nous avons de plusieurs sujets qui n'ont pas réussi, pour n'avoir pas été assez examinés, et ne s'être donné le loisir de les reconnaître assez à fond. Je puis pourtant vous assurer que toute la facilité qui pourra s'apporter sur ce sujet, on la fera à cause des témoignages que vous en donnez par la vôtre. Il pourra venir à Paris et souffrir qu'on le voie quelquefois devant que de l'admettre, et ainsi il aura plus de satisfaction et nous aussi, dans la société où nous aurons à vivre.

J'aurai le bien, Monsieur, de vous écrire au premier ordinaire plus amplement, et l'aurais fait plus tôt si l'emploi où nous sommes et l'embarras des choses qui surviennent à tout moment m'en eût donné la liberté. Pardonnez à l'impuissance et non pas à l'affection qui demeurera toujours entière dans le dessein de servir Dieu en vous et par vous; ne pouvant rien en moi ni par moi, j'adore l'esprit qui vous conduit et opère par vous à sa gloire; je m'y unis de tout mon cœur et ainsi je demeure en vous dans ce qui est de plus pur et plus saint pour la gloire de Dieu, en qui j'ai toujours désiré d'être et le souhaite encore si vous le voulez bien souffrir. Je vous offre un pauvre petit sujet pour vous servir en Jésus-Christ, dont je conserverai les sentiments dedans mon cœur, jusqu'à ce que Notre-Seigneur me rende digne de vous en donner des témoignages, qui suis en lui, tout vôtre.

OLIER.

ment. La fin de 1650 fut un des moments où M. Olier eut le plus d'embarras, soit du côté de la paroisse, soit de la part du séminaire.

LETTRE CLXXXI (1).

A UN ECCLÉSIASTIQUE DU DIOCÈSE DE VIVIERS (2).

Il lui propose de venir au séminaire de Saint-Sulpice, conformément au désir de Louis de Suze, son évêque, dont ils étudieront ensemble les desseins. Il le prie de prendre à Vienne le neveu de ce prélat (3).

[Probablement dans les premiers mois de 1651.]

Qui a Dieu a tout.

Monsieur,

Je vous supplie me pardonner si j'ai tant différé de vous écrire pour vous remercier de la bonté que m'avez témoignée par la vôtre, acceptant les offres que j'ai pris la liberté de vous faire de venir passer quelque temps dedans le séminaire, pour y voir les exercices qui s'y font, et nous donner part en même temps à la ferveur du zèle que Notre-Seigneur vous donne pour le salut des âmes, afin de le pouvoir après servir en union d'esprit et de grâce, quand il lui plaira vous rappeler dedans votre moisson où Monseigneur

(2) Sur l'autographe.

(2) Il est probable que cette lettre était adressée à M. Jacques Sumian, curé dans le diocèse de Viviers, qui entra au séminaire de Saint-Sulpice le 23 mai 1651 : c'est en effet le seul prêtre de ce diocèse qui, du vivant de M. Olier, ait fait partie de sa communauté.

(3) Armand-Anne Tristan de la Paume, fils du comte de Rochefort, et neveu de Louis de Suze, évêque de Viviers, fut d'abord évêque de Tarbes, puis de Saint-Ouen, et enfin archevêque d'Auch, où il mourut le 4 mars 1703. Le catalogue des élèves du séminaire de Saint-Sulpice ne contient pas son nom. S'il a été élevé dans cette maison, ce n'a pu être qu'en y venant de chez Mme la comtesse de Rochefort, sa mère, qui demeurait, vers ce temps, sur la paroisse de Saint-Sulpice. La chose ne serait pas sans exemple, comme on le dira plus loin en parlant de M. Jean de Sève.

témoigne vouloir vous employer, et cultiver encore avec soin le reste des sujets de son diocèse, pour aider son cher troupeau qui mérite si fort d'être assisté dans sa désolation présente. Nous vous entretiendrons à loisir des bons desseins de Monseigneur quand vous serez ici, et nous étudierons ensemble tous les moyens que nous aurons de le servir.

J'espère que vous aurez bien la bonté de vouloir accompagner ici M. de Rochefort, son neveu, qu'il destine à l'Église et qu'il désire, si la commodité le permet, de le faire élever au séminaire, pour lui donner à bonne heure les premières semences de l'esprit ecclésiastique. Mme de Rochefort, la mère du petit, m'a fait arrêter de vous écrire pour attendre réponse du pays, afin de prendre ses mesures pour le faire venir au premier ordinaire. Elle vous écrira pour cela afin de le prendre à Vienne où il étudie et le conduire avec vous.

LETTRE CLXXXII (1).

A M. PLANAT, A PAMIERS (2).

Après l'avoir assuré que son affection pour lui n'a subi aucune altération, il répond à quelques questions que cet ecclésiastique lui avait faites.

[Au plus tard dans les premiers mois de 1651 (3).

Qui a Dieu a tout.

Monsieur et très cher en Notre-Seigneur,

Ne croyez pas que pour être longtemps sans vous

(1) Sur l'autographe.

(2) M. Olier fait allusion aux premiers rapports qu'il eut avec M. Planat en Auvergne (voir lettres III et XVII).

(3) On verra un peu plus loin que M. Planat était à Blesle, au mois de

parler et vous écrire je sois moins à vous en Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il me semble que les choses qui sont établies en la foi et en la charité n'ont que faire des choses extérieures pour être maintenues. Je vous prie de vous tenir pour assuré que l'établissement de charité que Notre-Seigneur a fait en lui ne sera point interrompu par quoi que ce puisse être. Et à ce sujet, Monsieur, ayant été longtemps hors d'auprès vous, vous savez bien que je vous demandai, à la première vue, si vous ne vouliez pas être de la petite société que Notre-Seigneur liait à Saint-Sulpice pour sa gloire, que j'avais toujours cru devoir être composée par vous, ayant remarqué des inclinations toujours conformes en vous à l'esprit que Notre-Seigneur semblait donner à la maison. C'est la réponse au premier point des trois que vous me demandez.

Pour le second, je suis tout prêt de vous rendre tous les services que vous désirez de votre pauvre serviteur, qui ne désire que de vous contenter en ce qu'il vous plaira lui ordonner.

Pour le troisième, qui est de votre retour en Auvergne ou à Paris, je m'y vois empêché; car je ne vois pas bien l'état de votre santé et ne sais pas à quoi vous désirez vous employer. Je pense pour cela que vous auriez besoin que je fusse sur les lieux, ou que Mgr de Pamiers vous parlât en mon nom.

juillet 1651, et qu'il se disposait à aller à Viviers. Cela donne lieu de penser qu'il quitta Pamiers vers la fin de 1650, ou dans les premiers mois de 1651, et que la lettre de M. Olier, qui précéda probablement ce départ de peu de temps, est de la même époque.

LETTRE CLXXXIII (1).

A LA MARQUISE DE PORTES, A MOULINS.

Après lui avoir parlé de la mort édifiante de la princesse de Condé, il s'excuse d'être si peu capable de la diriger elle-même, s'offrant cependant à continuer si, devant Dieu, elle en a le désir.

[Février 1651 (2).]

Qui a Dieu a tout.

Mademoiselle,

J'ai reçu avec beaucoup de joie celle qu'il vous a plu m'écrire du 26 janvier, ayant été assez longtemps en peine de votre silence. Il est vrai que je crus, après l'éloignement de Mme la Princesse, que je recevrais de vos nouvelles sur son sujet, duquel je croyais que vous ne seriez pas informée à notre égard, ne vous en ayant rien écrit depuis votre départ et celui de Mlle de Vilcerain. Il y avait plus d'un mois ou six semaines que j'avais le bien de la voir assez particulièrement, et qu'elle me témoignait ses inclinations premières, quand cet accident lui est arrivé. Et quand je n'aurais pas eu accès à elle par sa bonté, l'état où la Providence l'a réduite m'y eût assez engagé pour lui aider à porter son affliction (qui est la nôtre) et lui servir à faire usage d'un bien et d'un trésor si précieux que celui de la croix.

Pour votre consolation et celle de Mme de Montmorency, qui prend si grand intérêt en son salut et qui ressent à présent l'avantage de la croix, je vous dirai

(1) Sur l'autographe.

(2) Date approximative indiquée par la lettre à laquelle M. Olier répondait.

que notre digne princesse a témoigné en ce rencontre avoir autant de fond de grâce que l'on en pouvait souhaiter, et a fait reconnaître à un chacun de quelle valeur étaient les bonnes œuvres qui sans doute lui ont acquis tant de secours du ciel et tant de force intérieure, jusque-là qu'elle-même en était surprise, sentant en son cœur une vertu puissante qu'elle avouait n'être pas sienne, et qui sans doute lui était donnée de celui qui, par avance, avait déjà porté cette croix sur le Calvaire et lui avait mérité le don et la vertu de participer à ce bien.

Cette bonne dame me fit d'abord savoir cette nouvelle et m'en fit avertir, pour me donner lieu de lui rendre ce que je lui devais devant Dieu et à sa propre personne; ce que je fis soudain, et me tins bien heureux de lui aider à essuyer ses larmes, faisant en cela ce que vous me témoigniez désirer de votre petit serviteur qui se sent toujours très indigne de vous servir, dans les choses en particulier que vous lui témoignez par la vôtre (1). Le sentiment et le désir que Dieu me donne de votre salut et votre perfection fait que je vous souhaite une personne très éclairée et fort solide, pour vous aider utilement et efficacement. Vous avez éprouvé en moi si peu de talent et de grâce qu'il me semble vous devoir avertir de recommander beaucoup à Dieu ce dessein, qui est si important à votre âme. Si ce sage Père connaît que ce soit votre bien, il vous remplira le cœur de ce désir et vous y affermira pleinement; si au contraire il ne le trouve pas avantageux pour vous, il vous en fera voir quel-

(1) Il est probable que c'est une allusion à la décision que la jeune marquise avait demandée à M. Olier sur sa vocation. La lettre suivante contient cette décision.

qu'un qui vous contentera entièrement. Usez-en de la sorte, je vous supplie, pour le bien et la suave liberté de votre esprit qui ne doit être gêné en rien, et qui doit être libre en ce point par-dessus tout. Tout pauvre et chétif que je suis, tenez-moi toujours pour votre très humble et très obéissant serviteur.

OLIER.

LETTRE CLXXXIV (1).

A LA MÊME, A MOULINS.

Il l'exhorte à ne pas se rendre, sans examen prolongé, aux conseils des personnes qui la pressaient de se faire religieuse à la Visitation.

[Vers le même temps (2).]

1° Notre sœur ne peut, et ne doit obéir à la précipitation avec laquelle on veut qu'elle se détermine; car quoiqu'elle soit juste à l'égard des religieuses qui le requièrent ensuite de leurs règles, elle ne l'est pas à raison de notre même sœur qui ne peut se détermi-

(1) Sur l'autographe que l'éditeur de 1672, lettre XXIVe, a reproduit, en modifiant sa forme et en mettant à la seconde personne ce qui était à la troisième. M. Olier avait probablement adopté la forme de *mémoire* en répondant à Mlle de Portes, parce que sa lettre devait être montrée aux religieuses de la Visitation de Moulins, dont quelques-unes croyaient que la jeune marquise embrasserait la vie religieuse dans leur maison. Elle se montrait en effet aussi assidue à tous les exercices que la plus fervente novice, mais, ajoute l'historien de Mme de Montmorency, elle ne se sentait point cependant appelée à la religion (t. II, p. 94). Ce fut aussi la pensée de M. Olier.

(2) La date n'est pas indiquée, mais il est probable que M. Olier fit cette réponse lorsqu'il se vit obligé, par les circonstances, de renoncer au voyage de Moulins qui, dans sa pensée, avait surtout pour but de fixer Mlle de Portes sur sa vocation.

ner ainsi par dépendance d'elle-même, mais de Dieu qui opère quand il veut en sa puissance et suspend quand il lui plaît son opération; si bien que pendant que Dieu se cache à elle et la tient en balance, elle doit prendre la condition qui lui donne le temps et le loisir de se laisser convaincre pleinement par la bonté et puissance de Dieu qui voit sa volonté préparée à lui obéir.

2° Si toutes ces grandes âmes, dont notre sœur nous parle qui ont quitté le siècle, n'avaient eu que des raisons générales de la perfection de l'état religieux devant l'esprit, sans inclination et attrait dedans leur volonté d'embrasser cet état, avec conviction de foi intérieure que Dieu le veut, elles n'eussent jamais embrassé cet état; autrement, toute personne qui voit ces raisons serait obligée de les suivre et ainsi il y aurait vocation à la religion pour tout chrétien persuadé de la beauté et de la sainteté de l'Évangile. Il faut quelque chose de plus qui est cette bonté divine intérieurement persuadante et convaincante, excitante et portante à la religion avec paix et avec joie d'esprit.

3° Au contraire, par la sincère confession de son cœur et l'exposition que notre sœur nous fait de son intérieur, elle avoue qu'elle sent en elle une joie d'esprit et un désir ardent qui la porte à servir le prochain. Elle exprime que son cœur vole quand elle pense à servir les pauvres dedans un hôpital. Elle sent une abondance d'esprit intérieur qui lui ferait verser son sang et donner tout ce qu'elle a de bien, de temps et de santé et de vie pour acquérir à Dieu l'âme d'un huguenot dont ses terres sont remplies.

Les beautés qu'elle voit en la religion, ce sont des raisons extérieures qui laissent l'âme sans vie, sans

joie, sans paix et au contraire, en quelque sorte, dans la tristesse et l'embarras. Elle n'a point l'expérience de s'être sentie appelée ni attirée à cela par aucune puissante persuasion intérieure, où au contraire elle a reçu de tout temps l'impression forte et l'attrait efficace au service du prochain et des pauvres, et l'a même exercé avec bénédiction abondante sur les âmes et les corps.

4° Elle se souviendra qu'elle a fait son vœu de virginité (outre ses autres vues) pour avoir par ce moyen la liberté entière de servir les pauvres et qu'elle n'avait aucune vue de la religion dont Dieu, en apparence, lui eût donné la pensée s'il l'eût appelée à la religion, vu surtout que la grande contestation de ses proches sur son vœu ne procédait que de ce qu'elle ne voulait être religieuse, et voulait demeurer dans l'état de virginité au milieu du siècle.

5° Pour ce qu'elle remarque qu'elle craint le siècle, qu'elle se connaît, qu'elle se méfie d'elle-même et autres choses semblables, c'est un sujet de consolation, Dieu préparant son âme par ces voies à opérer son salut avec crainte, et faire les œuvres de Jésus-Christ en esprit d'humilité, qui est le grand principe de notre force et de notre confiance en Notre-Seigneur, dans lequel on peut tout et qui ne manque jamais aux siens quand ils ont volonté de le servir.

6° Elle ne se sépare point du désir de se sacrifier à Dieu totalement dans le genre de vie qu'elle veut embrasser, ne se retirant de la clôture que pour se conserver la seule liberté de servir le prochain dans les temps qui lui seront prescrits par l'obéissance, attendant que Dieu l'appelle à un sacrifice dernier, où elle pourra un jour finir et consommer sa vie, après avoir

rendu au prochain ce qu'elle doit, selon que la divine Providence l'a engagée par sa condition.

Ce sera le moyen de se préparer à ce grand bien.

LETTRE CLXXXV (1).

A LA REINE ANNE D'AUTRICHE.

Il lui suggère les sentiments qu'elle doit avoir à la fin de sa régence pour profiter des afflictions qu'elle y éprouve.

[Février ou mars 1651 (2).]

Madame,

La confiance avec laquelle Votre Majesté me témoigna, ces derniers jours, en se plaignant d'elle-même, qu'elle ne faisait pas tout l'usage, selon l'esprit, qu'elle devait des afflictions que Dieu lui envoie, m'a donné la pensée depuis de lui écrire ces mots en confiance, m'ayant fait paraître, jusqu'à maintenant, de recevoir avec plaisir les choses que je lui disais dans la sincérité de mon cœur pour le bien de sa personne et surtout de son âme, dont j'ai toujours désiré le salut avec des sentiments tout extraordinaires.

Les sentiments que Votre Majesté doit avoir de ces temps si précieux et si importants à son salut, et pourtant pénibles au vieil homme, pour en faire le saint usage qu'elle doit, sont ceux-ci :

Premièrement, adorer la conduite de Dieu sur Votre Majesté dans un profond respect et révérence, qui use

(1) Sur l'autographe dont la CXI^e des imprimées reproduisait seulement une partie.

(2) La date n'est qu'approximative, et calculée sur celle du départ de Mazarin dont M. Olier parle comme d'un événement récent. Ce ministre quitta Paris le 13 février 1651.

de sa justice et de sa miséricorde sur vous, qui sont les voies adorables par lesquelles il conduit toute âme qu'il chérit en ce monde.

Secondement, soumettez-vous, Madame, à sa justice qui veut purifier, sur la fin de votre régence (1), les fautes que vous y avez commises, qui ne sauraient être petites à cause de votre état et dont les moindres omissions ont des suites immenses; à quoi souvent on fait peu d'attention, mais qui sera pourtant la matière de votre jugement, et qui fait dire à Dieu que les *puissants seront puissamment tourmentés en la vie future,* s'ils ne souffrent en patience dans celle-ci, dont le privilège est d'effacer en peu les tourments des siècles tout entiers de l'autre monde.

Troisièmement, admirez, Madame, la miséricorde de Dieu au milieu de sa justice qui veut encore purifier votre âme, comme le dit saint Jean, afin qu'elle puisse porter plus de fruits dans l'Église, en vous renouvelant dans la ferveur première de son amour qui souvent s'attiédit en ce monde et a besoin d'être renouvelée.

Quatrièmement, considérez les paroles de Notre-Seigneur à un évêque, en l'Écriture, qui est comme un roi spirituel dans le royaume de son Église, auquel il dit, en reprochant la tiédeur de son cœur et le déchet de sa première charité : *Je m'en vais renverser ton royaume, si tu ne t'humilies; pense à t'en repentir en ton âme et à reprendre les œuvres que tu faisais, entrant en ta régence* : ce qui le raffermit en son devoir et en sa royauté.

Cinquièmement, donnez-vous à Notre-Seigneur et

(1) La reine se démit de la régence le 7 septembre 1651, jour où la majorité de Louis XIV fut déclarée.

à son esprit de royauté qui doit vivre en votre âme, afin de faire régner son Père dessus votre royaume, en tout ce qui dépendra de vous : entrant en la ferveur dedans laquelle vous aviez commencé votre sainte régence.

Sixièmement, invoquez souvent sur vous, comme faisait le roi Salomon, la sagesse et la vertu du Saint-Esprit pour deux choses : l'une pour détruire les vices et les crimes publics, comme sont les duels, les blasphèmes, impiétés et autres maux semblables, pour la ruine desquels Dieu a mis dans vos mains le glaive de sa justice et de sa vengeance ; l'autre est de faire les grands biens de votre état, auxquels vous êtes obligée si étroitement et sans quoi vous ne pourriez être sauvée, quand vous seriez d'ailleurs la plus sainte personne du monde, comme est la collation des bénéfices, qui sont les biens de Dieu, la nomination aux évêchés, d'où dépend le salut et la perte de tout votre royaume.

Madame, ayez ensuite soumission à Dieu, en vous voyant ôter d'entre les mains la personne qu'il vous avait donnée (1), sans vouloir la retenir d'affection dans le temps qu'il permet qu'elle soit éloignée de vous. La Providence divine a des raisons immenses dans toutes ses conduites qui ne sont point connues des hommes, mais qu'il faut adorer dans la foi, au milieu des troubles et des obscurités de la vie, ce qui sert de repos et de port assuré aux chrétiens, au milieu des tempêtes et des orages de ce monde. Que ce soit là, Madame, un sujet de votre repos et le fonds assuré sur lequel vous puissiez arrêter votre esprit, adorant les raisons éternelles et infinies de Dieu, qui ordonne la

(1) Le cardinal Mazarin.

chose dont vous devez attendre quelque issue favorable pour la gloire de Dieu et le bien de votre âme.

Je ne puis vous cacher, Madame, une pensée qui m'est venue, pensant à la douleur de Votre Majesté et à la conduite de Dieu sur sa personne, à savoir, que l'amour de Dieu faisait cette œuvre en vous, pour vous renouveler en lui, dans les premiers désirs que vous aviez de le servir et d'aider son Église, entrant dans la régence; car alors, Madame, vous étiez attentive à faire régner Dieu et regarder de vos propres yeux les sujets qui pouvaient contribuer à le glorifier; mais depuis, vous déchargeant du soin pénible de votre état, et de la conduite importante des choses sur autrui, alors l'œuvre de l'Église en a souffert, à cause que vous en laissiez disposer à cette personne qui n'avait en lui tout le zèle et la force nécessaire pour résister aux demandes et importunités; ce qui faisait un tort et un dommage aux âmes, que vous ne connaîtrez qu'au jour du jugement. C'eût été pour vous, Madame, une chose impossible de changer; de là vient que Dieu a voulu vous ôter cet empêchement à votre salut, et vous ouvrir de nouveau le moyen de commencer à le servir et aider au bien et salut de votre royaume.

Souffrez donc cela, Madame, avec amour et joie : remerciez Dieu du soin qu'il prend de vous, de n'avoir pas voulu que votre âme s'engageât davantage, comme elle le faisait tous les jours, sans le voir, en de nouvelles omissions; et votre âme, Madame, en demeurait étrangement chargée. Faites-le, pour satisfaire premièrement à votre obligation, secondement pour réparer tant de nominations qui n'ont pas été pesées au poids du sanctuaire, d'où dépend toutefois et le grand hon-

neur de Dieu en son Église, le salut de tant d'âmes et en particulier le bonheur ou malheur éternel de la vôtre. Et pour cela, Madame, ne vous fiez plus à personne qui puisse mettre en danger votre salut; mais vous-même, sans quitter la régence, comme en étant le soin capital, devez les examiner avec des serviteurs de Dieu et prendre de leurs mains des *mémoires* par avance, sur les gens de bien de votre royaume auxquels vous destinez les bénéfices, afin de prévenir les sollicitations et les importunités auxquelles vous ne devez jamais céder, puisque vous ne devez, pour quelque considération humaine, exposer votre salut particulier, la perte de tant d'âmes et surtout la gloire de Dieu auquel, si vous êtes fidèle pour maintenir son royaume, il sera vigilant à vous maintenir dans le vôtre.

Madame, c'est simonie que de donner des bénéfices pour récompense des services : il faut voir la fin de Dieu en cela, qui est d'être honoré et servi en son Église par des ministres fidèles et de bons serviteurs pour sa gloire et le salut des âmes. Comme ma profession ne me permet pas de m'appliquer aux vues des choses du monde, je ne vous parle que des omissions considérables de notre état, dans lequel, Madame, Dieu nous fait languir tous les jours jusqu'au mourir, ce qui fait que nous prenons la liberté de vous parler en sincérité, comme je crois que votre cœur le désire, et permet à votre serviteur et sujet de lui faire ses plaintes et gémir à ses pieds pour son Dieu, dont il demande la glorification dans le cœur de tout le royaume, et surtout dans celui de la Reine qui doit y avoir plus de part que tous, puisqu'il veut régner en lui et par lui dedans tous ses sujets.

LETTRE CLXXXVI (1).

A L'ASSEMBLÉE DU CLERGÉ DE FRANCE.

Dans la vue d'obtenir son approbation pour la société de Saint-Sulpice, il lui soumet le but et les fins qu'elle a en vue, les règlements qu'elle suit et ceux qu'elle se propose de suivre dans les séminaires des diocèses.

[Probablement le 13 mars 1651 (2).]

Messeigneurs,

La maison de Saint-Sulpice, se voyant destinée pour le service du clergé de France, est dans l'obligation naturelle de prendre son approbation dans cette sainte assemblée et recevoir la bénédiction du ciel par son saint ministère. Elle se présente à elle avec tout le respect des enfants vers leurs pères, et toute la soumission et docilité des serviteurs et des disciples vers leurs seigneurs et leurs maîtres. Elle se présente avec ses règlements à la main qu'elle a tirés des conciles, des canons, des Pères et des instructions de saint Charles, pour voir s'ils seront trouvés propres à ce dessein et s'ils seront approuvés par vos bouches sacrées, qu'elle regarde et qu'elle veut entendre comme les oracles du Saint-Esprit.

Cette maison, qui n'a point de secrets ni de mystères pour vos saintes personnes, vous découvre tout d'un

(1) Sur l'autographe de M. Olier. Ce n'est là que l'un des projets de la lettre qui fut envoyée. M. Faillon en a reproduit un autre dont il a un peu modifié le style et qu'on trouvera dans la *Vie de M. Olier* (t. III, p. 248).

(2) Cette lettre accompagna probablement le *Projet de l'établissement d'un séminaire* que M. Olier avait fait imprimer et qui fut présenté à l'assemblée du clergé le 13 mars 1651. (*Collect. des proc.-verb.*, t. III, p. 734.)

coup, non seulement ses règlements, mais encore ses fins, et en toute leur étendue; elle vous montre ses intentions et ses conduites intérieures et extérieures, bref, tout ce qu'elle est et ce qu'elle pense, pour voir s'il est conforme aux intentions et à la sainteté du clergé, et si elle peut s'assurer en ses voies et continuer dans la même conduite qu'elle a, jusques à maintenant, observée comme un essai qu'elle a voulu tenter en attendant, Messeigneurs, votre approbation générale.

La maison expose, Messeigneurs, à votre assemblée non seulement ce qu'elle pratique dans son domestique, mais encore ce qu'elle a projeté de pratiquer dedans les diocèses, et qu'elle a déjà proposé à plusieurs de messeigneurs les prélats qui ont voulu essayer de ses faibles sujets pour leur service; non seulement afin qu'elle ait l'esprit de l'Église, par l'approbation commune de messeigneurs les prélats en qui réside l'abondance de l'esprit de Dieu, surtout pour la direction et sanctification du clergé, mais encore afin qu'il vous plaise d'examiner et de voir, Messeigneurs, dans la plénitude et l'unité de vos conseils, les choses que vous croyez qui se doivent faire par les sujets que vous désirerez employer en vos saintes maisons, qui doivent être éclairées de vos saintes lumières, animées du feu de votre amour, et dirigées par la force de votre sainte vertu et de votre puissance en Jésus-Christ (1).

(1) Avant de faire imprimer le *Projet de l'établissement d'un séminaire,* qui fut présenté, le 13 mars 1651, à l'assemblée du clergé par un prêtre de Saint-Sulpice, M. Olier avait souhaité qu'il fût lu par quelques-uns des illustres prélats qui composaient l'assemblée. Ils l'eurent si agréable et le trouvèrent si conforme à leur intention qu'ils désirèrent en avoir des copies au plus tôt, pour les emporter avec eux dans leurs diocèses, et demandèrent pour cela que, sans attendre la seconde partie, la première fût mise promptement sous presse, pour obvier aux lon-

LETTRE CLXXXVII (1).

A UN ÉVÊQUE (2).

Il lui adresse le projet de séminaire qui fut présenté à l'assemblée du clergé le 13 mars 1651 et lui exprime la vénération dont la compagnie de Saint-Sulpice est pénétrée pour l'épiscopat.

[Après le 13 mars 1651.]

Monseigneur,

J'aurai le bien un jour de vous communiquer le *Projet du séminaire de Saint-Sulpice,* qui étant de la nature de tous les membres de l'Église, va croissant petit à petit, s'assurant toujours, par la suite des emplois que Jésus-Christ lui donne, des desseins que Dieu son Père a eus dessus lui.

Je ne puis vous communiquer pour le présent que le *Projet du séminaire de messeigneurs les évêques* qui, faisant la grâce à la maison de Saint-Sulpice de l'appeler de toutes parts pour les servir, a eu besoin de ce projet pour servir de modèle à leur emploi sous la direction de messeigneurs les prélats.

Je ne doute pas, Monseigneur, que vous ne trouviez à redire à la trop grande étendue que je fais de la personne du saint évêque, unique supérieur du séminaire; mais comme il en doit être tout l'esprit et la vie, je n'ai pu que je n'en aie donné quelque idée particulière et expresse, pour obliger les clercs à leur vé-

gueurs et aux fautes ordinaires des copistes. C'est ce que nous apprend M. Olier dans l'Avertissement au lecteur.

(1) Sur l'autographe du projet de lettre.

(2) Ni le siège ni le nom de cet évêque ne sont connus. Il est très vraisemblable que c'était l'un de ces zélés prélats qui avaient déjà demandé à M. Olier de les aider dans l'établissement de leur séminaire.

nération qui est nécessaire absolument à l'épiscopat, pour profiter dans la maison, selon les ordres solides et véritables de l'Église.

De plus, Monseigneur, j'ai toujours dedans l'esprit une vénération si grande pour cet auguste caractère, et il y a des choses si magnifiques à en dire qu'il me semble qu'il y a toujours encore quelque chose à en dire. Et de plus, Monseigneur, on le doit pardonner à la maison de Saint-Sulpice, qui s'est consacrée dans son institution au service de messeigneurs les prélats de l'Église, ayant pour modèle de sa conduite le grand saint Jean, qui ne travaille toute sa vie qu'à chercher et à former des disciples à Jésus-Christ. C'est tout l'emploi du séminaire de Saint-Sulpice qui n'est point renfermé dedans un diocèse particulier, ne vaque point aux nécessités et aux besoins d'un évêché, mais se voyant établi à Paris, qui est le rendez-vous et le cœur de toute la France, il se trouve en liberté d'ouvrir son sein à tous les sujets des provinces et des différents diocèses, qui viennent à Paris, et qui, étant instruits du respect et de l'amour de Jésus-Christ dedans les saints prélats, s'en vont après pour les servir dans les emplois qu'ils leur commettent. D'où vient qu'après, les envoyant aux diocèses et n'étant pas encore assez forts pour voler seuls, et soutenir le service des séminaires, nous leur joignons parfois de nos sujets qui vont les aider pour un temps, et travailler encore avec eux à former des sujets aux évêques et aux saint prélats de l'Église.

C'est la voie que j'ai connue la plus utile pour le service des diocèses, qui est la plus naturelle et qui seule peut réussir pour la rénovation entière du clergé qui ne sera jamais rien autrement.

LETTRE CLXXXVIII (1).

A M. L'ABBÉ TRONSON, A CORBEIL (2).

Il le rassure au sujet d'une inquiétude qui l'agitait et l'exhorte à tenir son âme en paix, se défiant de toute pensée et de tout mouvement qui porte trouble et sécheresse avec soi.

Avril ou mai 1651.

Qui a Jésus a tout.

Monsieur et très cher en Notre-Seigneur,

Vous devez être hors de peine sur la difficulté que vous me faites dans la vôtre; ce n'est qu'une chicane de l'esprit malin pour vous troubler et vous désappliquer de Dieu en son ouvrage. Soyez rempli de l'Époux et du Tout en votre intérieur, et le malin ne trouvera point lieu d'entrer dans votre esprit. Ce divin Seigneur doit être votre plénitude et votre tout en toutes choses. Il doit être opérant uniquement en vous et par vous l'œuvre saint de son père. Videz-vous bien de vous, puisque les propres opérations de votre esprit et de votre volonté empêchent que l'Époux ne remplisse le Tout; et en ce vide de lui, où le malin prétend son droit, il fait tout son possible pour avancer et pénétrer plus avant, en vous amusant inutilement et vous détournant de l'adorable Tout qui doit remplir le tout

(1) Sur l'autographe.

(2) On a déjà vu que par l'abbé Tronson il faut entendre Louis et non Antoine, comme l'a pensé l'auteur de la *Vie de M. Olier* (t. II, p. 558). Voici l'occasion de cette lettre. Pendant le carême de 1651, le P. Eudes prêcha une grande mission à Saint-Sulpice, après laquelle Mme Tronson pria le saint missionnaire d'en prêcher une dans ses terres, au Péray. Dans le même temps M. Olier en fit aussi prêcher une à Corbeil, dont le Péray est très voisin et en donna la conduite à M. Louis Tronson.

de votre esprit et toutes les capacités de votre âme.

Mon cher Monsieur, je demandai moi-même les grâces pour les prêtres qui allaient avec vous, et M. de S*** (1) me les accorda toutes entières; et si l'on ne fait mention que de vous en la permission par écrit, c'est qu'on vous considère en cela comme chef de cette mission, qui n'exclut point vos membres, qui au contraire sont renfermés en vous.

Je prie Notre-Seigneur de vous remplir de toutes les bénédictions nécessaires à ce divin emploi où il daigne vous appeler. Notre-Seigneur en vous est mieux reçu à Corbeil qu'il ne le fut en Jérusalem en sa propre personne. Bienheureux si vous pouviez être crucifié comme lui. Et si vous n'êtes pas digne de cet honneur, anéantissez-vous en sa présence, et offrez au moins votre intérieur, afin qu'il soit crucifié, mort et enseveli en lui-même pour ne voir plus renaître rien de vous-même en vous, et ne porter dorénavant que ce divin Époux ressuscité qui ne veut plus mourir en soi, ni en ceux qu'il anime de sa vie divine.

Mon fils, laissez et méprisez toutes les choses qui entrent en vous avec peine et opèrent le trouble. Aimez l'onction de Jésus, et vous ne pourrez aimer ni souffrir les choses qui viennent en la sécheresse de l'esprit propre, en la peine de l'esprit malin, et la grossièreté de l'esprit du monde.

Tout ce qui ne vient point en la paix, l'humiliation et sanctification de notre esprit à Dieu, n'a pas la marque de l'opération divine qui anéantit et humilie en paix, qui applique en suavité à Dieu et délivre l'âme

(1) Vraisemblablement M. André du Saussay qui, quoique nommé à l'évêché de Toul en 1648, n'avait pas encore quitté Paris ni ses fonctions de grand vicaire de Mgr Jean-François de Gondy.

de tout retour embarrassé sur soi et sur les créatures; l'Esprit est opérant en séparation de la créature. Aspirez à la netteté et la simplicité de l'esprit qui seule vous préparera à l'union, la jouissance et la possession paisible de Dieu qui veut vivre en un fond qui soit toujours en paix et en repos, ne voulant point être troublé, ému et agité en son royaume et dans le trône majestueux de sa grandeur qui est l'âme des siens. *Sedes Dei anima justi.* Je suis en charité, tout vôtre.

OLIER.

LETTRE CLXXXIX (1).

A MADAME TRONSON, A PARIS.

Après quelques mots d'affaires, il l'exhorte à éviter les retours inquiets sur son intérieur et à n'arrêter sa pensée que sur Dieu. Il la console cependant par cette considération qu'ici-bas l'homme est réduit à l'amour pénitent et qu'il faut attendre le ciel pour jouir de l'amour sans douleur.

[Paris, fin mai 1651.]

Qui a Jésus a tout.

Ma très honorée fille,

Je ne puis m'empêcher de vous répondre par écrit, n'ayant pu avoir le bien de vous rencontrer chez vous, pour vous dire ce que j'ai confié à votre laquais et vous assurer que je déférerai à votre billet, selon ce qu'il vous plaît de m'y prescrire. J'attendrai votre carrosse à six heures pour me rendre à la dévotion de nos Messieurs (2); après quoi y ayant satisfait, vous

(1) Sur l'autographe.

(2) Tout porte à croire que cette lettre, qui est certainement du mois de mai 1651, parle, sous le nom de *dévotion*, du pèlerinage de Notre-Dame des Vertus que le séminaire faisait tous les ans, le mardi de la

permettrez que j'aie le bien de voir Mme la coadjutrice, et puis je me rendrai ici pour midi, étant obligé d'accompagner à trois heures M. le lieutenant civil (1) à la visite de Mlle sa fille qui est entrée aux Carmélites; ce qu'il me fit le bien de me faire savoir hier, ce qui me détourna du salut.

Ma très chère fille, que Dieu soit béni de tout et qu'il dispose, s'il lui plaît, de tous nos moments et nos jours, et pour sa gloire, et qu'il les emploie sans intervalle à son service et son amour. Il faut que nos jours rendent hommage à la perpétuité de sa dilection et que nous n'ayons aucun relâche en nos devoirs et nos services. Ma chère fille, allons sérieusement à l'amour qui nous transfère en Jésus-Christ et nous sépare de nous-mêmes. Qu'il nous mette en oubli total de tout nous-mêmes. Que Jésus soit le tout de notre amour et notre cœur, qui nous remplisse tellement qu'il ne nous laisse aucun vide capable d'être occupé d'aucune créature ni de nous-mêmes. O amour, que vous faites d'effets divins dans les âmes qui vous possèdent et que vous animez de vous! Que faisons-nous en nous amusant sur nous-mêmes?

Ma fille, pour l'amour de Jésus, unique objet des cœurs, ne détournez point les yeux de sur celui qui ne les a jamais détachés de sur vous de toute l'éternité. O ma fille, si Dieu vous prépare cet objet dans le ciel, pourquoi ne vous suffit-il pas en la terre? Vos yeux

Pentecôte : ce jour tombait le 30 mai, en 1651. M. Olier pouvait aisément de six heures à midi se rendre à Aubervilliers et en revenant voir Mme Françoise de Lorraine, coadjutrice de l'abbesse de Montmartre.

(1) Le lieutenant civil était M. Dreux d'Aubray, beau-frère de M. Olier. Sa fille, entrée en 1651 aux Carmélites, y fit profession sous le nom de Marie de Jésus-Christ et y persévéra jusqu'à sa mort, qui eut lieu en 1705.

ont été consacrés à la contemplation de cet objet divin dès le moment de votre saint baptême et vous les appliquez à vous, à vos peines, comme si c'était l'objet unique auquel vous fussiez destinée. Que vous sauraient servir tous ces retours que pour satisfaire l'amour-propre, en l'affligeant et nourrissant sa tristesse et sa mélancolie? Vous n'aurez jamais la joie et la paix de votre cœur qu'en l'application unique à Jésus et en l'oubli parfait de tout vous-même. C'est votre tout obligé et obéissant.

OLIER.

Je vous prie de faire une bonne excuse à monsieur votre fils, l'abbé, de ce que je ne lui fais réponse en répondant à sa très chère mère; j'ai fait le plus pressé. Il me témoigne être touché et satisfait de ma dernière. La diversité des mets en un festin corrompt l'estomac et empêche la digestion. Je suis bien aise de pouvoir m'entretenir avec celle que je ne puis, selon mes obligations, assez inviter à l'amour de Jésus et de laquelle je ne puis avoir que de très faibles soins pour ceux qu'elle mérite. Mon Dieu, ma fille, que votre âme est chère au saint amour! que vous lui avez coûté de soupirs et de larmes! Ne vous étonnez pas des vôtres, ni de celles que vous lui rendez, pressée par le saint empressement d'une charité angoissée et désolée. Votre repos doit être que l'amour pur est résidant dedans les peines, depuis l'état pénitent où nous sommes réduits par le péché. Attendez à jouir d'un amour paisible, doux et gracieux dedans le ciel, où est le règne de l'innocence et de la véritable participation de la félicité de Dieu. Je suis encore en lui tout vôtre, ma chère fille.

Comme vous avez désiré que j'agisse selon les saints ordres de Dieu et les instincts de son amour sur votre âme, j'agis en vous obéissant et suivant mon devoir dedans sa dépendance, pour vous témoigner ce qu'il vous est et demande de vous.

LETTRE CXC (1).

PROBABLEMENT A M. PICOTÉ (2).

Que la croix aplanit les voies de Dieu, et ouvre l'âme à ses communications. Qu'il ne faut dans les maisons de Dieu que des sujets qui s'appuient sur lui seul, et non sur eux-mêmes.

[Juin 1651 (3).]

Monsieur,

Je ne vous dois rien celer des grâces que je reçois. Comme j'étais ce matin sur le point de communier, et me trouvant dans une douleur de ce qu'une personne imparfaite sortait de la maison, il a plu à Jésus-Christ me répondre, dans le fond de l'âme, qu'il fallait

(1) C'est la CXLV^e des imprimées.

(2) Cette lettre, où M. Olier fait connaître les grâces qu'il reçoit et parle très librement d'un sujet qui n'a pas l'esprit de la maison, est certainement écrite à un des principaux du séminaire ou de la paroisse de Saint-Sulpice. Mais, à part M. Picoté, son directeur, on n'en voit aucun à qui il ait pu dire : *Je ne vous dois rien celer des grâces que je reçois*.

(3) Les Mémoires, sous la date du 29 mai et du 14 juin, parlent à peu près dans les mêmes termes d'un sujet dont la maison *devait être purifiée, parce qu'il était plein de son sens, aheurté à ses opinions particulières, séparé du commun de ses frères*, et que son fond, rempli de prudence séculière, n'agissait pas dans *la simplicité de l'Esprit, comme Notre-Seigneur le désire de tous ceux de la maison*. En ce moment M. Olier était infirme et il profitait du loisir que cet état lui laissait pour travailler aux règlements de la Compagnie. A cet effet il passa quelque temps à Issy, comme on va le voir dans les lettres suivantes. Toutes ces circonstances concordent avec ce qui est dit dans cette lettre.

faire une maison de saints. Et la divine bonté me faisait entendre en même temps, qu'il fallait que je me préparasse à y travailler dans le temps de mon infirmité, qui est toujours la disposition aux biens de Dieu, et le fondement à ses plus saintes grâces. La croix aplanit les voies du Seigneur, et rend l'âme ouverte à sa communication, qui insensiblement se renfermerait en soi-même, étant hors de la croix, et tendrait toujours à la propriété, ce qui la boucherait aux parfaits dons du ciel. Ce que la croix extérieure faisait au corps de Jésus-Christ, l'étendant et l'ouvrant en toute son étendue, la croix intérieure le fait à l'âme, expliquant tous ses plis et replis, l'ouvrant et l'étendant à la grâce, et la dénuant en l'œuvre de Dieu de toute satisfaction et de toute propre complaisance.

L'âme doit bien prendre garde à ne s'appuyer point sur la créature, et à ne faire jamais fonds sur elle. Elle doit toujours voir Dieu vivant et opérant en elle, autrement elle décline de Dieu, et se détournant ainsi de lui, elle n'est plus ouverte à lui seul. Il veut qu'on le voie en tout, et qu'on s'appuie sur lui en toutes choses.

C'est pourquoi il faut toujours, dans l'œuvre de Dieu et dans la maison, des sujets qui soient tout pleins de Dieu, qui le manifestent toujours en eux, et qui le fassent adorer, louer, regarder et glorifier en tout par tous ceux qui y habitent. Des sujets fondés sur eux-mêmes en la maison de Dieu, quoiqu'ils semblassent utiles, ne seraient que des pierres d'achoppement, qui feraient que Dieu n'agirait pas en bénédiction sur la maison. Car, comme il n'a point d'entrée en de tels sujets, qui remplis d'eux-mêmes et

de leur propre capacité, sont bouchés à son esprit et à sa vie, ils ne peuvent agir que grossièrement; et comme ils marchent dans des voies séculières, et ne se conduisent que par une industrie purement humaine, on ne peut se confier en eux, parce que ce serait s'appuyer sur la créature, et dérober à Dieu le regard pur et continuel, que la maison doit avoir de lui en toutes choses.

Il est de la gloire de Dieu de retirer et de soustraire de tels sujets de ses saintes maisons, afin que toutes les murailles de son bâtiment ne soient composées que de pierres vives, et que son saint nom soit écrit sur elles, ainsi qu'il est remarqué de l'édifice de l'Apocalypse, qui est la figure de l'Église universelle, et des sociétés particulières qui la composent. Un petit bâtiment composé de la sorte, sera plus précieux aux yeux de Dieu, que mille cités et provinces peuplées de personnes partagées entre Dieu et elles-mêmes.

LETTRE CXCI (1).

A UNE DAME, SA FILLE SPIRITUELLE (2).

Il lui parle du mystère de Jésus en Marie et de la fête de la Visitation où ils doivent particulièrement l'honorer.

[Issy, fin juin 1651 (3).]

Ma très chère et très honorée fille,

Étant absent et retiré dans notre petit désert, où la

(1) C'est la LXXVIe des imprimées.

(2 et 3) Ce fut vraisemblablement l'une des premières lettres que M. Olier écrivit à Mme Anne Campet de Saujon, qui venait de se mettre sous sa direction, et à laquelle il écrivit très fréquemment par la suite. Elle était née vers 1626, dans une famille protestante de l'Aunis, mais elle eut le bonheur, fort jeune encore, de se convertir et d'embrasser les pratiques

charité de Jésus-Christ me rend votre âme présente, il m'est venu en pensée, que comme vous serez obligée de vaquer ce matin aux affaires séculières, et qu'ainsi vous feriez peut-être avec précipitation votre sainte communion, vous pourrez par respect pour le

d'une très sincère piété. Placée auprès de la duchesse d'Orléans, en qualité de fille d'honneur, elle s'acquittait de sa charge avec l'estime universelle, lorsque son directeur, l'abbé de la Croix-Christ, regardant les attentions que le duc d'Orléans avait pour elle comme un motif impérieux de la tirer de la cour, la conduisit brusquement, en 1649, aux Carmélites de la rue Saint-Jacques. Le prince irrité obtint un arrêt du Parlement pour l'en faire sortir, et, par le conseil de personnes très éclairées qui examinèrent ses dispositions, elle accepta la charge de dame d'atours auprès de la duchesse d'Orléans. M. Olier, qui devint son directeur vers le mois de mai 1651, ne douta pas qu'elle ne fût dans sa véritable vocation et que Dieu ne la destinât à faire beaucoup de bien dans cette cour. L'événement montra qu'il avait raison. Mme de Saujon entrait admirablement dans toutes les vues de son saint directeur, qui la considérait comme une auxiliaire que la sainte Vierge lui avait donnée pour répandre l'amour de cette divine mère. Elle l'aida surtout pour la fondation de la *Communauté des filles de l'Intérieur de la sainte Vierge,* où l'on se proposait d'honorer la vie de Jésus en Marie et de faciliter aux dames de condition le moyen de faire des retraites. Cet établissement, dont M. Olier avait eu la première idée, ne se fit cependant qu'après sa mort. Mme Tronson en fut la première supérieure, et Mme de Saujon lui succéda en 1663. Malheureusement elle trompa, dans cette place, les belles espérances que M. Olier avait conçues à son sujet ; mais ce changement tout à fait inattendu, et dont Dieu ne laissa rien prévoir à son serviteur, n'ôte rien aux lettres adressées à cette dame, ainsi qu'on l'a déjà dit, de leur intérêt et de l'édification qu'elles étaient destinées à produire. Ainsi en a jugé M. Tronson qui les a fait entrer en grand nombre dans l'édition de 1672, où il est assez facile de les reconnaître.

— Le petit désert dont parle M. Olier paraît être la maison que M. l'abbé de Sève possédait à Issy et où il attirait assez souvent le serviteur de Dieu. On verra par les lettres suivantes qu'il y était certainement dans les premiers jours de juillet 1651. Or cette année est bien celle où cette lettre fut écrite, car la fête de la Visitation n'est tombée un dimanche qu'en 1645, 1651 et 1656 ; or à la première de ces années, le mois de juin fut le mois de la persécution qu'éprouva M. Olier, et il n'aurait pas manqué d'y faire allusion. En 1656 il n'écrivait que rarement, et il y avait longtemps qu'il avait appris que la vie de Jésus en Marie devait être honorée le 2 juillet.

saint Époux, vous abstenir de son sacrement, mais non pas de l'union à lui, en qui et par qui il faut toujours vivre et agir saintement en toutes choses.

Voici la fête et le mystère adorable de Jésus en Marie qui s'approche; car c'est dimanche le jour de la Visitation, et je suis d'avis que vous et moi nous nous y préparions par un jeûne. Ce matin j'ai été averti intérieurement, que c'était en ce jour solennel que nous devions honorer cette vie intérieure de Jésus en Marie, et ses opérations merveilleuses en elle, et par elle en l'Église, dont les prémices ont été si augustes et si éclatantes en saint Jean.

Ma fille, cette fête demande de moi un renouvellement de cœur; car c'est pour cela que les saints et les mystères nous sont présentés. Tenons-nous donc unis à l'esprit de l'Église, toujours féconde en Jésus-Christ, pour nous renouveler en charité et en tous les dons de Dieu. Tout vôtre, tout en Jésus et en Marie.

LETTRE CXCII (1).

A MADAME TRONSON, AU PÉRAY.

Étant à Issy chez M. l'abbé de Sève, il invite cette dame à y venir avec ses fils (2).

[Issy, vers le 10 juillet 1651.]

Qui a Jésus a tout.

Madame et très honorée fille,

J'espérais avoir le bien de me consoler avec vous

(1) Sur l'autographe.

(2) M. Olier, quand il se retirait soit à Avron, soit au Péray, soit à Issy, pour y prendre un peu de repos, ne manquait pas d'y conduire quelques-uns de ses disciples et profitait de ce temps de loisir pour les former à la vertu.

en Notre-Seigneur, venant en la maison de M. votre frère et j'avais attendu à m'en venir aujourd'hui ici pour avoir le bien, en même temps, de vous attendre et vous accompagner, pour soulager la peine qui vous afflige, de laquelle je crois que vous devez vous délivrer pour vous donner plus de liberté de vaquer à Notre-Seigneur et le servir en la paix intérieure de votre cœur. Si je puis sur vous ce que notre bon maître me donne de croyance, je vous supplie ne point différer de venir au plus tôt. Monsieur votre frère vous attend et vous ne lui sauriez donner une plus grande joie, ni à moi plus de sujet de bénir Dieu. J'espérais que vous amèneriez messieurs vos enfants, auxquels j'avais à parler et, entre autres, à M. de Saint-Antoine, qui paraît présentement prendre plaisir d'être instruit et crois que vous leur ferez tort si, pendant le peu de liberté que Dieu me donne de leur parler, vous ne leur ménagez ce temps.

Je me suis échappé le matin lorsqu'on n'y pensait pas, de peur d'être arrêté à l'heure qu'on se doutait de mon départ; et j'avais pris le temps de mener ici M. Bretonvilliers se réjouir cette après-dînée, pour s'en retourner ce soir avec votre carrosse à vide, ayant besoin de se rendre à Paris. Le petit service de Marthe que l'on attend de vous demeure en arrière, et celui de Madeleine, que je sais bien que vous préférez à l'autre, se perd en même temps. Souvenez-vous, ma fille, que c'est l'unique nécessaire et qu'il ne faut pas qu'aucune chose vous en détourne. Je vous prie en Notre-Seigneur de venir au plus tôt.

Adieu, tout vôtre.

OLIER.

LETTRE CXCIII (1).

PROBABLEMENT A M. PICOTÉ (2).

Il lui parle de Mme Tronson et de la désolation où elle est, Dieu permettant qu'elle soit privée de l'onction intérieure et extérieure tout ensemble. Il lui rend compte des sentiments qu'il a éprouvés dans la fête de saint Bonaventure.

[Issy, 14 juillet 1651 (3).]

Monsieur,

J'aurais pu avancer mon voyage, si je n'avais été engagé à Mme Tronson. Cette bonne veuve est fort désolée et abattue tant de corps que d'esprit, et elle me fait compassion. Tout ce que je puis, est de lui donner quelques remèdes intérieurs, encore en petit nombre; Notre-Seigneur ne me donnant pas la plénitude de l'onction et de la grâce qui me serait nécessaire pour son soulagement et sa consolation. Et c'est là une de ses peines assez sensible, parce qu'elle croit que Dieu la veut délaisser, lui retirant l'onction intérieure et extérieure tout ensemble. Cet état est fort pénible, et une âme qui y est réduite, est digne de compassion. Je lui donnerai un jour ou deux pour lui faire la charité que son état demande, en attendant que Dieu use de moi envers elle en la manière qu'il voudra. Il faut,

(1) C'est la CLXXVIIe des imprimées dans laquelle l'éditeur de 1672 fit entrer un fragment sur la manière de célébrer la fête des saints qui était tiré d'une autre lettre de M. Olier.

(2) Le ton de la lettre, surtout dans la seconde moitié, indique assez que M. Olier l'adressait à son directeur. La première partie, où il est parlé des peines intérieures de Mme Tronson, confirme cette supposition, car M. Picoté connaissait à fond cette pieuse dame dont il paraît qu'il avait la conduite en l'absence de M. Olier.

(3) Le 14 juillet est la fête de saint Bonaventure.

quoi qu'il en soit, être à la grâce, et demeurer en elle. Il faut vivre de l'Esprit, et marcher seulement par Esprit. Car tout ce qui n'est pas purement de lui, et que nous voulons mêler de notre art et de notre invention, demeure inutile et sans fruit. Priez pour elle.

Je vous écris le jour de saint Bonaventure, dont je me suis trouvé bien rempli intérieurement. Je prie Notre-Seigneur que la vertu et l'impression de son esprit se soit formée en moi, selon les désirs de la très sainte Vierge, envers laquelle il était fort dévot. Pendant le temps que j'expérimentais ce bonheur, je désirais d'être en lui ce qu'il était à Dieu, à Jésus et à sa sainte Mère, et d'être à l'Église ce qu'il était en esprit soit à l'égard du clergé, soit des réguliers, pour lesquels il avait un grand amour. C'était un saint bien accompli et parfait en tout. Tout Jésus-Christ était formé admirablement en son intérieur. Je demande, en toute humilité, une miette des grands festins qu'il faisait en son bon Maître.

LETTRE CXCIV (1).

A UNE DE SES FILLES SPIRITUELLES (2).

Il lui parle de la manière de s'occuper utilement en la fête des saints.

[Vers la même époque (3).]

Ma très chère fille,

Ce serait une chose bien sainte pour vous, et que

(1) C'est un fragment de la précédente que l'éditeur de 1672 y avait joint à raison de la similitude des matières traitées, la dévotion envers les saints, et aussi peut-être parce que chaque lettre eût été un peu courte. Mais il est aisé de voir que M. Olier, dans cette partie, ne parle plus à la même personne.

(2 et 3) Probablement Mme de Saujon avec laquelle M. Olier était alors

je souhaiterais fort pour votre âme, que, dans les jours des saints, votre cœur s'ouvrît à eux, afin que vous fussiez en communion avec eux de leur dévotion, et de leur vie intérieure et divine. Ne savez-vous pas qu'après la jouissance de Dieu en Jésus-Christ, la communion des saints est le plus grand bonheur que l'on puisse posséder dans le ciel, et que Dieu veut bien que les siens commencent cette communion sur la terre? Qu'il est doux, pendant le cours de l'année, d'aller se plonger de saint en saint, dans ces douces et heureuses fontaines de grâce!

Que c'est une chose sainte de goûter en chacun leur esprit et leur vie, d'entrer en leurs opérations intérieures, et dans leur occupation envers Dieu, envers Jésus, envers Marie et envers tous les saints, et d'entrer dans tous les devoirs de sainteté qu'ils rendent à Dieu, et dans tous les actes de piété qu'ils exercent envers l'Église! Je vous appelle là, en attendant que je vous en sollicite de vive voix, ce qui m'est une consolation non pareille. Toutes les choses que je vous dirai me seront autant d'exhortations pour moi-même. Car je me sens toujours le premier appelé à ce que je vous demande : et il me semble que je n'ai point fait mon devoir, ni satisfait à toute mon obligation, quand vous n'êtes pas participante en esprit de ce que je dois à Dieu et à son Église.

en rapports journaliers. La dernière phrase surtout convient parfaitement à cette dame.

— La date assignée n'est qu'approximative et peut être antérieure de quelques mois à la date réelle.

LETTRE CXCV (1).

A MADAME TRONSON.

En attendant qu'il puisse l'entretenir de vive voix il lui souhaite d'être anéantie en elle-même et revêtue de Jésus-Christ.

[De Paris, 17 juillet 1651 (2).]

Qui a Jésus a tout.

Ma très chère et très honorée fille en Notre-Seigneur,

Je vous remercie des bontés que vous avez de nous écrire et nous faire savoir de votre intérieur, pour lequel je ne cesserai point de prier afin qu'il plaise à Dieu vous faire la grâce de vous fortifier, pour faire le saint usage qu'il vous demande dans vos peines. Vous m'en direz mercredi le détail à loisir, ne voyant pas que personne doive venir que vous, qui puisse vous dérober le temps que vous me demandez (3). Soyez en attendant anéantie devant Dieu avec saint Alexis, et priez la bonté de Dieu qu'il consomme et absorbe en lui ce qui peut être propre en vous, et qui peut donner lieu au malin de vous faire la guerre. Jésus revête, s'il lui plaît, votre fond et qu'il

(1) Sur l'autographe.

(2) C'est le jour de la fête de saint Alexis, dont M. Olier propose l'exemple à Mme Tronson : cette fête, en 1651, tombait un lundi.

(3) Les Mémoires de M. Olier parlent de cet entretien sous la date du 19 juillet 1651, et nous apprennent qu'il eut pour objet de calmer la trop grande application que cette bonne mère donnait aux affaires de sa famille, ce qui l'empêchait d'user parfaitement des grâces de choix que Notre-Seigneur lui faisait.

ne laisse aucun accès à sa malignité pour troubler votre paix et votre joie.

Je suis en Notre-Seigneur et maître, ma très chère fille, votre très humble et très obéissant serviteur.

OLIER.

LETTRE CXCVI (1).

A MADAME DE SAUJON, A PARIS (2).

Il l'invite à s'unir à la vie de Jésus en Marie, et pour l'y aider il lui en expose la nature, l'excellence, les avantages qui surpassent tout ce qu'on peut concevoir ici-bas de plus glorieux, de plus solide et de plus doux.

[Vers le 16 juillet 1651 (3).]

Qui a Jésus a tout.

Ma très chère et très honorée fille,

Voyant l'obligation particulière, où Dieu vous met d'honorer la vie de Jésus en Marie, et que vous croissez tous les jours dans le désir de vous consacrer à ce divin mystère, pour l'adorer, et pour lui rendre

(1) C'est la LXXVIIe des imprimées.

(2) Cette phrase du dernier alinéa : « *Souvenez-vous qu'en toute la cour où vous êtes* » ne laisse pas de doute sur la personne à qui cette lettre fut écrite.

(3) Depuis quelque temps déjà M. Olier se sentait attiré à honorer le mystère de Jésus-Christ vivant en Marie ; il y avait été invité par la sainte Vierge elle-même au mois d'octobre 1649 ; mais en 1651, et surtout depuis qu'il eut Mme de Saujon sous sa conduite, il reçut de nouvelles lumières sur ce mystère. « Que le mystère de Jésus en Marie est incompréhensible ! « écrivait-il le 16 juillet de cette année. Ce sera bien de cette commu- « nion qu'il sera vrai de dire que seulement au jour du jugement on en- « tendra l'unité de leur être, comme l'expression parfaite de l'unité du « Père et du Fils. » Ce passage des Mémoires et quelques autres qui suivent, rapprochés de la lettre à Mme de Saujon, font présumer que les deux écrits sont de la même époque.

tous les devoirs de votre religion, je dois vous aider en cela, vous déclarant les sentiments que j'ai de cette piété et l'estime singulière que vous en devez faire.

Jésus-Christ, pour avoir sacrifié sa vie humaine à Dieu son Père, a reçu de lui ce privilège d'être dans l'Église une source de vie divine, dont il porte en soi la plénitude, pour en rendre participants tous ses enfants. C'est pourquoi le Saint-Esprit, dans l'Écriture sainte, fait entendre à tous les chrétiens qui sont les membres de Jésus-Christ, qu'ils ont reçu la grâce de vivre de cette première plénitude, et qu'ils n'ont rien en eux de la vie de Dieu, que ce qu'ils en reçoivent de Jésus-Christ, et selon la mesure qu'il la leur veut dispenser, et les en rendre participants. Et l'apôtre saint Paul prêchant toujours la vie de son Maître, et annonçant ce que Jésus-Christ est à l'Église, il dit en plusieurs lieux que Jésus est la plénitude non seulement de la loi, mais de toute l'Église, soit dans la terre, soit dans le ciel : car il remplit tout seul de sa grâce et de sa gloire tous les justes et tous les saints. Il est en eux toute leur vie, leur grâce et leur vertu ; il est en eux tout ce qu'ils ont de Dieu, lequel est en Jésus le tout en toutes choses, consommant en soi toute sa créature.

Ce qu'est Notre-Seigneur à son Église, il l'est par excellence à sa très sainte Mère. Ainsi il est sa plénitude intérieure et divine : et comme il s'est sacrifié plus particulièrement pour elle que pour toute l'Église, il lui donne la vie de Dieu plus abondamment qu'à toute l'Église ; et il la lui donne même par gratitude, et en reconnaissance de la vie qu'il a reçue d'elle. Car comme il promet à tous ses membres de leur rendre le centuple de ce qu'il aura reçu de leur charité en

la terre, il veut aussi rendre à sa Mère le centuple de la vie humaine, qu'il a reçue de son amour et de sa piété ; et ce centuple est la vie divine infiniment précieuse et estimable. Et comme elle a tenu sur lui la qualité de Père et de Mère tout ensemble, lui fournissant toute la substance de sa vie, Jésus est maintenant en elle, lui donnant toute la plénitude et la surabondance de vie convenable à un si vaste sujet d'amour, et à une capacité si grande de sa dilection et de sa vie divine.

Il faut donc considérer Jésus-Christ notre Tout vivant en la très sainte Vierge, en la plénitude de la vie de Dieu, tant de celle qu'il a reçue de son Père, que de celle qu'il a acquise et méritée aux hommes par le ministère de la vie de sa Mère. C'est en elle, où il fait voir tous les trésors de ses richesses, l'éclat de sa beauté et les délices de sa vie divine. C'est là où l'on voit en raccourci la gloire que ses ignominies ont attirée sur l'Église, toute la joie et la félicité qu'il lui a acquise par ses souffrances, et toutes les richesses qu'il nous a méritées par la misère et par la pauvreté de la croix.

Là Jésus-Christ triomphe en ses dons : là il est glorieux du chef-d'œuvre qu'il fait : là il est en sa joie, et en la couche des délices qu'il s'est acquise, et qu'il s'est préparée. O séjour adorable que celui de Jésus en Marie ! O secret digne du silence ! O mystère profond digne d'adoration ! O commerce incompréhensible ! O société de Jésus et de Marie inaccessible aux yeux de toute créature ! Si les anges, selon saint Paul, ne peuvent voir ni contempler la résidence, la communion et le mystère de la société spirituelle de Jésus avec son Église ; si Jésus même dit aux apôtres qu'ils

n'entendront que dans le ciel sa demeure en eux, et leur résidence réciproque en lui, qui seront ceux qui pourront voir cette demeure, cette habitation céleste et divine de Jésus en Marie et de Marie en Jésus? Cette demeure est semblable à celle de Jésus en Dieu son Père, et de son Père en lui. Comme je suis, dit-il, en mon Père, et mon Père est en moi, de même vous êtes en moi et je suis en vous. S'il dit cela de l'âme des fidèles, et de tout le commun de l'Église universelle, combien plus le doit-on dire de sa divine Mère, qui surpasse autant le reste de l'Église, que la lumière du soleil surpasse celle de tous les astres!

Sachez, ma très chère et très honorée fille, que vous ne pouvez avoir en partage un mystère à adorer plus glorieux à Dieu, plus agréable à Jésus-Christ, plus utile et plus précieux à votre état. Souvenez-vous qu'en toute la cour où vous êtes, tout ce que vous pourriez recevoir d'honneurs et de biens est si bas, si vil et si abject, que ce n'est rien qu'une faible figure, auprès de cet auguste et ce solide mystère, et auprès de cet honneur sublime que Dieu vous fait de vous y appliquer. Qu'y a-t-il de plus doux et de plus agréable à Jésus-Christ, que de l'aller chercher dans le lieu de ses délices, sur ce trône de grâce, au milieu de cette adorable fournaise du saint amour pour le bien de tous les hommes? Quelle source plus abondante de grâce et de vie, que ce lieu où habite Jésus comme en la source de la vie des hommes, et en la mère nourrice de toute son Église? Allons ensemble jouir de ce bonheur, et profiter des ouvertures que son amour nous y donne.

LETTRE CXCVII (1).

A UNE DAME QU'IL DIRIGEAIT (2).

Il l'exhorte à faire un continuel progrès dans le saint amour.

[Issy, le 20 juillet 1651 (3).]

Ma très chère et très honorée fille,

La nature se lasse quelquefois dans sa joie et s'ennuie de son plaisir, mais la charité ne dit jamais c'est assez : elle se fortifie, se renouvelle et s'augmente en la possession de ce qu'elle aime. Quelle joie à Jésus vivant et conversant avec sa Mère dans le monde ! Quelle consolation de voir la complaisance de son Père sur leurs entretiens, et le feu de l'Esprit divin opérant toujours par eux de nouveaux effets d'amour et de grâce ! Un jour défiait l'autre en l'exercice de l'amour, et le premier se voyait toujours surmonté par le second. Ils allaient toujours croissant en grâce, en sagesse devant Dieu et devant les hommes. C'est là le modèle parfait du saint amour, qui fait ce même effet dans les cœurs abandonnés au Saint-Esprit.

Notre-Seigneur Jésus-Christ vit sur la terre dans les âmes, et prend accroissement en elles selon les opérations de sa grâce, comme il faisait autrefois conver-

(1) C'est la XLIVe des imprimées.

(2) Probablement Mme de Saujon à qui, dans la lettre précédente, il avait longuement parlé de la vie de Jésus en Marie, et avec laquelle il entretenait, dans l'été de 1651, une correspondance très suivie.

(3) Le 20 juillet est le jour où il est fait mémoire de l'enlèvement du prophète Élie. M. Olier était alors à Issy où ses promenades dans le jardin et le parc de l'abbé de Sève, lui permettaient de contempler chaque soir le coucher du soleil.

sant en son enfance avec sa Mère, et il continue en nous sa vie intérieure quand nous sommes à lui uniquement. Ce qu'il a commencé en soi, il le continue dans son Église; en sorte que la vie divine qu'il lui communique et qui est si glorieuse à Dieu son Père, n'aura jamais de fin dans l'éternité. Il désire que toute la terre soit pleine de son feu, et il ne l'a envoyé ici-bas qu'afin qu'il dévore le monde. Ne voulez-vous pas vous laisser consommer à l'amour? Je vous y eusse invitée dès hier matin, m'y trouvant porté par la charité de Jésus-Christ qui me presse; mais me ressouvenant que je vous avais donné assez de sujet et de matière pour vous appliquer et vous renouveler en l'amour de Marie envers Jésus, je voulus vous laisser le loisir de tout lire, remettant à aujourd'hui à vous exciter à faire un progrès continuel dans le saint amour.

Me promenant hier au soir et voyant coucher le soleil, je considérais combien de pas avait fait ce grand astre, visitant tout le monde en un jour; et je disais en moi-même : Quelle joie serait-ce à une âme qui aurait fait de pareilles démarches en l'amour divin! oh qu'elle se coucherait avec grande douceur et consolation, si elle s'était avancée et acquittée de son devoir comme lui!

Nous avons en nous l'Esprit de Dieu et Jésus-Christ même, qui est comparé au soleil et nommé un géant; dont les pas et les démarches sont du ciel en la terre et de la terre au ciel. Et n'est-il pas étrange que nous arrêtions sa vertu, et que nous l'empêchions d'avancer en ses voies? Au nom de Dieu n'arrêtez pas d'un moment la course de son Esprit, et la vitesse avec laquelle il voudrait emporter votre âme. Dites-lui que s'il est géant, comme vous le croyez, qu'il vous enlève sur

ses bras et vous emporte avec lui. Dites-lui que vous êtes un enfant faible et petit qui ne peut pas avancer comme il fait; mais que, s'il veut vous faire la grâce de vous élever en sa force, et de vous porter en son sein, vous marcherez comme lui à grands pas, vous avancerez toujours dans la vitesse de votre course, vous arriverez heureusement avec lui. Je vous laisse en ce saint sentiment, que vous trouverez conforme à celui de Notre-Seigneur, qui, excitant à toute heure l'Église, lui dit, qu'elle se lève, et qu'elle avance promptement sans chercher du repos en ses voies, lesquelles sont toutes en paix et en consolation au milieu de leur vitesse et de leur rapidité.

Il n'y a rien de plus doux ni qui donne plus de repos, de joie et de consolation à l'âme, que d'être ravie hors de soi-même par Jésus-Christ et par son divin Esprit; qui n'a pas besoin pour cela du char ardent d'Élie, dont nous honorons aujourd'hui la mémoire, mais qui par sa seule puissance nous élève de la terre dans le ciel, et du fond de nous-mêmes nous transporte dans le sein de Dieu. Je serais infidèle à Jésus votre Époux, si je ne pressais incessamment votre âme pour l'empêcher de se reposer un seul moment sur elle-même. C'est l'unique appréhension de l'amant, qui veut que son amante s'appuie et se repose sur lui seul, selon les termes de l'Écriture qui dit que l'Église, Épouse de Jésus-Christ, s'élevant au ciel, est appuyée sur son bien-aimé.

LETTRE CXCVIII (1).

M. DE QUEYLUS, A VIVIERS (2).

Il lui donne des renseignements sur M. Planat qui doit aller le joindre à Viviers. Il s'offre à l'aider dans les dépenses que nécessite son emploi et se recommande humblement à ses prières.

[Issy, juillet 1651.]

Qui a Jésus a tout.

Monsieur et très cher en Notre-Seigneur,

M. Planat nous a écrit, lequel ignorant les routes et les voies de votre pays, vous supplie de lui envoyer un homme et un cheval. C'est ainsi qu'il en a toujours usé avec Mgr de Pamiers, qui ne lui a pas dénié ce secours. Il ne faut pas que nous en usions autrement, comme je pense, pour entrer suavement en son esprit.

Mon très cher frère, si les dépenses montent trop haut et que d'abord vous n'ayez pas présent toutes les choses nécessaires pour l'œuvre de Notre-Seigneur, ne feignez pas, je vous supplie, de le mander tout simplement. Tout ce que nous avons et ce que nous pouvons est au Maître, et nous sommes trop heureux de le consommer pour son amour et le bien de ses âmes. Au reste, notre cher frère, ayons courage; il faut, en l'esprit de ce grand maître, porter le joug qu'il nous impose; s'il l'a porté tout seul vivant dessus la

(1) Sur l'autographe.

(2) M. de Queylus était parent de Mgr de Suze qui l'avait obtenu de M. Olier vers la fin de 1650. Ce pieux abbé employait ses revenus à soutenir l'œuvre des missions qu'il faisait en Vivarais et surtout dans la ville de Privas, où il ramena à la foi un grand nombre d'hérétiques.

terre, il est juste à présent que nous le portions avec lui et que nous gémissions pour le salut de nos frères et la satisfaction de nos péchés.

Je suis à présent à Issy, par la miséricorde de Dieu, pour me remettre un peu et reprendre des forces pour le service du divin Tout. Vous lui demanderez, s'il vous plaît, que je puisse faire meilleur usage de ma vie que je n'ai fait jusqu'à présent, et comme vous êtes dans l'exercice, vous serez plutôt exaucé qu'un pauvre pécheur impénitent et inutile.

Il faudrait adresser à Blesle, proche la ville de Brioude, la personne qu'il vous plaira d'envoyer en Auvergne vers M. Planat, car c'est le lieu de sa demeure, où il se tient tout prêt pour vous aller trouver et recevoir les ordres que vous lui aviez fait espérer pour un emploi qui est celui d'Embrun, selon que nous avions convenu par ensemble (1). Vous en userez selon les ouvertures de la divine Providence et le besoin de l'œuvre que vous avez dans les mains. Vous verrez s'il est à propos d'écrire à Mgr d'Embrun, ou bien si vous devez attendre de ses nouvelles. Je laisse le tout dans les mains de l'esprit que Jésus-Christ Notre-Seigneur vous donnera, qui fait les choses suavement dans sa sainte sagesse et dedans les moments efficaces de son amour. Je suis en lui pour jamais, Monsieur et très cher, votre très humble et très obéissant serviteur.

OLIER.

(1) Voir la lettre suivante.

LETTRE CXCIX (1).

A Mgr GEORGES D'AUBUSSON, ARCHEVÊQUE D'EMBRUN (2).

Il s'excuse de ne pas lui envoyer M. Planat en ce moment à cause des besoins du diocèse de Viviers, où on l'attend pour prêcher des missions.

[Été de 1651.]

Votre sainte bénédiction.

Monseigneur,

Je n'ai pu satisfaire à vos désirs, ni répondre plus tôt à celle dont il vous a plu m'honorer, que je ne susse l'état présent de M. Planat que vous désirez employer dans votre diocèse, lequel m'a écrit, depuis fort peu de jours, qu'il allait à Viviers pour travailler aux missions des Boutières et autres cantons de ce diocèse infectés d'hérésies, où déjà quelques-uns de nos messieurs avaient été appelés, et l'avaient sollicité de se joindre pour les pressants besoins qui se rencontrent en ces lieux-là tout à fait désolés (3).

L'amour que vous avez, Monseigneur, pour l'Église et pour ses plus urgentes nécessités, vous portera à lui accorder dispense pour quelque temps, afin qu'il puisse être en état de vous obéir et servir selon les désirs de votre charité. Il est tout à vous, Monseigneur,

(1) Sur l'autographe.

(2) L'archevêque d'Embrum présidait l'assemblée du clergé de 1650, et il fut l'un des prélats qui sollicitèrent M. Olier de leur envoyer quelques-uns de ses ecclésiastiques.

(3) Pendant quatre ans les prêtres envoyés en Vivarais par M. Olier, évangélisèrent ce pays où le protestantisme avait fait de grands ravages, et y opérèrent un changement merveilleux. (*Vie de M. Olier*, t. III, p. 383 et suiv.)

et le reste des sujets de notre maison qui, pendant ces temps-là, prendront toujours nouvelles forces pour servir l'Église de Dieu, et se mettre en état de rendre leurs devoirs entiers et leurs obéissances à messeigneurs les prélats, auxquels ils se sont consacrés, et à vous en particulier, Monseigneur, qui leur témoignez une bienveillance qu'ils ne méritent pas, dont ils se sentent très honorés et qui m'oblige, en leur nom, vous en remercier et vous assurer en mon particulier pour eux que je suis, Monseigneur, tout vôtre.

OLIER, curé de Saint-Sulpice.

LETTRE CC (1).

A UN RELIGIEUX DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS (2).

Elle est relative à l'affaire des duels.

[Été de 1651.]

Qui a Dieu a tout.

Mon révérend Père,

M. de Fénelon et moi avons pensé qu'il était de la dernière importance de prier votre Révérence de remettre à dimanche qui vient de parler à la reine de l'affaire des duels, afin de faire, en attendant, quelque chose tout à fait nécessaire pour la faire réussir à

(1) Sur l'autographe.

(2) Très probablement le P. Jacques Dinet ou le P. Charles Paulin qui jouissaient d'un grand crédit auprès d'Anne d'Autriche, ainsi qu'auprès du jeune roi dont ils furent successivement confesseurs. Ce fut sans doute pour obtenir l'édit contre les duels que Louis XIV rendit en effet le 7 septembre 1651, le jour même où il déclara sa majorité, que M. Olier fit agir le confesseur du roi auprès de la régente, et sa lettre doit se placer durant l'été de 1651.

la gloire de Dieu, et la disposer au point que vous la pouvez souhaiter pour en voir le succès et la bénédiction entière de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

LETTRE CCI (1).

A M. DUFOUR, GENTILHOMME ORDINAIRE DU DUC D'ORLÉANS, A LIANCOURT (2).

Après lui avoir parlé de diverses affaires sur lesquelles il désire son avis, il lui recommande de soigner sa santé et de se conserver pour Dieu.

[Vers le 22 août 1651.]

Qui a Jésus a tout.

Monsieur,

J'oubliai à votre départ de vous demander ce que vous aviez fait auprès Mme de Brienne sur le sujet de la lettre de Mgr de Sarlat (3), dont je vous prie m'en dire ce que vous en savez, et aussi me renvoyer la lettre de mondit seigneur, afin de me ressouvenir des noms qu'elle porte pour achever ce que vous auriez pu ébaucher. Vous saurez que la Providence divine a disposé de M. le président Coigneux (4), et qu'ainsi la

(1) Sur l'autographe.

(2) M. Dufour méritait bien la confiance et l'affection que M. Olier lui témoigne : c'était, dit M. de Bretonvilliers, un homme d'esprit et de cœur qui, après avoir mené une vie sainte et véritablement chrétienne, a été favorisé d'une mort que nous pouvons appeler précieuse devant Dieu, puisqu'elle a été dans les sentiments les plus saints, dans un abandon à Dieu des plus étendus, et dans un dénûment de toutes choses des plus universels que nous pussions voir. (*Vie de M. Olier,* t. II, p. 146.)

(3) Nicolas Sevin, évêque de Sarlat en 1651, devint bientôt après coadjuteur d'Alain de Solminihac, évêque de Cahors. Saint Vincent de Paul en fait un grand éloge. (Lettre CCX.)

(4) Jacques Le Coigneux, président à mortier au Parlement, mourut le 2 août 1651.

place de premier marguillier est vacante, que j'ai pensé faire remplir de M. de Liancourt (1), dont l'élection se fera dimanche, jour de Saint-Sulpice. Vous m'en écrirez au plus tôt, s'il vous plaît, les sentiments de par delà. J'attends encore de vos nouvelles pour voir M. Vincent. Il y a une affaire de grande conséquence à déterminer, dont je suis chargé et dont je ne puis vous écrire, qui doit bien être recommandée à Dieu et que je vous prie lui bien remettre dans les mains, afin qu'il en ordonne pour sa gloire. Elle a quelque attache avec celle que je vous communiquai l'autre jour touchant la personne aux actes héroïques.

J'ai eu appréhension de votre santé, n'apprenant point de vos nouvelles. Je vous prie de vous conserver pour Dieu et de prendre des forces pour son divin service. Notre-Seigneur a tant besoin d'ouvriers qu'il n'est pas juste de les estropier dans sa moisson et lui ravir les serviteurs qu'il s'était préparés. Vivez et mourez à Jésus, et mourez si souvent à vous-même que cela tienne lieu du dernier sacrifice dont Dieu pourrait être honoré; obligez-le par là à conserver longtemps la victime qui s'offre à lui agréablement en

(1) Roger du Plessis, marquis de Liancourt, duc de la Rocheguyon, et pair de France, donnait aux paroissiens de Saint-Sulpice des exemples édifiants par son exactitude à tous ses devoirs religieux et son dévouement pour les bonnes œuvres. Malheureusement Jeanne de Schomberg, sa femme, se laissa séduire par les jansénistes et elle l'entraîna aussi dans le parti. Ce fut sans doute pour être à même d'agir plus efficacement sur son esprit que M. Olier le proposa pour remplacer M. Le Coigneux parmi les marguilliers; mais cette avance du bon pasteur, qui fut accueillie par M. de Liancourt avec satisfaction, n'eut pas l'effet favorable que M. Olier s'en était promis. Élu dans les derniers jours d'août, le nouveau marguillier signa bien le 1er septembre suivant une déclaration très satisfaisante, mais il ne tint pas la promesse qu'il y faisait. (*Vie de M. Olier*, t. II, p. 436, etc.

odeur de suavité. Si vous vous immolez vous-même en esprit, Dieu ne sera pas obligé de le faire, ni de vous mortifier intérieurement, si le glaive spirituel vous égorge et si l'amour vous consomme à sa gloire ; notre amour-propre sans y penser nous fait tout le mal que nous avons et ne s'en faut prendre qu'à lui si nous portons la croix. Adieu, je crains que je n'envoie trop tard la présente ; je suis en Notre-Seigneur, tout vôtre.

OLIER.

LETTRE CCII (1).

A M. L'ABBÉ TRONSON, AU PÉRAY.

Il lui propose trois sujets de méditation pour le jour de retraite qu'il va faire.

[Paris, fin octobre 1651 (2).]

Qui a Jésus a tout.

Monsieur et très cher en Notre-Seigneur,

Il faut que vous soyez en votre famille cette pierre angulaire *quæ facit utraque unum,* si bien que vous ne pouvez mieux faire que de faire séjour au milieu des vôtres, les remplissant de Jésus-Christ qui y veut être tout en tous, et la vie parfaite qui les anime et les vivifie tous. Vous pourrez même faire participer les peuples du Péray à cette bonne fête, des miettes qui tomberont de votre table, qui est la même de Jésus-

(1) Sur l'autographe.

(2) Quand M. Olier écrivit cette lettre, Mme Tronson était encore dans sa maison de campagne avec M. l'abbé de Sève, son frère, et la plupart de ses enfants, mais elle devait rentrer prochainement à Paris pour la fête de la Toussaint.

Christ. Et nous envoyant M. de Saint-Perrier pour nous aider, vous obligerez toutes les deux paroisses. Vous nous obtiendrez cette grâce de monsieur l'abbé, votre oncle, s'il vous plaît, si deux où trois jours d'absence ne l'incommodent point, car il s'en retournerait avec madame votre mère, avec laquelle il s'en pourrait venir.

Pour l'occupation de votre jour de retraite, je crois que vous ne la pouvez mieux prendre que sur le sujet de la solennité que la sainte Église vous propose, dans laquelle sans doute vous trouverez grande grâce, puisque c'est le jour auquel Jésus-Christ Notre-Seigneur ouvre tous les trésors et manifeste sa pompe et sa majesté dans ses saints, à laquelle il nous appelle pour y prendre un jour notre part, entrant dès à présent dans leur esprit, selon que notre état le permet.

Monsieur, dans vos trois heures d'oraison, vous considérerez l'Église dedans ses trois états, et vous serez à Jésus-Christ Notre-Seigneur pour entrer dans les sentiments et dispositions dans lesquelles vous devez être à l'égard de chacune.

Le prêtre étant un avec Jésus-Christ, qui est le centre de son Église, se doit toujours regarder au milieu d'elle pour lui être et lui rendre en Notre-Seigneur ce qu'il lui doit. Il faut que le prêtre soit en société continuelle avec toute l'Église. Il faut, comme dit l'Apôtre, qu'il soit en conversation dans le ciel avec les anges et les saints, prenant part à leur religion et rendant avec eux perpétuellement ses saints devoirs à Dieu. Et comme cet exercice parfait de la religion suppose la communion et la participation de la vie de Dieu en ses perfections, entre autres à sa sainteté, et l'aliénation de tout ce qui n'est point lui-même, Vous pourrez ainsi prendre pour les deux points de votre pre-

mière oraison l'état des bienheureux et des anges dans l'Église du ciel, auquel vous devez participer en esprit, étant prêtre. Le premier est la sainteté parfaite, qui porte dégagement et séparation totale en esprit de vous et de toute créature avec l'union et l'application à Dieu, c'est ce qu'emporte avec soi l'état de sainteté. Le deuxième point sera de considérer la vie, l'emploi et l'exercice de cet état de sainteté qui, consiste en l'amour, la louange et service de Dieu perpétuel, qui est l'œuvre du prêtre dedans l'Église qui, vivant comme un ange, à même qu'il aime, qu'il loue et qu'il adore Dieu sans jamais décliner les yeux de dessus lui, il ne laisse pas de servir le prochain et s'acquitter des ministères de sa tutelle.

Si ce sujet vous occupe et vous satisfait avec goût, vous pourrez passer votre jour de retraite en cela; sinon vous suivrez le dessein de Notre-Seigneur en la solennité de la Toussaint, qui est de nous faire voir toute l'Église en ses divers états, comme on le voit ensuite; car le lendemain de la Toussaint l'Église nous ouvre le purgatoire pour y voir l'état gémissant des âmes qui y souffrent, et, le lendemain de l'octave de la Toussaint, vous voyez une solennité qui est celle de la dédicace de la basilique du Sauveur; qui est toute la manière en laquelle on peut proposer l'Église sur la terre bâtie et construite à coups de marteaux et ciseaux, sanctifiée et consacrée à Dieu par l'onction de son esprit sous le signe et l'expression de la croix.

Vous pourriez donc considérer ce que vous êtes à ces Églises et ce que vous leur devez en qualité de prêtre. Vous devez entrer dans les sentiments de Jésus-Christ regardant (du milieu de son sacrifice qu'il offre pour les morts) les âmes qui gémissent, et tout touché de

miséricorde et d'amour, faisant prières à Dieu, son Père, pour leur soulagement, élargissant abondance d'aumônes spirituelles par la communication de son sang, pour les délivrer de leurs peines, remplissant le cœur de ses enfants et de ses prêtres de sollicitations fréquentes pour leur soulagement. L'union de votre âme à celle de Jésus-Christ vous remplira de ses tendresses et de ses mêmes sentiments.

Pour troisième sujet vous l'entendez bien, qui est d'adorer Jésus-Christ comme ministre du salut de tous les hommes, qui reste dans ses sacrements en la terre, et dedans ses serviteurs et ministres pour aider à la sanctification du prochain par prières, par paroles, par exemples et services.

Adieu, car on me presse. Je vous supplie, Monsieur, d'offrir mes très humbles services à Monsieur l'abbé, votre oncle, que j'eusse été ravi d'entretenir en votre chère solitude avec messieurs vos frères. Je ne dis rien à Madame, puisque nous espérons le bien de la voir cette fête.

LETTRE CCIII (1).

A MADAME DE SAUJON, A PARIS (2).

Il lui parle encore de la vie de Jésus en Marie et de Marie en Jésus en qui l'âme se doit perdre pour être tout à Dieu.

[28 octobre 1651 (3).]

Ma très chère et très honorée fille,

Je suis consolé, voyant la joie et le goût que vous prenez aux choses qui regardent la divine Mère, en

(1) Sur la XCVIII^e des imprimées.

(2 et 3) Les Mémoires du serviteur de Dieu ne permettent pas de douter que cette lettre et les suivantes n'aient été écrites à Mme de Saujon durant les derniers mois de 1651. On y retrouve des traces manifestes des

qui vous devez établir tout votre intérieur. Il me semble que notre aimable Tout est si content qu'on adore, qu'on imite et qu'on fasse connaître et honorer la vie divine de Jésus et de Marie, que nous ne devrions faire autre chose en ce monde. Il faut croître tous les jours dans la sainte charité, et tous les jours notre grand Tout nous donnera des moyens et des ouvertures admirables pour l'honorer et le servir. Que j'ai de joie que Jésus et Marie désirent renouveler en terre leur vie inséparable en leur religion et en leurs respects envers Dieu !

Il n'y a rien de plus admirable que cette vie de Jésus en Marie; cette sainte vie qu'il répand continuellement en elle; cette vie divine dont il l'anime, aimant en elle, et y louant et adorant Dieu son Père, comme un digne supplément de son cœur, dans lequel il se dilate avec plaisir. Toute la vie de Jésus et tout son amour dans le reste de l'Église, et même dans ses apôtres et dans ses plus chers disciples, n'est rien en comparaison de ce qu'il est dans le cœur de Marie. Il y habite en plénitude; il y opère en l'étendue de son divin Esprit; il n'est qu'un cœur, qu'une âme, qu'une vie avec elle. Il n'y a rien de plus admirable que cette union, ou pour ainsi dire cette sainte et mystérieuse unité. C'est une chose en sa consommation, qui ne se peut comprendre : et ce qui est en cela de consolant, c'est que ce chef-d'œuvre est pour durer toujours.

communications plus fréquentes et plus intimes que M. Olier recevait alors dans l'oraison et à la sainte messe, soit pour sa propre sanctification, soit pour l'avancement de cette dame, qui dès lors *était liée à sa grâce*, et à laquelle il avait ordre de communiquer les lumières qu'il recevait.

— Le dernier alinéa de cette lettre reflète parfaitement ce que M. Olier, dans ses Mémoires, dit avoir éprouvé dans le courant d'octobre 1651.

O que Jésus est adorable dans sa Mère ! On ne peut pas comprendre ce qu'il y est, et de quelle manière Dieu le fait être à elle, et se rend en elle tout elle-même. C'est un œuvre de foi, et plus il est de foi, plus il est saint et divin, et donne plus à goûter dans l'intime de l'âme. C'est un abîme d'amour et de charité que l'on ne conçoit pas; car on ne peut connaître ni l'étendue de la dilection de Jésus envers Marie, ni la force et la pureté de l'amour de Marie, envers Jésus. Soyons tout perdus en lui, pour être tout ce qu'il est envers Dieu, son Père, et envers sa divine Mère; savoir, hostie de religion vers l'un, et victime d'amour vers l'autre, pour le temps et pour l'éternité. Bénissons ce grand Tout, pour qui Jésus et Marie se consomment, et renouvelons nos vœux de fidélité à l'un et à l'autre, nous consacrant en eux à Dieu comme ses hosties de charité, qui ne désirent que leur consommation.

Je vous dirai encore que je ressentais ce matin à la prière l'union et la perte du cœur de Marie en Jésus, qui était un aliment, une vie et une joie parfaite à cette divine Mère. Le cœur de Jésus, séparé et dégagé de toutes choses, était uniquement vivant à Dieu son Père; et Marie, toute perdue en son Fils, se trouvait aussi entièrement en Dieu. Elle était pleine de ses mêmes sentiments, de ses dispositions, de ses désirs et de ses prières; en un mot elle était plus en Jésus que toute créature. Le reste des personnes qui vivent à Dieu en ce monde, paraissent si propriétaires d'elles-mêmes, si attachées à leurs sentiments, si pleines en leur cœur de leurs propres désirs, que presque tout y paraît grossier et séparé de Jésus, en comparaison des dispositions et de l'état très pur et très saint de

Marie. Bénissons incessamment l'amour qui sait sacrifier parfaitement la créature, et la consommer en un pour la gloire de Dieu. Je désire de tout mon cœur que la divine Mère achève son ouvrage en vous pour toute l'éternité, et qu'elle vous tienne toujours perdue en elle, afin que vous ne puissiez rien sur vous, et que ni Satan, ni le monde, ni aucune créature ne trouvent accès pour blesser votre cœur, qui doit être inviolable en l'imitation de Marie. Je suis en elle tout vôtre sans réserve pour la sainte Éternité. Adieu.

LETTRE CCIV (1).

A LA MÊME (2).

Qu'une bonne voie pour rendre nos devoirs à Notre-Seigneur, particulièrement dans le temps de ses mystères, est de s'unir à la très sainte Vierge.

[Vers le même temps.]

Ma très chère et très honorée fille,

Bénis soient Jésus et Marie dans la sainteté de leur état divin où la seule foi peut nous donner accès durant la vie présente. Je ne puis vous témoigner toutes les bontés de cette adorable maîtresse. Elles surpassent tout ce que je saurais vous en dire, et je ne puis assez l'en remercier. Je vous prie d'être pour cela mon aide et mon secours. Vous savez la part que vous avez à ce qu'elle me donne, et à tout ce que je reçois des bontés ineffables de son cher Fils, l'adorable et le suradorable Jésus. Il faut particulièrement en ces temps

(1) C'est la CXXXIe des imprimées.

(2) La dernière phrase ne laisse aucun doute sur la personne à qui cette lettre est adressée.

nous abîmer en Marie, pour entrer en toutes ses dispositions envers Jésus-Christ et envers son Père. Car elle est la Mère de l'un, et la sainte Épouse de l'autre, et nous ne saurions trouver ailleurs de quoi rassasier mieux nos cœurs dans l'amour que nous leur devons, et dans la société qu'il faut que nous ayons avec le Père et le Fils.

Je vous donnerai à ce sujet la même instruction que je reçus il y a quelques mois. C'est que le temps des mystères de Jésus est celui auquel nous devons avoir plus d'union et plus de liaison avec la sainte Vierge, à cause que c'est le temps auquel nous devons le plus à Jésus-Christ, et qu'il n'y a qu'elle seule qui puisse fournir et suppléer abondamment à nos devoirs, et aux hommages que nous sommes obligés de lui rendre. L'Église même s'unit à son intérieur pour lui rendre les devoirs de sa religion ; et si elle est obligée d'aller à Jésus-Christ pour honorer en lui et par lui la grandeur de son Père, ce Père plein d'amour pour son Fils veut qu'elle soit unie à la très sainte Vierge pour rendre en elle et par elle ses devoirs à Jésus, qui est l'objet continuel de sa religion. Par ce moyen, vous irez toujours croissant et vous avançant dans l'intérieur de Dieu même. Car la sainte Vierge, comme son Épouse, habite dans le plus intime de son sein ; et Jésus en elle, comme votre divine voie, vous conduira dans ce lieu de délices.

Je ne puis vous exprimer la joie que j'ai ressentie en voyant par votre lettre vos dispositions, et que c'est là où la grâce de Jésus-Christ vous porte. Je ne me souviens point d'avoir éprouvé en toute ma vie une pareille satisfaction. J'aurais donné à Dieu toute la terre, et tout ce qu'il y a de créé pour pouvoir attirer

ces sentiments sur vous, et pour vous voir établie dans la pureté de l'esprit dont Notre-Seigneur vous favorise. Je prie tous les anges et tous les saints de bénir Dieu, de le glorifier de ses dons, et d'être en adoration et en action de grâces perpétuelles pour les biens qu'il vous fait. Je vous en dirai davantage à la première occasion. Cependant rendez vos assiduités, en la religion de la très sainte Vierge, à la princesse que votre emploi vous oblige d'honorer et de servir (1), et qui vous est donnée sur la terre comme son image visible, afin que dans votre condition vous ne soyez jamais absente d'elle en sa personne.

LETTRE CCV (2).

A LA MÊME (3).

Il lui découvre deux grâces particulières qu'il avait reçues de Dieu en l'oraison.

[2 novembre 1651 (4).]

Ma très chère et très honorée fille,

La fidélité que je dois à la grâce du Fils de Dieu qui me lie à votre âme, et qui m'oblige tous les jours de plus en plus de la porter à lui, ne permet pas que je vous cèle l'honneur qu'il lui a plu me faire ce matin en l'oraison. Car après avoir humilié mon âme, comme il a accoutumé de faire avant qu'il me fasse miséricorde, après l'avoir chargée de confusion sur son état

(1) Mme de Saujon était, comme on l'a dit ailleurs, dame d'atour de la duchesse d'Orléans.

(2) C'est la IVe des imprimées.

(3) La destination de cette lettre n'est pas douteuse, d'après ce qu'on a vu et surtout d'après ce qu'on lit dans les Mémoires de M. Olier, sous la date du 2 novembre 1651.

(4) C'est au moins la date approximative.

présent comme elle le mérite, et après m'avoir demandé avec une espèce de reproche, si j'aimais cet état dur et pesant, sans attendre que je lui fisse d'autre réponse que par mon silence et par ma confusion, il m'a fait entendre ces glorieuses paroles pour moi : *Je veux vous engloutir en ma sagesse;* et ces autres très aimables pour vous : *Je veux que vous l'y attiriez en moi.*

Oh! qu'il y a longtemps que j'ai vu cet état, et que laissant le tout à l'amour du divin Maître, sans oser toutefois en faire la demande, j'aurais désiré d'y entrer! Oh! qu'heureuse est l'âme en cet état! Quel service n'est-elle pas capable de rendre à ce grand Tout! Et que n'aurais-je pas promis à ce divin Amour, si j'eusse osé parler en sa présence! Après ces paroles et ces assurances que j'ai reçues de mon divin Maître et auxquelles j'eusse bien voulu répondre, j'ai demeuré de rechef dans un silence que Dieu ne laissait pas d'entendre, avec tout ce que j'eusse voulu dire à son cœur.

J'irai durant ces trois jours suivants faire trois visites, comme autant de petits pèlerinages, au très saint Sacrement en notre paroisse. Au premier jour, je demanderai pardon à Dieu de tous les obstacles que j'ai mis jusqu'à présent à cette auguste grâce, dont je viens de vous parler. Au second, je lui demanderai l'anéantissement et la destruction de tout ce qui empêche la libre et pleine entrée de mon âme en Dieu. Au troisième, je le prierai de me donner la fidélité à cette grâce, et le saint usage qu'il désire que j'en fasse selon les ordres et les règles de sa maison. C'est à quoi il faut que je travaille durant quelque temps, et à quoi j'espère que vous m'aiderez, dans tout le zèle de votre cœur, devant Dieu en Jésus et Marie.

Le saint Époux a fait aussi sentir et entendre à mon

âme à votre sujet ces douces paroles : *Je l'ai choisie, et l'ai faite une avec vous dans mon œuvre :* ce qui m'est une consolation merveilleuse, et que j'ai cru vous devoir faire savoir aussitôt pour la joie de votre cœur.

LETTRE CCVI (1).

A LA MÊME (2).

Il se reconnaît obligé à la servir avec fidélité en vue de Jésus et de Marie et il lui indique ce qui l'occupe dans sa solitude.

[Novembre 1651 (3).]

Ma très chère et très honorée fille,

Je vous écris ce mot pour vous demander si vous n'avez point besoin de mon service, et s'il n'y a point quelque chose qui m'oblige de me rendre auprès de vous au plus tôt. Je suis ici retenu par une rencontre de la divine Providence, qui ayant affligé un homme de condition d'une grande maladie, lui a fait désirer de faire une confession générale, et de remettre son âme entre mes mains pour se donner à Dieu : mais je puis retrancher absolument quelques jours des services qu'il souhaite que je lui rende. Ainsi selon ce que vous aurez besoin de moi, faites-moi la grâce de m'en mander un mot.

Vous savez ce que je dois à votre âme préalablement à toute autre. Je dois tellement étudier les moments de votre service, que tout vous doit céder par l'ordre de la charité de Jésus votre Époux, et de la sainte Vierge.

(1) C'est la XCIe des imprimées.

(2) Le ton de la lettre indique assez à qui elle a été écrite.

(3) M. Olier, après la Toussaint, se retira à la campagne, probablement pour y faire sa retraite et pour y travailler aux règlements du séminaire et de la compagnie de Saint-Sulpice. C'est là qu'il fit cette lettre.

Elle disait ce matin avec conjouissance à son pauvre serviteur, sur le sujet de la dernière liaison qu'elle avait opérée en nous : *Vous me l'avez donnée, et je vous l'ai rendue,* avec l'assurance d'une demeure inconcevable en elle. O ma fille, aimez bien cette divine Mère, et son bien-aimé Tout Jésus Notre-Seigneur, qui veut être en nous comme un autre nous-mêmes, afin que nous puissions dire comme l'apôtre saint Paul : Je ne vis plus, mais c'est vous qui vivez en moi.

Comme ces jours qui me tiendront absent de vous extérieurement, seront employés en retraite et en solitude avec Notre-Seigneur notre Tout, pour me renouveler en tout lui-même, et y traiter des affaires importantes de notre charge auprès de Dieu, je ne doute point qu'il ne m'ouvre de plus en plus son cœur sur le sujet de Jésus et de Marie, et sur le reste des œuvres de l'Église, à laquelle il me paraît qu'il y a de grands services à rendre, et à quoi il veut que notre âme soit tout abandonnée pour son amour. Je me livre pour cela aux divines opérations de son Esprit, qui demande incessamment de nous le zèle pour son service.

LETTRE CCVII (1).

A LA MÊME.

A l'occasion de la fête de la Présentation de Notre-Dame, il l'exhorte à la vie intérieure, à l'abandon total à Jésus-Christ, à l'amour et à l'imitation de la très sainte Vierge.

[Mi-novembre 1651.]

Vive Jésus en Marie.

Ma très chère et très honorée fille,

N'ayant point d'occupation plus présente et plus

(1) C'est la CXLVIIIe des imprimées. Elle est donnée ici d'après l'au-

pressante auprès de Dieu, dedans ma solitude, que celle de vous lier à lui et de vous aider à entrer dans l'état intérieur qu'il vous demande, je vous dirai qu'il me semble que dans ces temps voisins du saint mystère de la Présentation de la très sainte Vierge, à la vie de laquelle Dieu vous a consacrée pour l'honorer et y participer, vous devez vous tenir très unie et liée à son intérieur, pour entrer en particulier en tout ce qu'elle est à Dieu. Et quoique vous deviez, ma fille, être toujours perdue en elle, dans votre fond, pour être tout ce qu'elle est à Dieu, à Jésus-Christ, à son Église, à son clergé, enfin être tout ce qu'elle est en elle-même dans la participation intime que la Providence le fait; néanmoins le mystère qui se présente portant en soi, pour disposition capitale, l'application de la très sainte Vierge à Dieu, pour lui appartenir par consécration particulière et être livrée à lui dans une perte universelle d'elle-même, et séparation de tout l'être présent, ne voulant plus de vie, de mouvement, de possession, de liberté, d'esprit, de corps, de tout, qu'à lui et que pour lui, il faut, ma chère fille, être de même à elle et en elle et pour être avec elle tout ce qu'elle est à Dieu, en toute l'étendue de son amour et de sa religion.

Il me semble que Notre-Seigneur désire si fort le même, que notre intérieur soit perdu dedans le sien, pour être en lui et avec lui, tout ce qu'il est à Dieu, que je ne le puis exprimer; et quoique de tout temps il m'ait engagé au vœu d'hostie vivante à Dieu son Père, et qu'il m'ait obligé de vivre toujours en cet esprit, comme aussi pour être perdu universellement en ses disposi-

tographe. On y voit ces mots écrits par Mme de Saujon : *Lettre que je dois particulièrement conserver*, *année* 1651.

tions intérieures vers toutes choses; néanmoins je me trouve à présent si efficacement établi en lui par son amour et sa puissance, et si porté à vivre en lui à Dieu pour être, opérer et souffrir, en sa manière, ce qu'il lui plaît, que je ne puis être autrement en sa grâce, s'étant rendu le maître, le possesseur, le vainqueur, le roi, et le Tout de moi-même.

Il est vrai, ma très chère fille, que Jésus-Christ, ce doux et agréable triomphateur de l'âme, m'a fait si doucement goûter ce matin ce qu'il était à la très sainte Vierge, qu'il ne m'a point laissé de repos qu'il ne m'ait fait protester, devant son Père, que j'étais à Marie tout ce qu'il lui était, pour une éternité. Vous entendez bien, ma fille, la sainte conduite de ce divin mystère, comme je vous l'ai souvent expliqué. Et je n'ai jamais été si surpris ensuite que de voir, de goûter et sentir en moi-même ce qu'était Marie à Jésus, combien elle était tout à lui et plus à lui, mille fois, et en lui-même, qu'elle n'était en soi et à soi.

C'est une chose inconcevable de voir cet être saint de l'âme de Marie, perdu absolument en Jésus, de voir comme elle habite profondément en lui, comme le propre en elle est détruit et anéanti et comme l'on n'y voit et y ressent qu'un abandon total et absolu délaissement; mais plus que tout cela, une donation si vive, si ardente et si pressante qu'elle est en acte perpétuel de livraison, mais désire toujours de plus en plus d'être à Jésus, faisant sentir par ses ardents désirs qu'il [lui] semble n'être pas encore assez à lui, y voulant être encore davantage s'il lui était possible.

Allez, ma fille, allez toujours croissant en Marie dans l'amour de Jésus; tâchez plus que jamais de

plaire à votre Époux; animez votre cœur à l'abandon parfait de tout vous-même et à la livraison parfaite et confiante dedans son sein; c'est votre vie, votre voie et votre vérité, c'est votre paix et votre repos, c'est votre tout universellement pour le temps et l'éternité, en qui seul et par qui vous perdrez toute propriété.

Ma très chère fille, je n'ai jamais été si surpris que de voir et porter cela dedans mon oraison. Il me semblait de voir le divin intérieur de Marie, vivante en terre avec Jésus-Christ, qui allait toujours croissant dans les désirs de lui appartenir et d'être à Jésus pour Dieu, croyant n'y être jamais assez. O ma fille, la divine chose de cette divine société et de cette adorable unité de Marie et Jésus! oh! qu'il se faut bien consacrer à Dieu pour honorer et adorer cette admirable liaison et ce divin chef-d'œuvre d'amour qui est si peu connu et aimé dans la terre!

Je me donne plus que jamais à Jésus pour entrer avec lui dans la divine société de sa Mère, pour être en lui ce qu'il lui était, en toutes les manières et les qualités qu'il désire, tant celle de serviteur et d'enfant que plusieurs autres qu'il portait très agréablement vers elle, sachant bien que cela lui plaît plus que de vivre simplement en la vénération de ce divin mystère, étant ravi de dilater et de multiplier non seulement sa religion vers son Père, mais aussi son amour vers sa Mère.

Je suis en l'un et l'autre plus que je ne puis dire, ma très honorée fille, votre très humble, très obligé et très obéissant serviteur.

OLIER.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE CHRONOLOGIQUE

DES LETTRES DE M. OLIER.

1631.

		Pages.
I.	A la R. M. des Granges, à Brioude	73

1634.

II.	A la même	76
III.	A la même	78
IV.	A M. Alain de Solminihac, à Chancelade	80
V.	Au chef de la justice de Pébrac	82
VI.	A un religieux	83
VII.	La V. M. Agnès à M. Olier	84
VIII.	La même au même	86
IX.	La même au même	87
X.	Aux religieuses de Langeac	88

1636.

XI.	A la R. M. Hyacinthe du Saint-Esprit	91
XII.	Aux ecclésiastiques de l'assemblée de Saint-Lazare.	93

1637.

XIII.	Aux mêmes	96
XIV.	Aux mêmes	97
XV.	Le R. P. de Condren à M. Olier	98
XVI.	A Pierre Vivien, son valet de chambre	100
XVII.	Au même	101

1638.

XVIII.	Au R. P. de Condren, général de l'Oratoire	102
XIX.	A la sœur de Vauldray, à la Régripière	104
XX.	A la même	106
XXI.	A la même	109
XXII.	A la R. M. de Bressand, à Nantes	110
XXIII.	A la même	114
XXIV.	Au R. P. de Condren	116

Pages.

XXV. A la R. M. de Bressand..... 117
XXVI. A la même..... 119
XXVII. A la même..... 121
XXVIII. A la sœur de Vauldray..... 122
XXIX. A la même..... 124

1639.

XXX. A la même..... 126
XXXI. A la R. M. de Bressand..... 129
XXXII. A la même..... 131
XXXIII. A la même..... 133
XXXIV. A la sœur de Vauldray..... 136
XXXV. A la R. M. de Bressand..... 138
XXXVI. A la sœur de Vauldray..... 141
XXXVII. A la même..... 142
XXXVIII. A la prieure de la Régripière..... 144
XXXIX. A la sœur de Vauldray..... 146
XL. A la R. M. de Bressand..... 148
XLI. A la sœur de Vauldray..... 152
XLII. A la même..... 159
XLIII. A la R. M. de Bressand..... 162
XLIV. A la sœur de Vauldray..... 166
XLV. A la R. M. de Bressand..... 168
XLVI. A la même..... 170
XLVII. A la sœur de Vauldray..... 173
XLVIII. Le R. P. de Condren à M. Amelote, à Montdidier. 174
XLIX. Au Cardinal de Richelieu..... 176
L. A la sœur de Vauldray..... 178
LI. A la R. M. de Bressand..... 181
LII. Aux ecclésiastiques de l'assemblée du Puy..... 183

1640.

LIII. A la R. M. de Bressand..... 187
LIV. A la sœur de Vauldray..... 189
LV. A la sœur de La Jarrie, à la Régripière..... 193
LVI. A la R. M. de Bressand..... 195
LVII. A la même..... 197

1641.

LVIII. A une personne de piété..... 200
LIX. A la sœur de Vauldray..... 202
LX. A la même..... 204
LXI. A la même..... 207

Pages.

LXII. A la R. M. de Bressand..... 211
LXIII. A la même..... 213
LXIV. A la sœur de Vauldray..... 215
LXV. A la R. M. de Bressand..... 217
LXVI. A la même..... 220

1642.

LXVII. A madame Marie Rousseau, à Paris..... 222
LXVIII. A la R. M. de Bressand..... 223
LXIX. A la sœur Boufard, à Nantes..... 226
LXX. A la même..... 227
LXXI. A la R. M. de Bressand..... 229
LXXII. A un de ses amis..... 233
LXXIII. A la sœur de Vauldray..... 234
LXXIV. A une religieuse de la Régripière..... 239
LXXV. A une autre religieuse..... 242
LXXVI. A une personne de confiance..... 245
LXXVII. A un de ses premiers disciples..... 251
LXXVIII. A saint Vincent de Paul..... 253
LXXIX. A un de ses prêtres..... 254
LXXX. Le P. de Saint-Pé à madame Tronson..... 256

1643.

LXXXI. A un ou plusieurs de ses disciples..... 258
LXXXII. A un jeune clerc..... 261
LXXXIII. A une personne qu'il dirigeait..... 264
LXXXIV. A un de ses disciples..... 266
LXXXV. A un de ses ecclésiastiques..... 268
LXXXVI. A saint Vincent de Paul..... 271
LXXXVII. Au même..... 274
LXXXVIII. A un père de famille..... 275

1644.

LXXXIX. A madame Marie-Rousseau..... 276

1645.

XC. A M. Picoté, son directeur..... 278
XCI. A madame Marie Rousseau..... 280
XCII. A M. Picoté, son directeur..... 281
XCIII. A un de ses disciples..... 285
XCIV. A une de ses filles spirituelles..... 287
XCV. A l'évêque de Nîmes..... 288
XCVI. A saint Vincent de Paul..... 290

Pages.

XCVII. A un de ses premiers disciples..... 291
XCVIII. A M. Alexandre de Bretonvilliers..... 292

1646.

XCIX. A une personne pieuse qu'il dirigeait..... 294
C. A M. Planat, official à Pamiers..... 298
CI. A un prélat qui lui a demandé des sujets..... 299
CII. A un ecclésiastique de la connaissance du P. Yvan. 301
CIII. A M. de Bretonvilliers..... 302
CIV. A une de ses paroissiennes..... 304
CV. A madame veuve Tronson, à Paris..... 305

1647.

CVI. A la princesse douairière de Condé..... 308
CVII. A la même..... 352
CVIII. A l'un de ses premiers disciples..... 356
CIX. A mademoiselle Marthe du Vigean..... 360
CX. A la même..... 364
CXI. A la même..... 367
CXII. A madame Marie Rousseau..... 368
CXIII. M. de Renty à la M. Élisabeth de la Trinité..... 370
CXIV. A la sœur Marguerite du Saint-Sacrement..... 372
CXV. A la même..... 375
CXVI. A madame Marie Rousseau..... 376
CXVII. A la sœur Marguerite du Saint-Sacrement..... 378
CXVIII. A un prêtre de la communauté..... 380
CXIX. A M. Picoté, son directeur..... 387
CXX. Au même..... 389
CXXI. A madame Tronson..... 392
CXXII. A la M. Anne-Louise de Saint-Michel, à Avignon... 393
CXXIII. A M. de Parlages..... 396
CXXIV. A la R. M. Élisabeth de la Trinité, à Beaune..... 398
CXXV. A la marquise de Portes, à Paris..... 399
CXXVI. A la même..... 403
CXXVII. A la même..... 405

1648.

CXXVIII. A la même..... 408
CXXIX. A la même..... 414
CXXX. A saint Vincent de Paul..... 415
CXXXI. M. de Renty à M. Olier..... 417
CXXXII. A la R. M. Élisabeth de la Trinité, à Beaune..... 418
CXXXIII. A M. de Queylus, à Paris..... 419

Pages.

CXXXIV. A la R. M. de Saint-Michel..... 421
CXXXV. A la même..... 424
CXXXVI. A la même..... 427
CXXXVII. A la même..... 428
CXXXVIII. A M. de Queylus..... 430
CXXXIX. A M. Raguier de Poussé, à Paris..... 431
CXL. A M. de Queylus..... 438
CXLI. A la mère de Saint-Michel..... 440
CXLII. A un de ses premiers disciples..... 441

1649.

CXLIII. A M. Bourdoise, à Liancourt..... 445
CXLIV. A M. de Parlages, à Montpeyroux..... 447
CXLV. A une dame de très grande condition..... 449
CXLVI. A M. Picoté, son directeur..... 454
CXLVII. A une dame de la cour, à Saint-Germain en Laye... 459
CXLVIII. A la marquise de Portes, à Moulins..... 460
CXLIX. A M. de Bretonvilliers, à Avron..... 468
CL. Au même, à Paris..... 469
CLI. A madame Tronson, au Péray..... 470
CLII. Au Père Bourgoing, général de l'Oratoire..... 472
CLIII. A M. de Parlages, à Montpeyroux..... 476
CLIV. A M. Pierre Couderc, curé à Clermont-Lodève..... 477
CLV. A M. du Bosquet, évêque de Lodève..... 479
CLVI. A M. de Parlages, à Montpeyroux..... 483
CLVII. A la mère de Saint-Michel, à Avignon..... 486
CLVIII. A M. Pierre Couderc, à Toulouse..... 488

1650.

CLIX. A M. de Bassancourt, à Périgueux..... 489
CLX. A M. Pierre Couderc, à Magnac..... 496
CLXI. Au même..... 498
CLXII. A la princesse douairière de Condé..... 499
CLXIII. A madame Tronson..... 501
CLXIV. A la marquise de Portes, à Moulins..... 503
CLXV. A M. de Queylus, à Toulouse..... 505
CLXVI. A M. de Parlages, en Languedoc..... 507
CLXVII. A la Mère de Bressand, à Grenoble..... 509
CLXVIII. A M. de Queylus, à Toulouse..... 513
CLXIX. Au marquis de Fénelon..... 514
CLXX. A la marquise de Portes, à Moulins..... 517
CLXXI. A M. de Queylus, à Rodez..... 520
CLXXII. A madame Tronson, à Paris..... 522

Pages.

CLXXIII. A M. l'abbé Tronson, à Issy..... 524
CLXXIV. Au même, au Péray..... 527
CLXXV. A madame Tronson, au Péray..... 528
CLXXVI. A la même..... 530
CLXXVII. A la même..... 534
CLXXVIII. A madame de Rochechouart, à Montargis..... 535
CLXXIX. A M. Pierre Couderc, à Magnac..... 539
CLXXX. A un ecclésiastique de province..... 540

1651.

CLXXXI. A un ecclésiastique du diocèse de Viviers..... 542
CLXXXII. A M. Planat, à Pamiers..... 543
CLXXXIII. A la marquise de Portes, à Moulins..... 545
CLXXXIV. A la même..... 547
CLXXXV. A la reine Anne d'Autriche..... 550
CLXXXVI. A l'assemblée du clergé de France..... 555
CLXXXVII. A un évêque..... 557
CLXXXVIII. A M. l'abbé Tronson, à Corbeil..... 559
CLXXXIX. A madame Tronson, à Paris..... 561
CXC. A M. Picoté..... 564
CXCI. A une dame, sa fille spirituelle..... 566
CXCII. A madame Tronson, au Péray..... 568
CXCIII. A M. Picoté..... 570
CXCIV. A une de ses filles spirituelles..... 571
CXCV. A madame Tronson..... 573
CXCVI. A madame de Saujon, à Paris..... 574
CXCVII. A une dame qu'il dirigeait..... 578
CXCVIII. A M. de Queylus, à Viviers..... 581
CXCIX. A Mgr Georges d'Aubusson, archevêque d'Embrun. 583
CC. A un religieux de la Compagnie de Jésus..... 584
CCI. A M. Dufour, à Liancourt..... 585
CCII. A M. l'abbé Tronson, au Péray..... 587
CCIII. A madame de Saujon, à Paris..... 590
CCIV. A la même..... 593
CCV. A la même..... 595
CCVI. A la même..... 597
CCVII. A la même..... 598

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.

ERRATA.

TOME PREMIER.

Page 80, ligne 2 : *au lieu de* Solminiac *lisez* Solminihac.

P. 110, note 1 : Sur l'autographe. *Ajoutez :* dont la CCII^e des imprimées reproduisait un fragment.

P. 168, note 1 : Sur l'autographe. *Ajoutez :* dont la CXXVIII^e des imprimées contenait les principaux passages.

P. 178, note 1 : Sur l'autographe. *Ajoutez :* dont la CXCIX^e des imprimées avait quelque chose.

P. 234, note 4 : Sur l'autographe. *Ajoutez :* dont on trouvait un fragment dans la CXCIII^e des imprimées.

P. 236, dernière ligne : *lisez* c'est à savoir.

P. 287, note 1 : *lisez* c'est la CLXV^e des imprimées.

P. 313, l. 21 : *lisez* des êtres visibles.

P. 405, note 1 : Sur l'autographe. *Ajoutez :* que reproduisait en partie la CXI^e des imprimées.

P. 497, l. 9 : *lisez* où nous aurons besoin de...

P. 509, note 2, l. 2 : *lisez* depuis l'été de 1647.

P. 530, note 1 : Sur l'autographe. *Ajoutez :* dont la CLXVI^e des imprimées donnait une partie.

P. 536, note, l. 7 : *lisez* le père Tarpon.

P. 542, note 3, l. 1 : *lisez* Anne Tristan de la Baume.

P. 585, note 2, fin : *lisez* Vie Ms de M. Olier.

OLIER, J.J.
Lettres.

BQ
7091
.L7L4
v.1

G. H. NEWLANDS
Bookbinder
Caledon East, Ont.